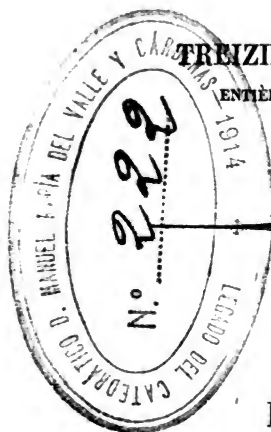
HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME
JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT,

PAR M. ÉM. LEFRANC,

AUTEUR D'UN COURS D'HISTOIRE, D'UN COURS DE LITTÉRATURE,
D'UN COURS D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE, ETC.



TREIZIÈME ÉDITION,
ENTIÈREMENT REFONDUE.

PARIS,
JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES,
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29,
Ci-devant rue du Pot de fer Saint-Sulpice, 8.

1849.



AVERTISSEMENT

DE LA NEUVIÈME ÉDITION.

L'utilité de l'Histoire romaine est trop incontestable, et l'intérêt qui s'y rattache, trop généralement reconnu, pour que je m'arrête à les faire ressortir de nouveau. Je ne parlerai que du but que je me suis proposé, du plan que j'ai cru devoir suivre, et des auteurs qui, sans compter mes propres recherches, m'ont servi de guides dans la rédaction de cet ouvrage.

Mon travail s'adresse à la jeunesse des deux sexes: c'est dire assez que j'ai tâché de joindre la science à l'agrément. Parmi les auteurs des Abrégés que je connais, les uns ne présentent guère qu'une savante, mais aride nomenclature de faits; les autres, préoccupés de l'idée de se restreindre, ont mutilé les événements pour les remplacer par des réflexions souvent fausses et toujours froides; d'autres ont négligé toutes les transitions pour n'offrir que des masses isolées, et voulant être courts, ils sont devenus obscurs, quelquefois inintelligibles. Je ne me

flatte point d'avoir évité ces divers défauts. Ne point tout dire, mais n'omettre rien d'important; provoquer les réflexions sans les écrire moi-même; à côté du principal grouper l'accessoire, et faire de l'histoire une suite de tableaux avec leurs lumières et leurs ombres, telles sont les difficultés que je me suis efforcé de vaincre pour plaire en instruisant.

Quant au plan général, il m'était indiqué par le sujet lui-même : la Royauté, la République, l'Empire; les traits secondaires m'ont été fournis par l'excellent *Manuel d'Histoire ancienne* de Heeren, d'où les plus savants professeurs ont tiré les linéaments de leurs ouvrages, et tirent encore le texte de leurs leçons. En marchant à leur suite, je n'ai point couru le risque de m'égarer.

Je dirai un mot de chacune de ces trois grandes époques.

L'époque de la Royauté est précédée d'une Introduction, où je donne d'abord une idée géographique de l'Italie d'après l'un des plus illustres enfants de cette contrée; puis une nomenclature de ses anciens peuples et enfin l'exposé rapide de la triple civilisation, pélasgique, étrusque et hellénique, qui les modifia tour à tour. De là je passe à l'histoire des rois telle que nous l'ont racontée les écrivains classiques; mais, pour tenir les jeunes gens au courant de la critique historique, j'ai placé en appendice celle des rois de Rome, d'après les travaux de Niebuhr, modifiés par ceux de M. César Cantu.

Arrivé à la République, je me suis particulièrement attaché à faire bien comprendre la marche de la constitution, c'est-à-dire, le gouvernement patricien, et la lutte de la masse plébéienne contre l'aristocratie; la suite des conquêtes romaines et l'évanouissement successif de toutes les résistances; à mesure que Rome s'étend, l'affaiblissement insensible de son caractère exclusif, l'élargissement de la cité patricienne, et tout l'univers tendant à devenir citoyen romain pour livrer au christianisme l'unité de l'Empire.

L'Empire romain devient universel comme sa langue, et c'est un des caractères auxquels saint Augustin reconnaît les vues de la Providence pour l'établissement de la vraie religion. Elle s'établit en effet, malgré les persécutions, d'abord dans les individus, puis dans le pouvoir; et lorsque l'Église triomphe, elle fait triompher en même temps, dans l'administration, son admirable hiérarchie, en attendant qu'elle puisse introduire son esprit de fraternité dans la législation, et ce sera la grande œuvre du Moyen Age, comme nous l'avons fait voir dans l'Histoire de cette époque.

Tel est l'aperçu rapide de mon Histoire romaine, telle que je l'offre, entièrement refondue, à la jeunesse studieuse de nos écoles.

On trouvera dans ce volume, comme dans celui de l'Histoire ancienne, qu'avant de commencer l'histoire d'une nation, je donne ou indique un aperçu

géographique du pays qu'elle habite, des divisions qu'il a subies, et des différents peuples qui l'ont occupé tour à tour. Par là, les élèves connaissent à l'avance le terrain sur lequel ils vont être conduits et les hommes auxquels ils auront affaire dans le récit historique; par là, les marches, les expéditions, les conquêtes sont mieux comprises et par conséquent mieux retenues. En un mot, c'est ainsi que la géographie devient véritablement un des yeux de l'histoire. Quant à la chronologie, cet autre œil de l'histoire, je m'en suis tenu, sans discussion, aux dates adoptées dans les programmes des colléges de Paris. L'uniformité, en ce cas, ne peut qu'épargner de graves difficultés aux élèves.

Un mot maintenant des auteurs où j'ai puisé des matériaux. Outre les écrivains originaux, j'ai mis à profit Montesquieu, Rollin, Crevier, Lebeau, Tillemont, Levesque, Macquer (1), Richer, MM. César Cantu, Franz de Champagny, et d'autres qu'il serait superflu de nommer. Heureux si j'ai su tirer de leurs ouvrages assez de lumières pour donner au mien l'intérêt que mérite l'Histoire romaine.

(1) Annales romaines, ou Abrégé chronologique de l'Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'Empire. Paris, 1756.



HISTOIRE
ROMAINE.

INTRODUCTION.

§ 1er. *Idée géographique de l'Italie*

Un grand homme a dit de l'Italie (1) :

« L'Italie est environnée par les Alpes et par la mer. Ses limites naturelles sont déterminées avec autant de précision que si c'était une île. Elle est comprise entre le 36e et le 46e degré de latitude, le 4e et le 16e de longitude ; elle se divise naturellement en trois parties : la *partie continentale*, la *presqu'île* et les *îles*. La première est séparée de la deuxième par l'isthme de Parme. Si de Parme, comme centre, vous tracez une circonférence du côté du nord avec un rayon égal à la distance de Parme aux bouches du Var ou de l'Isonzo (2) (soixante lieues), vous aurez tracé le développement de la chaîne supérieure des Alpes qui sépare l'Italie du continent. Ce demi-cercle forme le territoire de la partie dite continentale, dont la surface est de 5,000 lieues carrées. La presqu'île est un trapèze compris entre la partie continentale au nord, la Méditerranée à l'ouest, l'Adriatique à l'est, la mer d'Ionie au sud, dont les deux côtés latéraux ont 200 à 210 lieues de longueur, et les deux autres côtés de 60 à 80 lieues. La surface de ce trapèze est de 6,000 lieues carrées. La troisième partie, ou les îles, savoir : la Sicile, la Sardaigne et la Corse, qui, géographiquement, appartient plus à l'Italie qu'à la France, forme une surface de 4,000 lieues carrées, ce qui porte à 15,000 lieues carrées la surface de toute l'Italie.....

Les Alpes sont les plus grandes montagnes de l'Europe ; elles séparent l'Italie du continent. Grand nombre de cols les traversent. Cepen-

(1) Napoléon. — *Mémoires* (de Las Cases) *pour servir à l'histoire de France sous Napoleon*, t. III, Paris, 1823.
(2) L'ancien *Sontius*. Voy. ma Geographie ancienne, nos 38 et s., pour tout ce qui concerne l'Italie.

dant un petit nombre sont seuls pratiqués par les armées, les voyageurs et le commerce. A 1,400 toises d'élévation, on ne trouve plus de trace de végétation; à une plus grande élévation, les hommes respirent et vivent péniblement; au-dessus de 1,600 toises, sont les glaciers et les montagnes de neiges éternelles, d'où sortent des rivières dans toutes les directions, qui se rendent dans le Pô, le Rhône, le Rhin, le Danube, l'Adriatique.....

Toutes les vallées tombent perpendiculairement du sommet des Alpes dans le Pô ou l'Adriatique, sans qu'il y ait aucune vallée transversale ou parallèle; d'où il résulte que les Alpes du côté de l'Italie forment un amphithéâtre qui se termine à la chaîne supérieure. En gardant le débouché de toutes ces vallées, on garde toute la frontière. Le mont qui domine le col de Tende est élevé de 1,400 toises; le mont Viso (1), de 1,545; le mont Genèvre (2), de 1,700; le pic de Gletscherberg sur le Saint-Gothard (3), de 1,900, et le mont Brenner, de 1,250. Ces sommités dominent la demi-circonférence de la chaîne des Alpes; et, vues de près, elles se présentent comme des géants de glace placés pour défendre l'entrée de cette belle contrée.

Les Alpes se divisent en Alpes maritimes, cottiennes (4), grecques (5), pennines (6), rhétiennes, cadoriennes, juliennes, noriques. Les Alpes maritimes séparent la vallée du Pô de la mer. C'est une deuxième barrière de ce côté : le Var et les Alpes cottiennes et grecques séparent l'Italie de la France; les Alpes pennines, de la Suisse; les Alpes rhétiennes, du Tyrol; les Alpes cadoriennes et juliennes, de l'Autriche. Les Alpes noriques sont une seconde ligne et dominent la Drave et la Mühr.....

Le mont Blanc est le point le plus élevé; il domine toute l'Europe. De ce point central, les Alpes vont toujours en diminuant d'élévation, soit du côté de l'Adriatique, soit du côté de la Méditerranée. Dans le système de montagnes qui dominent le mont Viso, prennent leurs sources : le Var, qui se jette dans la Méditerranée, la Durance, qui se jette dans le Rhône, et le Pô (7), qui traverse toutes les plaines de l'Italie, en recueillant toutes les eaux de cette pente des Alpes et d'une partie de l'Apennin. Dans le système de montagnes qui dominent le Saint-Gothard, prennent leurs sources : le Rhin, le Rhône, l'Inn, un des plus gros affluents du Danube, et le Tésin (8), un des plus grands affluents du Pô; dans le système de montagnes qui dominent le Brenner, prennent leurs sources : l'Adda (9), qui se jette dans le Pô, et l'Adige (10), qui va à l'Adriatique; enfin, dans les Alpes cadoriennes, la Piave, le Tagliamento, l'Isonzo, la Brenta (11) et la Livenza, ont leurs sources au pied de ces montagnes.....

Les Apennins sont des montagnes de second ordre, beaucoup inférieures aux Alpes; ils traversent l'Italie et séparent les eaux qui se

(1) Vesulus. — (2) Alpis Cottia. — (3) Adula. — (4) Mont Cenis. — (5) Petit St-Bernard. — (6) Mont-Blanc, Grand-St-Bernard, mont-Roche, Simplon, St-Gothard. — (7) Padus ou Eridanus — (8) Ticinus. — (9) Addua. — (10) Athesis. — (11) Plavis, Tilavemptus, Sontius, le grand Medoacus.

jettent dans l'Adriatique de celles qui se jettent dans la Méditerranée. Ils commencent où finissent les Alpes, aux collines de Saint-Jacques, près du mont Ariol, le dernier des Alpes. Saint-Jacques et le col de Cadibone, près de Savone, sont plus bas encore, de sorte que ce point est à la fois la partie la plus basse des Alpes et la partie la plus basse des Apennins. Depuis le premier col, celui de Cadibone, les Apennins vont toujours en s'élevant, par un mouvement inverse à celui des Alpes, jusqu'au centre de l'Italie. Ils se divisent en Apennins liguriens, Apennins étrusques, Apennins romains, Apennins napolitains.....

Les Apennins romains se terminent au mont Vélino, qui, s'élevant à 1,300 toises au-dessus de la mer, est couvert de neige tout l'été. Arrivés à ce point, les Apennins vont en baissant jusqu'à l'extrémité du royaume de Naples.....

L'Italie, isolée dans ses limites naturelles, séparée par la mer et par de très-hautes montagnes du reste de l'Europe, semble être appelée à former une grande et puissante nation; mais elle a, dans sa configuration, un vice capital que l'on peut considérer comme la cause des malheurs qu'elle a essuyés et du morcellement de ce beau pays en plusieurs monarchies ou républiques indépendantes : sa longueur est sans proportion avec sa largeur. Si l'Italie eût été bornée par le mont Vélino, c'est-à-dire, à peu près à la hauteur de Rome, et que toute la partie entre le mont Vélino et la mer d'Ionie, y compris la Sicile, eût été jetée entre la Sardaigne, la Corse, Gênes et la Toscane, elle eût eu un centre près de tous les points de la circonférence; elle eût eu unité de rivières, de climats et d'intérêts locaux. Mais d'un côté, les trois grandes îles, qui sont un tiers de sa surface, ont des intérêts, des positions, et sont dans des circonstances isolées; d'un autre côté, cette partie de la Péninsule, au sud du mont Vélino, et qui forme le royaume de Naples, est étrangère aux intérêts, au climat, aux besoins de toute la vallée du Pô..... »

§ 2. *Anciens peuples de l'Italie.*

Noms de l'Italie. — Le nom d'*Italie* ne comprenait pas, dans l'origine, toute la région placée entre les Alpes et la mer. Sans doute, il lui vint d'un de ses rois ou peuples anciens, et d'abord, il fut limité au pays situé entre les golfes Lamétique et Scylacien (Squillace); puis il s'étendit à mesure que se perdirent ceux d'*Ausonie* (Terre des Ausones), d'*Œnotrie* (Terre des OEnotriens ou Terre des Vents), d'*Hespérie* (Terre Occidentale), qui lui furent donnés par les Grecs; mais il ne devint général qu'à l'époque de la guerre sociale (96-89 av. J.-C.).

Les Autochthones et les Aborigènes. — On ne sait rien de certain sur les peuples primitifs de l'Italie. Les uns les disent *autochthones*, c'est-à-dire, nés du sol même, sans aucun mélange d'étrangers; les autres soutiennent qu'elle fut d'abord peuplée par les Phéniciens;

d'autres par les hommes du Nord ; d'autres enfin par *Tuschi*, fils de Japhet.

Quoi qu'il en soit, ses premiers habitants furent nommés *Aborigènes*, c'est-à-dire, natifs ou montagnards, dénomination qui plus tard devint seulement appellative, comme celle d'*Opiques* (de *ops*, terre), puis d'*Osques*, d'*Aurunces*, de *Casci*, d'*Ausones*, etc. C'étaient des peuples barbares, qui, dans les grandes nécessités, promettaient à leurs dieux un *printemps sacré* (ver sacrum), c'est-à-dire, le sacrifice de tout ce qui naîtrait dans cette saison, y compris leurs enfants. Par la suite, les enfants furent épargnés, et on les envoyait chercher un asile ailleurs, sous les auspices du dieu auquel ils avaient été voués.

Cette barbarie naturelle fut peu à peu domptée par les institutions. On voit, dès l'origine, s'établir, contre les abus de la force, des *asiles* placés sous la protection des dieux et des hommes puissants. Ces hommes deviennent des *patrons*, les réfugiés des *clients*, et ensemble ils soumettent leurs ennemis dont ils font des *esclaves*.

On retrouve aussi, dans l'Italie civilisée, quelques traces de la vie nomade : telle est la division de l'année appropriée aux soins des troupeaux, tel est le culte des dieux pastoraux. Le soin des bestiaux conduisit aux soins de l'agriculture, et l'on voit surgir le dieu *Terme* avec ses fêtes particulières.

Les Thesmophores. — Ici nous apparaissent les anciens législateurs ou Thesmophores (1), *Janus* (2), *Saturne, Picus, Faunus*, etc., qui commencèrent à dégrossir les indigènes par la religion. Parmi les Thesmophores, on compte encore *Italus* (3), contemporain de Thésée (1323-1293), qui établit en Italie, avec son nom, la communauté des biens, enseigna l'agriculture et fonda des repas en commun, dont Aristote constatait encore l'existence de son temps (384-321).

Les Celtes ou Ombres et les Pélasges. — Antérieurement à ces Thesmophores, des Celtes, descendus en Italie sous le nom d'*Ambra*, qui signifie preux, vaillant, et d'où se forma le mot *Umbres, Ombres*, partagèrent en trois régions le pays qu'ils envahirent : l'*Oll-Umbria* ou haute Ombrie, entre l'Apennin et la mer d'Ionie ; l'*Is-Umbria* (Insubrie), ou basse Ombrie, aux environs du Pô, et la *Vil-Umbria* ou Ombrie Maritime, appelée depuis Étrurie. Les Ombres y trouvèrent plu-

(1) Θεσμός, loi, φέρειν, porter.

(2) Les mythologues varient sur son origine et sur le lieu de sa naissance : les uns lui donnent pour père Apollon, et pour patrie la Thessalie ; les autres le font naître à Athènes, du Ciel et d'Hécate. Parmi les savants, les uns le font venir du Nord, où *Jonn*, en gallois, veut dire Seigneur, Dieu, cause première ; les autres voient dans *Joan, Jon, Janus*, le chef d'une colonie *ionienne* venue en Italie vers 1431.

Quoi qu'il en soit, Janus se fixa dans le Latium, où il reçut Saturne chassé du Ciel par son fils Jupiter. Leur règne commun fut appelé l'*âge d'or*, par opposition aux maux postérieurs du pays. — On a dit que le nom du *Latium* dérivait de ce que Saturne s'y cacha (*latuit*) ; or, en phénicien *Saturn* signifie précisément se cachant (*latens*).

(3) La fable le dit fils de Télégone, lequel était fils d'Ulysse et de Circé, ce qui, pour la date, ne s'accorderait pas avec la contemporanéité de Thésée.

sieurs peuples, entre autres les *Ausones* et les *Sicaniens*, venus en Italie 20 siècles peut-être avant J.-C. Ils y furent suivis, vers 1695, par deux peuples pélasges, qui, sous la conduite d'*Œnotrus* et de *Peucétius*, petits-fils de Pélasgus, apportèrent, de l'Arcadie ou de la Thessalie, dans la Péninsule, le foyer domestique et la pierre de limite (Hestia, Vesta, Zeus Herkeios), la famille stable et la propriété; firent quitter la vie errante aux tribus indigènes restées nomades, forcèrent, après une lutte de trois siècles, les *Sicules* à se réfugier dans la Sicile, et donnèrent le nom d'*Œnotrie* à l'Italie tout entière.

Unis aux Aborigènes, les Pélasges fondèrent, sur les cimes de l'Apennin, des cités très-voisines les unes des autres : on en voit encore les murailles, que le peuple appelle les *murailles du diable* (1), surpris qu'il est de ces amas de blocs énormes, les uns irréguliers avec leurs interstices remplis de cailloux, comme à Cossa, à Arpino, à Aufidena, semblables à ceux de Mycènes et de Tirynthe (2); les autres carrés, comme le bastion antique de Rome et les murs de Volterre et de Frégelles; quelques-uns tout à fait réguliers, comme ceux de Cortone et de Fiésoli, qui rappellent les deux édifices circulaires des deux villes grecques; souvent encore, ils sont mixtes, mais toujours sans ciment, et annonçant l'emploi de beaucoup de forces et d'un grand nombre de bras. Les constructions de ce genre finissent entre l'*Æsis* (Esino) et l'*Umbro* (Ombrone).

Les Pélasges eurent beaucoup à souffrir tant de la sécheresse et de la stérilité des campagnes, que des éruptions volcaniques. De Vérone à l'Etna, sur une double ligne, on ne compte pas moins de 25 cratères. Naples et Cumes furent bâties, vers 1140, sur 4 couches de lave; à cette époque, le Vésuve devait être éteint, et ce fut probablement l'extinction de ce volcan qui redoubla l'énergie des autres. Vers 1340, leurs éruptions forcèrent les Pélasges d'abandonner l'Étrurie, que les marais formés par l'affaissement des terrains, rendaient insalubre ou inhabitable (3). Ce fut, dit-on, dix ans après cette émigration que d'autres Pélasges, conduits par *Évandre*, fils de la prophétesse Carmente, vinrent se fixer dans le Latium.

Les Étrusques. — L'émigration des Pélasges paraît avoir aussi été hâtée par l'arrivée d'autres peuples qui se nommaient eux-mêmes *Rasènes*, que les Grecs appelèrent *Tyrsènes* ou *Tyrrhènes*, et les Romains *Étrusques*, *Tusces* (Tusques) ou *Toscans*. Hérodote les fait sortir de Lydie, vers 1479, sous la conduite de *Tyrrhénus*, fils d'Atys, chef de la dynastie lydienne des Atyades (4); Hellanicus en

(1) Histoire universelle de César Cantu, t. II, p. 413.
(2) V. mon *Histoire ancienne*, onzième édition, p. 163 et suiv.
(3) Ainsi *Cæré*, l'une de leurs villes, est à quatre milles du cratère envahi par le lac de Bracciano (Sabatinus); l'air méphitique de *Gravisca* était proverbial chez les Romains; le même motif a rendu *Cossa* déserte; *Saturnia* est située sur l'une des dernières collines du volcan de Santa-Fiora. *Archippa* fut très-anciennement engloutie dans le lac Fucin; d'autres volcans détruisirent une ville dans la forêt Ciminienne, ainsi que celles de *Vusinies* (*Bolsena*) et de *Succinium* (Hist. univ., t. II, p. 414).
(4) Voy. mon *Histoire ancienne*, p. 147.

fait des Pélasges, et Denys d'Halicarnasse, des Aborigènes. Parmi les modernes, les uns les croient d'origine germanique et les font venir de la Rhétie vers 992; les autres les supposent d'origine grecque; d'autres enfin distinguent les Tyrrhènes des Étrusques ou Rasènes; question jusqu'ici insoluble et qui le sera peut-être toujours.

Quoi qu'il en soit, les Tyrrhènes, dans le milieu du XIe siècle, enlevèrent 300 villes aux Ombriens qu'ils réduisirent à la province d'Ombrie, s'étendirent dans les campagnes qui forment aujourd'hui le Bolonais, le Ferrarais, la Polésine, repoussèrent les Venètes au delà du Padus, les Ligures dans les montagnes, établirent partout des colonies, et fondèrent, sur les rives du Pô, une nouvelle Étrurie, qui, comme la primitive, avait douze villes, entre autres *Adria*, *Felsina*, *Melpum*, *Mantoue*, *Vérone*, *Brescia*, *Crémone*, *Modène*, *Parme*, etc. De là, tombant sur les Casci, habitants du Latium, puis sur les Volsques, vers le Liris, ils fondèrent, dans la fertile Campanie, douze autres colonies, parmi lesquelles on remarque *Nola*, *Herculanum*, *Pompeii*, *Capoue*, etc.

L'Étrurie primitive, qui s'étendait de l'Arno au Tibre, se trouva ainsi entre deux autres Étruries, l'une au nord, l'autre au sud. Les Tyrrhènes y bâtirent de nouvelles cités qu'ils entourèrent de solides murailles en grosses pierres, à la manière des Pélasges; c'étaient *Volaterres*, *Vétulonies*, *Arrétium*, *Cortone*, *Pérouse*, *Clusium*, *Russelles*, *Vulsinies*, *Tarquinies*, *Falériés*, *Cæré* et *Veïes* : Tarquinies fut le siége de la civilisation étrusque, et Cæré, la métropole religieuse. L'Italie faillit devenir tout entière la proie des Étrusques; mais, vaincus d'abord par *Hiéron* de Syracuse, puis resserrés de jour en jour par les Ligures, les Gaulois et les Samnites, il leur fallut enfin céder aux armes de Rome.

Autres anciens peuples de l'Italie. — Les autres anciens peuples de l'Italie ne nous sont guère connus que de nom. Au nord, on trouve les *Orobiens* ou habitants des montagnes, entre les lacs de Côme et d'Iseo (Larius et Sevinus), où ils bâtirent Côme, Bergame, etc.; les *Euganéens*, vers les montagnes voisines de Brescia, Vérone, Trente et Vicence; les *Ligures*, qui, venus des monts baignés par la Guadiana (Anas), en Espagne, avaient étendu leur domination des Pyrénées à l'embouchure de l'Arno. Au cœur de l'Italie, habitaient les *Sabins*, dont les printemps sacrés donnèrent naissance aux *Picentins* et aux *Samnites*. Le Latium avait pour habitants les *Latins*, les *Rutules*, les *Èques*, les *Herniques*, les *Volsques*. Dans la basse Italie, la Campanie était occupée par les *Osques*; les *Vestins*, les *Marses*, les *Sabelliens*, les *Marrucins*, les *Pélignes* ou *Péligniens*, se groupaient autour du grand pic ou gran-sasso d'Italie et réunissaient la flotte commune à Aternum (Pescara). Entre le Sagrus et l'Apulie, se trouvaient les *Samnites*; dans la Calabre, les *Œnotriens* et les *Lucaniens*; dans l'Apulie et l'Iapygie, les *Peucétiens*, les *Messapiens*, les *Salentins* et les *Dauniens*. En général, les Grecs appelaient Ausoniens les habitants du sud, et Ligures, ceux du nord de l'Italie.

§ 3. *Institutions italiennes ou triple civilisation de l'Italie.*

La civilisation italienne se compose de trois éléments : la civilisation *pélasgique* des anciens Grecs, la civilisation *rasénique* des Étrusques, et la civilisation *hellénique* ou des Grecs postérieurs.

I. CIVILISATION PÉLASGIQUE.

La civilisation pélasgique fut adoptée par les populations soit indigènes, soit étrangères, répandues sur le sol de l'Italie primitive. Ces populations étaient généralement constituées en *républiques aristocratiques*, comprenant, avec des assemblées populaires, un sénat choisi dans les familles patriciennes, et qui, seul interprète des lois et des rites religieux, assurait à l'aristocratie le gouvernement absolu de l'État. Les *magistrats suprêmes*, quoique investis du triple pouvoir religieux, administratif et judiciaire, n'étaient que les délégués du sénat, sous les noms d'*induperatores*, *imperatores*, *dictatores*, chez les Latins, les Èques, les Sabins, les Samnites; de *Meddix-Toticus*, chez les Osques, les Volsques, les Campaniens; de *Lucumons* ou *Lartes*, chez les Étrusques.

Le pouvoir judiciaire était remis aux mains d'un *préteur*, qu'on prenait souvent dans la classe des affranchis, et qui rendait la justice comme *interprète de la loi et de l'équité*. La *multe* ou amende était la peine ordinaire pour les injures, surtout chez les Sabins, les Samnites et les Osques; les Lucaniens privaient de son capital celui qui prêtait à des gens de mauvaise vie; les Ombriens pratiquaient des *ordalies* correspondantes aux jugements de Dieu du moyen âge (1). La peine de mort était regardée comme un sacrifice propre à apaiser la divinité outragée; la formule de cette peine était : *Sacer esto.*

On avait institué des *asiles* pour protéger les faibles contre les forts, ainsi que pour élever aux frais de l'État les enfants trouvés.

Les *corporations d'arts et de métiers* étaient une institution très-ancienne qui fournit aux Romains l'idée fondamentale de leur organisation politique, où les citoyens étaient distribués par classes, chacun selon son rang.

La propriété était inviolable. « Le territoire, disait la loi, appartenait à la divinité qui, pour contenir l'avidité des hommes, avait « ordonné de marquer les champs avec des bornes, que personne ne « pouvait déplacer sans encourir son courroux. » Aussi le culte du dieu *Terme* est-il tout à fait italique.

Le droit des gens, parmi les peuples italiens, n'était autre chose que le *droit fécial*. Chaque ville avait un collége de prêtres, nommés *féciales* ou *féciaux*, sans l'aveu desquels on ne pouvait faire ni guerre, ni paix, ni trêve. Lorsque survenait un différend, le chef du collége, appelé *Pater patratus*, envoyait un fécial intimer de réparer l'ou-

(1) Voy. mon *Histoire du moyen âge*, p. 96.

trage dans un temps fixé. En cas de non réparation, le fécial, après avoir immolé un porc, lançait sur le territoire ennemi une javeline teinte de sang, en déclarant la justice de la guerre.

Il n'y avait chez les populations italiennes ni idée ni besoin d'unité nationale. Le sol se trouvait partagé entre une foule de *confédérations* particulières, connues sous le nom de *Sabins*, *Latins*, *Samnites*, *Hirpins*, *Ombriens*, *Étrusques*, *Lucaniens*, *Brutiens*, *Osques*, *Marses*, etc., et composées de peuplades indépendantes, avec un nom particulier, et sans autre lien social que celui d'une religion commune ou plutôt de certaines fêtes religieuses, qui donnaient occasion, soit à des échanges commerciaux, soit à des assemblées politiques, relatives à des questions de paix et de guerre. Toutefois, on voyait, dans certaines circonstances, se former des *ligues* offensives et défensives, dont la durée se bornait à celle même de leur cause.

La religion primitive ou indigène de l'Italie, plus chaste et plus sévère que celle de la Grèce, n'était pas moins que celle des Grecs, riche en divinités. Chaque lieu, chaque source, chaque maison, chaque ville, chaque confédération, avait les siennes. C'étaient, par exemple, parmi les divinités locales, les nymphes *Commones* dans les îles flottantes du lac de Cutilies, chez les Sabins; la nymphe *Albunea*, près du lac de Tibur; la nymphe *Juturne*, gardienne d'une source d'eau minérale dans le Latium; le dieu *Virbius*, à Aricie; la déesse *Marica*, à Minturnes, etc. — La confédération des Sabins honorait particulièrement : *Matuta*, comme déesse de la bonté; *Nériène*, de la force; *Vacuna*, de la victoire; *Feronia*, de la liberté; *Vesta*, de la terre et du feu; *Sancus*, le dieu aux trois noms (Sancus, Fidius et Semo).

Puis venaient des divinités plus ou moins nationales, telles que *Janus* et *Camèse* ou *Camasène*; *Diano-Diana*, dieu-déesse du ciel; *Saturno-ops*, dieu-déesse de la terre, et ses descendants *Picus* et *Faunus*; *Anna Perenna*, la mère nourrice; *Palès*, protectrice des bergers; *Cérès*, la déesse civilisatrice par excellence, et patronne de tous les travaux champêtres.

La divination, qui n'est pour nous qu'une imposture, mais qui, pour les anciens, était une science presque exacte, dominait en Italie plus que partout ailleurs. Rien ne se faisait, ni dans la vie privée, ni dans la vie publique, sans consulter préalablement la volonté des dieux. Partout se trouvaient des oracles : ceux de *Faunus* pour les hommes; de *Fauna* ou de *Fatua* pour les femmes; de *Porrima* ou *Antevorta*, pour les choses passées; de *Postvorta*, pour les choses futures; de *Clitumnus*, génie des eaux, dans l'Ombrie; de *Gérion*, des eaux sacrées d'Aban; de la *Fortune*, qu'on interrogeait sous une infinité de noms; de *Mamers* ou *Mars*, chez les Osques, etc.

Les prêtres ne formaient point une caste, comme en Égypte, en Perse et dans l'Inde; cependant, pour certains rites, le sacerdoce était héréditaire dans certaines familles, telles que les *Potitiens* et les *Pinariens* du Latium, ou dans certains ordres, tels que les *Saliens*, les *Arvales*, les *Aruspices*, les *Augures*, etc.

Dans les temps les plus reculés, l'expiation fut sans doute poussée jusqu'aux sacrifices humains; mais cette superstition barbare cessa d'elle-même, et les *printemps sacrés* (p. 4) se changèrent en moyens de colonisation. Toutefois, des rites horribles se perpétuèrent chez les peuples montagnards, surtout chez les Sabins, les Samnites, les Marses, les Péligniens, qui, dans les cas graves, faisaient, la nuit, au milieu d'une vaste enceinte, parmi les victimes et les glaives, prêter serment à leurs guerriers assemblés, les vouant aux dieux infernaux s'ils venaient à le violer. Les mœurs des populations italiennes étaient à la fois agricoles et guerrières. La famille n'était constituée ni patriarcalement comme en Asie, ni aristocratiquement, comme elle le fut plus tard à Rome. Les enfants, pour tout ce qui regardait la vie domestique, étaient soumis à l'autorité, non du père, mais de la mère.

Les habitants des montagnes étaient vigoureux et grossiers; polis et timides, ceux des plaines; faciles et entreprenants, les riverains de la mer. Les Sabins et les Sabelliens étaient renommés pour leur piété et leur frugalité; les Marses et les Samnites, pour leur bravoure et leur sobriété

L'hospitalité était générale : les Lucaniens en avaient fait une loi.

Les hommes ne se rasaient pas; les femmes devaient s'abstenir de vin. L'habillement des uns comme des autres était extrêmement simple avant l'introduction du luxe étrusque.

II. CIVILISATION ÉTRUSQUE.

Religion.—Toute civilisation repose sur la religion : c'est la religion qui en détermine le fond et la forme.

La terreur et la reconnaissance paraissent avoir été, chez les Étrusques, les sources de la religion. Habitants d'une région souvent dévastée par des inondations, des tremblements de terre, des volcans, les Étrusques se créèrent des divinités protectrices. Cependant une grande obscurité voile à nos yeux le système religieux de ce peuple : les documents écrits nous manquent; il faut recourir aux monuments, et l'on confond souvent la religion primitive des Étrusques avec celle qui fut adoptée par leurs descendants, lorsqu'ils eurent établi de fréquentes relations avec les Grecs et les Latins. Souvent on découvre un *Bacchus* grec à côté d'un *Volumnus*, un *Jupiter* à côté d'un *Viridianus*. D'après Cicéron et Pline, les Étrusques avaient divisé le ciel en seize parties, et placé dans chacune d'elles une grande divinité. Sénèque ne leur attribue que douze dieux supérieurs, appelés *comenti* ou *complices*, auxquels présidait un dieu suprême appelé *Véjove*. Celui-ci, armé de la foudre, réglait les destinées de l'univers; les douze comenti étaient ses conseillers. Ce système paraît assez probable. Les Étrusques, en effet, avaient une prédilection marquée pour le nombre douze, sur lequel était basé leur système de gouvernement.

Les noms des divinités d'origine étrusque dont on a conservé le souvenir, sont : *Norcia* (Nurscia) ou la fortune; *Feronia*, déesse de

la liberté; *Voltuma*, qui présidait aux délibérations; *Cupra* ou *Curio*, déesse de la guerre; *Voltumnus*, *Vertumnus*, *Viridianus* et *Manto*, père des richesses.

Quelques familles privilégiées avaient, chez les Étrusques, le droit et l'exercice exclusif du sacerdoce. Ces familles, qu'on supposait en commerce avec les dieux, connaissaient seules le secret de la divination. *Tagète* ou *Tagès* fut l'inventeur de cet art. *Bacchides* et la nymphe *Bigoë* furent les disciples ou les interprètes de Tagès. La plus célèbre des divinations étrusques était celle de la foudre: les Étrusques craignaient les effets de ce phénomène, et ils en avaient fait une étude particulière.

Le code religieux des Étrusques se composait de plusieurs livres sacrés; dans les livres rituels se trouvaient renfermés des préceptes sur la manière de gouverner les hommes.

Un grand-prêtre, élu par les suffrages de tous les districts, surveillait tout ce qui avait rapport à la religion, et plusieurs faits portent à croire que, pendant une certaine époque, la même personne exerçait les pouvoirs civils et religieux.

Les formules superstitieuses, la doctrine des présages, les sortiléges, les mots magiques, les expiations, semblent n'avoir commencé à être en usage chez les Étrusques qu'au temps de la fondation de Rome, qui, en les adoptant, nous en a conservé le souvenir. Les *Tables Eugubines* (1), d'une date beaucoup plus ancienne, prouvent que le culte des Étrusques était simple et grave. Le sentiment de la reconnaissance y dominait. Les sacrifices étaient accompagnés de prières et de cantiques.

Le nombre immense de statues, de figures, d'ornements de tout genre consacrés aux divinités, décèle la haute piété du peuple. Les seules fêtes religieuses dont on ait conservé le souvenir sont les *Quinquatries* des Tusculans et les *Décimatries* des Falisques.

La mythologie grecque, plus étendue, plus variée, plus séduisante, envahit et effaça les institutions religieuses des Étrusques, qui se conservèrent intactes dans la Grèce: Platon, dans sa république, recommande de les observer et de les conserver.

Astronomie. — L'étude des phénomènes célestes formait une des bases de la science religieuse des Étrusques; mais cette étude avait aussi pour but la mesure du temps. Les éléments de cette division étaient le jour, la semaine, l'année. L'année était civile ou solaire. La première se composait de trente-huit semaines, et la semaine de huit jours, ce qui donnait pour l'année 304 jours. Les Romains adoptèrent cette année de 10 mois, et lorsque, pour mieux régler la succession du temps, ils eurent adopté l'année lunaire de 12 mois par l'intercalation de janvier et de février, ils continuèrent cependant à se servir de l'année étrusque dans les actes qui se liaient à des pratiques et à des de-

(1) Ce sont sept tables trouvées en 1444 à *Gobbio*, dont cinq en caractères étrusques et deux en lettres latines. Les archéologues s'accordent généralement à les regarder comme un recueil de formules rituelles.

voirs religieux. L'année étrusque servait ainsi dans la fixation des trêves. Cette même année déterminait la durée du deuil, et réglait le payement des legs, ainsi que la restitution des prêts et des gages.

Le dernier jour de chaque semaine, appelé *nonarum dies*, le 9e jour, était un jour férié : la nation l'avait choisi pour le jour de fête, et pour celui dans lequel la justice serait rendue. Chaque année et chaque mois commençaient toujours le lendemain des nones. Les Étrusques, pour ramener la concordance entre l'année civile et l'année solaire, avaient pris pour base un cycle séculaire de 110 années solaires, contenant 40,176 jours, qui faisaient 5,022 semaines de 8 jours. Par ce moyen, ils avaient fixé leur année solaire à 365 j., 5 h., 40′, 22″. Les 110 années du cycle solaire équivalaient à 132 années civiles, plus 48 jours ou 6 semaines. Ces 48 jours formaient deux mois intercalaires, lesquels, placés au milieu et à la fin de la période, ramenaient deux fois la concordance entre les deux calendriers.

Cette division du temps, chez les Étrusques, est hors de doute. Il n'en est pas ainsi d'une autre division des époques, attribuée à ce peuple, et d'après laquelle il y avait : 1° un *grand jour* ou *jour du monde*, composé de 10 cycles ou 1100 ans, et considéré par les Étrusques comme le terme moyen de l'existence politique des nations; 2° une *semaine du monde*, de 8 grands jours, ou 8,800 ans, durée de chacune des créations ou des grandes révolutions du monde; 3° enfin, une *année du monde*, de 58 semaines, ou 334,400 ans, durée complète du monde actuel.

Système politique. — Dès les temps les plus reculés de l'histoire étrusque, on y voit un gouvernement, non pas monarchique, mais aristocratique. Les Étrusques (comme on l'a vu, p. 6) avaient divisé le pays qu'ils occupaient en deçà comme au delà des Apennins, en 12 colonies dont chacune avait un chef-lieu. Chaque colonie dépendait du chef-lieu; mais chaque chef-lieu était indépendant des autres, quoique tous ensemble ils fussent réunis par un lien fédéral. Chacune de ces divisions était nommée *Lucumonie*. Dans chacune d'elles, le peuple élisait un chef qui était appelé *Lars*, *Lar* ou *Larti;* celui-ci commandait les armées, était le juge suprême et faisait exécuter les lois. Dans chacune des Lucumonies, il y avait un licteur qui portait la hache et précédait le *Lars* dans ses fonctions. Quelquefois, les 12 colonies déféraient le commandement suprême à un seul des *Lartes*, et alors les 12 licteurs le précédaient: il avait pour insignes la robe de pourpre, la couronne d'or, le sceptre surmonté de l'aigle, la hache, les faisceaux et la chaise curule. Quelquefois aussi, une des colonies entreprenait une guerre sans que les autres l'aidassent. Dans les derniers temps, la force des circonstances paraît avoir poussé les Étrusques à se réunir en un seul corps, et c'est peut-être la raison pour laquelle Porsena est désigné comme roi de toute l'Étrurie. Il semble également que le souverain pontife ait exercé quelquefois un pouvoir extraordinaire, en dehors de l'autorité religieuse. On n'a point de données certaines sur les droits du peuple et sur sa participation plus ou

moins grande au pouvoir ; cependant, on peut croire que toutes les classes n'étaient pas également partagées. Les classes inférieures, qui formaient la plèbe, divisée en *tribus*, *curies* et *centuries*, étaient dépendantes ou *clientes* des classes supérieures. Les plébéiens étaient exclus des armées, qui, pour ce motif, se réduisaient à la cavalerie. Vulsinies fut la seule qui, attaquée par les Romains, arma la classe inférieure, les laboureurs, les vaincus, et put ainsi faire résistance ; ceux-ci, en retour, obtinrent les droits de cité, celui de tester, de contracter alliance avec la noblesse, de siéger dans le sénat.

Arts et sciences. — Les restes des monuments étrusques prouvent que toutes les cérations de ce peuple avaient un caractère grandiose. Tels sont les restes actuels des murailles de Volterre et de la tour de San-Manno ; telle est la *cloaca maxima* de Rome. Les Étrusques ont inventé l'*ordre toscan*, qui s'approche du dorique. C'est à eux qu'on doit rapporter les plus anciennes constructions en mortier ; c'est encore à eux qu'on doit attribuer l'invention de l'*atrium* (1), d'Atria, où les premiers furent construits. On y voit l'indice d'une coutume exclusivement italique. L'atrium annonce la vie commune et à découvert. C'est là que se réunissaient autour du feu des Lares les enfants et les femmes, qui n'étaient pas enfermées, comme en Grèce, dans des gynécées, et les esclaves eux-mêmes dont le nombre était très-grand.

Les Étrusques cultivèrent aussi heureusement les arts du dessin. Leurs artistes furent nombreux, et leurs productions variées. Ce qui les caractérise, c'est une pose énergique, la sévérité des formes et la proéminence des muscles. Leurs pierres ciselées sont particulièrement remarquables par un grand fini de travail dans les moindres parties.

Les Étrusques ont donné un soin tout particulier à la fabrication des vases, qu'on appelle encore de leur nom *vases étrusques*. On en a découvert un grand nombre dans les fouilles qui se poursuivent en Italie : ils sont embellis de bas-reliefs ou de dessins.

Quant aux travaux purement intellectuels, on ignore jusqu'à quel point ils furent poussés par les Étrusques. Tite-Live assure que dans plusieurs villes, il y avait des établissements destinés à l'enseignement et à l'éducation des jeunes patriciens. Ce même auteur n'hésite pas à désigner la nation étrusque comme très-instruite. Il est également hors de doute que, dans les v[e] et vi[e] siècles de Rome, les jeunes Romains étudiaient les livres étrusques ; ce fut plus tard que Rome adopta les livres et l'instruction des Grecs.

Les Étrusques avaient cultivé la poésie avec quelque succès. On a

(1) L'*Atrium* est une cour ou salle d'entrée. Lorsque c'était une cour, elle avait la forme d'un carré long, dont les trois côtés étaient entourés de galeries couvertes. Si l'*Atrium* était une salle, on y conservait les images des ancêtres; on y étalait des statues, des peintures. Auprès de la porte était un foyer consacré aux dieux Lares et dans lequel on entretenait toujours du feu. Les repas se prenaient aussi dans l'*Atrium*.

conservé le souvenir de chansons sacrées et de quelques jeux scéniques. Le nom d'*histrion* donné par les Romains aux acteurs est un mot étrusque. Varron a parlé des tragédies composées par un certain *Volumnius*.

Les Étrusques inventèrent des instruments de musique, entre autres la trompette tyrrhénienne et le cor recourbé; ils faisaient le pain et battaient leurs esclaves au son de la flûte. On leur attribue l'invention du moulin à bras, des éperons de navire, de la balance appelée *campana*. Les Romains leur empruntèrent la bulle d'or, signe de noblesse, les faisceaux consulaires, les licteurs, la robe prétexte des jeunes gens, la toge virile, la chaise curule, la chlamyde des triomphateurs, les anneaux des chevaliers, les chaussures des sénateurs et des guerriers, les couronnes triomphales, les jeux de la scène et du cirque, les cérémonies des féciaux.

Les souvenirs d'une civilisation si florissante périrent dans la guerre des Marses, puis dans celle de Sylla, qui détruisirent les hommes aux sentiments élevés, les monuments de tout genre, et surtout les livres. Les Étrusques succombèrent alors avec leurs sciences et leur littérature. Des colonies romaines furent établies dans les villes; la langue latine devint dominante; les propriétaires furent réduits à la condition de fermiers; les Grecs ne parlèrent plus des Étrusques que comme de pirates et de débauchés, et les Romains, comme d'aruspices et d'artistes. Chez ce peuple vaincu, la domination étrangère étouffa bientôt les souvenirs du passé, ne lui laissant d'autre pensée que celle de devenir tout à fait romain.

III. CIVILISATION HELLÉNIQUE.

Les colonies grecques apportèrent dans l'Italie une troisième civilisation, plus brillante et plus durable que les deux autres.

Ces colonies, dont chaque ville eut l'importance d'un peuple à part, avaient eu pour fondateurs des Doriens, des Achéens ou des Ioniens, et leur caractère comme leur constitution politique variaient selon leur origine.

Hybla, *Thapsus*, *Géla*, *Agrigente*, *Messane*, *Tarente*, étaient doriennes; achéennes, *Sybaris*, *Thurium* qui lui succéda, *Crotone* et ses colonies, *Laüs*, *Scydros*, *Métaponte*, *Posidonie*, *Térina*, *Caulonia*, *Pandosie*; ioniennes ou chalcidiennes, *Cumes*, *Naples*, *Zancle* avec *Hymère* et *Myles*, *Naxos* avec *Gallipolis*, *Léontium*, *Catane*, *Eubée*, *Tauroménium* et *Rhégium*, *Élée*, *Scylacium*. Les Crétois fondèrent *Brindes*, *Iria*, *Salente*, *Héraclée-Minoa*; les Thessaliens, *Crémise* et *Égeste*; les Ætoliens, *Témèse*; les Phocidiens, *Lagarie*.

D'autres villes se rattachent, par leur fondation, aux événements de la guerre de Troie. Philoctète entoura *Pétilie* de nouvelles murailles; *Métaponte* fut fondée par Épéus, constructeur du cheval de Troie; *Éryx* et *Ségeste* par les Troyens, *Drépane* par d'autres aventuriers de cette époque.

Les fondateurs apportèrent avec eux la constitution de leur patrie : ainsi l'aristocratie prévalut dans les villes doriennes, et dans les autres, le gouvernement populaire. En beaucoup de villes, le bas peuple se souleva contre les grands, et ravit l'administration aux familles nobles pour la confier aux chefs des arts et métiers, c'est-à-dire, à la bourgeoisie. Du reste, ceux qui, venus les premiers dans le pays, y avaient amené leurs serviteurs et leurs clients, conservaient sur eux les mêmes droits, et les hommes disséminés dans la campagne étaient réduits en esclavage.

Il serait trop long d'entrer dans des détails sur les diverses colonies helléniques : ce sujet a d'ailleurs été traité, avec des développements convenables, dans l'Histoire ancienne (à laquelle nous renvoyons, p. 247 et s.).

§ 4. *Division de l'Histoire romaine.*

L'Histoire romaine se divise en trois grandes époques : la *Royauté* (753-509 avant J.-C.), la *République* (509-30 avant J.-C.), et l'*Empire* (30 avant J.-C. — 476 après J.-C.). Ces trois gouvernements ont péri tour à tour par l'abus qu'ils ont fait de leur principe : le premier, du pouvoir ; le second, de la liberté ; le troisième, des conquêtes. Sans doute, à toute forme d'État peuvent se rattacher la force, la gloire, la puissance ; les excès même en activent le développement. Mais la durée ne s'acquiert qu'au prix de l'ordre, et par ce mot il faut entendre, non l'ordre qu'établissent quelquefois la tyrannie, la violence ou l'usurpation, mais cet ordre, légitime dans son principe, moral dans son action, religieux dans son but ; cet ordre, unique fin de la société (1), comme il l'est du monde, comme il devrait l'être de tous les corps, de tous les individus sociaux.

Rome, la ville éternelle, a passé par toutes les formes possibles de la société politique, comme pour nous montrer que, sans cet ordre, il n'y a rien de durable dans les institutions humaines. On en verra la preuve dans les diverses phases de son histoire.

(1) Ainsi, selon nous, la liberté n'est pas la fin que doivent se proposer les sociétés humaines. Toutes celles qui l'ont prise pour but, ne sont arrivées qu'à la désorganisation.



PREMIÈRE ÉPOQUE.

ROYAUTÉ (753-509 AV. J.-C.)

La *Royauté* se partage en deux périodes : la première comprend la dynastie *latino-troyenne*, qui dura 139 ans (753-614) ; la seconde, la dynastie *grecque-étrusque*, qui ne dura que 105 ans (614-509).

PROLÉGOMÈNES.

§ 1er. *Le Latium et la succession de ses rois depuis Énée jusqu'à la fondation de Rome.*

A une époque que l'histoire ne peut préciser, les Aborigènes, quittant les sommets de l'Apennin, descendirent dans les plaines du Latium, en chassèrent les Sicules et fondèrent de nombreux hameaux destinés à une grande célébrité, tels que Laurentum, Préneste, Lanuvium, Gabies, Aricie, Lavinium, Tibur, séjour d'une sibylle, Tusculum aux murailles pélasgiques, Ardée, résidence des Rutules, établissements qu'enrichit le commerce et qui détachèrent des colonies jusqu'à Sagonte en Espagne. Malgré leur existence séparée, ces diverses populations restèrent unies par le lien religieux : ainsi le *Lucus Ferentinus* (auj. Marino), le bois sacré de Diane près d'Aricie, celui de Vénus entre Lavinium et Ardée, étaient autant de points de réunion pour les rites d'un même culte. Lors des *Féries latines* sur le mont Albain, sem-

blable au Panionium de l'Ionie (1), on célébrait un sacrifice solennel ; les chairs des victimes étaient partagées entre toutes les tribus, et, au fond de la forêt Albunée, le dieu *Faunus* leur faisait entendre ses oracles.

FAUNUS, PICUS et LATINUS passent pour les plus anciens rois du Latium. Sous le règne du premier, une colonie d'Arcadiens, sous la conduite d'ÉVANDRE, vint y bâtir, vers 1330, *Pallantium* ou *Palatium*, en l'honneur de *Pallas*, fils de leur chef, sur le mont *Palatin*, l'une des sept collines que Rome enferma par la suite dans son enceinte. Soixante ans après, sous Latinus, une colonie de Troyens échappés à la ruine de leur patrie se présenta dans le Latium, sous la conduite d'ÉNÉE, tandis que TURNUS, fils de Daunus (2), régnait sur les Rutules. Énée, vainqueur de Turnus, épousa *Lavinie*, fille de Latinus, et fonda *Lavinium* en l'honneur de son épouse.

ASCAGNE (3), son fils, bâtit *Albe la Longue*. Après lui, la descendance de Lavinie régna dans cette ville, où se succédèrent *Sylvius-Posthumus*, *Sylvius-Ænéas*, *Latinus*, *Alba-Sylvius*, *Atys* (Épistus, Capétus), *Capys*, *Carpenus* (Calpetus), *Tibérinus*, *Archippus* (Agrippa), *Emulus* ou *Rémulus*, *Aventinus*, *Procas* (4). Procas laissa la couronne à *Numitor*, son fils aîné ; mais *Amulius Sylvius*, frère cadet de Numitor, le jeta du trône dans la vie privée, tua son neveu *Lausus*, et, pour ôter au prince déchu toute espérance de postérité, força *Rhéa Sylvia*, sa nièce, d'entrer dans l'ordre des vestales (5). Malgré cette précaution, la princesse donna le jour à deux jumeaux, *Romulus* et *Rémus*, dont le dieu Mars était le

(1) V. mon *Hist. ancienne*, p. 240, et ma *Géographie ancienne*, n° 21.

(2) Daunus descendait, par son père, de *Pilumnus*, fils de Jupiter.

(3) Il avait pour mère *Créuse*, fille de Priam et première femme d'Énée. Il s'appelait encore *Iule* ou *Jules*.

(4) Selon d'autres, le premier roi du Latium avait été *Janus*, 1451 ans avant J.-C.; le 2e, *Saturne*, 1415 ; le 3e, *Picus*, 1382 ; le 4e, *Faunus*, 1335 ; le 5e, *Latinus*, 1301 ; le 6e, *Énée*, 1250 ; le 7e, *Ascagne*, 1175 ; puis tous les *Sylvii*, 1136, 1107, 1068, 1018, 979, 959, 925, 912, 904, 863, 844, 817 ; *Amulius Sylvius*, 796.

(5) On verra plus loin ce qui regarde les vestales. Il suffit de savoir ici que ces prêtresses de Vesta ne pouvaient contracter de mariage (*V.* ma *Mythologie*, § 70).

prétendu père. L'usurpateur irrité condamna la mère à périr dans les flammes, et les enfants, dans les eaux du Tibre. Par hasard, le fleuve, alors débordé, laissa sur le rivage qu'il inondait le berceau qui renfermait les deux innocentes victimes. Une louve, dit-on, accourut à leurs cris, les caressa comme ses propres nourrissons, les allaita sous un figuier, et les deux frères se pendirent à ses mamelles, comme au sein même de leur mère. Un tel spectacle frappa d'étonnement *Faustulus*, intendant des bergeries royales; il les emporta dans sa maison et les remit, pour les faire nourrir, à sa femme *Lucrèce* (1). De simples bergers, Romulus et Rémus devinrent d'intrépides chasseurs, des guerriers redoutables. Rien ne leur résistait, ni les bêtes féroces, ni les brigands. Le partage qu'ils faisaient du butin attira près d'eux une jeunesse nombreuse ; c'est dans cet état de choses qu'ils apprirent le secret de leur naissance. Aussitôt ils marchèrent contre Amulius, le mirent à mort, et rendirent le trône d'Albe à leur aïeul Numitor (754).

Après cet exploit, les deux frères conçurent le projet de bâtir une ville, dans l'endroit même où Faustulus les avait recueillis, pour perpétuer le souvenir de leurs dangers et de leur délivrance. Égaux en droits, mais avides de régner à l'exclusion l'un de l'autre, ils ne tardèrent pas à se brouiller, et la querelle finit par la mort de Rémus, que Romulus tua de sa propre main (2). Débarrassé d'un rival, mais chargé d'un fratricide, le meurtrier donna le nom de *Rome* à sa ville (3). Pour la peupler, il

(1) Lucrèce avait été surnommée la *Louve* par les bergers à cause de ses mauvaises mœurs. De là vient sans doute la fable que nous avons rapportée.

(2) On dit que Rémus franchit, en le raillant, le fossé d'enceinte tracé par Romulus, et que celui-ci s'écria, en lui donnant le coup mortel : *Ainsi périsse quiconque voudra l'imiter.* Une autre tradition raconte que les deux frères voulant consulter le vol des oiseaux pour apprendre à qui les dieux tutélaires de la contrée avaient réservé l'honneur de donner son nom à la ville naissante, Romulus, placé sur le mont Palatin, et Rémus, placé sur l'Aventin, celui-ci découvrit le premier six vautours; mais il n'eut pas plutôt annoncé sa découverte, que Romulus en vit le double. De là, dispute et lutte des deux frères.

(3) Romulus décrivit un carré autour de la colline avec une charrue

s'avisa d'en faire un asile ouvert à toutes sortes de personnes, et bientôt on y vit accourir des gens accablés de dettes, des esclaves fugitifs, des mécontents, des malfaiteurs de toute espèce. Ainsi, cet empire, qui devait un jour conquérir l'univers, et compter dans son sein tant de fameux capitaines, tant de savants, tant de sages, fut l'ouvrage d'un vil ramas de brigands et d'aventuriers.

Trente villes ou bourgs placés sur les hauteurs du Latium, parmi lesquels Albe la Longue occupait le premier rang, étaient plus anciens que Rome dans cette partie de l'Italie. La crainte des pirates, dont le métier passait alors pour honorable, engagea les premiers Romains à bâtir leur ville sur des collines, situées au bord du Tibre, à cent vingt stades de la mer. Peu à peu sept collines se trouvèrent enfermées dans l'enceinte de la ville; on put alors apercevoir aisément les entreprises de l'ennemi et les déjouer. La sagesse de Rome se montre dès sa naissance: elle devait être la *ville éternelle*.

N. B. Nous raconterons d'abord l'histoire des sept rois de Rome, telle que nous l'ont transmise les prosateurs classiques; puis, nous donnerons, sous forme d'appendice, un résumé des résultats plus ou moins probables auxquels est parvenue la critique moderne. Mais avant de venir à ce double récit, nous dirons quelques mots : 1° sur la *tribu*, la *gens* et les *clients ;* 2° sur les *auspices*, les *augures* et les *aruspices*.

§ 2. *De la tribu, de la* gens *et des clients.*

La division du peuple, *populus*, par *tribus*, est commune à toutes les sociétés antiques.

Les tribus sont en général ou sur les races ou sur le territoire. Les premières, dans lesquelles les familles, les *gentes*, ont une origine commune, ressemblent aux castes:

qui traçait, pour marquer la muraille d'enceinte, un sillon non interrompu, excepté aux endroits des portes; car alors, suspendant la charrue, il la *portait* sans continuer le sillon; d'où est venu le nom de *porte :* cérémonie qui s'observa toujours dans la suite, en pareille occasion. On laissa un espace vide au dedans de la ville entre le mur et les maisons, où il n'était point permis de bâtir, et un autre, au dehors, où l'on ne pouvait labourer. Cet espace s'appelait *pomœrium ;* il était sacré.

elles diffèrent de rang, et chacune vit à part, sans se croiser par le mariage; leurs membres peuvent descendre, mais non s'élever. Si la religion intervient, comme dans l'Inde, aucun mélange ne vient les altérer. Les familles précédant l'État, en sont considérées comme les éléments nécessaires, et rien n'appartient à la république qui n'appartienne à une *gens*, par dérivation légitime. Seulement, il arrive parfois que, par condescendance, l'homme libre y est admis, ou même une famille nouvelle, quand l'une des anciennes venant à s'éteindre, il faut compléter le nombre rituel. Si la religion n'intervient pas, les distinctions s'effacent, et l'on arrive peu à peu jusqu'à une complète égalité.

Les tribus territoriales correspondent, au contraire, à la division du pays en districts et en bourgades, de sorte que quiconque possède dans cette circonscription, au moment de l'institution, se trouve membre de la tribu à laquelle ses descendants continuent d'appartenir, quand même ils auraient perdu ou échangé leurs propriétés.

Si un peuple ainsi constitué se transporte dans un autre pays, il conserve la forme primitive; mais il admet dans son sein les étrangers qui lui prêtent secours, ou les peuples qu'il a vaincus, et les répartit dans les différentes tribus, selon des convenances diverses, sans qu'aucun lien de sang ou de patrie existe entre les membres d'une même tribu. Ces étrangers, ces vaincus forment la *plèbe*.

De cette manière, les tribus restent composées de diverses *gentes*, dont chaque famille est présidée par un père, un *pater*, sans qu'aucun lien de parenté ou de dérivation soit nécessaire, non-seulement entre elles, mais même dans une *gens* prise en son entier, pas plus qu'il n'y en a chez nous, entre personnes portant le même nom de famille. Aussi, dans la même *gens*, les uns sont-ils *patriciens* (membres de la famille du *pater*) et les autres *gentiles* (par la suite *plébéiens*). Un culte commun les unit. Ils héritent les uns des autres, en l'absence de dispositions testamentaires, et donnent leur nom à leurs affranchis,

qui demeurent alors leurs *clients*, c'est-à-dire dépendants du *patron*.

§ 3. *Des auspices, des augures et des aruspices.*

Connaître la volonté des dieux, telle était la première occupation des anciens peuples. C'est ce qu'on appelait à Rome *prendre les auspices.*

Il y avait deux manières principales de les prendre. La première se tirait du *vol*, du *chant* et du *manger* des oiseaux. Le vol du corbeau à droite et celui de la corneille à gauche étaient de bon augure (Cic., *de Divin.*, lib. I, 12). Il en était ainsi d'un chant clair et net : *Ante consulem hæc dicentem, corvum* VOX CLARA *occinuit :* QUO LÆTUS AUGURIO *consul*, etc. (Tit. Liv., X, c. 40). Pour ce qui regarde le manger des poulets sacrés, le *pullarius*, officier chargé de les nourrir, les faisait sortir de leur cage et leur jetait de la nourriture. S'ils la saisissaient avidement, et qu'ils en laissassent tomber par terre, l'augure était favorable et se nommait *tripudium solistimum* (à solo stare). Au contraire, s'ils refusaient de manger, l'augure était funeste (1).

La seconde manière de prendre les auspices consistait dans de certaines observations qu'on faisait en regardant le ciel. L'augure désignait dans l'air, avec le *lituus* (bâton augural recourbé par le bout comme une crosse), un certain espace appelé *templum* (d'où *contemplari*), pour observer ce qui s'y passerait. C'est ainsi que Romulus reconnut que Jupiter approuvait son élection à la royauté, par la vue d'un éclair qui, sorti du côté gauche, se dirigea vers la droite (Denys d'Halic., liv. II). Mais ces prétendus présages, favorables en certaines occasions, devenaient sinistres par rapport aux comices. Quand on voyait des éclairs ou qu'on entendait le tonnerre, on ne pouvait pas tenir les assemblées du peuple par centuries : *Jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas* (Cic., *de Div.*, lib. II, 43).

(1) Voy. plus loin, l'histoire d'Appius Claudius Pulcher, dans la Ire guerre punique.

Ces deux manières de consulter la volonté des dieux s'appelaient *auspicium*, à cause de l'aspect des oiseaux (ab avium aspectu), ou *augurium*, à cause de leur chant (ab avium garritu).

On consultait encore la volonté des dieux par l'inspection des entrailles des victimes. Les ministres destinés à cette fonction se nommaient *aruspices* ou *haruspices* (ara, inspicere).

Outre plusieurs autres observations qu'ils faisaient sur la victime, leur principale étude était d'en examiner les entrailles, comme le cœur, la rate, le poumon et surtout le foie, dont ils tiraient diverses espèces de présages. Les aruspices étaient moins considérés que les augures, que l'on choisissait parmi les premières personnes de l'État.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire des rois de Rome depuis Romulus jusqu'à Tarquin l'Ancien, ou dynastie latino-troyenne, 753-614 av. J.-C.

ROIS : *Romulus*, 753-715;— *Numa-Pompilius*, 714-671;— *Tullus Hostilius*, 671-629; *Ancus Martius*, 629-614.

§ 1er. *Règne de Romulus* (753-715).

I. ORGANISATION DE L'ÉTAT.

Pouvoirs de Romulus. — ROMULUS, après avoir fondé Rome, se fit reconnaître comme *rex*, c'est-à-dire chef ou roi, par son État naissant : ce titre l'investissait d'un triple pouvoir, comme souverain pontife, comme magistrat suprême et comme généralissime. Douze licteurs, qui le précédaient avec leurs faisceaux armés de haches, annonçaient en lui l'exécuteur des lois.

Division du peuple et du territoire. — Romulus divisa d'abord ses 3,300 sujets primitifs en trois *tribus*, et chacune des tribus en dix *curies* de 110 hommes, division qui correspondit à un partage analogue du territoire. Trente portions égales furent assignées aux trente curies, dont chaque membre eut le même lot, sauf les *patres*, pourvus de lots plus forts; deux autres portions furent consacrées, la première aux besoins du culte, et la seconde à ceux de l'État. Cette dernière formait le domaine royal.

Augures, prêtres et cérémonies. — Romulus institua trois augures, soixante et un prêtres pour le culte général, et des cérémonies spéciales pour la gens, pour la curie, pour la tribu : le *pater,* le *curio*, le *tribunus* étaient alors pontifes.

Le curion était nommé par sa curie; mais tous les curions particuliers étaient subordonnés au *grand-curion* (curio maximus), élu par toutes les curies assemblées dans les comices, qu'on nommait *comitia curiata.* Le *grand-pontife* (pontifex maximus), élu dans les comices par tribus, avait l'intendance universelle de toutes les cérémonies, tant publiques que particulières.

Le populus, les patricii, les gentiles et le sénat. — On attribue à Romulus: 1° la division de la nation dite *populus* en 100 *gentes*, chacune composée de plusieurs familles et chacune présidée par un *pater;* 2° la distinction de chaque *gens* en *patricii* (membres de la famille du *pater*) et en simples *gentiles*; 3° la création d'un *sénat*, formé de cent patres, choisis, le premier par Romulus, sous le nom de *præfectus urbis* (préfet ou gouverneur de la ville), les neuf suivants par les trois tribus, et les quatre-vingt-dix autres par les trente curies. Cette compagnie, qui devint si célèbre par son courage, sa prudence et ses lumières, fut appelée *sénat*, du mot *senex*, vieillard, et les membres *sénateurs* ou *pères* (patres) (1).

(1) Les sénateurs créés par Romulus s'appelèrent *Patres majorum gentium;* les autres, de création postérieure, *Patres minorum gentium.* Après l'expulsion des rois, Brutus, pour remplacer les 164 sénateurs que

Organisation militaire. — Sous le rapport militaire, Romulus avait divisé ses trois mille trois cents sujets en cinq *cohortes* de trois *manipules* à deux *centuries*, chacune de cent hommes, plus trois cents *célères* ou cavaliers, répartis en trente *turmes* ou escadrons de dix hommes. Ces trois cents célères, choisis par les trente curies dans les plus illustres familles, devinrent la garde personnelle de Romulus.

Comparaison des patriciens et des plébéiens. — Les *patricii* formèrent l'ordre de la noblesse héréditaire, et les *gentiles* celui du peuple, sous le nom de *plébéiens* (de *plebs*, plèbe).

Aux patriciens seuls furent accordés l'honneur du sacerdoce, le soin des sacrifices, des augures et de toutes les choses sacrées, le droit de rendre la justice, l'exercice de toutes les charges tant civiles que militaires, le jugement irrévocable de tout ce que le roi renverrait a leur tribunal. Les plébéiens partagèrent avec eux la puissance législative, le droit de suffrage pour l'élection du monarque, des pontifes et des magistrats, la décision de la guerre et de la paix; mais les curies ne votaient que l'une après l'autre, et les résolutions de la majorité n'avaient point de force qu'elles n'eussent été confirmées par le sénat.

Patronage et clientèle. — Pour prévenir les divisions des deux ordres, Romulus établit entre eux, sous le nom de *patronage* et de *clientèle*, des rapports nécessaires de bienveillance, un échange de services réciproques. Chaque plébéien eut le droit de choisir parmi les patriciens un *patron* dont il devenait le *client*. Les clients s'engageaient, entre autres choses, à fournir les dots des filles de leur patron lorsque les pères n'étaient pas en état eux-mêmes de les pourvoir; à les racheter eux et leurs enfants, s'il arrivait qu'ils fussent pris par les ennemis; à payer les dépenses des procès qu'ils auraient perdus, ou les amendes pécuniaires auxquelles ils auraient été condamnés; à contribuer à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire dans les

Tarquin le Superbe avait fait périr ou qu'il avait négligé de remplacer, en nomma quelques-uns de nouveaux, qui furent joints avec les autres, et inscrits (*conscripti*) sur les mêmes registres. De là la dénomination de *Pères Conscrits*, qui devint insensiblement commune à tous les sénateurs.

charges et dans les emplois auxquels ils seraient élevés, en cas qu'ils n'eussent pas assez de bien pour y subvenir. Les clients portaient tant de respect à leurs patrons qu'ils se rendaient à leur porte dès le matin pour les saluer à leur lever. Lorsque ceux-ci sortaient, ils les accompagnaient par honneur, et leur formaient un cortége partout où ils allaient. Si les clients mouraient sans avoir fait leur testament, leurs patrons étaient leurs légitimes héritiers. Les femmes des clients faisaient leur principale occupation de filer la laine des robes de leurs patrons : *Nec laconicas mihi trahunt honestæ purpuras clientæ* (Hor.). En revanche, les patrons devaient aider leurs clients de leurs conseils et de leur appui, les secourir dans leurs malheurs ou leurs besoins, servir de pères à leurs enfants, surtout après la mort du père. Souvent, du temps de la République, le patron invitait les clients à souper les jours de cérémonie : dans la suite cet usage devint presque journalier ; mais bientôt les progrès du luxe firent repousser les clients de la table des patrons, et au lieu de repas on leur donna, du moins aux plus pauvres, une certaine portion de mets à emporter dans un panier ou une corbeille nommée *sportula*. Cette distribution ayant aussi ses inconvénients, on y substitua, du temps de Néron, une gratification de cent *quadrantes* (1) par tête, nommée aussi *sportula*. Quelquefois des hommes et des femmes d'un rang distingué daignaient accepter cette gratification.

Le droit de *clientèle* était héréditaire, et les liens qu'il établissait étaient si sacrés, que les clients étaient préférés aux hôtes et aux parents même. Lorsque la république romaine fut devenue plus puissante, les Romains n'eurent pas seulement des clients à Rome, ils s'en firent dans les villes d'Italie et même dans les provinces étrangères. Tous les peuples conquis se mirent sous la protection des illustres familles romaines : c'était ordinairement sous celle de leur vainqueur. Il était défendu aux clients et aux patrons de s'accuser ou de témoigner l'un contre l'autre.

Puissance paternelle. — La vie domestique était l'image et le modèle de la vie publique; de là, l'étendue et la durée de la *puissance paternelle*. Romulus avait senti que l'ordre en temps de paix, et les succès en temps de guerre, tiennent à l'habitude d'une prompte obéissance. Chez les peuples barbares, la puissance paternelle ne se prolongeait pas au delà de l'enfance; chez les Grecs, elle cessait au moment où le fils se faisait recevoir dans une tribu, ou quand il se mariait, et elle se bornait à l'exhérédation; mais, à Rome, le père avait le droit de vie et

(1) Le *quadrans* ou *teruncius* (3 onces 1/3 de l'as) valait 1 centime 1/4; cent quadrantes valaient donc 1 f. 25 c.

de mort sur son fils, quelque âge qu'il eût et de quelque dignité qu'il eût été revêtu. L'époque où cette loi fut donnée lui sert peut-être d'excuse ; les mœurs en mitigèrent l'exécution.

Mariage et puissance du mari. — Le mariage était indissoluble. Les époux vivaient en communauté de biens et de sacrifices: double disposition qui plaçait l'union conjugale sous l'autorité des lois divines et des lois humaines; mais le mari avait sur la femme une puissance sans bornes. A la mort du mari, la femme héritait d'une portion d'enfant ; elle héritait du tout, quand il n'y avait ni enfant ni testament; car la loi voulait qu'elle s'occupât de la prospérité commune autant que le mari, et qu'elle y eût le même intérêt.

Commerce, métiers et arts, agriculture et guerre. — A Rome, comme chez les Grecs, le commerce, les métiers et les arts lucratifs furent abandonnés aux esclaves et aux étrangers : on craignait que les citoyens ne s'amollissent par une vie sédentaire, ou qu'ils vécussent dans un état de dépendance peu convenable à un homme libre. Aussi n'honorait-on que l'agriculture et la guerre.

Caractère du culte des Romains. — La gravité majestueuse du culte répondit à ces sévères institutions : Romulus emprunta certaines coutumes à la religion grecque; mais il en bannit tout ce que la fable avait introduit en Grèce d'injurieux à la divinité ; et ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est qu'il ordonna par une loi qu'on ne ferait aucune entreprise, aucune élection, sans avoir auparavant consulté les dieux.

Premières fêtes des Latins. — Les premières fêtes des Latins étaient celles d'un peuple pasteur; la plupart des solennités eurent ensuite quelque rapport avec l'agriculture. Les prêtres fixèrent le temps des semailles, de la moisson, de la vendange et des autres travaux champêtres. Chaque canton eut sa fête relative à sa position et à son genre de culture. Tous les ans, les chefs du canton donnaient des éloges à l'agriculteur le plus laborieux et le plus intelligent, en même temps qu'ils signalaient le

moins industrieux et le moins appliqué. Les sacrifices étaient simples, mais offerts par des mains pures. A l'époque de certaines fêtes, les familles se réunissaient pour arranger à l'amiable leurs différends. Sur le mont Palatin était une chapelle consacrée à la déesse réconciliatrice des époux. La fête d'Anna Perenna se célébrait joyeusement en plein air ou sous des tentes sur les bords fleuris du Tibre. La musique, en réveillant les sentiments d'humanité et de bienveillance, adoucissait l'humeur farouche de ces sauvages ; la religion servait d'appui à la constitution, améliorait les mœurs et donnait aux mourants l'espérance de l'immortalité (1).

II. GUERRES DE ROMULUS.

Enlèvement des Sabines. — Par ces sages règlements, la puissance de Rome croissait chaque jour. On venait en foule y jouir du droit de cité, dont les villes voisines étaient plus avares; mais la plupart des habitants, tant anciens que nouveaux, manquaient de femmes. Romulus, d'après l'avis du sénat, envoya des députés aux Sabins, pour leur proposer des alliances réciproques. Cette proposition fut accueillie dédaigneusement. On ajouta même l'insulte au refus, en demandant *pourquoi le roi de Rome n'avait pas également ouvert un asile aux femmes; que c'était là le moyen de faire des mariages assortis, où, de part et d'autre, on n'aurait rien à se reprocher.* Cet outrage piqua Romulus; mais il dissimula son ressentiment, et cacha la vengeance sous les préparatifs d'une fête, à laquelle il convia toutes les nations voisines (749). Cette fête devait être précédée par des sacrifices, et terminée par un spectacle de diverses luttes et de courses de chars, en l'honneur de *Consus.* Les Céniniens, les Crustumériens et les Antemnates s'y rendirent les premiers. Les Sabins de Cures y vinrent en foule avec leurs femmes et leurs enfants. Romulus, pour éloigner tout soupçon, les reçut avec les témoignages de l'amitié la plus sincère.

(1) Erat insitum priscis illis, esse in morte sensum. *Cic. Tuscul.* I.

Mais, au moment où les jeux commençaient à fixer les regards de la multitude, il fit donner le signal : à l'instant, les jeunes Romains se répandirent de tous côtés et ravirent, au nombre de sept cents, toutes les filles des étrangers, pour en faire leurs épouses (1). Pour éloigner toute image de rapt, Romulus voulut que les mariages se fissent par la société du *feu* et de l'*eau*, conformément aux coutumes des Sabins.

Guerre des Céniniens, des Crustuminiens et des Antemnates. — Les Sabins de Céninium s'armèrent les premiers pour tirer vengeance de cet affront. Romulus les défit, tua leur roi *Acron*, et en consacra l'armure à Jupiter Férétrien, sous le nom de *dépouilles opimes* (2). Les Crustumériens ou Crustuminiens et les Antemnates ne furent pas plus heureux (748); mais, au lieu de détruire leurs villes, l'habile vainqueur se contenta d'y placer des colonies romaines.

Guerre des Sabins de Cures. — Les Sabins de Cures ou Quirium (sur le Quirinal), après trois ans de préparatifs, s'ébranlèrent à leur tour sous la conduite de *Tatius* (745). *Tarpéia,* fille du commandant de la citadelle (3), livra cette forteresse. Romulus, malgré cette trahison, marcha néanmoins contre eux; mais la fortune ne répondit pas d'abord à son attente, et déjà les Sabins s'écriaient : *Les voilà donc vaincus, ces perfides ennemis! Ils sentent maintenant quelle différence il y a entre enlever des filles timides et combattre des hom-*

(1) Une d'entre elles qui était d'une rare beauté, ayant attiré sur elle tous les regards, on cria qu'elle était destinée à *Talassius*, jeune Romain illustre, et son nom, répété alors plusieurs fois, donna lieu à la coutume de le répéter aussi plusieurs fois dans toutes les noces.

(2) *Opimes* vient de la même racine qu'*opulent; Férétrien* vient du verbe *ferre*, porter, *feretrum*, lit de transport, parce que Romulus porta son trophée sur la colline du Capitole. Ce fut dès lors une récompense triomphale décernée au *général en chef*, qui tuait de sa main le général en chef des ennemis. Elle ne fut méritée que trois fois jusqu'à l'Empire : *Romulus* sur *Acron*, *Corn. Cossus* sur *Tolumnius* (437 av. J.-C.), et *Marcellus* sur *Virdomar,* roi des Gésates (224 av. J.-C.)

(3) La colline du Capitole s'appela d'abord *Tarpéienne*, de Tarpéia, qui y fut enterrée, dit-on, toute vive. Après la construction du Capitole, un morceau de rocher conserva le nom odieux de *roc tarpéien ;* c'est de là que depuis on précipita les criminels d'État.

mes de cœur ! Ces reproches sanglants changent le courage des Romains en fureur ; ils se rallient, fondent sur les Sabins et les font plier à leur tour. Alors *Hersilie*, l'épouse de Romulus, et les autres femmes sabines, dont l'enlèvement avait causé cette guerre, les cheveux épars, les vêtements déchirés, se jettent, avec des cris lamentables, au milieu des deux armées acharnées l'une contre l'autre, et supplient, d'un côté leurs pères, de l'autre leurs maris, de cesser un combat dont l'issue, quelle qu'elle soit, doit être si funeste pour elles. Un si touchant spectacle désarma les cœurs les plus furieux, et bientôt se conclut un traité de paix qui déclara Romulus et Tatius rois de Rome, à titre égal, ajouta au sénat cent membres tirés des Sabins, laissa à la ville le nom de son fondateur, mais imposa aux habitants celui de *Quirites* (1). Aux deux collines habitées par les Romains, le mont *Palatin* et le *Cœlius*, s'ajoutèrent dans l'enceinte de Rome le mont *Tarpéien* et le *Quirinal*, où Tatius s'établit avec ses sujets (744). Dans la division de tout le peuple en trois tribus, les compagnons de Romulus formèrent la tribu des *Ramnenses*, et ceux de Tatius la tribu des *Tatienses;* la troisième tribu, celle des *Luceres*, classe un peu inférieure, fut sans doute composée par l'adjonction des peuplades déjà soumises ; tel fut le sort des habitants de Camérie, vaincus par les deux rois et transplantés à Rome.

Privilèges accordés aux femmes. — C'est, dit Plutarque, en mémoire de l'enlèvement des Sabines, qu'est restée la coutume de porter la nouvelle mariée, lorsqu'elle passe le seuil de la maison de son époux, et de lui séparer les cheveux avec la pointe d'un javelot. Pour oublier leur violence, les Romains assurèrent des privilèges à leurs femmes. Il fut réglé qu'on n'exigerait d'elles d'autre travail que celui de filer la laine, qu'on leur céderait le haut du pavé, qu'on ne ferait, qu'on ne dirait, en

(1) Ce nom vient de *Quirium* ou *Queir, Curis*, mot sabin qui signifie *pique*, *lance*.

leur présence, rien de déshonnête ; que les juges des crimes capitaux ne pourraient les citer à leur tribunal, etc.

Mort de Tatius. — Les deux monarques régnèrent dans la plus grande concorde ; mais, six ans après (738), Tatius périt à Lavinium, immolé par des Laviniens auxquels il avait refusé de rendre justice.

Nouvelles conquêtes de Romulus. — Romulus, resté seul maître de l'État, l'agrandit par de nouvelles acquisitions. Les Fidénates, peuple sabin, les Véiens, peuple étrusque, sentirent tour à tour la force de ses armes (738-736). Véies fut forcée de lui céder le canton des *Septem pagi* avec les salines qu'elle possédait sur le bord de la mer. Une partie des vaincus, remplacée par des colonies romaines, vint à Rome augmenter le nombre des citoyens, double disposition que suivirent toujours les Romains, et dans laquelle ils trouvèrent, avec un gage de durée pour leurs conquêtes, le moyen d'en multiplier le nombre de proche en proche.

Mort de Romulus (715). — Mais l'œuvre principale de Romulus, ce fut de transformer sa horde de brigands en société : il y réussit par des lois de fer, comme il les fallait pour discipliner des hommes de fer. Cette autorité despotique déplut au sénat, qui le trouva trop puissant pour un homme : ils l'assassinèrent, et en firent un dieu sous le nom de *Quirinus*, en disant au peuple qu'un certain *Julius Proculus* l'avait vu transporter au ciel pendant un orage (715).

Romulus avait régné trente-sept ans; c'était aussi l'âge de Rome. A son avénement, elle comptait à peine quelques milliers d'habitants : à sa mort, elle pouvait trouver dans son sein quarante-six mille défenseurs.

§ 2. *Interrègne* (715-4). — *Règne de Numa Pompilius* (714-671).

Interrègne et élection de Numa Pompilius. — Rome paraissait divisée sur le choix d'un monarque. Les Sabins n'étaient pas sans quelques droits à cet honneur ; mais les

Romains ne pouvaient supporter l'idée d'appeler un étranger sur le trône. Dans cette indécision, le sénat remplaça le roi par une délégation successive du pouvoir royal à chacun de ses membres, de cinq jours en cinq jours. Au bout d'un an, le peuple, lassé d'une forme de gouvernement qui lui donnait une multitude de maîtres au lieu d'un, redemanda avec instance la royauté. Le sénat, forcé d'obéir aux vœux du peuple, fit, dans la personne de *Numa Pompilius*, gendre de Tatius, un choix glorieux, mais surtout utile à la patrie (714).

Numa Pompilius parfaitement approprié aux circonstances. — NUMA POMPILIUS était depuis longtemps célèbre par sa justice, sa modération et sa vie tout exemplaire. Instruit dans les sciences et dans la philosophie des Sabins, il vivait à Cures, caché dans une profonde retraite, et content d'une modique fortune; aussi ne fut-ce pas sans répugnance qu'il accepta la couronne dont il était d'ailleurs si digne. Aucun monarque, en effet, ne convenait mieux que Numa dans un moment où le royaume était composé de divers petits États nouvellement conquis, entre lesquels il ne régnait aucune union. Ils avaient besoin d'un maître qui pût adoucir leur férocité native, en leur inspirant l'amour de la religion, le goût de la paix et le respect des lois, l'humanité, la clémence, en un mot, les vertus sociales.

Politique et piété de Numa. — Autant le règne de Romulus avait été guerrier, autant Numa voulut rendre le sien pacifique. Deux qualités qu'on voit rarement réunies, la politique et la piété, lui servirent de règle. Il profita de l'opinion qui s'était répandue de ses entretiens mystérieux avec la nymphe *Égérie*, pour se donner comme réellement inspiré par cette déesse, artifice au moyen duquel il propagea les sentiments religieux dont il était pénétré lui-même. Il grava profondément dans l'âme des Romains la crainte de l'Être infini qui voit et punit le crime.

La Bonne Foi, le dieu Terme et Janus. — Tout, dans les institutions de Numa, se rapporte à cette idée

fondamentale. Ainsi, pour rendre les promesses sacrées, il érige un autel à la *Bonne Foi;* pour rendre les limites des terres inviolables, il établit les fêtes *Terminales* en l'honneur du dieu *Terme*, qui présidait aux bornes des possessions champêtres (p. 7); enfin, pour marquer avec quelle circonspection on doit entreprendre la guerre, source ordinaire d'injustices, il consacra un temple à *Janus*, dieu qui, par son double visage, est un symbole énergique de la prudence. Ce temple devait être ouvert pendant la guerre, et fermé pendant la paix; il le fut durant tout le règne de Numa (1).

Les Féciaux. — C'est dans le même but que ce prince institua les *Féciaux*, prêtres dont la fonction consistait à déclarer solennellement la guerre, et qui, par les devoirs de leur charge, n'en venaient à cette extrémité qu'après avoir épuisé tous les moyens imaginables de conciliation. Cette déclaration se faisait en appelant la colère céleste contre les ennemis, si la guerre était juste; contre Rome elle-même, si la guerre était injuste (2).

Les Pontifes. — Parmi les autres institutions religieuses établies ou réformées par Pompilius, il faut citer en première ligne le *collége des Pontifes*, dont le chef, sous le nom de *souverain pontife*, présidait à toutes les classes du sacerdoce, charge importante, que le législateur réserva pour les rois. Suivant quelques auteurs, leur institution, antérieure à la civilisation du Latium, remonte au temps où chaque année l'on précipitait, du haut du *pont* Sublicius (de là *pontife*), dans le Tibre, vingt-quatre ou trente victimes humaines. On conserva longtemps le

(1) Jusqu'à l'Empire, il ne le fut que deux fois : la première, après la première guerre punique, l'an 241 av. J.-C.; la seconde, après la bataille d'Actium (30 avant J.-C.)

(2) Le chef du collége des Féciaux, qui étaient au nombre de vingt, s'appelait *Pater patratus*, ou *sénateur accompli*, parce qu'on choisissait ordinairement le plus sage d'entre eux pour les présider. Le fécial, quand la guerre était résolue, jetait, sur les confins des ennemis, une javeline teinte de sang : *Moi et le peuple romain*, s'écriait-il, *nous déclarons la guerre à cette nation et aux hommes de cette nation*. Les Féciaux annonçaient aussi les trêves et la paix. Quand celle-ci n'avait point été faite selon les lois, ils la déclaraient nulle.

simulacre de cette cérémonie, en jetant dans le fleuve des mannequins d'osier. Le collége des Pontifes était plus considéré que tous les autres; il se renouvelait lui-même, et n'avait à rendre compte de son administration ni au sénat, ni au peuple.

Les Flamines, les Saliens et les boucliers anciles. — Le *collége des Flamines* se composait des prêtres destinés au culte particulier de certains dieux, tels que *Jupiter, Mars* et *Quirinus* ou Romulus (1). Le *collége des Saliens*, au nombre de douze, était préposé à la garde des boucliers d'airain nommés *anciles*, tous semblables par leur forme échancrée, mais dont l'un, tombé du ciel, devait être la sauvegarde des Romains, tant qu'ils conserveraient ce précieux dépôt (2).

Les Augures et les Aruspices.—Le *collége des Augures* et le *collége des Aruspices* furent créés ou augmentés par Numa. Depuis ce prince, Rome entretint toujours chez les Étrusques six jeunes patriciens destinés à apprendre l'art augural; cet art était réduit à un petit nombre de règles, avec une multitude d'exceptions, utiles aux vues des magistrats. Les augures pouvaient dissoudre les comices, annuler les décrets et les lois, accorder ou refuser le droit de parler en public, et forcer les magistrats à se démettre de leur charge; ils se faisaient encore obéir à Rome, quand déjà Rome commandait à l'univers (3).

Les Vestales. — Enfin venait le *collége des Vestales*, prêtresses chargées d'entretenir sur l'autel de *Vesta* le feu sacré, d'où la superstition romaine faisait dépendre la sûreté de l'empire. Elles sacrifiaient, dans la maison

(1) C'étaient le *flamen Dialis*, le *flamen Martialis* et le *flamen Quirinalis*. On croit que ces prêtres étaient nommés *flamines* du *flammeum*, voile de pourpre qu'ils portaient.

(2) Pour empêcher qu'il ne fût reconnu, Numa en fit faire onze autres parfaitement semblables: on les suspendit dans le temple de Mars; mais dans la procession annuelle qui se faisait au mois de mars, les Saliens les portaient au bras gauche, et, frappant dessus avec une épée, ils dansaient et chantaient des vers composés pour cette fête. C'est de ces danses ou *sauts* que leur vint le nom de *Saliens* (*salire*, sauter).

(3) Caton disait, en parlant de ces prêtres, qu'il ne comprenait pas *comment un aruspice pouvait en regarder un autre sans rire*. C'est dire assez ce que valait leur science.

d'un des chefs de l'État, à la Bonne Déesse, que nul homme ne voyait, et dont le nom était un mystère. Leur temple était le symbole de la terre; Vesta, celui de la chaleur, qui vivifie tout (1).

Réforme du calendrier, jours fastes et néfastes, corporations d'ouvriers. — Il était nécessaire, pour régler l'ordre des sacrifices, de régler celui des jours et des mois. Numa rectifia le calendrier incertain de Romulus (2) d'après le cours de la lune. C'est aussi lui qui distingua les jours *fastes*, où les juges pouvaient tenir audience, et le peuple, assemblée, des jours *néfastes*, où devait cesser toute affaire, soit privée, soit publique. Mais le plus beau trait de sa politique, c'est la distribution qu'il fit des citoyens par arts et par métiers. Jusqu'alors, Rome avait été comme partagée en factions, à cause de la distinction toujours subsistante entre les anciens sujets de Romulus et ceux de Tatius. Par la nouvelle répartition, chacun oublia la diversité de son origine, pour ne plus songer qu'aux intérêts du corps dont il faisait partie.

L'agriculture. — Numa Pompilius ouvrit à ses sujets, dans l'agriculture, une nouvelle source de bonheur et de vertus. Il distribua les terres conquises sous le dernier règne; il forma autour de Rome des bourgades, où les cultivateurs s'attachaient à d'utiles occupations; il nomma

(1) Le culte de Vesta, déesse tout asiatique, fut apporté par Énée en Italie. Numa créa quatre vestales; le nombre en fut porté à six par Tarquin l'Ancien. Laissaient-elles éteindre le feu, elles étaient punies du fouet, supplice des esclaves; manquaient-elles au vœu qu'elles faisaient de rester vierges, elles étaient enterrées toutes vives. Leur sacerdoce, qui durait trente ans, en comprenait dix de noviciat, dix d'exercice et dix de maîtrise.

(2) L'année de Romulus était de dix mois, ainsi nommés. *Martius* (Mars), *Aprilis* (Avril), *Maius* (Mai), *Junius* (Juin), *Quintilis* (5e), *Sextilis* (6e), *September* (7e), *October* (8e), *November* (9e), *December* (10e); les uns avaient 35 jours, les autres 20. Numa divisa l'année en douze mois lunaires, et ajouta *Januarius* (Janvier), *Februarius* (Février), après *December*, ce qui faisait 355 jours. L'année solaire étant de 365 jours, Numa fit intercaler tous les deux ans un mois extraordinaire entre le 23 et le 25 février, qui était alors le dernier mois de l'année.

Jules César régla l'année d'après le cours du soleil: il appela le mois *Quintilis* de son nom *Julius* (Juillet); Auguste donna le sien, *Augustus* (Août), au *Sextilis*. Il restait encore une erreur de onze minutes, que le pape Grégoire XIII réforma, l'an 1582 de notre ère.

des surveillants, chargés de récompenser l'industrie comme de châtier la paresse. C'est ainsi que les travaux champêtres devinrent chers aux Romains. Les premiers hommes de l'État y trouvèrent leur plaisir, et Rome ne fut jamais plus glorieuse que lorsque, après un triomphe, le citoyen vainqueur retournait à la charrue.

Mort de Numa. — La douce influence de ces réformes s'étendant à toutes les peuplades voisines, la paix extérieure de Rome ne fut pas plus troublée que son repos intérieur, pendant les quarante-trois années du règne de Numa. Ce prince excellent mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, laissant un petit-fils en bas âge, *Ancus Martius,* qui régna sur les Romains après Tullus Hostilius.

Livres de Numa. — La législation de Numa, sinon écrite, du moins rhythmique (en grec *nomos*, en latin *carmen*), a fait croire que Numa avait été le disciple de Pythagore; mais il est au moins de 150 ans antérieur à ce philosophe. Il avait, dit-on, laissé sept livres en latin sur le droit pontifical, et sept en grec sur la philosophie. Ces livres furent enfermés, après sa mort, dans un cercueil de pierre, retrouvés l'an 180 avant J.-C., et si l'on en croit Tite-Live, brûlés sur la place publique par l'ordre du Sénat.

Organisation politique. — A la mort de Numa, nulle modification essentielle ne se montre dans l'organisation politique. On y voit subsister la royauté élective limitée: chef militaire, grand-juge et pontife, le roi est absolu dans sa première fonction; mais le *populus* et les prêtres peuvent casser ses sentences, et, dans les affaires importantes, il ne peut impunément agir sans consulter les *patres,* comme le prouve la mort de Romulus.

§ 3. *Règne de Tullus Hostilius* (671-639).

Élection de Tullus Hostilius. — Après un court interrègne, le peuple et le sénat portèrent au trône Tullus Hostilius, allié de Romulus par sa femme, ou de Numa par sa fille. Ce prince débuta par une action qui lui gagna

le cœur des artisans et des pauvres : ce fut de leur distribuer le domaine royal, pour les rendre favorables à ses desseins guerriers. Plus martial en effet que n'avait été Romulus lui-même, toute sa vie ne fut en quelque sorte qu'une guerre continuelle, et c'est avec lui que Rome apprit les éléments de cette belle discipline qui la rendit dans la suite la maîtresse de l'univers.

Combat des trois Horaces et des trois Curiaces. — Attentif à toutes les occasions de combat, il profita de quelques hostilités secrètes, dirigées par *Cluilius*, dictateur des Albains, pour secouer le joug d'une ville qui était en quelque sorte la métropole de Rome (667). Après des ambassades respectives, on se déclara la guerre, et *Métius Suffétius,* successeur de Cluilius, vint camper à cinq milles de Rome. Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence pour décider, dans une bataille, du sort des deux États. Sur la demande de Métius Suffétius, on convint de remettre la décision de la querelle entre les mains de trois combattants de chaque nation, avec cette clause, que celui des deux peuples dont les champions seraient victorieux commanderait à l'autre.

Il y avait alors, de part et d'autre, trois frères jumeaux, les *Horaces* dans l'armée de Rome, et les *Curiaces* dans celle d'Albe. Tous les six étaient également remarquables par leur courage, leur force, leur activité. Ils s'avancèrent entre les deux camps, au milieu du plus profond silence. Bientôt le signal se donne et le combat s'engage. Du premier choc, deux des Horaces tombent morts; les trois Curiaces sont blessés, mais ils environnent le dernier des Horaces. A cette vue, les Albains jettent un cri de joie; une morne stupeur règne parmi les Romains. Horace, trop faible contre les trois, mais plus fort que chacun d'eux, parce qu'il était sans blessure, use de stratagème pour diviser ses ennemis, et feint de prendre la fuite, persuadé qu'ils le suivront plus ou moins vite, selon qu'il leur restera plus ou moins de force. L'événement justifie sa prévision. A peine a-t-il couru quelques instants, qu'il voit les trois Curiaces éloignés les uns des autres à des

distances qui ne leur permettront pas de se prêter secours. Il revient de toute sa force sur celui qui l'a suivi de plus près, et l'étend à ses pieds. Le second, arrivé trop tard pour soutenir son frère, éprouve le même sort. Il ne restait plus de chaque côté qu'un seul combattant; mais si le nombre était égal, les forces et l'espérance ne l'étaient pas. Le Romain était encore sans blessure, et une double victoire, gage de la troisième, ajoutait à son courage naturel; l'Albain, au contraire, affaibli par la perte de son sang, épuisé par les efforts de la course, se traînait à peine. Aussi ne fut-ce point un combat. Horace immola son faible adversaire, et le cri du vainqueur, qui montra sa dernière victime, annonça aux Romains leur supériorité. L'armée d'Albe se soumit aussitôt.

Fratricide d'Horace. — Mais les vertus romaines n'étaient pas sans mélange, ou plutôt c'étaient des vertus contre nature. La même main qui venait de sauver la patrie, se souilla d'un fratricide. Horace revenait à Rome chargé de dépouilles; *Camille*, sa sœur, fiancée à l'un des Curiaces, aperçoit sur les épaules de son frère une cotte d'armes qu'elle avait travaillée de ses propres mains pour son futur époux; elle déchire ses vêtements, s'arrache les cheveux, et charge d'imprécations le meurtrier des Albains. Furieux de ces reproches, que son patriotisme interprète faussement, Horace se retourne et perce de son épée l'imprudente Camille, en s'écriant: *Ainsi périsse toute Romaine qui pleurera un ennemi de Rome!* Traduit au tribunal des *duumvirs* (1), que Tullus Hostilius avait nommés pour le jugement de cette cause, le fratricide fut condamné à mort; mais il en appela au peuple, d'après le conseil du roi lui-même, et il ne fut condamné qu'à passer sous le *joug de la sœur* (2).

Trahison de Métius Suffétius et destruction d'Albe.—

(1) C'étaient deux magistrats appelés *duumviri perduellionis sive capitales*. Dans la suite, ils prononcèrent sur les crimes de trahison.

(2) *Sororium tigillum.* Le joug était une porte composée de deux fourches ou poteaux, qui en supportaient une troisième. On y faisait passer tête nue, par ignominie, les prisonniers de guerre qui avaient rendu les armes de leur gré.

Métius Suffétius, jaloux de la prépondérance romaine, médita de s'y soustraire par une trahison. Il poussa à la guerre les Fidénates et les Véiens, avec la promesse secrète de passer dans leurs rangs au milieu de la bataille. Sur cette assurance, les deux peuples ligués s'avancèrent contre Rome : le combat s'engagea; mais aussi traître envers ses maîtres qu'envers ses alliés, Suffétius demeura tranquille spectateur de la lutte. Les Romains vainquirent sur tous les points; alors Métius, pour couvrir sa trahison, se jeta sur quelques restes des ennemis débandés. Tullus, quoique instruit de tout par les prisonniers, feignit de prendre le change; mais le lendemain, pendant la revue des troupes, il fit arrêter Suffétius, le condamna à être écartelé, détruisit Albe de fond en comble, à l'exception des temples, en transporta tous les habitants à Rome, et les établit sur le mont Cœlius (665).

Mort de Tullus. — Rome voulut dès lors hériter de la domination d'Albe sur les *trente villes latines*; mais l'entreprise était encore trop forte et elle échoua. Toutefois Tullus prit et colonisa *Fidènes*, toujours rebelle depuis Romulus. Il périt au milieu de ses succès, frappé de la foudre selon les uns, du poignard selon les autres (639), après un règne glorieux de trente-trois ans.

§ 4. *Règne d'Ancus Martius* (639-614).

Caractère du règne d'Ancus Martius. — Ancus Martius, élevé sur le trône par le choix du peuple, se montra digne de Numa, son aïeul. Il publia, dit-on, les mystères de la religion, et ramena les Romains à l'esprit religieux, aux goûts agricoles, qui s'étaient insensiblement effacés sous son belliqueux prédécesseur. Malgré ses inclinations pacifiques, Ancus fut forcé de guerroyer pendant presque tout son règne. En effet, on pensait alors dans les cités latines que les traités faits avec un roi ne les obligeaient point envers son successeur; tout ce qui avait été soumis par un des monarques romains se prétendait libre sous

un autre, et les guerres naissaient toujours des guerres.

Guerre contre les Latins. — Les Latins commencèrent les hostilités. Ce fut à cette occasion que les Féciaux exercèrent, pour la première fois, leur ministère politique et religieux. Sur leur refus de rentrer dans le devoir, Ancus marcha contre eux et détruisit Politoire, dont il réunit les habitants aux Romains. Fidènes (1) et d'autres cités subirent le même sort et la même réunion. Cette multitude de nouveaux hôtes obligea Martius d'enfermer le mont *Aventin* dans l'enceinte de Rome. Il s'empara même, sur les Étrusques, du mont *Janicule,* situé de l'autre côté du Tibre, et le joignit à la ville par un pont de bois, dont il confia la construction et l'entretien à des pontifes (2). Enfin il bâtit, près de l'embouchure du fleuve, le *port d'Ostie,* qui donna naissance au commerce maritime des Romains. Rome lui dut encore ses premières *salines,* dont il distribua le produit au peuple, la première prison, le premier aqueduc et le premier égout, genre de monument que son successeur devait porter si loin. Ancus mourut en 614, dans la 24e année de son règne.

Apparition de la plèbe à Rome. — Le règne d'Ancus Martius nous présente une nouvelle phase dans la constitution romaine. A côté de la masse primitive des habitants, on vit se former une autre masse, qui ne fut plus, comme auparavant, incorporée ou assimilée aux *gentes*, au *populus*, mais qui fut la *plebs* (3), et qui, comme telle, n'était pas citoyenne, n'avait point part aux lots de Romulus, ne dé-

(1) Les Romains firent pour la première fois usage de la mine au siége de Fidènes.

(2) [illegible] mot latin *pontifex* signifie littéralement *faiseur de pont* (p. 3[illegible]

(3) Voici comment se forma cette plèbe. Lorsqu'un pays était conquis, son territoire tombait dans le domaine de l'État. Il en restait à la commune une partie dont jouissaient les patriciens et leurs clients. Une autre partie revenait au roi qui en assignait un tiers aux anciens propriétaires. Les vaincus composaient la plèbe. Conduits à Rome, ils y étaient admis à la bourgeoisie, mais sans y avoir de suffrage, parce qu'ils n'étaient pas compris dans les curies, qui seules avaient qualité pour voter; ils ne pouvaient contracter de mariages légitimes et se trouvaient enchaînés aux patriciens. Il en était pourtant parmi eux qui appartenaient à des familles illustres, et il ne faut pas les confondre avec les clients et les vassaux, qui ne furent admis parmi les plébéiens que plus tard, quand les

libérait point aux assemblées par curies, et ne pouvait même s'assembler sans crime. C'est ici que commencent, à proprement parler, la *plèbe* et les *plébéiens*, comme les adversaires des *patriciens* et des *gentiles* ou clients.

Synchronismes principaux.—Archontat décennal à Athènes, 754.—Fondation de Syracuse, 748.— Ère de Nabonassar, roi de Babylone, 747. — Déjocès Ier, roi des Mèdes, 733. — Destruction du royaume d'Israël, 718.—Gygès commence en Lydie la dynastie des Mermnades, 709.— Fondation de Byzance (Constantinople), 667. —Destruction de Ninive, 625.

CHAPITRE II.

Histoire des rois de Rome depuis Tarquin l'Ancien jusqu'à l'abolition de la royauté, ou dynastie grecque-étrusque, 614-509.

Rois : *Tarquin l'Ancien*, 614-578; — *Servius Tullius*, 578-534; — *Tarquin le Superbe*, 534-509.

§ 1er. *Règne de Tarquin l'Ancien* (614-578).

I. ORGANISATION DE L'ÉTAT SOUS TARQUIN L'ANCIEN.

Avénement de Tarquin l'Ancien. — Ancus Martius, près de mourir, avait placé ses enfants sous la tutelle de *Lucius Tarquin.* Celui-ci, Grec d'origine, mais natif d'Étrurie (1), était venu s'établir à Rome, vers l'an 632, amenant avec lui sa femme *Tanaquil*, d'immenses tré-

anciennes familles se furent éteintes et que la liberté fit des progrès. La cause principale de la grandeur croissante de Rome consista précisément à tirer ainsi sans cesse un nouveau peuple romain de chaque nation italique : quand ce moyen vint à lui manquer, la décadence de Rome commença.

(1) Son père, appelé *Démarate*, était l'un des Bacchides que Cypsèle chassa de Corinthe, l'an 663 avant J.-C. Le Corinthien exilé, qui faisait

sors, de nombreux clients et tous les arts étrusques. Grâce à sa valeur dans les combats, à sa prudence dans les conseils, et surtout au noble usage qu'il faisait de ses richesses, il s'était bientôt rendu cher au roi de Rome, au sénat, au peuple. Tarquin profita du crédit dont il jouissait pour briguer la couronne, au détriment de ses pupilles. Il mania si bien les esprits, que le peuple, séduit ou persuadé, le créa roi, par une loi curiate, sous le nom de Tarquin Ier ou l'Ancien (Tarquinius Priscus).

Augmentation du nombre des sénateurs et des célères. — Pour récompenser ses anciens partisans ou s'en faire de nouveaux, il porta le nombre des sénateurs à trois cents : on ne comptait plus alors que cent cinquante *patres ;* il en créa cent cinquante autres, et les nouveaux venus furent dits *patres minorum gentium* (p. 22), nom qui passa aux familles et aux *gentes*. Il doubla le corps des *célères*, dont les dix-huit cents hommes furent répartis en six centuries, et s'attacha la multitude par la construction d'un *cirque* pour les jeux, entre l'Aventin et le Palatin, à l'exemple des Grecs. Tout peuple aime les spectacles, et l'on peut compter de lui plaire quand on l'amuse.

Monuments de Tarquin. — Après avoir travaillé dans son intérêt, Tarquin travailla dans l'intérêt public. Il bâtit des *bazars* pour le commerce, des *salles* pour la justice, des *écoles* pour la jeunesse. Il creusa des *aqueducs* pour conduire à Rome les eaux dont elle avait besoin, et des *égouts* pour en faire écouler les immondices dans le Tibre ; ouvrages d'une utilité singulière, l'un pour les commodités de la vie, l'autre pour la propreté de la ville, et tous deux si magnifiques, dit Bossuet, que Rome n'en rougit pas, même quand elle se vit maîtresse du monde (1).

La religion sous Tarquin. — La religion eut aussi

à cette époque un grand commerce avec l'Italie, s'y réfugia en Étrurie, dans la ville de *Tarquinies*, dont il devint *Lucumon* ou chef. Son fils, qui fut aussi Lucumon de Tarquinies, changea ce titre pour le nom de *Lucius*, auquel il ajouta le surnom de *Tarquin*.

(1) La *cloaca maxima* ou grand égout existe encore ; sa voûte intérieure, semi-circulaire, d'un rayon de 18 palmes romains, est emboîtée

part à l'attention de Tarquin. Il éleva plusieurs temples, et prépara, sur le *mont Tarpéien*, l'emplacement de ce *Capitole* qui reçut si longtemps les vœux de l'univers (1). Mais on lui reproche d'avoir altéré le culte simple établi par Numa; sous lui, des dieux étrangers s'introduisirent à Rome, et l'influence des augures devint décisive dans les affaires d'État, à l'occasion du fait suivant :

Anecdote de Névius. — Tarquin voulait ajouter aux 3 anciennes centuries de *célères* 3 autres nouvelles centuries, auxquelles il imposerait son nom et celui de ses amis. L'augure *Accius Névius* lui représenta que ce changement ne se pouvait faire qu'on n'eût auparavant consulté la volonté des dieux par le vol des oiseaux. Le roi, contrarié, pour décréditer son art et montrer qu'il ne devinait qu'au hasard, lui ordonna d'aller consulter ses auspices pour savoir si ce qu'il avait dans l'esprit pouvait s'exécuter. L'augure obéit, et, revenu quelque temps après, il assura que la chose était faisable. Alors le roi, en riant, lui dit : *Je pensais en moi-même si vous pourriez couper ce caillou avec le rasoir que j'ai en main*, et il le lui donna. Accius n'hésita pas un moment, et, prenant le rasoir, il coupa le caillou en deux. Il n'en fallait pas davantage pour mettre en suprême crédit la science et le pouvoir des augures.

II. GUERRES DE TARQUIN L'ANCIEN.

Guerre des Latins. — Rome s'élevait comme une reine au milieu de toutes les cités voisines. La jalousie les arma bientôt contre elle; mais elle avait pour leur résister et son courage et le génie de Tarquin. Les Latins renouvelèrent, pendant treize ans (613-601), une lutte qui mit fin à la fédération latine, et réduisit le *Latium priscum* ou *vetus* à suivre la fortune de Rome. Parmi les places enlevées à ce peuple, il faut surtout remarquer Corniculum, où fut prise *Ocrisie*, mère de *Mastarna*, qui devint roi sous le nom de *Servius Tullius* (2).

dans une 2e, et celle-ci dans une 3e; toutes trois faites de blocs de péperin taillés, d'une longueur de 7 palmes 1/4 sur 4 1/6 de haut, juxtaposés sans ciment. Ni tremblements de terre, ni superpositions d'édifices n'en ont déplacé une pierre.

(1) Tarquin l'Ancien n'en construisit que les murailles extérieures. Le temple devait être dédié à Jupiter, à Junon et à Minerve.

(2) Tarquin n'ayant eu de Tanaquil, sa femme, qu'un fils, mort a la fleur de l'âge, éleva dans son palais, avec le plus grand soin, le fils d'Ocrisie, à qui même il donna sa fille en mariage. Ce gendre fut nommé *Tullius* de son père, et *Servius* de sa servitude.

Guerre des Sabins et le grand triomphe. — Les Sabins furent domptés à leur tour, après une résistance de plusieurs années. Enfin, les douze nations étrusques reconnurent la suprématie romaine, après une guerre de neuf ans (597-588). Ce fut pour Tarquin l'occasion du *grand triomphe* (1). Il y parut sur un char à quatre chevaux, la couronne en tête, le sceptre à la main, avec d'autres ornements usités chez la nation vaincue. Depuis cette époque, Rome prit une tout autre face : ce n'était plus la simple et grossière colonie d'Albe ; c'était la fille élégante de l'Étrurie. Le monarque eut un trône, et les sénateurs une chaise d'ivoire ; les chevaliers portèrent des anneaux, et les patriciens-enfants, des bulles d'or ; la robe prétexte, aux bords tissus de pourpre, distingua la jeunesse noble ; des simulacres élégants ornèrent les temples, et l'art commença sa première conquête sur la ville des armes.

Mort de Tarquin l'Ancien. — Tarquin régnait avec gloire depuis trente-huit ans, lorsqu'il fut assassiné, dit-on, par les sicaires de ses pupilles ; vengeance si tardive, qu'elle doit être mise au rang des récits fabuleux. Si le crime est véritable, il ne profita pas du moins à ceux qui l'avaient commandé (578).

§ 2. *Règne de Servius Tullius* (578-534).

1. ORGANISATION POLITIQUE DE SERVIUS TULLIUS.

Avénement de Servius Tullius. — Au bruit de l'assassinat de *Tarquin l'Ancien*, le peuple accourut de toutes parts au palais, comme s'il venait de perdre un père. *Tanaquil*, veuve du monarque, annonça d'une fenêtre, aux citoyens, que les blessures du roi n'étaient pas mortelles, comme on l'avait craint d'abord, et qu'il serait rendu dans peu de temps à leur affection ; qu'en attendant, il leur ordonnait d'obéir en toutes choses à SER-

(1) Romulus n'avait institué que le petit triomphe à pied, appele *ovation*, du mot *ovis*, parce qu'on y sacrifiait une brebis. — Dans le grand triomphe, on immolait deux taureaux blancs.

VIUS TULLIUS, son gendre. D'après ces ordres supposés, Servius gouverna quelques jours au nom de Tarquin, et, lorsqu'il se fut fait un parti nombreux, en payant les dettes des pauvres, il déclara la mort de son beau-père, comme si celui-ci ne venait que d'expirer. On lui confia d'abord la tutelle des petits-fils du royal défunt (1), et bientôt il obtint la couronne pour sa propre tête, par une loi curiate, que le sénat ne voulut point ratifier.

Rome n'eut pas à se repentir d'un tel choix. Aussi bon général que sage législateur, il justifia les espérances du peuple et força l'envie au silence.

La Ville aux sept collines et la pièce de monnaie. — Vainqueur de plusieurs nations étrusques, il profita d'une paix acquise par ses triomphes pour introduire d'heureux changements dans l'administration. Le mont *Esquilin* et le mont *Viminal,* qui faisaient partie du *Pomœrium* (p. 18), furent enfermés dans l'enceinte de Rome, qui commença dès lors à porter le nom de la *Ville aux sept collines;* la ville fut divisée en quatre quartiers (2), et tout le territoire romain, en dix-neuf tribus. Ce fut à cette occasion que Servius établit une police très-utile : il ordonna qu'à chaque naissance on porterait une pièce de monnaie dans le temple de *Lucine*, déesse des accouchements; à chaque mort, dans celui de *Libitine*, déesse des funérailles; à chaque prise de la robe virile, dans celui de *Juventus,* déesse des jeunes gens : triple moyen par lequel on connaissait, et le nombre absolu des habitants, et le nombre des citoyens capables de porter les armes.

Institution du cens. — Par l'institution du *cens,* par la distribution de la nation (le *populus* et la *plebs*) en *classes* et *centuries,* Servius, d'un côté, donna une part de pouvoir à la *plebs,* aux vaincus, tout en maintenant la supériorité du *populus,* des vainqueurs, et, de l'autre, il prévint l'invasion des *prolétaires* ou des pauvres. C'est là

(1) C'étaient *Lucius* et *Aruns Tarquinius,* dont le père était mort fort jeune. Ces deux princes épousèrent les deux filles de Servius, Lucius l'aînée, et Aruns la cadette.

(2) Les Étrusques habitaient le *quartier étrusque* (vicus tuscus).

un chef-d'œuvre de politique qui a besoin d'être expliqué avec quelques détails.

Le *cens*, tableau de la population et de la richesse romaine, était un dénombrement et un cadastre, une statistique. Le premier dénombrement, qui eut lieu l'an 576, donna quatre-vingt-sept mille hommes libres en état de porter les armes.

Mais, sur ces quatre-vingt-sept mille hommes, à peine s'y trouvait-il dix mille *gentiles*. En donnant au reste l'égalité de droits politiques, en les rendant citoyens, Servius abolit la distinction humiliante du *populus* et de la *plebs*, en même temps qu'il décupla presque le nombre des guerriers intéressés au salut de Rome.

Servius ne toucha point aux trente curies de Romulus, qui restèrent fermées à la *plebs*, mais qui, toutefois, n'eurent à délibérer que sur des matières sans importance : il garda également le nom de *tribus;* mais il en porta le nombre à dix-neuf, dont quatre urbaines (1) et quinze rustiques. On a vu que les tribus avaient pour but de réunir les citoyens des mêmes quartiers (p. 19). Cela fait, Servius divisa toute la nation en cent quatre-vingt-quinze *centuries*, dont vingt-cinq furent mises hors ligne, et cent soixante-dix réparties en cinq classes d'après leur fortune. Le suffrage était universel, mais inégal en valeur; car, comme il y avait deux sortes de voix, la voix collective ou *centuriate* et la voix individuelle ou *caput*, le *caput* variait suivant que la centurie représentait un groupe de dix-huit, de dix-huit cents ou de dix-huit mille hommes. La voix centuriate restait invariable.

Les vingt-cinq centuries hors ligne se composaient de dix-huit au-dessus de tout (2) (c'étaient les *sex suffragia*), de deux au-dessous de tout (c'étaient les *prolétaires*, les

(1) Les 4 urbaines étaient la tribu *Palatine* (Capitole, Palatin), la tribu *Suburrane* ou *Suburbaine* (Cœlius), la tribu *Esquiline* (Esquilin) et la tribu *Colline* ou *Collatine* (Viminal, Quirinal). Quelques auteurs portent à 26 le nombre des tribus rustiques. Le nombre total des tribus n'alla jamais au delà de 35.

(2) Il y avait 6 centuries de chevaliers patriciens et 12 de chevaliers plébéiens en état de s'équiper à leurs frais en temps de guerre.

capite censi (1), et de cinq annexes des cent soixante-dix restantes. Ces cent soixante-dix, organisées comme une armée, se divisaient d'après la fortune en cinq classes (2) :

1re	100,000 as,	80 centuries.
2e	75.000	20
3e	50,000	20
4e	25,000	20
5e	12,500	30

Les dix-huit centuries au-dessus de tout ne renfermaient que des hommes à cheval, des célères. Toutes les autres, formées de fantassins, comprenaient moitié de *juniorum* ou jeunes gens (de 15 à 45 ans), destinés à tenir la campagne, et moitié de *seniorum* ou vieillards (de 45 à 60 ans), qui formaient la garde de la ville.

Les centuries ainsi constituées, le procédé de vote était invariable. La majorité était de quatre-vingt-dix-huit : or les dix-huit centuries des *sex suffragia* votaient avant les quatre-vingts de la 1re classe ; celle-ci avant la 2e, et ainsi de suite. Dès qu'on avait atteint le chiffre de la majorité (quatre-vingt-dix-huit), on s'arrêtait : or les dix-huit voix des *sex suffragia*, jointes aux quatre-vingts de la première classe, formaient précisément cette majorité. Si quelque dissentiment exigeait l'appel de la 2e classe, on y trouvait bientôt l'appoint nécessaire, et rarement était-on obligé de recourir aux classes suivantes. Ajoutons à cela, qu'on ne votait que sur des matières préalablement approuvées par l'autorité supérieure, ou précédées d'auspices favorables. Or les auspices étaient aux mains des *patres*. Ainsi l'organisation de Servius Tullius avait pour objet d'amalgamer les familles patriciennes avec les plé-

(1) *Prolétaires* de *proles*, enfant, c'est-à-dire, ceux qui, ayant quelque bien, n'avaient que de quoi nourrir leurs familles et ne faisaient que donner des enfants à l'État. — Les *capite censi* étaient ceux qui, n'ayant aucune propriété, n'étaient comptés que pour leur personne.

(2) Pour la guerre, la 1re classe donnait de jeunes centuries de *princes* (principes), qui, ayant assez d'aisance pour se procurer des armes à l'épreuve, étaient placés au 1er rang, d'où leur nom. La 1re, la 2e et la 3e, donnaient 30 centuries de *triaires* (triarii) ; la 2e, la 3e et la 4e, 30 centuries de *hastaires* (hastati) ; la 5e, 30 centuries armées moins pesamment : les autres centuries fournissaient l'infanterie légère.

béiens pour assurer à ces derniers la liberté et les droits politiques, mais en laissant le gouvernement tout entier aux patriciens.

Les comices ainsi constitués se réunissaient dans le Champ de Mars. Chaque centurie avait un chef. Le sénat proposait les élections et les lois; les comices pouvaient les rejeter, mais non en proposer d'autres, ni discuter. S'ils approuvaient, il fallait de plus le consentement des curies. La prééminence restait de toute manière aux patriciens; car ils avaient la majorité dans le sénat, et pouvaient dans les comices curiates faire demeurer sans effet ce qui aurait été décidé dans les centuriates, en étouffant le vœu des plébéiens à l'aide des suffrages de leurs clients.

Servius prévit encore que par les vicissitudes des fortunes, plusieurs citoyens se trouveraient bientôt déplacés dans leurs classes; il ordonna donc que le cens, pour rétablir les choses dans l'état légal, se renouvellerait tous les cinq ans, avec des cérémonies purificatoires (1), qui lui firent donner le nom de *lustre*. Les lustres devinrent, chez les Romains, une mesure du temps, comme les olympiades chez les Grecs.

Là est Rome tout entière, son génie, le secret de sa force et la source de sa puissance.

Les Compitalies et les Affranchis. — Servius, assis sur le trône, se souvint qu'il était né dans la servitude. Non-seulement il établit, en faveur des esclaves, les *Compitalies* (2), fête pendant laquelle cessaient tous les tra-

(1) C'était d'immoler un porc, une brebis et un taureau auxquels on faisait faire préalablement trois fois le tour du camp. Ce sacrifice s'appelait *suovetaurilia* (sus, ovis, taurus).

(2) Ou fêtes des carrefours (*compita*), en l'honneur des dieux Lares ou Pénates et de *Mania* leur mère. Les ministres de ces fêtes étaient les affranchis et les esclaves. Sous les rois, on sacrifiait des enfants, parce que l'oracle avait ordonné qu'on immolât des têtes aux dieux Lares; mais Brutus, après l'expulsion des Tarquins, abolit cet usage, et fit substituer des têtes d'ail et de pavot, interprétant ainsi les paroles de l'oracle. Durant la célébration de ces fêtes, chaque famille plaçait à l'entrée de sa maison la statue de la déesse Mania, et suspendait des figures de bois au-dessus des portes. Dans les carrefours, on mettait autant de poteaux qu'il y avait d'esclaves, et autant d'images qu'il y avait de personnes libres dans les familles.

vaux, mais il permit de leur rendre la liberté, de les incorporer même au nombre des citoyens. Le nom d'*affranchis* (manumissi) qu'ils conservaient, rappelait sans doute des idées humiliantes; mais ce n'en était pas moins un grand bonheur d'échapper à la condition servile chez un peuple qui ne mettait guère de différence entre les serfs et les bestiaux. Les affranchis n'entrèrent que dans les quatre tribus de la ville, qui, pour ce motif, furent toujours les moins considérées de toutes.

II. GUERRES ET MORT DE SERVIUS TULLIUS.

Soumission des Étrusques et réunion de là ligue latine à Rome. — Les douze nations étrusques, après vingt ans de combats, furent admises dans l'alliance romaine, à l'exception des Véiens, des Tarquiniens et des Cærites, que Servius plaça sous le joug comme tout à fait sujets (571-551). Une autre gloire couronna la vie de ce prince. La force des armes et les traités, tout en unissant les Latins à la république romaine, n'avaient pas cependant éteint leur animosité contre un peuple élevé sur leurs ruines. Pour cimenter la paix, et placer Rome à la tête de la *ligue latine*, il les engagea à bâtir, à frais communs, en l'honneur de *Diane*, sur le mont Aventin, un temple où chaque cité latine devait envoyer sacrifier pour elle, à une diète dont Rome conservait à jamais la présidence. Il régla qu'après le sacrifice on terminerait les différends à l'amiable, et qu'on vaquerait ensuite aux affaires du commerce. Les conditions du traité, quoiqu'en langue latine, furent gravées en caractères grecs sur une colonne d'airain qui subsistait encore du temps d'Auguste.

Mort de Servius Tullius. — On assure, mais à tort (ses règlements en font foi), que Servius avait formé le dessein d'abdiquer la couronne, et de réduire le gouvernement en pure république, sous la régence de deux magistrats annuels, lorsqu'il fut enlevé, par un crime atroce, à ce projet, ou du moins à l'amour de ses peuples. Sa fille *Tullie*, monstre d'ambition et de cruauté, qui, par

le meurtre de son époux et de sa sœur, avait pu s'unir à *Lucius Tarquin*, son beau-frère, trouvant que Servius vivait trop longtemps à son gré, résolut avec son nouveau mari de s'en défaire par un assassinat. Lucius se présenta au sénat, et s'y fit proclamer roi. A la nouvelle de cette entreprise, Servius accourut sans gardes à la salle des délibérations ; mais Tarquin le précipita du haut des degrés, donna ordre à ses gens de l'achever, et l'exécrable Tullie fit passer son char sur le cadavre de son père (534).

La Fortune et la pecunia. — Servius, frappé des divers événements qui partagèrent sa vie, avait élevé des autels à la Fortune sous différents noms : la *Fortune virile*, la *bonne Fortune*, la *Fortune contraire*, etc. Il doit paraître incertain s'il eut plus de grâces à rendre que de reproches à faire à cette capricieuse déesse. — Le premier des rois de Rome, il donna un coin à la monnaie, qui n'était alors que de cuivre ; l'image d'une brebis dont elle était empreinte, lui fit donner le nom de *pecunia* (de *pecus*, troupeau), nom qui passa aux autres monnaies.

§ 3. *Règne de Tarquin II le Superbe* (534 - 509).

Avénement et proscriptions de Tarquin le Superbe. — Usurpateur sanglant du trône, qu'il occupa sans aucune forme d'élection, TARQUIN II, surnommé LE SUPERBE, devait régner en tyran. Sous divers prétextes, il exila ou tua les sénateurs et les citoyens suspects, dont il confisqua les biens. *Marcus Junius*, oncle du despote par sa femme, fut enveloppé dans cette vaste proscription avec sa famille ; mais *Junius*, l'un de ses fils, mit ses jours à couvert par une feinte démence qui lui valut le surnom de *Brutus*, surnom qu'il rendit si célèbre, dans la suite, par l'expulsion du tyran.

Despotisme militaire de Tarquin. — Objet de l'exécration des citoyens, Tarquin chercha son appui dans l'armée. Sa douceur et ses bienfaits gagnèrent une partie des soldats. Une garde nombreuse d'étrangers (étrusques sans doute) veillait pour sa défense, tandis que les délations, les supplices répandaient partout la terreur, et que

la suspension des assemblées du sénat et du peuple ne laissait aucune ressource contre les entreprises de son despotisme. La *plebs* fut privée de tous droits politiques et accablée de corvées pour l'achèvement de ses monuments.

Les Féries latines. — Pour corroborer son injuste pouvoir, Tarquin s'appuya de l'alliance des Latins, par le mariage de sa fille avec *Octavius Mamilius*, le plus puissant d'entre eux. Quarante-sept villes latines, herniques et volsques, entrèrent dans cette fédération, qu'il cimenta par l'institution des *Féries latines*, espèce de réunions politiques, religieuses et commerciales, qui devaient avoir lieu dans le temple de Jupiter *Latialis*, bâti sur le mont Albain.

Siége et prise de Gabies.—Heureux contre les Volsques et contre les Sabins, Tarquin se vit arrêté sept ans devant Gabies où son fils *Sextus* se montra digne d'un père artificieux. Sous prétexte de quelque brouillerie, Sextus affecta de le trahir, et se retira dans cette ville. Il y joua si bien son rôle, qu'il parvint au commandement des troupes. Alors il envoya consulter son père sur la conduite qu'il devait tenir. Tarquin ne voulant s'expliquer ni de vive voix, ni par écrit, mena le messager dans un jardin, abattit en sa présence les têtes des pavots qui s'élevaient au-dessus des autres, et le fit partir sans autre réponse. Sextus ne devina que trop bien l'énigme; il fit périr les principaux Gabiens, et livra la ville au roi de Rome (511).

Les livres sibyllins. — C'est à cette époque qu'une femme inconnue présenta, dit-on, à Tarquin neuf volumes, dont elle demandait une grosse somme : sur le refus du monarque, elle en brûla trois et demanda le même prix des six autres; un nouveau refus fut suivi de la même action et de la même demande. Tarquin, étonné de cette singularité, acheta les trois livres restants, et la femme disparut à jamais. On y reconnut, ou plutôt on y feignit d'y reconnaître les oracles de la Sibylle de Cumes. Les *livres sibyllins*, gardés soigneusement par un collége de prêtres, furent, entre les mains du prince, et, par la suite, du sénat, les interprètes de la volonté des dieux. On les faisait parler au besoin; on en tirait les réponses que l'intérêt présent pouvait dicter. Avec un pareil mobile, on était sûr de maîtriser une nation superstitieuse.

Construction du Capitole. — Vers le même temps, fut exécuté le projet de Tarquin l'Ancien, de bâtir le Capitole, et ce fut l'occasion de fabriquer une nouvelle fable qui produisit de grands effets. En creusant le sol pour les fondements du temple de Jupiter, il se trouva, dit-on, une tête (*caput*) d'homme aussi fraîche que si elle venait d'être coupée. Les augures, consultés sur ce prodige, déclarèrent que Rome deviendrait la *capitale* de l'Italie. De là le nom de *Capitole*, que reçut le mont Tarpéien (1). De pareilles fictions frappaient les esprits, élevaient les âmes, et leur inspiraient une sorte d'enthousiasme, auquel les Romains durent en partie leurs étonnants succès. Persuadés que les dieux leur destinaient l'empire, ils couraient aux combats comme à des victoires certaines.

Anecdote sur Brutus. — Un prodige, survenu vers ce temps dans le palais (c'était un serpent qui sortit tout à coup d'une colonne de bois), donna de l'inquiétude au roi, et l'obligea d'envoyer à Delphes consulter l'oracle. Ses deux fils, *Titus* et *Aruns*, qu'il chargea de cette mission, obtinrent de mener avec eux à Delphes, Junius Brutus, leur cousin, moins pour leur tenir compagnie, que pour les divertir dans le chemin par ses folies et ses extravagances. Quand ils furent arrivés, ils firent leurs présents à Apollon, et ils plaisantèrent fort sur Brutus, qui n'offrit qu'un bâton. C'était une canne qu'il avait fait percer secrètement, et dans laquelle était enfermée une baguette d'or, image énigmatique de son caractère et de son esprit. Quand les enfants de Tarquin se furent acquittés de leur commission, la curiosité les prit de savoir qui d'entre eux était destiné à régner : *Celui*, répondit l'oracle, *qui baisera le premier sa mère.* Les Tarquins convinrent de tenir la chose secrète, afin d'empêcher que leur frère Sextus, qui était demeuré à Rome, n'en fût informé, et ils résolurent de tirer au sort qui d'entre eux baiserait le premier leur mère à leur arrivée à Rome. Brutus parut, par l'événement, avoir mieux entendu cet oracle, et s'étant laissé tomber, baisa la terre, persuadé qu'elle est la mère commune de tous les hommes. Quand ils revinrent à Rome, ils trouvèrent la guerre engagée contre les Rutules.

(1) Ce ne fut pas le seul prodige. Sur cette colline se trouvaient les autels de plusieurs dieux, qu'il fallait transporter ailleurs. Les augures, embarrassés, prirent le parti de consulter chaque divinité l'une après l'autre avant de toucher à leur autel. Toutes y consentirent, à l'exception du dieu *Terme* et de la déesse *Juventas ;* de là, cette déduction que les bornes de la ville et de l'empire se soutiendraient à jamais, et que Rome conserverait une jeunesse éternelle. Aussi ces deux divinités eurent-elles place dans l'enceinte du temple.

Expulsion des Tarquins. — Depuis quelque temps, Tarquin avait osé se brouiller avec les *patres* (chefs du *populus*), et l'aristocratie, naguère unie à lui contre la plèbe, était près de s'unir à la plèbe contre lui, lorsque l'orage éclata par l'attentat de Sextus contre la chaste *Lucrèce*, épouse de *Tarquin Collatin* (c'est-à-dire de Collatie), son parent. Lucrèce, perdue dans son honneur, se tua sous les yeux de son mari, de son père *Lucrétius Tricipitinus*, de *Valérius Volusius* et de Junius Brutus. A cette vue, les trois premiers jettent un cri de douleur; mais Brutus, tirant du sein de la victime le poignard fumant encore, et le tenant élevé : *Dieux!* s'écrie-t-il, *je vous prends à témoin de mon serment : je jure de venger Lucrèce, et de poursuivre jusqu'à la mort la race criminelle des Tarquins.* Tous les assistants font le même serment avec le même poignard; puis ils vont, les uns à Rome, les autres au camp, répandre l'animosité dont ils sont remplis. Le cadavre de Lucrèce est porté sur la place publique. A cet aspect, au nom de la liberté que Brutus proclame, le peuple sort de son engourdissement. Tarquin assiégeait Ardée, ville des Rutules. Une loi curiate le condamne (509), lui et sa famille, à un exil éternel; on dévoue aux dieux infernaux quiconque tentera de le rétablir, et la royauté est abolie à Rome, dans le même temps que les Pisistratides étaient chassés d'Athènes. Elle avait duré deux cent quarante-quatre ans. Le roi banni se retira d'abord à Gabies, ensuite à Tarquinies. Son portrait, dit Montesquieu, n'a point été flatté : son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie; mais sa conduite avant son malheur, sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats, cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conservation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans l'infortune, une guerre de vingt ans qu'il fit faire au peuple romain, sans royaume et sans biens, ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'était pas un homme méprisable.

Synchronismes principaux. — Captivité de Babylone, 606. — Fon-

dation de Marseille, 600.—Législation de Solon, 593.—Les sept Sages de la Grèce, émigration gauloise sous Bellovèse, en Italie, et destruction du royaume de Juda, 587.— Destruction du royaume de Lydie, 548.—Règne de Cyrus, 538.—L'antique monarchie d'Égypte, détruite par Cambyse, 525.—Expédition de Darius contre les Scythes, 514.—Expulsion des Pisistratides, 510-509.

CHAPITRE III.

Critique de l'histoire des sept rois de Rome.

Florus (liv. I) récapitule ainsi les rois de Rome:

« Primam ætatem populus Romanus et quasi infantiam habuit sub « regibus septem, qui, quadam fatorum industria, tam varii fuerunt in« genio, sicut reipublicæ utilitas postulabat. Nam quid Romulo arden« tius? tali opus fuit, ut invaderet regnum. Quid Numa religiosius? ita « res poposcit, ut ferox populus deorum metu mitigaretur. Quid ille mi« litiæ artifex Tullus? bellatoribus viris quam necessarius, ut acueret « ratione virtutem! Quid ædificator Ancus? ut urbem colonia exten« deret, ponte jungeret, muro tueretur. Jam vero Tarquinii ornamenta « et insignia quantam principi populo addiderunt ex ipso habitu digni« tatem! Actus a Servio census quid effecit, nisi ut ipsa se nosset respu« blica? Postremo Superbi illius importuna dominatio nonnihil, immo « vel plurimum profuit. Sic enim effectum est, ut agitatus injuriis popu« lus cupiditate libertatis incenderetur.»

« Le peuple romain passa son premier âge, et, pour ainsi dire, son enfance sous sept rois, qui, par une combinaison particulière des destins, eurent des caractères aussi différents que le demandaient l'intérêt et l'utilité publique. Et, en effet, quoi de plus entreprenant que le génie de Romulus? Il fallait un tel homme pour fonder un empire par les armes. Quoi de plus religieux que l'esprit de Numa? Le bien de l'État l'exigeait ainsi pour que la crainte des dieux adoucît l'humeur farouche des Romains. En quoi le fondateur de la discipline militaire, Tullus, était-il si nécessaire à un peuple guerrier? c'était pour régler la valeur par la science des armes. En quoi était indispensable Ancus, ce constructeur de tant de monuments? c'était pour étendre le domaine de la ville par une colonie, pour en joindre les deux parties par un pont, pour la fortifier par une muraille. Et les ornements, les insignes introduits par Tarquin l'Ancien, combien leur usage n'a-t-il pas relevé la dignité du peuple roi? Servius a établi le cens; n'était-ce pas donner à la république le moyen de se connaître elle-même? Enfin l'intolérable domination de Tarquin le Superbe, loin d'être inutile à Rome, ne lui a-t-elle pas été du plus grand avantage, puisque le peuple, poussé à bout par les outrages, s'enflamma d'un vif amour pour la liberté? »

Cette récapitulation seule suffirait pour inspirer des doutes : une durée de 244 ans pour sept règnes (1), la variété des faits accomplis par les sept rois, la marche régulière des récits, toujours riches d'événements qui viennent à point, sans compter plusieurs autres difficultés, portent à croire que ces récits ont été tirés des poëmes nationaux qui se chantaient dans les banquets, et où l'on représentait soit le caractère historique et le type d'une époque entière sous le nom d'un homme, soit la formation successive de la cité romaine sous la forme d'événements. Tel est le résultat général auquel est parvenue la critique moderne, et dont M. César Cantu, au t. II de son Histoire universelle (p. 487 et suiv.), a consigné les principaux détails avec une sagesse et une lucidité remarquables. Nous ne saurions donc mieux faire que de suivre ses traces.

Latinus était né, dit-on, de l'Hyperboréen Pallante ou d'Hercule et d'une fille de Faunus; c'est l'association d'une nation septentrionale avec les indigènes. Évandre, qui vient d'Arcadie, symbolise les Pélasges. Une tradition fort ancienne faisait passer en Italie une colonie de Troyens fugitifs après la chute d'Ilium. Les Laviniens conservaient dans leurs temples des statues troyennes d'argile, et le sénat romain motiva même plusieurs fois des traités sur cette croyance. Il n'est donc pas vrai qu'elle ait été introduite ultérieurement par les Grecs : elle était nationale, ce qui ne signifie pas qu'elle fût vraie, et n'indique peut-être rien autre chose, sinon que la ville d'Albe fut, comme Troie, fondée par des Pélasges. Énée peut être la symbolisation des plébéiens vaincus dans les conflits héroïques et forcés de s'exiler. Longtemps avant Virgile, la tradition faisait combattre Énée avec Turnus (forme latine de *Tyrrhenus*), et avec Latinus qui mourut dans le combat. Le mariage du chef troyen avec Lavinie représente le traité de paix entre les naturels et cette poignée de vaillants aventuriers.

Il se pourrait même que ce petit nombre de preux fût parvenu à s'emparer du pouvoir; mais la liste des rois d'Albe est à coup sûr de date récente. Aux premiers temps de Rome, les fables même révèlent le caractère du peuple qui les inventa : caractère énergique, persévérant, mais dur et implacable. Peut-être les sept collines étaient-elles occupées par autant de villes pélasgiques ou étrusques, lorsqu'une bande de pâtres sabins les assujettit. *Rome*, bâtie sur le Palatin, détruisit la ville de *Rémulie*, sa sœur, qui la brava; *Quiris* s'élevait sur le Quirinal; de là les Quirites et Numa. Que les premiers habitants ou dominateurs fussent Sabins, c'est ce que démontre le poëme historique qui fait régner le Sabin Tatius avec Romulus, et succéder Numa à ce dernier; ce qui amena la réunion des deux collines.

Dans le vallon intermédiaire, on construisit comme limite le temple de *Janus*, à la double face, afin qu'il veillât sur l'une et l'autre ville : les portes du temple restèrent ouvertes en temps de guerre, afin que les deux villes pussent se secourir mutuellement, et fermées durant la paix, pour que des communications indiscrètes ne troublassent pas la bonne intelligence. Pour résister plus vigoureusement aux Étrusques ou aux Albains, elles contractèrent réciproquement des mariages, formèrent un sénat unique, une seule assemblée élective et convinrent de n'avoir qu'un roi, choisi tour à tour dans l'une et dans l'autre, ce qui fit dire : *Populus Romanus Quirites*, et ensuite *Populus Romanus Quiritium*.

Romulus. — Quant aux noms des sept rois de Rome, ils ne sont probablement que les désignations appellatives de caractères idéalisés. Romulus, en effet, est un demi-dieu, et Numa s'entretient avec les dieux; ce

(1) Ce qui donne pour chacun une moyenne de 35 ans.

qui trahit la personnification mystique. Ces dieux-rois pourraient donc représenter deux époques successives, l'une *héroïque*, et l'autre *sacerdotale*. Romulus reçoit le jour de Mars, le dieu sabin, et d'une Vestale, divinité pélasgique. Banni de la patrie, il construit sa forteresse sur une hauteur, au pied de laquelle vient se réfugier la foule vulgaire. La faiblesse de ces réfugiés est à la fois protégée et dominée par les hommes forts qui s'adonnent à la guerre, tandis que les plébéiens s'occupent des métiers divers et du travail des champs.

Dans les guerres cependant on acquiert des territoires qui sont partagés entre les forts ou patriciens; et les vaincus, réduits en esclavage, sont condamnés aux corvées. La nation romaine est donc divisée en deux classes, comme tous les peuples de l'antiquité, les conquérants et les vaincus, les gouvernants et les sujets, les patriciens et les plébéiens. Néanmoins elles ne présentent pas ici deux castes aux limites infranchissables, mais plutôt deux partis politiques, se disputant dès le principe la prépondérance, jusqu'à ce que se forme cette classe plébéienne, mais libre, sur laquelle se fonde la puissance de Rome. La guerre contre Tatius finit par une de ces transactions qu'on rencontre partout; mais en voyant le nom de Romains se changer en celui de Quirites, et un Sabin succéder à Romulus, on est porté à croire que Rome fut subjuguée par ces voisins aborigènes.

Numa. — Numa Pompilius, bien que Sabin, a tout le caractère sacerdotal de l'Étrurie: peut-être personnifie-t-il une peuplade sacerdotale qui serait venue civiliser les guerriers de Romulus-Quirinus. C'est alors en effet que s'introduisirent les lettres et les cérémonies toscanes, avec l'année de douze mois. La propriété est consacrée par le culte du dieu Terme; le peuple est distribué en corps de métiers; on commence des annales, comme on le faisait dans les villes d'Étrurie, et la farouche cité des Romains-Sabins prend un aspect religieux: toute justice s'y fonde sur les dieux, comme il arrive à l'origine des peuples, quand toute chose se fait par les dieux et pour les dieux. La maison appartint aux Lares, la tombe aux Mânes; le mariage fut un dieu-génie, les criminels furent consacrés (*sacer esto*) à la divinité vengeresse, le fils impie aux dieux du père; et sacrées furent aussi les guerres.

Les Romains n'eurent dans le principe que deux Lares seulement, *Vesta* et *Pallas la Troyenne:* ils leur adjoignirent ensuite *Janus* et *Gradivus* ou Mars, en gardant à côté d'eux toute une génération de divinités agricoles. En cela, leur religion se sépare déjà de la mythologie grecque, à laquelle elle est supérieure en ce qu'elle assigne à tous les dieux des fonctions analogues à la conservation et au perfectionnement de l'homme. Elle est d'ailleurs aride, prosaïque et toute politique: libre et indépendante en Grèce, les patriciens de Rome la renferment étroitement dans un système inaltérable, tout à leur avantage. Le *bouclier de Mars*, tombé du ciel, le *palladium*, le *sceptre de Priam*, le *char de Jupiter* venu de Véies, les *cendres d'Oreste*, la *pierre conique* et le *voile d'Hélène* ou d'*Ilioné* constituaient sept gages sacrés de l'existence et de la prospérité de Rome. La ville avait deux noms, exprimant force et fleur, *Roma* et *Flora;* plus un troisième, *Amor*, anagramme de Roma, qui demeurait secret. Les patriciens seuls avaient le privilége des auspices, qui sanctifiaient la propriété, les mariages, les jugements; enfin des souvenirs historiques se rattachaient à toutes les fêtes, afin d'assurer la religion, la politique et la morale.

Tullus Hostilius. — Avec Tullus Hostilius, l'histoire laisse les dieux et se fait humaine: peut-être est-ce le temps où la fierté latine prévaut sur

la domination sacerdotale. Horace tue sa sœur, et le père exerce le droit patriarcal en absolvant le fratricide. Métius Suffétius est écartelé. Albe est détruite par la ville à qui elle avait donné naissance. Ici se montre déjà le système de Rome, de s'affilier les peuples étrangers, en les absorbant dans la cité, et d'envoyer des colonies sur le territoire conquis. Mais Tullus Hostilius qui voudrait usurper les fonctions du sacerdoce et s'immiscer dans les rites fulguraux, est tué d'un coup de foudre ou par la vengeance sacerdotale.

Ancus Martius. — Ancus Martius est un mélange de caractères opposés : il s'occupe de conquérir et tout à la fois d'édifier (1) ; il civilise, établit la communauté des religions et introduit à Rome les Étrusques.

Tarquin l'Ancien. — Un lucumon de cette dernière nation lui succède, et le règne de Tarquin l'Ancien indique peut-être l'époque où Rome fut enlevée aux Sabins, et conquise par les lars de Tarquinies. Alors le patriciat sacré des Étrusques l'emporte sur le patriciat guerrier des Sabins : les arts et les richesses d'une nation policée entrent dans les murs de Rome. On rapporte à cette époque et des conquêtes étendues et des constructions auxquelles suffiraient à peine plusieurs générations, telles que les aqueducs, les égouts, etc. (p. 40). Tarquin, dont le regard aurait pu embrasser tout son royaume, s'empare du territoire des Sabins, des Latins, des Étrusques, et peu de temps après la seule ville de Clusium met Rome à deux doigts de sa ruine, puis il faut trente années aux Romains pour triompher de Véies.

Servius Tullius. — Cælius Vibenna, sorti de l'Étrurie avec une foule de clients et de serviteurs, envahit Rome. A sa mort, *Mastarna*, fils d'une esclave, réunit son armée, et, à sa tête, parvient à dominer sous le nom de *Servius*. Il dut favoriser les gens des rangs desquels il était sorti, et ceux qui, comme lui, étaient récemment arrivés dans la cité. Afin donc que les plébéiens, c'est-à-dire les étrangers, participassent au pouvoir, il proportionna les droits politiques, non plus à l'illustration des familles, mais à leurs richesses. La tradition lui attribua le mérite de tous les avantages que la plèbe mit un siècle à acquérir : il racheta les débiteurs que leur insolvabilité avait réduits à l'esclavage, éteignit les créances, distribua les terres entre les plébéiens, et rassembla les Latins sur l'Aventin, colline plébéienne en dehors des murailles patriciennes et prédestinées de Rome.

Tarquin le Superbe. — Mais la faction aristocratique (la méchante Tullie, fille de Servius), afin d'anéantir les franchises concédées par Servius, fait alliance avec les lucumons étrusques, qui, sous le nom de *Tarquin le Superbe,* reviennent dominer dans Rome, sans l'assentiment des curies, pour y tuer la liberté ; ils oppriment à la fois et les nobles sabins et les plébéiens latins, et rouvrent les prisons patriciennes. Les rites et les divinations étrusques (Tanaquil), ainsi que le langage symbolique (les pavots de Gabies), reprennent faveur sous les lucumons de Tarquinies. Les anciennes divinités sont chassées du Capitole, à l'exception de trois qui sont étrusques, et qui deviennent par la suite *Jupiter, Junon* et *Minerve.* Tarquin s'empare de Gabies qui offre encore, comme un monument de grandeur, les murs du sanctuaire de Junon, et après

(1) Il fait creuser le port d'Ostie, et l'histoire classique nous représente les Romains longtemps dépourvus de vaisseaux ; il publie les mystères de la religion, et durant des siècles encore, les plébéiens y demeurent étrangers ; il établit les Latins sur les hauteurs de l'Aventin, et longtemps après lui une loi distribue entre les plébéiens les terres de l'Aventin.

avoir dompté les Latins, il sacrifie lui-même le taureau, sur la colline d'Albe, dans les Féries latines.

Cependant les tribus primitives, soit par suite d'injures essuyées, soit pour atteintes à leurs franchises de la part des étrangers, s'insurgèrent contre les Tarquiniens, et les chassèrent en abolissant le gouvernement sacerdotal.



SECONDE ÉPOQUE.

RÉPUBLIQUE, 509-30.

L'histoire de la République se partage en trois périodes : la première comprend 246 ans depuis l'*abolition de la royauté* (509) jusqu'à la *conquête de l'Italie* (263) ; c'est à proprement parler l'histoire de la formation lente, mais suivie, de la constitution romaine : la seconde comprend 130 ans depuis le commencement des *guerres puniques* (264), jusqu'à celui des *troubles civils sous les Gracques* (134) ; là se placent les conquêtes de Rome en Sicile, en Espagne, en Afrique, en Illyrie, en Grèce, en Asie : la troisième comprend 104 ans depuis les troubles civils sous les Gracques (134) jusqu'à la *chute de la république* (30) c'est la période des guerres civiles.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Histoire de la République depuis l'abolition de la royauté jusqu'à la conquête de l'Italie, 509-263.

SECTION Ire. — DU CONSULAT AU DÉCEMVIRAT ET AU TRIBUNAT MILITAIRE (509-449-444).

§ 1er. *Coup d'œil général sur l'expulsion des Tarquins et le gouvernement patricien.*

Caractère de la révolution patricienne. — L'expulsion des Tarquins fut l'œuvre des patriciens, et il n'en

résulta point la liberté populaire, comme le dit l'histoire classique. La royauté une fois abolie, le sénat fut fermé aux plébéiens, le droit de cité aux nations voisines, et la multitude n'eut plus le sacerdoce pour la protéger, ni les monarques pour l'aider contre les puissants. Cette révolution n'est donc qu'une double victoire de l'*aristocratie* sur la *monarchie*, et des chefs du *peuple* sur la *plèbe*.

Caractère du gouvernement patricien. — La première pensée de l'aristocratie romaine fut de maintenir les limites des champs et celles des classes (1) : elle s'entoura donc de rites et d'auspices, introduisit des formules d'une précision rigoureuse, en même temps qu'elle refusait à la plèbe le mariage légitime, la famille, la propriété. Les seuls patriciens eurent le droit de la lance (*jus Quiritium*) et des augures ; seuls ils possédèrent les terres (*ager romanus*), dont le partage avait été réglé par des cérémonies sacrées, et chaque lot séparé par des tombeaux, de telle sorte que chaque part était enfermée dans une enceinte religieuse, hors de laquelle il n'y avait pas de propriété civile. Par contre-coup, la religion devint politique : le patricien lui-même accomplit les rites privés ; il a renversé le sacerdoce étrusque, et s'il le consulte encore, il sait au besoin le contredire et le châtier.

Caractère de la famille patricienne. — Dans la famille patricienne, le père est despote ; il peut vendre, battre, tuer ses esclaves, ses serviteurs, ses enfants. Si sa femme est infidèle, si elle boit du vin, il a le droit de la tuer : l'enfant monstrueux est mis à mort, les autres peuvent être vendus jusqu'à trois fois. Quelque haut rang que le fils occupe dans la cité, son père peut l'arracher de la chaise curule, de la tribune, et le juger dans sa maison. L'émancipation est un châtiment, car le fils n'hérite plus de son père quand il cesse d'être à lui. Qu'on juge par là de son pouvoir sur la parenté entière, sur les colons auxquels il donne ses terres à cultiver, sur les clients qui sont ou les anciens propriétaires soumis par les armes, ou des

(1) Le gouvernement patricien naquit avec Rome elle-même ; mais il n'atteignit tout son développement qu'après l'expulsion des Tarquins.

prisonniers, ou des esclaves fugitifs qui sont venus demander un asile aux lares d'un patricien. Tout ce monde-là ne compte pour rien dans la cité, la servitude leur enlevant le droit augural, condition et base de tout autre droit. Le chef de la maison seul est le représentant de tous, lui seul a un nom (la gens *Valéria*, de Valérius; la gens *Claudia*, de Claudius; la gens *Fabia*, de Fabius, etc.). Son droit imprescriptible s'étend sur la terre, sur les biens, sur l'héritage de l'ennemi (étranger, *hostis*). Son autorité sur lui est éternelle (*adversus hostem æterna auctoritas esto*). Ceux qui sont sous sa dépendance n'ont aucune action contre lui; il ne peut être puni par rapport à eux; s'ils tombent en faute, la curie, c'est-à-dire ses pairs déclarent qu'il a mal agi (*improbe factum*). Dans un tel état de choses, les patriciens s'en tiennent scrupuleusement à la lettre de la loi, au sens matériel des mots (1), aux serments tels qu'ils ont été proférés; ils appliquent les lois aux faits, dussent-elles apparaître dures et impitoyables : telle est la raison d'état qui considère le salut public comme la loi suprême : *Salus populi suprema lex esto.*

Les plébéiens. — Mais à côté de ces patriciens qui représentaient l'unité, l'individualité nationale et la stabilité, s'élevaient les plébéiens qui représentaient l'expansion, l'agrégation et le progrès. Ainsi Rome fut poussée, par deux forces opposées, à sa glorieuse mission. Sans le patriciat, elle aurait perdu son originalité; sans la plèbe, elle n'eût pas conquis le monde.

Rome, en effet, loin d'exclure les éléments étrangers, tendit à se les assimiler. Les cultivateurs des campagnes voisines, ne pouvant rester en butte à ses hostilités, venaient y implorer la protection d'un chef de maison, sans être admis toutefois à partager les droits civils et politiques, sans mariage légal, sans autorité paternelle, sans *gentilité*, sans successions légitimes, sans testament et sans tutelle. Sous les rois, cependant, les plébéiens les

(1) Exemple : Rome a promis de respecter la cité (*civitatem*) de Carthage; elle épargne donc les citoyens, mais non la ville (*urbem*).

plus riches parvinrent au patriciat, et participèrent au droit divin et humain, qui leur assurait la liberté individuelle et le droit de posséder. Les plébéiens pauvres, indépendamment du travail des champs, étaient employés à d'immenses constructions, comme en Égypte et dans l'Inde. D'un autre côté, l'esclavage avait cet effet que le noble pouvait, comme dans les autres sociétés antiques, se passer de l'industrie des plébéiens, qui, par là, se trouvaient privés des moyens d'acquérir de la richesse et de l'importance, comme ils le firent dans les temps modernes. Toutefois, il est probable que les patriciens les employèrent à renverser la monarchie sacerdotale, et *Brutus*, plébéien, serf rebelle, pourrait être la personnification de la plèbe; mais l'expulsion des Tarquins, expulsion qui fut une révolte contre un tyran et non pas une révolution dans l'administration de l'État, mit les plébéiens entièrement à la merci des grands, en sorte que tous les droits concédés dans les premiers temps de la République ne furent que des priviléges au profit exclusif des patriciens.

§ 2. *De la création du consulat à celle de la dictature et à la mort de Tarquin* (509-495).

Création du consulat et le roi des sacrifices. — Les Romains, assemblés par curies, avaient porté le décret irrévocable contre la royauté. C'était véritablement l'ouvrage de la nation, puisque, dans cette espèce de comices, tous les suffrages étaient égaux. Mais, quand il fallut pourvoir au gouvernement de la République, les patriciens, attentifs à leurs intérêts, préférèrent les comices par centuries, où la première classe l'emportait sur toutes les autres. On tira de leur corps, suivant l'idée de Servius Tullius, deux magistrats annuels, qui, sous le nom modeste de *consuls* (1), exercèrent l'autorité royale. BRUTUS, auteur de la conspiration, et COLLATIN, mari de Lucrèce,

(1) On donne au mot *consul* le sens de *conseiller;* il signifie plutôt *surveillant.* En effet, les consuls étaient spécialement chargés de veiller à la gloire et à la prospérité de la République. L'établissement du consulat contribua puissamment à l'élévation de Rome. Les princes, dit Montesquieu, ont dans leur vie des périodes d'ambition; mais la républi-

furent nommés au *consulat* par une loi centuriate. Hors la couronne d'or et le sceptre, les consuls conservèrent les insignes de la royauté, la robe de pourpre, la chaise curule et les faisceaux des licteurs. Le nom de roi fut gardé pour un nouveau magistrat qui, sous le nom de *roi des sacrifices* (rex sacrificulus), remplissait quelques fonctions auparavant réservées aux rois. Ce magistrat portait les ornements royaux refusés aux consuls, et, placé sous la dépendance du grand-pontife, il ne jouissait d'aucune autorité dans les affaires civiles (1). Le premier fut *Manius Papyrius.*

Reconstitution du sénat. — Le premier soin des consuls fut de compléter le sénat que le règne ou l'exil des Tarquins avait décimé. A cet effet, ils choisirent, soit parmi les douze centuries plébéiennes des *célères*, soit parmi le *populus* et la *plebs* même, plus de cent soixante sénateurs, pour parfaire le nombre sacré de 300, en prenant toutefois la précaution de les élever à la dignité de *patres* avant que de les introduire dans le sénat.

Complot en faveur des Tarquins. — Cependant Tarquin envoya une ambassade à Rome, en apparence pour demander la restitution de ses biens, en réalité pour tramer un complot contre la République. Quelques jeunes patriciens, entre autres les deux fils de Brutus et les quatre neveux de Collatin (2), séduits par ces ambassadeurs, conspirèrent en faveur d'un prince dont ils croyaient le retour juste, ou du moins utile à leurs intérêts. L'esclave *Vindicius* (3) découvrit la conspiration. C'était aux con-

que ayant des chefs qui changeaient tous les ans et qui cherchaient à signaler leur magistrature pour en obtenir de nouvelles, il n'y avait pas un moment de perdu pour l'ambition; ils engageaient le sénat à proposer au peuple la guerre, et lui montraient tous les jours de nouveaux ennemis.

(1) Celui qui était choisi pour porter ce titre était obligé de se démettre de toutes les dignités civiles ou militaires dont il était revêtu avant d'exercer cette nouvelle fonction, et, après avoir rempli celles que lui imposait son sacerdoce, il sortait de l'assemblée en fugitif. Sa femme, qui offrait aussi quelques sacrifices auxquels son mari n'avait pas droit d'assister, s'appelait *Reine des sacrifices*, et sa maison *Regia.*

(2) C'étaient deux *Vitellius*, fils d'une sœur de Collatin et frères de la femme de Brutus, et deux *Aquilius*, fils d'une autre sœur du même Collatin.

(3) Vindicius reçut la liberté et le droit de cité pour cette révélation;

suls à juger les coupables, à présider à leur supplice. Collatin montra quelque émotion ; mais le farouche Brutus resta impassible, et souilla du sang des siens le berceau de la république romaine. On abandonna au peuple, toujours avide de pillage, les biens du roi proscrit. Collatin fut exilé par son collègue, parce qu'il s'était montré moins féroce, et LUCIUS VALÉRIUS le remplaça dans le consulat par une élection centuriate.

Combat d'Aruns et de Brutus. — Cependant Véies et Tarquinies prirent les armes pour Tarquin. *Aruns*, son fils, et Brutus combattirent l'un contre l'autre à la tête des troupes, et se percèrent tous deux en même temps ; mais le champ de bataille demeura aux Romains. Valérius rentra à Rome, en triomphe, sur un char à quatre chevaux. Le corps de Brutus fut rapporté dans la ville par les chevaliers romains ; le sénat s'avança à sa rencontre avec un appareil triomphal ; Valérius prononça l'oraison funèbre de son collègue, et les dames romaines prirent le deuil pour un an.

Lois populaires de Valérius. — Valérius, homme populaire, fut soupçonné, dit-on, d'aspirer à la tyrannie, parce qu'il bâtissait une maison sur la croupe du Vélia, partie la plus élevée du Palatin, qui dominait la place publique. Pour regagner la confiance du peuple, il démolit son palais, enleva aux faisceaux les haches menaçantes, tant que les consuls seraient dans l'intérieur de la ville, les fit baisser devant l'assemblée du peuple, permit de tuer quiconque tenterait de s'ériger en souverain, et d'appeler au peuple des jugements même des consuls ; défendit, sous peine de vie, d'entrer en magistrature, sans le consentement du peuple ; enfin, il confia le trésor public à la garde de deux questeurs (*Publius Vetturius* et *Marcus Minucius*), dans le temple de Saturne ; dispositions toutes favorables au peuple, qui firent décerner à leur auteur le surnom de *Publicola* (1). Valérius reçut ensuite pour collègue, par une élection centuriate, SPURIUS LUCRÉTIUS TRICIPITINUS, père de Lucrèce, qui, décédé quelques jours après, fut remplacé par MARCUS HORATIUS-PULVILLUS. Ce fut ce dernier qui fut chargé de faire la dédicace du Capitole (508).

Premier traité de commerce entre Rome et Carthage.

de là l'expression de *vindiciæ*, de *vindicta*, pour exprimer l'affranchissement.

(1) Abréviation de *populicola*, qui cultive l'amitié du *peuple* et non de la *plèbe*.

— Ce fut cette année qu'eut lieu le *premier traité de commerce* entre les Romains et les Carthaginois (1), traité que l'historien Polybe nous a laissé en grec, traduit sur l'original latin le plus exactement possible : « Car, dit-il, « la langue latine de ces temps-là est si différente de celle « d'aujourd'hui, que les plus habiles ont bien de la peine « à entendre ce vieux langage. »

Invasion de Porsena. — Soudain un nouvel ennemi se leva contre Rome. C'était *Porsena*, Lars ou Lucumon de la puissante Clusium, où Tarquin s'était retiré. Déjà le mont Janicule était en son pouvoir; *Horatius Coclès* courut se poster à la tête du pont de Servius, soutint seul, jusqu'à ce qu'il fût rompu, tous les efforts de l'ennemi, se jeta ensuite tout armé dans le Tibre, et le passa à la nage malgré ses nombreuses blessures. Porsena convertit le siége en blocus. La famine était à craindre. *Mucius Scævola*, jeune homme intrépide, se croyant tout permis pour délivrer Rome, pénétra, dit-on, dans le camp du chef étrusque, dans sa tente même, résolu de l'assassiner aux dépens de sa propre vie. Il manqua son coup par méprise, en tuant le secrétaire du Lars pour le Lars lui-même; mais, la main sur un brasier ardent, il déclara fièrement à Porsena que trois cents autres citoyens avaient formé le même projet. Le Lars se montra plus généreux, renvoya l'assassin et conclut la paix avec les Romains, a condition qu'ils renonceraient à la guerre (2).

Guerre des Sabins en faveur des Tarquins. — Tarquin suscita contre Rome les Sabins, qui prolongèrent la guerre pendant quatre ans (505), mais qui, toujours vain-

(1) V. Rollin, *Histoire romaine*, t. I, livre II.

(2) Ici se place encore l'héroïsme de *Clélie* qui, donnée en otage à Porsena avec plusieurs jeunes Romaines, se sauva et passa le Tibre a la nage sous une grêle de traits. Les Romains la renvoyèrent au roi qui, plein d'admiration pour elle, ne voulut pas la garder. Denys d'Halicarnasse, historien grec très-exact, ne dit rien de ces deux faits. Il paraîtrait même que Porsena prit Rome et y opéra un complet désarmement (508), et qu'il envahit ensuite le *Latium romain*. Mais après un échec essuyé à Aricie (507), il se retira en Étrurie. Rome redevint libre; mais un tiers de l'*ager romanus* (11 tribus) resta au Lars; l'Étrurie fut décidément perdue, et les autres sujets, Latins et Sabins, se disposèrent à la révolte (voy. plus loin).

cus, perdirent, avec l'espoir de rétablir le roi proscrit, une grande partie de leur territoire. Ces hostilités, que désapprouvait l'illustre Sabin *Appius Claudius* (Atta Clausus ou Sabin), le firent émigrer à Rome, avec cinq mille proches, amis ou clients, qui tous reçurent le droit de cité; lui-même fut admis dans le sénat. Cette acquisition fut bientôt suivie de la mort de Publicola, resté pauvre, dit-on, après quatre consulats et deux triomphes; le public paya ses obsèques, et les dames romaines lui rendirent le même hommage funèbre qu'à Brutus.

Misère du plébéien. — Six cent cinquante mille habitants environ, outre les esclaves, étaient agglomérés sur le petit territoire de Rome, entre Crustuméria et Ostie. Il fallait que la multitude tirât sa subsistance de ce modique territoire. Nulle autre industrie que l'agriculture : entourées de peuples ennemis, les terres étaient exposées à de continuels ravages, et la ressource incertaine du butin enlevé à la guerre ne suffisait pas pour l'en dédommager. La guerre ôte plus au vaincu qu'elle ne donne au vainqueur; quelques gerbes de blé, que rapportait le plébéien, ne compensaient pas la perte de sa chaumière incendiée, de ses charrues, de ses bœufs enlevés l'année précédente. Lorsqu'il rentrait dans Rome, vainqueur et ruiné, et que ses enfants l'entouraient en criant pour avoir du pain, il allait frapper à la porte du patricien, demandait à emprunter jusqu'à la campagne prochaine, promettant d'enlever aux Volsques ou aux Étrusques de quoi acquitter sa dette. Cette garantie ne suffisant pas, il fallait qu'il engageât son petit champ (1), et le patricien lui donnait quelque subsistance, en stipulant le taux énorme de douze pour cent par année.

Cruautés des patriciens envers les plébéiens. — Ces patriciens, que l'histoire classique nous représente comme peu soucieux de la richesse, aspiraient à agrandir sans cesse leurs domaines, surtout depuis que, par suite de l'institution des comices centuriates, le pouvoir politique

(1) Romulus en avait fixé la contenance à 2 arpents par tête; sous la République, elle fut portée à 7.

se mesurait, non par la noblesse, mais par les possessions, en sorte que, à défaut de commerce, ils devaient, pour acquérir, ou faire la guerre ou dépouiller les plébéiens. Ceux-ci voyaient bientôt la valeur de leur champ engagé absorbée par les intérêts accumulés. Ils devenaient alors de leurs personnes, c'est-à-dire avec leur famille entière, la garantie du créancier (*nexus*) (1). Dès lors le plébéien pouvait encore voter au Forum, combattre à l'armée ; il n'en était pas moins lié : ce bras qui frappait l'ennemi sentait déjà la chaîne du créancier.

Enfin, l'époque fatale arrive ; il faut payer. La campagne n'a pas été heureuse ; l'armée rentre dans Rome ; que deviendra le plébéien ? Écoutez ce *chant terrible de la loi* (lex horrendi carminis, *Tit.-Liv.*) :

Qu'on l'appelle en justice ; s'il n'y va, prends des témoins, contrains-le; s'il diffère et veut lever le pied, mets la main sur lui ; si l'âge ou la maladie l'empêche de comparaître, fournis un cheval, mais point de litière. Eh quoi ! le malheureux est revenu blessé dans Rome ; son sang coule pour le pays ; le jetterez-vous mourant sur un cheval ? N'importe, il faut aller. Il se présente au tribunal avec sa femme en deuil et ses enfants qui pleurent.

Que le riche réponde pour le riche : pour le prolétaire, qui voudra. La dette avouée, l'affaire jugée, trente jours de délai ; puis, qu'on mette la main sur lui, qu'on le mène au juge. Le coucher du soleil ferme le tribunal. S'il ne satisfait au jugement, si personne ne répond pour lui, le créancier l'emmènera et l'attachera avec des courroies ou avec des chaînes qui pèseront quinze livres, moins de quinze livres si le créancier le veut. Que le prisonnier vive du sien ; sinon, donnez-lui une livre de farine, ou plus, à votre volonté.

(1) On appelait *nexi*, selon Niebuhr, ceux qui se rendaient garants d'un plébéien envers un patricien, en y engageant leur avoir, ce qui comprenait la famille, par l'obligation de satisfaire à la dette au moyen du travail personnel. On désignait encore par ce mot le plébéien qui, faute de payement, devenait l'esclave du patricien, son créancier. Si les dettes n'étaient pas éteintes au terme fixé, les intérêts s'ajoutaient au capital.

S'il ne s'arrange point, tenez-le dans les liens soixante jours ; cependant, produisez-le en justice par trois jours de marché, et là, publiez à combien monte la dette.

Au troisième jour de marché, s'il y a plusieurs créanciers, qu'ils coupent le corps du débiteur. S'ils coupent plus ou moins, qu'ils n'en soient pas responsables. S'ils veulent, ils peuvent le vendre à l'étranger, au delà du Tibre. Ainsi, dans Shakspeare, le juif Shylock stipule, en cas de non payement, une livre de chair à prendre sur le corps de son débiteur.

Création de la dictature. — Rome était alors menacée par une ligue presque générale des Sabins et des Latins. Les Sabins éclatèrent les premiers (505-499). *Valérius*, frère de Publicola, proposa l'abolition des dettes, comme le parti qu'exigeaient la prudence et l'humanité. Le Sabin Appius Claudius, homme inflexible et fier, représenta que cette mesure serait la ruine de la foi publique ; qu'on pouvait user d'indulgence envers les débiteurs honnêtes, mais qu'on ne devait tenir aucun compte des autres, et que, du reste, on augmentait la sédition quand on mollissait devant elle. Le sénat renvoya la décision après la guerre, se contentant de suspendre toutes les dettes dans cet intervalle. Cependant les ennemis approchaient; les mutins s'échauffèrent davantage et persistèrent dans leur refus de prendre les armes. On proposa, comme un moyen propre à terminer les dissensions, de réunir pour un temps, sur une seule tête, sous le nom de *dictateur*, toute la puissance du gouvernement : le nouveau magistrat ne devait rester en charge que six mois, de peur que son pouvoir, sans appel, ne dégénérât en tyrannie. Le peuple, facile à tromper sur l'avenir qu'il ne prévoyait point, approuva sans peine ce fallacieux expédient.

Le premier dictateur.—C'était à l'un des consuls qu'on réservait la nomination du dictateur ; le peuple devait seulement la confirmer. Les deux consuls, Quintus Clœlius et Titus Lartius, se disputèrent à qui nommerait son collègue. Lartius céda. A peine investi de la dictature,

il créa comme lieutenant un général de la cavalerie, dont la charge devait durer autant que la sienne. Ensuite, avec un cortége de vingt-quatre licteurs dont les faisceaux étaient armés de haches, il se montra résolu de punir sévèrement le crime et la révolte. Tout trembla; le sixième dénombrement se fit sans murmure et donna cent cinquante-sept mille sept cents citoyens au-dessus de l'âge de puberté. Lartius enrôla tous ceux qui étaient en état de porter les armes, les divisa en quatre corps, en laissa un pour la garde de la ville, et mit les autres en campagne. Les Sabins furent battus à *Fidènes;* Lartius fit panser leurs blessés, renvoya les prisonniers, s'ouvrit par ces procédés une voie à d'heureuses négociations, accorda une trêve d'un an aux vaincus, se démit de la dictature avant l'expiration des six mois (1), et nomma deux consuls, AULUS POSTHUMIUS ALBUS et TITUS VIRGINIUS.

Bataille du lac Régille et mort de Tarquin. — Trois ans s'écoulèrent en paix. La *ligue latine*, à la voix d'*Octavius Mamilius,* gendre de Tarquin, se leva, secondée de quelques Volsques, sous prétexte de rétablir le roi proscrit. Un second dictateur fut jugé nécessaire. A. Posthumius, revêtu de cette dignité, marcha contre les ennemis, et fixa, par la sanglante *bataille du lac Régille* (495), le sort de la République, et reçut le surnom de *Regillensis.* A peine échappa-t-il dix mille Latins : *Titus* et *Sextus,* fils de Tarquin, furent tués, ainsi qu'Octavius Mamilius. Le vieux roi lui-même, presque nonagénaire, reçut une blessure dangereuse et alla mourir l'année suivante à Cumes en Campanie, chez *Aristodème.* Les Latins demandèrent la paix et rentrèrent dans l'alliance de Rome, à la condition qu'ils rendraient les transfuges et les exilés.

§ 3. *De la mort de Tarquin à la création du tribunat* (495-492).

Sédition des plébéiens et défaite des Volsques. — Les patriciens avaient gardé quelques ménagements envers le

(1) Exemple qui devint une coutume presque constamment suivie.

peuple, tant qu'ils craignaient le retour ou le rappel de Tarquin. Délivrés de cette inquiétude, ils redoublèrent leurs violences. Toute la ville fut bientôt remplie de vexations et de murmures. Un vieillard s'échappe de prison, se montre dans la place, pâle, maigre, hideux ; il découvre les cicatrices honorables de ses anciennes blessures et les traces récentes des coups dont l'a fait déchirer un créancier impitoyable ; il raconte ses malheurs causés par les accidents de la guerre et par l'usure d'un patricien. Le peuple entre en fureur, le sénat s'assemble en tumulte ; le consul APPIUS CLAUDIUS, ce père de la *gens Claudia*, ce type de la morgue aristocratique et du génie conservateur, accélère la rupture du patriciat et de la plèbe. Sur ces entrefaites, on annonce l'arrivée d'une puissante armée de Volsques. Les plébéiens, ivres de joie, refusent de s'enrôler : *Que les patriciens*, disent-ils, *aillent combattre, puisqu'eux seuls profitent des victoires*. Le danger devient de plus en plus pressant ; SERVILIUS PRISCUS, collègue d'Appius, se présente au peuple, le calme par sa douceur, prononce la suspension des dettes, et bientôt une armée se range sous ses enseignes. Il marche contre les Volsques, les bat, et livre leur camp au pillage du soldat, sans en rien réserver, suivant la coutume, pour le trésor public. Devenu par là trop populaire aux yeux du sénat, on refusa au vainqueur le triomphe ; mais il se le décerna à lui-même.

Nouvelle sédition, nouvelle défaite des Volsques réunis aux Èques et aux Sabins.— Cependant Appius Claudius poursuit le cours de ses inflexibles sentences contre les débiteurs insolvables. Une violente sédition éclate, où les consuls courent risque d'être insultés, tandis que les Volsques, les Èques et les Sabins réunis menacent Rome. On nomme dictateur MANIUS VALÉRIUS, frère de Publicola, qui repousse partout les ennemis. On l'honore d'un triomphe ; mais le sénat lui refuse l'abolition des dettes qu'il a promise au peuple. Valérius, outré de cette mauvaise foi, se démet de la dictature, et la plus grande confusion règne dans la république.

Retraite du peuple au Mont-Sacré. — Les consuls, sous prétexte d'une nouvelle guerre, retenaient leurs troupes sous les armes, dans les environs de Rome. Ils comptaient sur la force du serment militaire, que la religion rendait inviolable pour les Romains. Les soldats, qui juraient de ne jamais abandonner leurs enseignes, imaginent l'expédient frivole de les enlever furtivement et de se retirer avec elles. Ils se nomment des officiers, entre autres *Lucius Junius Brutus* et *Caius Sicinius Bellutus*, et vont placer leur camp à trois milles de Rome, sur le *Mont-Sacré:* ils veulent, dans cet autre *asile*, fonder une autre Rome. La plèbe, qu'ils appellent et que le peuple veut en vain arrêter, va chaque jour grossir la *secessio* (c'est le nom qu'ils donnent à leur révolte). Vainement Appius Claudius conseille de tenir bon, pour ramener les rebelles : le sénat, alarmé de ces désertions, nomme d'office deux consuls, Postumus Cominius et Spurius Cassius, au défaut des *candidats* (1), qui ne se présentaient point dans une conjoncture si délicate.

Création du tribunat. — Après deux tentatives infructueuses pour rappeler les rebelles, on remet en délibération l'affaire des dettes : on choisit dix commissaires pour traiter avec le peuple; on leur donne plein pouvoir de conclure, aux conditions qu'ils jugeront avantageuses à la république. A la tête de la députation se trouvaient *Lartius* et *Valérius*, anciens dictateurs, et *Ménénius Agrippa*, consulaire illustre, auteur du conseil qu'on venait de suivre. Ménénius employa, dit-on, avec succès, l'apologue ingénieux de l'estomac et des membres. C'est là, dit Ménénius, l'image du peuple trop prévenu contre le sénat. A l'effet que produisit cette fable, Ménénius ajouta la promesse de l'abolition des dettes, et déjà les séditieux se disposaient à rentrer dans Rome, lorsqu'un des chefs de la révolte, Junius Brutus, aidé de Sicinius Bellutus, représenta qu'on devait prendre des précautions pour l'avenir,

(1) Les citoyens qui briguaient les charges étaient nommés *candidats*, de *candidus*, blanc, parce qu'en ces occasions ils devaient être revêtus d'une robe blanche.

par l'institution de cinq magistrats chargés uniquement de veiller aux intérêts de l'ordre plébéien. Le sénat, consulté par les commissaires, consentit à cette demande par un *traité*, et les tribus, avant de revenir à la ville, nommèrent *Junius Brutus* (1), *Sicinius Bellutus*, *Lucius Icilius Ruga*, et les deux frères *Caius* et *Publius Licinius*, comme *tribuns* du peuple ; c'était le nom des nouveaux magistrats. On déclara, par une *loi sacrée* (2), que leur personne serait inviolable; qu'à leur égard, l'injure serait châtiée par des peines rigoureuses; les voies de fait, par la malédiction (*sacer esto*); et le meurtre, par la mort, sans aucune forme de justice.

Pouvoirs des tribuns. — Les tribuns n'eurent aucune marque de dignité. Leur pouvoir était renfermé presque dans l'enceinte de Rome ; il leur était défendu de s'absenter de la ville, si ce n'est pendant les Féries latines. Assis à la porte du sénat, ils ne pouvaient y pénétrer que sur l'ordre ou par la permission des consuls ; mais qu'un seul d'entre eux formât opposition contre un décret des sénateurs, contre une sentence des magistrats, c'en était assez pour les annuler; son *veto* (j'empêche) arrêtait tout (3). Dès lors, Rome ne fut plus une : elle se divisa en deux puissances ennemies; l'œuvre aristocratique de Servius fut à moitié frappée de nullité, et l'on verra le tribunat, par des empiétements successifs, créer le véritable peuple romain.

§ 4. *De l'établissement du tribunat à la première proposition de la loi agraire* (492-485).

Création de l'édilité. — Rentré dans Rome, le peuple obtint deux nouveaux magistrats annuels, pour servir d'aide aux tribuns, sous le nom d'*édiles*, espèce de ma-

(1) Voilà encore un *Brutus*, c'est-à-dire, le serf rebelle de la révolution contre les Tarquins.

(2) Ces sortes de lois étaient accompagnées d'un serment et des plus affreuses imprécations contre les violateurs de la loi.

(3) Ils confirmaient par la lettre *T*, initiale de *tribuo*, j'accorde.

gistrats chargés de la police des édifices publics, des rues et des approvisionnements.

Exploits de Coriolan. — Cependant les Volsques n'avaient point déposé les armes; le consul Postumus Cominius marcha contre eux, les battit, et s'empara de Corioles, leur capitale, succès qu'il dut surtout à la valeur de *Marcius,* jeune patricien, auquel il ne manquait, pour être accompli, que la modération du sage. Le consul, après l'avoir couronné, voulut lui donner la dixième partie du butin : Marcius la refusa, content du surnom de *Coriolan*, que lui décernèrent ses soldats et qu'il rendit si tristement célèbre par la suite.

Disette et plébiscites. — Une disette affreuse, suite des dissensions civiles qui, l'année précédente, avaient empêché l'ensemencement des terres, affligeait Rome, malgré le blé que le sénat avait tiré de la Sicile. Le peuple, aigri par le besoin, accusa les nobles d'avoir causé cette famine pour se dédommager de l'abolition des dettes par le prix excessif qu'ils tireraient des grains étrangers. Les tribuns accréditèrent ce bruit pour échauffer les têtes. Sur la proposition d'Appius, les consuls assemblèrent le peuple, à l'effet de punir l'audace des magistrats séditieux; mais cette mesure tourna contre ses auteurs eux-mêmes, et les tribuns non-seulement obtinrent une loi qui défendait de les interrompre et de les contredire, mais encore ils s'arrogèrent le droit de convoquer les comices par tribus, pour lesquels il n'était pas besoin d'auspices, de rendre des *plébiscites* (1) et de juger les patriciens.

Coriolan et les tribuns. — Sur ces entrefaites, Coriolan, chargé de combattre les Volsques d'Antium, se signala par de nouveaux exploits, qu'il regarda comme un titre au consulat: il le demanda; mais les tribuns lui firent éprouver un refus, dont il chercha à se venger. Un jour qu'il était question, dans le sénat, de l'usage qu'on ferait des blés nouvellement arrivés à Rome, Coriolan soutint qu'il fallait les vendre chèrement à la plèbe, et pro-

(1) Nom donné aux ordonnances du peuple. Les décrets du sénat s'appelaient *sénatus-consultes.*

fiter de sa misère pour en obtenir la suppression du tribunat.

Exil de Coriolan.— Les tribuns, instruits de ce qui se passait au sénat, invoquèrent les dieux vengeurs du parjure, et sommèrent Coriolan de comparaître devant eux. Le fier patricien méprisa leur citation : ils entreprirent de le saisir ; mais ils furent repoussés par de jeunes sénateurs. La guerre civile était sur le point d'éclater. Le sénat, pour la prévenir, consentit à la comparution de Coriolan. L'accusé répéta dans l'assemblée du peuple tout ce qu'il avait dit dans celle du sénat, et le bannissement perpétuel fut prononcé contre lui (491).

Invasion et mort de Coriolan. — Coriolan sortit de Rome plein de fureur, et méditant contre elle une éclatante vengeance. Il se retira chez les Volsques, nation belliqueuse, à la tête desquels il revint, deux ans après (489), sur l'*ager romanus,* qu'il ravagea: mais qu'importait à la plèbe? elle n'avait pas de terres. Le peuple envoya des députés à Coriolan pour lui proposer son rappel; ils n'en reçurent qu'un refus dur et menaçant. Une seconde députation se présenta ; Coriolan ne daigna pas même l'écouter. Les pontifes et les augures parurent à leur tour, revêtus de leurs robes sacerdotales ; en vain ils se prosternèrent à ses pieds, rien ne pnt adoucir l'implacable exilé. Coriolan ne voulut céder que s'il obtenait pour les Volsques d'exorbitantes indemnités, et pour lui, l'abolition d'une magistrature qu'il appelait le poison de la tranquillité publique.

La désolation du peuple est au comble. Enfin *Véturie*, mère de Coriolan, hasarde une derniere démarche. Accompagnée de *Volumnie*, femme du proscrit, de ses deux jeunes enfants, et d'un grand nombre de dames romaines, elle s'avance vers le camp des Volsques, se jette aux genoux de son fils, ajoute à ses paroles l'éloquence touchante des larmes. Après un instant de silence, violemment combattu par le ressentiment et par la tendresse, Coriolan, qu'on aurait cru le jouet d'un songe, relève tout à coup sa mère et s'écrie : *O ma mère, tu sauves Rome, mais tu*

perds ton fils! Coriolan fit la paix, sans vouloir entrer dans Rome, et mourut, selon les uns, assassiné par les Volsques; selon d'autres, languissant dans une triste vieillesse, et regrettant son ingrate patrie.

Résultat pour la commune plébéienne.— Le coup était porté : les tribuns ont fait condamner un patricien, le patriciat n'est donc plus inviolable. La commune plébéienne a cette fois l'avantage, et ce premier avantage devait conduire les tribuns à une grande importance dans la législation du pays.

Exploits de Spurius Cassius, et première apparition de la loi agraire. — A ces démêlés succédèrent des combats où brilla surtout la valeur du consul Spurius Cassius Viscellinus contre les Sabins, les Volsques et les Herniques; mais les batailles n'empêchaient pas que de temps en temps les plébéiens n'élevassent la voix pour demander l'*ager*, nom sous lequel les pauvres entendaient du pain, et les riches, des droits. Le sénat offrait alors des terres éloignées enlevées aux vaincus, ou en dehors de la ligne sacrée, et qui, par cette raison, ne conféraient pas la participation aux auspices, ni, en conséquence, les droits de citoyen. Les pauvres s'y rendaient en effet en colonies, et ces établissements contribuèrent à l'extension comme au soutien de la puissance romaine (1).

Si cet exil déguisé donnait satisfaction aux besoins des plus pauvres, il n'abusait pas les plébéiens, *qui aimaient mieux demander des terres à Rome que d'en posséder à Antium* (Tit.-Liv.), et qui réclamaient le champ consacré par les auspices, dans les environs de la métropole. Ainsi commencèrent à se manifester les prétentions à la *loi agraire*, qui comprenaient deux propositions distinctes: la première, d'admettre les plébéiens à posséder dans l'enceinte du territoire sacré, ce qui conférait le droit des auspices, source de tous les autres droits civils; la seconde, de répartir équitablement les terres conquises au prix du sang du peuple tout entier, et usurpées par les seuls patriciens.

(1) V. plus loin, p. 138 et s., des détails sur l'établissement des colonies.

Mort de Spurius Cassius. — Parmi les terres conquises sur l'ennemi et formant le domaine de l'État, beaucoup étaient affermées pour de modiques redevances aux patriciens, et finissaient par devenir leurs propriétés. Tel était l'état des choses lorsque le consul Sp. Cassius demanda, pour les Herniques, l'égalité des droits civils, et proposa, pour les plébéiens, le bénéfice d'une loi agraire. Il voulait, dit-on, séduire par là le peuple et se faire roi de Rome. Sur l'avis d'Appius Claudius, appuyé surtout par la puissante *gens Fabia*, le sénat, qui ne cherchait qu'à gagner du temps, pour faire tomber le projet de Sp. Cassius, décréta que dix commissaires, sous le nom de *Décemvirs,* s'occuperaient, l'année suivante, de déterminer les terres sujettes au partage. Dès que le provocateur de la mesure fut sorti de charge et eut été remplacé par Quintus Fabius et Servius Cornélius, deux questeurs, *Cæso Fabius*, frère du consul, et *Lucius Valérius Publicola*, en vertu du droit que leur conférait leur charge, assignèrent Cassius à rendre compte de sa conduite devant le peuple, et l'accusèrent d'avoir aspiré dans Rome à la tyrannie. Il fut puni de mort, tué, selon les uns, par la main de son propre père; selon les autres, précipité de la roche Tarpéienne (485).

§ 5. *Des premiers troubles de la loi agraire à la loi Térentilla* (485-451).

Politique des patriciens.—La commune plébéienne demandait en vain le partage que le sénat avait promis. Tout annonçait une nouvelle et prochaine rupture. C est alors que les consuls, choisis parmi les patriciens les plus dévoués à leur ordre, mirent principalement leur politique à fomenter sans cesse des guerres extérieures qui pussent occuper au dehors l'ardeur inquiète des plébéiens. Ceux-ci refusaient-ils de s'enrôler, on les menaçait d'un dictateur; les tribuns s'opposaient-ils à la levée des troupes, on transportait le tribunal d'enrôlement en pleine campagne, où ne s'étendait pas la juridiction des opposants. De là des

guerres successives ou simultanées contre les Èques, les Véiens et les Volsques; de là des consuls presque toujours tirés de la *gens Fabia*, constante adversaire des factions plébéiennes.

La gens Fabia. — Plusieurs faits d'armes signalèrent, à cette époque, la haine ou la générosité des deux ordres. Dans un combat contre les Èques, *Cæso Fabius*, l'un des accusateurs de Spurius, fut abandonné de ses fantassins, et ne dut la victoire qu'à ses cavaliers (482). L'année suivante, *Marcus Fabius* gagna sur les Véiens une bataille sanglante, où périt, avec son collègue et son frère, l'élite des familles romaines; mais il refusa le triomphe, et se démit de sa charge, pour ne point causer d'ombrage au peuple. Les plébéiens, qui ne voulaient pas rester en arrière de cette générosité, élevèrent Cæso Fabius au consulat. Alors, trois cents patriciens, tous Fabius, se dévouèrent, avec cinq mille gentiles, contre l'ennemi commun, le tinrent pendant deux ans en échec sur les bords de la *Crémère*, et périrent jusqu'au dernier (1) dans une embuscade (477): funeste journée, qui, sur la demande du peuple même, fut mise au nombre des jours néfastes.

Procès de deux consuls. — La plèbe retomba bientôt dans ses réclamations habituelles. Le consul TITUS MÉNÉNIUS LANATUS, battu par les Étrusques, les avait laissés s'emparer du Janicule. Les tribuns le citèrent à leur tribunal, et le firent condamner par les tribus à 2,000 as d'amende (2). Un autre consul, SPURIUS SERVILIUS STRUCTUS, fut accusé d'avoir perdu quelques troupes dans une attaque plus courageuse que prudente des maîtres du Janicule; mais ce consulaire se défendit en homme assuré de la bonté de sa cause, et la plèbe l'acquitta d'une voix unanime.

(1) Cæso Fabius avait rejoint son frère en qualité de *proconsul*, titre nouveau créé en sa faveur. L'autorité du proconsul ne s'étendait que sur l'armée qui lui était confiée ; mais sous ce rapport elle égalait le pouvoir consulaire.

(2) L'as valait à cette époque 8 centimes de notre monnaie ; 2000 as font donc 160 francs. Ménénius était le fils du célèbre Ménénius Agrippa (p. 69).

Mort du tribun Génutius. — Le véritable crime de ces deux patriciens, c'était leur refus constant de nommer les décemvirs qui devaient faire le partage des terres. Les tribuns, auxquels la mort des Fabius avait rendu l'ascendant, saisirent l'occasion d'une trêve de quarante ans accordée aux Véiens, pour remettre en question leur loi favorite. *Cneius Génutius*, le plus emporté d'entre eux, et qui avait déjà fait le procès à deux consuls sortis de charge, Lucius Furius et Manlius Vulso (472), alla plus loin l'année suivante, et somma juridiquement les consuls en charge, Lucius Æmilius et Vopiscus Julius, d'exécuter la promesse du sénat. Ce tribun s'était engagé par d'horribles serments à poursuivre cette affaire jusqu'au trépas; on lui fit tenir parole malgré lui. Quelques jours après, il fut trouvé mort dans son lit, sans que son corps portât aucune trace de violence, de sorte que le peuple, toujours superstitieux, s'imaginant que les dieux désapprouvaient son entreprise, paraissait n'y plus vouloir donner de suite (472).

Voléro et Lætorius. — Les plébéiens, frappés de stupeur, allaient se laisser entraîner de Rome pour une nouvelle guerre, et la réaction aristocratique n'avait plus de frein, lorsqu'un plébéien, nommé *Voléro*, osa refuser son nom à l'enrôlement, et repousser le licteur. La plèbe le seconda, chassa les consuls de la place, et le nomma tribun avec le vaillant *Lætorius* (471). Lætorius n'était pas orateur : *Romains,* disait-il, *je ne sais point parler, mais ce que j'ai dit une fois, je sais le faire; assemblez-vous demain; je mourrai sous vos yeux*, *ou je ferai passer la loi.* Toutefois, Voléro et Lætorius ne recoururent point à la force brutale, comme on avait lieu de le craindre.

Lois de Voléro et décimation d'une armée. — L'année suivante, on les mit encore à l'abri sous la même magistrature. Voléro devint alors agresseur; il demanda que l'élection des tribuns et des édiles fût faite, non par centuries, mais par tribus (1). Le consul Appius Claudius Sabinus, ennemi, comme son père, de la plèbe, fit avorter, par son inflexible résistance, les négociations de Titus Quinctius Capitolinus Barbatus, son collègue, patricien plus modéré. Déjà l'on en venait aux coups sur la place publique, et la guerre civile éclatait, s'il se fût

(1) On a vu, p. 44 et s., que les tribus n'étaient pas liées par les mêmes formalités que les centuries.

trouvé des armes dans l'assemblée; mais les lois de Rome défendaient d'en porter dans la ville. Le sénat, subjugué par les mutineries des tribuns, laissa mettre aux voix la proposition de Voléro, qui passa à la pluralité des suffrages, et bientôt s'y ajouta une loi fondamentale, qui accordait à la plèbe le droit de faire des décrets (*scita*) obligatoires pour toute la plèbe : un pas de plus, et ces lois de la plèbe obligeraient aussi le peuple! Les tribuns réclamèrent ensuite la loi agraire tant promise. Au milieu de ces troubles, les Èques et les Volsques avaient reparu sur le territoire romain. Titus Quinctius marcha contre les premiers, qui fuirent à son approche; Appius Claudius, qui s'avançait contre les derniers, fut abandonné de ses troupes, qui sacrifièrent la victoire à leur haine; mais il fit décimer son armée (1), dont le serment militaire retint les murmures ou la révolte.

Mort d'Appius Claudius. — Appius, quoique sorti de sa charge, ne s'en opposa pas avec moins d'ardeur aux demandes des tribuns pour le partage des terres. Ceux-ci le citèrent devant le peuple : il comparut sans habits de deuil, contre la coutume, et plutôt en accusateur qu'en accusé. Il imposa tellement, que l'on n'osa rien prononcer contre lui. Il se donna ensuite la mort, prévoyant qu'une seconde assemblée le condamnerait. Son fils, malgré les tribuns, prononça son oraison funèbre, à laquelle le peuple même applaudit, tant la fermeté courageuse du père avait excité d'admiration.

Colonie d'Antium. — Titus Quinctius, nommé de nouveau consul, s'empara d'Antium, cité volsque que le sénat voulut coloniser, pour se débarrasser des citoyens les plus pauvres et tout à la fois les plus factieux; mais peu d'entre eux donnèrent leur nom, aimant mieux demeurer à Rome pour demander des terres que d'en aller recevoir ailleurs (p. 73). Il fallut avoir recours aux alliés, tels que les Latins et les Herniques, pour former cette colonie.

La formule de salut. — La guerre des Èques contre Rome continuait avec un acharnement sans exemple. Quatre fois vaincus, ils revinrent quatre fois assiéger la ville. A la quatrième tentative, le consul Spurius Furius Médullinus fut investi dans son camp, et courut risque d'y périr avec toute son armée. La consternation fut ex-

(1) On en mettait un à mort sur dix.

trême à Rome. Le sénat suspendit toutes les fonctions civiles (1), et donna l'ordre au collègue de Furius de *veiller à ce que la république ne reçût aucun dommage* (2), formule célèbre, qui revêtait les consuls d'un pouvoir dictatorial (464). AULUS POSTHUMIUS ALBUS REGILLENSIS fit de grandes levées de troupes, dégagea Furius, et battit, avec lui, les ennemis en plusieurs rencontres.

Térentillus et la loi Térentilla. — Cependant les querelles continuaient entre les deux ordres. On n'avait point encore de jurisprudence certaine : les consuls jugeaient tous les différends, ou par les principes de l'équité naturelle, ou par les anciennes coutumes, ou par le *code papyrien*, compilation insuffisante des ordonnances royales, et le sort des particuliers dépendait ainsi des lumières ou du caprice des patriciens. Le tribun *Térentillus Arsa* entreprit de remédier au désordre. Il proposa de dresser un corps de lois qui soumît à des formes constantes l'administration de la justice (462); puis il demanda l'élection de cinq commissaires, pour fixer des bornes à la puissance des consuls. Tel fut l'objet de la célèbre *loi Térentilla.*

Condamnation de Cæso Quinctius. — Tout est en rumeur, peuple et sénat; la loi de Térentillus est attaquée d'une part et défendue de l'autre avec la chaleur ordinaire. *Cæso Quinctius,* jeune patricien emporté, disperse avec violence les tribus qui vont voter. Le tribun *Aulus Virginius* le cite devant le peuple; mais, resté libre sous caution, il sort de Rome sans attendre le jugement. On le condamne à l'exil par contumace. *Lucius Quinctius Cincinnatus*, son père, paye la caution de son fils, et se retire à la campagne, pour y cultiver de ses propres mains une petite terre, seul bien qui lui restât.

Appel de l'étranger. — Le parti exagéré de l'aristocratie appelle alors l'étranger, et le riche Sabin *Herdo-*

(1) C'est ce qu'on appelait *justitium indicere.*

(2) *Videret ne quid respublica detrimenti caperet.* On n'employait cette formule que dans les dangers extrêmes

nius, à la tête de quatre mille hommes, clients, esclaves ou bannis, surprend de nuit le Capitole pour faire la loi à la plèbe (460); toutefois les sages du patriciat désapprouvent ce coup séditieux. Le consul VALÉRIUS PUBLICOLA, aidé des Tusculans, reprend la citadelle; mais il trouve la mort au moment même de son triomphe. On lui substitue LUCIUS QUINCTIUS CINCINNATUS; les députés du sénat le trouvent à sa charrue, qu'il conduisait lui-même. Il la quitte pour se revêtir des ornements consulaires, et, par une fermeté sage, il maintient la tranquillité pendant toute sa magistrature.

Leçon donnée à Minucius. — A sa demande, le sénat rend un arrêt qui défend à tout citoyen de briguer deux ans de suite la même magistrature. Malgré cet arrêt, Virginius et ses collègues sont prorogés dans le tribunat. Cincinnatus refuse de l'être dans le consulat, et retourne à sa métairie. Bientôt après, le consul LUCIUS MINUCIUS AUGURINUS se laisse enfermer par les Èques dans un étroit vallon. Cincinnatus est nommé dictateur, et tiré de la charrue pour la seconde fois. Il se rend à Rome, harangue le peuple pour le rassurer, lève une armée nombreuse, part le même jour, arrive au milieu de la nuit près des Èques, les attaque sur-le-champ, en tue une partie, force le reste à se rendre, et fait passer les prisonniers sous le joug. Minucius est déposé : *Vous ne commanderez plus les légions que comme lieutenant*, lui dit le dictateur, *jusqu'à ce que vous ayez appris à mieux remplir la place de consul.* Quinctius rentre en triomphe dans Rome, à la tête des troupes, chargées de gloire et de butin. Son fils est rappelé glorieusement de l'exil, et le père, après avoir abdiqué, le seizième jour, une dictature qu'il pouvait garder six mois, retourne à sa modeste charrue.

Les dix tribuns, et consentement des patriciens à la loi Térentilla. — A la suite de nouvelles disputes, les cinq tribuns obtinrent l'adjonction de cinq autres collègues, et le droit de convoquer le sénat. Enhardis par ce succès, ils remirent de nouveau en avant la question de la loi agraire. Ils accusèrent, ils condamnèrent cinq patriciens oppo-

sants ; enfin, après six ans de désordres réciproques, le patriciat, pour distraire la plèbe du partage espéré des terres, donna son consentement à la loi Térentilla. En conséquence, trois commissaires allèrent, dit-on, étudier les législations grecques (454) jusque dans Athènes, et recueillir des matériaux propres à former un code.

§ 6. *Le décemvirat* (454-449).

Les Décemvirs. — Au retour des trois députés, on leur adjoignit, suivant l'histoire classique, sept consulaires, élus par les curies, et ces dix commissaires furent chargés, sous le nom de *Décemvirs,* de rédiger un corps de lois, les plus convenables à la constitution présente de la république romaine. On les revêtit pour un an de la puissance souveraine : on arrêta que toutes les magistratures cesseraient pendant cet espace de temps, même le tribunat dont l'autorité s'était maintenue sous les dictateurs ; que les jugements des décemvirs seraient sans appel, et qu'ils resteraient les seuls arbitres de la paix, de la guerre et de la justice.

Les dix Tables. — Les décemvirs, à la tête desquels se trouvait un troisième Appius Claudius, travaillèrent à leur code avec ardeur. *Hermodore,* Grec exilé d'Éphèse, leur interpréta les lois apportées d'Athènes, et bientôt l'ouvrage fut terminé. Les rédacteurs l'exposèrent en public sur dix tables de chêne, invitant les citoyens à l'examiner, à choisir, en un mot à devenir leurs propres législateurs. Le sénat approuva par un décret la nouvelle législation, et le peuple la confirma par une décision centuriate.

Les deux nouvelles Tables. — Appius répandit sourdement le bruit qu'il manquait encore deux tables pour la perfection du code romain. De tous ses collègues, il fut seul réélu ; les autres décemvirs, parmi lesquels il fit adroitement entrer trois plébéiens, se prêtèrent à ses vues tyranniques. La première fois qu'ils parurent en public, le peuple fut effrayé de les voir environnés de cent vingt

licteurs avec leurs faisceaux et leurs armes (1). Il sentit dès lors, mais trop tard, qu'il s'était donné des despotes au lieu de magistrats.

Lois des douze Tables. — Deux nouvelles tables furent publiées d'office, et le code entier porta le nom si fameux de *Lois des douze Tables.*

Ces lois, dont il ne reste que quelques fragments, n'introduisirent pas des institutions nouvelles : elles ne firent que consolider ou modifier la législation existante, et servirent de fondement au droit romain jusqu'à Justinien (6e siècle de J.-C.), précisément parce qu'elles résumaient les croyances et les coutumes nationales. On y trouve en effet, dit M. Cantu (2), trois éléments distincts : les antiques coutumes de l'Italie, dures et féroces; celles de l'aristocratie héroïque, tyrannisant les plébéiens; enfin les libertés que ceux-ci réclamaient et qu'ils obtinrent peu à peu. On y voit les efforts du patriciat contre la plèbe dans les prescriptions suivantes : *Qu'il n'y ait aucun mariage entre patriciens et plébéiens; peine de mort contre les attroupements nocturnes, contre qui fera ou chantera des vers diffamatoires*, ainsi que dans les formules impérieuses contre les débiteurs (p. 65). Mais la voix populaire, exigeant des garanties, se fait entendre à son tour : *Que la loi soit invariable, générale, sans privilége; que le patron qui tente de nuire à son client soit sacré* (c'est-à-dire, maudit, *sacer esto*); *que le citoyen puissant qui casse un membre à un plébéien paye vingt-cinq livres d'airain; s'il ne s'arrange pas avec le blessé, qu'il subisse la peine du talion; que personne ne puisse être privé de sa liberté; afin que le noble ne se venge point par les tribunaux, le crime capital ne pourra être jugé que dans les comices centuriates; que le juge corrompu meure; que le faux témoin soit précipité de la roche Tarpéienne; que l'usurier découvert restitue au quadruple; que celui qui brise la mâchoire à un esclave, paye*

(1) On a vu que les consuls ne les faisaient plus porter que lorsqu'ils se mettaient en campagne.

(2) *Histoire universelle*, t. II, p. 511.

150 *as ; le témoin qui refuse d'attester la validité d'un contrat, est sans probité et ne peut tester.*

La famille libre vient aussi se substituer à la famille aristocratique. Les droits sur une femme s'acquièrent non par achat, mais par le consentement, par la possession d'une année, en sorte qu'elle n'est pas acquise comme chose, mais seulement en tutelle, moyennant mariage librement contracté. Le fils est émancipé par trois ventes successives, simulation légale qui atteste l'esclavage, mais qui y met un terme ; le fils devenu aussi père de famille n'est plus réuni à la famille paternelle que par une espèce de patronage, dont les liens se relâcheront tellement qu'il arrivera un instant où la loi devra rappeler que *le soldat même est tenu à des égards pieux envers son père.* Le père, de son côté, n'a plus un héritier nécessaire, fatal : il peut disposer par testament de ses biens et de leur administration. C'est ainsi que la propriété, enchaînée d'abord à la famille, devient mobile, en suivant dans ses phases la liberté individuelle (1).

Que ces lois soient toutes du même temps ou d'époques diverses, l'égalité y est établie en droit; mais il devait s'écouler de longues années avant qu'elle le fût de fait. Le patricien continue de posséder seul les augures, et les formules secrètes indispensables pour donner autorité aux jugements. Le plébéien ne peut se présenter au tribunal qu'assisté de son patron; et celui-ci lui dira les jours fastes et néfastes, les cérémonies pieuses au moyen desquelles seulement il parviendra à se faire écouter et à obtenir justice.

Excès et violences des patriciens. — La loi qui défendait le *connubium* ou droit de mariage entre les deux ordres, fut regardée comme un présage du despotisme au-

(1) Ces lois ont passé très-anciennement pour avoir été recueillies en Grèce; mais déjà Polybe niait leur ressemblance avec celles des Athéniens, trouvant qu'elles se rapprochaient plutôt de celles de Carthage : la comparaison prouve d'ailleurs que si ceux qui les ont compilées visitèrent l'Hellade et la grande Grèce, ils n'en imitèrent rien, soit dans les dispositions essentielles et caractéristiques du droit personnel, soit dans les formes de la procédure.

quel aspiraient Appius et ses collègues. En effet, on vit bientôt reparaître dans Rome les excès de Tarquin le Superbe, les violences, les confiscations, les emprisonnements, les supplices. Il n'y avait plus d'assemblées ni du sénat ni du peuple ; la plèbe était sans représentants comme sans défenseurs; enfin, tout semblait désespéré, lorsque, pour dernier trait de ressemblance avec les Tarquins, ces nouveaux tyrans virent leur domination renversée par un attentat contre l'honneur d'une Romaine.

Meurtre de Virginie et création des tribuns militaires. — Les Èques et les Sabins avaient recommencé leurs incursions ordinaires. On leva dix légions, dont huit, menées à l'ennemi, se laissèrent vaincre plutôt que d'augmenter, par la victoire, la puissance des décemvirs; les deux autres restèrent à Rome, sous le commandement d'Appius. Le magistrat y conçut une passion criminelle pour *Virginie*, fille de *Virginius*, vaillant plébéien, et fiancée d'*Icilius*, ancien tribun du peuple. N'ayant pu la séduire, il voulut la faire enlever par force, comme l'esclave de l'un de ses clients, qui la réclamait. Le client arrête la jeune plébéienne au milieu de la place publique. Icilius la défend avec ardeur; le peuple s'émeut, chasse Appius de son tribunal, et retire la victime de ses mains impures, à condition, toutefois, que le lendemain elle se présentera devant les tribunaux. Virginius servait, hors de Rome, en qualité de centurion, dans l'armée romaine. Averti du danger de sa fille, il part du camp pour voler à son secours. Dès le point du jour, il se rend avec elle au Forum, déjà couvert d'une foule innombrable. La vue de ce père affligé, les larmes et les gémissements de Virginie, touchent tous les cœurs. Cependant Appius arrive d'un air menaçant, monte sur son tribunal, et, sans autre forme de procès, il adjuge la jeune fille à l'infâme ministre de sa passion. Les licteurs la remettent au client, complice d'Appius; la multitude épouvantée se retire. Virginius alors se détermine au seul, mais affreux parti qui lui reste; il prie le décemvir de lui permettre un dernier entretien avec celle qu'il croyait son enfant. Appius y

consent ; le malheureux père la conduit à l'écart, et tout à coup saisissant un couteau : *Voilà, ma chère fille, l'unique moyen de te sauver l'honneur et la liberté.* Il dit, et lui plonge l'arme dans le cœur. La retirant ensuite, il la lève en l'air, et la montrant au juge : *Tyran*, s'écrie-t-il, *par ce sang pur, je voue ta tête aux Furies de l'enfer.* Appius ordonne en vain de l'arrêter. Virginius, tenant toujours le couteau dans ses mains, s'ouvre un passage à travers les satellites du décemvir : le peuple, qui remplit le Forum, favorise son évasion. Il court au camp, raconte à ses compagnons d'armes sa funeste aventure, implore leur pardon pour un crime nécessaire et leur vengeance pour un attentat inouï. L'armée répond à sa douleur ; les soldats arrachent les enseignes, abandonnent les généraux, viennent camper sur le mont Aventin, et choisissent pour leurs chefs dix officiers sous le nom de *tribuns militaires* (tribuni militum).

Seconde retraite du peuple sur le Mont-Sacré. — Du mont Aventin, les troupes, pour obtenir le rétablissement des tribuns du peuple, font une nouvelle *sécession* sur le Mont-Sacré, jadis témoin de la création de ces magistrats. Le sénat oblige à l'abdication les décemvirs qui n'ont presque plus de partisans. MARCUS HORATIUS BARBATUS et LUCIUS VALÉRIUS PUBLICOLA POTITUS, personnels ennemis d'Appius, sont nommés consuls, et députés aux troupes avec le plein pouvoir d'accorder le renouvellement du tribunat et de l'appel au peuple. Virginius, père de Virginie, *Numitorius*, son oncle, Icilius, fiancé de la victime, obtiennent les premiers le titre de tribuns. La démocratie, introduite par les décemvirs dans le droit civil, passa alors dans le droit politique : les lois faites par la *plebs*, assemblée par tribus, devinrent obligatoires pour le *populus*, pour les *patres* (1), et les auspices n'y furent plus nécessaires. Devenus plus puissants que jamais, les tribuns, contre la promesse d'une amnistie, traduisirent en jugement Appius Claudius, avec OPPIUS, son collègue

(1) Ut quod tributim plebs jussisset populum teneret.

et son complice, qui se donnèrent ou reçurent la mort dans leur prison. Les autres décemvirs, effrayés de ces emprisonnements, que le trépas suivait de si près, s'exilèrent eux-mêmes, et leurs biens furent confisqués.

Synchronismes principaux de 509 à 440. — Incendie de Sardes par les Ioniens et les Athéniens, 500. — Guerres médiques contre Darius et Xerxès, 494-478. — Bataille de Marathon (Miltiade), 490. — Combat des Thermopyles (Léonidas); bataille de Salamine (Thémistocle, Aristide); défaite des Carthaginois, alliés des Perses, en Sicile (Gélon, roi de Syracuse), 480.—Batailles de Platée et de Mycale, 479. — Esdras, à Jérusalem, réforme les abus et fait observer la loi de Moïse, 467. — Fondation de Cyrène, 451. — Cimon, d'Athènes, force Artaxerxès, roi de Perse, à souscrire un traité par lequel celui-ci reconnait l'indépendance des villes grecques de l'Asie Mineure, 449.



SECTION II. — DU TRIBUNAT MILITAIRE A L'INVASION DES GAULOIS (444-390).

§ 1er. *Du tribunat militaire à la création des censeurs* (449-442).

Victoire de la plèbe. — Les ennemis extérieurs menaçaient Rome, délivrée pour un instant des troubles domestiques. HORATIUS, l'un des consuls, battit les Sabins; VALÉRIUS, son collègue, défit les Èques et les Volsques. Le sénat, irrité des lois que ces consuls avaient portées en faveur de la plèbe, leur refusa le triomphe; mais la plèbe le leur décerna d'elle-même, et le patriciat fut encore battu sur ce terrain.

Les mariages mixtes et le tribunat militaire. — Sans parler des questeurs, dont la plèbe s'arrogea la nomination, précédemment dépendante des consuls, elle voulut franchir la dernière barrière qui la séparait du patriciat. *Canuléius*, tribun hardi, secondé par ses collègues, protesta solennellement qu'il s'opposerait à toute levée de troupes, jusqu'à ce qu'on eût accordé la *liberté des mariages entre les deux ordres*, mésalliance que prohibaient

les douze Tables, et permis la participation des plébéiens au consulat. A la veille d'une nouvelle guerre, il fallait de la condescendance, et le sénat permit les mariages mixtes. Mais les patriciens, ne voulant pas encore se dessaisir des auspices, proposèrent la création de six *tribuns militaires*, chefs de légions, qui tiendraient lieu de consuls, et qui pourraient être choisis indifféremment dans les deux ordres (444); cette mesure adroite sauva le privilége le plus important du patriciat. La plèbe, contente de la victoire qu'elle croyait avoir remportée sur la noblesse, ne nomma que trois patriciens au tribunat militaire, Aulus Sempronius Atratinus, Lucius Attilius Longus et Titus Clœlius ou Cécilius. Ces nouveaux chefs de la république abdiquèrent quelques mois après, parce qu'on avait manqué, dans leur élection, à quelque formalité essentielle. Ce fut sans doute un artifice du sénat, pour remettre les choses sur l'ancien pied. On rétablit effectivement le consulat, auquel les tribuns n'avaient alors aucun intérêt de s'opposer, dès que les plébéiens étaient résolus de ne nommer que des patriciens.

Création de la censure. — Depuis dix-sept ans, le cens n'avait point eu lieu, tant à cause des guerres que des discordes, et l'interruption de cette sage coutume troublait l'ordre de la république. Le sénat, sentant qu'il lui faudra céder un jour sur l'article du consulat, démembra le pouvoir consulaire en créant une nouvelle magistrature, qui fut réservée aux seuls patriciens consulaires (442), et qui, sous le nom de *censure*, devait veiller sur les mœurs et sur la classification des citoyens en centuries et tribus. Les premiers *censeurs*, au nombre de deux, furent *Papyrius* et *Sempronius*. Les tribuns, qui ne virent pas le piége, ne mirent aucun obstacle à la création de cette magistrature, qui, jugée d'abord peu considérable, et bornée dans son principe à l'opération matérielle du cens, n'en resta pas moins, entre les mains du patriciat, une des principales causes de sa longue prépondérance. Les patriciens la possédèrent exclusivement jusqu'à l'an 337, où le dictateur *Q. Publius Philo* fit dé-

créter que l'un des censeurs serait plébéien ; l'an 132, les censeurs furent tous deux choisis parmi les plébéiens, et, depuis ce temps, on les prit indifféremment parmi les deux ordres.

Progrès de la constitution romaine. — Ainsi Rome, avec son organisation par *gentes*, par familles, ne demeurait pas stationnaire : le progrès s'accomplissait dans son sein avec ordre, avec mesure. Les vaincus venaient, comme l'aliment journalier de ce grand corps, accroître incessamment sa vigueur, et en recevaient à leur tour une nouvelle existence. Les différentes classes du peuple n'étaient plus séparées l'une de l'autre : la fleur de chacune d'elles monta dès lors à la classe supérieure, que rajeunissaient ces recrues nouvelles ; aussi le soldat, le jurisconsulte, l'orateur, sentaient-ils vivement le désir de s'élever, et portaient-ils dans leur nouveau rang, non pas la nonchalance d'un pouvoir certain et héréditaire, mais l'activité de celui qui doit conquérir sa position. Puis il y avait cette série de magistratures, toutes électives, qui ramenaient une sorte d'examen annuel et excitaient à remplir chaque fonction avec zèle ; car c'était le moyen de parvenir à de plus importantes, et de transmettre à sa famille la *dignité*, c'est-à-dire l'honneur qui en résultait.

Destination, pouvoirs et effets de la censure. — La censure fut créée pour que cet avancement progressif s'accomplît avec ordre, en évitant tout à la fois la précipitation et l'immobilité. Sans pouvoir direct et sans autorité impérative, toute-puissante pourtant dans le mouvement de la vie publique, elle était conférée, à titre de récompense, à ceux qui avaient soutenu dignement le poids des autres charges. Tous les cinq ans, les censeurs passaient en revue le peuple romain dans le Champ de Mars ; et, sans autre appareil que leurs officiers et leurs registres, ils inspectaient et épuraient les classes, les tribus, les *gentes*. A l'appel de leur nom par le héraut, les Romains comparaissaient par classes et par centuries, pour rendre compte de leur avoir et de leur conduite. Les censeurs alors réformaient le classement, selon que le réclamaient

les besoins de l'État et les changements de fortune, faisant monter les uns, descendre les autres, jusqu'à les confiner parmi les simples *ærarii* ou contribuables, qui ne conservaient des droits de citoyen que celui de payer l'impôt. D'autres punitions moins sévères étaient le transport d'une tribu dans une autre, d'une rustique dans une urbaine (*tribu moveri*), et la privation du droit de suffrage (*in Cœritum tabulas referri*) (1).

Après le peuple venaient les chevaliers, dont le premier nommé s'appelait *princeps equitum*. Ils se présentaient vêtus d'une robe nommée *trabea*, et tenant par la bride leurs chevaux; ceux qui étaient trouvés trop pauvres, ou coupables de quelque tort, ou peu soigneux de leur monture, étaient mis à pied, en signe de dégradation (2). On leur ôtait aussi l'anneau, marque distinctive de leur ordre.

Des sénateurs avaient-ils perdu le cens ou commis quelque acte déshonorant, ils étaient effacés de l'*album* et remplacés. Le premier nommé des sénateurs s'appelait *princeps senatus*. Il présidait aux assemblées du sénat.

D'autres censeurs exécutaient cette opération dans les colonies et dans les municipes; ils en transmettaient le résultat aux censeurs de Rome, qui déposaient dans le temple des Nymphes les pièces de ce recensement général périodique.

Tant que la censure resta dans les mains du sénat, celui-ci fut à même de composer les assemblées législatives de manière à pouvoir les dominer à son gré; car chaque

(1) Les habitants de Cœré, pour avoir reçu chez eux les prêtres et les choses sacrées lorsque les Gaulois étaient près d'entrer dans Rome, avaient été gratifiés du droit de bourgeoisie romaine, mais sans le droit de suffrage.

(2) Les censeurs *Scipion Nasica* et *Marcus Popilius*, faisant la revue des chevaliers, aperçurent un cheval maigre et élancé, dont le maître était fort gras et d'un merveilleux embonpoint. *D'où vient donc*, lui dirent-ils, *une si grande différence entre vous et votre cheval? — C'est*, répliqua le chevalier, *que c'est moi qui me soigne, et c'est mon valet qui soigne mon cheval.* La réponse parut trop hardie, et elle l'était en effet. Sa négligence, jointe à ce manque de respect, fut punie par une entière dégradation, qui ne lui laissa plus d'autre droit de citoyen que celui de payer les tributs.

tribu et chaque centurie n'ayant qu'un suffrage à exprimer, si la foule des citoyens pauvres était resserrée dans un petit nombre de tribus et de centuries, elle succombait sous la majorité de celles qui étaient formées par les riches.

§ 2. *De la création de la censure à l'exil de Camille* (442-390).

Complot et supplice de Mælius. — L'an 440, Rome fut accablée de tous les fléaux domestiques : famine, peste, séditions, complots. La disette causa la contagion, et ces deux maux réunis causèrent les émeutes. Dans cette calamité publique, un simple chevalier romain, nommé *Mælius*, immensément riche, acheta tous les grains de la Toscane pour les distribuer aux pauvres. Sa maison devint l'asile de tous ceux qui préféraient au travail une vie oisive et dépendante. Aveuglé par le crédit dont il jouissait auprès du peuple, il crut pouvoir aspirer à la royauté par les intrigues de trois tribuns qu'il avait corrompus. La conjuration fut découverte par *Lucius Minutius*, intendant des vivres. Le cas était extraordinaire, il fallait un homme qui le fût aussi. Le fameux Q. CINCINNATUS, quoique octogénaire, était encore regardé comme la ressource de la république. On le créa dictateur. Mælius, traduit à son tribunal, refusa d'obéir : *Ahala*, général de la cavalerie, se mit à sa poursuite, l'atteignit dans le Forum et lui trancha la tête d'un coup de sabre (439). Le dictateur applaudit à cet acte légal (1), et le peuple fut bientôt consolé de la perte de son bienfaiteur par la distribution qu'on lui fit de ses blés.

Alternative du tribunat militaire et du consulat. — Furieux de la mort de Mælius, qu'ils voulaient venger, les trois tribuns, ses complices, firent rétablir le tribunat militaire (438), dans l'espérance d'être promus à cette dignité; mais ils furent trompés dans leur attente: le peuple ne choisit encore que des patriciens, et le consulat, à l'occasion suivante, fut de nouveau rétabli.

(1) Il était permis à tout citoyen de tuer d'office quiconque avait formé le dessein d'aspirer à la royauté, sauf ensuite à prouver la réalité du crime.

Siége et prise de Fidènes.—Les Fidénates, colonie de Rome, s'étaient donnés à *Tolumnius*, lars des Véiens, et, par l'ordre de ce prince, ils avaient massacré les ambassadeurs romains envoyés pour leur demander compte de cette défection. Pour punir cette horrible violation du droit des gens, on nomma des consuls, Marcus Géganius Mamercinus et Lucius Sergius Fidénas. Sergius marcha contre les Véiens, et remporta sur eux une victoire sanglante pour les deux partis. Telle fut même la perte des Romains, qu'on crut devoir élire un dictateur. Le choix tomba sur Mamercus Æmilius. Les Véiens furent encore battus; mais tout l'honneur de la journée revint à *Cornélius Cossus :* simple officier, il tua Tolumnius, et remporta les secondes dépouilles opimes, qu'il déposa dans le temple de Jupiter Férétrien, près de celles de Romulus (437). Deux ans après, le dictateur Servilius Priscus prit Fidènes, au moyen de la mine, et reçut le surnom de *Fidénas*.

Questeurs de l'armée. — Les années suivantes furent marquées par de nouveaux combats et de nouvelles victoires sur les Véiens, les Volsques et les Èques. Fidènes, rebelle de nouveau, fut reprise par Æmilius (426), et toute sa population devint esclave. Véies et Faléries obtinrent ou firent une trêve de vingt ans. Les Èques et les Volsques, d'abord vainqueurs du consul Caïus Sempronius Atratinus (423), des tribuns militaires *Sergius* et *Papyrius* (417), perdirent presque toutes leurs villes de l'an 412 à 405, et presque tout le *Latium opscum*, colonisé, se vit réduit à l'impuissance momentanée d'agir contre Rome. Ce fut au milieu de toutes ces guerres que furent créés deux *questeurs de l'armée* (questores peregrini), dignité qui resta, jusqu'à l'an 408, le partage exclusif des patriciens.

Établissement de la paye des soldats. — La trêve de Rome avec les Véiens était près d'expirer (405). L'Étrurie marchait à sa décadence, et la confédération étrusque du Vulturne ou du Midi venait d'être détruite par les Samnites. Le sénat, dans la prévision de grandes entreprises, décréta qu'à l'avenir les fantassins recevraient une solde tant qu'ils demeureraient en campagne. Les Romains en furent transportés de joie. Le service militaire, qu'ils faisaient à leurs dépens, était la cause principale des emprunts, de la misère et des troubles. D'ailleurs cet usage

mettait obstacle à de longues expéditions. Vingt ou trente jours suffisaient pour épuiser les ressources du soldat, et il n'y avait que des armées entretenues aux frais de la république qui pussent étendre au loin sa puissance (1).

Siége et prise de Véies par Camille. — Les projets importants que le sénat avait formés parurent par la déclaration de guerre faite aux Véiens (404). Véies, égale à Rome en grandeur, la surpassait par sa magnificence et par l'avantage de sa situation. Les Romains, pour l'attaquer, employèrent une méthode dont leur histoire ne fournit encore aucun exemple. Ils tirèrent des lignes de circonvallation contre les sorties de la place, et de contrevallation contre les secours du dehors. Les généraux, voulant passer l'hiver dans les lignes, ordonnèrent aux troupes d'y construire des baraques. Ils furent d'autant mieux obéis, que les soldats préféraient le camp à la ville, où leur paye aurait cessé.

La mésintelligence des généraux (2), les emportements des tribuns du peuple, les efforts des ennemis et l'absence de toutes machines propres à faire un siége, prolongèrent celui de Véies pendant neuf ans, sans qu'après un tel laps de temps les Romains fussent plus avancés que le premier jour. On commençait à désespérer du succès, lorsque, pour tenter une dernière ressource, on nomma dictateur CAMILLE (Marcus Furius Camillus), le plus grand homme de guerre qui fût alors dans Rome. Dès qu'il eut pris la conduite du siége, il rétablit la discipline parmi les trou-

(1) Cette solde était payée par les questeurs de l'armée. — Pendant le siége de Véies, elle fut étendue à la cavalerie. « C'était, dit Montesquieu, « le moyen de retenir longtemps les troupes devant une place. Avant « cette mesure, peu de guerres étaient décisives. On se battait pour avoir « le pillage du camp ennemi ou de ses terres; après quoi, le vainqueur « et le vaincu se retiraient chacun dans sa ville. C'est ce qui fit la résistance des peuples d'Italie, et en même temps l'opiniâtreté des Romains « à les subjuguer. » — L'établissement des troupes soudoyées fut donc un changement remarquable, qui prépara les conquêtes de Rome.

(2) De l'an 408 à l'an 366, on ne créa presque que des tribuns militaires (4 ou 6), des consuls en 393 et 392, et de temps à autre un dictateur. En 405, les plébéiens arrivèrent au tribunat militaire, et 40 ans après, au consulat.

pes, et, désespérant de prendre la place d'assaut, il ouvrit une mine qu'il fit pousser jusque sous la citadelle. Dès qu'elle fut prête, il commanda, pour faire diversion, une attaque générale. Tandis qu'une partie des Romains assaillait les remparts, le reste entra par le souterrain dans la ville. Véies fut prise et saccagée : le butin fut immense, et le triomphe du dictateur, proportionné à l'importance de sa conquête ; mais il en ternit l'éclat par un trait de vanité qui déplut beaucoup et prépara sans doute son exil : il fit atteler son char de quatre chevaux blancs, honneur que les Romains croyaient réservé pour Jupiter et pour le Soleil (394).

Reddition de Falériés. — Falériés, ville des Falisques, fut assiégée quelque temps après. Camille s'était promis de traîner ce siége en longueur, pour occuper hors de Rome une populace mutine ; un événement imprévu rompit ses mesures, et le dictateur fit la conquête de Falériés par sa générosité, comme il avait fait celle de Véies par sa valeur. Un maître d'école qui sortait tous les jours de la place avec les enfants des plus nobles familles, gagna le camp du général romain pour lui livrer cette précieuse jeunesse. Camille frémit d'horreur : *Si nous avons les armes à la main*, lui dit-il, *apprends que ce n'est pas pour nous en servir contre un âge qu'on épargne même dans le sac des villes.* Aussitôt il renvoya ce traître, les mains liées au dos, battu de verges par ses disciples. Les assiégés, gagnés par cette grandeur d'âme, se donnèrent à la république, qui les admit dans son alliance (393).

Exil de Camille. — Malgré la gloire et les services de Camille, les tribuns l'accusèrent d'avoir vendu des prisonniers véiens au profit du trésor public, combattu la translation à Véies du peuple romain, et réservé pour lui-même une portion du butin fait dans cette ville. Il est vrai qu'après la distribution des dépouilles, il en avait redemandé la dîme pour l'accomplissement d'un vœu en l'honneur d'Apollon Pythien. Tous ces motifs, joints au faste qu'il avait déployé dans son triomphe, avaient tellement indisposé la plèbe, qu'elle l'aurait infailliblement condamné. Camille s'exila volontairement pour prévenir une injuste sentence (1); en sortant de Rome, il pria les

(1) Il se retira à Ardée, ville voisine de Rome, où il apprit qu'une amende avait été prononcée contre lui.

dieux, s'il était innocent, de réduire bientôt ses ingrats concitoyens à la nécessité de le regretter : prière bien différente de celle d'*Aristide*, lorsque, banni par l'ostracisme, il sollicita le ciel de n'envoyer aux Athéniens aucun malheur qui les forçât de se souvenir d'Aristide et d'avoir besoin de ses services.

Expédition contre l'Étrurie. — Sur ces entrefaites LUCIUS LUCRÉTIUS FLAVUS, d'abord consul (393), puis tribun militaire (391), alla faire la guerre à la puissante ville étrusque de Vulsinies, et vainqueur en bataille rangée, il lui dicta la paix. Clusium, où régna Porsena, subit à son tour l'alliance romaine sous laquelle se cachait une soumission réelle. L'Étrurie fut de nouveau ouverte, et la République recommença, en les étendant, les succès de la Royauté.

Synchronismes principaux de 449 à 390. — Législation de Charondas à Thurium (Sybaris), 446. — Périclès à Athènes, 444. — Les Athéniens portent pour la première fois leurs armes en Sicile, 428. — Commencement de la guerre du Péloponèse (Alcibiade, Nicias), etc., 431. — Expédition de Sicile, 415-413. — Bataille navale d'Ægos-Potamos, 405. — Prise d'Athènes par Lysandre, et fin de la guerre du Péloponèse, 404. — Athènes délivrée par Thrasybule, 403. — Conquête des Carthaginois en Sicile, 410-403. — Denys, tyran de Syracuse, entreprend vainement de les chasser de cette île, 399-391. — Bataille de Cunaxa, retraite des Dix mille, 401. — Mort de Socrate, 400. — Agésilas, roi de Sparte, conquiert l'Asie Mineure, 396. 399



SECTION III. — INVASIONS GAULOISES.

§ 1er. *Des Gaulois.*

Les Gaulois en Italie. — Dès les temps les plus reculés de l'histoire, les Gaulois se montrent dans le pays qui s'étend entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan; ils se voient aussi dans les deux îles au nord-ouest de l'Europe, qui font face aux embouchures du Rhin et de la Seine, *Alb-in* (île Blanche, Albion) et *Er-in* (île Verte, Irlande). Chasseurs et pasteurs, ils se divisaient en tribus formant autant de peuplades réunies par des alliances. Telles étaient celles des *Celtes* ou tribu des bois; des *Armoriques*, ou maritime; des *Arvernes*, ou des hauteurs; des *Allobroges*, ou du haut pays; des *Helvètes*, ou des pâturages; des *Séquanes* sur les rives de la Sequana (Seine); des *Æduens*, ou pastorale; des *Bituriges*, etc. (1). Les Celtes, refoulés probablement par les Aquitains, envahirent l'Espagne, où ils se mêlèrent avec les *Ibères* (Celtibères), et donnèrent leur nom à la Galice (1400?). D'autres Gaulois se dirigèrent vers l'Italie, et une horde nombreuse, sous le nom d'*Ambra* (p. 4), vainquit les Sicules et resta maîtresse de la vallée du Pô (1364?), d'où elle poussa ses conquêtes jusqu'au Tibre, qui avec le Nar (Nera) et le Truuntus (Tronto) devint la frontière de leur vaste territoire (2), divisé en trois régions, l'*Is-Ombrie*, l'*Oll-Ombrie* et la *Vil-Ombrie :* les deux premières comptaient jusqu'à trois cent cinquante-huit bourgades.

Arrivée des Rasènes. — Les Rasènes qui vinrent s'établir dans la Vil-Ombrie (1050), enlevèrent la domination aux Gaulois, sans toutefois les exterminer, et firent la guerre à l'Is-Ombrie, qu'ils conquirent peu à peu et où

(1) *Coille*, *coilte*, bois, forêt; — *armhuirich*, voisin de la mer; — *ar*, *all*, haut; — *brog*, village; — *cleva* ou *selva*, troupeau; — *ait*, *et*, lieu; *æd*, mouton, etc.

(2) De là le grand nombre de noms gaulois dans les villes de la haute Italie.

ils fondèrent douze colonies (p. 6). Plusieurs parmi les Is-Ombriens retournèrent dans la Gaule; d'autres restèrent dans les vallées des Alpes; quelques-uns se fixèrent dans le pays entre le Ticinus (Tesin) et l'Addua (Adda). Les Oll-Ombriens furent aussi subjugués et réduits à la contrée qui garda le nom d'Ombrie.

Vicissitudes de la Gaule : invasions et émigrations. — La Gaule même eut à subir de terribles vicissitudes : la plus mémorable fut l'arrivée des *Cimbres* ou *Kymris.* Les Cimbres, dont l'origine était peut-être la même que celle des Gaulois, habitaient très-anciennement les vastes régions entre la Chersonèse Taurique, le Palus-Méotide et le Tanaïs. Dans le XIe siècle avant notre ère, ils envahirent la Colchide, le Pont et le littoral de la mer Égée, épouvantant l'Asie et la Grèce, qui les appelaient *Cimmériens*, et les croyaient anthropophages et d'une race infernale. Dans le VIIe siècle, les nations scythiques et teutones, qui firent irruption sur les côtes du Palus-Méotide et du Pont-Euxin, poussèrent les Cimbres vers l'Europe, où une partie d'entre eux occupa la péninsule ou Chersonèse Cimbrique (*Jutland*); d'autres, appelés *Boïens* ou Terribles, s'établirent autour des monts Sudètes et dans la forêt Hercynienne (Bohême), tandis que les *Belges* s'arrêtaient dans les bois de la rive droite du Rhin. Ces derniers, ayant passé le fleuve, s'avancèrent à travers la Gaule : une partie gagna les Cévennes, où elle se fixa sous le nom de *Tectosages*, avec Toulouse pour métropole; l'autre, commandée par *Hésus le Fort*, fit subir à la Gaule tous les maux d'une invasion violente, ce qui détermina l'émigration de beaucoup de ses habitants. De ce nombre furent ceux qui, sous la conduite de *Sigovèse*, gagnèrent la forêt Hercynienne et s'établirent dans les Alpes Illyriennes, ainsi que les *Bituriges*, les *Æduens*, les *Arvernes*, les *Ambarres*, qui suivirent en Italie le Biturige *Bellovèse* (587). Ils se jetèrent, par le mont Genèvre, sur le territoire des Ligures Taurins (1), et de là se

(1) V. pour tous ces noms géographiques, ma *Géographie ancienne*, n° 489 et s.

dirigèrent vers la Nouvelle-Étrurie (l'Étrurie du Nord). Ce fut pour eux un favorable augure que d'y rencontrer les débris de la première invasion gauloise : aussi adoptèrent-ils le nom d'Is-Ombriens que ceux-ci avaient conservé, et fondèrent Mediolanum (Milan).

Invasion dans la Gaule cisalpine. — D'autres survinrent sous la conduite d'*Eletovius* (*Ele-dove*, le tourbillon), et leurs forces réunies ayant repoussé les Étrusques au delà du Pô, ils fondèrent Brescia et Vérone. Une troisième bande pénétra par les Alpes Maritimes, et s'arrêta à l'O. au delà du Tésin. *Cimbres, Boïens, Lingons, Anamans, Sénons*, prirent part à ce mouvement. Ils traversèrent l'Helvétie, les Alpes Pennines, la Transpadane, et franchirent l'Eridan (Pô). Les Boïens ayant choisi Felsina pour leur résidence, l'appelèrent Bononia (Bologne). Les Sénons, après avoir repoussé les Ombriens jusqu'à l'Æsis (Esino) (511), y bâtirent Sena-Gallica (Sinigaglia). La Transpadane se trouva ainsi occupée par les Gaulois, la Cispadane par les Cimbres, et tout ce pays civilisé par les Étrusques fut livré à la désolation de la barbarie. De tant de cités florissantes détruites par les Gaulois, pour qui se renfermer dans des murailles paraissait une atteinte à la liberté, Mantoue et Melpum dans la Transpadane, Ravenne et Burium avec Ariminium dans l'Ombrie, furent les seules qui échappèrent à la ruine générale. Melpum succomba peu de temps après; les autres durent se conduire avec la plus grande prudence au milieu de ces terribles conquérants. Ceux-ci habitaient des bourgs sans murailles d'enceinte, n'avaient ni meubles, ni aucune des commodités de la vie, couchaient sur l'herbe ou sur la paille, ne se nourrissaient que de viande et ne s'occupaient que de guerre. Les seules richesses dont ils fissent cas, parce qu'elles pouvaient se transporter, c'étaient l'argent et les troupeaux (Polybe, II). Pour s'en procurer, ils s'en allaient de temps à autre, portant au loin le pillage jusque dans la Grande Grèce, en côtoyant la mer Supérieure (Adriatique) et en évitant les montagnards de l'Apennin et les robustes fils du Latium.

§ 2. *Première invasion des Gaulois dans l'Italie centrale* (390-389).

Invasion des Sénons sur le territoire de Clusium. — Leur population s'étant accrue, ils voulurent envoyer au dehors une colonie, et trente mille Sénons passèrent dans l'Étrurie pour y chercher un territoire à leur convenance (390). Les uns disent qu'en cela ils ne firent que répondre à l'appel d'un certain *Aruns*, habitant de Clusium, que ses concitoyens avaient outragé. D'autres croient que les Étrusques excitèrent les Sénons contre Clusium, parce que cette ville était l'alliée de Rome (p. 93). Rome leur envoya trois jeunes patriciens, nommés *Fabius Ambustus*. Ceux-ci demandèrent au *Brennus* ou *Brenn* des Gaulois (1), de quel droit il venait envahir l'Étrurie, l'usage des peuples italiens n'étant de faire la guerre que d'après de justes sujets de plaintes. Le Brenn répondit que le droit des hommes vaillants était dans leurs épées; que les Romains eux-mêmes n'en avaient point d'autres sur les villes qu'ils avaient conquises; qu'enfin les Gaulois avaient un ressentiment particulier contre les Clusins, qui leur refusaient injustement des terres inhabitées, pour la culture desquelles ils n'avaient point de bras. Les ambassadeurs, dissimulant l'indignation que leur causait cette fière réponse, entrèrent dans la place, sous prétexte de conférer avec les assiégés; mais, oubliant le caractère dont ils étaient revêtus, ils prirent parti pour les Clusins, au mépris du droit des gens, et l'un d'eux, dans une sortie, tua même un chef sénon. Ce fut l'occasion de la *première invasion des Gaulois*.

Bravade des Romains. — Aussitôt le Brenn leva le siége de Clusium, envoya demander satisfaction à Rome, et voulut qu'on livrât les coupables à sa vengeance. Le sénat, embarrassé, renvoya cette affaire au peuple, qui, bien loin de punir les Fabius, les nomma tous trois tribuns militaires pour l'année suivante, comme pour insulter aux Gaulois. Cette bravade coûta cher aux Romains.

(1) C'est-à-dire, chef. Les Romains en ont fait un nom propre.

Bataille de l'Allia. — Le Brenn précipita sa marche, assurant qu'il n'en voulait plus qu'à Rome, et rencontra l'armée romaine près de la *rivière d'Allia.* Les Romains furent plutôt massacrés que défaits; le nombre, la taille, l'armure, les hurlements de ces nouveaux venus leur inspirèrent une telle frayeur, qu'ils jetèrent bas les armes dès le premier choc et prirent la fuite. Le Brenn, étonné de sa victoire, s'avança presque en tremblant vers Rome, par la crainte d'une embuscade. Il arriva devant cette ville le quatorzième jour, et la trouva déserte : la jeunesse s'était retirée sur le Capitole; le reste des habitants avait fui à Véies ou ailleurs (1).

Prise et incendie de Rome. — Le Brenn ne rencontra sur la place publique que des vieillards qui s'étaient dévoués à la mort plutôt que d'abandonner leur patrie : les uns portaient les ornements pontificaux ; les autres, l'habit consulaire; d'autres, la robe triomphale : tous ils étaient assis sur des chaises curules. Le respect gagnait déjà les Barbares, lorsqu'un soldat s'avisa de passer la main sur la barbe de *Papyrius*, injure flétrissante pour un noble romain. Papyrius leva son sceptre d'ivoire, frappa le Gaulois et l'étendit à terre; ce fut le signal du massacre. Papyrius tomba le premier, et tous ses collègues, sans aucune distinction, subirent le même sort. Les Barbares livrèrent la ville aux flammes, et ce ne fut plus bientôt qu'un triste amas de ruines et de débris.

Manlius sauve le Capitole. — Le Capitole était le seul et dernier espoir des Romains; *Marcus Manlius* y commandait la jeunesse. Les Gaulois choisissent, pour l'esca-

(1) Parmi les fuyards, se trouvait un plébéien appelé *Lucius Albinus*, qui emmenait sur un chariot sa femme, ses enfants, et ce qu'il avait de meubles les plus nécessaires. Dès que cet homme eut aperçu les vestales, qui portaient entre leurs bras les choses sacrées, marchant sans aucune aide et ayant beaucoup de peine à se traîner, pendant que lui et les siens étaient fort à leur aise, il ne put souffrir ce contraste, qui lui parut irréligieux, fit descendre sa femme et ses enfants, jeta à terre tous ses meubles, et donna à ces vierges son chariot, qui les conduisit jusqu'à Cæré, terme de leur voyage : tant on conservait encore à Rome, dans un désastre si général, de respect pour la religion, et tant on savait maintenir aux choses divines la préférence qui leur est due sur tout ce qui ne touche que les hommes.

lader, une nuit obscure; ils ont atteint déjà, par un sentier praticable, le rempart de la forteresse, sans être entendus ni des sentinelles, ni même des chiens (1). C'en était fait du nom romain, si le cri des oies consacrées à Junon n'eût réveillé Manlius. Aussitôt il sonne l'alarme, court à la muraille, pousse un des Barbares et le renverse dans le précipice : les Romains, à coups de pierres et de traits, achèvent de précipiter les autres, et le Capitole est sauvé; mais le Brenn convertit le siége en blocus.

Rappel de Camille. — Ce léger avantage n'aurait pas délivré Rome, si CAMILLE eût préféré le triste plaisir de la vengeance au devoir de citoyen; mais, toujours sensible au sort de Rome, et plus encore peut-être à l'honneur de la sauver, il engagea les Ardéates à s'armer contre les Gaulois, surprit un de leurs détachements et le tailla en pièces. Les Romains sentirent alors toute l'étendue de la perte qu'ils avaient faite dans la personne de Camille. Le sénat assembla les curies au Capitole; on cassa l'acte de condamnation de ce grand homme, et la dictature lui fut déférée pour la troisième fois.

Défaite des Gaulois par Camille. — Pendant que Camille rassemblait les débris de la funeste bataille d'Allia, pour former une armée capable de faire lever le siége, les assiégés, pressés par la faim, se virent contraints d'entamer une conférence avec les Gaulois. Le Brenn exigea mille livres pesant d'or; *Sulpicius* apporta la somme, prix d'une paix nécessaire, mais honteuse : il se plaignit que les Gaulois se servaient de fausses balances. Le Brenn, pour toute réponse, ajouta son épée au poids, en disant : *Malheur aux vaincus* (væ victis)! Camille survint à ce moment et rompit le marché comme dictateur : *C'est le fer*, s'écria-t-il, *et non l'or, qui doit racheter les Romains.* Il dit, range sa troupe en bataille sur les ruines mêmes de la ville, et fond sur les Gaulois, qu'il met en fuite.

(1) Les chiens furent dès lors détestés et même punis; car on ne manquait pas d'en empaler un tous les ans. Quant aux oies, on institua en leur honneur une espèce de procession, et l'on en nourrit toujours depuis une troupe aux dépens du public, sous le nom d'*Oies sacrées.*

Bientôt il les rejoint sur le chemin de Gabies, à 12 kilomètres de Rome, et pas un n'échappe pour aller porter dans leur pays la nouvelle de leur défaite.

Ce qu'il faut penser de ces récits. — C'est là ce que dit une tradition; mais une autre veut que les Romains ne se soient rachetés qu'à prix d'or; que leur rançon, portée dans la Gaule et gardée comme un précieux trophée, y ait été plus tard recouvrée par Drusus. Il est certain que les Gaulois ne vidèrent pas si promptement le pays; mais, campés près de Tibur, que Tite-Live lui-même appelle *arcem gallici belli*, ils parcouraient les campagnes voisines; et les Romains furent au moment d'abandonner Rome, où ils n'étaient bas en sûreté, pour se transporter à Véies. Heureusement les patriciens, qui auraient perdu toute supériorité en perdant le territoire sacré, les en détournèrent à l'aide des augures. La ville plébéienne fut alors réédifiée sans ordre au lieu même où le *lituus* étrusque avait d'abord fondé rituellement la cité patricienne.

§ 3. *Autres invasions des Gaulois.*

Honneurs rendus à Camille et à Manlius. — CAMILLE avait sauvé le nom romain, et contribué plus que tout autre à la résolution de réédifier la ville incendiée. Aussi reçut-il le surnom de *second fondateur de Rome* (urbis alter conditor), tandis que *Manlius* recevait celui de *Capitolinus*.

Nouvelles victoires de Camille. — Soudain une ligue puissante se déclara contre la république renaissante : à la tête paraissaient les Èques, les Volsques et les Étrusques, ces éternels ennemis de Rome : les Latins et les Herniques, jusqu'alors fidèles à son alliance, mais qui voulaient jouir à Rome de l'isopolitie (égalité de droits), se laissaient entraîner à là conspiration générale des peuples voisins. Camille, comme dictateur et comme tribun militaire, triomphe de tous ces ennemis à deux reprises (388-385). Un autre genre de gloire l'attendait; il a sauvé l'existence de Rome, il en sauvera bientôt la liberté.

Complot et mort de Manlius. — Marcus Manlius avait obtenu par son courage, outre le surnom de Capitolinus, trente-sept récompenses militaires, dont il faisait autant de degrés pour s'élever à la tyrannie. Patricien, il animait les plébéiens contre son ordre ; riche et puissant, il payait les dettes des pauvres ou les dérobait à la poursuite de leurs créanciers ; doué d'une éloquence insinuante, il flattait la plèbe dans la vue de l'assujettir. Au milieu de toutes ces menées dangereuses, les Herniques et les Latins s'armèrent de nouveau contre Rome ; CORNÉLIUS COSSUS, élu dictateur, battit les ennemis et revint à Rome emprisonner l'ambitieux. La plèbe prit le deuil comme pour une calamité publique, se mutina, devint furieuse, et se fit rendre son protecteur. Cossus abdiqua : Manlius élargi renoua ses intrigues ; les tribuns du peuple eux-mêmes, naguère aveugles complices du conspirateur, ouvrirent les yeux sur les dangers de la république et citèrent Manlius à leur tribunal. La plèbe, assemblée plusieurs fois, accorda délais sur délais à l'accusé ; la vue du Capitole, qu'il avait sauvé, parlait éloquemment en sa faveur. Camille s'en aperçut : par l'autorité que lui donnait la place de tribun militaire, il transporta ailleurs le lieu des comices ; la populace oublieuse condamna à mort celui qu'elle regardait comme son bienfaiteur, et Manlius fut précipité de la roche Tarpéienne, d'où sept ans auparavant il avait précipité les Gaulois (383).

Seconde bataille de l'Allia. — Rome, délivrée d'un danger intérieur, se vit attaquée de nouveau par les Volsques et les Prénestins. Camille, tribun militaire, défit les premiers (380) ; TITUS QUINCTIUS CINCINNATUS, comme dictateur, tailla en pièces les seconds, près de l'*Allia* (379), et vengea le renom fatal de cette rivière.

Les 3 lois de Licinius Stolon et de L. Sextius. — La plèbe, toujours croissante, était, comme par le passé, rongée de *dettes* et de misère. Le sénat, sentant la nécessité d'atténuer ces maux, multiplia le nombre des colonies et l'y envoya ; mais ce n'était là qu'un impuissant palliatif. La sécurité des propriétés et des personnes était

tous les jours en péril : les débiteurs étaient sans cesse conduits dans les prisons particulières ; la misère ne laissait pas aux plébéiens le loisir de s'occuper des affaires publiques, et le développement de la force romaine allait s'arrêter quand se leva le tribun du peuple *Caïus Licinius Stolon*, auteur d'une mémorable révolution qui, accomplie par l'agitation légale, sans violence ni effusion de sang, contribua puissamment à la grandeur future de Rome.

Avec l'un de ses collègues, *Lucius Sextius*, il proposa d'abord une loi qui, en annulant les intérêts accumulés, adoucissait la condition des débiteurs ; puis une autre qui limitait à 500 jugera (127 hectares) chaque propriété prise sur l'*ager*, c'est-à-dire sur le domaine public, pour que le reste fût distribué aux pauvres ; enfin une 3[e] loi qui exigeait que l'un des deux consuls fût toujours plébéien. L'aristocratie (1), émue d'un projet qui tendait à diminuer

(1) Stolon a été ravalé dans l'histoire, toujours écrite par des membres de l'aristocratie ou avec leur esprit. Voici l'anecdote qu'on raconte à ce sujet : *Marcus Fabius Ambustus* avait deux filles. Il était fort considéré, non-seulement dans le corps des patriciens dont il faisait partie, mais parmi le peuple même, pour lequel il n'avait point ces manières fastueuses et méprisantes qu'affectait le reste de la noblesse. Il avait marié l'aînée de ses filles à *Sulpicius*, l'un des tribuns militaires ; et la cadette à *C. Licinius Stolon*. Cette alliance, que Fabius n'avait point méprisée, avait encore augmenté son crédit parmi la multitude. Un jour que les deux sœurs passaient le temps à s'entretenir ensemble dans la maison de Sulpicius, le licteur de ce magistrat, qui se retirait chez lui, frappa, selon la coutume, à la porte, avec une baguette qu'il avait en main. La jeune *Fabia*, pour qui cette cérémonie était nouvelle, ayant témoigné quelque frayeur, sa sœur se mit à rire, étonnée qu'elle ignorât cet usage. Les moindres choses quelquefois font impression sur l'esprit des femmes. Ce rire piqua jusqu'au vif la jeune Fabia. Il y a apparence aussi que cette foule d'officiers qui accompagnaient le tribun militaire, et qui venaient recevoir ses ordres, lui fit paraître le mariage de sa sœur plus considérable que le sien, et que, par un sentiment assez naturel, quoique vicieux, qui fait qu'on a peine à le céder à ses proches, elle conçut du dégoût pour son état : cette comparaison humiliante la jeta dans une sombre mélancolie. Son père l'ayant vue dans le premier moment de ce trouble, et lui ayant demandé si elle se portait bien, elle dissimula d'abord la cause de son chagrin, qui marquait peu d'affection pour sa sœur et peu de considération pour son mari. Mais enfin, à force d'interrogations et de caresses, il tira d'elle son secret, et lui fit avouer que la cause de sa douleur était de se voir mésalliée, et d'être entrée dans une famille où les honneurs, la considération, le crédit, ne pouvaient avoir accès. Ambustus, consolant sa fille, l'exhorta à avoir bon courage, et l'assura qu'avant

ses rentes, ses terres, ses dignités, recourut à son expédient ordinaire. Les patriciens divisèrent les tribuns du peuple : huit d'entre eux combattirent les propositions de leurs collègues; ceux-ci, de leur côté, s'opposèrent, pendant cinq ans, à la nomination des magistratures curules, se perpétuèrent, durant neuf ans, dans le tribunat, et la république tomba dans une espèce d'anarchie (375-368). CAMILLE fut créé dictateur pour la quatrième fois; mais le grand homme abdiqua, sans avoir rien terminé, soit à cause de son âge, soit par crainte d'un nouvel exil, soit pour un défaut de forme dans son élection. On lui substitua PUBLIUS MANLIUS CAPITOLINUS, qui choisit pour général de la cavalerie *Caïus Licinius Stolon*, parent du tribun. Le moment était favorable; les tribuns, profitant de cette occasion, firent passer la loi sur les terres, avec celle qui concernait les dettes (1), et, par un autre édit sur la garde et l'interprétation des livres sibyllins, oracle de l'État, au lieu de duumvirs, ils obtinrent des *décemvirs*, éligibles moitié d'entre les nobles, moitié d'entre les plébéiens.

Seconde invasion des Gaulois; entrée des plébéiens au consulat. — Il ne restait plus que la loi sur le consulat, la plus importante de toutes pour les tribuns. Une *seconde invasion des Gaulois* (367) suspendit tout à coup la lutte des partis. CAMILLE fut revêtu, quoique octogénaire, d'une cinquième dictature, qu'il signala par une victoire complète dans la *campagne d'Albe*. De retour à Rome, il fit vœu d'élever un temple à la Concorde, s'il réussissait à rétablir la tranquillité. La loi sur le consulat passa enfin, avec un tempérament qui rendait facultatif et non obligatoire le choix d'un plébéien.

Création de la préture et de l'édilité curule. — L. SEXTIUS, ancien collègue de Stolon, ouvrit l'entrée des plé-

peu elle verrait dans sa maison les mêmes honneurs qu'elle voyait actuellement chez sa sœur.

(1) En 358, l'intérêt fut réduit à 1 pour 100 par an, et l'an 347, à 1/2; dans l'intervalle, 5 commissaires furent nommés, et l'on institua une *banque publique* pour faciliter les payements et amortir les dettes.

béiens au consulat (366); mais Camille obtint du peuple, comme en échange, la création d'une nouvelle charge curule qui, sous le nom de *préture*, devait être le partage exclusif des patriciens. Les consuls, souvent occupés à la guerre, ne pouvaient plus rendre la justice : le *préteur* fut chargé de cette importante partie du gouvernement. On créa aussi deux *édiles curules* ou patriciens, pour avoir soin des temples, des théâtres, des jeux, des places publiques, des murs de la ville, etc. *Spurius Furius*, fils de Camille, *Cneius Quinctius Capitolinus* et *Publius Cornélius Scipion*, furent revêtus, le premier de la préture, et les deux autres, de l'édilité curule (1).

Le lectisterne, les jeux scéniques et le clou sacré. — Une peste subite affligea Rome, sans qu'on pût en deviner la cause (365). Camille mourut victime de ce fléau. Divers moyens furent employés pour apaiser les dieux: on renouvela le *lectisterne* (2); on institua les *jeux scéniques* (3). Cependant la peste continuait ses ravages. Quelques vieillards proposèrent alors, comme le meilleur remède, une ancienne et ridicule pratique, interrompue depuis longtemps : c'était d'enfoncer solennellement un

(1) Les magistratures curules, ainsi nommées parce qu'elles donnaient droit de se faire porter dans une chaise d'ivoire, étaient le *consulat*, la *censure*, la *dictature*, la *préture* et l'*édilité* curule. Elles transmettaient le titre de *nobles* aux descendants de ceux qui les avaient obtenues; mais on distingua toujours les nobles patriciens des nobles plébéiens. — C'est alors que s'introduisit l'expression d'*hommes nouveaux* (novi homines), pour désigner ceux dont aucun des ancêtres n'avait été dans les charges curules. Ils avaient, comme les anciens nobles, le *droit d'images*, c'est-à-dire, qu'ils exposaient, dans l'*atrium* de leurs maisons, les images, les portraits de leurs ancêtres, et les faisaient porter dans certaines cérémonies publiques, comme aux obsèques de leurs proches.

(2) Le *lectisterne*, institué l'an de Rome 358, consistait à dresser des lits dans les temples, à y placer des statues de dieux et de déesses, et à leur servir un repas magnifique. Les particuliers, pour prendre part à cette solennité, laissaient leurs maisons ouvertes, avec la liberté pour chacun de se servir de ce qu'elles renfermaient. En même temps, toute animosité devant cesser, les procès étaient suspendus; on ôtait les fers aux prisonniers. Les lectisternes passèrent de l'Orient en Grèce, et de la Grèce à Rome.

(3) Ils étaient ainsi nommés, parce qu'ils s'exécutaient sur la scène, c'est-à-dire, sur un théâtre, au lieu que les grands jeux se célébraient dans le cirque. Les jeux scéniques étaient des espèces de comédies entremêlées de danses.

clou dans la muraille du temple de Jupiter Capitolin. Il fallait, pour cette opération, un dictateur. On choisit TITUS MANLIUS IMPÉRIOSUS, et le grave magistrat attacha le *clou sacré* (1).

Manlius Impériosus et son fils. — Le surnom d'*Impériosus* répondait parfaitement au caractère du dictateur. Altier et sévère, il ne gardait aucun ménagement envers les citoyens; aussi fut-il bientôt forcé de se démettre. Le tribun *Marcus Pomponius* le cita devant le peuple, comme coupable de violences, même à l'égard de son fils, qu'il avait relégué parmi les esclaves à la campagne, à cause d'un défaut de langue. A cette nouvelle, le jeune *Manlius*, oubliant l'injuste rigueur de son père, se rendit secrètement à Rome, courut chez l'accusateur, lui mit le poignard sur la gorge, et lui arracha le serment de ne pas poursuivre l'affaire. Cette action, quoique irrégulière, parut louable pour son motif, et valut au hardi jeune homme la charge de *tribun légionnaire*, que lui conféra le peuple (2).

Dévouement de Curtius. — Quelque temps après, un abîme s'ouvrit tout à coup au milieu du Forum. Les augures, consultés sur ce phénomène, répondirent que le gouffre ne se refermerait que si l'on y jetait ce que Rome avait de plus précieux. *Marcus Curtius*, jeune patricien, s'y précipita avec son cheval et son armure, persuadé que rien n'était au-dessus du patriotisme et du courage militaire. Le gouffre se referma, dit-on, sur sa victime, et Curtius ne reparut plus (362).

Troisième invasion des Gaulois et Manlius Torquatus. — Un autre dévouement plus croyable, et surtout plus heureux, délivra Rome d'une *troisième invasion des*

(1) Les Romains avaient emprunté des Vulsiniens, peuple étrusque, l'usage de marquer leurs années, faute de chiffres, par des clous que les consuls attachaient dans ce temple. Dans les calamités publiques, on croyait que les augures consécrateurs des consuls avaient été malheureux, et qu'ils seraient corrigés par ceux d'un dictateur. Aussi sa première fonction était de recommencer l'opération du clou, nommé *clavus annalis*.

(2) Les tribuns légionnaires avaient été jusque-là nommés par les consuls, au nombre de six pour chaque légion. La légion, depuis le roi Servius jusqu'à la bataille de Cannes, comprenait 1,000 ou 1,200 hommes. Plus tard, elle fut de 5,000, de 6,000 hommes et plus (p. 130).

Gaulois, qui venaient soutenir la révolte des Tiburtins, peuple du Latium. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de l'*Anio*. Un Gaulois d'une taille gigantesque défia au combat le plus brave des Romains. Le tribun légionnaire Titus Manlius s'offrit contre l'insolent provocateur, le renversa, le tua, le dépouilla de son collier (*torques*) à la vue des deux armées, mérita, pour lui comme pour ses descendants, le surnom de *Torquatus*, et les Barbares, effrayés de la mort de leur champion, se dispersèrent sans avoir combattu (360). Longtemps après, c'était encore une image populaire : on voyait sur le *bouclier cimbrique*, devenu une enseigne de boutique, la figure du Barbare, qui gonflait les joues et tirait la langue.

Quatrième et cinquième invasions des Gaulois et Valérius Corvus. — Une *quatrième invasion des Gaulois* fut victorieusement repoussée par le dictateur SULPITIUS PÉTICUS (359). Une guerre de sept ans contre les Étrusques donna au plébéien CAÏUS MARCIUS RUTILUS l'occasion de s'élever jusqu'à la dictature (357). Dans la *cinquième invasion des Gaulois* (350-349), l'exemple de T. Manlius se renouvela. *Marcus Valérius*, jeune tribun légionnaire, en vint aux mains avec un Gaulois géant. Un corbeau (*corvus*) vint se percher sur le casque du Romain, le seconda par ses armes naturelles, et ne le quitta point que l'ennemi commun ne fût abattu (1). De là le surnom de *Corvus*, que porta le vainqueur, et celui de *Corvinus*, que portèrent ses descendants. La victoire de Valérius fut comme le présage de la déroute entière des Gaulois.

Victoires sur les Volsques et temple de Junon Moneta.—VALÉRIUS CORVUS fut élu consul, quoique absent, et dans un âge où l'on n'avait pas même entrée au sénat (2). De brillantes victoires sur les Volsques signalèrent ses divers consulats. Le dictateur LUCIUS FURIUS triompha à son tour de ce peuple; et c'est à cette occasion que fut dédié par le vainqueur un temple à Junon *Moneta*, c'est-à-dire conseillère, ainsi nommée d'un avis important qu'en avait reçu Furius. Dans la suite, ce temple, bâti sur le Capitole, devint un laboratoire public où l'on fabriqua la monnaie de Rome; et ce fut de là que les métaux frappés pour l'usage du commerce prirent le nom de *moneta*.

Synchronismes principaux de 390 à 343. — Paix dite d'Antalcidas, par laquelle les villes grecques de l'Asie Mineure redeviennent tributaires de la Perse, 387. — Guerre des Thébains et des Lacédémo-

(1) La superstition, en embellissant ce fait, ne s'est pas aperçue qu'elle en diminuait le mérite.

(2) Il n'avait que vingt-trois ans; or, pour être sénateur, il fallait être à sa trentième ou au moins à sa vingt-cinquième année.

niens, 387. — Victoire de Leuctres (Épaminondas, Pélopidas), 371. — Victoire et mort d'Épaminondas à Mantinée, 363. — Agésilas en Égypte, 362. — Philippe, roi de Macédoine, défait les Athéniens à Méthone, 368. — Guerre sociale entre Athènes d'une part, et Byzance, Chio, Rhodes et Cos de l'autre, 358. — Guerre sacrée, où se distingue Philippe, 357-348. — Denys le jeune à Syracuse, 347. — Timoléon rend la liberté à cette ville, 343.

SECTION IV. — PÉRIODE DES GUERRES SAMNITES (343-283).

§ 1er. *Première guerre contre les Samnites* (343-340) *et dernière guerre contre les Latins* (340-338).

Comparaison des Romains avec les autres peuples de l'Italie. — Les Latins étaient presque domptés; les Hellènes de la Grande Grèce n'avaient point de force; les Étrusques n'avaient plus d'avenir; les Gaulois, inconstants et frivoles, pensant plus aux aventures qu'aux conquêtes, avaient manqué l'occasion d'anéantir Rome. Cette dernière guerre avait amélioré la tactique des Romains : d'abord ils substituèrent au casque d'airain celui de fer battu, plus susceptible de résister aux longues épées des Gaulois; puis ils bordèrent de fer leurs boucliers; enfin ils remplacèrent leurs longues javelines par le *pilum*, perfectionnement du *gais* gaulois, propre tout ensemble à parer les coups de sabre de l'ennemi, et à frapper de loin comme de près. C'est le *pilum* qui a conquis le monde.

Les Samnites. — De terribles ennemis restaient à dompter aux portes même de Rome : c'étaient les Samnites qui, vers la moitié de l'été, menant paître leurs troupeaux au milieu des gorges apennines, étaient âpres comme elles ; nation sobre et indomptée, défendue par des vallons, des torrents, et redoutable pour les habitants de la plaine. Alors à l'apogée de leur puissance, ils surpassaient Rome en population et en territoire; car ils occupaient toute la contrée de la mer Intérieure à la mer Supérieure, du Liris aux montagnes de la Lucanie et aux plaines de l'Apulie.

Ils ne constituaient pas un seul État, mais plusieurs : municipes libres, souvent rivaux, parfois même ennemis, mais habituellement alliés entre eux, et ayant chacun à sa tête un magistrat supérieur.

Capoue, l'émule de Rome. — Les villes grecques et étrangères repoussaient les excursions de leurs jeunes guerriers; mais ceux-ci, franchissant les barrières qu'elles leur opposaient, envahirent la Vulturnie, qui, bien différente de leur pays de montagnes, reçut d'eux le nom de *Campanie* et les qualifications d'*heureuse* et de *terre de labour*, à cause de son terroir si favorable à l'agriculture. La délicieuse Capoue, en passant des mains des Sabelliens en celles de cette nation belliqueuse, vit s'accroître sa réputation guerrière. Ses cavaliers, non moins renommés que les fantassins des Latins, se mettaient à la solde des tyrans de Sicile et à celle des Grecs, lors de la guerre du Péloponèse (ve siècle av. J.-C.). Elle fut l'émule de Rome, et put aspirer un moment à l'empire de l'Italie; mais elle s'adonna tellement au luxe, que plusieurs de ses rues n'étaient remplies que de boutiques de parfums. Une telle ville ne pouvait vaincre Rome.

Cause de la première guerre des Samnites. — Jamais les Campaniens n'aimèrent leurs dominateurs montagnards, et jamais, d'un autre côté, les Samnites ne connurent la politique où excella Rome, de fondre en un seul peuple vainqueurs et vaincus, patriciens et plébéiens. Attaqués plus vivement que jamais par les Samnites, les Campaniens réclamèrent le secours de Rome. On leur répondit que les Romains, liés par un traité solennel avec les Samnites, ne pouvaient le rompre en faveur d'un autre peuple. Ils levèrent cet obstacle en se donnant aux Romains. On les reçut à bras ouverts. On envoya des ambassadeurs prier les agresseurs de cesser leurs hostilités contre un pays devenu province romaine. Les Samnites, pour toute réponse, ravagèrent le territoire campanien; Rome, satisfaite, leur déclara aussitôt la guerre. Le consul Marcus Valérius Corvus ouvrit la lutte par une victoire près du *mont Gaur*; Cornélius Cossus, son collègue,

triompha à son tour à *Saticule;* mais il le dut au tribun légionnaire *Publius Décius Mus*, qui le tira, par son courage, d'une vallée profonde, où les ennemis pouvaient l'accabler.

Révolte d'une armée romaine. — Les Romains, sortis alors du triste Latium, virent pour la première fois la belle et molle contrée de la Campanie : ils comparèrent les marais du Tibre et les forêts de l'Algide aux ravissantes campagnes de leurs nouveaux sujets; ils connurent ces délices des contrées méridionales dont ils avaient été longtemps si voisins sans les goûter, et les bains, et les cirques, et les conversations oisives de l'*agora*, et l'élégance des Grecs, et la sensualité des Toscans. La première armée romaine n'y tint pas : dès qu'elle en eut goûté, la patrie fut oubliée; ils n'en voulurent plus d'autre que Capoue. Le complot fut connu, et les coupables, craignant d'être punis, marchèrent contre Rome sous la conduite de *Rutilus*, qu'ils avaient forcé de leur servir de chef. Ils exigeaient l'abolition du prêt usuraire, la réduction de la solde des cavaliers; enfin, ils voulaient qu'on pût prendre les deux consuls parmi les plébéiens. On nomma dictateur VALÉRIUS CORVUS; mais au lieu de combattre les révoltés, il les ramena par la douceur, et cette grande faute fut couverte du voile de l'amnistie. Rome oublia même l'injure des Samnites, et sur leur demande, elle les reçut de nouveau dans son alliance.

Dernière guerre contre les Latins. — Cependant les Latins, restés fidèles à Rome depuis la défaite du lac Régille (p. 67), mais las de vaincre pour elle, sans entrer dans le partage des dignités civiles ou militaires (Isopolitie), se déterminèrent à secouer un joug aussi pesant qu'infructueux. Aidés des Campaniens, ils portèrent la guerre chez les Samnites. A cette nouvelle on avança la tenue des comices pour nommer des consuls capables de soutenir avec honneur une lutte qui menaçait d'être formidable; on élut le patricien MANLIUS TORQUATUS, et le fameux P. DÉCIUS MUS, plébéien.

Pour mettre au moins de leur côté l'apparence de la justice, les Latins déclarèrent à Rome, par des ambassadeurs, qu'ils étaient prêts à mettre bas les armes, sous la double clause qu'une place leur serait donnée dans le consulat, et qu'ils entreraient pour moitié dans le nombre des sénateurs. On rejeta avec dédain leurs propositions, et la guerre leur fut déclarée par les féciaux.

Mort du jeune Manlius. — Bientôt les deux armées furent en présence. Tout était semblable dans les deux partis : même langage, mêmes armes, même ordre de bataille, et souvent même valeur. Les consuls, croyant qu'on ne pouvait trop se précautionner contre de tels ennemis, défendirent, entre autres choses, sous peine de mort, de combattre hors de son rang. Le jeune *Manlius,* fils du consul, animé par le souvenir d'une victoire paternelle, accepta un défi qui lui fut présenté par un chef latin. Victorieux, mais désobéissant, l'émule malheureux de Torquatus revint au camp, et reçut une couronne et la mort par l'ordre de son père, de celui qui, dans sa jeunesse, avait été le modèle de la piété filiale.

Bataille de Véseris et dévouement de Décius Mus. — Une bataille générale s'engagea quelques jours après à *Véseris*, près du mont Vésuve (340). L'un des consuls avait sacrifié son fils; l'autre sacrifia sa propre vie. Décius Mus avait cru voir en songe que la victoire resterait à l'armée dont le chef se serait dévoué dans le combat. La lutte commence; l'aile commandée par Décius, quelques efforts qu'elle fasse, plie comme accablée par le grand nombre de ses adversaires. Dans ce pressant danger, il se rappelle le songe envoyé par les dieux : il se dévoue, lui et les Latins, aux Mânes, et se jette, tête baissée, dans les bataillons de l'armée latine. Il y périt, percé de mille traits; mais sa mort volontaire, dont les Romains connaissaient la cause, les remplit d'admiration et d'un nouveau courage. Ils suivent le chemin qu'il leur a tracé, portent l'épouvante parmi les ennemis. Le carnage fut horrible; à peine s'échappa-t-il la quatrième partie des combattants latins. La journée de *Trifane* (339) ne leur fut pas moins funeste. Enfin Caius Mænius et Furius Camillus, petit-fils du célèbre dictateur, achevèrent de subjuguer ce peuple, et l'on prit des mesures décisives pour l'anéantissement de l'indépendance et de la nationalité latine.

Conduite des Romains à l'égard des Latins. — Les Romains transportèrent sur leur propre territoire les habitants du pays, qu'ils remplacèrent par des colonies nou-

velles. Ils célébrèrent par vingt-quatre triomphes l'assujettissement des Volsques, et détruisirent entièrement la fertilité artificielle de ce pays, où les ruines de tant de cités éparses au milieu de marais depuis lors inhabitables, attestent la grandeur du peuple anéanti et la cruauté des vainqueurs : à quelques-uns des peuples latins (*Lanuvium, Aricie, Nomentum, Pedum, Tusculum*), on accorda le droit de cité (1), ainsi qu'à *Capoue, Fundi, Formies, Cumes* et *Suessula,* mais sans droit de suffrage; d'autres villes, *Velitres, Antium*, furent démantelées et colonisées; *Préneste* et *Tibur* furent dépouillées de leurs terres.

On ôta aux autres peuples latins le *jus Latii* qui résidait dans le droit de mariage et de commerce réciproque (*connubium, commercium* *).

§ 2. *Seconde période de la guerre des Samnites* (338-319).

Nouvelles lois favorables au peuple. — Tandis que Rome vainquait ses ennemis, les plébéiens remportaient des victoires sur la noblesse sous les auspices du dictateur plébéien QUINTUS PUBLIUS PHILO. Il fit par diverses lois abolir le vote par curies, et rendit les *plébiscites* obligatoires pour tous les Quirites, avec le seul assentiment du sénat, sans qu'il fût besoin de celui des curies, ce qui mit le sénat à la place des anciens *pères;* il prescrivit au sénat la *ratification préalable* de tout décret de la plebs, avant de le faire porter aux comices; enfin il fit statuer que l'un des deux censeurs serait toujours tiré du peuple, et que la préture ne serait plus le partage exclusif des patriciens. Philo fut lui-même le premier préteur de son ordre (337).

Prise de Priverne. — Cependant Priverne, ville des Volsques, se révolta de nouveau, mais succomba bientôt.

(1) Outre les priviléges civils, tels que la puissance paternelle ou maritale, le droit de cité renfermait les priviléges politiques de donner des suffrages pour l'élection des magistrats, de délibérer sur la paix et sur la guerre, d'adopter les lois ou de les rejeter, de rendre des jugements et des ordonnances, d'obtenir des charges, et de faire partie des légions.

Dans la guerre des Latins, Mænius, vainqueur des Antiates, leur enleva leur marine; les éperons en airain (*rostra*) des navires vinrent orner la tribune aux harangues; d'où lui vint le nom de *rostra*, les rostres.

* Le *commercium* comprenait la *vindicatio*, la *cessio in jus*, la *mancipatio* et le *nexum*.

La noble fierté d'un Privernate sauva tous les prisonniers. On lui demanda quelle peine lui paraissaient mériter ses concitoyens : *Celle que méritent des hommes qui se croient dignes de la liberté*, répondit-il. — *Mais si l'on vous pardonne*, ajouta le consul LUCIUS PLAUTIUS VENNO, *comment vous comporterez-vous ?* — *Selon que vous agirez vous-mêmes*, répliqua le prisonnier : *si les conditions sont équitables, nous demeurerons constamment fidèles ; peu de temps, si elles sont dures.* Ces réponses, toutes romaines, plurent au sénat ; on jugea qu'un peuple qui n'avait d'amour que pour la liberté, de crainte que pour sa possession, méritait de devenir romain, et le droit de bourgeoisie lui fut accordé.

Prise de Palépolis. — Palépolis, qui fut réunie par la suite à Naples, fut à son tour punie de ses hostilités. Le consul Q. PUBLIUS PHILO en forma le siége ; mais obligé de le convertir en blocus, il parvint au terme de sa charge sans avoir pu s'emparer de la ville. On lui prorogea son commandement sous le titre de *proconsul*. Il prit Palépolis par intelligence (326), et l'on sentit dès lors tous les avantages du *proconsulat*, qui permettait au même général d'entreprendre, de suivre et d'achever une conquête difficile ou lointaine.

Seconde guerre contre les Samnites. — Le siége de Palépolis amena une rupture ouverte entre les Romains et les Samnites. La Lucanie, Tarente et les Vestins s'allièrent avec les seconds ; mais Rome eut pour elle, quelque temps du moins, Naples et l'Apulie, et put prendre le Samnium à revers. Le consul DÉCIMUS JUNIUS BRUTUS SCÆVA alla ravager le pays Vestin. Son collègue L. FURIUS CAMILLUS, à qui le Samnium était échu, tomba malade, et L. PAPIRIUS CURSOR fut investi de la dictature. *Q. Fabius Rullianus*, son général de cavalerie, défit les Samnites sous *Imbrinium*, en l'absence et contre les ordres du dictateur. Celui ci revint pour le punir, ordonna aux licteurs de préparer les verges humiliantes et la hache fatale. L'armée s'y opposa. Fabius se réfugia à Rome, et son père appela au peuple de la sentence dictatoriale. Papirius harangua contre eux : il insista sur la règle militaire, sur l'inviolable autorité du commandement ; il cita les exemples de Bru-

tus et de Manlius. Le peuple n'osant prononcer, implora sa clémence; les Fabius se jetèrent à ses pieds et demandèrent grâce. C'était le cas où la sévérité des lois pouvait être tempérée sans que la discipline en souffrît, et le sage dictateur usa de son pouvoir absolu pour pardonner. Bientôt, par d'autres succès, il réduisit lui-même les Samnites à demander la paix; mais le sénat ne leur accorda qu'une trêve d'un an.

Les Romains aux Fourches Caudines.—Ce temps suffit aux Samnites pour détacher l'Apulie de Rome, qui n'y garda qu'un allié, la ville de Lucérie. Une grave défaite qu'ils éprouvèrent en 312, sembla les abattre un instant; mais bientôt ils reprirent les armes sous la conduite de *Pontius Hérennius*, le plus habile de leurs capitaines. L'imprudence des deux consuls TITUS VÉTURIUS CALVINUS et SPURIUS POSTHUMIUS ALBINUS attira sur les armées romaines l'échec le plus humiliant qu'elles eussent encore éprouvé. Pontius leur tendit un piége, et parvint à les engager près de Caudium dans le défilé des *Fourches Caudines,* vallon étroit, fermé de tous côtés par des montagnes inaccessibles. Embarrassé de sa réussite, le général samnite envoya consulter son père, homme recommandable par sa rare prudence. Le vieillard répondit qu'il fallait traiter généreusement les Romains pour gagner à jamais l'amitié d'un peuple puissant, ou les massacrer tous, pour le mettre longtemps hors d'état de nuire. Pontius prit un troisième et mauvais parti : c'était de les faire passer sous le joug, cérémonie flétrissante, et de les renvoyer sur la parole donnée par les consuls de finir la guerre (321). On leur laissa donc des forces pour se venger; le désir ne pouvait leur en manquer.

Mauvaise foi des Romains.—Une rage muette dévorait le cœur des soldats; mais tant d'ignominie répandait dans la ville plus de colère que de consternation. Il ne s'agissait plus pour Rome que de tromper les dieux garants de la promesse des consuls; Posthumius y avisa: *Nous seuls avons juré,* dit-il aux sénateurs, *livrez-nous, et recommencez la guerre.* Ici l'histoire nous offre une

comédie sérieuse, la plus propre à nous faire comprendre combien les Romains respectaient la lettre aux dépens de l'esprit; écoutons les paroles de Tite-Live: « Comme l'appariteur ménageait le consul par respect, et que les nœuds étaient un peu lâches : *Serre, serre*, lui dit-il, *afin que je sois bien un captif qu'on livre pieds et poings liés.* Quand on fut dans l'assemblée des Samnites et près du tribunal de Pontius, le fécial *Aulus Cornélius Arvina* parla ainsi : *Puisque ces hommes-ci, sans la participation du peuple romain, ont répondu de la conclusion d'un traité de paix, et qu'en cela ils ont commis une grande faute, je viens en réparation, et pour preuve que le peuple romain n'est point participant de leur crime, je viens vous les amener, et je vous les livre.* Comme le fécial achevait, Posthumius lui donna de toute sa force un coup de genou, en disant à haute voix : *Que lui, Posthumius, appartenant désormais au peuple samnite, était un citoyen samnite; que le fécial était un ambassadeur romain; que le droit des gens avait été violé par lui dans la personne du fécial; que les Romains avaient dès lors un plus juste sujet de guerre.* » Pontius, quoique justement indigné d'un tel artifice, fut plus généreux; il renvoya libres tous les officiers garants du traité.

Les Samnites sous le joug. — De part et d'autre on se prépara à la guerre la plus sanglante. LUCIUS PAPIRIUS CURSOR et LUCIUS PUBLIUS PHILO, créés consuls, levèrent une armée nouvelle, à laquelle se joignit l'armée vaincue. Les voilà dans le Samnium, en face des Samnites. Les soldats romains ne laissent à leurs chefs le temps ni de marquer les rangs, ni de distribuer les postes. Sans attendre le signal, ils courent, l'épée à la main, contre l'ennemi; du premier choc, ils le culbutent, le suivent dans son camp, en font un carnage affreux. Quelques jours après, tandis que d'énergiques agents préviennent ou châtient la révolte en Latium, en Campanie, une seconde armée de Samnites éprouve le même sort, près de *Lucérie.* On reprend tous les drapeaux, toutes les armes perdues à Cau-

dium, et Pontius, à la tête de sept mille prisonniers, subit le traitement ignominieux du joug (319). Moins généreux que lui, les vainqueurs, vingt-six ans après, le menèrent en triomphe à Rome, les mains liées au dos, et loin d'honorer sa valeur, on eut la barbarie de lui faire trancher la tête (Voy plus loin § 4).

§ 3. *Troisième période de la guerre contre les Samnites* (319-296).

Soumission de l'Apulie et de la Campanie.—Les courses du consul QUINTUS AULUS CÉRÉTANUS jusqu'à Férence amenèrent la paix séparée de 318, pendant laquelle Rome, par le fer et par la diplomatie, soumit et annula l'Apulie, isolée et morcelée en plusieurs cités. D'un autre côté Capoue demanda et reçut un *préfet* ou gouverneur romain (1). Antium réclama le même privilége; on la plaça sous l'autorité de ses patrons. Bientôt recommença une nouvelle guerre pour durer 12 ans consécutifs, plus âpre et plus générale : on y vit prendre part non-seulement toutes les peuplades samnites, mais toutes les régions de l'Italie méridionale, toutes celles du centre à l'est et au nord de Rome, moins la Cisalpine. Mais leurs fautes, leurs fréquentes désunions ne purent rien contre les vertus militaires et la ténacité des Romains qui grandissaient avec les obstacles. La Campanie fut ramenée à l'obéissance par la victoire de *Caudium* que gagna le consul MARCUS PÆTILIUS LIBON (313).

Censure d'Appius Claudius. — L'année suivante, *Appius Claudius* signala sa censure (312-307) par la construction d'un aqueduc de 80 stades de longueur, et celle de la fameuse *Voie Appienne* (2). Plus avide de puissance que de gloire, il dégrada une foule d'anciens sénateurs, pour mettre à leur place des fils d'affranchis, gens dévoués à

(1) On appela *préfectures* les villes qui n'avaient point la liberté de se gouverner suivant les lois qu'elles possédaient avant que de devenir romaines ; elles suivaient celles que le préfet envoyé de Rome chaque année jugeait à propos de leur donner.

(2) Elle allait de Rome à Capoue sur un espace de 1000 stades. César et Auguste la continuèrent jusqu'à Brindes ; on l'appelait la reine des routes (*regina viarum*) : elle subsiste encore.

toutes ses volontés, et répartit la plèbe dans toutes les tribus. Avant lui, les seuls descendants d'un certain *Potitius*, aborigène, avaient sacrifié sur l'autel du grand Hercule : Appius persuada aux Potitiens de laisser participer à leurs fonctions des esclaves du peuple romain, mettant ainsi en commun même le sacerdoce, qui primitivement avait été le partage exclusif des nobles. A ce sujet, l'histoire aristocratique écrivit que la colère des dieux fit périr tous les Potitiens dans une seule année et rendit Appius aveugle (d'où son surnom de *Cœcus*); mais les barrières une fois abattues ne se relèvent plus, et la noblesse poursuivit en vain de sa haine le sévère censeur.

Bataille du lac Vadimon.—Soudain les Étrusques et les Ombriens se joignent aux Samnites (312). Le consul C. JUNIUS BUBULCUS BRUTUS prend Cluvia, Bovianum, et tue 20,000 Samnites dans la *forêt* campanienne d'*Averne :* son collègue triomphe des Étrusques à *Sutrium* (311). L'an 310, Q. FABIUS RULLIANUS franchit la *forêt ciminienne* que la superstition croyait impénétrable : soixante mille ennemis, tant Étrusques qu'Ombriens, restent sur le champ de bataille. Son collègue C. MARCIUS RUTILUS reçoit, dans les gorges boisées de la chaîne ciminienne, un échec et une blessure qui nécessitent la nouvelle dictature de PAPIRIUS CURSOR. Fabius demeure comme proconsul en Étrurie, et *Viterbe* devient le théâtre d'une nouvelle victoire sur les Étrusques, réunis par une *loi sacrée*, qui dévouait tout fuyard aux dieux infernaux. Chaque combattant se choisissait un compagnon; et tous se surveillant ainsi les uns les autres, les lâches devaient trouver plus de péril dans la fuite que dans le combat. On se rencontra sur les bords du *lac Vadimon.* La rage et le désespoir furent tels dans l'armée des Étrusques, qu'ils laissèrent là les traits et les javelots pour en venir sur-le-champ à l'épée. Ils percèrent la première et la seconde ligne des Romains; mais ils vinrent échouer contre les triaires et les cavaliers (p. 130). Jamais l'Étrurie ne put se relever d'un pareil coup. Papirius termina, quelque temps après, sa glorieuse carrière politique par la défaite des Samnites à *Longula*, près du lac Averne (309).

Diverses victoires des Romains. — L'Étrurie demande la paix et n'obtient qu'une trêve, et pour elle seule : Fa-

bius Rullianus, partout à la fois, après avoir pris Nucérie, en Samnium, sur les Samnites, les Marses et les Péligniens, s'enfonce en Ombrie et bat chez eux les Ombriens qui parlent d'aller recommencer Allia (308); puis, se rabattant sur le Vulturne, répond par la victoire d'*Alife* aux députés de Tarente qui se portent médiateurs entre Rome et les Samnites. Salente s'arme à son tour, et Salente est vaincue par le consul L. Volumnius Flamma (307). L'année suivante, Q. Marius Trémulus bat trois fois les Herniques révoltés, prend Anagnia, leur ville, et va dégager son collègue P. Cornélius Arvina bloqué dans un défilé.

Les deux armées samnites.— Cependant les Samnites, enrichis par les subsides des Étrusques, avaient formé deux armées, distinguées, l'une par des boucliers ciselés d'or et par des vêtements bigarrés, l'autre par ses habits blancs et des boucliers argentés. Ils avaient tous la jambe gauche cuirassée et le casque chargé d'un brillant panache. Les Romains n'en furent point étonnés. *Voyez-vous*, leur disait le consul, en désignant les blancs, *voyez-vous ces victimes dévouées au dieu des morts ?* Ces belles armes allèrent orner le Forum. Les lâches Campaniens en eurent leur part : ils en parèrent leurs gladiateurs, et ils appelèrent ces esclaves dressés à combattre dans les jeux, du nom de *Samnites*. Tous les peuples voisins des Samnites subirent avec eux le joug. Ceux-ci, se voyant cernés de tous côtés par des colonies romaines, prirent une résolution extraordinaire : ils s'infligèrent eux-mêmes l'exil, et, abandonnant leurs montagnes, ils descendirent chez les Étrusques pour les faire combattre avec eux de gré ou de force.

Les Èques, récents alliés des Samnites, furent punis à leur tour. En cinquante jours, les consuls P. Sulpicius Saverrio et P. Sempronius Sophus détruisirent quarante et une de leurs places, et, par ces ravages, la nation rebelle fut presque anéantie. Rome accorda un traité de paix aux Marrucins, aux Marses, aux Péligniens et aux Frentans (304).

Nouveaux avantages accordés aux plébéiens. — Fabius, honoré précédemment de tant de victoires, était alors censeur. A l'imitation du roi Servius, il renferma de nouveau dans les quatre tribus de la ville les affranchis et la plèbe qu'Appius avait répandus dans les tribus de la campagne; réforme qui, privant les prolétaires de la pluralité des suffrages, plut tellement au populus, qu'il décerna à Fabius le surnom de *Maximus* (très-grand). Le plébéien *Déius Mus* le fils, son collègue, ne lui fut pas moins agréable, en obtenant, contre *Appius Claudius*, l'admission de son ordre dans le collége des pontifes et des augures, les deux seules fonctions que la noblesse ne partageât point encore avec le peuple (300). Enfin, l'année suivante, il fut décidé que les deux consuls seraient toujours, l'un patricien et l'autre plébéien, grâce au tribun *Curius Dentatus*, à qui les Romains allaient devoir d'autres services. Quelques années auparavant, un secrétaire d'Appius Claudius, nommé *Caïus Flavius*, publia les formules judiciaires et le calendrier ou les fastes dont les pontifes seuls étaient les maîtres (305). Par là fut complétée la constitution romaine.

§ 4. *Quatrième et dernière période de la guerre contre les Samnites* (296-283).

Progrès des Romains dans le Samnium. — Le vieux M. Valérius Corvus, qui avait fait ses débuts contre les Gaulois, signala encore son quatrième consulat en arrêtant leur fougue (299). L'année suivante, L. Cornélius Scipion battit les Étrusques à *Volaterres*, et Cn. Fulvius Contumalus, son collègue, gagna la seconde bataille de *Bovianum*. En 297, Q. Fabius Maximus Rullianus et Publius Décius Mus, consuls, l'un pour la quatrième, et l'autre pour la troisième fois, remportèrent la deuxième victoire de *Tiferne* ou *Trifane*, puis celle de *Malévent* (qui dès lors prit le nom de Bénévent). Chaque jour les Romains allaient plus avant dans le cœur du Samnium; alors tout Samnite devint soldat. Leurs masses allèrent en Campanie, en Étrurie, tandis que d'autres défendaient le pays;

mais L. Volumnius Flamma les défit sur le *Vulturne* et à *Stellate* (296).

Dévouement de Décius Mus le fils. — Les Étrusques, ranimés par le courage des Samnites, entraînèrent les Ombriens, et achetèrent même le secours des Gaulois-Boïens, qui se joignirent aux confédérés.

L'année suivante, tous ces ennemis de Rome se réunirent près de *Sentine* ou Ombrie. La terreur était au comble dans l'armée romaine. Au moment où Fabius et Décius Mus, son collègue, allaient attaquer l'armée gauloise et samnite, une biche, poursuivie par un loup, se jeta entre les deux armées : le loup courut vers les enfants du dieu auquel il était consacré ; la biche passa aux Gaulois, et la terreur avec elle. Cependant le bruit des chariots barbares, le fracas des roues effraya les chevaux des Romains, et mit en fuite la cavalerie ; les légions même commençaient à plier, lorsque Décius, renouvelant le dévouement de son père, se précipita dans les bataillons ennemis. Les Gaulois, reculant à leur tour, se serrèrent pour former un mur impénétrable de boucliers ; mais les Romains renversèrent ce rempart à grands coups de javelot, et la bataille fut gagnée (296). Fabius resta seul vainqueur. Pendant qu'il triomphait à Rome, les Étrusques reprirent les armes à l'aide des Pérusins. Fabius passa en Toscane, et honora son cinquième et dernier consulat par la victoire de *Pérouse* (296). Avec Pérouse et Arrétium, Vulsinies, vaincue de nouveau en 294, signa une paix de quarante ans, que les circonstances changèrent en soumission définitive.

Bataille d'Aquilonie. — L'armée du Samnium ne fut pas moins heureuse sous le proconsul *Volumnius* et le préteur *Appius Claudius*. Les Samnites laissèrent dix-sept mille hommes sur le champ de bataille et trois mille prisonniers. Deux nouvelles défaites qu'ils essuyèrent (294) ne les domptèrent point encore. Enfin, parut Papirius Cursor, héritier du nom et de la valeur du grand Papirius. Les Étrusques avaient fait la paix à tout prix, fourni du blé, du cuivre, une saie, une tunique

par soldat, seulement pour obtenir d'envoyer une députation suppliante. Mais les Samnites n'avaient plus de paix à faire avec Rome. Après cinquante ans de défaites, ce peuple infortuné recourut encore à ses dieux, qui l'avaient si mal protégé. Quarante mille guerriers se trouvèrent au rendez-vous d'*Aquilonie*, et s'engagèrent par le plus affreux serment à combattre jusqu'à la mort. Quiconque abandonnerait son général devait être dévoué au courroux des dieux. Tous tinrent leur serment, s'il est vrai, comme leurs vainqueurs s'en vantèrent, qu'ils en tuèrent plus de trente mille. Aquilonie et Cominium furent toutes deux brûlées en un jour ; une foule de bourgades furent dépeuplées et incendiées. La fureur fit souvent même oublier l'avarice : on tua quelquefois les animaux.

Victoires de Curius Dentatus. — C'était l'agonie de ce peuple opiniâtre ; mais avant de voir expirer sa nationalité, défendue si longtemps, il défit FABIUS GURGÈS, fils du grand Fabius ; l'illustre vieillard s'offrit pour lieutenant de son fils, et ses conseils le conduisirent à la victoire (292). *Pontius,* le héros de Caudium, l'âme de la lutte italienne contre Rome, fut pris, et mourut après avoir orné le triomphe de Gurgès. Les Samnites respiraient encore. Le consul L. CURIUS DENTATUS leur porta le dernier coup (290). Le sénat reçut enfin des propositions de paix ; le vainqueur devait en régler les articles.

Fin de la guerre samnite. — Curius était l'un de ces Romains dont le désintéressement jeta tant d'éclat sur les premiers siècles de la République. Moins respectable par son rang que par ses vertus, ce grand homme, volontairement pauvre, prenait, dans une assiette de bois, son repas de racines, cuites par lui-même, lorsque les ambassadeurs samnites vinrent le prier de les entendre, et lui firent l'offre d'une grosse somme pour le mettre dans leurs intérêts : *Ma pauvreté,* leur dit-il, *vous a sans doute fait espérer de me corrompre ; mais j'aime mieux commander à ceux qui ont de l'or, que d'en*

avoir. Ainsi finit la guerre des Samnites, après quarante-sept ans de combats. Leur pays resta dépeuplé. Les Samnites qui avaient survécu se réfugièrent dans les Apennins. L'année suivante, les Romains, en ayant découvert deux mille dans une caverne, les y firent périr par la fumée. Deux millions et demi de livres de cuivre en barres, produit de la vente des prisonniers, furent portés en triomphe, ainsi que deux mille six cent cinquante marcs d'argent, provenant du pillage des villes et des campagnes.

Réduction des Sabins, Picentins, Ombriens, Étrusques, etc. — La réduction des Sabins suivit de près. Curius en eut encore la gloire, et reçut dans le même consulat l'honneur d'un double triomphe, distinction qu'aucun général n'avait obtenue jusque-là. Les Sabins obtinrent, en échange de leur nationalité, le droit de bourgeoisie romaine, sans celui de suffrage, qui ne leur fut accordé que vingt-deux ans après (269). Le Picénum reçut à son tour trois fortes colonies; les Ombriens, aidés des Boïens et des Sénonais, qui rêvaient encore la prise de Rome, furent défaits à la deuxième *bataille du lac Vadimon* (283) et perdirent leur sol avec l'indépendance (282); enfin, ce qui resta d'Étrusques subit la loi de Rome (281-280).

Étendue de la domination romaine. — Par toutes ces conquêtes, la domination romaine s'étendit de la mer Tyrrhénienne à la mer Adriatique, vis-à-vis de cette Grèce, sur laquelle Rome devait bientôt porter ses regards. Elle comptait alors deux cent soixante-treize mille citoyens en état de porter les armes, et tout, sa force comme son ambition toujours croissante, la préparait à l'exécution de grandes entreprises.

Synchronismes principaux de 343 à 280. — Bataille de Chéronée, gagnée par Philippe, asservissement de la Grèce, 338. — Mort de Philippe, avénement d'Alexandre le Grand, 336. — Batailles du Granique et d'Issus, 333. — Alexandre à Jérusalem, à Alexandrie, 332. — Bataille d'Arbèles, 331. — Destruction de l'empire des Perses, 330. — Organisation de l'empire d'Alexandre, 325. — Sa mort, 323. — Partages successifs de son empire, 316-311. — Bataille d'Ipsus, 301. — Commencement des monarchies de Macédoine, de Syrie et d'Égypte, par les généraux d'Alexandre; Agathocle en Sicile et en Afrique, 309. — Commencement de la ligue ou république achéenne; origine des royaumes de Pergame, de Bithynie et de Pont, 282.

SECTION V. — GUERRE CONTRE LES TARENTINS (282-275).

§ 1er. *Guerre des Tarentins jusqu'au départ de Pyrrhus pour la Sicile.*

État des républiques de la Grande Grèce. — Les florissantes colonies de la Grande Grèce avaient décliné depuis les guerres qu'elles avaient soutenues contre les Lucaniens et *Denys l'Ancien*, tyran de Syracuse. Leur affaiblissement était tel, que leur puissance se bornait à l'enceinte de leurs murailles, et même, dans l'intérieur, elles étaient déchirées par des dissensions civiles qui les faisaient passer d'une démagogie effrénée à une atroce tyrannie. Les citoyens, livrés au commerce et aux jouissances du luxe, confiaient volontiers leur défense à des mercenaires, ouvrant ainsi le chemin du pouvoir à quiconque avait le moyen d'acheter des soldats d'aventure. C'est ainsi qu'*Agathocle*, fils d'un potier, ramassé sur la voie publique, élevé dans une infâme abjection, parvint, avec leur secours, à tyranniser Syracuse, et à dominer par la force jusqu'à ce qu'il fût renversé par le même moyen. Les mercenaires avaient même tenté de former un établissement, et de se créer un État. Les Mamertins de la Campanie s'étaient emparés de Messine. *Jubellius Décius*, aussi Campanien, avait occupé Rhégium; et, maîtres de cette position, ces aventuriers inspiraient la terreur aux Carthaginois, aux Romains et aux habitants du voisinage.

Tarente et sa puissance. — Au milieu de ces républiques brillait Tarente, qui, vers le milieu du ve siècle, armait 20,000 fantassins et 2,000 cavaliers. Les nobles ayant péri dans une guerre contre les Messapiens, la démocratie prévalut : elle admit dans son sein, non-seulement des Grecs, mais encore des Italiens; de sorte que les nombreux éléments dont elle était composée la rapprochaient plus de l'Italie que de la Grande Grèce. Elle

avait une marine puissante, des fabriques et des teintureries d'étoffes de laine, industrie très-favorable à l'accroissement de la population. Les rivalités entre citoyens faisaient qu'elle n'employait que des troupes étrangères, et prenait à sa solde jusqu'à des princes, tels qu'*Archidamus*, fils d'Agésilas, et père d'Agis, qui avait quitté Sparte, sa patrie, pour ne pas être témoin de son humiliation, et qui périt avec ses compagnons en combattant contre ses compatriotes, le jour de la bataille de Chéronée (338). Tel fut aussi *Alexandre*, roi d'Épire, beau-frère du roi Philippe de Macédoine, qui désirait rivaliser avec son neveu Alexandre le Grand, et peut-être se créer un État indépendant; mais les Tarentins, en ayant conçu de l'ombrage, le chassèrent. Alors il contracta alliance avec Rome, dans l'intention de leur nuire par la guerre.

Insulte faite aux Romains par les habitants de Tarente. — Cette alliance avait déjà dû jeter de la mésintelligence entre Rome et Tarente, quand celle-ci se plaignit de ce que les Romains avaient violé une ancienne convention, en naviguant au delà du cap de Junon Lacinienne. Un jour que les Tarentins célébraient leurs jeux journaliers dans un magnifique théâtre, voisin du port, on vit paraître tout à coup dix galères romaines qui venaient prendre des rafraîchissements. On leur supposa des desseins hostiles : on en coula quatre à fond; on en prit une cinquième, et le reste eut peine à s'échapper pour aller porter à Rome la nouvelle de cette insulte. Poussés de la même fureur, ils coururent à Thurium, alliée des Romains, et s'en emparèrent.

Insulte faite aux ambassadeurs romains. — Rome leur envoya des féciaux pour leur demander raison d'un si grave outrage. L'ambassade fut introduite au théâtre, lieu ordinaire de leurs délibérations et de leurs audiences. L'un d'eux, le bouffon *Philonides*, osa souiller la robe du chef de la députation, *L. Posthumius Mégellus*, personnage consulaire. Le peuple applaudit avec de grands éclats de rire : *Riez maintenant*, s'écria Posthumius; *dans peu, vos ris se changeront en pleurs; c'est dans*

votre sang que seront lavées les taches de mes vêtements. A ces mots, les ambassadeurs se retirèrent au milieu des huées et des injures.

Appel de Pyrrhus par les Tarentins. — Les Tarentins, effrayés de leur propre audace, appelèrent à leur secours un gendre d'Agathocle, *Pyrrhus,* roi d'Épire, un des plus grands guerriers de la Grèce, formé à l'école des capitaines d'Alexandre, mais d'une légèreté d'esprit et d'une inconstance qui le portaient à courir sans cesse d'aventures en aventures. Ce prince ambitieux, réduit à un petit royaume obscur, voulait se rendre l'Alexandre de l'Occident. L'appel des Tarentins lui parut un présage de sa destinée.

Pyrrhus et Cinéas. — Sa valeur impétueuse avait pour modérateur le Thessalien *Cynéas,* son ministre et l'élève de Démosthène, le seul qui rappelât un si grand maître. Sa parole était si puissante, que Pyrrhus avouait lui devoir plus de villes qu'à sa propre épée. Quand le roi lui exposa ses projets sur l'Italie : « Les Romains, dit-il, « sont, dans cette contrée, un peuple très-belliqueux ; « mais si les dieux nous accordent d'en triompher, quel « avantage tirerons-nous de cette victoire?—Tu le demandes, répondit Pyrrhus ; les Romains subjugués, il n'y « aura pas une ville grecque ou barbare qui puisse nous « résister, et toute l'Italie nous appartiendra. » Cinéas, après avoir réfléchi un instant, reprit : « Et quand nous « aurons l'Italie, que ferons-nous ? » — « La Sicile est à « deux pas, île riche par son territoire et par sa population ; rien de plus aisé que de s'en emparer, agitée « comme elle l'est par ses discordes intestines depuis la « mort d'Agathocle, et en proie aux intrigues des orateurs qui flattent les passions populaires. » — « Nous « arrêterons-nous en Sicile?» demanda de nouveau Cinéas. — « Non, certes, répondit Pyrrhus : qui nous empêcherait alors de passer en Afrique, et d'arriver à Carthage? « Une fois que nous en serons maîtres, qui osera nous « tenir tête, parmi les ennemis qui nous bravent ? » — « Aucun, certainement ; nous recouvrerons la Macédoine,

« et nous dominerons la Grèce ; mais, cela obtenu, que « ferons-nous ? » — « Alors, reprit Pyrrhus en souriant, « nous resterons tranquilles et joyeux, mon cher Cinéas, « passant le temps au milieu des fêtes et des banquets. » — « Et qui t'empêche de commencer dès à présent cette « heureuse vie ? reprit le sage conseiller, qui l'attendait à « ce point : n'as-tu pas déjà tout ce qu'il te faut pour « cela, sans tant de fatigues, de sang et de maux de toute « espèce ? »

Arrivée de Pyrrhus à Tarente. — Mais l'ambition ne se rend pas facilement à de bonnes raisons, et, à la demande des Tarentins, Pyrrhus accourut avec son armée. Comme il était en marche, un citoyen, avec toutes les apparences de l'ivresse, la tête encore couronnée de roses fanées, ayant un flambeau à la main et une joueuse de flûte auprès de lui, se présenta devant les Tarentins réunis en assemblée : *Eh bien, Méton*, lui crièrent-ils, *chante et réjouis-nous.* — *Oui*, leur répondit-il, *chantons et réjouissons-nous tandis que nous en avons le temps : nous aurons autre chose à faire quand Pyrrhus sera ici.* En effet, Pyrrhus, à peine arrivé à Tarente, entreprit de discipliner le peuple, ferma les palestres et les théâtres, mit des gardes aux portes pour empêcher de quitter la ville, et il envoyait chez lui, tantôt l'un, tantôt l'autre, pour les faire périr.

Bataille d'Héraclée. — Cependant le consul P. VALÉRIUS LÆVINUS s'avançait dans le pays. Pyrrhus, en vertu de cette mobilité d'idées, qui faisait le fond de son caractère, offrit sa médiation pour terminer le différend. Lævinus lui répondit que les Romains ne prenaient point Pyrrhus pour arbitre, et ne le craignaient point pour ennemi. Le combat s'engagea près d'*Héraclée,* sur l'Aciris, dans la Lucanie. Le prince grec, trop reconnaissable par l'éclat de son armure, courut les plus grands périls ; mais la vue, l'odeur extraordinaire et les cris de ses éléphants, que les Romains, dans leur simplicité, appelaient *bœufs de Lucanie*, effarouchèrent les chevaux de l'armée romaine, et causèrent sa déroute plutôt que sa défaite. Du

reste, cet avantage coûta cher à Pyrrhus; il y vit périr la fleur de ses troupes. Aussi, comme on le félicitait sur sa victoire : *Encore une pareille*, répondit-il, *et nous sommes perdus* (1). Il ne laissa pas de marcher vers Rome, et s'en approcha jusqu'à Préneste (2); là, du haut d'une montagne, il aperçut la ville éternelle, et se retira promptement à l'approche des deux armées consulaires.

Grandeur d'âme de Fabricius.—De retour à Tarente, il reçut une ambassade envoyée de Rome, pour traiter de la rançon des prisonniers. Les caresses, les menaces, les plus riches présents, la quatrième partie de l'Épire offerte au plébéien *Fabricius*, chef de la députation, rien ne put ébranler ce généreux Romain : *Si vous me croyez homme de bien*, dit-il au roi, *pourquoi voulez-vous me corrompre? Si vous me croyez capable de trahir mes devoirs, qu'avez-vous affaire de moi?* Un refus si noble ne fit qu'augmenter l'estime que Pyrrhus avait conçue pour Fabricius (3).

Cinéas l'entreprit à son tour, et s'avisa de développer devant lui les principes de la secte épicurienne, qu'il professait : *Plaise aux dieux*, dit Fabricius, *que tels soient toujours les principes de nos ennemis!*

Cinéas au sénat de Rome. — Pyrrhus, étonné de voir tant de délicatesse dans un homme qu'il avait considéré comme un Barbare, lui confia tous les prisonniers romains, sous la condition de les renvoyer dans son camp, si la

(1) On dit que, voyant tous les Romains qui avaient perdu la vie blessés par-devant, il s'écria, dans son enthousiasme militaire : *Comme il me serait facile de conquérir le monde, si j'avais les Romains pour soldats, ou si j'étais leur roi.*

(2) Préneste était à 36 kil. au sud-est de Rome.

(3) Pyrrhus l'invitant à se fixer dans sa cour, où il promettait de le placer au premier rang : *Je ne vous le conseillerais pas*, répondit-il; *car vos sujets, une fois qu'ils m'auraient bien connu, m'aimeraient mieux pour leur roi que vous.*

Fabricius n'était pas moins franc envers ses concitoyens.

P. Cornélius Rufinus était célèbre à Rome pour ses talents militaires, mais décrié pour son avarice et sa rapacité. Ayant un jour demandé à Fabricius, son ennemi, pourquoi il l'avait favorisé dans ses prétentions au consulat : *Mieux vaut encore*, dit Fabricius, *être pillé par le consul que pris par l'ennemi.*

république refusait de payer leur rançon. En même temps, il envoya Cinéas porter au sénat des propositions de paix. L'adresse de l'orateur et les présents du roi ébranlaient le sénat en sa faveur. Alors le vieil *Appius Claudius*, ancien censeur, qui était devenu aveugle (p. 116), se fit porter au sénat par ses quatre fils, qui tous avaient été consuls. Ce vieillard austère fit honte au sénat de sa mollesse, et dicta la réponse qu'on devait faire au roi d'Épire : *Que Pyrrhus sorte de l'Italie; qu'il envoie ensuite demander la paix; mais tant qu'il restera dans le pays, Rome lui fera la guerre.* Cinéas reçut ordre de partir le même jour. En rendant compte au prince de son ambassade, il dit que *le sénat lui avait paru une assemblée de dieux, et la ville un temple digne de les recevoir.*

Bataille d'Asculum et ses suites. — La guerre recommença. Les deux armées se livrèrent en Apulie, près d'*Asculum,* une seconde bataille, où les consuls P. Décius Mus, par son dévouement, et P. Sulpicius Saverrio, par son habileté, laissèrent la victoire indécise. Un soldat ayant blessé un éléphant, dissipa la terreur qu'ils inspiraient. Les Romains, pour tenir tête à ces monstres, et pour donner plus de stabilité à leur légion, avaient imaginé un *carroccio,* ou char hérissé de pieux. Les chevaux étaient bardés de fer, et les soldats qui les montaient, armés de torches, pour effrayer les éléphants (280). Cette bataille détermina Pyrrhus à quitter l'Italie pour la Sicile, où l'appelaient les Syracusains, attaqués par les Carthaginois. Avant son départ, il trouva une nouvelle occasion d'admirer la vertu de Fabricius, alors consul. Le médecin de ce prince lui fit l'offre d'empoisonner son maître, moyennant une récompense. Fabricius en donna généreusement avis au roi, qui s'écria, dit-on : *Admirable Fabricius ! il serait plus facile de détourner le soleil de sa course que toi du sentier de l'honneur!* Pour ne point demeurer en reste de générosité, Pyrrhus délivra gratuitement les derniers captifs romains; on les reçut, mais on les dégrada. Rome faisait peu de cas d'un soldat qui s'était laissé prendre les armes à la main; jamais elle ne

traitait de la rançon de ses prisonniers, et si ceux d'Héraclée furent exemptés de cette règle, c'est qu'ils avaient été plus malheureux que coupables.

§ 2. *Suite de la guerre des Tarentins jusqu'au départ de Pyrrhus pour ses États, et soumission de toute l'Italie proprement dite* (278-275-264).

Pyrrhus conquiert et perd la Sicile.—Pyrrhus s'était flatté de conquérir facilement la Sicile. Sa bonne fortune l'y suivit d'abord ; tout, jusqu'à Lilybée, se soumit à ses armes. Mais bientôt son despotisme lui fit perdre ce qu'il avait gagné par l'épée. Sa flotte fut battue par celle des Carthaginois, et de deux cents galères, il n'en ramena que douze en Italie. Pour se dédommager, il pilla, dans la ville de Locres, le temple de Proserpine, et depuis lors l'adversité s'attacha à ses pas comme un effet de la vengeance divine.

Bataille de Bénévent et départ de Pyrrhus.—Rome, loin d'éparpiller ses forces comme Pyrrhus, avait, pendant son absence, porté de nouveaux coups aux Samnites ; elle avait frappé les Brutiens et les Lucaniens, pris Crotone et fait de Locres son alliée. Toutefois la peste et la guerre avaient alors dégoûté les Romains de la vie. Tous refusaient de s'enrôler. M. CURIUS DENTATUS fit tirer au sort toutes les tribus, et ensuite les membres de la première tribu. Le citoyen désigné refusa de paraître : on déclara ses biens confisqués ; il réclama, mais les tribuns ne le soutinrent point, et le consul le fit vendre comme esclave. Cette armée, levée avec tant de peine, n'en battit pas moins Pyrrhus à *Bénévent* (276). La déroute commença par un jeune éléphant qui, blessé à la tête, attira sa mère par ses cris plaintifs (1). Pyrrhus trahit alors

(1) Mieux qu'aucun autre État, Rome sut allier la persévérance à la souplesse et amalgamer ses mœurs avec les bonnes institutions qu'elle emprunta des étrangers. C'est ce qui fit qu'elle maintint sa liberté durant plusieurs siècles, et qu'elle conserva l'empire du monde, même après avoir perdu sa liberté.

Un des plus grands avantages de la victoire de Bénévent, fut d'ap-

Tarente (275) et retourna dans l'Épire, d'où il devait s'en aller mourir dans Argos de la main d'une vieille femme (272).

Soumission de toute l'Italie proprement dite. — Sa retraite permit au consul Sp. Carvilius Maximus d'achever l'anéantissement des Samnites, tandis que son collégue L. Papirius Cursor entrait dans Tarente. La Lucanie et le Brutium se soumirent : *Lollius*, le dernier rebelle samnite, rougit de son sang les neiges du Samnium (270) ; enfin Sarsine en Ombrie, le Picénum, la Messapie et Salente se soumirent, et il ne restait plus aux Romains qu'à prendre pied en Sicile. Le roi d'Épire, en quittant cette île, prononça sur elle un mot prophétique : *Quel beau champ nous laissons aux Romains et aux Carthaginois !*

Par la victoire remportée sur Pyrrhus, Rome attira sur elle les yeux des peuples étrangers, qui s'empressèrent bientôt de toutes parts à rechercher son alliance. *Ptolémée Philadelphe*, roi d'Égypte, en donna l'exemple (273). Apollonie, ville de l'Illyrie grecque, l'imita quelques années après (266). Enfin, toute la péninsule italique, à l'exception de la Gaule Cisalpine, fut soumise par la force ou contenue par les colonies, après une lutte de près de cinq siècles (489 ans).

Synchronismes principaux de 280 à 264. — Irruption des Gaulois dans l'Illyrie et la Macédoine, sous Céraunus, 279. — Nouvelle irruption des Gaulois sous Brennus, qui veut piller le temple de Delphes, 278. — Passage des Gaulois en Asie et leur alliance avec Nicomède, roi de Bithynie; ils se fixent en Galatie. — Athènes soumise par Antigone Gonatas, roi de Macédoine, 266. — Magas usurpe en Afrique le trône de Cyrène, 264.

prendre aux Romains à se retrancher et à former un camp. Ils admirèrent celui de Pyrrhus, et l'imitèrent. « Ce qui a le plus contribué, dit Montesquieu, à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs. »

SECTION VI. — ARMÉES ET COLONIES CHEZ LES ROMAINS.

§ 1er. *De l'armée chez les Romains.*

Les premiers Romains appelèrent *légion* (de *legere*, élire) l'élite de tous les citoyens en état de porter les armes. Dans l'origine de la République, le corps de troupes désigné par ce nom était composé de 1,200 hommes; plus tard il fut porté jusqu'à 12,800. Chaque consul levait deux légions : nul citoyen ne pouvait se dispenser du service avant l'âge de 46 ans, à moins d'avoir fait seize campagnes à pied ou dix à cheval; il fallait en avoir fait dix pour être en droit de rechercher un emploi. Les prolétaires n'étaient pas appelés à faire la guerre; car il paraissait dangereux de confier le sort de l'État à des hommes qui n'avaient rien à perdre. Pour être mis par le censeur au nombre des chevaliers romains, qui dans l'origine composaient la cavalerie de la République, il fallait payer un cens déterminé. Pendant que l'enrôlement des troupes se faisait au Capitole, il avait lieu de même, d'après les ordres du consul, dans le pays Latin et dans les villes alliées.

Rarement les armées romaines comptaient plus de 40,000 hommes; aussi étaient-elles faciles à nourrir et à contenir dans une discipline sévère, tandis que les immenses armées de l'Orient se consumaient elles-mêmes. Dans les guerres importantes, Rome avait sur pied plusieurs corps, afin que la République ne fût pas à la merci d'un seul malheur ou d'une seule faute; mais dans aucun temps, même sous les Césars, les forces de l'empire ne surpassèrent le nombre de 400,000 hommes.

Les Romains s'appliquaient de préférence à former leur infanterie, soit parce qu'ils avaient combattu d'abord dans des pays de montagnes où la cavalerie était inutile, soit parce qu'ils avaient observé que les fantassins soutenaient sans se déconcerter le choc des éléphants, la vue des chameaux et les cris des combattants. L'infériorité de leur cavalerie fut cause qu'ils eurent longtemps du désavantage dans les plaines d'Afrique, et qu'ils ne parvinrent jamais à vaincre la cavalerie légère des Parthes.

Les Romains ne recherchaient pas la haute taille dans les soldats; aussi les peuples qu'ils appelaient Barbares les méprisaient-ils à cause de leur petite stature (*Brevitatem corporum*, Cæs.).

Sur le champ de bataille, la légion, précédée de troupes légères, était rangée, autant que le terrain le permettait, sur trois lignes. Les soldats de la première ligne s'appelaient *Hastaires* (Hastati); ceux de la seconde, *Princes* (Principes); ceux de la troisième, *Triaires* (Triarii). Chaque ligne était divisée en douze *Manipules*, dont deux formaient la *Centurie*, et trois la *Cohorte*. La division en centuries était la plus ancienne; Marius introduisit la division en cohortes pour donner plus de force au choc ou à la résistance. Les manipules des

deux premières lignes étaient de 120 hommes; ceux de la troisième, de 60. La cohorte avait 30 hommes de front sur 10 de profondeur. Cette organisation subit plusieurs changements dans la suite, et surtout sous les empereurs; mais la légion conserva toujours son trait distinctif, c'est-à-dire, la facilité à prendre la forme la plus convenable aux circonstances et aux terrains. Les intervalles de la seconde ligne étaient assez spacieux pour recevoir la première; ceux de la première pour recevoir la seconde, et ceux de la troisième, de même. Les archers avaient des flèches de bois, longues d'un mètre et garnies d'une pointe en fer; les frondeurs se servaient de balles de plomb ou de pierres; les hastaires portaient un javelot long de 2m·,30 (7 pieds), appelé *Pilum* et muni d'une pointe recourbée. La bataille commençait par les escarmouches des frondeurs et des archers : lorsqu'ils avaient épuisé leurs traits, ils se dispersaient sur les ailes de la légion; ensuite les hastaires lançaient leurs javelots qui s'accrochaient aux boucliers des ennemis et gênaient leurs mouvements. Pendant que ceux-là étaient occupés à s'en débarrasser et qu'ils rompaient leurs lignes, les hastaires les attaquaient l'épée à la main; ils la portaient au côté droit, parce que le bouclier était suspendu au bras gauche. L'épée décidait du sort de la plupart des batailles. La seconde ligne était armée comme la première; mais les triaires portaient une pique plus longue et plus légère que le javelot. La cavalerie formait quelquefois un corps séparé : d'ordinaire, elle était placée sur les ailes; ses armes étaient la lance et un grand sabre. L'armure défensive de l'infanterie consistait en un casque qui descendait jusqu'aux épaules, surmonté d'un grand plumet; en une cuirasse qui allait jusqu'aux genoux, et en un bouclier léger, qui mettait le soldat à l'abri des flèches. La cavalerie avait aussi le casque; elle portait un bouclier plus allongé, une cuirasse d'écailles et des bottines. Elle ne se servait ni de selle ni d'étrier; les chevaux étaient couverts d'une peau. Les troupes légères étaient armées d'un casque et d'un bouclier.

La première ligne, pleine de confiance en ses propres forces et sûre d'être soutenue, brûlait du désir de remporter seule la victoire; en cas de besoin, la seconde ligne marchait avec ardeur à son secours. Quand enfin le combat arrivait jusqu'aux triaires, l'amour de la république, la soif de la gloire, la crainte de la honte et de la punition, la vengeance et la haine, le souvenir des anciennes victoires et l'espoir d'un nouveau succès, se réunissaient pour enflammer leur courage; et l'ennemi, qui en avait assez fait pour oser espérer la victoire, mais pas assez pour exterminer son adversaire, fatigué de deux combats, trouvait au troisième les Romains plus forts, plus animés, plus redoutables que jamais. La légion présentait un front tellement étendu, qu'il était difficile de la déborder; sa profondeur donnait de la force à son choc et empêchait qu'elle ne pût être enfoncée. Elle pouvait combattre partout, tandis que la phalange macédonienne ne le pouvait que sur un terrain déterminé.

On exerçait deux fois par jour les légions des nouvelles levées, et les anciennes une fois seulement. L'infanterie montait la garde pendant

le jour au dedans du camp, et la cavalerie en sortait aux approches de la nuit. Pendant la nuit, les sentinelles poussaient par intervalles des cris pour s'avertir et pour prouver qu'elles veillaient.

Les jeunes guerriers s'exerçaient, non-seulement dans le maniement des armes et dans les manœuvres, mais dans tout ce qui rend le corps souple et robuste; aussi les Romains dominèrent-ils sur le monde entier, parce qu'ils pouvaient supporter tous les climats, tandis que les chaleurs de l'Italie faisaient périr leurs ennemis par milliers. On accoutumait le soldat romain à traverser les rivières à la nage, à faire des courses forcées, à descendre de son cheval et à y remonter sans l'arrêter, à ne s'étonner d'aucun stratagème et à ne jamais se croire sans ressources. Les Romains acquirent ainsi cette ardeur infatigable qui ne redoute aucun effort. Leur persévérance dans l'étude de l'art militaire et la persuasion où ils étaient qu'il reste toujours quelque chose à apprendre, les ont rendus invincibles.

Le secret des opérations était si bien gardé, que le soldat souvent ignorait quel était l'ennemi qu'il aurait à combattre; des projets d'attaques simulées déjouaient tout espionnage. Le général prenait le ton de la confiance qu'il voulait inspirer à son armée, et ne négligeait pourtant aucune précaution; il préférait les mouvements les moins vraisemblables, afin de tromper l'ennemi, et les entreprises les plus difficiles, afin de réveiller l'énergie du soldat. L'armée marchait d'ordinaire en colonnes : elle se formait en ordre de bataille (*triplici acie*) quand elle craignait une attaque, ou bien quatre colonnes mettaient les bagages au milieu d'elles (*quadrato agmine*). Forcée à la retraite, elle formait deux carrés longs, précédés et suivis de corps de réserve au moyen desquels elle pouvait au besoin se ranger en cercle (*in orbem*), afin d'obvier à la faiblesse des angles. Les bagages étaient peu considérables : chaque homme portait ses provisions, et l'on construisait les machines de guerre sur place. Les guerres, à cette époque, étant nationales, et tout citoyen étant soldat, les Romains trouvaient un ennemi dans chaque habitant du pays qu'ils attaquaient; mais par leur discipline sévère, ils savaient gagner l'affection des paysans et faciliter leurs approvisionnements. Le sénat avait soin de donner aux nations vaincues des chefs qui devaient tout à la république, et qui ne pouvaient conserver leur pouvoir qu'en lui restant fidèles; il se gardait de pousser les nations au désespoir, et leur laissait assez de richesses pour les attacher à leurs nouveaux maîtres.

Les généraux romains, avant de se déterminer au combat, calculaient les probabilités du succès et consultaient la disposition des légions : ils animaient les troupes en leur annonçant la volonté des dieux par l'inspection des victimes, par le vol des oiseaux, par les poulets sacrés et par d'autres augures. Le sacerdoce étant réuni aux dignités politiques et militaires, c'étaient les chefs de l'État qui dirigeaient les sacrifices; ils négligèrent ce moyen de gouverner lorsque le respect pour la religion commença à s'affaiblir.

Les Romains, avant Marius, avaient pour enseignes des légions plusieurs sortes d'animaux différents, tels que l'aigle, le loup, le mino-

taure, le cheval, le sanglier, etc.; mais ce général ne conserva que l'*aigle*, qui devint alors l'enseigne propre aux légions romaines. Les Romains ornaient ces enseignes de différentes petites figures et de médaillons, qui représentaient les images des dieux ou des grands hommes de la république. Les soldats avaient pour leurs enseignes une vénération religieuse; souvent ils juraient par elles, leur rendaient le même hommage qu'aux dieux, leur offraient de l'encens et les ornaient de fleurs.

Les généraux, avant de faire sortir leurs troupes de Rome, ne manquaient jamais de monter au Capitole avec les principaux officiers, pour faire des sacrifices en l'honneur de Jupiter, de Junon et de Quirinus, et de chercher leur volonté sur leur départ dans les entrailles des victimes immolées; après quoi ils se mettaient en marche, suivis de leurs parents, de leurs amis et d'une foule de citoyens, qui les accompagnaient jusqu'aux portes de la ville, en faisant des vœux pour leur santé et pour l'heureux succès de leurs armes.

Le retour des troupes était pareillement consacré par des actes de religion, des actions de grâces et des sacrifices solennels; les Romains n'attribuaient le bonheur de leurs armes qu'au soin qu'ils avaient de rendre ce culte à leurs dieux.

Les Romains cherchaient à connaître le caractère des peuples avec lesquels ils voulaient mesurer leurs forces, et réglaient sur cette connaissance leur attaque et leur défense. C'est ainsi qu'ils opposaient une immobilité calme au choc des Gaulois, et attendaient pour agir avec vigueur, que l'ardeur de l'ennemi commençât à se ralentir.

En choisissant leur position sur le champ de bataille, les Romains tâchaient d'avoir le soleil derrière eux et d'éblouir leurs ennemis par l'éclat de leurs javelots, de leurs épées et de leurs armures brillantes. Une courte harangue enflammait les soldats, et le courage décidait la victoire plus encore que l'habileté des généraux.

Depuis Romulus jusqu'à Titus, Rome vit se renouveler trois cent vingt fois la magnifique solennité du triomphe. Voici ce qui s'observait dans cette cérémonie. Lorsque le jour destiné pour le triomphe était arrivé, le général, revêtu d'une robe particulière, ayant une couronne de laurier sur la tête (1), monté sur un char magnifique attelé de quatre chevaux blancs, était conduit en pompe au Capitole, à travers la ville, précédé du sénat et d'une foule de citoyens tous habillés de blanc. On portait devant lui les dépouilles des ennemis et les tableaux des villes qu'il avait prises et des provinces qu'il avait subjuguées. Devant son char marchaient, chargés de chaînes d'or et d'argent, les rois et les chefs ennemis qu'il avait vaincus et faits prisonniers. A la suite de ces prisonniers étaient les victimes qu'on devait immoler. Ceux qui suivaient le triomphateur de plus près étaient ses parents et

(1) Au commencement elle était de laurier, puis on la fit d'or, et on en porta un grand nombre devant le char du triomphateur. Selon Tite-Live, on porta 234 couronnes d'or dans le triomphe de Scipion l'Asiatique, l'an de Rome 564, et Appien porte ce nombre à 2822 dans celui de César. Les principaux exploits de celui qui les recevait étaient représentés sur ces couronnes.

ses alliés. Ensuite marchait l'armée, avec toutes les marques d'honneur que chaque militaire avait obtenues du général. Les soldats, couronnés de laurier, criaient *io triumphe!* et chantaient des chansons gaies et souvent satiriques contre le général même. La politique le permettait, de peur que le triomphateur ne s'en fît trop accroire. Il y en a même qui croient que pour cette même raison on faisait monter un esclave sur le même char, derrière lequel on laissait pendre un fouet et une sonnette. Le général, après avoir ainsi traversé les rues jonchées de fleurs odoriférantes, arrivait au Capitole, où il sacrifiait deux bœufs blancs, et il ordonnait qu'on mît en prison, quelquefois même qu'on fît mourir les prisonniers qui avaient servi d'ornement à son triomphe. Ensuite il mettait une couronne de laurier sur la tête de la statue de Jupiter; après quoi on faisait un festin, auquel on invitait les consuls, mais seulement pour la forme, car ils n'y venaient pas, de peur que le jour même que le général avait triomphé, il n'eût quelqu'un au-dessus de lui. C'était le sénat qui ordonnait le triomphe, après avoir examiné si le général rassemblait toutes les conditions requises. Le peuple, néanmoins, l'accordait quelquefois malgré le sénat.

On n'accordait le triomphe que pour de grandes victoires remportées sur terre ou sur mer. Il fallait, selon la loi, qu'il y eût au moins cinq mille ennemis tués dans un même combat, et un nombre beaucoup moindre de citoyens; et afin que cette loi ne fût point rendue inutile par la fraude et le mensonge, les généraux étaient obligés de jurer entre les mains des questeurs de la ville, que le nombre des ennemis et des citoyens tués dans le combat, tel qu'ils l'avaient déclaré dans leurs lettres écrites au sénat, était conforme à la vérité. La même chose devait être certifiée avec serment par les tribuns, les centurions et les questeurs de l'armée.

On décernait encore l'honneur du triomphe à ceux qui avaient étendu et augmenté considérablement les limites de l'État; mais jamais pour avoir simplement recouvré par la force des armes ce qui lui appartenait auparavant, ni pour avoir terminé une guerre civile, rangé les rebelles à leur devoir, repris sur eux des villes ou même des provinces qui avaient déjà été conquises, ni enfin pour une victoire utile à la république, mais qui avait été achetée par le sang des citoyens : *Pro aucto imperio, non pro recuperatis quæ populi romani fuissent.*

Celui qui prétendait à l'honneur du triomphe, venait avec son armée jusqu'aux portes de Rome, où il était obligé de rester, et de se démettre du commandement des troupes, l'usage étant qu'il ne devait point entrer dans la ville avant que d'avoir obtenu sa demande. Si c'était pour une victoire remportée sur terre, il envoyait au sénat, qui s'assemblait dans le temple de Bellone, des lettres couronnées de laurier, qui contenaient le récit de ses exploits et les motifs qu'il avait de demander le triomphe. Si c'était pour un avantage remporté sur mer, il envoyait à Rome un vaisseau couronné de laurier, pour en porter la nouvelle. Quand le sénat avait jugé que les exploits méritaient le triomphe, il rendait un décret par lequel il l'accordait; mais

il fallait que l'affaire fût portée devant l'assemblée du peuple, parce que, pour honorer davantage le triomphateur, on lui déférait le commandement dans Rome le jour de la cérémonie, ce que le sénat seul ne pouvait accorder. L'exécution de ces sortes de décrets éprouvait souvent de grandes difficultés de la part des tribuns, qui ne manquaient jamais de prétextes pour l'empêcher ou la suspendre, quand le sujet qui demandait le triomphe n'était point agréable au peuple. Quelquefois, au contraire, les généraux triomphaient malgré le sénat, pourvu que le peuple leur eût accordé cet honneur. Lorsque les généraux ne pouvaient obtenir le triomphe ni du sénat, ni du peuple, alors ils se dédommageaient de ce refus, en allant triompher sur le mont Albain, éloigné de Rome d'environ douze milles. *Papirius Maso* fut le premier qui (30 av. J.-C.) institua cette espèce de triomphe, comme le disent Valère-Maxime et Pline, et son exemple fut suivi de plusieurs autres.

L'ovation était le petit triomphe, dans lequel le vainqueur était conduit au Capitole, précédé de la cavalerie, vêtu d'une robe blanche bordée de pourpre et le sceptre à la main. On y sacrifiait une brebis *(ovis)*, d'où cette cérémonie a pris son nom. (Selon Denys d'Halic. et Festus, le mot *ovation* est une corruption du mot grec εὐασμὸς, cri de joie.) Dans les premiers temps, le vainqueur entrait à pied à Rome, tenant à la main une branche de laurier et portant sur la tête une couronne de myrte.

On accordait l'ovation à ceux qui avaient remporté la victoire sans grande perte pour les ennemis, ou sans terminer la guerre; ou qui n'avaient vaincu que des rebelles, des esclaves, des pirates, enfin des ennemis de peu d'importance.

Les grades dans l'armée étaient nombreux: du primipilus au dernier centurion du dernier manipule de la première ligne, on en comptait soixante. Ce n'était pas l'ancienneté qui élevait au commandement en chef: souvent le triomphateur servait sous le consul qui lui succédait, et le père sous le fils; l'indifférence pour le bien public et l'inutilité seule déshonoraient.

La police des camps, les approvisionnements, les hôpitaux étaient confiés aux tribuns militaires, dont l'emploi fut d'abord le prix de longs services et devint dans la suite une école pour les jeunes officiers. Chaque soldat portait sur son casque le numéro de sa légion, de sa cohorte et de sa décurie: le blâme ou l'estime de ses camarades était pour lui et pour les siens la plus douce récompense ou la punition la plus sensible. Une partie du butin était abandonnée au soldat, une autre partie était mise à part pour la solde et pour les malades; le reste appartenait au trésor public. Ainsi, la guerre payait la guerre, et chaque victoire servait d'instrument à une nouvelle victoire. Pendant plusieurs siècles, les héros de Rome ne s'enrichirent pas dans leurs commandements; *Paul Émile,* qui déposa 45 millions de livres au trésor public, ne laissa en mourant ni de quoi faire une dot à sa fille, ni de quoi rembourser celle de sa femme.

Des distinctions magnifiques étaient la récompense du guerrier.

Souvent le général vainqueur était proclamé par ses soldats *Imperator*, sur le champ de bataille ou sur la brèche de la ville qu'ils venaient de forcer. Le sénat ordonnait des prières publiques dans tous les temples pour rendre grâce aux dieux immortels. Si la victoire était importante, si le domaine de l'empire était agrandi, on lui accordait de plus l'ovation ou le triomphe, et il pouvait assister toute sa vie aux spectacles avec une couronne de laurier sur la tête. Quand un officier à la tête d'un détachement faisait une belle action, on lui donnait une couronne d'or, et le général faisait son éloge en présence des soldats. Le sénat faisait élever, dans le Capitole, au Champ de Mars ou dans les places publiques, des statues à ceux qui avaient rendu des services importants à la patrie.

Lorsqu'un général avait été proclamé *imperator*, le sénat confirmait ce titre, et le général ne le quittait qu'après son triomphe. Sous l'Empire, ce mot devint synonyme de souverain par l'adresse qu'eut Auguste d'y réunir à perpétuité la triple puissance consulaire, dictatoriale et tribunitienne. Il faut cependant observer que, lorsque ce mot n'était qu'un titre d'honneur, il se mettait après le nom du général, au lieu qu'il se mit toujours avant le nom lorsqu'il fut devenu le titre de la nouvelle puissance. Le dernier *imperator* fut *Junius Blésus*, vers le commencement du règne de Tibère.

D'autres récompenses encourageaient les soldats. On leur partageait les terres conquises, et l'on formait ainsi des colonies militaires. Pour mériter la couronne *civique*, il fallait s'être maintenu dans son poste pendant tout le temps du combat, ou avoir sauvé la vie de son général en tuant l'ennemi qui l'attaquait : la même couronne était le prix de celui qui avait défendu la vie d'un simple citoyen ; car on voulait que le soldat mît autant de soin à conserver les jours de son camarade que ceux de ses chefs. Celui qui avait été décoré de la couronne civique, la portait toujours : quand il paraissait au théâtre, les sénateurs se levaient, lors même qu'il était plébéien ; ses parents ne payaient point d'impositions. Le sénat et le peuple décernaient la couronne *obsidionale*, faite de brins d'herbe, au citoyen qui avait sauvé le camp ou l'armée d'un grand danger ; on attachait un si grand prix à cette récompense, que le consul *Décius*, le même qui dans la suite mourut glorieusement en combattant les Samnites, offrit aux dieux une hécatombe, lorsqu'il l'eut obtenue. *L. Siccius Dentatus* n'en fut jugé digne qu'après avoir combattu l'ennemi cent vingt fois.

La couronne *murale* était donnée à celui qui le premier avait monté sur les murs d'une ville assiégée, ou était entré par la brèche ou à l'escalade : elle était d'or et en forme de créneaux. La couronne *castrense* ou *vallaire*, donnée au premier qui entrait dans les retranchements ennemis, était d'or, et représentait une palissade forcée. La couronne *navale* ou *rostrale* était la récompense de celui qui montait le premier sur le bord d'un vaisseau ennemi : cette couronne était d'or et environnée d'éperons et de proues (*rostra*) de navire, aussi en or.

Les couronnes, qui longtemps ne furent accordées qu'au mérite,

devinrent, sous l'Empire, une des attributions des empereurs. *César*, le premier, obtint la permission du sénat d'en porter une habituellement; ses successeurs l'imitèrent.

Si la loi militaire était sévère chez les Romains, le général ne l'était pas : on voulait que l'une inspirât de la crainte aux soldats et que l'autre leur inspirât de l'amour et de la confiance. Le châtiment était proportionné au crime, et n'allait que rarement à la mort. Il y avait des punitions générales pour des corps entiers, et d'autres particulières pour chaque officier ou soldat qui avait manqué à la discipline. Tantôt on leur refusait la part qu'ils auraient eue au butin, tantôt on refusait d'accepter leurs services contre l'ennemi. Quelquefois on les faisait travailler aux retranchements du camp en simple tunique et en ceinturon, ce qui passait pour une grande ignominie, parce que les soldats faisaient ordinairement ces travaux la cuirasse sur le dos et l'épée au ceinturon. Souvent encore on leur faisait prendre leurs repas debout, tandis que les autres étaient assis. Quand une légion ou une cohorte avait pris la fuite dans un combat, ou quand elle s'était mutinée contre ses chefs, on la décimait, et cette exécution se faisait en présence de toute l'armée. Les autres soldats étaient condamnés à ne recevoir que de l'orge au lieu de blé, et à camper hors des retranchements, au risque d'être attaqués par les ennemis. On punissait encore les séditions militaires en cassant avec infamie les corps qui s'étaient révoltés, en les déclarant incapables de jamais servir la République, ou en leur défendant quelquefois de mettre le pied dans Rome et même dans l'Italie.

C'était un crime capital de quitter son poste ou de combattre sans l'ordre du consul. On punissait du bâton la sentinelle qui ne s'était pas trouvée à son poste : le tribun frappait légèrement le coupable du sarment de vigne qu'il portait toujours avec lui; il était libre de prendre la fuite; mais en même temps ses camarades recevaient l'ordre de le tuer, s'ils le rencontraient dans le camp : alors les légionnaires fondaient sur lui à coups de bâton, de sorte qu'il perdait souvent la vie dans ce supplice. Si par hasard quelqu'un en échappait, le retour dans sa patrie lui était interdit pour toujours. Les soldats et les officiers qui avaient pris honteusement la fuite dans un combat, étaient traités de la même manière. Quelquefois, cependant, on se contentait de les dégrader en leur enlevant la ceinture militaire à laquelle les Romains suspendaient leur épée. Les déserteurs étaient pour l'ordinaire fouettés publiquement et vendus comme esclaves. Les punitions qui allaient jusqu'à la mort étaient rares du temps de la République. C'était plus par des récompenses et des sentiments d'honneur que par la crainte des châtiments que les Romains engageaient leurs troupes à faire leur devoir.

Les Romains donnaient plusieurs espèces de congés aux officiers et aux soldats. La première espèce s'appelait *commeatus;* c'était un congé pour un temps court. La seconde espèce était celui que les généraux donnaient arbitrairement à ceux qu'ils voulaient favoriser; on le nommait *missio gratiosa :* ce congé était absolu, à moins que les

censeurs, qui en jugeaient en dernier ressort, ne trouvassent à propos de le révoquer. La troisième espèce, appelée *missio causaria*, était aussi un congé absolu que les généraux n'accordaient que pour raison de maladies, d'infirmités ou de blessures. Le congé mérité par l'âge et par le service s'appelait *missio justa et honesta*. Enfin, il y avait une dernière espèce de congé qui rendait infâmes ceux qui le méritaient, *missio turpis et ignominiosa;* il n'était en usage que contre les officiers convaincus d'avoir fait quelque bassesse ou commis des exactions. Alors le général assemblait tous les tribuns des légions et tous les centurions de l'armée; ensuite il exposait ses griefs, puis prononçait la formule du congé en ces termes : « Parce que vous avez été un « mauvais citoyen et un officier séditieux, je vous exclus de mon ar« mée : *Quod tribunus militum seditiosus malusque civis fuisti*, « *ab exercitu dimitto.* » Tel fut l'usage des congés militaires, tant que la République subsista.

Sous l'Empire, Auguste établit par une loi deux degrés de congé légitime : le premier, que l'on nommait *exauctoratio*, n'était qu'une espèce de privilége accordé aux soldats qui avaient servi le nombre d'années prescrit par la loi, et en vertu duquel ils étaient dégagés de leur serment, de toute charge militaire, excepté de combattre contre l'ennemi. Alors, séparés des autres troupes, et sous un étendard particulier (*vexillum veteranorum*), ils attendaient qu'il plût à l'empereur de les renvoyer avec la récompense qui leur avait été promise; et ce renvoi était le second degré, qu'ils appelaient *plena missio*. Auguste avait attaché à ce congé une récompense certaine et réglée, soit en argent, soit en fonds de terre.

Les vétérans qui reprenaient du service, étaient appelés *evocati;* ils avaient non-seulement le privilége d'être exempts des travaux et des factions, mais aussi d'avoir leurs enseignes et leurs commandants particuliers.

A l'égard des récompenses qu'on accordait aux vétérans, elles étaient peu de chose dans les premiers temps de la République : c'étaient le plus souvent quelques arpents de terre dans un pays étranger, qui, sous le nom de *colonie*, éloignait un homme pour toujours de sa patrie, de sa famille et de ses amis. Dans la suite on distribua, mais rarement, quelques sommes d'argent aux pauvres vétérans. Ces sortes de distributions, qui devinrent fréquentes et même forcées sous les empereurs, causèrent souvent des révoltes et des séditions dans les armées romaines.

§ 2. *Des colonies chez les Romains.*

Les *colonies* des Romains étaient d'un tout autre genre que celles des Grecs, qui presque toutes étaient des établissements commerciaux; celles-ci, au contraire, étaient presque toujours des établissements politiques et militaires. Les Romains, pour affermir leur puissance et étendre leurs conquêtes, enlevaient aux vaincus une partie de leur territoire pour l'incorporer au domaine de la république, et

ils y envoyaient des colonies de leurs citoyens. Par là ils ôtaient aux pays conquis le moyen de se révolter, et ces nouvelles colonies leur servaient de frontières et de défense contre les invasions soudaines de leurs ennemis.

Il y avait deux sortes de colonies : celles que le peuple ou le sénat envoyait, et qu'on appelait *civiles* (civiles, plebeiæ, togatæ), et celles qu'on appelait *militaires*.

Les colonies que le sénat envoyait étaient *romaines* ou *latines*, c'est-à-dire composées de Romains ou de Latins, *coloniæ romanæ, latinæ*. Les habitants des colonies romaines avaient droit de suffrage aux assemblées du peuple; mais ils n'avaient point de part aux charges et aux honneurs de la République. Les habitants des colonies latines n'avaient point droit de suffrage sans une permission expresse.

Les colonies militaires, *coloniæ militares*, étaient composées de soldats vétérans auxquels on donnait des terres pour récompense de leurs services. Sylla fut le premier qui les établit. Jules César, Auguste et d'autres princes suivirent cet exemple. On envoyait, pour former ces établissements, des légions entières avec leurs officiers, leurs tribuns et leurs centurions; mais dans la suite cet usage tomba en désuétude.

Quand on voulait envoyer au dehors une colonie civile, le peuple assemblé faisait le choix des familles qui devaient en faire partie : on leur distribuait à chacune une portion du territoire conquis, et elles s'y rendaient organisées militairement, sous la conduite de trois ou de cinq chefs, *triumvirs* ou *quinquévirs* (triumviri, quinqueviri deducendæ coloniæ). Une fois que la colonie était rassemblée à l'endroit déterminé par les augures, on commençait avant tout par creuser une fosse, au fond de laquelle on déposait de la terre et des fruits apportés de la patrie; puis le fondateur, revêtu d'un habit gabien (1) (*gabino cinctu ornatus* ou *gabino cultu cinctus*), c'est-à-dire d'une toge retroussée, dont un des pans passait sous le bras droit et se jetait en arrière sur l'épaule gauche, attelait un bœuf et une génisse à une charrue au soc d'airain, et traçait l'enceinte de la cité future, selon qu'il avait été réglé par les auspices. Les colons suivaient la charrue, approfondissant le sillon et élevant un *vallum* ou retranchement avec la terre qui en sortait. Lorsqu'on arrivait à un endroit où l'on voulait bâtir une porte, on soulevait la charrue pour interrompre la trace. Le bœuf et la génisse étaient enfin immolés à la divinité que la colonie choisissait pour protectrice spéciale.

Le sénat avait soin que rien, dans la colonie, ne fût en apparence différent de ce qui existait dans la métropole. Là donc aussi l'augure et l'arpenteur déterminaient la distribution de la cité et du champ de chacun, abattaient les bornes et les tombeaux des anciens propriétaires. Les consuls y étaient remplacés par des *décemvirs*, les censeurs par des *magistrats quinquennaux*, et les préteurs par des *décurions*. On établissait un édile pour avoir l'inspection des rues et des

(1) Les habitants de Gabies, ville des Volsques, portaient leur robe relevée.

chemins, et pour donner à ferme les revenus; enfin un questeur ou receveur général qui était chargé des deniers publics ou redevances que la colonie payait à la mère patrie. La colonie était gouvernée en république ou commune plébéienne, et fournissait à Rome des levées de troupes. Elle ne devait même être en réalité qu'une pépinière de soldats, Rome demeurant seule l'arbitre de la guerre. Ces villes ainsi créées ne se rendaient pas peu à peu indépendantes, comme les cités grecques, à mesure qu'elles acquéraient de la puissance : elles ne constituaient réellement qu'une extension de la métropole; elles voyaient s'élever à côté d'elles d'autres établissements formés par de nouveaux étrangers adoptés par la mère patrie, établissements qui, sous le nom de *municipes*, avaient moins de faste et plus d'indépendance; mais les uns et les autres se tenaient agglomérés autour de Rome, unique souveraine, ressemblant à un patriarche au milieu de sa famille. Au temps d'Hannibal, les Romains avaient en Italie 53 colonies, dont les principales étaient :

Adria.	Frégelles.	Setia.
Alba Fucentis.	Interamna.	Sinuesse.
Anxur ou Terracine.	Isium.	Sora.
Ariminium.	Lucérie.	Spolète.
Atine.	Malévent (Bénévent).	Suessa Aurunca.
Brundusium.	Mantoue.	Suessa Pometia.
Calès.	Minturnes.	Sutrium.
Camérie.	Nequinum.	Thurii.
Casinum.	Norba.	Véies.
Crémone.	Plaisance.	Vélitres.
Ésule.	Pœstum ou Posidonie.	Vénouse.
Fidènes.	Pontia.	Vescia.
Firmum.	Sena Gallica.	Vibo Valentia.



SECONDE PÉRIODE.

Histoire de la République depuis le commencement des guerres puniques jusqu'aux troubles civils sous les Gracques, 264-134.

On appelle *guerres puniques* (de *Pœni*, Carthaginois), les trois guerres qui eurent lieu, la première en 264-241, la deuxième en 219-201, et la troisième en 149-146, entre Rome et Carthage, et qui finirent par la destruction de cette dernière ville.

SECTION Ire. — PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE (264-241).

§ 1er. *Carthage, ses mœurs et sa constitution comparée avec celle de Rome.*

(N. B. L'Histoire ancienne (p. 488-506) nous a déjà fait connaître Carthage avec ses mœurs et sa constitution ; mais il ne sera pas inutile d'en résumer ici les principaux traits afin de les comparer à celles de Rome.)

Ce qu'était Carthage. — Carthage est la première république conquérante et commerçante à la fois dont l'histoire fasse mention, et qui, durant plusieurs siècles, résolut le problème difficile de devenir riche en conservant la liberté.

Fondation et topographie de Carthage. — Fondée à deux reprises, en 1259 par des Tyriens et en 860 par *Élisa* ou *Didon*, Carthage était située dans un vaste golfe formé par la saillie de deux caps (Bon et Zibib), sur une péninsule large de quatre milles, entre Utique et Tunis, cités que l'on découvrait du haut de ses remparts. Au temps des guerres puniques, ses murailles avaient vingt-trois milles de tour : sa population, qu'on porte à 700,000 âmes, était répartie dans trois quartiers principaux : 1° la ville neuve

appelée *Mégara*, entourée d'un mur qui, dans plusieurs endroits, était triple (1); 2° la *Byrsa* ou citadelle sur la hauteur; 3° le *port militaire* et l'*île du Cothôn*, dont il prenait le nom et qui communiquait avec le *port marchand.*

Territoire de Carthage et ses rapports avec ses voisins. — Entourée de peuples brigands ou nomades, les *Libyens*, les *Maxiens*, les *Zauèques*, les *Gizantes*, etc., Carthage sut se maintenir en bonne intelligence avec ces peuplades et s'en servir dans son intérêt, jusqu'à l'instant où, de beaucoup supérieure en tout à ses voisins, elle parvint à les assujettir, en établissant au milieu d'eux des colonies : celles-ci, par le mélange des deux nations, donnèrent naissance à la race des *Liby-Phœnices*, leur apprirent à avoir des demeures fixes et à cultiver le sol. Les Syrtes néanmoins et la plage septentrionale entre la grande et la petite Syrte, qui forme aujourd'hui le royaume de Tripoli, n'étaient pas susceptibles de culture. Elles étaient habitées par les *Lotophages* (mangeurs de lotos) et les *Nasamons*, qui servaient d'intermédiaire pour le commerce avec l'intérieur; ils formaient en outre une barrière contre Cyrène, avec laquelle Carthage eut de longues querelles, jusqu'au moment où les deux États déterminèrent leurs limites aux *Autels des Philènes* (2).

Carthage était dans d'autres rapports avec les anciennes colonies phéniciennes établies le long de la côte, surtout Utique. Car, quoiqu'elle conservât la prépondérance sur celles-ci, elle ne s'arrogeait cependant aucune domination arbitraire; mais plutôt elle était à la tête d'une ligue ou confédération qui unissait toutes ces villes entre elles, quoique cette protection dût souvent dégénérer en oppression, comme il arrive trop souvent de la part des peuples commerçants.

(1) Le mur le plus rapproché de l'intérieur s'élevait à 15 mètres de hauteur avec nombre de tours; on y avait appuyé une construction dont le rez-de-chaussée servait à loger 300 éléphants et 4,000 chevaux, plus les fourrages et les équipages militaires.

(2) Voy. ma *Géographie ancienne*, n° 256.

Système colonial des Carthaginois. — Aucun peuple de l'antiquité n'entendit mieux que les Carthaginois le système de colonisation : c'était, selon eux, le meilleur moyen d'empêcher que la population ne devînt excessive, de satisfaire les citoyens pauvres et d'alimenter le commerce par l'agriculture. Le tribut que Carthage en percevait, constituait le trésor public, et c'est à l'aide de ces subsides qu'elle soutint tant de guerres et fit tant de conquêtes. Attentive à ne conquérir que ce qu'elle pouvait conserver, les îles lui parurent surtout favorables sous ce point de vue. C'est ainsi que les Carthaginois s'emparèrent successivement de la *Sardaigne*, des *îles Baléares*, de la *Corse*, des *Canaries*, de *Madère*, *Gaulos* (Gozzo), *Cercina* (Cherchinesso), *Melita* (Malte), etc., en même temps qu'ils envoyaient des colonies sur la terre ferme, en Espagne, sur les côtes orientales de l'Afrique, en ayant soin toutefois qu'elles restassent faibles pour n'avoir pas à les craindre. Repoussés de la Gaule par les Massaliotes, ils tirèrent de leurs voisins ligures d'excellents soldats et matelots mercenaires, et comme ils ne réussirent pas à s'établir en Italie, ils conclurent des alliances tant avec les Étrusques qu'avec les Romains, qui néanmoins les voyaient d'un œil jaloux.

Marine des Carthaginois. — Les colonies de Carthage ne devaient agir que dans son intérêt, ne pas trop s'enrichir, ne pas ouvrir leurs ports aux vaisseaux étrangers, auxquels les Carthaginois fermaient, *per fas et nefas*, les passages et les marchés afin de s'en réserver le monopole. Pour conserver les communications libres et les colonies dans leur dépendance, il importait d'entretenir de grosses flottes, qui pussent empêcher le débarquement des rivaux comme des ennemis. Leurs forces s'accrurent encore durant leurs luttes avec les Étrusques, les Grecs, les Massaliotes et les Romains. Ils n'employèrent d'abord que des trirèmes ; mais à l'époque des guerres puniques, ils construisirent des bâtiments de cinq et de sept rangs de rames, portant à la poupe les effigies de leurs dieux marins, Poséidon, Triton, les Cabires. Ils armèrent contre Syracuse 150 à 200 vaisseaux ; beaucoup plus contre Rome, et

dans la bataille qui ouvrit l'Afrique à Régulus, 350 de leurs galères, montées par 150,000 hommes, combattirent contre 40,000 Romains que portaient 330 galères. Une galère à cinq rangs portait 120 soldats et 300 marins : aussi ses évolutions étaient-elles très-rapides ; des esclaves manœuvraient les rames. Les amiraux dépendaient des généraux des troupes de terre dans les expéditions faites de concert ; sinon, ils relevaient du sénat.

Comparaison des armées romaines et carthaginoises. — Tandis qu'à Rome tout citoyen était soldat, et que pour être soldat il fallait être citoyen, à Carthage, au contraire, les troupes de terre étaient pour la plupart composées de mercenaires recrutés parmi toutes les nations : on y voyait tout à la fois des Gaulois nus, des Ibères vêtus de blanc, des Ligures montagnards à côté de Nasamons et de Lotophages, auxquels se joignaient les cavaliers numides et les frondeurs baléares. Les Carthaginois savaient ce que coûtait un soldat grec, un soldat africain ou campanien ; aussi mettaient-ils en balance les frais d'une armée avec le fruit probable d'une conquête. A la fin de la campagne, ils rachetaient les prisonniers, et les dépenses se payaient avec le rapport du pays conquis. La désertion ou la trahison étaient difficiles dans ces rangs bigarrés d'hommes de tout pays, attendu qu'ils combattaient hors de leur patrie et contre des peuples plus pauvres. La différence de langage et de religion était un autre obstacle à ce qu'ils pussent se concerter entre eux ; mais aussi la discipline en souffrait. Les transports par mer étaient pénibles et les épidémies fréquentes. Comme de pareils soldats manquaient de ce courage qui a pour base le patriotisme et le sentiment de la dignité individuelle, ils résistaient mal à des troupes disciplinées et nationales.

La cavalerie étant une arme dispendieuse, était composée de nobles carthaginois, qui s'ornaient d'un anneau dans chaque expédition à laquelle ils prenaient part. Il y avait aussi une *légion sacrée,* formée de citoyens au riche costume militaire.

Constitution de Carthage. — Carthage était le centre

de la vitalité et de l'action : aussi tout ce qui se faisait dans les provinces et dans les colonies, devait-il tendre uniquement à son avantage; ses citoyens étaient le corps dominant de l'État. Les Phéniciens émigrés transportèrent probablement en Afrique les formes de leur pays natal en même temps qu'une monarchie tempérée; mais dans la suite l'aristocratie l'emporta, ce qui, nonobstant toute tentative contraire, dura jusqu'aux guerres puniques. C'était sans doute une noblesse héréditaire, issue des principaux personnages sous qui s'établit la colonie primitive. Deux *suffètes*, chefs du gouvernement, présidaient le sénat : d'abord élus à vie, parmi tous les citoyens, puis seulement annuels, ils ne commandaient pas les armées, mais ils exerçaient les fonctions judiciaires. Le sénat partageait et dirigeait leur autorité, et un conseil des *Trente*, pris au sein du sénat, menait les détails des affaires, soit urgentes, soit secrètes. En cas de dissentiment entre les suffètes et le sénat, le peuple était consulté, sans qu'il eût néanmoins ni le droit de voter l'impôt ni celui d'élire des magistrats autres que ceux d'un ordre inférieur. Il paraît que dans un espace de 400 ans personne n'aspira à la tyrannie; puis vint un moment où plusieurs tentèrent successivement, mais en vain, de s'en emparer, *Hannon* en 340, et *Bomilcar* en 308. Pour obvier aux abus du pouvoir de la part des chefs d'armée, on créa le tribunal des *Cent*, où les grands seuls étaient appelés par voie de mérite ou de richesse, de richesse surtout, parce que les charges étant honorifiques et non lucratives, et même très-coûteuses, les riches seuls pouvaient y aspirer.

Progrès de la démocratie. — La démocratie prit de la force durant les guerres puniques, et alla même jusqu'à la violence : les faibles prétendirent non-seulement participer au pouvoir, mais encore tyranniser les forts. Les factions nées dans le sénat, en se multipliant par suite de rivalités entre les familles les plus puissantes, multiplièrent les occasions de recourir au peuple. Puis vint Hannibal qui ébranla l'antique constitution en faisant décréter l'annualité des magistratures : les abus allèrent en augmentant

par suite de cette mesure, et ce fut une des causes de la ruine de Carthage.

Influence des richesses et de quelques familles. — Une autre cause de sa perte, ce fut l'influence excessive qu'y exerçaient la richesse disproportionnée et la prédominance de certaines familles, parmi lesquelles on choisissait de préférence les généraux et les principaux magistrats. Telle fut celle de *Magon* qui, durant quatre générations, donna des capitaines à la république. Du reste, Carthage se montrait d'une justice trop rigoureuse à l'égard de ses généraux, et souvent la croix y attendait le vaincu : elle perdait ainsi un homme de guerre utile et rendait les chefs de son armée forcément incertains sur ce qu'ils devaient ou non entreprendre : système entièrement contraire à celui de Rome, où le peuple et le sénat vinrent au-devant du consul vaincu à Cannes, pour le remercier de n'avoir pas désespéré de la patrie et pour en faire un héros désireux de prendre sa revanche.

La foi punique. — La nation valait encore moins que son gouvernement : la soif de l'or était le mobile premier de tous les actes. Cupide, cruel, inique et sans foi (la *foi punique* est devenue synonyme de duplicité), le Carthaginois n'avait d'estime que pour le commerce, que les Romains laissaient aux esclaves. Enfin, entre Rome et Carthage, il y avait toute la différence d'un peuple marchand à un peuple héroïque.

La famille de Magon ou les Carthaginois en Sicile. — Carthage la marchande dut surtout ses conquêtes à *Magon*, à deux de ses fils et à six de ses petits-fils. Ce fut Magon qui dans le 6ᵉ siècle avant J.-C. créa son armée, perfectionna sa tactique militaire et assit les bases de sa puissance en Sicile. *Hasdrubal* et *Hamilcar*, ses fils, conquirent la Sardaigne. Le premier y mourut dans son douzième généralat ; le deuxième se tua en Sicile pour ne pas survivre à sa défaite d'*Himère*, où périrent 150,000 Carthaginois, contre *Gélon*, roi de Syracuse (480). Tous deux laissèrent trois fils : l'un, *Hannibal*, *Hasdrubal* et *Saffus*, qui combattirent avec succès les Numides et les

Maurétaniens; l'autre, *Himilcon*, successeur d'Hamilcar à l'armée de Sicile, *Hannon* et *Giscon.*

Après la déroute et la mort d'Hamilcar, les Carthaginois défendirent avec peine leurs anciennes possessions de Sicile. Ils en cherchèrent de nouvelles sous le règne de *Denys l'Ancien*, et se mêlèrent dans ce but aux inimitiés soulevées entre Ségeste et Sélinonte, en prenant parti pour la première, ce qui leur servit de prétexte pour s'emparer d'autres villes. Mais Denys et *Agathocle*, qui visaient à ne faire qu'un seul État de la Sicile, furent sur le point de les en expulser entièrement : Agathocle osa même porter ses armes sous les murs de Carthage (310-307). Ce péril passé, les Carthaginois eurent toujours un pied dans l'île du Soleil, et leur constance, jointe à la légèreté des Syracusains, l'État le plus turbulent de la Grèce, aurait fini par les mettre en possession de la Sicile, s'ils avaient été commandés par un chef capable. Une guerre sanglante se continua jusqu'à l'an 264, avec des chances diverses.

§ 2. *Rapports entre Rome et Carthage antérieurs à la première guerre punique.*

Premier traité de commerce entre Rome et Carthage. — Carthage s'était anciennement rencontrée sur les mers avec les Romains, lorsque ce peuple, déjà puissant sous ses rois, luttait avec les Étrusques. L'année même de l'expulsion des Tarquins (509), Carthage conclut avec Rome un *premier traité* qui est le plus ancien document de la république romaine (1). Le voici :

« Rome et ses alliés font alliance avec Carthage, à condition de ne pas naviguer au delà du cap Beau (ou Bon), à moins d'y être poussés par la tempête ou par l'ennnemi; dans ce cas même, ils s'obligent à ne pas trafiquer, sauf pour les objets strictement nécessaires à l'approvisionnement des vaisseaux et au culte des dieux, et à repartir dans le délai de cinq jours. Cependant leurs marchands qui aborderont à Carthage, seront exempts de droits, les ventes seront faites sous la foi publique : ils obtiendront même privilége dans la partie de la Si-

(1) Ce document et les deux autres dont nous allons parler furent ignorés des historiens romains, et nous ont été conservés par le Grec Polybe.

cile soumise aux Carthaginois, qui, en outre, ne causeront aucun préjudice aux peuples d'Antium, d'Ardée, de Laurente, de Circeii, de Terracine, ni à aucun autre peuple latin dépendant d'eux, ni dommage aux villes indépendantes; que, s'ils en prennent quelqu'une, ils la rendront intacte aux Romains, ne construiront point de forteresses dans le pays des Latins, et s'ils y entrent en armes, ils n'y passeront pas la nuit. »

On voit deux choses en ce précieux document : d'une part, c'est que Rome, à l'encontre de l'histoire classique, formait, avant la République, une puissance maritime, souveraine de plusieurs peuples latins et protectrice des autres; d'autre part, c'est que Carthage se montrait avant tout jalouse de conserver l'empire de la Méditerranée. C'était pour elle une question de vie ou de mort.

Second traité. — Dans un *second traité* conclu l'année même où commença la guerre des Samnites (343), Tyr, Utique et leurs alliés furent associés aux Carthaginois. Il y fut convenu que :

« Si les Carthaginois s'emparaient de quelque ville latine indépendante de Rome, ils la lui céderaient en ne retenant pour eux que l'or et les prisonniers; mais que si les prisonniers étaient faits sur un peuples en paix avec les Romains, sans toutefois leur être soumis, les Carthaginois ne les feraient pas entrer dans les ports romains : autrement la liberté leur serait rendue dès qu'ils auraient été touchés par un citoyen. De leur côté, les Romains consentaient à ne point trafiquer ni bâtir de ville en Afrique et en Sardaigne; mais ils pouvaient vendre et acheter dans la Sicile carthaginoise et à Carthage, sur le pied des indigènes, et les Carthaginois devaient jouir à Rome d'un droit égal.

Troisième traité. — Enfin, quand Pyrrhus envahit la Sicile (280), Rome et Carthage firent un *troisième traité*, par lequel il fut stipulé que l'une ne traiterait pas sans l'autre avec le roi d'Épire. Carthage devait, *en cas de besoin*, fournir des navires, mais ne pouvait débarquer en Italie sans le consentement de Rome. Les Carthaginois, pensant que l'expédition de Pyrrhus était un *cas de besoin*, envoyèrent en secours trente galères à Ostie; mais Rome remercia et les renvoya, ne voulant pas qu'après la victoire elles emportassent des esclaves et des dépouilles du sol italien.

Politique et force des deux cités. — Chacune des deux cités s'efforçait donc d'empêcher l'autre de posséder sur les terres de sa dépendance, et elles traitaient sur le pied d'une égalité parfaite. Cependant la constitution intérieure des deux républiques mettait entre elles une grande différence. Carthage possédait assez d'or pour acheter autant de troupes qu'elle en voulait; mais Rome avait la prépondérance naturelle d'un peuple guerrier sur un peuple commerçant. Carthage lui était supérieure sur mer : Rome, vers le milieu du 3e siècle, n'avait plus de gros bâtiments; tout occupée de soumettre l'Italie, elle avait laissé dépérir sa marine, au lieu de la maintenir au niveau des améliorations que les Carthaginois introduisaient dans la leur. Aussi, sous ce rapport, était-elle au dépourvu quand éclata la première guerre punique.

§ 3. *Causes, événements et résultats de la première guerre punique.*

Causes de la première guerre punique. — La vraie cause des guerres puniques, ce fut la puissance et l'ambition de deux républiques conquérantes qui devaient inévitablement se mesurer entre elles, dès que leurs conquêtes viendraient à se rapprocher. La Sicile était également à la bienséance de l'une et de l'autre; la Sicile les divisa, malgré les traités qui les unissaient.

Pyrrhus l'avait prévu (p. 129). Cette île, toujours agitée, tantôt par les excès de la tyrannie, tantôt par ceux de la liberté, était alors partagée entre les Carthaginois, les Syracusains et les Mamertins de Campanie. Ces derniers, aventuriers de profession, qui y avaient formé un État, se voyant réduits à l'extrémité par *Hiéron II,* roi de Syracuse, résolurent de lui rendre Messine, la dernière ville dont ils fussent restés en possession; mais au moment où le roi s'avançait pour l'occuper, *Hannibal,* général des Carthaginois, jaloux du pouvoir croissant de Syracuse, le tint en respect et envoya des troupes sur Messine. Placés ainsi entre deux ennemis, les Mamertins

tournèrent, comme Campaniens, leurs regards vers l'Italie et demandèrent du secours à Rome.

Expédition d'Appius Claudius Caudex. — Les citoyens honnêtes s'opposèrent à une intervention injuste; les hommes politiques l'approuvaient comme une occasion d'augmenter le nombre des possessions romaines et d'empêcher l'accroissement de Carthage. Le sénat refusa par pudeur l'alliance proposée; mais il la fit voter par le peuple et envoya les secours demandés, tandis que Carthage s'alliait avec Hiéron. Le tribun *Appius Claudius*, frère d'Appius Claudius Cæcus, embarqua les légions, partie sur des vaisseaux de la Grande Grèce, partie sur des bateaux plats ou radeaux (*caudicariæ naves*) (1), bien que les Mamertins se désistassent de leur demande. La flotte carthaginoise et une tempête dispersèrent cet armement. *Hannon*, dans le but de faire un appel à la loyauté romaine, renvoya les bâtiments qui avaient été pris; mais les envoyés s'étant plaints de la violation des traités, en déclarant que Carthage ne permettrait pas que Rome s'emparât du détroit, APPIUS CLAUDIUS CAUDEX, élu consul (264), s'obstina à l'expédition, trompa la vigilance des Carthaginois, débarqua, et défit les Syracusains avec tant de promptitude, qu'Hiéron avouait *n'avoir pas eu même le temps de l'apercevoir*. Ce roi comprenant combien l'amitié d'un peuple sans marine lui serait plus avantageuse que celle des Carthaginois, conclut avec les Romain une alliance à laquelle il resta fidèle durant tout son règne de cinquante ans. Ceux-ci se saisirent du port de Messine, en violation du droit public, et sous le prétexte d'une conférence, ils prirent aussi le général carthaginois, qui, pour obtenir sa liberté, fit sortir la garnison de la place : trahison ou lâcheté qu'Hannon, à son retour, expia sur la croix. Appius revint à Rome, qui l'accueillit avec d'autant plus de joie que les Romains jusqu'alors n'avaient point essayé leurs armes au delà du continent.

Expédition de Valérius et d'Otacilius. — L'année

(1) De là le surnom de *Caudex* donné à Appius Claudius.

suivante, les deux consuls Marcus Valérius Maximus et Marcus Otacilius Crassus conduisirent leurs troupes dans la Sicile et y prirent soixante-dix-sept places fortes, entre autres la grande cité d'Agrigente, défendue par deux armées de cinquante mille hommes, et dont la conquête coûta vingt mille hommes aux Romains : ceux-ci, en retour, vendirent vingt-cinq mille hommes libres. Valérius, qui, dans cette expédition, avait délivré Messine (Messane) d'un grave danger, en rapporta, avec le surnom de *Messana*, changé par la suite en celui de *Messala*, le premier cadran solaire qu'aient connu les Romains. Il est aussi le premier qui ait fait placer dans un lieu public un tableau représentant sa victoire; ce qui passa depuis en usage.

Victoire navale de Duilius. — Tandis que les Romains triomphaient dans l'intérieur de la Sicile, les Carthaginois s'emparaient des villes maritimes. Rome sentit alors la nécessité d'une marine, elle entreprit de la créer. Une galère carthaginoise, échouée sur les côtes d'Italie, servit de modèle; on travailla avec tant d'ardeur, qu'en deux mois on équipa cent quinquérèmes et vingt trirèmes de bois vert. On aurait cru, dit Florus, que les dieux avaient tout à coup métamorphosé les arbres en galères, en faveur des Romains. Mais, soit promptitude, soit plutôt ignorance de l'art, ces galères se trouvèrent si lourdes, qu'elles pouvaient à peine manœuvrer; il fallait donc trouver le moyen de combattre de pied ferme sur les flots, pour paralyser les évolutions habiles des Carthaginois. Le consul Duilius fit placer sur la proue de chaque galère des *rostres*, espèce de ponts, qui, s'abaissant sur les vaisseaux ennemis, s'y attachaient au moyen de *corbeaux*, grappins ou crampons en fer; ce qui réduisait la lutte à des combats corps à corps comme sur la terre ferme. Cette invention eut tout le succès qu'il s'en était promis. Il battit les Carthaginois entre *Myles* et les *Iles Æoliennes*, leur tua trois mille hommes, fit sept mille prisonniers, coula à fond quatorze galères, en prit trente et une, et dissipa le reste (260). Jamais victoire n'avait été si agréable aux

Romains. Duilius jouit toute sa vie, comme après sa mort, d'honneurs extraordinaires. Quand il revenait le soir d'un repas, il était précédé de flambeaux et d'un joueur d'instrument. On frappa des médailles, et l'on érigea sur le Forum une colonne *rostrale*, dont le piédestal subsiste encore, avec l'inscription du triomphe (1).

Extension de la guerre.—Alors la guerre tend à embrasser toutes les possessions carthaginoises. LUCIUS CORNÉLIUS SCIPION enlève aux Carthaginois la Corse, bat Hannon en vue d'*Olbia* et s'empare de la Sardaigne (259). CAÏUS SULPITIUS PATERCULUS lui succède, s'apprête à passer en Afrique, et bat sur mer l'amiral *Hannibal,* que ses propres troupes mettent en croix (258), tandis qu'en Sicile son collègue LUCIUS ATTILIUS CALATINUS conquiert un grand nombre de villes (Mytistate, Enna, Camarine). L'année suivante, CAÏUS ATTILIUS RÉGULUS SERRANUS disperse de même à la hauteur de *Lipara* la flotte d'un autre *Hannibal*, auquel il prend ou coule à fond 94 galères, et ouvre ainsi la voie à son célèbre homonyme MARCUS ATTILIUS RÉGULUS, qui conçoit le projet de transporter la guerre en Afrique.

Expédition de Régulus en Afrique.—Déjà l'expédition d'Agathocle (2) avait montré combien Carthage était faible contre l'ennemi qui l'attaquait sur son propre territoire, où les colonies opprimées et les cités rivales venaient en aide à ses adversaires; mais ATTILIUS RÉGULUS dut recourir aux menaces pour décider les soldats à entreprendre ce qu'ils appelaient un trop long trajet. De leur côté, les nombreux Italiens que Rome obligeait à ramer sur ses galères avaient tramé, de concert avec les esclaves, une révolte que la trahison seule fit échouer. Régulus mit donc à la voile avec la flotte la plus nombreuse qui fût encore sortie des ports du Latium, battit *Hamilcar* et *Hannon* près du promontoire d'*Ecnome*, et alla sur-le-champ débarquer en Afrique.

(1) Elle était en marbre blanc, et décorée d'éperons de navire; le temps la détruisit, à l'exception du piédestal : Claude la remplaça par celle qui se voit aujourd'hui à Rome.

(2) V. mon *Hist. ancienne*, onzième édition, p. 501.

A la fin de son consulat, Régulus reçut l'ordre de continuer la guerre en qualité de proconsul. Il se plaignit alors : il demanda un successeur, alléguant pour raison qu'un voleur avait dérobé ses instruments de labourage, et que, s'il n'allait pas faire cultiver son petit champ, il risquait de mourir de faim avec sa famille. Le sénat ordonna que le champ de Régulus serait cultivé et sa famille entretenue aux dépens du public. Quel homme et quel peuple !

Rassuré de ce côté, Régulus s'avança dans le pays, et trouva sur les bords du fleuve *Bagradas* un ennemi d'un genre tout nouveau ; c'était un serpent d'une grandeur monstrueuse. Les écailles de sa peau le rendaient invulnérable à tous les traits. Il fallut dresser contre lui des machines de guerre, et l'attaquer en forme, comme une citadelle. Enfin un quartier de rocher lui brisa l'épine du dos ; on eut bien de la peine à l'achever. Sa peau, longue de quarante mètres, fut envoyée à Rome et suspendue dans un temple.

Une bataille sur terre près d'*Adis* valut à Régulus la reddition de plus de deux cents places, entre lesquelles était Tunis (1), prise sous les yeux mêmes de Carthage. Les Carthaginois demandèrent la paix ; mais Régulus, ébloui de ses rapides succès, leur prescrivit des conditions si révoltantes, qu'on les rejeta, malgré la terreur générale ; il ne voulait leur accorder la paix que lorsqu'ils n'auraient plus un navire sur mer. *Il faut*, ajouta-t-il avec une arrogance indigne d'un grand capitaine, *ou savoir vaincre, ou savoir plier sous le vainqueur*. La honte et le désespoir ranimèrent le courage des vaincus. Des Grecs auxiliaires, à la solde des Carthaginois, arrivèrent dans une circonstance si critique, sous la conduite du Spartiate *Xanthippe*. Comme au siége de Syracuse (2), il était dans la destinée d'un Lacédémonien de changer la face des affaires. Xanthippe attaqua Régulus, qui, se croyant désormais invincible, accepta le combat dans un poste désavantageux. Les Romains furent battus, et leur général, fait prison-

(1) V. ma *Géographie ancienne*, n° 252.
(2) V. mon *Histoire ancienne*, p. 292.

nier, fut conduit à Carthage avec cinq cents compagnons d'infortune (255). Quant à Xanthippe, il ne reparut plus, et il est probable que la jalousie soupçonneuse de ce gouvernement de marchands hâta sa fin, soit en l'embarquant sur un bâtiment destiné à couler bas, soit en chargeant des assassins de le jeter à la mer.

Victoires et revers des Romains.—Les consuls Servius Fulvius Pætilius Nobilior et Marcus Æmilius Paulus partirent avec une nouvelle flotte de trois cent cinquante galères, et remportèrent deux grandes victoires, l'une près du cap *Hermée*, l'autre sur terre, près de *Clypée*. Chargée d'incroyables richesses, fruit de ce double succès, la flotte romaine mit à la voile, et périt presque tout entière dans une horrible tempête (255). Le butin d'une seconde escadre devint encore la proie de la mer (254). La République, infidèle à son caractère, se laissa décourager par ses revers, et renonça à la conquête de l'empire maritime, pour s'en tenir, en Sicile, à la défensive; immense inconvénient sur un sol étranger, où tout se tourne d'ordinaire contre celui qui n'ose attaquer.

Ambassade de Régulus à Rome et sa mort.—Le sénat ne tarda pas à s'apercevoir de cette faute politique. Une nouvelle flotte, capable d'imposer aux Carthaginois, fut mise à la disposition du proconsul *Métellus*, qui les battit près de *Panorme*, leur tua vingt mille hommes, et leur prit treize généraux avec cent quarante éléphants (250). Les consuls investirent aussitôt Lilybée, seule place qui avec Drépane restât aux ennemis dans la Sicile. Carthage découragée demanda la paix et l'échange des prisonniers; à cet effet, elle envoya Régulus à Rome, avec serment de rentrer dans les fers si la négociation ne réussissait pas (1). Régulus, admis dans le sénat, refusa d'abord de

(1) « Les livres dans lesquels Tite-Live devait raconter le dévouement héroïque de Régulus, ont péri. Polybe n'en fait pas mention. Dion Cassius en parle comme d'une tradition et c'est pour Silius Italicus un texte qu'il embellit ou amplifie en style poétique. Le livre XXIII de Diodore de Sicile, écrivain minutieux et le plus souvent exact, dans lequel ce fait devait être rapporté au long, manque dans son entier..... L'argument le plus fort contre la prétendue ambassade de Régulus pourrait être tiré de l'inu-

dire son avis sur cette affaire, alléguant qu'il n'était plus citoyen, mais esclave. On insista : alors il déclara nettement qu'il ne fallait point faire de paix ni d'échange ; que les prisonniers carthaginois, dans la vigueur de l'âge, pouvaient encore rendre des services à leur patrie, tandis que les captifs romains et lui-même étaient trop âgés pour être désormais de quelque utilité. Le sénat ne se rendit qu'avec peine à cet avis, unique dans l'histoire par sa générosité. Régulus, sans se laisser émouvoir ni par les prières de ses amis, ni par les larmes de sa femme et de ses enfants, reprit le chemin de Carthage. Il n'ignorait pas à quels supplices il était destiné ; mais la foi du serment l'emporta dans son cœur sur la crainte de la mort la plus cruelle. Les Carthaginois, dit-on, inventèrent pour lui de nouveaux tourments : on lui coupa les paupières, et, dans cet état, on l'exposa à l'ardeur du soleil africain ; enfin on l'enferma vivant entre des planches hérissées de pointes de fer, pour l'y laisser expirer de faim et douleur. Les Romains, par représailles, livrèrent les principaux prisonniers à la fureur de *Marcia*, sa veuve, qui ne se montra pas moins barbare que les Carthaginois.

Impiété d'Appius Claudius Pulcher et défaite de Drépane. — Pendant huit ans que dura le siége de Lilybée, les deux peuples déployèrent toutes leurs ressources. Le consul Appius Claudius Pulcher attaqua la flotte de Carthage au port de *Drépane*, et perdit celle de Rome, dont 170 navires furent détruits par *Adherbal* (249) et le reste par *Carthalon*, à *Lilybée*. On raconte qu'avant la bataille, apprenant des augures que les poulets sacrés ne mangeaient point (présage regardé comme funeste), il les fit jeter à la mer, et dit d'un ton moqueur : *Eh bien ! qu'ils boivent, puisqu'ils ne veulent pas manger.* C'en

tilité du conseil qu'on lui fait donner à ses concitoyens. L'échange des prisonniers n'aurait fait recouvrer à Carthage que des mercenaires, qu'elle pouvait remplacer avec de l'argent : Rome aurait recouvré des citoyens qui pouvaient, comme ceux rendus par Pyrrhus, effacer leur déshonneur par de plus grands exploits. — Rome, au surplus, accepta, quelques années après, la paix dont Régulus serait venu la détourner. » (M. César Cantu, t. III, p. 108.)

était assez pour que la superstition abattît le courage des Romains.

Revers successifs des Romains. — Le sénat obligea le consul impie à créer un dictateur. Il nomma, comme par dérision, CLAUDIUS GLYCIA, son client et son greffier, homme aussi obscur qu'incapable, qui fut bientôt obligé de se démettre. LUCIUS JUNIUS PULLUS ou PÉRA ne fut ni plus prudent, ni plus heureux. Carthalon, qui venait de capturer un convoi de 123 voiles à *Phintiade*, l'accula au *cap Pachynum*, où bientôt la tempête détruisit toute son escadre, et enfin le prit avec sa suite dans Égithalle. L'année suivante, les vaisseaux de Carthage croisèrent sur les côtes de l'Italie, comme pour y opérer un débarquement.

En effet, *Hamilcar Barca*, père du fameux Hannibal, et dont le mérite militaire ne fut surpassé que par celui de son fils, descendit dans le Brutium et ravagea le territoire de Locres; mais il fut bientôt obligé de quitter le pays. Il se porta en Sicile, au *mont Éryx*, troublant sans cesse par ses courses le siége de Lilybée. Située à l'extrémité occidentale de la Sicile, cette place était pour Carthage la clef de l'île et un gage de sa possession. De là des efforts pour la garder, égaux à ceux de Rome pour la leur ravir. Campé sur les flancs du mont avec des mercenaires gaulois, Hamilcar avait des Romains à ses pieds, sur sa tête encore des Romains postés dans la ville d'Eryx : il délogea ces derniers au bout de trois ans (244); mais il ne put prendre le temple de Vénus Érycine, converti en citadelle (1).

Bataille des îles Ægates et traite de paix.—Pour triompher de l'indomptable Carthaginois, il fallait de nouveaux armements maritimes ; le trésor public était vide; mais le zèle patriotique des citoyens y suppléa. Chacun, selon ses facultés, contribua pour la construction d'une flotte de deux cents quinquérèmes. En 242, le consulat échut à l'homme le plus habile de son temps, CAÏUS LUTATIUS CATULUS,

(1) C'est en 246, pendant les operations du mont Éryx, que naquit Hannibal.

qui, suivi du préteur *Valérius Fatto* (1), vogua vers la Sicile pour y décider du sort de cette contrée. Les deux flottes se rencontrèrent près des *Iles Ægates;* les Carthaginois, commandés par *Hannon*, furent vaincus (241), leur marine détruite, Lilybée prise, Hamilcar pressé dans Éryx. Les Gaulois finirent par l'abandonner, et passèrent aux Romains qui, pour la première fois, prirent à leur solde des Barbares. Hamilcar ne céda qu'en frémissant à l'ordre exprès et réitéré de Carthage, qui le chargea de demander la paix et d'en régler les conditions : elles furent que *les Carthaginois abandonneraient la Sicile et les îles voisines; qu'ils payeraient aux Romains, dans un délai de dix ans,* 2,200 *talents* (12,238,000 francs) *pour contribution de guerre; qu'ils restitueraient les prisonniers et les déserteurs; enfin qu'ils ne feraient point la guerre à Hiéron, roi de Syracuse* (241). Par ce traité, la partie de la Sicile qu'avaient possédée les Carthaginois, fut réduite en *province* romaine (2). Un questeur y fut envoyé pour lever les tributs, un préteur pour y rendre la justice et commander les troupes en cas de besoin. Tel fut depuis l'usage constant de Rome à l'égard des pays conquis.



SECTION II. — INTERVALLE ENTRE LA PREMIÈRE ET LA SECONDE GUERRE PUNIQUE (269-219).

Premiers combats des gladiateurs et premières pièces de théâtre. — Ce fut dans l'année où commença la première guerre punique (264), et dans celle qui la suivit (240), que s'introduisirent à Rome deux genres de spectacles

(1) La préture fut, à cette occasion, divisée entre deux fonctionnaires : l'un, sous le nom de *préteur de la ville* (urbanus), devait rendre la justice de citoyen à citoyen; l'autre, sous le nom de *préteur des étrangers* (peregrinus), de citoyen à étranger.

(2) La Sicile fut la première *province* romaine. Ainsi, l'on voit que les Romains ne donnèrent ce nom qu'aux pays qu'ils conquirent hors de l'Italie (*pro*, loin, *vincere*, vaincre).

bien différents : l'un, signe de barbarie, les combats sanguinaires des gladiateurs; l'autre, fruit de la civilisation, les pièces de théâtre (1). Les Romains durent le premier aux Brutus, à l'occasion des funérailles de leur père; le second au séjour de leurs troupes en Sicile, où l'art dramatique était cultivé depuis longtemps avec succès. A cette époque, si l'on vit s'affaiblir et tomber rapidement cet esprit de tempérance, ces mâles vertus qui jusqu'alors avaient fait la gloire et l'appui de la République, il serait injuste de n'y pas reconnaître encore cet héroïsme romain, que rien n'a surpassé dans l'univers. Ainsi Régulus meurt pour obéir à son serment; ainsi lorsque, après la prise de Mytistrate par Attilius Calatinus, l'armée romaine fut enfermée dans de nouvelles Fourches Caudines, *Calpurnius Flamma* se dévoua pour la sauver avec trois cents braves, survécut seul à ces autres Spartiates (2), et reçut pour toute récompense une couronne de gazon (259).

Les deux factions de Carthage et les mercenaires. — Tandis qu'à Rome le pouvoir aristocratique s'était accru à l'intérieur, comme il arrive dans les pays libres durant les guerres longues et heureuses, deux factions, à Carthage, se disputaient le pouvoir : celle de la paix, des *Hannon* ou des marchands, et celle de la guerre, des *Barca* ou des généraux. Ce fut la première qui l'emporta après le traité de 241, qui coûtait tant d'argent à cette république d'argent. D'ailleurs, 23 ans de lutte avaient épuisé les finances carthaginoises, et il lui restait encore des mercenaires à payer. Déjà, pour se débarrasser de ces incommodes soldats, on avait envoyé trois à quatre mille Gaulois à la boucherie sous les murs d'Agrigente; d'autres furent abandonnés sur une île déserte et condamnés à y mourir de faim. Après la conclusion de la paix, quand il fut question de congédier les troupes mercenaires, les Carthaginois, dans leurs habitudes de spéculation, regrettant

(1) Ce fut *Livius Andronicus* de Tarente qui donna les premières tragédies régulières à l'imitation des Grecs.

(2) Il fut trouvé respirant encore sous un tas de cadavres et tout couvert de blessures.

la dépense, auraient voulu se dispenser de les payer; celles-ci réclamèrent leur solde à grands cris; et les successeurs d'Hamilcar, peut-être par esprit d'hostilité contre la faction marchande, leur suggérèrent d'aller à Carthage pour faire valoir leurs prétentions. Les bandes s'y rendirent en effet, et s'exprimant dans leurs divers langages, elles réclamèrent avec arrogance l'arriéré de leur solde. Carthage, les payant de paroles et prétextant la pénurie du trésor, voulut qu'elles se contentassent d'un à-compte. Ces hommes redoutables refusèrent toute réduction, mirent toute la campagne à feu et à sang, appelèrent à l'indépendance les villes africaines toujours disposées à favoriser les ennemis de leurs tyrans, et d'autant plus irritées alors que le poids des tributs avait été aggravé. Soixante-dix mille Africains s'unirent aux vingt mille mercenaires, et assiégèrent Carthage, qui se trouva isolée et à la merci de rebelles et d'étrangers. A l'intérieur, les factions se renvoyèrent mutuellement les accusations; enfin celle des Barca l'emporta, parce que l'imminence du péril rendit nécessaire le bras d'Hamilcar.

Guerre des mercenaires ou guerre inexpiable. — Hamilcar, remis à la tête des troupes, gagna à prix d'argent les Numides, de sorte que les rebelles, privés de cavalerie, commençaient à souffrir de la disette des vivres. Plus irrités que domptés, ils saisirent *Giscon*, envoyé pour traiter avec eux, et après l'avoir mutilé ainsi que sept cents Carthaginois ou gens qui tenaient pour eux, auxquels ils coupèrent les oreilles et les mains et brisèrent les jarrets, ils les précipitèrent tous au fond d'un gouffre, jurant d'en faire autant à quiconque leur serait envoyé. Hamilcar, pour user de représailles, jeta aux bêtes féroces tous les prisonniers, et grâce à la supériorité de la discipline, il parvint à environner les rebelles et à les affamer de telle sorte qu'ils durent se dévorer les uns les autres. Dans cette extrémité, *Spendius*, *Autharite* et huit autres chefs se présentèrent à Hamilcar et demandèrent la paix. Celui-ci feignit d'y consentir, à condition qu'on lui livrerait dix personnes à son choix. A peine le traité fut-il signé: *Vous*

êtes les dix, leur dit-il; on s'empara d'eux et il les fit expirer sur la croix. Il lui fut facile alors d'environner quarante mille hommes privés de leurs chefs et d'en faire un tel massacre, que pas un n'échappa. Une autre bande, commandée par *Mathos*, fut prise aussi, et, durant longtemps, les cris et l'agonie de ces malheureux servirent de divertissement dans les spectacles de Carthage. Telle fut cette *guerre des mercenaires*, guerre si atroce que, dans cet âge de fer, elle fit horreur à tous les peuples, Grecs et Barbares, et reçut le nom de *guerre inexpiable* (bellum inexpiabile) (240–237).

Soumission de la Sardaigne et de la Corse. — Les mercenaires s'étaient aussi révoltés dans la Sardaigne qu'ils offrirent aux Romains. Le sénat rejeta ces propositions avec noblesse; mais il prit une autre voie pour s'assurer la possession de l'île. Hamilcar venait d'y réduire les rebelles, et la gardait comme une proie légitime. TITUS SEMPRONIUS GRACCHUS, à la tête d'une armée consulaire, le somma de la restituer aux Romains, comme leur appartenant par droit de conquête, et de payer une somme de 1,200 talents (6,675,600 francs) pour les frais de l'expédition. Le parti marchand, toujours hostile aux généraux, consentit, plutôt que de courir des chances de guerre, aux nouvelles exigences de Rome. La Corse, que ses menées secrètes avaient soulevée, rentra aussi dans l'obéissance de Rome (1).

Le temple de Janus fermé, puis bientôt rouvert. — Le temple de Janus fut alors (235) fermé pour la première fois, depuis le règne de Numa Pompilius, qui l'avait fait bâtir; mais il fut rouvert quelques mois après, pour ne se refermer que sous le règne d'Auguste. Hors de l'Italie, la paix fut troublée par la Corse et par la Sardaigne; dans l'Italie, par les Ligures. Les deux îles furent

(1) C'est l'époque de l'établissement des *jeux séculaires*, ainsi nommés parce qu'on ne devait les célébrer que de siècle en siècle. Ils duraient trois jours : le premier était affecté particulièrement aux consuls et aux prêtres sibyllins; le second, aux dames; le troisième, aux jeunes garçons et aux jeunes filles. Tout ce temps était employé en processions, en sacrifices, en repas pour les dieux, en spectacles pour le peuple.

bientôt réduites par Marcus Pomponius Matho, et les Ligures contraints par Quintus Fabius Maximus Verrucosus à se retirer sous les Alpes (233). C'était le coup d'essai d'un homme qui, dans la seconde guerre punique (p. 172), devait mériter, par ses propres services, le surnom de *Très-Grand,* qu'il avait reçu de ses ancêtres.

Révolte des Gaulois. — Tandis qu'une ambassade, envoyée par le sénat à Carthage, trouvait cette ville, redevenue fière par ses brillants succès en Espagne, et prête à reprendre les hostilités à la première occasion, Rome avait en même temps l'œil ouvert sur les Gaulois cisalpins. Des sept nations qui s'étaient partagé le nord de la Péninsule, l'une, les *Sénons,* avait disparu; l'autre, les *Cénomans,* gagnée par les agents du sénat, s'était vouée presque fanatiquement à la fortune de la République. Aux autres, le souvenir du désastre de leurs frères imprimait autant de terreur qu'ils en inspiraient naguère à Rome. Ils demeurèrent presque immobiles pendant un demi-siècle; mais, avertis par les intrigues des Romains et les empiétements des colons, leurs voisins, ils songèrent à protéger leur indépendance sourdement menacée. Rome, inquiète des mouvements qui avaient lieu chez les Gaulois, les irrita en défendant tout commerce avec eux, surtout celui des armes. Leur mécontentement fut porté au comble par une proposition du tribun *Flaminius:* il demanda que les terres conquises sur les Sénons fussent enfin partagées au peuple. En vain le tribun imprudent fut-il arraché de la tribune par son père, sans qu'aucun murmure se fît entendre, tant l'autorité paternelle imposait aux Romains, la loi fatale passa, et avec elle la guerre. Des commissaires romains arrivèrent pour établir les lots. Les *Boïens*, tribu la plus rapprochée des possessions de la République, donnèrent l'impulsion; mais les Cénomans, les Ligures et les Venètes, peuple slave, ennemi des Gaulois, refusèrent d'entrer dans la ligue. Les Boïens, restés seuls avec les *Insubres*, appelèrent à leur secours les montagnards des Alpes, connus sous le nom collectif de *Gaisda* ou *Gésates,* c'est-à-dire armés

du *gais*. Ils avaient alors pour chefs *Anéroeste* et *Concolitan*.

Deux Gaulois enterrés vifs. — Les Romains, instruits de tout par les Cénomans, s'alarmèrent de cette coalition. On consulta les livres sibyllins, et l'on y lut avec effroi que deux fois les Gaulois devaient prendre possession de Rome. Pour calmer les terreurs de la superstition, le collége des pontifes interpréta la prophétie : « L'oracle « peut être accompli et le malheur détourné, si quelques « Gaulois sont enterrés vifs dans l'enceinte des murailles ; « ils *prendront ainsi possession du sol.* » On applaudit avec transport à cet atroce jeu de mots. On descendit tout vifs, dans une fosse maçonnée, deux Gaulois, un homme et une femme, afin de représenter la race tout entière; puis on ferma l'ouverture sur ces deux infortunés.

Bataille du cap Télamone.—Les chefs gaulois avaient tiré de leurs temples les drapeaux relevés d'or, qu'ils appelaient les *immobiles*; ils avaient juré solennellement, et fait jurer à leurs soldats qu'ils ne détacheraient pas leurs baudriers avant d'être montés au Capitole. Ils entraînaient tout sur leur passage, troupeaux, laboureurs garrottés, qu'ils faisaient marcher sous le fouet; ils emportaient jusqu'aux meubles des maisons. Des trois armées romaines, l'une devait garder les passages des Apennins qui conduisent en Étrurie. Mais déjà les Gaulois étaient au cœur de ce pays, et à trois journées de Rome (225). Craignant d'être enfermés entre la ville et l'armée, les Barbares revinrent sur leurs pas, tuèrent six mille hommes, près de *Clusium*, aux Romains, qui les poursuivaient, et les auraient détruits, si la seconde armée ne se fût réunie à la première. Ils s'éloignèrent alors pour mettre leur butin en sûreté. Déjà ils s'étaient retirés jusqu'à la hauteur du *cap Télamone*, lorsque survint une troisième armée romaine. Les Gaulois, enfermés, firent face de deux côtés à la fois. Les Gésates, par bravade, mirent bas tout vêtement, et se placèrent ainsi au premier rang, avec leurs armes et leurs boucliers. Les

Romains furent un instant intimidés du bizarre spectacle et du tumulte que présentait l'armée barbare. Outre une foule de cors et de trompettes qui ne cessaient de sonner, il s'éleva tout à coup un tel concert de hurlements, que non-seulement les hommes et les instruments, mais la terre même et les lieux d'alentour semblaient à l'envi pousser des cris. Il y avait encore quelque chose d'effrayant dans la contenance et les gestes de ces corps gigantesques qui se montraient au premier rang, sans autre vêtement que leurs armes; on n'en voyait aucun qui ne fût paré de chaînes, de colliers et de bracelets d'or. L'infériorité des armes gauloises donna l'avantage aux Romains. Dix mille Gaulois furent pris avec Concolitan; l'autre chef gésate, Anéroeste, se donna la mort plutôt que de fuir ou de se rendre (225 ans av. J.-C.).

Nouvelle défaite et soumission des Gaulois. — Cette défaite détermina la soumission de toutes les tribus kymriques en deçà du Pô; les Romains passèrent pour la première fois ce fleuve (223 av. J.-C.), et se portèrent sur le pays des Insubres. La perte d'une grande bataille sur l'*Adda* n'abattit pas les Gaulois; ils appelèrent le roi *Virdomar*, qui passa les Alpes pour venger ses frères, à la tête de trente mille Gésates. La fortune fut de nouveau contraire à la liberté gallique: le consul MARCUS CLAUDIUS MARCELLUS tua, à *Clastidium*, en combat singulier, le Brenn gaulois, dont la mort découragea ses troupes. Ce furent les troisièmes et dernières dépouilles opimes. Abandonnés de leurs alliés, les braves et malheureux Insubres furent contraints de payer les frais de la guerre et de recevoir dans leur pays plusieurs de ces colonies romaines, *Plaisance* et *Crémone*, dont la présence était partout un pronostic de ruine et d'esclavage (222 avant J.-C.).

Conquête de l'Illyrie, et premiers rapports de Rome avec la Grèce. — Toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la mer Ionienne, reçut dès lors la loi de Rome. L'Illyrie s'ajouta bientôt à ces conquêtes. *Teuta*, veuve d'*Agron*, roi puissant de ce pays, et tutrice de *Pinée*, son fils,

peu contente d'infester par ses brigandages la mer Adriatique et les côtes de la Grèce, massacra les ambassadeurs romains porteurs des plaintes du sénat. Une telle ennemie n'était qu'un jeu pour Rome. Teuta, défaite, fut dépossédée de la régence, et son fils placé sous la tutelle de *Démétrius de Pharos*, avec la possession de quelques villes. La Grèce reconnaissante accueillit avec empressement les députés de la République. Corinthe décréta pour les Romains une place aux jeux isthmiques; Athènes leur accorda, avec l'initiation, le droit de bourgeoisie; tous allèrent au-devant de ceux qui devaient un jour leur donner des fers. Carthage seule en retarda le moment fatal, Carthage, dont presque toute l'Espagne était devenue la proie (237-229).

Synchronismes principaux de 264 à 219. — Aratus rend la liberté à Sicyone, sa patrie, 252. — Construction du colosse de Rhodes et de la grande muraille de la Chine, 251.—Fondation de l'empire des Parthes par Arsace, 252-25. — Réforme tentée à Sparte par Agis, 248-244,—opérée par Cléomène, 229.—Avénement de Philippe IV, roi de Macédoine, 221.

SECTION III. — DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE (218-201).

§ 1er. *Conquête de l'Espagne par les Carthaginois.*

Idée géographique de l'Espagne.—A l'invasion des Carthaginois, il n'existait d'autres divisions territoriales en Espagne (Hispanie ou Ibérie) que celles des divers peuples qui l'habitaient. Les Romains, après la seconde guerre punique et sous Auguste, la partagèrent en *Ultérieure* ou Bétique et Lusitanie, et en *Citérieure* ou Tarraconaise (1). Ces deux régions jouissaient d'un climat doux et salubre; la chaleur en était tempérée par de nombreuses chaînes de montagnes au milieu desquelles s'étendaient des vallées prodigieusement fertiles. Les montagnes stériles elles-mêmes étaient mises à contribution par les Espagnols qui tiraient de leurs flancs arides une incroyable quantité d'or et d'argent, puissant appui pour la république marchande de Carthage, ressource inestimable pour la guerre qu'elle méditait secrètement contre Rome.

(1) Voy., pour tous les détails géographiques, ma *Géographie ancienne*, n° 497 et s.

Guerre d'Hamilcar en Afrique. — Carthage, après qu'Hamilcar l'eut sauvée des mercenaires, voyait dans leur vainqueur un ennemi non moins redoutable que les vaincus eux-mêmes. N'ayant pu le perdre par une accusation, elle l'envoya faire la guerre aux Numides; expédition dans laquelle il soumit toute la côte d'Afrique jusqu'à l'Océan. Il emmena de là avec lui de nombreuses bandes d'Africains, de Numides, de Mauritains, et n'ayant pas d'autre ressource, pour les entretenir, que la guerre et le butin, il les conduisit dans la riche Ibérie. Carthage feignit de ne pas s'en apercevoir, dans l'espoir, ou qu'il périrait dans une lutte contre la valeur des Lusitaniens et des Celtibériens, ou qu'après la victoire il lui faudrait, pour se maintenir, avoir recours à la flotte, et livrer dès lors à celle-ci le fruit de ses conquêtes.

Conquêtes d'Hamilcar en Espagne.—Hamilcar faisait donc la guerre pour son compte, et en chef indépendant; il partageait le butin en trois lots, un pour les soldats, un autre pour le trésor carthaginois, et le troisième lui servait à acheter des amis dans sa patrie, afin d'empêcher que le parti d'Hannon, le parti de la paix, ne prévalût à Carthage. Il avait déjà remis sous le joug les habitants révoltés de Tartesse, soumis les Ibères du sud, battu les Celtiques à l'O. au delà de l'Anas, et les Vettones vers le Tage. Mais les Celtibères, que le désir de défendre leurs foyers rendait ingénieux, parvinrent à le vaincre, en chassant contre les Carthaginois des bœufs attelés à des chariots remplis de matières embrasées. Ce stratagème causa la défaite et la mort d'Hamilcar, qu'un chef celtibérien tua de sa main (232).

Conquêtes d'Hasdrubal et le traité des limites. — Les partisans d'Hamilcar se reportèrent alors vers *Hasdrubal*, son gendre, qui, appuyé par la bourgeoisie, fut sur le point de donner un tyran à Carthage. Mais son projet ayant échoué, il passa en Espagne, où il se mit à la tête de l'armée d'Hamilcar. Guerrier habile et profond politique, il hérita des plans de son beau-père. S'il n'assujettit pas, comme on l'a dit, tout l'espace de l'Atlantique

à l'Èbre, du moins il noua des relations commerciales avec de lointaines peuplades; il recula les limites carthaginoises par ses négociations, et plus à l'amiable que par la force. Il fit trembler les cités grecques de la côte orientale, qui, pour échapper à son joug, eurent recours à Rome : de là l'alliance de Rome avec *Sagonte* (1), et par suite le *Traité des limites* entre Hasdrubal et Rome (226), traité par lequel le Carthaginois renonçait à franchir l'Èbre, et promettait de respecter Sagonte. Arrêté dans ses projets, il fonda en face de l'Afrique *Carthage-la-Neuve* (Carthagène), l'un des plus beaux ports de l'univers, dont il pensait, dit-on, à faire le siége d'une domination espagnole, une rivale de Carthage et de Rome; mais un esclave gaulois, qui avait gardé souvenir du massacre de ses compatriotes par les Barca, et du meurtre de son maître, tué en trahison par Hamilcar, avait résolu de donner la mort au général carthaginois. Il trouva moyen de s'approcher de lui, et le suivit si assidûment avec cette obstination particulière aux assassins du Vieux de la Montagne (2), qu'il parvint à le poignarder au pied des autels; satisfait alors d'avoir accompli sa vengeance, il endura, le sourire sur les lèvres, les supplices qui lui furent infligés.

§ 2. *Préliminaires de la seconde guerre punique.*

Hannibal, généralissime de l'armée carthaginoise.— L'armée, privée de son chef, mit à sa tête *Hannibal,* l'homme de guerre le plus prodigieux de l'antiquité, après César. Alors âgé de vingt-cinq ans, il pouvait passer pour étranger à Carthage, dont il était sorti à treize. Son père l'avait élevé dans les fatigues de la guerre espagnole et dans la haine de Rome. Hannibal, déjà vieux, racontait au roi *Antiochus* de Syrie, qu'étant encore petit enfant, et sur les genoux de son père, il le caressait et le flattait

(1) Sagonte avait été fondée par les Grecs de Zacynthe et les Italiens d'Ardée.

(2) Voy. mon *Histoire du moyen âge*, p. 285.

un jour pour obtenir d'être mené en Espagne et de voir la guerre. Hamilcar le lui promit; mais ce fut à condition que, mettant la main sur l'autel de Melkarth, il jurerait une haine éternelle aux Romains. Hamilcar ne pouvait léguer sa fureur implacable à un plus digne héritier. Personne ne réunissait plus d'aptitude aux choses les plus disparates. Il savait à la fois obéir et commander, se faire chérir des soldats et des capitaines, dresser le plan d'une expédition et l'exécuter: versé dans tout ce que l'on connaissait alors en tactique et en stratagèmes, le premier des fantassins comme le plus habile des cavaliers, il ne se distinguait en rien des autres dans les marches et dans les campements, mais se faisait remarquer dans la mêlée par ses armes et par son cheval : infatigable, le premier à l'attaque, le dernier dans la retraite, il était sans pitié, sans foi, sans respect pour ce qu'il y avait de plus saint, et pour la religion du serment. Tel est le portrait qu'en fait Tite-Live.

Siége de Sagonte. — Hannibal comprit que, pour délivrer Carthage de sa rivale, il fallait porter la guerre en Italie, mais, avant tout, se mettre en état de n'avoir rien à craindre des Barbares du centre de l'Espagne. Sitôt qu'il a pris aux Olcades, Althée, leur chef-lieu; aux Vaccéens, Salamantica (Salamanque), et défait sur le Tage cent mille coalisés de l'intérieur, il court, les armes à la main, du pays des Contestans à celui des Callaïques; et, prouvant à ces hordes sauvages que c'est peine inutile de le combattre, il les convie aux riches pillages qu'il médite; et pour début, il entraîne cent cinquante mille hommes vers Sagonte, qu'il assiége au mépris du traité de 226.

Ambassade de Fabius. — Sagonte implore le secours des Romains; Rome envoie à Carthage une inutile ambassade. Après sept mois de siége, les Sagontins, réduits aux dernières extrémités, se brûlent, eux, leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils ont de plus précieux. Leur ville est rasée. Une nouvelle députation demande que l'infracteur du traité soit livré. Hannon appuie la demande; mais l'effervescence publique, alimentée par les

Barca, étouffe sa voix. *Fabius,* chef de l'ambassade, sans entrer dans des discussions superflues, fait un pli à sa robe : *Je porte ici la paix ou la guerre*, dit-il fièrement ; *choisissez.* Le prince du sénat, d'un ton aussi fier, lui déclare qu'il peut choisir lui-même. *Prenez donc la guerre*, réplique Fabius, et la guerre est acceptée par acclamation.

Déclaration de guerre à Carthage. — Ainsi fut déclarée la guerre que Tite-Live appelle *maxime memorabile omnium*, et que la postérité regarde encore comme une des plus importantes qui aient ensanglanté le monde. Il ne s'agissait plus pour Rome de combattre les brigands de l'Istrie ou de l'Illyrie, ou même des Gaulois, terribles sans doute, mais indisciplinés : elle allait avoir à lutter avec une nation victorieuse depuis vingt-trois ans en Espagne, enorgueillie de la chute récente d'une ville belliqueuse, et pourvue d'une bonne armée sous un bon général. C'était une guerre de patriotisme et de passion ; aussi ne combattit-on pas moins avec l'intrigue qu'avec les armes : les chances en furent très-variées, et la victoire même eut ses périls.

§ 3. *Événements de la seconde guerre punique* (218-201).

Plan d'Hannibal. — Porter la guerre en Italie, priver ainsi Rome des recrues et des tributs que lui fournissent ses sujets, les enrôler peut-être contre elle, et, s'ils s'y refusent, vivre à leurs dépens et nourrir la guerre par la guerre, tel est le plan d'*Hannibal.* Les *Hannon* le proclamaient coupable : *C'était un crime d'attaquer Rome ;* les modérés le trouvaient chimérique et insensé : *On ne pouvait vaincre Rome, et l'on devait tout au plus tenter de reprendre la Sicile.* Mais Hannibal ne se soucie pour le moment ni des envieux ni des trembleurs, et il disait que pour frapper de grands coups, il faut les frapper vite.

Départ d'Hannibal. — En conséquence, laissant en Espagne un autre *Hannon* et son frère *Hasdrubal* avec seize mille soldats, pour y lever des auxiliaires, il part avec

soixante-dix mille guerriers d'élite, subjugue le pays entre l'Èbre et les Pyrénées, y fonde Barcino (Barcelone), gagne les cimes des Pyrénées et calme les inquiétudes des Gaulois limitrophes, au moyen d'un traité bizarre en apparence, mais d'une politique profonde, et où il était stipulé que tout différend entre les Carthaginois et les indigènes serait soumis à la décision des femmes gauloises. Il savait que les Gaulois avaient une grande vénération pour la femme, à qui ils attribuaient quelque chose de divin.

Préparatifs de Rome. — Cependant Rome, qui attendait Hannibal par mer, avait fait de grands préparatifs, armé ses citoyens et ses alliés, et offert des *supplications* aux dieux. Elle s'adressa tour à tour aux peuples de l'Espagne et de la Gaule : les premiers rejetèrent ses propositions, en lui rappelant Sagonte ; les seconds, s'étant assemblés en armes pour délibérer, lui répondirent en riant que Carthage n'avait pas mérité qu'ils lui fissent du mal, ni Rome du bien, et que tout ce qu'ils savaient, c'est que Rome avait cherché à repousser leurs frères de l'Italie.

Hannibal traverse les Gaules et les Alpes. — De son côté, Hannibal avait expédié des émissaires chez les Boïens et les Insubres, pour les exciter contre cette Rome qui se préparait à les asservir par ses colonies de Crémone et de Plaisance. C'étaient des amis qu'il devait trouver à la descente des Alpes. Il entre résolûment en Gaule, et tantôt avec l'épée, tantôt avec l'or, il arrive au Rhône, culbute les Volces, qui veulent lui barrer le passage, évite le consul Publius Cornélius Scipion, campé plus bas sur le fleuve, et remonte la Durance. Le voilà devant les Alpes (le mont Cenis), à l'entrée de l'hiver ; il les trouve couvertes de glace et de neige (1), gardées par des montagnards nombreux et vaillants. Il les franchit en quinze jours, après des peines infinies, et ses soldats contemplent enfin le beau pays qu'il leur proposait comme la récom-

(1) Nous avons laissé de côté la fable qui lui fait dissoudre avec du vinaigre les rochers des Alpes. C'est tout au plus bon pour un poëte : *et montem rupit aceto,* dit Juvénal.

pense de leurs travaux. De cinquante mille fantassins et de vingt mille cavaliers partis avec lui de Carthagène, il n'en restait, à la descente des Alpes, que vingt-six mille, plus semblables à des squelettes qu'à des hommes; mais il lui restait son courage et les bonnes dispositions des Gaulois. En quittant les défilés des Alpes, il entra dans le pays des Taurins dont il prit le chef-lieu, et descendit vers le Pô, où les Gaulois venaient de disperser les colonies de Plaisance et de Crémone, et de battre le préteur *Lucius Manlius* dans la *forêt de Mutine* (Modène).

Marche des armées romaines. — La première pensée de Rome avait été de diriger une armée sur l'Afrique sous les ordres du consul TITUS SEMPRONIUS, une autre sur l'Espagne avec son collègue Scipion, et une troisième sur la Gaule Cisalpine sous la conduite du préteur *Caïus Atilius*. Scipion, débarqué à Marseille, arriva trop tard pour barrer le passage du Rhône aux ennemis; en conséquence, il résolut d'aller les attendre à la descente des Alpes. Mais afin de ne pas laisser l'Espagne sans défense contre Hasdrubal, il envoya pour lui tenir tête son frère *Cnéius*, avec la plus grande partie de ses troupes, et vogua vers Gênes, destinant l'armée qui était dans la Gaule vers le Pô pour l'opposer à celle d'Hannibal.

Batailles du Tésin et de la Trébie. — L'arrivée inattendue d'Hannibal en Italie retint le corps d'armée destiné pour l'Afrique. Les Romains attendaient l'ennemi sur la voie ordinaire qui longe la mer et l'Apennin, où il aurait été facile de l'arrêter; mais Hannibal excellait surtout dans l'art de choisir les positions : il l'avait appris dès son enfance, dans les déserts et sur les montagnes de la Castille. Aussi se garda-t-il de prendre un tel chemin et continua sa route par le Pô. Scipion court sur ses pas et le rencontre au delà du *Tésin :* il combat et reçoit une blessure dangereuse; il est sauvé par son fils *Publius Cornélius*, depuis surnommé l'*Africain;* les cavaliers romains sont enfoncés par les Numides, dont les chevaux, rapides comme l'éclair, ne portaient ni selle ni mors. Scipion repasse le Tésin et le Pô, suivi de près par le vainqueur,

abandonnant aux ravages les terres des Gaulois qui restaient fidèles aux Romains. Sempronius, son collègue, vient le joindre : plus touché dû malheur des alliés et de l'honneur de Rome, il passe la *Trébie*, grossie par la fonte des neiges, et jette une armée affamée et transie dans les embûches où l'attendait Hannibal. Les Gaulois de l'armée romaine furent écrasés par les éléphants. Les Romains eux-mêmes furent enveloppés, et trente mille hommes restèrent sur le champ de bataille (218).

Passage des Apennins par Hannibal. — Ces deux victoires, l'une au nord, l'autre au sud du Pô, opèrent une révolution. Les Cisalpins se joignent à lui. Suivi de 90,000 hommes, il tente, au milieu des rigueurs de l'hiver, le passage de l'Apennin, presque aussi dangereux que celui des Alpes. Au sortir de ces montagnes, deux chemins se présentent à lui pour empêcher la jonction des deux consuls : l'un plus long, mais plus sûr ; l'autre plus court, mais presque impraticable, à travers les marais de Clusium. Hannibal choisit ce dernier comme le plus conforme à ses vues, à son humeur impétueuse et hardie. Pendant quatre jours entiers, on marche dans des eaux neigeuses et des vases mouvantes ; une foule de soldats périssent, les bêtes de charge en plus grand nombre. Monté sur le seul éléphant qui lui reste, Hannibal se tire à peine de la fange ; il perd un œil par une fluxion que lui cause le mauvais air, et c'est dans cet état qu'il arrive près du lac Trasimène.

Bataille du lac Trasimène. — Le consul Caïus Flaminius Népos l'attendait avec impatience sur les tours d'Arrétium. Hannibal profita de son ardeur et l'attira entre le *lac Trasimène* et les hauteurs dont il était maître. On n'entrait dans ce vallon que par une étroite chaussée. Les Romains la franchissent en aveugles au milieu de l'épais brouillard du matin. Hannibal, qui d'en haut les voyait sans être vu d'eux, les fait prendre en queue par ses Numides, et les charge de tous côtés à la fois. L'imprudent consul est tué, et son armée détruite malgré des prodiges de valeur et d'animosité : six mille soldats se font un passage à travers les ennemis ; ils sont pris le lendemain (217). L'acharnement des combattants fut si terrible, que dans ce moment même un tremblement de terre détruisit des villes, renversa des montagnes, fit refluer des rivières, sans qu'aucun d'eux s'en aperçût.

Fabius le Temporiseur. — Trois défaites si sanglantes consternent Rome. Le sénat nomme d'office un prodictateur (1) : c'est QUINTUS FABIUS MAXIMUS, l'homme le plus sage de la république, et qui, par ses prudentes lenteurs, devait rétablir les affaires de sa patrie ; de là son surnom de *Temporiseur* (Cunctator) et ce glorieux vers d'Ennius :

Unus homo nobis *cunctando* restituit rem.

Plan de Fabius et stratagème d'Hannibal. — Fabius avait seul compris le moyen de ruiner Hannibal : c'était de se borner à couvrir Rome et le Latium; de suivre et de serrer de près l'ennemi par une stricte défensive, de lui couper les vivres, d'éviter toute action générale et d'épier ses fautes sans en commettre. Après avoir mis la ville en état de défense et coupé les ponts, il a le rare courage de résister à l'accusation universelle d'impéritie et de lenteur, tandis qu'Hannibal passait, sous ses yeux, dans l'Italie méridionale et dans l'Ombrie jusqu'à Spolète, et qu'il dévastait les campagnes florissantes de Falerne, de Massique et de Sinuesse. Cependant Fabius, par une suite de marches savantes, parvint à l'enfermer aux environs de Minturnes (Latium), dans les défilés que forment les rochers de Formies et les marais sablonneux de Literne; mais l'habile Carthaginois s'en tira par un stratagème. Il fit attacher aux cornes de deux mille bœufs des bottes de bois sec, y mit le feu et les chassa à l'entrée de la nuit, vers les hauteurs occupées par les Romains. Les soldats commis par Fabius à la garde des passages, à la vue de ces feux errants, se crurent enveloppés, quittèrent leurs postes et s'éloignèrent. Hannibal profita du moment et s'échappa en silence avec toutes ses troupes.

Minucius sauvé par Fabius. — A cette nouvelle, Rome abandonna le sage plan de Fabius, qu'Hannibal comprenait mieux qu'elle. Elle poussa même l'aveuglement ou l'injustice jusqu'à partager l'autorité du commandement

(1) On a vu que les consuls seuls pouvaient nommer un dictateur.

entre le prodictateur et *Minucius*, son général de cavalerie. Fabius se résigna à cette dangereuse innovation; mais il se sépara de son téméraire collègue et alla se poster sur les hauteurs comme à son ordinaire. Minucius, devenu trop faible par ce partage, osa attaquer Hannibal, et il aurait péri, si Fabius ne fût venu à son secours. Le Carthaginois sourit et dit : *La nuée qui couvrait les montagnes a donc fini par crever et donner la pluie et l'orage.* Minucius, confus de sa faute autant que pénétré de reconnaissance, se démit de son pouvoir entre les mains de son libérateur, content d'apprendre sous lui à commander et à vaincre.

Bataille de Cannes. — Cependant CAÏUS TÉRENTIUS VARRON, fils d'un boucher, après avoir été d'abord employé par son père à détailler et colporter la viande, était devenu par son éloquence questeur, édile et préteur; le peuple l'éleva au consulat, parce qu'il avait parlé avec le plus de chaleur contre le plan de Fabius. Il avait pour collègue PAUL-ÉMILE (Lucius Æmilius Paulus), l'élève et l'ami du Temporiseur. Ces deux généraux commandaient alternativement d'un jour à l'autre. Hannibal songeait, par suite de la disette des subsistances, à se retirer dans la Gaule, lorsque l'ignorant et fougueux Varron profita de son tour pour se précipiter dans le péril et lui offrir le combat à *Cannes* sur l'Aufidus (216). Grande fut la joie d'Hannibal, quand il rangea en bataille ses Africains, revêtus des armes gagnées à la Trébie et à Trasimène, ses Gaulois aux longues épées, ses Espagnols aux glaives aigus, les uns nus jusqu'à la ceinture, les autres vêtus de blanc et portant des boucliers presque blancs aussi. Après une lutte acharnée de trois heures, l'armée consulaire fut mise en déroute. Alors commença un carnage si terrible, qu'Hannibal criait à ses troupes : *Soldats, épargnez les vaincus!* Paul-Émile périt avec quatre-vingts sénateurs, cinquante mille citoyens, et tant de chevaliers romains, que le vainqueur envoya, dit-on, à Carthage, trois boisseaux et demi d'anneaux enlevés à leurs cadavres. Ce succès prodigieux ne lui coûta que six mille hommes.

Paroles de Maharbal à Hannibal. — A la nouvelle d'une telle défaite, chacun crut Rome perdue. Les officiers d'Hannibal croyaient qu'il ne s'agissait plus que de marcher sur la ville. L'impétueux *Maharbal* disait au général carthaginois : *Laissez-moi prendre les devants avec ma cavalerie; il faut que vous soupiez dans cinq jours au Capitole.* Hannibal ne voulut pas s'expliquer. *Vous savez vaincre,* ajouta le Numide, *mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Hannibal savait bien que l'on ne prenait pas ainsi Rome (1).

Les deux Scipions en Espagne. — Hannibal, tout victorieux qu'il était, demanda des secours à Carthage, et celle-ci, malgré la jalousie d'Hannon, malgré ses propres craintes, reconnaissant l'importance de la guerre, songeait à lui faire passer de nouvelles recrues africaines; mais ce qu'il lui fallait, c'était une armée déjà aguerrie sous Hasdrubal en Espagne, dans ce pays où résidait la force et la puissance des Barca (2). Hasdrubal se mit en marche pour aller rejoindre son frère; mais les Scipions, *Publius* et *Cnéius*, qui commandaient dans la Péninsule,

(1) Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois. « On croit, dit Montesquieu, qu'Hannibal fit une faute de n'avoir pas été sur-le-champ assiéger Rome. Il est vrai que, d'abord, la frayeur y fut extrême. Mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne presque toujours en courage, comme de celle d'une vile populace qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve qu'Hannibal n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en état d'envoyer partout des secours.» Hannibal ne pouvait véritablement pousser la guerre. D'une part, il s'était écarté du nord de l'Italie, de manière à ne pouvoir plus recruter son armée à l'aide des levées de la Gaule. Il avait perdu la plupart de ses chevaux, si précieux pour les Africains et en général pour les soldats mercenaires, qui, privés de patrie et de famille, mettent toute leur affection et leur espoir de salut dans cet unique bien. Il ne possédait pas une place, pas une forteresse. Si les Italiens désertaient les drapeaux de Rome, c'était parce qu'ils étaient las de remplir ses légions, ils auraient donc été moins disposés encore à servir dans les rangs d'Hannibal. Il n'avait par conséquent de secours à attendre que de Carthage, à laquelle il en demandait; mais il avait là, pour le traverser, Hannon, chef de la faction opposée à celle de Barca. Quand arriva la demande d'Hannibal : *Quel besoin a-t-il de secours,* dit Hannon, *après tant de victoires dont il nous entretient sans cesse? N'a-t-il pas tué* 200,000 *Romains, fait* 50,000 *prisonniers, soumis les Apuliens, les Brutiens, les Lucaniens, les Campaniens, ainsi que Magon nous le raconte?*

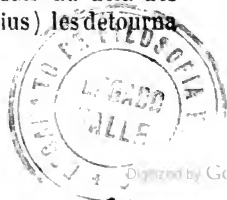
(2) Hannibal y tirait d'une seule mine 30 livres d'argent par jour.

parvinrent à soulever cent vingt peuplades, entre autres les Celtibères (219), prirent Tarragone, incendièrent les faubourgs de Carthagène, débloquèrent Illiturgi et Indibilis menacés par trois armées (215), et battirent quatre fois Hasdrubal et *Magon* (214) débarqué avec des troupes fraîches d'Afrique; succès que suivit de près l'accession du roi des Numides Massésyliens, *Syphax*, à l'alliance romaine (213).

Alliés d'Hannibal. — Sur ces entrefaites, Hannibal, reçu dans Capoue par intelligence, n'y restait pas oisif. D'un côté, il se met par mer en communication avec Carthage; mais Carthage, que dominent les Hannon, ne lève que peu de troupes, et les disperse en Sicile et en Sardaigne où Hasdrubal est fait prisonnier (215). D'un autre côté, il attire à son parti *Hiéronymé*, petit-fils et successeur d'Hiéron II au trône de Syracuse, et décide à une agression contre les Romains *Philippe IV* de Macédoine, par un traité dans lequel, chose remarquable, il stipule en son propre nom et en celui de son armée, s'occupant moins des intérêts de Carthage que de ceux d'Utique, sa rivale (215).

Lévinus brûle la flotte de Philippe. — Mais déjà surgissent les obstacles : Philippe, qui vient d'envahir l'Illyrie romaine, se fait battre par *Névius Crista* sous les murs d'*Apollonie*, et brûler dans l'embouchure de l'Aoüs, pour ne pas les voir pris par le préteur *Marcus Valérius Lévinus*, les vaisseaux qui devaient le transporter en Italie (214). Hannibal lui-même ne recrute que peu d'Italiens pour les joindre à ses troupes, et il ne reçoit de Carthage que quatre mille hommes.

Superstitions employées pour rassurer la plèbe. — Toutefois le plus grand obstacle qu'il eut à combattre, ce fut l'indomptable persévérance des Romains. Frappés d'abord de stupeur après la bataille de Cannes, ils avaient même songé à abandonner une patrie fondée sous des auspices funestes; déjà une troupe de jeunes et illustres patriciens cherchait des vaisseaux pour fuir au delà des mers, quand le jeune Scipion (P. Cornélius) les détourna



d'un tel projet. Tous les moyens parurent bons alors pour ramener la confiance. Il se trouva qu'un certain *Martius,* auteur d'un recueil de vers prophétiques, dans le genre des vers de Nostradamus, avait prédit la vérité au sujet de la bataille de Cannes, et il ajoutait que pour conquérir la paix, il fallait instituer des jeux annuels en l'honneur d'Apollon. On se hâta de suivre son conseil, et de là les *jeux Apollinaires.* On fit en outre la cérémonie du *Lectisterne*, on promit un printemps sacré (T.-Live, XXVII, 39), on fit revivre toutes les superstitions étrusques, on alla même jusqu'à enterrer vivants dans le Forum deux Grecs et deux Gaulois, comme dans les circonstances les plus désespérées.

Constance du sénat romain. — C'était là le leurre de la plèbe; mais le sénat garda toute sa constance. Quand Varron revint à Rome, le sénat et les autres ordres marchèrent à sa rencontre, pour le remercier solennellement *de n'avoir pas désespéré de la république.* Quand Hannibal envoya un ambassadeur pour traiter de la paix et de la rançon des prisonniers, le sénat répondit que Rome n'avait pas besoin de soldats qui se laissaient prendre vivants, et qu'il eût à sortir dans la nuit du territoire romain; puis le domaine sur lequel était assis son camp ayant été mis en vente, les enchères furent poussées avec autant de chaleur que s'il n'existait pas d'Hannibal. En effet, les forces de Rome se multipliaient dans les revers : tous les citoyens versèrent à l'envi leur argent dans le trésor public; tous les jeunes gens au-dessus de 17 ans s'enrôlèrent sous les auspices de MARCUS JUNIUS PÉRA, nommé dictateur; huit mille esclaves qui s'offrirent volontairement furent équipés avec des armes enlevées jadis à l'ennemi; Néapolis offrit quarante patères d'or, dont on n'accepta que la plus légère; Hiéron, qui vivait encore, envoya une Victoire d'or du poids de 320 livres, trois cents muids de blé, deux cents d'orge, et mille hommes armés de frondes, qui furent accueillis. Enfin la direction des affaires fut de nouveau confiée à la prudence courageuse de Fabius Maximus; et Rome, comptant bientôt huit armées, porta à la

fois ses vues et ses armes contre Hannibal, contre les Gaulois Cisalpins, contre Philippe et en Espagne.

Succès de Marcellus devant Nole; Hannibal à Capoue. — De Capoue, devenu le centre de ses opérations, Hannibal fit une inutile entreprise sur *Nole*, où l'illustre préteur *Marcus Claudius Marcellus* lui tua près de trois mille hommes, et fit renaître la République à l'espérance (216). *Hannon*, son lieutenant, fut défait à Bénévent par *Sempronius Gracchus* et les *Volones*(1). Hannibal, obligé de prendre ses quartiers d'hiver à Capoue, s'amollit, dit-on, avec ses troupes, dans les délices de cette cité voluptueuse; mais ses soldats, enrichis par tant de victoires, auraient retrouvé dans toute autre ville une Capoue.

Le Bouclier de Rome et l'Épée de la République.—En Cisalpine, *Lucius Posthumius* perdit la vie et deux légions dans la *Sylva Litana* (forêt de Litane); mais en dédommagement de ce grave échec, *Titus Manlius Torquatus* soumit la Sardaigne; Fabius, surnommé le *Bouclier de Rome*, reprit Arpi, Casilinum et plusieurs autres places (2); Marcellus, appelé l'*Épée de la République*, battit encore deux fois Hannibal devant Nole, et partit, avec *Appius Claudius*, pour Syracuse, que le meurtre d'Hiéronyme et la fureur des démagogues venaient de livrer aux Carthaginois.

Siége et prise de Syracuse par Marcellus, malgré Archimède. — Un homme seul rendit long et difficile le siége de cette ville; c'était *Archimède*, le plus grand géomètre de l'antiquité. Ce puissant inventeur était si préoccupé de la poursuite des vérités mathématiques, qu'il en oubliait le manger et le boire: traîné au bain par ses amis, il traçait encore des figures avec le doigt sur les cendres du foyer et sur son corps frotté d'huile; il inventa des machines terribles, qui lançaient sur la flotte romaine des pierres de six cents livres pesant, ou bien qui, s'abaissant

(1) C'étaient les esclaves enrôlés volontairement (p. 176).

(2) Voici un trait des mœurs romaines. Le fils de Fabius avait été nommé consul. Pendant son consulat, son père s'étant, contre la loi, présenté devant lui à cheval au milieu du camp, il lui ordonna de mettre pied à terre. Le vieillard obéit avec joie, et lui dit en l'embrassant: *J'ai voulu savoir, mon fils, si vous saviez être consul.*

dans la mer, enlevaient un vaisseau, le faisaient pirouetter et le brisaient contre les rochers; les hommes de l'équipage volaient de tous côtés, comme des pierres lancées par la fronde; ou bien encore des miroirs concentriques, réfléchissant au loin la lumière et la chaleur, allaient brûler en mer la flotte romaine. Les soldats n'osaient plus approcher; au moindre objet qui paraissait sur la muraille, ils tournaient le dos en criant que c'était encore une invention d'Archimède.

Marcellus, forcé de changer le siége en un blocus, le laissa à la conduite d'Appius Claudius, et se répandit dans la Sicile pour reconquérir les villes infidèles à Rome. Après divers succès, il revint devant Syracuse, qu'il désespérait de prendre, lorsqu'un simple soldat, après avoir compté les pierres du mur d'enceinte, lui fit voir que l'escalade n'était pas impossible. Marcellus profita d'une fête et de la négligence des Syracusains, prit d'assaut un des cinq quartiers de la ville, s'empara du reste quelques jours après, et livra, malgré lui, au pillage cette cité, dont les richesses égalaient celles de Carthage (212).

Marcellus fit chercher Archimède; mais il était si absorbé dans ses recherches, qu'il n'entendit ni le bruit de la prise de la ville, ni le soldat qui lui apportait l'ordre du général et qui finit par le tuer. Cette mort troubla la joie de Marcellus; il prit soin de ses funérailles, lui fit ériger un monument digne de son génie, et combla sa famille de bienfaits : conduite honorable, mais qui n'a rien de surprenant de la part d'un homme à qui le triste sort des Syracusains avait tiré des larmes. Marcellus voulut ensuite soumettre le reste de la Sicile; mais il fut battu deux fois sur l'*Himère*, par *Mutinès*, lieutenant d'Hannibal (211). Mutinès ne céda qu'à l'or romain, et alors la Sicile orientale fut réunie à l'autre à titre de province romaine (210).

Mort volontaire des principaux Capouans. — Cependant Hannibal se soutenait par de fréquentes victoires. Gracchus, le vainqueur de Bénévent, fut à son tour

vaincu et périt par la trahison des Lucaniens; *Pœnula* et *Fulvius Flaccus* furent également défaits (212). Malgré ces revers, les proconsuls *Appius* et *Fulvius* s'avancèrent contre Capoue qu'ils bloquèrent. Hannibal, après avoir fait des prodiges pour la sauver, opéra, avec une merveilleuse habileté, la retraite de son armée, chargée de butin, vers la Daunie et la Lucanie, dans le voisinage du détroit. Désormais sans espoir de salut, les voluptueux Capouans, à la fin d'un splendide banquet, firent circuler autour de la table la coupe empoisonnée qui devait les soustraire à la vengeance romaine; puis les uns se retirèrent dans leur maison, les autres attendirent la mort dans la salle même du festin (211). Ceux qui survécurent furent immolés judiciairement, attendu qu'un incendie qui éclata peu après dans Rome ayant été imputé aux Capouans, ceux-ci appliqués à la torture s'en avouèrent les auteurs, et furent livrés au supplice.

Succès et revers d'Hannibal. — Pendant le blocus de Capoue, Hannibal avait pris Tarente et Thurium, et, soit pour surprendre Rome, soit pour opérer une puissante diversion, il poussa une pointe dans le Latium, et alla camper en vue de Rome; mais deux furieux orages l'empêchèrent d'attaquer la ville éternelle. Au retour, il battit, à *Herdonée*, le préteur *Fulvius Centumalus* (210). La journée de *Numistéron* resta douteuse; mais la *bataille de Canusium*, qui dura trois jours, contre Marcellus, se termina à son désavantage, et bientôt après, Fabius, en reprenant Tarente, couronna glorieusement sa carrière militaire.

Épuisement de Rome et d'Hannibal. — Rome était épuisée, ses alliés ne l'étaient pas moins; mais Hannibal l'était bien davantage : il ne vivait qu'au jour le jour, ne se recrutant plus, voyant tout le trahir, et n'ayant guère en Italie que l'extrême sud (Lucanie et Brutium). En Grèce, Philippe avait contre lui l'Ætolie et Sparte, dont Rome avait fait ses alliées, et même l'île de Rhodes, le roi de Pergame, *Attale*, et *Prusias*, roi de Bithynie. *Sulpicius* le battit près d'*Élis* (209).

Revers des Romains en Espagne. — Mais en Espa-

gne, les Romains étaient alors moins heureux. Les deux Scipions, après mille succès, crurent pouvoir diviser leurs forces pour achever la conquête du pays. Cette fausse mesure causa leur perte. Hasdrubal, frère d'Hannibal, les défit l'un après l'autre, et chose plus funeste pour Rome, ils périrent tous deux, les armes à la main, dans le *combat d'Anitorgis* (212), après des prodiges de valeur (1). Un jeune chevalier romain, nommé *Marcius*, homme encore sans grade, se mit à la tête des troupes et sauva l'armée romaine avec l'Espagne par deux brillantes victoires. *Claudius Néron* y fut envoyé comme préteur; mais il ne commit que de lourdes fautes, et laissa échapper Hasdrubal qu'il avait enfermé dans un défilé (211).

Le jeune Scipion en Espagne. — Personne ne paraissait digne ou capable de succéder en Espagne aux Scipions, lorsque le fils de Publius, à peine âgé de vingt-quatre ans, s'offrit pour venger à la fois son père, son oncle et les armées de la République. Le peuple l'adorait et le regardait même comme inspiré des dieux. L'habile jeune homme tourna au profit du bien public la superstition du vulgaire. Il aborda en Espagne, et alla droit à Carthagène, le grenier, l'arsenal de l'ennemi, dont Neptune, dit-il, lui conseillait le siége; c'était le dieu lui-même qui, par un reflux merveilleux de la mer, devait en rendre le port guéable aux Romains. Il prédit le moment où il prendrait la ville. Deux soldats lui demandaient justice : *Demain*, dit-il, *à pareille heure, je dresserai mon tribunal dans le temple de Carthagène.* Et il tint parole. La ville fut prise d'assaut. Scipion y mit à exécution la loi qui prescrivait aux Romains, quand ils pénétraient dans une ville, d'y passer au fil de l'épée hommes et animaux utiles, jusqu'aux chiens même (Polyb., l. I.). Il y trouva 112 vaisseaux, de l'or, d'immenses ma-

(1) Ce sont les deux Scipions que Cicéron, et Virgile après lui, appellent *deux foudres de guerre :*

Duo fulmina belli,
Scipiadæ. (ÆNEID., l. VI.)

gasins et les otages de toutes les tribus espagnoles; il les accueillit avec bonté, leur promit de les renvoyer bientôt chez eux, caressa les enfants et leur fit des présents selon leur âge : aux petites filles, des portraits et des bracelets ; aux garçons, des poignards et des épées. Lorsque la vieille épouse du chef *Mandonius* vint le supplier de faire traiter les femmes avec plus d'égards, et pleura sur les outrages que leur avaient faits les Carthaginois, il se prit lui-même à pleurer. Quelques jeunes soldats lui offrirent en présent une captive d'une rare beauté. Scipion n'affecta point de sévérité : *Si j'étais particulier*, leur dit-il, *vous ne pourriez me donner rien de plus agréable.* Puis, ayant appris d'elle qu'elle était fiancée à *Allucius*, prince du pays, il fit venir le père de la jeune fille, et la remit entre ses mains. Il acheva de gagner les Espagnols par la confiance avec laquelle il leur rendit leurs otages. Ils en vinrent alors au point de se prosterner devant lui, et de lui donner le nom de roi; mais Scipion leur imposa silence.

Expulsion des Carthaginois de l'Espagne.— Fort de leur alliance et surtout de ses talents militaires, il vainquit, ou par lui-même ou par ses lieutenants formés à sa jeune école, *Hasdrubal*, *Hannon*, *Giscon* et *Magon* (second frère d'Hannibal), détruisit leurs armées, attira tour à tour dans le parti de Rome, *Syphax*, prince des Numides Massésyliens, et *Massinissa*, des Numides Massyliens, ainsi que *Mandonius, Allucius, Indibilis, Édécon*, princes espagnols, poursuivit les Carthaginois de retraite en retraite, les accula dans la Lusitanie, puis dans la Bétique, et leur enleva le dernier pouce de terrain en Espagne (207).

Mort d'Hasdrubal au Métaure.— En effet, la grande défaite d'*Élinge* (207), la prise de Castalo, d'Illiturgi, de l'héroïque Astape, qui renouvela l'exemple de Sagonte (206), décidèrent Magon à quitter Gadès pour se rendre par Minorque à Gênes, pour appuyer la Cisalpine, pour joindre son frère (205) ; mais de fortes armées l'arrêtèrent, et finalement il devait être blessé à mort chez les

Insubres (203). De son côté, Hasdrubal, échappé des mains de Scipion à travers les Pyrénées, réunit aux débris de ses troupes une multitude de Gaulois, franchit les Alpes, et descend en Italie, pour se joindre à son frère. Hannibal défait et tue même dans une embuscade, entre *Vénusie* et *Bantia*, le vieux consul Marcellus (208); mais il est lui-même battu par le préteur *Hostilius*. Il importait, surtout à Rome, d'empêcher la jonction des deux généraux carthaginois. A l'un était opposé le consul Livius Salinator, à l'autre, Claudius Néron, son collègue, le même qui n'avait montré que de l'impéritie en Espagne (p. 180). Ce dernier apprend, par des lettres interceptées, l'arrivée menaçante d'Hasdrubal : son génie conçoit aussitôt un hardi projet que son courage exécute. A la tête de sept mille hommes d'élite, il part secrètement, parcourt en sept jours l'Italie presque entière, et se réunit à Livius. Dès le lendemain, on attaque Hasdrubal près du *Métaure :* digne frère d'Hannibal, il semble se multiplier, il combat avec un courage, avec une habileté surprenante; mais enfin il faut céder, il ne cède qu'en perdant la vie. Soixante mille hommes restent sur le champ de bataille. Néron s'en retourne avec la même rapidité qu'il est venu : son armée le revoit avant qu'Hannibal ait rien su de cette course aventureuse; il ne l'apprend que par la tête d'Hasdrubal que Néron fait jeter dans son camp. Cette tête sanglante lui disait tout ce que Carthage et lui-même venaient de perdre : *O Carthage,* s'écrie-t-il, *malheureuse Carthage ! qui pourra résister à la rigueur de ton sort ?* Néanmoins il tient toujours, comme un lion dans son repaire, avec sa poignée de vétérans, mêlés de transfuges et d'Italiens : souvent il attaque, il ravage, il rançonne amis et ennemis ; il ruine et ronge impitoyablement le pays ; il traîne la guerre ; tout peu redoutable qu'on peut le croire, Rome le redoute, et tant qu'il a le pied en Italie, on se sent en péril. Ce n'était plus le système dilatoire de Fabius qu'il fallait à présent : un jeune homme le comprit. C'était Scipion.

Consulat de Scipion. — Conquérant de l'Espagne, il

était venu briguer le consulat à Rome (206). Les centuries, d'une voix unanime, l'élevèrent, avant l'âge prescrit (1), à cette dignité, qui devait être pour lui l'occasion d'une immortelle gloire. C'est alors, en effet, qu'il conçut le dessein de porter la guerre en Afrique, comme le seul moyen d'arracher Hannibal de l'Italie. Soit circonspection, soit jalousie, le vieux Fabius combattit ce projet. *Caton le Censeur* se joignit à la brigue des envieux. Scipion était parti pour son département de Sicile; on l'accusa, pendant son absence, d'oisiveté, de profusion, de mollesse. Dix commissaires furent envoyés à cet effet sur les lieux; mais quand ils eurent vu ses armées de terre et de mer, ils se dirent : *Oui, si Carthage n'est pas invincible, elle ne doit être vaincue que par de telles troupes et par un tel général.*

Scipion passe en Afrique. — Scipion reçut la permission de passer en Afrique : il y débarqua en 204 avec trente mille légionnaires. Il y trouva Syphax rentré dans le parti carthaginois, comme époux de *Sophonisbe,* la fille d'*Hasdrubal* (2). Massinissa se joignit, par vengeance, au général romain. Scipion surprit de nuit les camps de ses deux ennemis, et les brûla (203). Quarante mille hommes périrent par les flammes ou par le fer. Utique fut prise, puis une foule d'autres villes. Hasdrubal et Syphax reparurent bientôt avec de nouvelles troupes; mais ils furent vaincus au *combat des Grandes Plaines* (203). Le premier alla se donner la mort sur le tombeau de son père; le second, poursuivi dans la Numidie par Massinissa, son rival, et *Lælius*, lieutenant de Scipion, fut pris avec Sophonisbe. Cette femme perfide, autrefois promise à Massinissa, lui avait envoyé en secret un message pour s'excuser auprès de lui d'un mariage involontaire. Le jeune Numide, avec la légèreté de son âge et de son pays, lui promit de la protéger, et le soir même la prit pour

(1) Il n'avait que 32 ans et il en fallait 43 (note de la p. 188).

(2) Cet Hasdrubal était fils de *Giscon*. Il avait promis sa fille à Massinissa; mais il la lui refusa par la suite, pour la donner à Syphax.

épouse. Le malheureux Syphax, ne sachant comment se venger, fit entendre à Scipion que celle qui avait su l'enlever lui-même à l'alliance de Rome, pourrait bien exercer le même empire sur Massinissa. Scipion goûta l'avis, et au nom de Rome, réclama durement Sophonisbe comme partie du butin. Massinissa monta à cheval, à Cirtha sa capitale, avec quelques Romains; sans descendre, il présenta à Sophonisbe une coupe de poison, et s'enfuit à toute bride : *Je reçois*, dit-elle, *le présent de noces*, et elle but tranquillement. Le barbare montra le cadavre aux Romains. Cela fait, il se présenta avec l'habit royal à Scipion qui le combla d'éloges, de présents, et lui mit sur la tête une couronne qu'il avait si chèrement achetée.

Rappel et départ d'Hannibal. — Cependant Carthage aux abois, malgré un léger avantage naval remporté à la hauteur d'*Utique*, rappela Hannibal de l'Italie. Au moment de quitter ce beau pays qu'il avait si longtemps regardé comme sa proie, Hannibal, feignant de vouloir inspecter les forteresses de ses alliés, envoya ses commissaires chasser et piller les citoyens; les opposants furent en butte à de sanglantes violences. Il aurait voulu emmener en Afrique vingt mille Italiens qui combattaient sous ses drapeaux : ceux-ci, à l'exception des criminels, s'y étant refusés, il les donna à ces derniers pour esclaves; mais comme eux-mêmes rougissaient de se voir les geôliers de leurs frères, Hannibal réunit à ces débris d'auxiliaires indigènes quatre mille chevaux et un grand nombre de bêtes de somme, et il fit de tout un horrible massacre (Diod., App.). Après quoi il partit, vomissant mille imprécations contre les dieux, contre les hommes et contre lui-même. En route, il apprit que Magon, son frère, vaincu chez les Insubres par le proconsul *Cornélius Céthégus*, était allé mourir de sa blessure aux îles Baléares (203).

Bataille de Zama.—Cependant Carthage, par d'adroites négociations, avait obtenu une trêve, jusqu'à l'arrivée d'Hannibal, sa seule espérance. A peine le grand général eut-il reparu dans ses murs, qu'elle reprit toute son assurance; elle rompit la trêve jurée, maltraita des bâtiments

romains poussés à la côte par la tempête, et s'abstint à peine de faire un mauvais parti aux ambassadeurs venus pour demander une réparation. Scipion, indigné, porta partout le fer et la flamme. Hannibal reçut ordre de l'attaquer. Il envoya d'abord des espions pour reconnaître l'ennemi. Arrêtés, ils furent conduits au général romain, qui les laissa tout examiner, et les renvoya même avec de l'argent. A cette nouvelle, Hannibal, saisi d'étonnement, désira la paix, et demanda, pour en traiter, une entrevue. Scipion s'y prêta sans peine : on dit que ces deux grands hommes demeurèrent immobiles au premier aspect, se regardant l'un l'autre en silence, comme frappés d'une admiration réciproque. Hannibal offrit la cession de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Espagne ; Scipion refusa, et l'on courut aux armes de part et d'autre. La bataille se donna le lendemain, dans les *plaines de Zama*. Les auxiliaires de Carthage, Celtes et Ligures, malgré l'animosité de leur courage, furent bientôt mis en fuite ; mais Scipion désespérait d'enfoncer la phalange carthaginoise qu'Hannibal avait formée de ses vétérans, lorsque *Lælius* et *Massinissa*, revenant de la poursuite des fuyards, prirent en queue ces vieilles bandes et fixèrent la victoire. Quarante mille hommes furent tués ou pris ; les Romains n'en perdirent que deux mille. Hannibal rentra dans Carthage. Tout ce que peut faire un grand homme d'État et un grand capitaine, il l'avait fait pour sauver sa patrie (1). N'ayant pu porter Scipion à la paix, il avait donné une bataille où la fortune sembla prendre plaisir à confondre son habileté, son expérience et son bon sens.

Hannibal à Carthage. — Trahi par le sort des armes, il conseilla la paix comme la seule ressource. Scipion lui imposa des conditions si dures, que Hasdrubal Giscon fut d'avis de les rejeter. Hannibal alla à lui, le saisit et le jeta à bas de son siége. Tout le monde s'indignait. Le général allégua que, *sorti enfant de sa patrie, il n'avait pu se former à la politesse carthaginoise, et qu'il croyait*

(1) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains.*

que Giscon perdait son pays en repoussant le traité. Cette apologie superbe cachait mal le mépris du guerrier pour les marchands parmi lesquels il siégeait. Et quel mépris mieux mérité? Lorsque l'ambassadeur de Carthage alla solliciter à Rome la ratification du traité, un sénateur lui dit : *Par quels dieux jurerez-vous après tous vos parjures ?* Le Carthaginois répondit bassement : *Par les dieux qui nous ont punis avec tant de sévérité.*

Traité de paix. — Carthage s'obligea « *de laisser aux Romains l'Espagne, la Sicile et toutes les îles d'entre l'Afrique et l'Italie; de livrer les prisonniers et les transfuges, ainsi que ses éléphants et tous ses vaisseaux de guerre, à l'exception de dix galères pour le commerce; de payer dix mille talents* (55,630,000 fr.) *en cinquante années; de ne faire la guerre à personne sans le consentement du peuple romain; de donner cent otages au choix de Scipion, et de rétablir Massinissa,* son éternel ennemi, *dans toutes les possessions de ses ancêtres.* »

Les vaisseaux de Carthage furent brûlés en pleine mer, à la vue des citoyens consternés; mais ce qui leur fut plus sensible, ce fut de payer le premier terme du tribut : les sénateurs ne pouvaient retenir leurs larmes; Hannibal se mit à rire : *Vous avez supporté*, dit-il, *qu'on vous désarmât, qu'on brûlât vos vaisseaux, qu'on vous interdît la guerre; la honte publique ne vous a pas tiré un soupir; et aujourd'hui vous pleurez sur votre argent.* Ainsi finit la seconde guerre punique, après une durée de dix-sept ans. Scipion reprit alors, avec ses troupes victorieuses, le chemin de l'Italie, qu'il traversa, pour ainsi dire, entre deux haies de peuples accourus de toutes parts, pour contempler le vainqueur de Carthage, le libérateur de la République, le héros de Rome et de l'univers. D'une commune voix, on l'honora du surnom d'*Africain*, qui, se confondant avec son nom, semblait renouveler à chaque moment le souvenir de son triomphe (202).

Réforme d'Hannibal à Carthage. — De son côté, Hannibal se trouva seul debout quand tous les autres étaient

abattus autour de lui. Par le traité de 202 qui, exécuté à la lettre, aurait annihilé Carthage comme puissance, il n'avait voulu que gagner du temps, afin de pouvoir recommencer la lutte à propos. Il commença par se faire nommer suffète, et entreprit de réorganiser Carthage. D'une part, il paralysa les Hannon, qui se rendirent alors à Rome et dont la faction devint la *faction romaine;* d'autre part, il détruisit la démocratie, jadis l'appui des Barca, abolit l'oligarchie tyrannique des juges, améliora l'administration des finances, recouvra les anciennes créances, ordonna le retour au fisc de l'argent mal acquis, et prouva que la répression des concussionnaires peut rapporter plus qu'un nouvel impôt (1); enfin il mit à profit l'oisiveté de ses soldats, en leur faisant planter d'oliviers les champs de Carthage, dans l'espoir qu'avec le commerce et l'agriculture combinés, il pourrait encore faire le centre d'une grande coalition contre Rome.

SECTION IV. — INTERVALLE ENTRE LA SECONDE GUERRE PUNIQUE ET LA TROISIÈME, OU GUERRES DES ROMAINS EN OCCIDENT ET EN ORIENT (202-149).

Tandis qu'Hannibal réformait le gouvernement de Carthage, il avait des agents partout, en Espagne, dans la Gaule Cisalpine, en Macédoine et en Grèce, dans l'Asie Mineure et en Syrie, préparant ainsi une multiple coalition qui combattrait Rome à l'ouest, à l'est, au nord et au sud. La coalition ne fut qu'imparfaite; mais les guerres n'en eurent pas moins lieu sur ces divers points, et souvent dans tous à la fois.

§ 1er. *Guerre d'Espagne.*

Dès l'an 204, *Indibilis* et *Mandonius*, que Scipion avait

(1) Aussi, dès l'an 191, Carthage put offrir à la fois le payement des 44 millions restants.

gagnés naguère à la cause de Rome (p. 181), s'étaient insurgés contre l'oppression de leur alliée : mais ils périrent tous deux dans cette tentative. Courbés, mais non domptés, les Espagnols se réunissaient en associations nombreuses dont les membres étaient liés par serment à la vie et à la mort ; jamais un seul ne se parjurait ou ne survivait aux autres, et les prisonniers, en expirant sur la croix, entonnaient des chansons guerrières et insultaient à leurs bourreaux. En 200, les Édétans se révoltèrent de nouveau : le proconsul *Cornélius Céthégus* réprima cette révolte. Trois ans après, le sénat coupa la Péninsule en deux provinces, la *Citérieure* et l'*Ultérieure* (1), et y envoya deux préteurs pour les régir sur le pied de provinces romaines. Cette mesure prématurée les souleva toutes deux. *Caïus Sempronius Tuditanus*, préteur de la Citérieure, fut exterminé avec son armée. Le consul Caton l'Ancien (Marcus Porcius Cato) commença par renvoyer les fournisseurs de vivres, déclarant que la guerre nourrirait la guerre. Dans une campagne laborieuse de trois mois, il gagna la *bataille d'Empories*, et enleva au nord de l'Èbre (195) 400 bourgades qu'il fit démanteler à la même heure. Il rapporta dans le trésor des sommes immenses, et au moment de se rembarquer, il vendit son cheval de bataille pour épargner à la République les frais de transport (2).

Ces avantages, joints à ceux du préteur *Lucius Manlius* dans l'Espagne Ultérieure, firent juger au sénat, comme inutile pour l'année, l'envoi d'une armée consulaire dans la péninsule Hispanique ; mais le départ de Caton y dérangea les affaires : le préteur *Digitius* reçut, dans la Citérieure, plusieurs échecs (194), que *Caïus Flaminius*, son successeur, n'eut pas le temps de réparer. Dans l'Ultérieure, *Scipion Nasica* battit les Lusitaniens sous *Ilipa* (195), et *Marcus Fulvius* n'obtint pas moins de succès (192). Un an après, le proconsul *Paul-Émile* fut vaincu par les Lusitaniens ; mais il prit bientôt sa revanche (190), leur tua dix-huit mille hommes et leur fit trois mille prisonniers. Les armes romaines furent heureuses dans les deux Espagnes sous la conduite d'*Acidinus* et d'*Atinius* (187) : l'une fut pacifiée pour un temps

(1) Voy. pour les détails, ma *Géographie ancienne*, n° 497 et s.

(2) Dans toute l'expédition, il avait toujours été à pied avec un esclave qui portait les provisions, et qu'il aidait, dans l'occasion, à les préparer.

par une victoire que remportèrent sur les Lusitaniens les forces réunies des préteurs *Calpurnius* et *Quintius*; l'autre recommença la guerre avec une nouvelle fureur. *Aulus Térentius Varron* et *Quintus Fulvius Flaccus* battirent les Celtibères; *Manlius Vulso* écrasa les Lusitaniens (182); *Posthumius* les soumit eux et les Vaccéens (180); *Sempronius Gracchus*, naguère pacificateur de la Sardaigne, vainqueur à *Carabis*, à *Complega*, leur imposa un traité fameux d'après lequel ils devaient un tribut et des troupes à Rome; mais il se fit aimer par sa modération et son équité (177). Rome alors dominait sur tout le pays au nord du bas Èbre, sur la côte de la Méditerranée, sur les Carpétans, les Vaccéens, les Celtibères et une partie des Lusitaniens.

Mais ces peuples, qu'on croyait domptés par tant de défaites, se révoltèrent de nouveau contre la tyrannie de Rome, et vinrent attaquer le camp du préteur *Claudius* (175) : ils furent repoussés avec une perte de quinze mille hommes. Le fanatisme se joignit à la juste irritation d'un peuple opprimé : le soldat *Salondicus* se dit envoyé par les dieux pour perdre les Romains en Espagne; les Celtibériens s'émurent à sa voix; *Junius Pennus* manqua de périr sous son javelot d'argent reçu du ciel; mais l'assassin fut saisi et la révolte étouffée (170).

La péninsule Hispanique resta comme écrasée, pendant quatorze ans, sous le poids des armes romaines. Tandis qu'*Opimius* passait dans la Gaule Transalpine, pour défendre, contre de jaloux voisins, les Marseillais, anciens alliés de Rome (154), les Lusitaniens, excédés de vexations, renouvelèrent la guerre, sous la conduite d'un Carthaginois, homme entreprenant, qui, pour son coup d'essai, défit et tua le préteur *Calpurnius Pison*. Bientôt le feu de la révolte se communiqua partout. Le consul QUINTUS FULVIUS NOBILIOR perdit six mille hommes dans une embuscade, et, quelque temps après, une bataille sous les murs de *Numance*, avec la ville d'Océlis, sa place d'armes, son magasin d'argent et de vivres (153). En Lusitanie, le préteur *Mummius*, futur destructeur de Corinthe, essuya d'abord un échec considérable; mais il reprit le dessus et mérita le triomphe (152).

Le consul MARCUS CLAUDIUS MARCELLUS reprit la ville d'Océlis, et, par la modération dont il usa à l'égard des habitants, engagea les Arévaques et les autres peuples révoltés à demander la paix. Une trêve leur fut accor-

dée. Le sénat lui donna l'ordre secret de poursuivre la guerre à toute outrance; mais, ambitionnant le titre de pacificateur de l'Espagne, il s'empressa de traiter avec les Celtibériens (151).

Lucius Licinius Lucullus, son successeur, plus avide de butin que de gloire, ne trouvant plus rien à faire dans son gouvernement, entra sans commission dans le pays des Vaccéens, s'empara de Cauca, massacra tous les habitants en état de porter les armes, au nombre de vingt mille, et réduisit en esclavage les vieillards, les femmes et les enfants, sans égard pour la capitulation qu'il avait faite avec eux. Intercatie se rendit au consul, sur la seule parole de *Scipion-Émilien*, qui servait dans l'armée de Lucullus en qualité de tribun légionnaire, et qui, quoique jeune encore, annonçait déjà par ses vertus et par sa valeur ce qu'il devait être un jour. Scipion fut honoré d'une couronne murale pour avoir monté le premier à l'assaut; il sortit encore victorieux d'un combat singulier contre un Espagnol de taille gigantesque; enfin on peut remarquer, et c'est un trait de ressemblance entre ce héros naissant et le grand Scipion, son aïeul adoptif (1), qu'il détermina la jeunesse romaine à s'enrôler pour l'Espagne, qu'elle redoutait, en s'offrant d'y servir en qualité de tribun légionnaire.

Le préteur *Sulpicius Galba* se déshonora plus encore que le consul Lucullus. Non content d'avoir porté le fer et la flamme chez les Lusitaniens, il usa de la plus noire perfidie pour en achever la destruction. Sous la promesse de les transplanter dans de fertiles provinces, il les partagea en trois peuplades, qu'il éloigna les unes des autres, pour les massacrer ensuite sans pitié. Trente mille hommes périrent, dit-on, victimes de cet atroce calcul; mais un vengeur sortira de leurs cendres, et le jeune Espagnol *Viriathe*, échappé du carnage, fera payer cher à Rome le sang de ses compatriotes. (Voy. plus loin p. 205 et s.)

(1) Émilien était fils de Paul-Émile, vainqueur de Persée, roi de Macédoine. Il entra, par adoption, dans la maison de Scipion l'Africain.

§ 2. *Guerre de la Gaule cisalpine.*

Magon, frère d'Hannibal, avant d'aller mourir aux îles Baléares (p. 184), avait laissé dans la Gaule cisalpine un guerrier expérimenté, nommé *Hamilcar*. Il sut tellement exciter les Cisalpins, Boïens, Insubres, Cénomans et Ligures, qu'au nombre de quarante mille ils brûlèrent la colonie romaine de Plaisance et menacèrent Crémone; mais le préteur *Lucius Furius Purpuréo* leur tua, sous les murs de cette ville, trente-cinq mille hommes avec leur général. Les chances de la guerre varièrent l'année suivante; puis Rome, résolue à en finir, envahit à la fois d'un côté la Ligurie, de l'autre l'Insubrie: *Métellus* battit les Ligures (197), tandis que le consul CAÏUS CORNÉLIUS CÉTHÉGUS, par la trahison des Cénomans, défit la ligue sur le *Mincius*. Ce revers ne suffit pas pour dompter les Boïens et les Insubres; ils livrèrent encore de rudes combats avant que le consul CLAUDIUS MARCELLUS pût s'emparer de Côme, de Milan et de vingt-sept places fortes, d'où il remporta à Rome un immense butin. Les Insubres se détachèrent de la coalition; mais dès l'an 194, les mouvements des Ligures et des Boïens furent si vifs, que le sénat déclara qu'*il y avait tumulte* (1), formule usitée dans les guerres importantes, et qui faisait cesser toute exemption pour les enrôlements. Le consul TIBÉRIUS SEMPRONIUS LONGUS les battit en 194 : l'année suivante, QUINTUS MINUCIUS THERMUS défit les Ligures près de *Pise*, et son collègue LUCIUS CORNÉLIUS MÉRULA, les Boïens, près de *Modène* (193). Enfin le consul SCIPION NASICA défit ces derniers en bataille rangée (192), prit leur camp, força, deux jours après, toute la nation à se rendre, et confisqua la moitié de leurs terres au profit de la République (2).

Les opiniâtres Ligures, unissant leurs mille petites peuplades par le serment de la loi sacrée, tapis dans les angles des monts, firent une rude guerre de guérillas aux Romains. Après avoir été vaincus par *Minucius*, ils tuèrent par trahison (191) le préteur *Lucius Bœbius* qui passait par leur pays pour se rendre dans son gouvernement de l'Espagne Ultérieure. Les consuls MARCUS ÉMILIUS LÉPIDUS et CAÏUS FLAMINIUS NÉPOS vengèrent sa mort par la défaite de ces peuples remuants (187), et leur enlevèrent leurs armes : c'était tout ce qu'on pouvait leur ôter. La Ligurie n'était qu'un pays pauvre et stérile, très-propre à tenir le courage des Romains en haleine, pendant les intervalles des guerres. En

(1) Cette formule s'appliquait surtout aux guerres contre les Gaulois: *Tumultus gallicus*.

(2) Lorsqu'il demanda au sénat les honneurs du triomphe, il se vanta de n'avoir laissé vivants dans le pays que les enfants et les vieillards, et fit marcher derrière son char les plus nobles prisonniers gaulois confondus avec les chevaux, lui qui avait précédemment été récompensé pour sa vertu. Il déposa dans le trésor public 1,470 colliers en or, 245 livres du même métal, 2,340 livres d'argent en barres et en vases de fabrique gauloise, enfin 230,000 pièces d'argent monnayé.

effet, les consuls employèrent leurs troupes à la construction de deux grandes voies, l'une depuis Arrétium jusqu'à Bononia; l'autre depuis Ariminium jusqu'à Placentia; coutume admirable, dit Rollin, qui préservait les camps des dangers de l'inaction, et rendait les soldats infatigables en même temps qu'invincibles.

A de nouvelles victoires, les Romains ajoutèrent des colonies pour contenir les Cisalpins vaincus ou ceux qui restaient à vaincre. *Aquilée*, *Parme*, *Modène*, *Bologne* et *Pollentie* reçurent des colons armés. Le proconsul *Paul-Émile*, futur vainqueur de Persée, roi de Macédoine, préluda à sa gloire par l'entière défaite des Ligures Ingaunes (182). Les Apuans, vaincus à leur tour, furent transportés dans le Samnium. Le consul Caïus Claudius Pulcher remporta une victoire sur la *Scultena* (177); Quintus Pétilius Spurinus fut vainqueur aux *monts Letus* et *Balista* (174); l'année suivante, Marcus Popilius Lænas (174) attaqua les paisibles Statielles, les défit, les désarma et les vendit à l'encan. Mais il mérita la censure du sénat et reçut l'ordre de rétablir ce peuple dans ses propriétés : *La victoire est glorieuse*, dit le sénatus-consulte, *quand elle se borne à dompter des ennemis intraitables ; elle est honteuse, lorsqu'elle ne tend qu'à opprimer des malheureux*. Telle était la politique des Romains qui tendait encore à voiler leur ambition aux yeux de l'univers. Enfin, après plusieurs autres années de guerre, la Ligurie, plutôt épuisée que soumise, céda, sous le consul Tibérius Sempronius Gracchus, à l'accablante persévérance de Rome (163).

Les Gaulois avaient occupé la haute Italie pendant quatre cents ans, depuis le temps de Bellovèse. Le pays forma dès lors la province de la *Gaule cisalpine* (ou Gallia togata), et Rome déclara que la nature avait placé les Alpes entre les Italiens et les Gaulois ; mais la Cisalpine ne tarda pas à lui fournir un passage pour entrer dans la Transalpine.

§ 3. *Guerres d'Orient* (*Macédoine et Grèce, Asie Mineure et Syrie*).

Une première guerre contre la Macédoine avait occupé pendant sept ans les proconsuls de Rome (214-208); une seconde (208-196) illustra le consul Titus Quintius Flamininus, qui s'était proposé Scipion pour modèle : l'indépendance de la Grèce fut proclamée par le vainqueur (197). Continué dans son commandement, il défit *Nabis*, tyran de Sparte (194), et prépara l'asservissement du pays qu'il venait de délivrer (1).

Bientôt s'ouvrit une autre lutte où devait reparaître Hannibal. Ce grand homme, qui n'avait pu trouver, contre Rome, assez d'ennemis à Carthage, s'était retiré chez *Antiochus III le Grand*, roi de Syrie, qu'il entraîna dans une guerre, sans pouvoir le déterminer à suivre les

(1) Les guerres des Romains contre la Macédoine, contre Antiochus, roi de Syrie, contre les Étoliens, ont été traitées dans l'*Histoire ancienne*, 11e édition, *p.* 469 et s., *p.* 466 et s., *p.* 485 et s.

conseils de sa vieille expérience. Lucius Scipion, sous qui servait l'Africain, son frère (1), acquit le surnom d'*Asiatique* (190). C'est encore le vainqueur d'Hannibal qui déclara, au nom du consul, les conditions de la paix : l'évacuation de toute l'Asie jusqu'au Taurus, 15,000 talents (83,445,000 francs), vingt otages, et surtout l'extradition de l'*exilé de Carthage*. Antiochus accepta ces conditions doublement humiliantes; et Hannibal, forcé d'errer d'asile en asile, alla mourir par le poison, chez *Prusias*, roi de Bithynie (183).

SECTION V. — DE L'ÉTAT INTÉRIEUR DE ROME DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA SECONDE GUERRE PUNIQUE JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA TROISIÈME, 220-149.

Rome perd son caractère original. — Tandis que la Grèce et l'Asie subissaient le joug de Rome, celle-ci perdait en retour son caractère original : l'Orient vaincu se vengeait en répandant ses idées et ses usages parmi ses vainqueurs, et les Romains n'en eurent pas plutôt connu les débauches et les délices, qu'ils s'y jetèrent tête baissée.

Altération de la religion. — D'abord la religion s'altéra, non pas en secret, mais en public : au Forum comme au Capitole, on adora les dieux avec des rites et sous des noms nouveaux. Le *Saturne* latin épousa la grecque *Rhéa;* le *Mars* sabin, privé de son épouse Nériène, se confondit avec l'*Arès* homérique; le *Janus* étrusque devint une *Diane*, et toute une génération de dieux guerriers, Romulus à leur tête, se mêla aux divinités agricoles et pastorales.

Vers l'an 220, le sénat décréta la démolition des temples d'*Isis* et de *Sérapis*, divinités égyptiennes, et comme aucun citoyen n'osait exécuter le décret, ce fut *Paul-Émile* qui donna à l'édifice le premier coup de hache. Quatre-vingts ans après, le préteur *Caïus Cornélius Hispalus* chassa de Rome et de l'Italie les astrologues chaldéens et les adorateurs de *Jupiter Sébaste*. Dans la seconde guerre punique, les Romains, peut-être afin de ranimer le courage des citoyens, avaient fait venir de Phrygie la *Grande-Déesse*, dont le culte engendra de nouvelles superstitions; aussi les prodiges ne furent-ils jamais plus nombreux qu'à cette époque de crise. Un enfant de six mois cria *triomphe* dans le Forum; des figures de navires s'empourprèrent dans

(1) *C. Lælius*, ami de Scipion, avait été nommé consul. Le sénat était embarrassé pour déterminer le choix entre les deux collègues; l'Africain offrit de servir sous son frère dans la guerre du Levant, en qualité de lieutenant-général.

le ciel ; la foudre tomba sur le temple de l'Espérance ; Junon brandit sa lance ; une pluie de pierres tomba dans le Picénum ; ailleurs une onde sanglante jaillit de la terre ; les cieux s'ouvrirent ; les idoles se couvrirent de sueur ; les poules se changeaient en coqs ; il naissait des chèvres avec une toison de laine ; la lune se choquait avec le soleil ou apparaissait double (Tite-Live, xxv, 1 ; xxix, 5). Pour conjurer ces présages sinistres, les cérémonies se multipliaient, et il semblait, dit l'historien latin, que d'autres divinités et d'autres hommes eussent remplacé les anciens.

Les Bacchanales à Rome.—Chez les Italiens, portés naturellement à appliquer les idées à la politique, l'introduction d'un culte étranger altéra les mœurs et les usages, par le nouvel aliment qu'elle fournit à l'orgueil et à la sensualité. Aussi le libertinage et l'habitude de répandre le sang prirent-ils un caractère religieux. Le peuple accourut aux combats des gladiateurs pour s'y rassasier de la vue du meurtre, et dans les *Bacchanales*, il se livra à tous les excès de la débauche la plus infâme.

De l'Étrurie et de la Campanie, les rites affreux des Bacchanales s'étaient introduits secrètement dans Rome. Le fait fut dénoncé aux consuls (186). On établit, durant la nuit, des postes de surveillance, on fit des perquisitions, et l'on découvrit sept mille initiés dans la seule enceinte de Rome. Un grand nombre de femmes, reconnues coupables, furent remises à leurs parents pour qu'ils leur infligeassent le supplice domestique ; enfin l'enquête, continuée de ville en ville, fit trouver une foule énorme d'initiés.

Les mœurs commencent à se polir. — D'autres atrocités se multipliaient, et, dans une seule année, cent soixante et dix femmes furent convaincues d'avoir empoisonné leurs maris pour en épouser d'autres. C'était pourtant l'époque où les mœurs commençaient à se polir par le contact des étrangers. La médecine avait été jusque-là abandonnée à la superstition et à l'empirisme ; en 220, le Grec *Archagate* fut le premier qui l'exerça à Rome comme science : on lui donna le droit de bourgeoisie et un logement construit aux frais du public. *Valérius Messala* rapporta de Sicile le premier cadran solaire, et telle était alors l'ignorance, que, quoique fait pour un autre méridien on crut qu'il pourrait servir à Rome. *Scipion Nasica* introduisit ensuite la clepsydre ; un autre Scipion fut le premier à se raser la barbe : puis le luxe s'accrut à un tel point, que le sénat ayant voulu y mettre un frein par la *loi Oppia*, les femmes se soulevèrent en tumulte, courant par la ville sans retenue ni pudeur, et menaçant de ne plus nourrir d'enfants. *Scipion l'Africain* lui-même, dont les mœurs étaient loin d'être austères, se plaignait que les femmes fussent élevées dans l'art des comédiennes et des danseuses.

Pour alimenter le luxe, il fallait piller l'ennemi et opprimer les clients. Bien plus, les sénateurs équipaient des navires de transport, pour bénéficier sur les chargements ; et en même temps, on entretenait dans chaque grande maison un esclave grec, chargé d'enseigner aux enfants la langue d'Homère et la générosité.

Livius Salinator, sévère censeur qui, pendant sa magistrature, admonesta vingt-quatre ou trente tribus, avait chez lui, pour instituteur de ses enfants, le Tarentin *Livius Andronicus*, qui traduisit l'Odyssée en latin, et donna le premier à la scène des imitations de drames grecs. La maison de *Paul-Émile* était remplie de pédagogues grecs, sophistes, grammairiens, rhéteurs, sculpteurs, peintres, écuyers, chasseurs. *Ennius*, natif de Rudiæ en Calabre, qui se vantait d'avoir trois âmes, parce qu'il savait l'osque, le grec et le romain, fut le client et le panégyriste de Scipion l'Africain. Un autre poëte, le Campanien *Nævius*, osa élever la voix contre l'altération des mœurs antiques : au lieu du mètre ionique, il employa le rhythme saturnin, originaire du Latium, changea la tragédie *palliata* ou grecque en tragédie *prætextata* ou romaine, et lança des traits mordants contre les patriciens orgueilleux, les *Claudius*, les *Métellus*, les *Scipions*.

Les patriciens de cette époque.— Ces maisons et d'autres voulaient bien conserver avec opiniâtreté les formes du droit patricien, dont s'étaient servis leurs ancêtres pour régir les familles de leurs clients et de leurs esclaves; mais, favorisées par la victoire et par le mérite personnel de leurs membres, elles méconnaissaient les lois, mettaient leur orgueil à la place de la justice, le droit héroïque à la place de la loi écrite, empêchant la plèbe de parvenir en fait à l'égalité qu'elle avait acquise en droit. Nævius les appelait des *rois*, et il avait raison. Le consul *Caïus Flaminius* se mettait en lutte et contre le sénat et contre les dieux; *L. Quintius Flamininus*, qui s'était joué des Gaulois, devint *prince du sénat*. Tous ces patriciens puissants, en contractant des alliances réciproques, opposaient leur force commune à la loi et à la justice. La plèbe était ainsi écrasée. Scipion l'Africain refusa le consulat à vie; mais il conserva toujours un pouvoir dictatorial. Un jour que les questeurs hésitaient à ouvrir le trésor public, parce que les lois le défendaient, il saisit les clefs et l'ouvrit, quoique simple particulier. Sa statue avait été érigée dans le sanctuaire de Jupiter; celle de *Lucius Scipion* était dans le Capitole avec le manteau et le costume grecs (*Val. Max.*, II, 10; III, 8, etc.). Ils accordèrent, à la manière des rois, leur faveur aux gens de lettres : *Plaute* et *Térence* furent protégés par Scipion et Lælius; on disait même que leurs patrons n'étaient pas étrangers à leurs œuvres. Le philosophe *Panétius* et l'historien *Polybe* les accompagnaient dans leurs expéditions.

Caton l'Ancien.—Il y avait alors à Rome un jeune Italien d'un génie singulièrement énergique, d'un courage éprouvé et d'une éloquence mordante; c'était un homme roux, aux yeux bleus, d'un aspect barbare, et d'un regard qui défiait ami et ennemi. Son nom de famille était *Porcius* (porcher); mais il était si avisé dès son enfance, qu'on l'avait surnommé *Catus*, d'où *Caton*. A dix-sept ans, il

avait servi contre Hannibal. Depuis, il cultivait un champ voisin de celui du vieux *Manius Curius*, le vainqueur des Samnites (p. 120). Le matin, il allait répondre sur le droit et plaider dans les petites villes voisines de Tusculum ; puis il revenait, labourait avec ses esclaves, mangeait avec eux, buvait avec eux de l'eau, du vinaigre ou de la piquette. Toutefois, ce n'était pas un maître tendre : *Le père de famille*, dit-il dans son livre d'agriculture, *doit vendre les vieilles charrettes, les vieilles ferrailles, les vieux esclaves.*

Valérius Flaccus l'appela à Rome, où il devint, avec l'appui des Fabius, tribun d'une légion, puis questeur, préteur, consul, enfin censeur avec son ancien patron. De là son surnom de Caton *le Censeur*. Sa censure fut terrible pour l'aristocratie et pour les innovations. Tandis que les Romains ne savaient qu'admirer la Grèce, Caton, par un excès d'orgueil national, ne cessait de la rabaisser. Il ne voulut jamais en étudier la littérature. *Thucydide* et *Démosthène* n'étaient à ses yeux que de médiocres génies ; *Socrate* lui paraissait un bavard turbulent ; *Isocrate* radotait ; les médecins grecs étaient des gens qui, selon lui, voulaient faire sortir de ce monde tous les Barbares, y compris les Romains. Il détestait par-dessus tout leur éloquence, surtout depuis que *Carnéade*, étant venu à Rome comme ambassadeur, y parla un jour pour et un autre jour contre la justice. Un tel homme devait être l'irréconciliable ennemi des innovations romaines. Il proposa diverses lois somptuaires, nota plusieurs personnages consulaires, et déposa même des sénateurs pour des causes qu'un autre aurait jugées légères.

Accusation de Caton contre Scipion l'Africain.—Son patriotisme était encore excité par une animosité personnelle. Dès l'époque où il était questeur en Sicile, il avait accusé Scipion l'Africain d'afficher un luxe excessif et d'imiter trop les Grecs ; celui-ci le renvoya en disant : *Je ne saurais que faire d'un questeur aussi exact ; j'ai à rendre compte de mes expéditions et non de ce qu'elles coûtent.* Le mot ne fut pas perdu, et une fois questeur, il

demanda aux Scipions un compte détaillé de ce qui s'était fait pendant la guerre contre Antiochus. A l'instigation de Caton, qui, selon l'énergique expression de Tite-Live, ne cessait d'*aboyer* contre la grandeur de Scipion, les deux tribuns *Pétilius* l'accusèrent de péculat. L'Africain monta à la tribune et dit : *Romains, c'est à tel jour qu'avec la faveur divine, j'ai vaincu en Afrique Hannibal et les Carthaginois; montons au Capitole pour remercier les dieux et les prier de vous donner toujours des chefs qui me ressemblent.* Tous alors, peuple, tribuns, juges, accusateurs, le suivirent au Capitole; mais la sainteté des lois venait d'être vaincue (187).

Les tribuns ayant ensuite mis en accusation son frère Lucius, il leur arracha des mains les registres publics, et les déchira en s'écriant : *Je ne rendrai pas compte de quatre millions de sesterces, moi qui en ai fait entrer deux cents millions dans le trésor, sans réserver pour moi autre chose que le surnom d'Africain.* C'étaient les derniers soupirs de l'héroïsme patricien. Forcé de céder désormais à la voix prépondérante du peuple, Scipion se retira, exilé volontaire, dans sa villa de Literne. Son ennemi, *Tibérius Sempronius Gracchus,* alors tribun du peuple, empêcha lui-même qu'on ne l'inquiétât dans son exil. Scipion y mourut (183), et fit écrire sur sa tombe ces mots amers : *Ingrate patrie, tu n'auras pas même mes os.* Il fut enterré avec le poëte *Ennius* (183) (1).

Accusation contre Lucius Scipion l'Asiatique. — L'enquête fut poursuivie contre son frère, sur la proposition des tribuns *Pétilius* et *Nævius*, appuyée par Caton et adoptée par le vote unanime des trente-cinq tribus. Il fut jugé que Lucius Scipion avait reçu d'Antiochus, pour lui faire des conditions meilleures, six mille livres d'or et

(1) Les Romains regrettèrent Scipion. Mais le témoignage le plus flatteur est sans doute celui que lui rendit Hannibal même. Ce général, parlant un jour devant Scipion des généraux les plus accomplis, s'adjugeait la première place après Alexandre et Pyrrhus. Scipion lui demanda ce qu'il dirait donc s'il l'avait vaincu. Hannibal lui répondit : *Alors je prendrais le pas au-dessus d'Alexandre et de Pyrrhus, et de tous les généraux qui ont jamais existé.*

480 d'argent. La pauvreté de Scipion, qui ne se trouva pas en état de payer l'amende fixée par l'arrêt, sembla démontrer son innocence; mais le coup était porté à l'aristocratie. Caton n'en fut que plus animé à poursuivre ses investigations, inévitables depuis la condamnation de Scipion.

Synchronismes principaux de 218 à 149. — Victoires de Philopœmen, chef de la ligue achéenne, 207. — Établissement d'une bibliothèque à Pergame, par les soins du roi Eumène II; invention du parchemin, 188. — Les Juifs s'affranchissent du joug d'Antiochus Épiphane, roi de Syrie; les Machabées, 170.

SECTION VI. — TROISIÈME GUERRE PUNIQUE (149-146).

§ 1er. *Préliminaires de la troisième guerre punique.*

Le væ victis! — Le sénat romain avait donné la paix à Carthage; mais, en vertu du terrible *væ victis!* devenu sa devise politique, il avait résolu d'effacer de la terre cette antique rivale, et l'occasion d'une attaque ne tarda pas à se présenter.

Les trois partis à Carthage et empiétements de Massinissa. — Par le traité qui avait terminé la deuxième guerre punique (p. 186), Rome avait lié Carthage et lui avait attaché un vampire pour sucer son sang jusqu'à la mort : c'était *Massinissa*, roi de Numidie, père de quarante-quatre fils, farouche et turbulent vieillard, qui vécut un siècle pour le désespoir des Carthaginois. Ce barbare, à l'âge de quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans, se tenait nuit et jour à cheval, acharné à la ruine de ses voisins désarmés. Après avoir mis Rome en défiance contre eux, il leur ravit la riche province d'Empories, près de la petite Syrte (193), et alors aux deux factions anciennes, qu'on nommait *parti patriote* et *parti romain*, se joignit celle de Massinissa ou le *parti numide*. Sur les plaintes de Carthage, des députés furent envoyés par Rome pour vé-

rifier les faits ; mais ils trouvèrent que le roi numide n'avait pas tort. Peu après, il envahit une seconde province, puis une troisième (189-182).

Avis de Scipion et de Caton au sujet de Carthage.—Scipion Nasica, chargé d'aller faire droit sur les nouvelles plaintes de Carthage, ne voulut pas mécontenter un allié en faveur de la justice ; mais, bien que le sénat eût promis que là s'arrêteraient ses perpétuels envahissements, Massinissa s'adjugea encore la province de Tysca, avec soixante-dix cités ou villages (174). Caton et deux autres commissaires, que Rome députa pour juger le point en litige, tardèrent à dessein, et donnèrent au Numide le temps de s'affermir. Puis Caton se montra si partial, que les Carthaginois refusèrent son arbitrage. Cet homme dur et vindicatif ne leur pardonna point. En traversant leur pays, il avait remarqué l'accroissement extraordinaire de la richesse et de la population. A son retour, il laissa tomber de sa robe des figues de Libye. Comme on en admirait la beauté : *La terre qui les porte*, dit-il, *n'est qu'à trois journées de Rome.* Dès lors il ne prononça aucun discours qu'il n'ajoutât, en terminant, ces mots d'une célébrité proverbiale : *Je suis en outre d'avis qu'il faut détruire Carthage* (delenda Carthago). Scipion, plus sage et plus modéré, prétendait qu'il fallait l'humilier, mais non l'anéantir. Il craignait qu'après la destruction de cette république, les Romains ne missent plus de bornes à leurs avides désirs, et qu'à défaut d'ennemis étrangers, Rome n'en trouvât dans son propre sein. L'événement ne justifia que trop les craintes du bon citoyen.

Nouveaux empiétements de Massinissa. — *Carthalon*, *Hannon* et *Passer* étaient alors (152) les chefs des trois partis, patriote, romain et numide. Les machinations de Passer en faveur de Massinissa le firent enfin bannir avec quarante de ses principaux partisans. Le Numide se fit leur champion, envahit le territoire de Carthage et s'empara d'Oroscope, qu'il avait toujours convoitée. Carthage, au grand plaisir de Rome, se vit enfin forcée de prendre les armes. Une nouvelle ambassade ro-

maine arriva, chargée, au cas où Carthage aurait le dessus, de lui intimer de déposer les armes ; autrement, d'exciter le Numide à poursuivre ses succès. La fortune favorisa les iniques desseins du sénat. Massinissa, malgré ses quatre-vingt-dix ans, secondé par les trois princes *Hiempsal*, *Adherbal* et *Gulussa*, cerna l'armée du Carthaginois *Hasdrubal*, l'affama et lui tua cinquante mille hommes. Alors le parti national fut renversé, proscrit, réduit à fuir, et Massinissa semblait maître de Carthage.

§ 2. *Événements de la troisième guerre punique.*

Politique de Rome. — Mais l'artificieuse politique de Rome intervint alors, et se posa comme arbitre entre un ennemi qu'elle voulait perdre et un roi à qui elle ne voulait pas laisser cette riche dépouille. D'abord elle détacha Utique du territoire carthaginois; puis elle déclara la guerre aux vaincus : conduite odieuse que devaient suivre des procédés encore plus infâmes.

Diverses ambassades de Carthage. — Carthage, pour prévenir le coup qui la menace, envoie successivement deux ambassades à Rome ; elle offre tout, indemnités, tributs, sujétion complète. Le sénat se montre satisfait, et néanmoins il donne l'ordre aux consuls Lucius Marcius Censorinus et Marcus Manilius Népos de passer en Afrique avec quatre-vingt mille fantassins, quatre mille cavaliers, cinquante galères de cinq rangs de rames, et l'ordre de ne pas cesser les hostilités que Carthage ne soit détruite. Les Carthaginois, convaincus de l'impossibilité de résister, envoient de nouveaux ambassadeurs, avec pleins pouvoirs d'accepter toute condition, *pourvu que la ville fût épargnée.* Le sénat le promet (en traduisant *ville* par *civitas*), pourvu qu'elle envoie, dans le délai de trente jours, trois cents otages des premières familles aux consuls, qui leur feront connaître alors la volonté du peuple romain. Quoique un petit nombre de sénateurs clairvoyants soupçonnent quelque perfidie, les députés carthaginois reviennent au camp, accompagnés des plus vénérables de leur nation,

dans l'espoir d'exciter la pitié romaine au moment critique où l'on allait décider de leur sort. Censorinus les reçoit avec quelques témoignages de bonté ; puis, reprenant un air grave et sévère : *Vous êtes sous la protection de Rome,* leur dit-il ; *vos armes, vos machines, vos vaisseaux, vous deviennent inutiles ; livrez-les, pour preuve de la sincérité de vos sentiments.* En vain les députés représentent aux consuls que Carthage, environnée d'ennemis, a besoin, pour sa sûreté, de tout ce qu'on lui demande : *Rome se charge de vous défendre, obéissez.* Cette réponse ne permettait aucune réplique. On obéit. Deux mille machines furent remises, et deux cent mille armures complètes et tous les vaisseaux de Carthage furent brûlés.

Quand les Carthaginois eurent consommé ce sacrifice, le consul leur annonça l'arrêt du sénat : *Ils habiteront à trois milles de la mer, et leur ville sera ruinée de fond en comble.* Le sénat a promis de respecter la cité (*civitas*), c'est-à-dire les citoyens, les habitants, mais non pas la ville (*urbs*), c'est-à-dire, les habitations.

Désespoir des Carthaginois. — A cette nouvelle, ce ne fut dans la ville proscrite qu'un long cri de douleur et de rage. Le peuple massacre les sénateurs dont l'avis avait fait rendre les armes ; mais bientôt on en fabrique d'autres avec une ardeur incroyable. Les temples, les palais, les places publiques sont changés en ateliers ; l'or et l'argent, les vases, les statues, suppléent au fer et au cuivre ; on fabrique cent boucliers par jour, trois cents épées, cinq cents lances, mille traits ; les femmes sacrifient leurs ornements, elles coupent leurs longs cheveux pour en faire des cordages ; on appelle les esclaves à la liberté, et tous jurent de s'ensevelir sous les débris de la ville plutôt que de l'abandonner. Hasdrubal, chef du parti national, qui, maltraité par les siens et banni, venait à la tête de vingt mille hommes pour assiéger Carthage, se réconcilie avec ses concitoyens : il ramène la campagne à l'obéissance, aide à repousser les consuls et à incendier la flotte romaine avec de vieilles barques

transformées en brûlots. Le camp d'Hasdrubal, formé à Néphéris, vient, par de fréquentes diversions, nuire aux assiégeants et assurer les subsistances des assiégés. Censorinus quitte la partie. Manilius, resté seul au siége, court risque d'être enlevé deux fois dans son camp ; il ne doit son salut qu'à l'active prudence de *Scipion Émilien*, qui le sauve encore dans l'attaque inhabile du camp de Néphéris. Seul avec trois cents cavaliers, il soutient tout l'effort de l'armée carthaginoise, et couvre la retraite des légions, pendant qu'elles passaient une rivière en présence de l'ennemi victorieux (147). Dès lors Émilien est proclamé, par Caton même, le plus grand homme de la république.

Consulat de Scipion Émilien. — LUCIUS CALPURNIUS PISON CÆSONINUS, envoyé pour remplacer Manilius, laisse tomber en langueur le siége de Carthage; les Romains essuient encore quelques échecs, qui leur seraient devenus funestes, sans le héros de la campagne précédente. C'est maintenant à son tour de paraître comme consul en Afrique. Il n'avait brigué que l'édilité curule, la seule charge à laquelle son âge lui permît de prétendre; mais le génie, mais le nom de Scipion méritaient à Rome quelque privilége, et le consulat lui fut donné d'une voix unanime (146). Il partit, emmenant avec lui *Lælius* et l'Achéen *Polybe,* dont il ne prisait pas moins l'amitié que les conseils (1).

Départ de Scipion Émilien pour l'Afrique. — SCIPION ÉMILIEN, arrivé en Afrique, sauve l'armée romaine compromise par la témérité de *Mancinus,* lieutenant de Pison, recueille en partie la succession de Massinissa qui venait de mourir, attire à lui *Himilcon Phaméas,* général de la cavalerie ennemie, rétablit la discipline dans le camp, déloge les Carthaginois de l'isthme qui réunit la ville à la terre ferme, s'empare de la partie basse de Carthage ap-

(1) Lælius était fils de cet autre Lælius qui naguère avait si bien secondé la valeur du grand Scipion. Il était, comme Polybe, aussi bon écrivain que grand guerrier. L'un passe pour avoir contribué beaucoup, avec Scipion Émilien, aux comédies de Térence (p. 195); l'autre s'est rendu célèbre par sa belle Histoire romaine.

pelée *Mégara*, et ferme l'entrée du port par une digue gigantesque, ouvrage digne d'Alexandre. Il étend alors des lignes de circonvallation à travers l'isthme, élève une haute muraille flanquée de tours, pour dominer de là sur Carthage; enfin, appelant à son aide les rites sacrés, il profère contre la ville assiégée la formule d'imprécation pour attirer sur elle la colère des dieux et vouer aux furies vengeresses ceux qui osent résister à sa patrie.

Lutte et prise de Carthage. — Cependant les Carthaginois firent un travail plus merveilleux encore que la digue de Scipion : hommes, femmes, enfants, tous enfin (ils étaient encore sept cent mille), percèrent, sans bruit, dans le roc, une autre entrée à leur port, et lancèrent contre les Romains étonnés une flotte construite avec les charpentes de leurs maisons démolies. D'autres nagèrent jusqu'aux machines des Romains, et sortant tout à coup des flots et allumant des torches, ils mirent le feu aux instruments de guerre des assiégeants, qui s'enfuirent épouvantés. Néanmoins, après des combats acharnés, Scipion resta maître de la mer, et resserra de plus en plus le blocus. Carthage se dépeuple, en proie à la plus horrible famine. L'hiver, Scipion s'empare de Néphéris où périssent soixante-dix mille défenseurs, et toutes les villes carthaginoises se soumettent. Nommé proconsul pour l'an 146, il s'empare de la porte du haut quartier nommé *Byrsa* comme la citadelle, tandis que Lælius se rend maître de l'île *Cothon* et du port. Les Carthaginois se défendent en désespérés dans leurs rues. Ils jettent des ponts d'un toit à l'autre. Les rues étroites sont bientôt comblées de cadavres; les soldats n'avancent qu'en déblayant le chemin avec des fourches, et jetant pêle-mêle dans les fosses les vivants et les morts. Ce combat dura six nuits et six jours. La citadelle Byrsa résiste encore avec cinquante mille hommes, de sept cent mille qui peuplaient Carthage. Enfin il faut céder; ils demandent la vie et l'obtiennent. Neuf cents transfuges romains se réfugient dans le temple d'Esculape (Esmoun) et s'y brûlent, sentant bien qu'il n'y avait pas de grâce pour eux. En vain Scipion leur montrait, prosterné à ses pieds,

Hasdrubal, qui démentait par la lâcheté l'énergie de son ancien patriotisme. Sa femme, qui était restée avec les derniers défenseurs de Carthage, monte au sommet du temple, parée de ses plus beaux habits, prononce des imprécations contre son indigne époux, poignarde ses enfants, et se lance avec eux dans les flammes (146).

Destruction de Carthage. — Scipion était maître du sort de Carthage; mais la bonté de son cœur lui fit suspendre la vengeance romaine, jusqu'à ce qu'il eût reçu de Rome un nouvel ordre de détruire cette ville (146). Le sénat ne démentit pas son inflexible inimitié, et Scipion obéit à regret à son ordre : il fit passer la charrue autour des murailles condamnées à la destruction, et renouvela les imprécations rituelles qui devaient rendre les dieux ennemis de la cause vaincue; l'incendie fut ensuite allumé, et en 17 jours les flammes consumèrent l'ancienne rivale de Rome.

On dit qu'à la vue de cette épouvantable ruine, Scipion ne put s'empêcher de verser une larme, non sur Carthage, mais sur Rome, et de répéter ce vers d'Homère :

Et Troie aussi verra sa fatale journée.

Polybe joignit ses larmes aux siennes; Polybe, destiné lui-même à pleurer bientôt la ruine de sa patrie (1).

Ainsi périt Carthage, après sept cent quarante-quatre ans d'existence. Une partie des vaincus survivants fut transportée en Italie et dispersée dans les différentes provinces; d'autres s'enfuirent vers le désert (2). L'État de Carthage fut réduit en province romaine sous le nom d'*Afrique*. Scipion, de retour à Rome, reçut, comme son

(1) La même année (146) vit la prise de Corinthe, la destruction de la ligue achéenne, et la réduction de toute la Grèce en province romaine (Voy. *Histoire ancienne*, p. 486). L'année suivante (145), il fut réglé que les préteurs demeureraient à Rome pendant l'année de leur magistrature pour y administrer la justice, et qu'ils partiraient ensuite pour leurs provinces avec la qualité de *propréteurs*.

(2) D'après une conjecture récente, la ville de Tombouctou, découverte de nos jours au centre de l'Afrique, pourrait bien avoir été fondée par les Carthaginois fugitifs.

aïeul, avec les honneurs du triomphe, le surnom d'*Africain* (on le nomme le *second Africain*).

Malgré l'incendie, le vainqueur retira de la ville un immense butin, entre autres 4,470,000 livres d'argent. Beaucoup d'objets d'art précieux, où se trouvait le *taureau de Phalaris*, furent restitués à la Sicile; les bibliothèques furent données au roi de Numidie, à l'exception des livres de *Magon* sur l'agriculture, qui furent emportés à Rome et traduits. Toutes les villes favorables à Carthage furent démantelées, tandis qu'Utique et d'autres cités obtinrent un agrandissement de territoire.

SECTION VII. — SECONDE PHASE DE LA GUERRE D'ESPAGNE.

Guerre contre Viriathe et contre Numance; succès et revers de Viriathe. — Échappé au carnage des Lusitaniens (p. 190), le pâtre *Viriathe* était devenu *guerilleros,* chef d'une bande guerrière, puis général d'armée. Dans les quatre premières années (149-146), il battit deux fois *Vétilius* près de *Tribola*, et défit trois autres préteurs, sans compter un lieutenant du consul. La guerre d'Espagne devenant plus sérieuse de jour en jour, le consul Fabius Émilien (Q. Fabius Maximus Æmilianus) (1), frère aîné du second Africain, fut envoyé contre Viriathe. On se promettait beaucoup de son expérience; il fit beaucoup en effet sans agir. Cette réserve, qui ne donnait aucune prise aux insurgés, eut pour résultat immédiat d'arrêter leurs progrès (145). Prorogé dans son commandement avec le titre de proconsul, Fabius Émilien, qui s'était servi de l'inaction des soldats pour les discipliner, défit Viriathe en deux batailles rangées (144).

Commencement de la guerre numantine. — C'est ici le propre commencement de la fameuse *guerre numantine*, qui donna tant d'exercice aux armes romaines. Viriathe,

(1) Fils de Paul-Émile, il était entré par adoption dans la famille Fabienne.

affaibli par ses défaites, cherchait à s'appuyer des Celtibériens, restés paisibles depuis la paix de Marcellus (p. 190). Il leur envoya des députés, et souleva, avec beaucoup d'autres peuples, les *Arévaques*, dont Numance était la capitale. Cette ville, que Bossuet appelle la *seconde terreur des Romains*, soutint pendant dix ans tout l'effort de la puissance romaine (143-134). Elle était couverte par deux fleuves, des vallées âpres et des forêts profondes; elle n'avait, dit-on, que huit mille guerriers, et ne put être détruite que par la main de celui qui avait renversé Carthage.

Revers de plusieurs consuls. — Le consul MÉTELLUS LE MACÉDONIQUE (Q. Cæcilius Métellus Macedonicus) (1) marcha contre les Arévaques, tandis que le préteur *Quintius* se dirigea vers la Lusitanie. Celui-là battit Viriathe, qui bientôt après lui rendit la pareille; celui-ci remporta en Celtibérie de grands avantages. Il n'y restait plus à réduire que Numance et Termantie, lorsque, contre son espérance, il vit arriver, pour lui succéder, le consul QUINTUS POMPÉIUS NÉPOS (142). Toute sa vertu disparut à l'instant devant cette injustice prétendue. Sans penser à la tache dont il allait ternir sa gloire, il affaiblit son armée le plus qu'il put par des congés, dissipa les munitions de guerre et de bouche, fit brûler une bonne partie des armes, et mit son successeur dans l'impossibilité de rien faire d'important qu'au moyen de renforts considérables.

Traité entre Rome et Viriathe. — Dans l'Espagne ultérieure, le consul QUINTUS FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS prit plusieurs places sur Viriathe. Le héros lusitanien, voyant Erisane pressée par les ennemis, y pénétra de nuit, fit contre Fabius une sortie vigoureuse, et l'accula dans le poste inextricable d'Ituque. Quoique sûr de vaincre, il proposa de traiter; on l'accepta, et l'on convint qu'*il y aurait paix entre le peuple romain et Viriathe,* c'est-à-dire entre un pâtre et les vainqueurs de l'univers (141).

Mort de Viriathe. — Une telle paix ne pouvait cacher du côté de Rome qu'une perfidie. Aussi fut-elle bientôt rompue

(1) Ce surnom lui vient de ce qu'il avait, après Paul-Émile, réduit la Macédoine en province romaine.

par les intrigues du consul QUINTUS SERVILIUS CÆPION, frère de Fabius Servilianus. Viriathe, trop habile pour être pris au dépourvu, vola à son camp; mais trop faible pour risquer une bataille générale, il s'échappa par ruse, et alla se retrancher dans des lieux inaccessibles. Le consul, déconcerté, séduisit, à force d'argent, trois officiers du héros, qui l'assassinèrent dans sa tente (140). Avec Viriathe, périt l'indépendance lusitanienne.

Conduite honteuse de Népos. — La Celtibérie devait résister encore longtemps. Pompéius Népos, *homme nouveau* (1), devenu successeur de Métellus par une basse intrigue, avait obtenu des Numantins qu'ils traitassent de la paix. Une seule clause, celle de livrer leurs armes, en empêcha la conclusion. Le consul inhabile échoua successivement devant Numance et Termantie; la campagne entière se passa sans résultat. Craignant d'être accusé devant le peuple à son retour, Népos engagea sous main les habitants de Numance à faire les premières démarches, sous la promesse qu'il les récompenserait par des conditions avantageuses. Les Numantins, trop confiants, se contentèrent d'un traité verbal, que Pompéius osa ensuite nier à Rome en présence de leurs députés, et la guerre leur fut de nouveau déclarée (140).

Capitulation de Mancinus.—MARCUS POPILIUS LÆNAS, successeur de Népos, se laissa battre devant Numance (139). CAÏUS HOSTILIUS MANCINUS, qui le remplaça, plus inhabile encore, ou plus malheureux, voyant ses troupes pâlir à la seule vue des Numantins, abandonna, de nuit, le siége de cette ville. Avertis de sa retraite, ils fondirent sur l'armée fugitive, la mirent en déroute, et l'enfermèrent dans de nouvelles Fourches Caudines. Mancinus leur proposa une capitulation, qu'ils n'acceptèrent que sur la garantie jurée du questeur *Tibérius Sempronius Gracchus* (2). Le sénat annula le traité, comme conclu sans l'autorisa-

(1) On appelait ainsi ceux dont les ancêtres n'avaient été revêtus d'aucune des dignités de la République.

(2) Le père du questeur avait accordé naguère la paix aux Numantins, et les en avait fait jouir (p. 192). De là leur confiance en son fils.

tion de la République, et déclara que tous les signataires seraient livrés aux ennemis par le consul Publius Furius Philus, dérisoirement accompagnés de Féciaux. Gracchus, avec son éloquence douce et persuasive, parvint à séparer sa cause de celle de Mancinus; mais il n'en garda pas moins contre le sénat un profond ressentiment, qui devait bientôt éclater par de terribles représailles. Les Numantins refusèrent de recevoir les garants, et les hostilités continuèrent.

Le second Africain envoyé à Numance. — On avait besoin d'un grand homme pour terminer une guerre si désastreuse. Le second Africain (P. Corn. Scipio Africanus II Æmilianus) revenait alors du Levant avec le philosophe Panétius, son ami (1). Pas un Romain n'osait désormais regarder un Numantin en face; pas un à Rome ne voulait s'enrôler pour l'Espagne. Il fallut faire à la petite ville espagnole l'honneur d'envoyer contre elle le second Africain, le destructeur de Carthage. Il fut élevé par le peuple au consulat, sans qu'il le briguât (133). Il partit, n'emmenant que des volontaires, amis ou clients, en tout quatre mille hommes. Il trouva une armée sans ordre, sans discipline, livrée à la licence, à l'oisiveté. Croyant qu'avant de songer à vaincre les ennemis, il fallait vaincre le luxe et la mollesse de ses troupes, il bannit du camp tout ce qui pouvait y perpétuer le désordre des mœurs; il retrempa le caractère des soldats, en exigeant d'eux d'immenses travaux. Il les obligea à de longues marches, chargés de leurs bagages, de leurs armes, de provisions pour quinze ou vingt jours, de sept gros pieux pour se retrancher; il leur fit creuser des fossés, élever des palissades, construire des murs: *Qu'ils se couvrent de boue*, disait-il, *puisqu'ils craignent de se couvrir de sang.*

En peu de temps, l'armée changea entièrement de face; mais il borna encore ses expéditions à faire du dégât aux environs de Numance: c'était déjà beaucoup alors pour les soldats romains de pouvoir envisager cette ville sans

(1) Il y avait été envoyé en ambassade pour surveiller les républiques et les rois, sujets ou alliés de Rome.

trembler. Scipion attendait, pour l'attaquer, un renfort d'hommes, de chevaux et d'éléphants, qui lui venait de Numidie, sous la conduite de *Jugurtha*, jeune prince à qui la fortune réservait une triste célébrité, comme au plébéien *Caïus Marius*, qui faisait ses premières armes. Il avait alors soixante mille hommes, et les Numantins n'étaient que huit mille sous la conduite de *Rétogen*.

Prise et destruction de Numance. — Sûr du succès, Scipion s'approche de Numance, qu'il environne d'une ligne de circonvallation. Les assiégés, enfermés de toutes parts, ne tardent pas à ressentir la disette; bientôt elle devient extrême. Scipion déclare qu'il ne veut recevoir aucune proposition, si les habitants ne lui remettent la ville, et leurs armes et leurs personnes. La famine fut horrible. Ils en étaient venus à se manger les uns les autres; les malades y avaient passé d'abord; puis les forts commencèrent à manger les faibles. Mais dans cet horrible régime, le cœur et les forces finirent par leur manquer. Plusieurs aimèrent mieux périr par le fer ou par les flammes que de se livrer aux Romains; d'autres, moins frénétiques, se rendirent. Scipion en réserva cinquante pour son triomphe, vendit tous les autres, et renversa Numance de fond en comble (133).

Exploits de Brutus dans l'Espagne ultérieure.—Le préteur *Décimus Junius Brutus* finissait alors de subjuguer entièrement l'Espagne ultérieure. Avec les Lusitaniens qui s'étaient rendus au consul Cæpion, il avait fondé la colonie de *Valence*, devenue depuis la capitale du royaume de ce nom. Mais certains peuples restaient à réduire, qui, pendant les guerres, s'étaient accoutumés à ne vivre que de brigandage. L'entreprise était difficile : chaque femme était un guerrier redoutable; mais rien ne résistait aux armes romaines bien conduites. Les Callæces furent domptés, et le vainqueur prit le nom de *Callæcien* (Callaïcus).



TROISIÈME PÉRIODE.

Histoire de Rome depuis les troubles civils sous les Gracques jusqu'à la chute de la République, 134-30.

SECTION Ire. — ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

Avant d'exposer les troubles civils excités par la réforme que les Gracques voulaient opérer dans la constitution de Rome, il sera bon d'en donner préalablement le tableau.

§ 1er. *Constitution intérieure de Rome.*

Magistratures. — Rome était une *république* avec diverses magistratures; les unes *perpétuelles*, comme les SACERDOCES; les autres *temporelles* : 1° *annuelles* : CONSULS, ÉDILES, QUESTEURS, TRIBUNS militaires et du peuple, PRÉTEURS; — 2° *quinquennales* (puis de 18 mois): CENSEURS; — 3° *semestrielles* : DICTATEUR, MAITRE DE LA CAVALERIE.

Des charges temporelles : 1° les unes étaient *partagées* : 2 *consuls*; 2 *édiles curules*; 2 *édiles plébéiens*; 2 *censeurs*, nommés de 5 en 5 ans parmi les anciens consuls; 2 à 20 *questeurs*; 2, puis 4, enfin 10 *tribuns du peuple*; 3, 4 et même 8 *tribuns militaires* avec pouvoir consulaire; 1, puis 2, enfin 4 *préteurs*; 2° les autres étaient *non partagées* : *dictateur*, *maître de la cavalerie*, *interroi* (nommé de 5 en 5 jours, lorsque l'année finissait sans nomination de magistrats).

L'inviolabilité n'était attachée qu'à une seule magistrature, le *tribunat du peuple*.

Toutes les magistratures, moins une (le tribunat),

jouissent de l'*imperium* en vertu d'une loi curiate, et, ne relevant d'aucune autre, ne prennent d'ordre que d'elles-mêmes, de la loi, du sénat ou du peuple. — Le tribunat qui n'a point d'*imperium*, a en retour le *veto*.

L'*imperium* est illimité en pays ennemi et à l'armée; mais sauf les cas de siége ou de triomphe, il ne peut y avoir d'armée à Rome ni à trois milles à la ronde. — Il n'y a que le dictateur qui jouisse partout de l'*imperium*, excepté devant le tribun du peuple.

Diverses charges peuvent être prorogées, telles que les *proconsuls*, les *prodictateurs*, les *proquesteurs*, les *propréteurs*.

Tout magistrat est *responsable* et rend compte de sa magistrature, au sortir de charge.

La souveraineté appartient à la nation, c'est-à-dire, à la réunion du *populus* et de la *plebs*; l'exercice en est partagé entre la nation, le sénat et les magistrats à *imperium*.

Toute mesure, soit constitutionnelle, soit réglementaire, soit accidentelle, prend le nom de *lex*, si elle a été votée par centuries, et de *plebiscitum*, si elle l'a été par tribus. On l'appelle *rogatio* avant ce vote; le sénat doit l'*approuver* et la *ratifier* avant qu'on la présente au peuple.

Les sources du droit, *jus*, ne sont pas seulement la *lex* ou le *plebiscitum*, mais encore les *Douze Tables*, les *sénatus-consultes*, ou tous actes faits au nom du sénat, et l'*édit du préteur*, qui, juge et tout à la fois législateur, publiait, à son entrée en charge, sous le nom d'*edictum*, les principes d'après lesquels il devait rendre la justice.

Pouvoirs de la nation. — Le pouvoir de la nation est quadruple : 1° *législatif :* elle contribue à la confection des lois (par centuries, ce sont des *leges*, et par tribus, des *plebiscita*); — 2° *judiciaire :* tout condamné ou prévenu peut en appeler à la nation; — 3° *électoral :* elle nomme par centuries aux grandes charges (consulat, censure, préture), sauf les lieutenants de consuls, le lieutenant (maître de la cavalerie) du dictateur, les interrois et les magistrats prorogés : par tribus, elle nomme les tribuns

du peuple, les édiles, les questeurs, les deux tiers des tribuns légionnaires, etc.; — 4° *exécutif :* elle décrète la paix, les alliances par tribus, et quelquefois la guerre par centuries.

Pouvoirs et composition du sénat. — Le sénat inspecte et contrôle le pouvoir exécutif, soumet toute affaire politique à sa délibération, et à son ressort tant l'extérieur que l'intérieur; seul d'ordinaire, il décide la guerre, ratifie ou annule les traités, confère les provinces ou départements aux magistrats à *imperium*, proroge les magistrats déjà en charge sous le titre de proconsuls, propréteurs, etc., nomme les interrois ainsi que le dictateur, dont le consul n'a que la proclamation.

Le sénat se compose de trois cents membres, dont la liste est dressée tous les 5 ans par les censeurs : tout *pater* ou chef de *gens* y siége de droit héréditaire, et tout magistrat à *imperium*, sa vie durant, sauf les cas d'exclusion censoriale. Les trois cents sénateurs se divisent en trente *décuries* ou dix *triples décuries*, qui toutes ont un chef honorifique, ce qui forme les *decem primi*, dont le premier s'appelle *princeps senatus* (prince du sénat).

Le sénat s'assemble soit ordinairement, soit extraordinairement, et il ne peut être convoqué que par un magistrat. — Les magistrats ont seuls le *jus relationis*, c'est-à-dire, le droit de mettre un objet à l'ordre du jour pour que le sénat en délibère. — On peut motiver son opinion avant de donner son vote : celui qui ouvre un avis est comme un chef de file; ceux qui le partagent vont s'asseoir auprès de lui (*pedibus in sententiam alicujus ire*), et la majorité absolue décide. — Les sénatus-consultes sont déposés aux archives de l'État, sous la garde des édiles plébéiens.

Loi annale ou loi des charges. — La loi annale de l'an 182 règle l'âge auquel on peut parvenir aux charges à *imperium : questure*, 27 ans; *édilité curule*, 37 ans; *préture*, 40 ans; *consulat*, 43 ans.

Auspices et calendrier. — Rien d'important ne se fait sans auspices, excepté les comices par tribus : les auspices n'appartiennent qu'aux patriciens ou aux magistrats pourvus de l'*imperium*. — Tout patricien a droit, au milieu

d'une délibération, de dire qu'il veut *servare de cœlo*, c'est-à-dire observer les auspices, formule suffisante pour rompre l'assemblée. — Au grand-pontife appartient de régler le calendrier de l'année.

Armée, trésor et domaine. — Tout citoyen des 5 premières classes est de droit soldat; est exclu de l'armée tout prolétaire ou *capite census.* — Au *populus*, aux *gentes*, et par elles aux *patres* appartiennent exclusivement le trésor et le domaine public (*ager publicus*), accrus par les conquêtes de la plèbe qui n'y pouvait rien prétendre.

§ 2. *Constitution extérieure de Rome.*

Provinces. — Dès que la République avait acquis un pays, d'ordinaire elle le laissait d'abord gouverner par des princes nationaux ou par d'autres chefs de son choix; puis, renversant les chefs qu'elle y avait tolérés ou créés, elle le réduisait en *province.* C'était aussi le résultat des alliances qu'elle contractait avec une ville ou un État indépendant. Son premier soin était d'en consolider l'esclavage, en lui ôtant toute force publique, toute liberté constitutionnelle, et notamment en détruisant ces confédérations qui lui avaient fait payer si cher la soumission de l'Italie, de la Gaule et de la Grèce. Un sénatus-consulte déterminait l'administration des provinces (*formula provinciæ*): elle différait de l'une à l'autre; mais elle aboutissait toujours à une sujétion absolue. A l'ancien droit public du pays succédait une législation nouvelle: le magistrat de Rome y avait la *juridictio* (juridiction, administration) et l'*imperium* (commandement des armées). Les provinciaux payaient un tribut sur les immeubles et un impôt personnel: ils étaient, comme le prolétaire, exclus du service militaire. Le sénat envoyait, pour régir les provinces, des consuls sortis de charge, et des *préteurs* qui, arrivés dans le pays, publiaient leur édit de juridiction (p. 211). Avec eux se trouvaient des *questeurs* pour la perception de l'impôt, et des *intendants* ou di-

recteurs des finances. Vers le milieu du deuxième siècle avant J.-C., on introduisit les *quæstiones perpetuæ* ou les proprétures. Ce fut, pour le sénat, un puissant moyen de domination, mais pour les peuples une cause non moins puissante d'oppression.

Villes avec droit de suffrage. — Autour de Rome, les choses étaient un peu différentes. Elle avait accordé jadis des priviléges aux cités vaincues, en proportion, pour ainsi dire, de leur voisinage. Les sept collines étaient donc environnées d'abord d'une ceinture de villes jouissant du droit de suffrage comme les Romains eux-mêmes; c'étaient *Tusculum*, *Cæré*, *Lanuvium*, *Aricia*, *Pedum*, *Nomentum*, *Acerra*, *Anagnia*, *Cumes*, *Priverne*, *Fundi*, *Formies*, *Suessa*, *Trebuta*, *Arpinum* et quelques autres.

Municipes et colonies. — Venaient ensuite les *municipes*, gouvernés par leurs lois propres, sous la direction de la *curie* et des *duumvirs*, correspondant au sénat et aux consuls, mais sans droit de suffrage. Puis les *colonies*, au nombre de cinquante (p. 140), fondées antérieurement à la deuxième guerre punique, et toutes, sauf trois, dans l'Italie centrale; puis vingt autres établies plus loin entre les années 197 et 177. Chacune de ces soixante-dix colonies avait le droit de cité sans le vote. Les anciens habitants y étaient regardés comme étrangers, et les nouveaux seuls possédaient le *jus romanum*.

Droit italique. — Les Latins tinrent le milieu entre les étrangers et les citoyens, tant que les Italiens ne furent pas appelés à participer au droit de cité, en conservant leurs lois propres, avec exemption de tributs. Le municipe, comme la colonie de droit italique, avait: 1° ses comices et son sénat (*curia*); 2° ses duumvirs, qui exerçaient la juridiction dans certaines affaires, et jusqu'à concurrence d'une certaine somme; 3° d'autres magistrats encore, comme le *quinquennal*, le *censeur* ou *curateur*, le *défenseur*, les *édiles*, les *actuaires* (rédacteurs ou copistes des actes). Quiconque pouvait s'élever à l'une de ces charges était citoyen romain, admissible à tous les honneurs de la métropole. Les Latins pouvaient participer au

même avantage, soit en laissant leurs enfants pour les représenter dans leur ville natale, tandis qu'ils se transféraient à Rome pour y remplir quelque magistrature, soit en convainquant de prévarication quelque magistrat romain, épreuve très-périlleuse et d'un succès fort incertain.

Le droit italique ne conférait d'ailleurs aucun privilége au citoyen; mais il attribuait à la cité la propriété quiritaire du territoire, et le *commercium*, d'où naissait l'exemption de l'impôt prédial ou foncier, et la capacité à la *mancipation* (aliénation volontaire d'une propriété, *res mancipii*).

Les formes de ces gouvernements extérieurs s'altérèrent plus ou moins; mais ce point capital demeura constamment, savoir : que dans la seule métropole résidait l'exercice des vrais pouvoirs nationaux; et chaque fois qu'il fut accordé à un peuple d'y participer, ce fut à l'expresse condition de n'user de son droit que dans Rome même.

§ 3. *Des finances de Rome. — La constitution de Rome devient une aristocratie d'argent.*

Rome tirait de l'argent : 1° du *tribut;* 2° de l'*ager publicus;* 3° des *marchandises;* 4° des *mines.*

Tribut. — Le tribut atteignait : 1° les *citoyens* soumis à une taxe immobilière, que déterminait le sénat en proportion des besoins; cette taxe cessa d'être nécessaire après la guerre de Persée (168); 2° les *alliés d'Italie,* qui acquittaient leurs contributions en diverses denrées, suivant les lieux; 3° les *provinces,* dont quelques-unes payaient une taxe agraire ou des capitations onéreuses, sans compter qu'elles devaient fournir certains objets en nature pour le traitement des gouverneurs, pour l'approvisionnement de la capitale, etc.

Ager publicus. — L'*ager publicus* se composait de terrains possédés par la République, tant en Italie que dans les provinces, et qu'elle cédait à des cultivateurs moyennant le dixième de leur récolte en grains, un cinquième du bois, et une rétribution pour les bestiaux.

Marchandises. — On percevait des droits sur les marchandises aux ports et aux frontières, et le fisc exigeait un *vingtième* sur l'achat ou la vente des esclaves. Cet argent restait en réserve dans le trésor pour les besoins les plus urgents.

Mines. — Il y avait un impôt sur les mines : celles d'Espagne

étaient si abondantes, qu'au IIe siècle av. J.-C., quarante mille hommes y étaient occupés près de Carthagène, et qu'on tirait d'une seule mine vingt-trois mille drachmes par jour, c'est-à-dire douze millions par an.

Emprunts et autres moyens financiers. — Dans les grandes nécessités, on avait recours aux emprunts. Vers la fin de la deuxième guerre punique, le censeur *Livius* introduisit le monopole du sel, ce qui lui valut le surnom de *Salinator*. Parfois on altéra les monnaies : on en diminuait le poids sans rien changer à leur valeur courante. Les guerres une fois finies, le butin et les contributions des vaincus servaient à payer les dettes de l'État, tant que le trésor ne devint pas la proie des généraux.

État du trésor.—Après la prise de Syracuse, de Carthage et de Corinthe; après la soumission de la Macédoine, de la Grèce et du royaume de Pergame, Rome fut inondée de richesses, accumulées par tant de conquêtes. Les guerres puniques, et celles de Philippe, d'Antiochus et des Ætoliens enrichirent le trésor public de cent soixante-quinze millions, et lorsque éclata la guerre civile, le trésor contenait 1,920,829 livres d'or. A la fin du siècle où nous entrons, le revenu général des provinces romaines pouvait aller de 350 à 450 millions.

Passion des Romains pour les richesses. — C'est alors que les Romains tâchèrent à l'envi de s'enrichir : *Crassus*, dont l'héritage paternel montait à 300 talents (1,566,000 fr.), parvint à en posséder 7,000, c'est-à-dire, plus de 36 millions, après en avoir prodigué 8 en distributions, largesses et banquets. Lucullus et César s'enrichirent plus encore. Aussi de magnifiques palais s'élevaient-ils à Rome et dans les campagnes : des lits somptueux, des sculptures, des tables précieuses par la matière et par le travail, des statues, des bijoux, en aussi grande quantité qu'aucun peuple en ait jamais possédé, ornaient ces splendides demeures.

Publicains.—Après le pillage des provinces, la source la plus abondante de richesses particulières était la ferme des impôts. Tous les cinq ans, les censeurs mettaient aux enchères la perception des revenus de la République. Les sénateurs en étant exclus, elle était le plus ordinairement confiée aux chevaliers, sous le nom de *publicains*. Ils avaient, dans chaque province, des sous-fermiers qui recevaient l'argent et leur en rendaient compte. Ces exacteurs redoublaient par leurs vexations la dette des provinces, et absorbaient par des usures énormes les revenus de l'année suivante.

Trésor public. — L'argent perçu par les publicains était versé dans le trésor public : le sénat en réglait la destination, et vingt questeurs, dont deux résidaient à Rome, tandis que les dix-huit autres accompagnaient les consuls et les préteurs dans leurs provinces, étaient chargés de veiller au trésor public et à ses revenus. Ce trésor était conservé dans le temple de Saturne et distribué en trois caisses : dans la 1re, les revenus affectés aux dépenses ordinaires; dans la 2e, le vingtième perçu sur les émancipations légales et sur la vente des es-

claves, pour les circonstances urgentes ; dans la 3e, l'or monnayé ou non, provenant des conquêtes.

Aristocratie d'argent. — Ce qui prévalait alors à Rome, c'était la richesse. C'est elle qui décidait du vote dans les assemblées, qui faisait les chefs de l'État, qui dominait dans les comices, qui fournissait des sénateurs et des fonctionnaires, qui donnait aux consuls et aux préteurs des provinces à spolier; c'est elle aussi qui livrait à l'arbitraire des censeurs les terres du domaine en Italie ; car ils pouvaient enlever ces biens de l'État aux pauvres qui les tenaient moyennant une faible redevance, pour les affermer aux chevaliers, qui, par la connivence des censeurs, cessaient peu à peu d'en payer le loyer, et en devenaient propriétaires directs.

Mais les riches eux-mêmes n'étaient pas tous également privilégiés. Le cens pesait principalement sur les petits propriétaires. En effet, tandis qu'un impôt variable, déterminé tous les cinq ans, les atteignait en frappant sur les terres, les maisons, les esclaves, les bestiaux et le bronze monnayé (*res mancipii*), les grands propriétaires ne payaient rien, au contraire, pour les biens acquis sans titre aucun, ni même pour les objets de luxe qui faisaient une partie notable de leur fortune. Les nobles, c'est-à-dire, les sénateurs et ceux qui avaient exercé des charges, s'enrichirent à tel point par les dons qui affluaient dans le sénat, et par les immenses profits des magistratures et des missions dans les provinces, qu'ils renoncèrent au bénéfice de l'usure, et cherchèrent même à la réprimer chez les chevaliers, c'est-à-dire, chez les riches non titrés. En retour, on attribuait à ces derniers les domaines publics enlevés aux pauvres, ou la ferme des impôts. Les petits propriétaires de la 4e et de la 5e classe retiraient quelque profit de la solde militaire ou de l'assistance qu'ils donnaient en justice comme patrons aux étrangers ou aux plébéiens. Ils obtenaient aussi parfois quelque lambeau du territoire conquis; mais la masse du peuple-roi languissait dans la pauvreté.

Sans arts, sans commerce, sans propriété, que faire de la plèbe romaine ? On ne pouvait que la conduire à la guerre, et c'est pour cela que la guerre se perpétuait, comme utile tout ensemble à l'État dont elle rétablissait les finances, aux nobles qui s'enrichissaient de la dépouille des vaincus, aux pauvres qu'elle nourrissait, ou qui y trouvaient, comme on le leur disait, une mort glorieuse. A défaut d'ennemis à combattre, le vulgaire cherchait à gagner son pain, soit en vendant son vote aux candidats, soit en recourant à l'aumône publique ou *largesse*, et en payant bon marché le pain et le sel, ordinairement son unique nourriture. Après les triomphes, on distribuait des monnaies de bronze et même des terres ; enfin on envoyait au dehors des colonies.

Mais après la défaite de Persée, un demi-siècle se passa sans qu'une seule colonie fût fondée. Le peuple-roi perdit même le lucre immoral du vote, depuis que les censeurs entassaient tous les pauvres dans la tribu Esquiline, qui, votant la dernière, avait rarement l'occasion de

donner utilement son suffrage. Peu à peu le sénat, étendant le pouvoir de l'aristocratie, se dispensa de réclamer pour ses délibérations l'assentiment des tribus, et décida à son gré de la paix et de la guerre.

Restaient encore au peuple les jugements; mais pour éviter les embarras et hâter les décisions, on institua quatre *tribunaux permanents*, composés de sénateurs, pour statuer sur les affaires criminelles, entre autres les accusations de brigue, de concussion, de péculat, portées contre les membres du sénat. Ainsi la plèbe ne vendra plus ses jugements, et les nobles n'auront plus à les craindre.

Ce qui reste à la plèbe, c'est de mourir de faim. Qu'importe? le salut public n'en souffre pas. Des milliers d'esclaves, affluant des pays conquis, engraisseront de leurs sueurs les champs des patriciens qui ne veulent point d'autres bras pour la culture; ils rempliront les palais et les cités, tout en servant au faste et aux vices du maître; puis, lorsqu'ils auront bien mérité de lui dans ces emplois, ils recevront la liberté, et combleront, comme citoyens, les vides formés dans la vieille race romaine.

A l'époque des Gracques, le Forum était inondé d'affranchis, cette lie de la cité, comme les appelle Cicéron, cette plèbe nue et affamée. La plupart étaient dépourvus de bien, ou n'en ayant que peu, ils aspiraient, non à des droits, mais à des propriétés, et ils pouvaient devenir une armée terrible sous la main d'un démagogue insurgé contre l'aristocratie.

Rome se trouvait envahie par une autre foule qui, des provinces et des municipes, accourait pour se soustraire aux vexations de magistrats despotiques. Chacun voulait devenir membre d'une nation grande et redoutée, avec l'espoir d'arriver un jour au pouvoir et à la fortune. Les Italiens surtout s'y croyaient des droits, depuis que tant de conquêtes avaient été accomplies par leurs bras: les uns obtenaient le droit de cité en se donnant comme esclaves à un Romain, qui ensuite les affranchissait; d'autres se faisaient inscrire en fraude à l'époque du cens. Mais comme les Latins seuls pouvaient l'acquérir légalement, l'Italie affluait dans le Latium, et le Latium dans Rome, qui absorbait ainsi toute la population vivace. La cité-reine regorgeait donc d'habitants: lors du cens fait par *Cœcilius Métellus*, on y compta 317,823 hommes en état de porter les armes, et cinq ans après 390,736.

SECTION II. — PREMIÈRE SÉRIE DES GUERRES CIVILES A L'ÉPOQUE DES GRACQUES.

§ 1er. *Première guerre des esclaves* (139-3).

Condition des esclaves. — Rome et l'Italie abondaient

en esclaves : une partie d'entre eux provenait de la guerre; des autres, les uns se vendaient par suite de leurs vices; les autres étaient vendus par leurs créanciers ou en vertu de la loi (*servi pœnæ*); d'autres encore étaient nés dans la maison (*vernæ*) ou recueillis enfants dans les expositions fréquentes.

L'esclave était meuble, chose (*res mancipii*), et non personne. Comme tel, c'est la propriété d'autrui ; il ne compte pour rien dans la vie civile : il ne peut ni déposer ni citer en justice ; bien plus, on ne saurait lui faire aucune injure, son maître seul a le droit de se trouver insulté. Il ne peut tester : son héritier naturel est son maître, qui se substitue à lui, s'il est nommé dans un testament. Le maître pouvait le battre, le crucifier, le laisser mourir de faim, l'outrager à son gré. Il n'y avait pas entre les esclaves de mariage légitime, et leurs enfants ne leur appartenaient pas. Enfin la loi calculait avec une impitoyable précision la valeur d'un esclave et les indemnités à payer pour sa perte ou pour sa détérioration.

Il y avait de nombreux marchés d'esclaves. On les y exposait dans une grande baraque (*catasta*), à plusieurs compartiments semblables à autant de cages : ils y étaient nus, les mains liées et un écriteau sur le front, où étaient indiquées, par l'ordre des édiles, leurs qualités bonnes ou mauvaises. La marchandise de choix était exposée dans des galeries intérieures.

Tous les services de la maison étaient faits par des esclaves : ils étaient laboureurs, bouviers, pâtres, mineurs, artisans, maçons, rameurs, cuisiniers, barbiers, baigneurs, tailleurs, cordonniers, portiers, introducteurs, secrétaires, pédagogues. La nuit, sauf les trois dernières espèces, on les renfermait dans l'*ergastulum*, cachot où ils s'entassaient sur la paille et même par terre. Devenus vieux ou atteints d'une maladie incurable, ils étaient portés dans l'île d'Esculape, sur le Tibre, où on les laissait mourir sans secours.

Quant au nombre de ces infortunés, on peut en juger par la nécessité où l'on était dans les grandes maisons

d'avoir un *nomenclateur*, dont tout l'office consistait à savoir par cœur le nom des esclaves.

Les esclaves et les propriétaires en Sicile. — La Sicile surtout abondait en esclaves que l'on marquait d'un fer chaud: les propriétaires, aussi riches qu'inhumains, en achetaient des ergastules entiers, et ne leur fournissant qu'une nourriture insuffisante, les envoyaient voler sur les routes, détrousser les voyageurs et piller les villages. Armés militairement de massues, de lances et de bâtons noueux, couverts d'une peau de loup et accompagnés de gros dogues, ils vivaient, à ciel ouvert, de brigandages et de menaces. Les préteurs n'osaient les réprimer, par égard pour leurs maîtres, qui, comme chevaliers, avaient les jugements entre leurs mains, et pouvaient plus tard leur faire rendre un compte sévère de leur magistrature.

Familiarisés avec l'usage des armes, deux bandes d'esclaves les retournèrent contre leurs maîtres.

Première guerre des esclaves sous Eunus, en Sicile. — Il y avait, chez un certain *Antigène*, un esclave syrien d'Apamée, appelé *Eunus;* il se mêlait de prédire au nom de la déesse de Syrie, et souvent il avait bien rencontré. Il s'était attiré aussi beaucoup de considération en lançant des flammes par la bouche. Un peu de feu dans une noix suffisait pour opérer ce miracle. Eunus, entre autres prédictions, annonçait souvent qu'il serait roi. On s'amusait beaucoup de sa royauté future. On le faisait venir dans les festins pour le faire parler, et on lui donnait quelque chose pour acheter d'avance sa faveur. Ce qui fut moins risible, c'est que la prédiction se vérifia. Les esclaves de *Damophile*, d'Enna, qui était fort cruel, commencèrent la révolte, et prirent pour roi le prophète. Tous les maîtres furent égorgés; les esclaves n'épargnèrent que la fille de Damophile, qui s'était montrée compatissante pour eux. Le Cilicien *Cléon*, qui avait soulevé les esclaves à Agrigente, se soumit à Eunus, qui se trouva bientôt à la tête de deux cent mille esclaves, et se fit appeler le *roi Antiochus*, en donnant le nom de *Syriens* aux révoltés. Cependant les généraux envoyés contre Eunus avaient été re-

poussés avec honte ; quatre années de suite, quatre préteurs furent vaincus. *Flavius Flaccus* les arrêta un moment ; mais l'esprit de révolte se répandit en Italie. Heureusement *Métellus* et *Cépion* défirent les rebelles en Campanie, à Sinuesse et à Minturnes ; et ce succès facilita au consul Piso Frugi la grande victoire de *Messine* (134).

Les esclaves s'étaient emparés de plusieurs places. Enfin *Rupilius* les assiégea dans Tauroménium ; il les réduisit à une telle famine, qu'ils se mangeaient les uns les autres. Un des leurs, le Syrien *Sérapion*, ayant livré la citadelle, Rupilius les prit tous et les fit jeter dans un précipice. Même trahison, même succès à Enna. Cléon fut tué dans une sortie, et vingt mille Syriens furent passés au fil de l'épée. Le roi des esclaves, qui n'était pas brave, se réfugia dans une caverne, où on le trouva avec son cuisinier, son boulanger, son baigneur et son bouffon. Plongé dans les prisons de Murgantium, il y fut dévoré par la vermine. Des règlements sages, mais sévères, continrent pour vingt-huit ans les esclaves, découragés par le mauvais succès de cette première révolte, qui fut apaisée l'an 133.

§ 2. *Tribunat de Tibérius Gracchus* (134-3).

Corruption des mœurs et de la constitution. — La corruption romaine était à son comble, et l'antique constitution s'effaçait chaque jour de plus en plus. En vain Caton, par les rigueurs de sa censure et son opposition aux Scipions (p. 196 et s.), en vain les lois somptuaires *Oppia*, *Orchia*, *Fannia* (196, 184, 171), tentèrent-elles de restreindre le luxe des tables, et les lois *Villia*, *Fulvia*, *Gabinia* (179, 159, 139), les fureurs de la brigue : tout était impuissant contre les nouvelles mœurs. Au lieu du *populus* et de la *plebs*, il n'y avait plus de distinction que celle du *grand* et du *petit*, du *riche* et du *pauvre*. Le pauvre devenait toujours plus pauvre, le riche toujours plus riche. La *loi Licinia* des 500 jugera (1) était de

(1) Cette loi, portée l'an 374 par Licinius Stolon (p. 102), défendait à tout

toutes la moins respectée. Les nobles achetaient ou spoliaient sans cesse, chassaient l'humble citoyen de sa chaumière, et grossissant toujours leurs énormes *latifundia*, ne voulaient pas même qu'il cultivât, comme garçon de labour, le champ dont il avait été propriétaire : ils n'employaient à la culture que des nuées d'esclaves. Les pauvres familles sans terre, sans pain, sans travail agricole, sans travail industriel, refluaient à Rome avec leur misère et leur oisiveté, et c'est cette misère, c'est cette oisiveté qui frappèrent d'abord les yeux des *Gracques*.

Ce qu'étaient les Gracques. — Les Gracques, *Tibérius* et *Caïus Gracchus*, devaient le jour à *Cornélie*, fille du premier Africain, qui, après la mort de son père, avait été donnée en mariage à l'illustre chevalier *Tibérius Sempronius Gracchus*. Celui-ci mourut, lui laissant douze enfants, entre autres les deux fils que nous venons de nommer, et une fille, *Sempronia*, qui épousa le second Africain (Scipion Émilien). Cornélie voulant être appelée désormais, non plus la fille de Scipion, mais la *mère des Gracques* (1), donna à ses fils l'éducation la plus soignée pour les mettre à même de l'emporter sur les Scipions. Les Gracques répondirent aux soins de leur mère; chaque jour elle avait à s'enorgueillir de leurs progrès. Une dame campanienne qui lui faisait visite, lui étalant ses diamants, ses perles et ses bijoux, qui étaient d'un très-grand prix, la pressa de lui montrer aussi les siens. Cornélie lui promit de la satisfaire, et l'amusa d'autres propos, pour attendre le retour de ses fils, qui étaient aux écoles publiques. Quand ils furent revenus, ils entrèrent, comme c'était leur usage, dans l'appartement de leur mère; alors Cornélie dit à la dame campanienne : *Voici les bijoux que j'ai promis de vous faire voir; je n'en possède point de plus précieux*.

Leur éducation et leurs qualités. — Les Gracques,

citoyen de posséder plus de cinq cents arpents de terre, et de se servir d'esclaves pour les cultiver : on ne devait employer que des gens de condition libre, pris dans le pays même.

(1) C'est l'inscription de son tombeau.

une fois entrés aux affaires, y remplirent l'attente maternelle. Ils n'avaient pas d'égaux pour l'éloquence; ils s'instruisirent au métier des armes sous leur vaillant beau-frère, et Tibérius monta le premier sur les remparts de Carthage. Ils avaient puisé à l'école sévère des stoïciens, sous lesquels ils s'étaient formés, des idées généreuses, mais exagérées, sur l'égalité de la propriété. Quand on outre un principe, on dépasse toujours le but.

Projet de Tibérius Gracchus.—Tibérius l'aîné parut le premier sur la scène. Il avait épousé la fille de l'illustre patricien *Appius Pulcher;* mais l'odieuse conduite du sénat dans l'affaire de Mancinus au siége de Numance (p. 207-8) fit éclore les germes de haine que l'éducation stoïcienne avait déposés dans son âme contre l'aristocratie. En traversant l'Étrurie, à son retour de Numance, il l'avait vue dépeuplée d'hommes libres et uniquement cultivée par des esclaves, tandis qu'à Rome, toutes les propriétés étaient concentrées entre les mains d'un petit nombre, et que la masse périssait de honte et de faim. Remettre les faits en harmonie avec la constitution, en faire un peuple de petits propriétaires pour en tirer la force de l'État, de vaillantes armées; donner du travail et un peu de bien-être, en donnant un champ, à l'indigent oisif, tel fut le but de Tibérius Gracchus, et son moyen fut simple, ce fut une *loi agraire.*

Tribunat de Tibérius Gracchus et la loi agraire. — Tibérius, nommé tribun du peuple (133), proposa la *loi Sempronia*, qui donnait à tout citoyen 7 *jugera* du domaine public (*ager publicus*), limitait à cinq cents arpents ce que les riches pourraient posséder de ce domaine, leur en accordait en outre deux cent cinquante pour chacun de leurs enfants mâles, et leur reprenait le reste moyennant une indemnité. Tibérius en avait concerté les dispositions avec son beau-père Appius, le grand-pontife *Crassus* et le célèbre jurisconsulte *Scévola.*

Lutte de l'aristocratie contre Tibérius. — Rien n'était plus équitable en apparence; mais la vieille iniquité patricienne, dit saint Augustin (de Civit. Dei, III, 24), avait

jeté de si fortes racines, que toutes les familles illustres, tous ceux qui avaient acheté, hérité, reçu en dot une portion de ces terres, se trouvaient en danger de ruine, et que l'État pouvait en être ébranlé. L'aristocratie fit donc à cette loi une furieuse opposition. Ruses, violences, calomnies, guet-apens, tout fut mis en œuvre par les exaltés; ils allèrent jusqu'à voler les urnes au moment du scrutin (1), jusqu'à tenter de poignarder Tibérius. Enfin, séduit par eux, le tribun *Octavius Cécina* opposa son *veto* à la loi Sempronia. Plus le tribun rencontrait d'obstacles, plus il animait le peuple par sa véhémente éloquence: *Les bêtes sauvages ont des tanières*, s'écriait-il, *et des citoyens romains, qu'on appelle les maîtres du monde, n'ont pas un abri pour reposer leur tête, pas un sillon pour être ensevelis!* Enfin Tibérius remit en avant la loi Licinia dans toute sa rigueur, retirant l'indemnité aux riches dépossédés, et ordonnant aux usurpateurs de l'*ager publicus* de rendre immédiatement l'excédant des cinq cents *jugera*. Octavius tint bon. Tibérius opposa veto à veto, suspendit d'un mot toutes les magistratures, les services publics, le gouvernement, et scella le trésor de son sceau. Mesures extrêmes de part et d'autre, mais légales! Las enfin, il mit aux voix la déposition de son opiniâtre collègue, que le peuple dégrada à grands cris; mais l'inviolabilité du tribunat venait d'être frappée au cœur, et ce fut un coup fatal pour tous les partis. La loi Licinia passa ainsi par la force. Un triumvirat, composé de lui-même, de Caïus, son frère, et de son beau-père Appius, fut institué pour la distribution de l'*ager publicus*.

Mesures révolutionnaires de Tibérius et sa mort. — Sur ces entrefaites était mort *Attale III*, roi de Pergame, qui avait légué son héritage au peuple romain (2). Tibérius fit poser en principe, dans une autre loi, le partage de ses richesses mobilières, pour que les citoyens pauvres

(1) Les suffrages étaient recueillis de la manière suivante: on disposait des ponts, un par centurie; chaque votant recevait, en passant sur le pont affecté à la sienne, les tablettes nécessaires pour exprimer son vote. Ces tablettes étaient ensuite déposées dans des urnes.

(2) Voy. mon *Histoire ancienne*, 11e édit., p. 146.

y trouvassent de quoi acheter des instruments aratoires et des bestiaux propres à l'exploitation de leur part de l'*ager;* puis il proposa plusieurs autres lois, dont l'une abrégeait pour les plébéiens le temps du service militaire, dont l'autre transportait les jugements des sénateurs aux chevaliers, et dont la troisième faisait des Italiens ou alliés autant de citoyens romains. C'étaient là des mesures révolutionnaires. Aussi Tibérius, en prévision du péril qui l'attendait au sortir de charge, songea-t-il, contrairement à la constitution, à se faire proroger dans le tribunat. Les chevaliers l'avaient abandonné, les Italiens ne remuaient pas; il ne lui restait pour appui que la plèbe, légère, désunie, irrésolue, comme d'ordinaire, et les tribus rustiques que les travaux de la récolte empêchaient de se rendre en nombre aux comices. C'étaient les trois quarts des votants. Alors les exaltés montent en armes au Capitole : les amis de Tibérius s'apprêtent à leur tenir tête; le tumulte s'accroît, et comme il ne peut plus se faire entendre, Tibérius porte la main à sa tête pour indiquer le danger dont il est menacé. Les ennemis s'écrient qu'il demande le diadème. On annonce cette entreprise au sénat. Tous les esprits s'exaltent; en vain le consul Minutius Scévola cherche à les calmer; *Scipion Nasica* (1), l'un des pontifes, et parent du tribun, s'écrie : *Le premier magistrat trahit la patrie ; à moi, qui veut la sauver !* Il court, suivi de la foule des sénateurs, auxquels se joignent leurs clients armés de bâtons. Tibérius et les siens sont poussés jusqu'au précipice sur le bord duquel le Capitole est assis. Les prêtres avaient fermé le temple. Gracchus tourna quelque temps à l'entour. Enfin, il fut atteint par un de ses collègues, qui le frappa d'un banc brisé. Trois cents de ses amis furent assommés à coups de bâton et de pierres, et leurs corps, précipités dans le Tibre : l'un deux, *Caïus Billius*, fut, sans forme de procès, enfermé dans un tonneau rempli de serpents.

(1) Il était fils de *Scipion Nasica Corculum*, qui fit connaître à Rome les clepsydres ou horloges d'eau, et petit-fils de *Scipion Nasica*, appelé le plus vertueux des Romains.

Fidélité du philosophe Blosius.—Cependant on respecta la fidélité héroïque du philosophe *Blosius* de Cumes, l'ami de Tibérius, et son principal conseiller. Il déclara qu'il avait en tout suivi les volontés de Tibérius : *Eh! quoi,* dit Scipion Nasica, *s'il t'avait dit de brûler le Capitole? — Jamais il n'eût ordonné pareille chose. — Mais enfin, s'il t'en eût donné l'ordre? — Je l'aurais brûlé, persuadé qu'il ne pouvait vouloir rien que d'utile au peuple.*

Envoi de Nasica en Asie.—Cet exemple fut d'autant plus terrible, que jusqu'alors aucune sédition n'avait fait couler le sang romain. Du reste, la faction populaire ne fut pas anéantie avec Tibérius : aussi Nasica, bien que grand-pontife, était-il assailli d'injures, chaque fois qu'il paraissait en public. Enfin le sénat, jaloux de donner quelque satisfaction au peuple pour diminuer sa propre responsabilité, l'envoya, sous le titre de commandant libre, en Asie, dans le royaume de Pergame, où l'ennui mit bientôt fin à ses jours.

§ 3. *Caïus Gracchus.—Ses deux tribunats.*

Intervalle de Tibérius à Caïus Gracchus.—Caïus Gracchus, plus jeune que Tibérius de neuf ans, n'avait point eu de part à la fatale sédition : il passa même plusieurs années sans se déclarer ouvertement le vengeur de son frère et le continuateur de ses projets; mais il travailla sourdement à ce double but, par l'entremise d'un tribun, *Papirius Carbon.* Ce magistrat révolutionnaire proposa d'abord deux mesures : l'une, la *loi Papiria*, qui fut adoptée, prescrivant le scrutin secret pour les votes des lois, moyen de ruiner l'influence des nobles; l'autre, qui fut rejetée par le crédit de Scipion Émilien, portant qu'il serait loisible au peuple de proroger à son gré le tribunat. La haine de la populace contre Scipion Emilien éclata, lorsqu'il osa flétrir la mémoire de Tibérius Gracchus (1),

(1) A la nouvelle du meurtre de Tibérius, il proféra ce vers d'Homère : *Périsse comme lui quiconque agit de même!*

et révéla l'origine servile du nouveau peuple de Rome. Le tribun Carbon lui demandait ce qu'il pensait de la mort de Tibérius : *Je pense qu'il a été justement tué* ; et, comme le peuple murmurait, il osa leur dire : *Silence, faux fils de l'Italie! Vous avez beau faire; ceux que j'ai amenés garrottés à Rome ne me feront jamais peur, tout déliés qu'ils sont maintenant* (1). Les *faux fils de l'Italie* se turent ; mais leurs chefs comprirent leur humiliation et leur fureur. Caïus Gracchus s'écria : *Il faut se défaire du tyran* (132).

Audace des tribuns. — L'audace des tribuns croissait en raison même de leurs revers. L'un d'eux, *Caïus Atinius Labéon*, chassé du sénat par le censeur *Métellus le Macédonique*, osa le condamner, sans forme de procès, à la peine du roc Tarpéien ; l'illustre vainqueur de la Macédoine ne dut la vie qu'à l'opposition d'un collègue de Labéon. Atinius, afin de rentrer au sénat, fit statuer par la *loi Atinia* que les tribuns y jouiraient de voix délibérative; et, pour que rien ne manquât à son triomphe, il confisqua les biens de Métellus, qu'il fit vendre à son de trompe ; énorme abus de pouvoir, qui devait amener les guerres civiles, et, par elles, la ruine totale de la République.

Mort de Scipion Émilien. — Caïus Gracchus parut alors sur la scène : avec Papirius Carbon et *Fulvius Flaccus*, il se mit en devoir d'exécuter la loi de son frère; mais alors il s'éleva tant de difficultés sur les limites, sur l'origine, sur la valeur des propriétés, que les triumvirs ne purent y suffire. Les Italiens mécontents réclamèrent l'appui de Scipion Émilien, qui obtint que la connaissance de ces affaires fût enlevée aux triumvirs et confiée au consul Caïus Sempronius Tuditanus ; mais celui-ci trouva la matière si embrouillée, qu'il en fut effrayé, et partit pour l'Illyrie. La plèbe se crut jouée. Un soir, Scipion Émilien s'était retiré avec ses tablettes, pour méditer la nuit sur le discours qu'il devait prononcer le lendemain

(1) *Taceant, quibus* ITALIA NOVERCA *est*.... non efficietis ut solutos verear quos alligatos adduxi (Val. Max., VI, 2).

Ausfrie

devant le peuple. Au matin, on le trouva mort dans son lit, toutefois sans blessure (130). Selon les uns, le coup avait été préparé par Cornélie, qui craignait l'abolition de la loi agraire ; selon les autres, par sa fille Sempronia, femme de Scipion, qui n'aimait pas son mari, et qui n'en était pas aimée. Le jour de ses funérailles, on entendit Métellus, ennemi personnel de Scipion, dire à ses enfants : *Allez considérer les restes inanimés de ce grand homme; jamais vous ne reverrez un Romain comme lui.* La puissance du crime était tellement redoutée à cette époque, qu'on n'osa pas même faire des recherches sur l'assassinat du vainqueur de Carthage et de Numance. Depuis ce temps, l'usage s'introduisit à Rome, de porter des poignards cachés sous les habits. La reine du monde, enivrée du sang des nations, commençait à déchirer ses entrailles.

Caïus Gracchus disparaît un instant de la scène. — Le *tyran*, c'est-à-dire le chef des nobles, des *optimates* (comme ils s'appelaient alors), a disparu de la scène : Caïus Gracchus crut devoir s'en éloigner à son tour. Il demanda la questure, et passa l'an 127 en Sardaigne, où il gagna l'estime et l'affection du consul et des soldats, par son courage, sa probité et son exactitude. Le sénat éloigna aussi, sous prétexte de secourir les Massaliotes, le démocrate Fulvius Flaccus, qui, parvenu au consulat malgré les patriciens, remuait ciel et terre pour faire revivre la loi agraire, et étendre le droit de cité aux Italiens ou alliés qui ne participaient point à la distribution des terres. La ville de Frégelles, trompée dans cette espérance, éclata la première. Le préteur *Opimius* la ruina de fond en comble pour l'exemple, et ce fut le triomphe de la noblesse.

Retour et élection de Caïus Gracchus au tribunat. — Mais voilà que Caïus Gracchus reparut tout à coup à Rome (125) : en vain le sénat le fit proquesteur pour le tenir en Sardaigne ; en vain les censeurs le citèrent en jugement comme déserteur de son poste, il parla, et il fut absous aux acclamations du peuple qui l'élut tribun (124).

Caïus comparé à son frère. — Le peuple revit en lui

Tibérius, mais plus véhément, plus passionné. Sa pantomime était vive et animée; il se promenait par toute la tribune aux harangues. Sa voix puissante emplissait tout le Forum, et il était obligé d'avoir derrière lui un joueur de flûte, qui la ramenait au ton et en modérait les éclats. Lorsqu'il se présenta pour le tribunat, il y eut un si grand concours d'Italiens dans Rome, que l'immensité du Champ de Mars ne put contenir la foule, et qu'ils donnaient leurs suffrages de dessus les toits. Il fut confirmé dans ses fonctions pour l'année suivante (123).

Double tribunat de Caïus Gracchus. — Caïus Gracchus se proposa un double but; le premier de *venger son frère,* et le second, de *ruiner l'aristocratie* pour améliorer le sort du peuple.

La vengeance l'occupa d'abord, et une loi, garantie de la *loi Porcia*, décida que nulle condamnation capitale ne serait mise à exécution avant d'avoir été confirmée par le peuple: c'était une réaction contre *Octavius,* qui fut ainsi frappé de mort politique. Puis il proposa et fit passer 5 lois, toutes populaires : 1° et 2° une loi *agraire* portant distribution de terres chaque année, et une loi qui affermait, au profit des pauvres citoyens, l'héritage d'Attale (*de hereditate Attali*): ce n'était qu'une confirmation, une extension de la loi de Tibérius; 3° une loi *frumentaire,* portant qu'il y aurait chaque mois une vente de blé à bas prix : le *modius* ne devait être payé que les 5/6 de l'as, et des greniers (*horrea sempronia*), construits pour servir de magasins permanents; 4° une loi qui décréta en principe des colonies, dont Frabatérie devait être la première; 5° une loi qui défendait d'enrôler les citoyens avant l'âge de 17 ans, et de retenir sur leur solde le prix de leur habillement.

Devenu plus hardi par le succès, Caïus demanda que 600 chevaliers fussent adjoints aux sénateurs; prétention excessive qu'il hasarda pour obtenir que les jugements passassent des sénateurs aux chevaliers, qui par là devinrent décidément un ordre politique capable de faire contre-poids au sénat. Puis il fit admettre tous les Italiens

au droit si longtemps attendu de citoyens romains ; décréta qu'à l'avenir les centuries, au lieu de voter par ordre de rang, voteraient dans l'ordre du sort, et que les provinces ne seraient assignées aux consuls que par les comices consulaires. S'entourant ensuite d'artistes grecs, il se fit attribuer la confection de grands chemins, et remplit l'Italie de belles routes avec des ponts, des colonnes milliaires et des pierres pour monter à cheval (1). Il surveillait lui-même tous ces travaux. Il demanda enfin le rétablissement des anciennes rivales de Rome, Capoue, Tarente et Carthage.

Les sénateurs y donnèrent la main : ils lui offrirent même d'aller en personne relever Carthage et d'y fonder la 1re colonie hors de l'Italie : Caïus tomba dans le piége. Une fois qu'ils l'eurent ainsi éloigné des regards de la multitude, ils mirent en jeu mille artifices pour amener sa ruine. D'abord ils achetèrent le consul Caïus Fannius, que la recommandation du tribun avait fait élire : celui-ci fit chasser de Rome les Italiens qui accouraient pour donner leurs suffrages. Enfin, le sénat feignit de prendre les intérêts de la plèbe, et subornant *Livius Drusus*, collègue de Caïus, lui fit proposer des lois populaires à l'excès : Caïus n'a demandé que deux colonies, Drusus en réclame 12 ; Caïus a distribué des terres moyennant une rétribution, Drusus les donne gratuitement, et ainsi du reste ; en sorte que Gracchus, à son retour de Carthage, parut comme étranger au peuple.

Mais il ne suffisait point au sénat d'arrêter les progrès de son adversaire, il fallait encore détruire son ouvrage. Tandis que Caïus échouait dans la demande d'un 3e tribunat, Lucius Opimius, son ennemi mortel, fut nommé consul : il proposa aussitôt l'abrogation des lois du tribun. Un des licteurs d'Opimius, passant près des amis de Gracchus, s'écria d'un ton arrogant : *Faites place, mauvais citoyens !* Ces paroles furent punies de mort sur-le-champ.

(1) L'usage des étriers ne fut introduit que beaucoup plus tard. Il était donc nécessaire que les Romains, pour monter à cheval tout armés, trouvassent sur les routes un point d'appui élevé.

Le consul porta ses plaintes au sénat, qui l'investit du pouvoir suprême par la formule ordinaire. Bientôt on vit deux armées romaines en venir aux mains au milieu de Rome. Opimius, à la tête de ses troupes, attaqua le mont Aventin, où le peuple s'était retiré sous la conduite de *Fulvius*. Sachant qu'il n'avait pour adversaire qu'une populace craintive et avide, il promit d'amnistier ceux qui mettraient bas les armes, et s'engagea à payer au poids de l'or la tête des deux chefs de la révolte. Caïus, abandonné de cette lâche multitude pour laquelle il s'était sacrifié, ne trouva d'autre asile que le bois des Furies; près d'être atteint, il se fit percer par un esclave, qui se tua lui-même sur le corps de son maître. Un certain *Septimuléius*, l'un de ses plus zélés partisans, s'empara de la tête du tribun, et, pour la rendre plus pesante, en ôta toute la cervelle, la remplit de plomb, et la porta au consul, qui lui compta dix-sept livres pesant d'or. Trois mille hommes, entre autres Fulvius, furent tués ou périrent dans cette journée, et furent jetés dans le Tibre; d'autres furent mis à la torture et livrés à la hache du licteur; leurs biens furent confisqués, et l'on défendit à leurs veuves de porter le deuil. On enleva à celle de Gracchus jusqu'à sa dot, et Opimius éleva un temple à la Concorde (122)!

Ainsi périrent les Gracques, et de leur sang devait sortir Marius.

Cornélie, mère des Gracques. — Les Gracques devinrent des dieux pour le peuple : on leur éleva des statues, on consacra les lieux qui les avaient vus tomber, on y offrit les prémices de chaque saison. Cornélie, qui n'avait pu réussir à détourner Caïus de son entreprise, supporta sa double perte avec dignité, et vécut longtemps encore à Misène, y accueillant les lettrés et les Grecs, recevant les ambassadeurs des rois, et se plaisant à raconter des particularités sur la catastrophe de ses fils. Par la suite, on lui érigea une statue avec cette inscription : *Cornélie, mère des Gracques.*

Contre-révolution. — La mort des Gracques fut suivie

d'une contre-révolution où l'oligarchie, avec les Opimius, les Scaurus, les Métellus, décida de tout. Les alliés perdirent le droit de cité; les colonies de Drusus restèrent en projet; les ventes de blé à bas prix diminuèrent de jour en jour; au lieu de répartir les terres, on fit reconnaître au peuple, moyennant une rente perpétuelle payée par les propriétaires, l'inaliénabilité de l'*ager publicus*, et bientôt après, un tribun, gagné par le sénat, fit cesser cette redevance, en alléguant que les nobles fournissaient une rétribution suffisante dans l'exercice des charges dont ils avaient à soutenir la dignité, et le peuple retomba dans son ancienne misère. Toutefois, l'inimitié suscitée par les Gracques entre les patrons et les clients, survécut à ces tribuns : les chevaliers, désormais maîtres des tribunaux en même temps que fermiers des impôts, tenaient le sénat dans leur dépendance, et pouvaient s'opposer à toute réforme; enfin les alliés, mécontents de leur exclusion, frémissaient sourdement contre Rome, et, au fond de tout cela, se trouvaient la *guerre civile* et la *guerre sociale*, qui ne tardèrent pas à éclater.



SECTION III. — GUERRES EXTÉRIEURES.

§ 1er. 1re *série des guerres de Rome dans la Gaule Transalpine.*

Division de la Gaule Transalpine. — La Gaule Transalpine, belle et fertile contrée, tenta l'avidité des Romains. Elle paraît s'être divisée, de temps immémorial, en quatre grandes parties, savoir : 1° celle qui fut, par la suite, appelée *Province romaine* ou *Narbonnaise*, au sud-est; 2° l'*Aquitaine*, au sud-ouest; 3° la *Celtique* ou *Lyonnaise*, au centre; 4° la *Belgique*, au nord (1). Rome commença par le midi.

(1) Voy., pour les détails géographiques, ma *Géographie ancienne*, nos 536 et s.

Marseille implore le secours de Rome. — Sauvée naguère par l'intervention de Bellovèse, héritière du commerce des Phéniciens, des Rhodiens, des Carthaginois même, lorsque Carthage fut tombée devant Rome, la république grecque de Massalie (Marseille) était parvenue au plus haut degré de prospérité et de richesse. Toute la côte, depuis le port d'Hercule-Monœcus (Monaco) jusqu'à Dianium, en Catalogne, était couverte de ses comptoirs ou de ses colonies (1). Massalie ne fut pas satisfaite du monopole commercial qu'elle exerçait sur les productions de la Gaule: elle voulut, à son tour, des conquêtes territoriales; mais, malheureuse contre les Ligures, entre autres les *Oxybiens*, les *Décéates* et les *Salluviens*, ses belliqueux voisins, elle se vit forcée de recourir à l'assistance de la république romaine, dont elle était l'alliée depuis longtemps.

Fondation d'Aquæ-Sextiæ. — Rome saisit avidement cette occasion de mettre le pied en Gaule. Elle attaqua les tribus dont Marseille se plaignait, puis celles dont Marseille ne se plaignait pas. Les Ligures, situés entre le Rhône et le Var, furent anéantis ou réduits en servitude, après une vigoureuse résistance, d'abord par FULVIUS FLACCUS, ce fougueux ami de Gracchus (125), puis par le consul CAÏUS SEXTIUS CALVINUS (124), et leur principal chef, *Teutomal*, alla chercher un asile chez les Allobroges. Rome donna la terre aux Marseillais, et garda les postes militaires, entre autres celui où Sextius fonda la colonie d'*Aquæ-Sextiæ* (Aix en Provence), dans un lieu depuis célèbre par ses eaux thermales.

Les deux factions du pays. — Cette circonstance mit pour toujours en opposition les deux grandes factions du pays, les *Édues* d'une part, avec les *Carnutes*, les *Parisii*, les *Sénonais*, etc.; d'autre part, les *Arvernes* et les *Allobroges*.

Les Édues implorent le secours de Rome. — Les clans d'Auvergne étaient alors réunis sous un chef ou roi,

(1) Monaco, Nice, Antibes, Éause, Saint-Gilles, Agde, Ampurias, Denia (Dianium), etc.

nommé *Bituit* ou *Bétultus*, dont l'opulence avait quelque chose de fabuleux. Il montait, dit-on, un char fait d'argent massif. Bituit, d'accord avec le roi des Allobroges, attaqua les Édues. Ceux-ci se voyaient près de succomber, lorsque les Massaliotes leur conseillèrent d'invoquer l'appui de Rome. Les Édues obéirent à ce funeste avis : le sénat conclut avec les magistrats de Bibracte (122 avant J.-C.) un traité, d'après lequel ils obtinrent le titre d'*alliés et amis du peuple romain*, mot de ruine et de discorde, depuis si fatal aux libertés de la Gaule.

Marseille avait introduit les Romains dans le midi des Gaules; les Édues leur ouvrirent la Celtique, ou la Gaule centrale, et, plus tard, les Rèmes leur ouvrirent la Belgique.

Combat des Romains contre Bituit. — Les ennemis de Rome se hâtèrent avec la précipitation gallique. Les Allobroges, sans attendre la grande armée des Arvernes, attaquèrent imprudemment les Romains près de *Vindalie* (Venasque). Ils furent battus et poursuivis au delà de l'Isère par le consul DOMITIUS AHÉNOBARBUS.

Les Romains et les Massaliotes rencontrèrent Bituit à l'instant où sa formidable armée de 200,000 hommes achevait de passer le Rhône sur deux ponts construits à la hâte. Dans l'intervalle des lignes gauloises, retentissaient les hurlements des meutes royales de combat, composées de plusieurs milliers d'énormes dogues. La veille d'une action, on avait soin de les laisser à jeun, afin de les rendre plus furieux. Bituit parcourut sur son char d'argent le front de bataille de ses troupes : *Voilà donc les Romains !* s'écria-t-il, en jetant un regard de mépris sur l'étroit espace où se serraient les légions, *il n'y en a pas pour un repas de mes chiens.*

Ce fut un combat de géants. Les Romains, accablés par le nombre, commençaient à plier, quand leurs rangs s'ouvrirent pour laisser passer une armée d'éléphants. Hommes et chevaux, tout fut frappé de terreur chez les Galls. Au milieu d'une inexprimable confusion, l'armée gallique recula vers le fleuve et se précipita sur les deux

ponts : l'un d'eux, formé de barques mal enchaînées, vint à rompre ; la retraite ne fut plus alors qu'une effroyable déroute, et cent vingt mille Gaulois périrent dans le fleuve ou sous l'épée romaine !

Le malheureux Bituit, attiré à une conférence par Domitius, sous prétexte de traiter de la paix, fut arrêté par trahison et conduit en Italie. On le promena dans les rues de Rome, monté sur son char d'argent, au milieu des huées de la populace. De là il fut transféré dans la ville d'Albe, où il mourut dans une rude captivité.

La Gaule à braies. — L'année suivante, FABIUS ÉMILIEN LE JEUNE (Q. Fabius Maximus) tailla en pièces des milliers d'Allobroges, au confluent de l'Isère et du Rhône, et mérita par cet exploit le surnom d'*Allobrogique* (121). Rome mit alors la main sur les Allobroges et les déclara ses sujets, s'assurant ainsi la porte des Alpes. Le territoire compris entre ces monts, le Rhône, l'Isère et la Méditerranée, sauf les possessions des Massaliotes, fut réduit en *province consulaire*, c'est-à-dire, qu'un consul devait y être envoyé chaque année avec une armée : on l'appela *Gallia braccata* (Gaule à *braies*), à cause du costume de ses habitants, vêtus de braies ou chausses, pour la distinguer de la Gaule Cisalpine, nommée *Gallia togata*, parce que, depuis son assujettissement, elle avait adopté la *toge* et les mœurs romaines.

Fondation de Narbonne. — Les Tectosages, limitrophes de la *Province*, prirent, inquiets de ce voisinage, une attitude menaçante. Au lieu de leur déclarer la guerre, le sénat les proclama les *alliés du peuple romain* : c'était le prélude de la conquête. En effet, le consul MARTIUS REX fonda, l'an 118, presque à l'entrée de l'Espagne, une puissante colonie, *Narbo-Marcius*, Narbonne. Jointe à la mer par de prodigieux travaux, elle eut, à l'imitation de la métropole, son capitole, son sénat, ses thermes, son amphithéâtre. Ce fut, comme le dit Cicéron, la sentinelle de Rome et le boulevard opposé aux nations gauloises. On y ouvrit un port pour recevoir la flotte, et le commerce de l'Italie, de l'Afrique et de l'Espagne s'y

dirigea pour la ruine de Marseille. Les Romains ne voulaient plus que leur influence dans les Gaules dépendît de leur ancienne alliée.

Conduite diverse des Romains dans la Province. — Chaque région de la *Province* fut traitée d'une manière différente, suivant l'esprit des peuplades, et la résistance plus ou moins énergique qu'elles avaient opposée à la conquête. Les *Voconces* et les *Cavares* de la rive gauche du Rhône reçurent, à cause de leur facile soumission, le titre de *fédérés*, qui n'entraînait qu'un simple tribut; les braves et malheureux Allobroges, ainsi que les Ligures de la côte, devinrent *sujets provinciaux*, livrés comme tels au despotisme absolu et presque irresponsable des proconsuls et des questeurs. Enfin un préteur fut envoyé (115) dans la partie conquise qui prit le nom de *Province romaine*, depuis resté à ce pays sous le nom de *Provence*.

§ 2. *Guerres des Baléares et de Dalmatie.*

Guerre des Baléares. — Après la chute de Numance, Rome posséda toute l'Espagne, moins les montagnards du nord-ouest, *Vascons*, *Cantabres*, *Astures*, qui ne furent domptés que sous Auguste. Il restait en outre à soumettre les deux grandes îles voisines de l'Espagne, habitées par les *Baléares*, peuple sauvage et pasteur, qui vivait dans ses grottes. C'étaient les plus habiles frondeurs de l'antiquité : les mères les y habituaient tout enfants, en plaçant sur une branche d'arbre le pain destiné à leur repas; ils restaient à jeun jusqu'à ce qu'ils l'eussent abattu. Ils se livraient aussi à la piraterie, et s'aventuraient parfois sur la terre ferme pour s'y procurer de l'huile et du vin. *Ruma*, pour réprimer leurs excursions et les punir d'avoir secouru les Carthaginois, arma contre eux une flotte puissante avec laquelle il les extermina presque tous. L'an 123, QUINTUS CÆCILIUS MÉTELLUS le Baléarique, fils du Macédonique, compléta l'œuvre de

Ruma, et fonda les deux colonies de *Palma* et de *Pollentie*, que vinrent peupler des étrangers.

Guerres de Dalmatie.—La première guerre de Dalmatie commença l'an 156. Le consul CAÏUS MARIUS FIGULUS vainquit les Dalmates, et ne laissa guère à P. CORN. SCIPION NASICA CORCULUM, son successeur (155), que la capitale Delminium à conquérir : il la conquit ; mais ces peuples n'étaient point domptés. FULVIUS FLACCUS défit les *Ardyens*, l'an 134, et CAÏUS SEMPRONIUS TUDITANUS, les *Iapydes* (129), deux peuplades dalmates de l'intérieur qui s'étaient jetées sur l'Illyrie romaine. Avançant toujours vers l'est, les Romains, vers le confluent du Danube et de la Save, rencontrèrent les fiers *Scordisques*, mélange d'Illyriotes et de Gaulois. *Asconius* les tailla en pièces ; mais ils battirent *Caton* en Macédoine, et coururent jusqu'à l'Adriatique où *Métellus Caprarius* et *Livius Drusus* les taillèrent en pièces (114-113). Depuis ce temps, l'histoire se tait sur leur compte.

§ 3. *Guerre de Jugurtha* (112–106).

I. PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE DE JUGURTHA.

Réaction du peuple contre les sénateurs et les chevaliers.—La domination de Rome était alors partagée entre les patriciens et les chevaliers : aux sénateurs, les magistratures et la puissance politique ; aux chevaliers, l'argent, les terres, les jugements. Tous d'accord pour assurer l'impunité à leurs excès, leur mutuelle connivence accélérait la ruine du peuple ; mais de ces abus mêmes devait surgir une réaction : *Memmius* la commença, *Manilius* la poursuivit, et *Caïus Marius* l'acheva.—Le premier obtint l'assignation de Jugurtha, malgré les nobles qui le soutenaient (112) ; le second porta la *loi Manilia* qui créait des tribunaux pour connaître des prévarications (111) ; le troisième se servit de ses victoires pour écraser l'aristocratie.

Origine et progrès de Caïus Marius. — Caïus Marius était né de parents obscurs, à Arpinum, qui fut aussi la patrie de Cicéron; il ne vint pas de bonne heure à Rome, resta toujours étranger aux mœurs de la ville, et ne voulut jamais apprendre le grec. Marius n'eut d'autre génie que celui de la guerre. Au siége de Numance, où il fit ses premières armes, Scipion-Émilien devina son génie militaire. Comme on lui demandait qui pourrait lui succéder un jour, il frappa sur l'épaule de Marius, et dit: *Celui-ci peut-être.* Ce mot éveilla l'ambition du paysan arpinate, qui, *homme nouveau*, c'est-à-dire sans aïeux et sans clientèle, client lui-même des fiers Métellus, prit patience et endura de longs refus jusqu'au moment où il obtint la questure, puis le tribunat. Il proposa alors une nouvelle manière de donner les votes, à l'effet de réprimer la brigue (119). Le consul Aurélius Cotta ayant voulu le combattre, Marius entra dans le sénat, où il le somma, par menaces, de se désister de son opposition, et fit arrêter Métellus, prince du sénat, qui favorisait le consul.

Tant de hardiesse avertit les patriciens et la plèbe qu'ils trouveraient en lui un homme inaccessible à la crainte et décidé à soutenir sans ménagements la cause de la multitude. Nommé préteur (117), il nettoya l'Espagne des bandes qui l'infestaient: puis de retour à Rome, il prit part aux affaires publiques; mais, sans fortune, sans éloquence, étranger aux manéges politiques et incapable de se soutenir en face des deux partis dominants, il sentit bientôt que la guerre lui était nécessaire pour dominer à son tour, et il en trouva l'occasion dans les affaires de Numidie.

II. CAUSES ET ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE DE JUGURTHA.

Massinissa et Syphax. — A l'époque des guerres puniques, les vastes contrées qui de Carthage s'étendaient jusqu'au fleuve Molocath, étaient occupées par deux grandes tribus, dont l'une obéissait à *Massinissa* et l'autre à *Syphax*, roi pasteur. Le second suivit le sort de Carthage,

et ses États furent donnés au premier ; en sorte que les deux tribus ne formèrent qu'un peuple, des bords du Molocath aux frontières de Cyrène.

Malgré tous les efforts civilisateurs de Massinissa, ce peuple resta toujours pasteur et errant. Les Romains, qui rencontraient pour la première fois une nation de ce caractère, désignèrent celle-ci par le nom de *Nomades,* qui s'altéra par la suite en celui de *Numides;* et ce dernier nom se perpétua, sans avoir jamais été propre à aucune de ces tribus, jusqu'à l'époque où les Arabes anéantirent la civilisation africaine.

Micipsa, ses deux fils et Jugurtha.— Massinissa laissa en mourant trois fils, *Micipsa*, *Gulussa* et *Manastabal*, qui se partagèrent les États paternels, suivant les avis du second Africain (149). Micipsa, par la mort des deux autres, se trouva maître de tout. Père d'*Adherbal* et d'*Hiempsal Ier*, il leur associa cependant au partage du trône (119) *Jugurtha*, son neveu, qu'il avait adopté comme à regret, forcé, pour ainsi dire, par l'éclat de son mérite. C'était, comme son aïeul Massinissa, le meilleur cavalier de l'Afrique, le plus ardent chasseur, toujours le premier à frapper le lion. Peut-être Micipsa espérait-il enchaîner son ambition par la reconnaissance ; mais, à peine son bienfaiteur eut-il expiré, qu'il fit assassiner Hiempsal et s'empara de ses États (118). Le meurtre de ce prince présageait la ruine d'Adherbal. Celui-ci leva des troupes, et, trop faible contre un si puissant adversaire, il ne trouva d'autre ressource que d'aller implorer la justice de Rome.

Meurtre d'Adherbal. — Jugurtha le laissa partir sans inquiétude, parce qu'il connaissait les Romains. Depuis longtemps il s'était assuré qu'avec de l'or on pouvait colorer à leurs yeux les crimes les plus atroces. Ses largesses parlèrent pour lui dans le sénat; on adjugea au meurtrier une partie des États de sa victime (117). Bientôt il reprit les armes, poursuivit Adherbal et l'assiégea dans Cirtha, sa capitale. Rome parut indignée, et des commissaires furent envoyés à cet effet. *Emilius Scaurus,* prince

au sénat, menaça l'usurpateur et lui commanda de lever le siége; Jugurtha, par son or, triompha de ce qu'on appelait la vertu romaine dans la personne de cet illustre patricien. Adherbal abandonna sa capitale, Jugurtha l'assassina, et jouit arrogamment de sa dépouille.

Dénonciation de Caïus Memmius.—Il n'était plus possible de tolérer des attentats si criants. *Caïus Memmius*, tribun désigné, les dénonça à l'indignation publique. Le sénat céda à ce cri de l'honneur et de l'humanité. Le sort, qui semblait combattre avec Jugurtha, fit échoir le soin de la vengeance au consul CALPURNIUS PISON BESTIA, homme capable de résister à tout, hormis aux attraits de l'avarice. Il arriva en Afrique avec Scaurus, qu'il avait choisi pour lieutenant. Les armes lui tombèrent des mains à la vue de l'or numide, et Jugurtha trouva, au lieu d'un châtiment, une paix avantageuse (112).

Jugurtha à Rome. — Le sénat, par égard pour Scaurus ou par complicité, garda le silence. Le tribun Memmius éleva une voix éloquente (1) contre les prévaricateurs, et conclut à sommer Jugurtha de comparaître. L'audacieux Numide, comptant sur ses trésors, vint à Rome, et gagna le tribun *Caïus Bœbius.* En vain Memmius l'interrogea; Bæbius lui défendit de répondre, et persista dans son opposition, malgré les clameurs de tous les gens de bien. Jugurtha, sûr de l'impunité, fit assassiner, dans Rome même, *Massiva*, fils de Gulussa, qui réclamait sa couronne; puis il partit et dit en se tournant encore une fois vers ses murs : *Ville vénale, il ne te manque qu'un acheteur* (111)!

Les deux frères.—Le consul SPURIUS POSTHUMIUS ALBINUS le suivit, et revint sans avoir rien terminé, ni par la voie des armes, ni par celle des négociations. L'or combattit pour le meurtrier qui fuyait. *Aulus*, frère d'Albinus, en vint aux mains, se fit battre, et l'armée romaine passa sous le joug.

Métellus envoyé en Afrique.— A cet affront resté sans

(1) Salluste nous a conservé l'admirable harangue de Memmius.

exemple depuis les Fourches-Caudines, l'esprit romain se réveilla. On envoya contre le redoutable Numide le consul Q. Cæcilius Métellus, homme recommandable par ses talents militaires, et plus encore par son incorruptible probité. Le nouveau général poussa vivement Jugurtha, le battit sur les bords du *Muthul* et prit Vacca (110). Moins heureux devant *Zama*, Métellus employa, contre le Numide, l'arme toute-puissante de l'or : à force de promesses, il corrompit *Bomilcar* et *Nabdalsa*, intimes confidents du prince, qui se laissa persuader de livrer ses trésors (plus de 12 millions), ses éléphants, ses armes et les transfuges; mais l'ordre qu'il reçut ensuite de venir en personne trouver Métellus, excita sa défiance et ranima son courage. Le parti de la guerre lui sembla mille fois préférable.

En vain Jugurtha se fortifia par l'alliance de *Bocchus*, roi de Maurétanie, qui le fit son gendre. Métellus le battit encore et s'empara de Thala, riche et vaste cité cachée dans les déserts voisins des *Gétules*, où le prince numide s'enfonça pour échapper à son infatigable adversaire. Le proconsul était près de recueillir le fruit de ses victoires, lorsqu'il s'en vit frustré par l'un de ses lieutenants.

Marius nommé consul. — C'était Marius. Métellus, son patron, voulut d'abord l'empêcher d'aller à Rome briguer le consulat : *Il sera temps pour vous,* dit-il, *quand mon fils le demandera.* Il s'en fallait de 20 ans que son fils eût l'âge. L'insolence de Métellus avait profondément ulcéré Marius. Marius obtint d'aller à Rome : là, devant un peuple ami des *hommes nouveaux*, il redoubla ses invectives, accusa son général d'éterniser la guerre; et se faisant un titre de l'obscurité même de sa naissance, il promit, s'il était consul, de prendre ou de tuer Jugurtha de sa main. Par là, il gagna tellement la multitude, qu'il fut nommé consul, et chargé de la guerre de Numidie, quoique le sénat eût assigné, pour la troisième fois, cette province à Métellus en qualité de proconsul. Par suite de la diminution du nombre des propriétaires, Marius enrôla le bas peuple dans la milice

(108), et dès lors le prolétaire devint l'élément normal des légions.

Marius et Sylla. — Marius débuta par la prise de Capsa, ville du désert, dont il passa les habitants au fil de l'épée, malgré sa promesse, et cet exploit sanglant l'égala à Métellus dans l'esprit des soldats. La citadelle imprenable de Mulucha, sur les confins de Bocchus, tomba en son pouvoir, et Marius passa pour le favori des dieux. Bocchus et Jugurtha l'attaquèrent la nuit, par surprise; secondé par le fameux *Cornélius Sylla*, son questeur, il battit à deux reprises les deux rois ligués, et les deux vainqueurs furent continués dans leurs charges. Bocchus, dégoûté de l'alliance de son gendre, traita secrètement avec le proconsul, par l'entremise du proquesteur. Éloquent et persuasif, Sylla devait lui faire entendre que, s'il voulait la paix, il ne pouvait l'acheter qu'au prix d'une trahison. Bocchus demeura longtemps incertain s'il livrerait Jugurtha à Sylla, ou Sylla à Jugurtha : la crainte enfin l'emporta dans son cœur; Jugurtha fut sacrifié.

Extradition et mort de Jugurtha. — Sous prétexte d'une conférence amicale, Bocchus l'attira dans une embuscade, massacra son escorte, se saisit de sa personne, et le remit entre les mains du négociateur romain. Ainsi fut terminée cette guerre, à l'honneur de Sylla, si l'on peut appeler de ce nom une victoire remportée par la perfidie d'un autre. Sylla ne manqua pas de s'en glorifier aux dépens de Marius; il se fit faire un anneau, à usage de cachet, où il était représenté recevant Jugurtha des mains de Bocchus. Marius ne le lui pardonna jamais; telle fut l'origine de la haine implacable et sanglante de ces deux Romains. Jugurtha fut traîné derrière le char de Marius, au milieu des huées d'une lâche populace. Ses frémissements, en se voyant ainsi enchaîné et avili, firent dire aux Romains qu'il était devenu fou. Jugurtha fut ensuite dépouillé, et les licteurs, pour avoir plus tôt fait, lui arrachèrent les bouts des oreilles avec les anneaux d'or qu'il y portait. De là, jeté nu dans un cachot humide, il plaisanta encore en y entrant : *Par Hercule*, dit-il, *les étuves*

sont froides à Rome. Il lutta six jours entiers contre la faim (106). La Numidie fut partagée entre l'infâme Bocchus et les deux petits-fils de Massinissa, *Mandrestal* ou *Hiarbas* et *Hiempsal II:* Rome ne garda pour elle que la partie qui arrondissait les confins de sa province d'Afrique.

Marius avait rapporté d'Afrique 3,600 livres d'or en barres, 5,775 d'argent, et 28,700 drachmes en argent monnayé. Ce triomphe attira à l'homme nouveau la haine des patriciens; mais il releva le parti populaire. L'an 104, la *loi Domitia* donna aux tribuns la nomination des augures et des pontifes; il fut statué en outre qu'un sénateur dégradé par un plébiscite ne pourrait plus être réintégré; que tout allié latin, qui aurait accusé et convaincu un sénateur, acquerrait la plénitude des droits de cité; enfin, la loi agraire fut de nouveau remise en avant. Bientôt un nouveau danger, l'invasion des peuples septentrionaux, vint mettre le comble à la puissance et à la gloire de Marius.

§ 4. *Guerre des Teutons et des Cimbres* (114-102).

Inondation de la Baltique. — La plus considérable des hordes kimriques était demeurée au nord du Rhin, vers la péninsule qui portait son nom (Chersonèse cimbrique). A la suite d'une violente commotion, la Baltique sortit avec impétuosité de son lit; des villes furent englouties et le pays fut submergé. Chassés de leur demeure, les *Kimris* ou *Cimbres* se réunirent à des *Teutons*, victimes de la même catastrophe, et les deux hordes, fortes de 300,000 combattants, sans compter les vieillards, les enfants et les femmes, descendirent vers le midi (113 avant J.-C.).

Marche des Kimro-Teutons.—Après avoir passé le Danube, elles rencontrèrent pour la première fois les Romains à Noreïa, dans les Alpes Tridentines, ravagèrent l'Illyrie pendant trois ans, battirent et tuèrent aux portes de l'Italie le consul Papirius Carbon qui voulait leur in-

terdire le Norique, et, revenant sur leurs pas, elles entrèrent dans les vallées de l'Helvétie.

Invasion de la Belgique. — Les trois principales tribus des Helvètes se joignirent en masse aux Kimro-Teutons : c'étaient les *Tigurins* (Zurich), les *Tughènes* (Zug) et les *Ambrons*, descendants de ces anciens Galls-Ombriens, expulsés des rives du Pô par les Étrusques (p. 6). Tous ensemble se précipitèrent sur la Belgique. Ils y retrouvèrent d'anciennes tribus cimbriques, et leur laissèrent, dit-on, en dépôt une partie de leur butin ; mais la Gaule centrale fut ravagée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour laisser passer le torrent, et furent réduites à une telle disette, qu'on essaya de se nourrir de chair humaine.

Arrivée des Barbares au Rhône. — Les Kimro-Teutons et les Helvètes arrivèrent enfin aux bords du Rhône ; là, ils apprirent que de l'autre côté du fleuve c'était encore l'empire romain dont les frontières les avaient déjà arrêtés en Illyrie, en Thrace, en Macédoine. L'étendue de cet empire imposa un moment aux Barbares. Avec cette simple bonne foi de la race germanique, ils dirent au proconsul *Marcus Silanus*, que *si Rome leur donnait des terres, ils se battraient volontiers pour elle.* Silanus répondit fièrement que Rome n'avait que faire de leurs services, passa le Rhône et se fit battre. Le consul PUBLIUS CASSIUS LONGINUS, chargé de défendre la Province, fut tué près du lac Léman ; *Aurélius Scaurus*, son lieutenant, fut pris, et les débris des légions passèrent avec *Popilius* sous le joug des Tigurins, non loin du même lac (107 avant J.-C.).

Paroles de Scaurus aux Barbares. — Les Barbares, enhardis, voulaient franchir les Alpes ; ils agitaient seulement si les Romains seraient réduits en esclavage ou exterminés. Ils interrogèrent leur captif Scaurus sur les forces de son pays : *Ne passez pas les Alpes,* s'écria-t-il, *ne mettez pas les pieds en Italie ; car ma patrie est invincible.* Furieux de ces paroles téméraires, *Boïo-rig* (Boirix), chef des Kimris, le perça de son épée. Toute-

fois ils réfléchirent, et l'on décida d'ajourner le passage des Alpes jusqu'à la soumission de la Province.

Soumission de la Province. — Les deux tiers de cette contrée leur furent bientôt acquis; mais les cruautés qui signalaient leur passage étaient peu propres à leur gagner des alliés : les habitants faisaient même des vœux pour le triomphe des Romains. Les *Volces-Tectosages*, Kimris d'origine, entrèrent seuls dans la ligue des Barbares.

Avidité, défaite et mort de Cæpion. — Leur punition ne se fit pas attendre. Tandis que les Cimbres arrivaient lentement à leurs nouveaux amis, le consul QUINTUS SERVILIUS CÆPION marcha sur Tolosa, leur capitale, la prit par trahison, et la saccagea. D'immenses trésors étaient accumulés dans ses murs ou dans son lac sacré; dépouilles du temple de Delphes, lingots arrachés aux entrailles des Pyrénées, offrandes envoyées de toute la Gaule au sanctuaire révéré de Belen : tout devint la proie de l'avide consul et de ses légions. Ce brigandage ne profita pas; tous ceux qui avaient touché ce butin funeste, finirent misérablement, et, quand on voulait désigner un homme dévoué à une fatalité implacable, on disait : *Il a de l'or de Tolosa.*

D'abord Cæpion, jaloux de son collègue, veut camper et combattre séparément. Il insulte les députés que les Barbares envoyaient à l'autre consul. Ceux-ci, bouillants de fureur, dévouent solennellement aux dieux tout ce qui tombera entre leurs mains. A la *bataille d'Orange* (106), de trente mille soldats, de quarante mille esclaves ou valets d'armée, il n'échappa, dit-on, que dix hommes. Cæpion fut des dix; mais il alla mourir de misère en Asie. Les Barbares furent fidèles à leur vœu : ils tuèrent dans les deux camps tout être vivant, ramassèrent les armes, et jetèrent l'or, l'argent, les chevaux même dans le Rhône.

Les Barbares passent en Espagne. — Cette journée, non moins terrible que celle de Cannes, leur ouvrait l'Italie. La fortune de Rome les arrêta dans la Province. Les Barbares se divisèrent au lieu d'agir avec ensemble. Les Cimbres franchirent les Pyrénées orientales, et passèrent plusieurs années à ravager l'Espagne.

Effroi superstitieux des Romains. — A la nouvelle du désastre de Cæpion, Rome croyait déjà voir les Cimbres à ses portes : on consulta, avec un effroi superstitieux, un certain *Batabate* qui faisait le métier de prophète ; on éleva un temple à la Bonne Déesse ; tout citoyen fut appelé sous les armes, et Marius, porté de nouveau au consulat (104).

Arrivée de Marius dans la Province. — Marius se mit en marche vers la Province avec des troupes fraîches, accompagné d'une prophétesse de bas étage, native de Syrie, nommée *Marthe*, et qu'il chargea d'annoncer ou d'approuver ce qui entrait dans ses vues. Arrivé dans la Gaule, il endurcit d'abord ses soldats par de prodigieux travaux ; il leur fit creuser la *Fossa Mariana*, qui devait servir de nouvelle embouchure au Rhône. Rome lui déféra consulat sur consulat (1), jusqu'à ce que les Barbares reparussent ; le préteur *Marcus Fulvius*, aidé des Celtibères, les chassa enfin de la péninsule hispanique, et tous les confédérés se rejoignirent en Gaule.

Retour et séparation des Barbares. — Ce fut seulement alors que les Barbares commencèrent l'exécution de leur projet ; mais la difficulté de nourrir une si grande multitude, les força de se séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par le pays des Helvètes et le Norique ; les Teutons et les Ambrons se chargèrent de passer sur le corps à Marius, et de déboucher par la Ligurie.

Bataille d'Aix. — Marius se retrancha sur une colline près d'Arelate (Arles) ; refusant obstinément la bataille, il voulait habituer les siens à voir ces géants du Nord avec leurs yeux farouches, leurs armes et leurs vêtements bizarres. Les Ambro-Teutons, ne pouvant forcer les Romains dans leurs retranchements, défilèrent pendant six

(1) Il était défendu d'élever un absent au consulat, et de conférer une seconde fois cette dignité avant dix ans d'intervalle.

Pendant ce temps, Marius envoya Sylla au-devant des *Marses*, nation germanique contre laquelle celui-ci n'employa d'autres armes que l'éloquence : il leur persuada d'embrasser le parti des Romains ; nouveau motif pour la jalousie de Marius. Les deux rivaux se séparèrent, et Sylla servit sous le consul CATULUS, collègue de Marius à son quatrième consulat.

jours en vue de leur camp, et les défièrent par mille outrages : *Nous allons voir vos femmes*, leur criaient-ils; *n'avez-vous rien à leur mander?* Puis ils se dirigèrent vers les Alpes.

Marius les suivit alors, mais d'assez loin pour ne pas engager d'action. Il les joignit près d'*Aix*, et les laissa s'y plonger dans toutes les délices de la vie romaine. Il assit de nouveau son camp sur une colline sans eau qui dominait un fleuve. Ses soldats, haletants sous ce ciel embrasé, se plaignirent de la soif : *Vous êtes des hommes*, leur dit-il, en leur montrant le Cœnus bordé d'ennemis, *vous aurez de l'eau pour du sang.* Électrisés par ces paroles, les Romains volent au fleuve : le lit étroit du Cœnus est bientôt comblé de corps sanglants; les Ambrons culbutés s'enfuient vers le camp des Teutons, abandonnant leur bagage; mais les femmes ambrones s'arment pour défendre leur liberté et leurs enfants, et aux cris de guerre : *Ambra! Ambra!* elles parviennent à repousser les Romains.

La fin du jour arrêta le combat : toute la nuit, des hurlements épouvantables firent mugir les montagnes, la plaine et la rivière; les lamentations pour les morts de la veille s'entremêlaient chez les Barbares aux chants d'extermination du lendemain.

Après un jour de repos, l'armée teutonique se déploya dans la plaine. Emportés par leur courage, les Ambro-Teutons traversèrent le Cœnus et furent écrasés dans son lit. L'attaque imprévue d'un corps d'élite, qui fondit par derrière sur cette foule en désordre, décida leur défaite. Cent mille Barbares furent tués ou pris (1). Leur roi *Teutobokhe*, fameux par sa taille et sa force presque surnaturelles (2), fut livré vivant au consul par des paysans sé-

(1) Le village de *Pourrières* rappelle encore aujourd'hui le nom donné à la plaine engraissée de leur sang : *Campi putridi*, champs de putréfaction. Une pyramide fut élevée à Marius, et dura jusqu'au XVe siècle, ainsi qu'un temple à la Victoire, remplacé par une église à sainte Victoire, où les fidèles se rendirent annuellement en procession jusqu'à la révolution française.

(2) Il franchissait d'un saut quatre et même six chevaux mis de front; quand il fut conduit en triomphe à Rome, il était plus haut que les trophées.

quanais, qui l'avaient arrêté dans sa fuite; les populations des campagnes exterminèrent en détail le reste des Barbares (102 avant J.-C.).

Bataille de Verceil. — Cependant les Cimbres (Kimris) étaient descendus dans la vallée de l'Adige. Le proconsul *Quintus Lutatius Catulus* s'y trouvait; il pensa que les ennemis s'amuseraient à le forcer. Ils entassèrent des rocs énormes, jetèrent toute une forêt par-dessus et passèrent. Catulus se replia précipitamment derrière le Pô. Les Cimbres ne songèrent pas à le poursuivre; ils attendirent quelques mois l'arrivée des Teutons, jouissant du ciel et du sol italiens, où tout était nouveau pour eux. Ce fut Marius qui vint remplacer leurs frères au rendez-vous.

Étonnés de son approche, les Cimbres, qui voulaient gagner du temps, envoyèrent au consul des députés: *Donnez-nous*, disaient-ils, *des terres pour nous et nos frères les Teutons.* — *Laissez-là vos frères,* répondit Marius, *ils ont des terres. Nous leur en avons donné qu'ils garderont éternellement.* — *Tu railles! mais malheur à toi et à ton peuple, quand les Teutons seront arrivés en Italie.* — *Ils y sont*, dit-il, *il ne serait pas bien de partir sans les saluer;* et il fit amener les captifs. Boïo-rig vint à cheval aux avant-postes demander à Marius quel jour et en quel lieu il voulait combattre *pour savoir à qui serait l'Italie;* le consul lui donna rendez-vous pour le troisième jour dans les champs de *Verceil.*

Les Cimbres des premiers rangs, pour s'ôter toute possibilité de fuir ou de se débander, s'étaient liés entre eux avec des chaînes de fer. Ce fut un effroyable choc entre des hommes résolus à tout pour vaincre, et les meilleurs soldats du monde combattant pour l'existence de Rome. Marius s'était placé de manière à tourner contre l'ennemi le vent, la poussière et les rayons ardents d'un soleil d'été, trois choses qui combattirent pour les Romains, et décidèrent la perte des Cimbres.

Restait le camp barbare, les épouses et les enfants des vaincus. Les femmes défendirent cet asile avec un courage invincible; puis, quand tout fut perdu, elles égorgèrent

leurs enfants et s'entre-tuèrent. Les chiens, seuls restes de la nation, se retranchèrent derrière les chariots; il fallut plusieurs heures pour les exterminer de loin à coups de flèches.

Ainsi finit la dernière invasion de l'Italie par les races galliques. Marius, qui l'avait repoussée, reçut du sénat et du peuple des honneurs presque divins; on le nomma *troisième fondateur de Rome*, après Romulus et Camille. Lui-même, enorgueilli de sa fortune, ne buvait que dans la coupe dont Bacchus s'était servi, selon la tradition, après la conquête des Indes. Les prisonniers furent distribués entre les villes comme esclaves publics, et destinés aux jeux comme gladiateurs. Et Marius, honoré d'un sixième consulat (100), put désormais tout ce qu'il voulut.

La grande bataille de Verceil se livra le 12 juillet de l'an 101 avant J.-C., le jour même de la naissance de *Jules-César*, neveu de la femme de Marius, et qui devait porter les derniers coups aux Gaulois.



SECTION IV. — IIe SÉRIE DES GUERRES CIVILES A L'ÉPOQUE DE MARIUS ET DE SYLLA.

§ 1er. *Seconde guerre des esclaves* (105-102).

Décret du sénat sur les esclaves. — Au moment où Marius faisait la guerre aux Cimbres, le sénat l'avait autorisé à demander des secours dans les pays d'outre-mer. Marius s'était adressé, pour cet objet, à *Nicomède*, roi de Bithynie; mais ce prince lui répondit qu'il était hors d'état d'en fournir, attendu que la plus grande partie de ses sujets avaient été enlevés par des exacteurs et vendus comme esclaves. Alors intervint un décret du sénat portant qu'aucun individu de condition libre, d'une nation alliée au peuple romain, ne pourrait être fait esclave dans les provinces, et en conséquence l'ordre fut donné aux

proconsuls et aux préteurs de remettre en liberté tous ceux qui étaient illégalement retenus en esclavage.

Deuxième guerre des esclaves en Sicile. — En vertu de ce décret, *Licinius Nerva,* préteur en Sicile, en affranchit huit cents en quelques jours; mais les *honnêtes gens* s'épouvantèrent, et leur or amena le préteur à suspendre les affranchissements. De là des révoltes en plusieurs lieux.

Les mécontents élurent pour leur monarque un certain *Salvius*, Italien d'origine, habile aruspice, joueur de flûte, et guide ordinaire des processions solennelles : pour plaire à ses sujets, la plupart orientaux, il prit le nom de *Tryphon.* Plus entreprenant encore que formidable, il court assiéger Murgantium, passe sur le ventre à l'armée prétorienne qui veut s'opposer à son entreprise, et s'empare de Triocale. Plus de 30,000 soldats sont déjà sous ses ordres, lorsque le Cilicien *Athénion,* chef d'autres esclaves, et qui se mêlait d'astrologie, vient se joindre à Tryphon. Le préteur *Licinius Lucullus* les défait en bataille rangée près de cette place qu'il ne peut emporter ; Tryphon s'est enfui lâchement après la bataille, laissant un trône dont il n'est pas digne, au courageux Athénion, qui, l'année suivante, bat le préteur *Cneius Servilius,* et prend son camp avec la ville de Macella (104). La Sicile demeure en proie, pendant un an, au brigandage des esclaves. Enfin le consul AQUILIUS, collègue de Marius, envoyé dans l'île dévastée (102), termina cette guerre honteuse au nom romain, en une seule bataille, où il tua Athénion de sa main. Le reste des révoltés fut détruit par le fer ou par la faim. On dit que les deux *guerres serviles* coûtèrent un million d'esclaves aux riches. Il n'en restait plus que mille sous les ordres de *Satyrus :* ils finirent par se rendre, et la magnanimité romaine les condamna à combattre contre les bêtes féroces. Ils voulurent du moins périr noblement : lorsqu'ils se virent au milieu de l'arène, ils se rangèrent près des autels et se tuèrent intrépidement les uns les autres. Satyrus, resté le dernier, se plongea son épée dans la poitrine, aux acclamations du sénat et du peuple romain.

§ 2. *Guerre sociale* (91-86).

I. PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE SOCIALE.

Excès de Saturninus et conduite double de Marius : exil de Métellus. — Pendant que Marius combattait Jugurtha, l'aristocratie, par l'entremise du consul Q. SERVILIUS CÆPION, avait tenté de rendre la judicature au sénat (106) ; mais dès lors l'ordre équestre, qu'elle avait ménagé pour abattre le parti populaire, se lia à la démocratie. A son retour de la guerre cimbrique, Marius, consul pour la sixième fois, s'unit étroitement avec le tribun *Lucius Saturninus Apuleius* et le préteur *Glaucias*, tous deux ardents ennemis des patriciens. Depuis que les suffrages du peuple s'achetaient ou par les caresses ou par l'or, les comices étaient devenus un champ de bataille où tout cédait au plus fort. Saturninus y dominait ; il proposa une loi agraire portant cette clause : *Que le sénat s'obligerait par serment de ratifier tout ce qui serait statué par le peuple, sous peine, pour les sénateurs réfractaires, d'être dégradés et condamnés à vingt talents d'amende.* La conduite de Marius, en tout ceci, fut misérablement double et factieuse. Il jura qu'il ne jurerait point la loi, et quand son ennemi *Métellus le Numidique* l'eut imité, Marius feignit d'avoir peur des Italiens et prononça le serment. Métellus persistant à refuser, on l'exila : *Ou les choses changeront,* dit-il en partant de Rome, *et le peuple, revenu de son erreur, me rappellera ; ou elles ne changeront point, et alors je dois me féliciter d'être loin de ma patrie.* Et il ajouta ces paroles remarquables : *Faire le mal, c'est l'effet d'un cœur corrompu ; faire le bien, lorsqu'il n'y a rien à craindre, c'est le mérite d'un homme du commun ; mais faire le bien en s'exposant aux plus grands dangers, c'est le propre de l'homme véritablement vertueux.*

Mort de Saturninus et rappel de Métellus.— Les choses changèrent par les excès mêmes de Saturninus. Ce

tribun, voulant porter au consulat Glaucias, son complice, fit assassiner publiquement *Memmius*, son compétiteur. Les Italiens, enthousiasmés pour Saturninus, le saluèrent roi. Alors le sénat, comme dans les périls extrêmes, ordonna au consul *de pourvoir à la sûreté de la République.* Marius, forcé d'abandonner ses anciens amis, les assiégea en forme dans le Capitole qu'ils avaient choisi pour refuge; ils se rendirent, à condition qu'ils auraient la vie sauve. Marius eût bien voulu les sauver en effet; mais le peuple en fureur se jeta sur eux et les massacra. Métellus ne fut cependant rappelé que dix-huit mois après, malgré les efforts de son fils, surnommé *Pius*, à cause de sa piété filiale. Marius passa en Asie pour n'être pas témoin du retour glorieux de cet illustre patricien, qui fut reçu d'une manière triomphante, comme à son retour de Numidie (99).

La loi Licinia Mucia.—Quatre ans après, sous le consulat de Lucius Licinius Crassus et de Quintus Mucius Scévola, la noblesse dicta la *loi Licinia Mucia*, qui entourait de difficultés l'admission de l'Italien dans la cité : aux termes de cette loi, tous les alliés demeurant à Rome, sans y jouir des droits de cité, devaient retourner dans leur patrie. Le but des *optimates* avait été d'enlever aux tribuns un instrument de sédition ; mais ce fut précisément la première cause de la *guerre sociale*, qu'on appelle aussi *guerre des Marses*, parce que ce peuple y joua le premier rôle.

Excès des chevaliers.— D'un autre côté, les chevaliers, à la fois fermiers-généraux, receveurs, munitionnaires et adjudicataires de la République, condamnaient quiconque gênait leurs extorsions ou leurs usures. La plus célèbre de leurs victimes fut *Publius Rutilius Rufus*, Romain d'un autre âge dont tout le crime était d'avoir réprimé leurs rapines en Asie, et qu'ils exilèrent comme concussionnaire.

Livius Drusus et le consul Philippe.— Un compromis entre la noblesse et l'ordre équestre était devenu nécessaire: *Scaurus*, qui voulait l'amener, suscita, à cet effet, le tribun *Livius Drusus*, fils du collègue de Caïus Gracchus, homme habile, éloquent et probe. Il forma le dessein chimérique de satisfaire à la fois les alliés et tous les ordres

de l'État. Aux sénateurs, il voulait rendre les jugements que les Gracques avaient transférés aux chevaliers; aux chevaliers, le partage de la dignité sénatoriale (1); au peuple, des colonies et des distributions de grains et de terres; aux Italiens, le droit de cité. Drusus, voulant ainsi complaire aux trois ordres, n'en satisfit aucun : la plèbe resta froide, le sénat tiède, les chevaliers se déchaînèrent contre le système : tous s'opposèrent vivement au dernier article, et surtout le consul PHILIPPE (L. Martius Philippus). Les Romains ne pouvaient se résoudre à rendre leurs égaux, des alliés qu'ils regardaient comme leurs sujets. Drusus fit mener Philippe en prison et traiter si outrageusement, que le sang lui sortait des narines en abondance; encore le tribun ne fit-il qu'en plaisanter, en disant que *ce n'était pas du sang*, *mais du jus de grives*, parce que Philippe passait pour aimer la bonne chère et les bons morceaux. La loi ne passa pas.

Inflexibilité du jeune Caton. — On négocia toutefois avant de prendre les armes. Ce fut dans le temps de ces négociations que *Caton*, encore enfant, donna une preuve de cette roideur inflexible de caractère qu'il fit paraître dans toute sa vie. Comme il avait perdu ses parents de fort bonne heure, il était élevé dans la maison de Drusus, son oncle maternel. Là, *Pompédius Silo*, chef des Marses, s'avisa de demander en badinant, au jeune Caton, sa recommandation auprès de son oncle. L'enfant, gardant le silence, témoigna par son regard et par un air de mécontentement sur le visage, qu'il ne voulait point faire ce qu'on lui demandait. Pompédius insista sans pouvoir rien obtenir. Enfin, il prit le jeune enfant par le milieu du corps, le porta à la fenêtre, et le balançant en dehors, il le menaça de le laisser tomber s'il persévérait dans son refus; la crainte ne fit pas plus d'effet que les prières. Pompédius Silo, chef des Marses, s'avança alors vers Rome à la tête de dix mille hommes.

Mort de Drusus. — Quelques Italiens formèrent en

(1) Le sénat devait être composé de 600 membres, dont 300 seraient choisis parmi les chevaliers.

même temps le projet d'assassiner les consuls aux Féries latines ; Drusus en avertit généreusement Philippe, son plus ardent adversaire. Pour récompense de ce service, il fut assassiné peu de temps après, malgré les bonnes intentions qui l'animaient : *Je prévois,* s'écria-t-il en mourant, *qu'après moi aucun citoyen ne travaillera pour la patrie avec des intentions aussi pures que les miennes.* On rapporte un trait qui donnera une idée de sa vertu. Il faisait bâtir une maison ; l'architecte lui offrant de la tourner de manière que personne n'aurait vue sur lui : *Employez plutôt votre art,* répondit-il, *à faire que mes actions soient exposées aux yeux de tout le monde.*

II. ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE SOCIALE.

Soulèvement des alliés. — A la nouvelle de la mort de Drusus, toute l'Italie, Sabins, Marses, Marrucins, Picentins, Frentans, Samnites, Péligniens, éclata au même instant ; puis les Apuliens, les Hirpins, les Lucaniens, etc., et tous ensemble formèrent une redoutable confédération.

Cette ligue fut faite au nom de l'Italie, dénomination qui s'étendait alors pour la première fois à un vaste espace de pays, VITELIEV ; ce nom fut inscrit sur la bannière des confédérés et appliqué à CORFINIUM, ville des Péligniens dont les alliés firent leur capitale : elle eut son forum, sa curie, son sénat de 500 membres, deux consuls (*Pompédius Silo, Papius Motulus*), et six grands corps d'armée sous douze généraux.

Force des deux partis. — Pour faire face à tant de peuples soulevés, d'autant plus redoutables qu'ils avaient la science militaire des Romains, il fallut que Rome, de son côté, multipliât les généraux et les légions où elle fut forcée d'admettre les affranchis. La rébellion avait comme deux centres, le pays des Marses et celui des Samnites. Le consul LUCIUS JULIUS CÉSAR fut envoyé dans le Samnium ; et son collègue, PUBLIUS RUTILIUS, chez les Marses. Le premier avait pour lieutenants *Cneius Pompéius,* père du grand Pompée, *C. Q. Cæpion,*

C. Perpenna, *Valérius Messala;* le second, *P. Lentulius*, *Cornélius Sylla*, *T. Tidius*, *P. Licinius Crassus* et *M. Marcellus Pius*. Chacun de ces généraux eut à commander, avec le titre de proconsul, une division distincte.

Événements de la guerre sociale.—Le Samnite *Vettius Cato* et le Marse Pompédius Silo conduisirent la guerre avec succès, repoussèrent Pompéius d'Asculum, défirent Julius César dans le Samnium, mirent en fuite Perpenna, et tuèrent sur le *Liris* 8,000 hommes à l'armée consulaire, avec Rutilius lui-même. A cette nouvelle, Rome prit le deuil, les magistrats déposèrent les insignes de leur dignité, le nombre des sentinelles fut doublé, et l'on mit les rues en état de défense. L'armée de Rutilius fut partagée entre Cæpion et Marius. Le premier se laissa abuser par Pompédius, qui, feignant de venir se rendre avec ses enfants et des présents, l'attira dans un défilé où il trouva la défaite et la mort. Le vainqueur des Cimbres, soit prudence, soit timidité de vieillard, s'obstina à demeurer dans ses retranchements. Et comme un jour Pompédius Silo, s'avançant à portée de se faire entendre, lui criait à haute voix : *Si vous êtes grand général, Marius, que ne combattez-vous donc ?* Marius lui répondit : *Mais plutôt vous, si vous êtes un grand général, forcez-moi de combattre.* Pompédius attaqua ; Marius le repoussa avec succès; Sylla survint dans ce moment, tomba sur les fuyards, les tailla en pièces, et recueillit presque tout l'honneur de cette journée. Marius se retira sous prétexte de maux de nerfs, mais dans le but plus probable de se préparer à Rome une vengeance contre un rival trop heureux.

D'un autre côté, Papius Motulus s'étant emparé de Vénusie, orna de la pourpre *Oxyntas*, fils de Jugurtha, qui y était retenu prisonnier : les Numides auxiliaires désertèrent en foule, et J. César n'eut d'autre parti que de les renvoyer en Afrique. César vainquit ensuite Motulus; mais il faillit périr dans un défilé où l'avait cerné *Egnatius*.

Cependant les Étrusques et les Ombriens, qui d'abord

avaient secouru Rome, menaçaient de se tourner contre elle. Alors le sénat fléchit, et la *loi Julia* donna le droit de cité à tous les alliés restés fidèles (90).

La fortune changea de face : *Judacilius* d'Asculum, berceau de la révolte, se tua dans sa patrie qu'il ne put défendre. Les rebelles, ne trouvant plus la position de leur capitale assez sûre, la transportèrent à Æsernia, chez les Samnites. Déjà les Marrucins, les Vestins, les Péligniens s'étaient soumis à *Servius Sulpicius*, et Vettius Cato s'était tué. Sylla porta le dernier coup aux alliés : deux grandes victoires, l'une à *Nole*, où il tua 50,000 hommes, et l'autre sur l'*Aufidus*, la prise d'une quantité de places fortes et surtout de Bovianum, siége des assemblées générales, terminèrent cette campagne, où le vainqueur reçut le surnom d'*Heureux*. Enfin Silo périt vaincu par Métellus Pius en Apulie. L'Italie se pacifia tout à coup, et les droits de cité furent accordés à tous les alliés de Rome, par la *loi Plautia*, et bien peu d'Italiens en furent exclus (88-6). On évalue à 300,000 le nombre des hommes tués dans cette guerre.

Politique du sénat à l'égard des alliés. — Le sénat trouva, du moins pour un moment, le secret de rendre presque inutile aux alliés ce qu'ils avaient obtenu avec tant de peine. Au lieu de les distribuer dans les trente-cinq tribus où ils auraient eu par leur nombre la supériorité des suffrages, on en composa huit nouvelles, qui n'avaient aucune influence propre, parce qu'elles votaient les dernières, mais qui pouvaient prêter aide aux diverses factions de la République. Du reste, la vieille barrière était renversée : l'Italie n'était plus *sujette*, mais *citoyenne*.

§ 3. *Guerre civile de Marius et de Sylla* (89-86).

Parallèle de Sylla et de Marius. — Sylla fut récompensé de ses victoires par le consulat (88), malgré les intrigues de Marius. Issu de l'illustre famille *Cornélia*, sa jeunesse s'était passée dans les excès de tout genre, comme c'était alors l'habitude ; mais le riche héritage de

la courtisane *Nicopolis* changea son goût des plaisirs en amour de la gloire. Ses succès en Afrique et dans la guerre sociale firent naître entre lui et Marius une ardente inimitié que des flots de sang ne purent éteindre. Marius était violent, et Sylla, d'une cruauté calculée. Marius, élevé parmi les paysans et les plébéiens, était grossier et inculte, au point de faire élever par un artiste romain et avec des pierres brutes, le temple en mémoire de la défaite des Cimbres; Sylla, versé dans les lettres grecques, couvrait ses vices sous des dehors agréables, et, à l'aide de ses déprédations, réunissait des livres, des tableaux, des vases, pour orner ses palais et la cité. Marius se laissait emporter à sa fougue; Sylla s'avançait à pas comptés vers un but déterminé, quel que fût le chemin à suivre: l'un et l'autre, pleins de courage dans les combats, étaient également avides d'honneurs. Marius obtint six consulats presque consécutifs, en employant l'intrigue et l'argent; Sylla brigua la préture en promettant des spectacles tels qu'on n'en avait jamais vus. En effet, Bocchus lui procura 100 lions qu'il fit combattre avec des hommes (97), comme pour indemniser Rome de ce que le sénat venait de prohiber les sacrifices humains.

Tels sont les deux hommes que la fortune mit aux prises au sujet de la guerre contre *Mithridate VII le Grand*, roi de Pont, guerre dont Sylla avait été chargé par le sénat.

Marius brigue le commandement de la guerre contre Mithridate. — Marius, devenu gras et pesant, ne s'occupait guère, depuis longtemps, que d'entasser de l'argent dans sa belle maison de Misène, qu'il avait achetée de la mère des Gracques (p. 231). Tout à coup on le vit reparaître dans le Champ de Mars, s'exerçant avec les jeunes gens. Ses ennemis lui demandaient ce qu'étaient devenus les maux de nerfs qui paralysaient ses mouvements dans la guerre sociale; c'est qu'il s'agissait alors d'une de ces riches guerres d'Orient, capables de rassasier les avares généraux de Rome. Mithridate VII avait favorisé le soulèvement des cités de l'Asie Mineure contre les épouvantables

vexations des Romains; en un jour, à la même heure, cent mille de ceux-ci, chevaliers, publicains, usuriers, marchands d'esclaves, avaient été massacrés. Maître de l'Asie, il avait envoyé une grande armée en Grèce, et en occupait les provinces orientales ainsi que toutes les îles de la mer Égée.

L'antisénat de Sulpicius. — Marius se ligua pour enlever à son rival le commandement de cette guerre, avec *Lucius Sulpicius,* tribun du peuple, toujours escorté de satellites qu'il appelait impudemment son *antisénat.* L'anarchique tribun proposa de disséminer les citoyens des huit tribus nouvelles dans les trente-cinq anciennes, et se rendit ainsi maître des suffrages. Sylla accourut de Campanie où il hâtait ses préparatifs, pour s'opposer à cette loi; mais Sulpicius, suivi de ses satellites, entra dans le temple de Castor où le sénat était réuni, et dispersa l'assemblée. Sylla se réfugia chez Marius, qui, s'abstenant de toute violence, se contenta de lui faire jurer son désistement. Il fut dès lors facile à Sulpicius de faire passer la loi, et le crédit de Marius s'en accrut tellement, qu'il fut nommé au commandement de l'armée d'Asie.

Marche de Sylla sur Rome. — Sylla se réfugia à l'armée qui assiégeait encore les Samnites devant Nole, lui rappela ses victoires récentes, lui montra l'Asie comme une proie qu'on lui arrachait : *Allons à Rome venger la liberté!* s'écria-t-on de toutes parts. La trompette sonne, on marche vers la capitale, on s'en empare après une légère résistance de Marius et de Sulpicius qui prennent la fuite. Sylla contient ses troupes dans le devoir, et tout se passe sans désordre. Il casse tout ce qu'a fait le tribun, rend au sénat la proposition des lois, écarte les tribuns de toute autre magistrature, et rétablit le vote par centuries.

Proscription.—Pour satisfaire sa vengeance, il proposa de déclarer ennemis de la patrie, Marius et son fils, Sulpicius et neuf de leurs principaux partisans. *Quintus Scévola,* savant et vertueux citoyen, lui résista avec courage : *Ni vos soldats, ni vos menaces,* dit-il, *ne me forceront*

à déshonorer ma vieillesse, en déclarant ennemi de Rome celui qui sauva du fer des Cimbres Rome et l'Italie entière. Mais les autres sénateurs se montrèrent faciles et complaisants. On rendit un décret de proscription. La tête de Sulpicius portée à Rome devint, sur les rostres, un spectacle de terreur. L'un de ses esclaves le tua. Il reçut le prix de son crime, et il fut précipité sur-le-champ du haut de la roche Tarpéienne pour avoir trahi son maître.

Mécontentement du peuple. — Tandis que le sénat effrayé se taisait, le peuple témoignait son mécontentement, en élisant des magistrats opposés à Sylla ; quant à lui, il feignait d'y voir avec plaisir une preuve de la liberté qu'il avait rendue aux élections. En effet, CAÏUS OCTAVIUS, ami de Sylla, se vit donner pour collègue dans le consulat, LUCIUS CORNÉLIUS CINNA, son ennemi ; cependant celui-ci, étant monté au Capitole, prit une pierre qu'il lança au loin en s'écriant : *Puissé-je être chassé de Rome comme je fais rouler cette pierre, si je montre de l'hostilité contre Sylla!*

Marius à Minturnes et à Carthage. — Sans perdre de temps, Sylla fit poursuivre Marius fugitif. Le vainqueur des Cimbres se trouva réduit, seul avec son fils et son gendre, à gagner de hameau en hameau Ortéa, où il s'embarqua. Poussé à terre à Circeii, il erra en mendiant son pain, passant la nuit dans les bois et se dérobant dans les roseaux du Liris aux assassins qui suivaient ses traces. On le trouva enfin enfoncé dans la vase jusqu'aux épaules ; on lui jeta une corde autour du cou et on le traîna à Minturnes. D'un regard et d'un mot : *Soldat, oseras-tu tuer Marius?* il désarma un esclave cimbre, envoyé pour lui trancher la tête. Les Minturnois, qui n'avaient pas oublié ses victoires ni son zèle pour la cause des alliés, favorisèrent son évasion : une frêle barque le conduisit près des lieux où avait été Carthage. Le préteur d'Utique le somma de se retirer : *Va lui dire*, répondit-il fièrement à l'envoyé, *que tu as vu Marius fugitif, au milieu des ruines de Carthage.* Cependant il se retira dans une île

voisine pour y attendre quelque révolution en sa faveur.

Départ de Sylla contre Mithridate. — A Rome, tout changea bientôt de face. Sylla comprit qu'il ne prévaudrait jamais, s'il ne s'appropriait ses légions par des victoires lucratives dans la Grèce et dans l'Asie ; il laissa là Pompée, Cinna, ses accusateurs et ses juges, et partit pour combattre Mithridate (88).

Consulat de Cinna et retour de Marius (88). — Le départ de Sylla divisa les consuls : Cinna se déclara pour les alliés italiens, c'est-à-dire pour la répartition de leurs 8 tribus dans les anciennes ; il eut pour lui le vaillant *Sertorius;* mais le jour du vote, Octavius, zélé partisan du sénat, fondit en armes sur la foule surprise, et 10,000 Italiens furent tués sur la place ; les autres furent obligés de quitter Rome avec Cinna et six tribuns. Le sénat déclara Cinna déchu du consulat et lui substitua Lucius Cornélius Mérula. Cinna se retira chez les alliés. En peu de temps, il leva une armée de trente légions, auxquelles vinrent se joindre les Romains mécontents, et rappela Marius avec les autres exilés. Le redoutable banni revint, appela tous les esclaves à la liberté, et enrôla les paysans les plus robustes ; puis il fut déclaré proconsul par Cinna. Tous deux, avec Sertorius et *Carbon,* vinrent assiéger Rome. Octavius rappela *Métellus Pius* et *Pompée l'Ancien* (Cn. Pompéius Strabon, père du grand Pompée), que la guerre sociale retenait au sud de l'Italie. Le premier fut abandonné de ses troupes ; au second, les quatre chefs démocrates livrèrent une bataille sanglante aux portes mêmes de la ville. Dix-sept mille citoyens périrent par le fer et les maladies. Un soldat de Pompée tua son frère dans la mêlée ; il le reconnut sur le champ de bataille, et se poignarda sur son corps, en maudissant la guerre civile, son général, toutes les factions et la destinée de Rome : quelques jours après, la foudre tomba sur Pompée et l'écrasa.

Proscriptions de Marius. — Le sénat, par une capitulation, augmenta l'audace des vainqueurs. Cinna ne voulut rien entendre qu'on ne l'eût reconnu pour consul.

Quant à Marius, il s'arrêta aux portes, disant d'un ton ironique qu'*il ne convenait pas à un exilé de rentrer à Rome sans y avoir été rappelé*. Cinna alla droit aux comices, assembla tumultuairement le peuple, et fit prononcer le rappel de Marius. Il entra, et des ruisseaux de sang coulèrent autour de lui. Ses satellites tuèrent sans pitié tous ceux qui, venant le saluer, n'en recevaient point de salut; c'était le signal convenu. On pilla les maisons, on confisqua les biens des plus illustres sénateurs, et leur mort fut ordonnée ainsi que celle d'Octavius. La plupart attendirent le coup fatal dans leurs maisons; d'autres, trahis par leurs clients et traînés au Forum, y tombèrent sous la hache des bourreaux. Le consul et grand-pontife Mérula se rendit au temple, et s'étant assis sur le trône pontifical, il s'y fit ouvrir les veines et expira au pied des autels qu'il arrosa de son sang. *Catulus*, ce consul vertueux et éclairé, qui avait partagé avec Marius la gloire de sa victoire de Verceil (p. 248), se vit réduit à terminer lui-même sa vie. On apporta à Marius, pendant qu'il était à table, la tête de *Marc-Antoine*, le plus grand orateur de son siècle; il la contempla avec une joie féroce, et embrassa le meurtrier, couvert encore du sang de la victime. Les têtes de ces sénateurs furent portées aux rostres, où, suivant l'expression d'un auteur ancien, elles continuèrent à former une espèce de sénat muet, qui cependant criait vengeance. La vengeance devait être plus terrible encore.

Mort de Marius. — Cependant les esclaves s'étant livrés au tumulte par suite du retard apporté au payement de la solde promise par Cinna, Marius les fit réunir dans le Forum, où ils furent égorgés par milliers. Enivré, mais non rassasié de sang, consul pour la 7e fois, il ne put échapper à la terrible expiation du remords. Inquiet d'ailleurs des succès de son rival, Marius, pour se mettre à l'abri d'un revers, ou plutôt pour s'étourdir sur les suites de ses crimes, se livra sans mesure à tous les excès de la table, et bientôt il en mourut, emportant avec lui le double titre de sauveur et de fléau de sa patrie, mais plus digne encore de l'horreur que de l'admiration de la posté-

rité (86). Son fils, héritier de son pouvoir, fit égorger tous les sénateurs que l'on trouva dans Rome.

Domination de Cinna (87-85). — VALÉRIUS FLACCUS fut substitué comme consul à Marius le père; mais il ne fut que l'humble acolyte de Cinna, qui, deux fois encore, se réélut avec CARBON pour collègue. Cinna, du reste, n'était point maître, et nul ne l'était : il ne pouvait ni concilier l'élément italien et l'élément romain, la plèbe et les chevaliers, ni maîtriser ou licencier ces hordes féroces auxquelles il devait son triomphe. Des meurtres sans fin épouvantaient la ville : l'horrible *Flavius Fimbria* se baignait dans le sang noble ; pour comble de désordre, la *loi Valéria* décréta la banqueroute en réduisant les dettes au quart et tout à la fois en haussant la valeur des monnaies. Mais il s'agissait d'empêcher le retour de Sylla, dont les succès annonçaient de terribles représailles.

§ 4. *Guerre de Sylla contre Mithridate* (88-85).

Prise et pillage d'Athènes. — Sylla, débarqué en Grèce avec cinq légions, l'avait trouvée occupée par *Archélaüs*, le plus habile général de Mithridate. Malgré l'infériorité de ses forces, il écrasa l'armée de son adversaire et se dirigea sur Athènes, où *Ariston* avait usurpé la tyrannie. La ville se défendit avec opiniâtreté. Sylla, dont les ressources étaient épuisées, se fit apporter les trésors des temples, même celui de Delphes : il répondait aux réclamations des Amphictyons, que ces richesses seraient plus en sûreté dans ses mains ; mais en plaisantant avec ses amis, il leur disait qu'*on ne pouvait douter de la victoire, puisque les dieux soudoyaient ses troupes.* Les Athéniens, habitués à être respectés dans les guerres, à cause de l'enthousiasme que tout le monde professait alors pour le génie de leurs ancêtres, ne craignirent pas de lancer du haut de leurs murs les mots les plus piquants sur Sylla. La figure farouche du Romain, ses cheveux roux, ses yeux verts, et son teint rouge taché de blanc, égayaient surtout les assiégés. Ils lui criaient : *Sylla est une mûre*

saupoudrée de farine. Une famine affreuse les réduisit à demander grâce ; leurs députés vinrent haranguer Sylla, parlèrent avec emphase de Thésée, de Codrus, des victoires de Marathon et de Salamine : *Allez*, leur répondit-il, *heureux mortels*, *reportez ces beaux discours dans vos écoles ; je ne suis point ici pour apprendre votre histoire*, *mais pour châtier des rebelles.* La ville, prise d'assaut, fut livrée au pillage. Le barbare l'inonda de sang. Ce qu'on en versa dans la place seulement, ruissela jusqu'aux portes, et regorgea hors de la ville. Le vainqueur, prêt à la faire raser, se laissa fléchir, et *pardonna aux vivants en considération des morts.* Pardon ironique, aussi glorieux pour les ancêtres que honteux pour les descendants.

Batailles de Chéronée et d'Orchomène. — Du Pirée, qu'il consuma par les flammes, Sylla marcha vers *Chéronée*, poste d'Archélaüs et de *Taxile*, dont il massacra l'armée, quatre fois plus nombreuse que la sienne. Bientôt après, il trouva dans les champs d'*Orchomène* l'occasion d'une nouvelle victoire, qui lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il était plus près de la perdre. Ses troupes pliaient, accablées par la multitude des Barbares que commandait *Dorylas.* A la vue du désordre, il accourt, descend de cheval, saisit une enseigne, et bravant seul les traits de tous : *Pour moi*, s'écrie-t-il, *il m'est glorieux de mourir ici* ; *vous autres, si l'on vous demande où vous avez abandonné votre général*, *vous répondrez : A Orchomène !* Ce reproche et l'exemple de Sylla raniment les Romains ; ils retournent à la charge, poussent l'ennemi jusque dans son camp, qu'ils emportent le glaive à la main. Presque toute l'armée des Barbares périt dans les marais d'Orchomène.

Paix imposée à Archélaüs. — Tandis que Sylla soutenait ainsi la cause de Rome, Rome le proscrivait comme ennemi de la République, et il lui fallait désormais se défendre contre les armées de la faction adverse, envoyées pour le combattre, ou même pour le tuer. Archélaüs, voyant qu'en de telles conjonctures Sylla de-

vait souhaiter la fin de la guerre, lui proposa la paix, avec toutes les forces de son maître pour reconquérir l'Italie sur ses rivaux. Sylla, dissimulant ce qu'il pensait d'une telle offre, lui fit celle de le mettre sur le trône de Mithridate, s'il voulait livrer la flotte qu'il commandait. Archélaüs se récria qu'il était incapable d'une perfidie : *Quoi donc!* reprit Sylla, *toi, Cappadocien, l'esclave, ou, si tu veux, l'ami d'un roi barbare, tu rougirais d'acheter à ce prix une couronne, et à un général romain, à Sylla, ton vainqueur, tu oses parler de trahison!* A cette réponse foudroyante, Archélaüs, changeant de ton, accepta, au nom de Mithridate, toutes les conditions qu'il plut à Sylla d'imposer, l'évacuation de toutes ses conquêtes, la remise de ses vaisseaux et d'une partie de ses trésors. Mais le roi de Pont refusa de ratifier le traité.

Fimbria et ses fureurs. — Il espérait que *Valérius Flaccus*, envoyé par Cinna pour dépouiller Sylla du commandement, apporterait quelque changement dans sa fortune; mais *Fimbria*, son lieutenant, souleva contre son chef une partie de l'armée, le défit et le tua : puis se mettant à la tête de toutes les forces romaines en Asie, il vainquit les généraux de Mithridate, et lui laissa à peine le temps de se réfugier dans Pitane, où il l'assiégea. Il avait besoin, pour emporter cette place forte, du secours de la flotte ; mais *Lucullus*, qui la commandait, étant du parti opposé à celui de Marius et de Fimbria, refusa de le seconder : ce qui permit au roi de Pont de chercher un asile à Mitylène. Fimbria s'empara alors de Pitane, et alla assiéger Troie. En vain Sylla lui enjoignit-il de l'épargner; il prit la ville d'assaut, massacra la population, renversa les édifices, et se vanta d'avoir plus exterminé en dix jours qu'Agamemnon en dix ans.

Paix de Dardanum. — Mithridate, pris entre deux ennemis, fit faire des ouvertures à Sylla, qui, voulant au plus vite retourner en Italie, consentit à la conférence et à la *paix de Dardanum* (86). Il y fut convenu que Mithridate renoncerait à l'Asie Mineure, livrerait 80 vais-

seaux équipés ainsi que 500 archers, payerait 2,000 talents, et laisserait le trône de Bithynie à *Nicomède*, et celui de Cappadoce à *Ariobarzane ;* enfin, qu'il ne ferait aucun mal aux villes ou aux citoyens amis des Romains. *Que me laisses-tu donc ?* dit Mithridate.—*Je te laisse,* répliqua Sylla, *la main avec laquelle tu as signé la mort de cent mille Romains.* Par ce mot accablant, Sylla ne faisait qu'avouer sa trahison : il aurait pu prendre ce terrible ennemi de Rome, et éviter trente ans de guerre à sa patrie.

Pillage de l'Asie par les Syllaniens. — Sylla corrompit ensuite l'armée de Fimbria, qui, abandonné dans Thyatire, se donna la mort. Puis, convoquant à Éphèse les députés des villes d'Asie, il leur fit payer comptant, en punition, dit-il, du meurtre de 100,000 Romains, un tribut quintuple, ou 20,000 talents (105 millions) ; puis il livra l'Asie à ses soldats. Tout leur fut abandonné : la fortune des pères de famille, l'honneur de leurs enfants, les trésors des temples. Les durs paysans de l'Italie connurent alors les bains, les théâtres, les vêtements somptueux, toutes les délices de l'Asie. Ils étaient logés dans les maisons des habitants, y vivaient avec leurs amis à discrétion ; de plus, ils recevaient chacun de son hôte près de quatorze francs par jour. Pour achever la ruine des Asiatiques, Sylla laissa derrière lui et les *publicains*, qui leur prêtèrent à 400 pour 100 l'argent nécessaire à ses exigences, et les *pirates*, qui, dès ce temps, infestaient mers et côtes de leurs brigandages. Quant aux soldats même de Sylla, ils étaient si convaincus qu'on les menait au pillage de l'Italie, qu'ils offrirent tous de l'argent à leur général, ne demandant pas mieux que de faire à leurs frais une guerre si lucrative.

§ 5. *Guerre civile de Sylla et des partisans de Marius* (85–79).

Retour de Sylla en Italie. — Sylla, resté supérieur à tous les obstacles, reprit le chemin de l'Italie. *Cinna* venait

de marier *Cornélie,* sa fille, à *Jules-César*. Sans recueillir les suffrages, il se fit nommer encore deux fois consul avec CARBON (85-84) ; mais il fut assassiné par ses troupes, après avoir été délaissé par le jeune *Pompée*, déjà l'idole des soldats.

Sylla était attendu en Italie comme un dieu exterminateur. On publia sa victoire sur Mithridate, les paroles terribles qu'il avait prononcées, la furieuse cupidité de ses soldats et les menaces des exilés qu'il avait dans son camp, et qu'il appelait *son sénat.* Au premier bruit de son retour, Carbon s'effaça. Un SCIPION L'ASIATIQUE et CNÉIUS JUNIUS NORBANUS lui succédèrent au consulat, et levèrent sans peine 20,000 hommes. A peine Sylla eut-il débarqué à Brindes, avec 40,000 vétérans et 6,000 cavaliers, que *Métellus Pius*, *Crassus* et *Pompée* le fils se réunirent à lui. Ce jeune homme de vingt-trois ans avait levé des légions et battu trois généraux et trois armées pour aller rejoindre Sylla. Celui-ci jugea au premier coup d'œil le vain et médiocre génie de cet heureux soldat. Il se leva à son approche, et le salua du nom d'*imperator.* A ce prix, il s'en fit un instrument docile. Il l'envoya dans la Gaule italienne, en Sicile, en Afrique, où il obtint des succès sur le parti opposé. C'est ainsi qu'il savait gagner des partisans.

Céthégus, *Verrès*, d'autres personnages considérables, toute une armée consulaire, se rangèrent sous les drapeaux de Sylla : partout il échauffait les cœurs, il inspirait la confiance. Crassus, qu'il envoyait faire des levées, lui demandant une escorte, parce qu'il fallait traverser un pays occupé par les ennemis : *Je te donne*, dit Sylla, *ton père, ton frère, tes proches, indignement égorgés, et dont je poursuis la vengeance.* De telles paroles firent voler Crassus, et le plus entier succès couronna ses efforts.

Victoires de Sylla.—Sylla défit en personne à *Canusium* le consul Norbanus; Pompée triompha de Carbon. Le démagogue vaincu rentra dans Rome, s'y vengea de sa défaite par de nouveaux crimes, s'empara du consulat avec le fils

de Marius ; et, tandis qu'ils envoyaient en Espagne *Sertorius*, qui leur était suspect, ils déterminèrent *Pontius Télésinus*, valeureux capitaine, à venir à leur secours avec 40,000 Samnites, débris de la guerre sociale; mais, par suite des défections qui chaque jour augmentaient, Marius éprouva une défaite complète à *Sacriport*, et se sauva à Préneste. Sylla fit massacrer tout ce qui se trouvait de Samnites parmi les prisonniers de guerre. A cette nouvelle, tous leurs compatriotes, au nombre de 70,000, prirent les armes, sous la conduite de Pontius Télésinus, qui, se voyant pressé par deux généraux ennemis, leur déroba sa marche, et courut vers Rome, qu'il savait être sans défense. Sylla y vola de son côté, et, sans donner à ses troupes le temps de se reposer, il fit sonner la charge. Jamais combat ne fut plus rude ni plus acharné ; Rome devait être le prix de la victoire. Télésinus animait ses Samnites en leur criant que *c'était là le dernier jour des Romains ;* qu'*il fallait prendre et ruiner leur ville ;* et que *jamais on ne serait délivré de ces loups ravisseurs de l'Italie, qu'en détruisant leur repaire.* Les Romains, fatigués de la marche qu'ils venaient de faire, plièrent d'abord sous l'effort des Samnites. Sylla mit tout en œuvre pour les ranimer; prières, menaces, exemple, tout fut inutile : *O fortune ennemie!* s'écria-t-il, *après m'avoir rendu tant de fois victorieux, ne m'as-tu donc conduit aux portes de ma patrie que pour m'y faire périr avec plus de honte!* Et, hors de lui-même, il fit un vœu au dieu de Delphes, dont il avait si outrageusement pillé le temple. Les Samnites conservèrent leur avantage jusqu'à la nuit ; mais lorsque Télésinus eut été percé d'un coup mortel, le combat changea de face ; son camp fut pris, et son armée massacrée, sans qu'il en échappât presque personne (82). Le jeune Marius se tua dans Préneste, où il était assiégé par le préteur *Lucrétius Ofella ;* pris à l'île de Cossura, Carbon fut livré à Pompée, qui le fit égorger de sang-froid, et Norbanus se donna la mort à Rhodes.

Cruautés de Sylla. — Cette victoire et la mort de ces

trois hommes portèrent le dernier coup au parti populaire. Sylla prit alors solennellement le surnom d'*Heureux* (1) (Felix ou Faustus), titre qu'il eût porté plus justement, dit Velléius, s'il eût cessé de vivre le jour où il acheva de vaincre. Le reste de sa vie ne fut plus qu'un tissu d'injustices et de cruautés. Il fit égorger dans le cirque six à sept mille prisonniers de guerre auxquels il avait promis la vie sauve; et comme les sénateurs, assemblés dans le temple de Bellone, s'émouvaient aux cris des mourants : *Ne détournez point votre attention, Pères Conscrits,* leur dit-il de sang-froid; *c'est un petit nombre de rebelles qu'on châtie par mon ordre. — Si dans les combats*, reprit *Catulus* le jeune, *nous tuons les citoyens que nous trouvons les armes à la main, et si, après le combat, nous égorgeons les hommes désarmés, avec qui vivrons-nous?* Peu après, 12,000 Prénestins adultes furent mis à mort sous ses yeux. Les habitants de Norba en Campanie, dans la crainte d'un sort pareil, mirent le feu à leurs maisons, et périrent avec leur patrie. Ici se termina proprement la guerre sociale, qui, jusqu'alors, n'avait pas été complétement achevée. Sylla, de retour à Rome, assembla les comices, et dit : *Je suis vainqueur; ceux qui m'ont contraint à m'armer contre la cité expieront, jusqu'au dernier, au prix de leur sang, tout celui que j'ai versé.*

Listes de proscriptions. — Il lui fallait ainsi de nouvelles cruautés pour expier les anciennes. Ce fut lui qui, le premier, dressa des tables de mises hors la loi, ou de *proscriptions.* Chaque jour fut affichée une liste de ceux qu'il dévouait à la mort. L'esclave fut invité, par l'appât de l'or, à tuer son maître, le fils à massacrer son père. On vit des femmes fermer leur porte à leurs maris pro-

(1) *Valérie*, Romaine d'une grande beauté, fille de *Valérius Messala*, et sœur d'*Hortensius* l'orateur, s'approcha un jour de Sylla dans un spectacle de gladiateurs, et arracha quelques poils de son manteau. Sylla, étonné, lui en ayant demandé la cause : *Ne t'irrite pas*, dit-elle; *j'ai cru qu'en touchant l'heureux Sylla, je pourrais participer en quelque chose au bonheur qui l'accompagne*. Le dictateur fut frappé de ce discours, et épousa Valérie.

scrits, et ceux-ci se tuer devant leurs maisons. Sylla, chaque matin, assis dans son tribunal, recevait les têtes sanglantes et les payait au prix du tarif. La tête d'un proscrit était payée jusqu'à deux talents (10,444 francs). On confisquait les biens; on punissait jusqu'aux générations à naître : les petits-fils des victimes étaient condamnés, comme infâmes, à ne posséder aucune charge. Mais ce n'étaient pas seulement les partisans de Marius qui périssaient. Les riches aussi étaient coupables : l'un périssait pour son palais; l'autre, pour ses jardins; un autre, pour ses créances. Un certain *Aurélius*, étranger à tous les partis, regarde, en passant sur la place, la table fatale, et s'y voit inscrit le premier : *Ah! malheureux*, s'écrie-t-il, *c'est ma maison d'Albe qui m'a tué.* Il fut égorgé à deux pas de là.

Les délateurs, les assassins se gorgèrent de sang et d'or, et seuls ils eurent droit aux faveurs de Sylla. Le sénateur *Lucius Sergius Catilina* brilla parmi ces furieux : après avoir tué son frère pour s'emparer de sa succession, il le fit porter par Sylla sur ses listes de mort, et lui apporta d'autres têtes en récompense.

Sylla appliqua à l'Italie entière son terrible système : partout les hommes du parti contraire furent mis à mort, bannis, dépouillés; et non-seulement eux, mais leurs parents, leurs amis, ceux qui les connaissaient, ceux qui leur avaient parlé, ou par hasard avaient voyagé avec eux. Des cités entières furent proscrites comme des hommes, démantelées, dépeuplées pour faire place aux légions de Sylla.

Nombre des victimes. — Ce Robespierre aristocratique, qui croyait devoir régénérer la République et les mœurs dans des flots de sang, déclara, qu'après le massacre de 9,000 personnes, sénateurs, chevaliers ou citoyens, il n'avait proscrit que ceux-là seuls dont il s'était rappelé les noms; que pour les autres, leur tour viendrait. Caïus Métellus lui dit alors dans le sénat : *Nous ne demandons pas grâce pour ceux que tu as résolu de faire mourir; mais du moins tire d'inquiétude ceux que tu veux sauver.* —

Je ne sais pas encore, répondit-il froidement, *à qui j'accorderai la vie. — Eh bien!* répliqua-t-on, *nomme ceux que tu veux exterminer. — Je le ferai*, dit-il. Aussi ses fureurs ne cessèrent-elles qu'après avoir coûté la vie à 33 consuls, à 7 préteurs, à 60 édiles, à 200 sénateurs et à 150,000 citoyens. Ainsi les Romains vengeaient les uns sur les autres tant de peuples écrasés et décimés par leur ambition (1).

Promotion de Sylla à la dictature. — La République n'existait plus : un seul était maître de tout; l'épée suspendue sur les têtes faisait son unique titre. Sylla se retira à la campagne, en priant le sénat d'élire à son gré un *interrex* (p. 210). Le choix tomba sur *Valérius Flaccus*, sa créature, qui, d'accord avec lui, proposa de nommer Sylla dictateur, titre oublié depuis 120 ans (82). Le sénat lui déféra donc la dictature par acclamation, et lui érigea une statue équestre dans le Forum. C'est alors que Sylla obtint par une loi la ratification de tous ses actes passés et futurs (2).

Les lois Cornéliennes. — La victoire de Sylla était le triomphe de Rome sur l'Italie et des nobles sur les riches. Pour le consolider, il fit passer une série de lois (*leges Corneliæ*), qui rétablirent en partie la constitution ancienne : le sénat reprit le pouvoir judiciaire et l'élection des pontifes; les tribuns ne purent plus présenter de lois, haranguer pour ou contre une loi proposée, recevoir appel, ni même exercer, après le tribunat, d'autres magistratures;

(1) Tandis que tous tremblaient lâchement, *Caton*, alors âgé de quatorze ans, sembla seul avoir conservé le caractère romain. Sylla, ami de sa famille, lui permettait de venir le voir quelquefois; c'était une faveur signalée, et le précepteur du jeune Caton l'en faisait souvent profiter. Tout y respirait l'horreur : on n'y voyait que des têtes sanglantes, ou des malheureux qu'on emmenait pour les faire périr dans les tourments. L'enfant, frappé de cet horrible spectacle, et voyant tout le monde gémir secrètement, demanda à son précepteur pourquoi personne ne tuait un tel tyran : *C'est*, lui répondit-il, *qu'on le craint encore plus qu'on ne le hait. — Et que ne m'avez-vous donc*, reprit l'enfant, *donné une épée, afin que je tuasse le tyran et que je délivrasse ma patrie de la servitude?* On se garda bien de mener encore le jeune Caton chez Sylla.

(2) « Loi inique, dit Cicéron, et qui même ne ressemblait nullement à une loi. »

les Italiens et la plupart des villes alliées perdirent la cité dont l'acquisition leur avait coûté tant de sang. Sur d'autres points il innova largement : il décida qu'il y aurait vingt questeurs, huit préteurs, et il fit élire par les tribuns un sénat de trois cents membres, parmi lesquels beaucoup de chevaliers. Il établit les règles d'élection aux premières magistratures. On ne put briguer la préture qu'après la questure, et le consulat qu'après la préture : le sang d'Ofella, le vainqueur de Préneste, cimenta cette loi qu'il osait enfreindre. Sylla étendit les deux lois de péculat et de majesté ; il préposa un préteur aux cas de faux publics et de fausse monnaie ; il affranchit dix mille esclaves des proscrits, pour en faire ses satellites dans Rome, sous le nom de *Cornéliens ;* enfin, il distribua les terres de ses ennemis aux vingt-trois légions, compagnes de ses victoires. C'était comme un vaste réseau de cent vingt mille hommes de guerre qui, lui devant leur fortune, étaient vivement intéressés à soutenir son pouvoir. Il fit faire une nouvelle compilation des livres Sibyllins qui avaient été brûlés ; il augmenta, pour récompenser ses amis, le nombre des augures et des pontifes, et établit, en mémoire de sa victoire, ces fameux *jeux du cirque*, qui, plus tard, sous les empereurs, firent oublier au peuple son esclavage.

Défaite du parti de Marius en Afrique. — La faction de Marius se soutenait encore en Afrique, où *Domitius Ahénobarbus*, gendre de Cinna, lui avait acquis un allié dans le Numide *Hiarbas*. Pompée, envoyé contre eux, tua le premier et fit l'autre prisonnier. Le vieux Sylla conçut de la jalousie contre le jeune vainqueur et lui ordonna de revenir. Il obéit, malgré ses soldats, et le dictateur, satisfait de sa docilité, lui accorda le titre de *Grand*. Pompée réclama le triomphe ; comme Sylla le lui refusait obstinément : *Faites donc attention*, lui dit Pompée, *que le soleil levant a bien plus d'adorateurs que le soleil couchant.* Le dictateur n'entendit point ces paroles hardies ; mais quand elles lui furent répétées : *Qu'il triomphe !* s'écria-t-il avec une brusquerie d'étonnement, *qu'il triomphe !* et Pompée triompha de l'Afrique.

Abdication de Sylla. — Le dernier acte de sa vie politique ne fut même qu'un insolent défi porté à son bonheur et à Rome. Plein de mépris pour ses contemporains et de confiance en son étoile, il voulut, ce semble, essayer si la fortune tournerait contre lui le pouvoir qu'il allait rendre dédaigneusement aux Romains. Il abdiqua la dictature après trois ans de despotisme entremêlé d'une feinte modération, et pas un bras ne se leva pour punir ses cruautés ou son hypocrisie! Un jeune homme osa seul l'insulter de paroles au moment où il descendait de la tribune : *Il sera cause*, dit Sylla d'une voix calme à ses amis, *qu'un autre*, *dans une place telle que la mienne*, *ne songera point à la quitter.*

Vie de Sylla dans sa retraite. — Dans sa retraite, Sylla partagea son temps entre l'étude et les plaisirs, écrivit ses *Mémoires* et rédigea un code pour les habitants de Putéoles. Il s'enivrait à sa villa de Cumes avec le comédien *Roscius*, le bouffon *Sorix* et l'acteur *Métrobe*, consultait avec eux les devins, célébrait les rites phrygiens. Quoique absent, quoique mourant, tout se mouvait selon sa volonté. La veille de sa mort, il manda le questeur *Granius* qui, sachant sa fin prochaine, différait de rendre ses comptes, et il le fit étrangler auprès de son lit, où le retenait l'horrible maladie qui le mit au tombeau : il mourut à l'âge de 60 ans, rongé par une vermine sans cesse renaissante (79).

Obsèques de Sylla. — Ses obsèques eurent l'aspect d'un triomphe. Son corps fut apporté de Cumes à Rome, sur un lit somptueux, soutenu par quatre sénateurs. Autour marchaient les colléges des prêtres et des vestales ; à sa suite, venaient le sénat et les magistrats, avec les insignes de leur dignité, puis les chevaliers et les vétérans. Deux mille couronnes d'or, envoyées par les villes, par les légions, ornèrent ses obsèques. Il fut enseveli au Champ de Mars, comme les anciens rois dont il ne lui manqua que le nom, et l'on inscrivit sur son tombeau que *jamais personne n'avait su comme lui faire du mal à ses ennemis et du bien à ses amis.*

Jugement sur l'œuvre de Sylla. — L'œuvre de Sylla ne lui survécut point. Il avait voulu faire revivre la cité antique et patricienne; mais il ne travailla que pour l'aristocratie de la richesse, aristocratie la moins solide, parce que la mobilité de l'élément qui la constitue ne permet pas à l'opinion de prendre racine. Il avait voulu reconstruire la propriété, en greffant de nouveau sur l'Italie, au moyen de ses vingt-trois légions, la vieille race plébéienne et militaire; mais disputée par le publicain et par l'engagiste, par le colon italien expulsé et par le soldat mis en sa place, par le fils du proscrit et par le spéculateur de proscription, la propriété devint plus confuse et plus incertaine que jamais. Il ne resta que deux choses : la primauté du soldat, et la conviction pour des jeunes gens audacieux, comme *Pompée, Crassus* et *César*, que Rome pouvait désormais supporter un maître.

§ 6. *Lutte du parti de Marius sous Sertorius et les Sertoriens* (79-71).

Guerre de Lépidus (79-8).—A peine Sylla eut-il expiré, que le consul ÆMILIUS LÉPIDUS tenta de relever en Italie le parti qui venait d'être abattu en Afrique. Résolu de renverser les lois du dictateur, il s'avança jusqu'aux portes de Rome à la tête de ses troupes. Le sénat investit LUTATIUS CATULUS d'un pouvoir illimité, d'après la formule ordinaire. Catulus, aidé de *Pompée*, défit Lépidus près de Rome, au *pont Milvius*, puis à *Cosa* en Étrurie; le vaincu se retira en Sardaigne et y mourut de chagrin. *Marcus Junius Brutus*, qui commandait pour lui dans la Cisalpine, fournit une nouvelle victoire à Pompée, qui lui fit trancher la tête; mais *Perpenna*, son deuxième lieutenant, parvint à rassembler les débris des troupes, et alla rejoindre *Sertorius* en Espagne (78).

Guerre de Sertorius (85-72). — Sertorius ne ressemblait en rien à ceux dont il soutenait la cause. Patriote ardent, brave, clément et généreux, il s'était concilié l'affection des Espagnols par son désintéressement et sa modéra-

tion (85). Obligé de céder un instant au préteur syllanien *Annius*, Sertorius avait couru les mers et les côtes d'Afrique, rêvant une retraite paisible dans les Iles Fortunées, et rappelé bientôt par la gloire en Lusitanie (80). Les Lusitaniens, croyant voir en lui un autre Viriathe, l'avaient choisi pour leur général : avec une armée de huit mille hommes, il soutint une guerre opiniâtre contre d'habiles capitaines romains qui commandaient plus de cent mille légionnaires. Art des campements, marches savantes, stratagèmes, attaques brusques faites à propos sans rien hasarder, discipline jointe au courage : c'est par là qu'il suppléait au nombre et qu'il triomphait partout. Le vainqueur de Domitius et de Lépidus, Pompée, parut seul propre à lutter contre un ennemi si redoutable. Sylla l'adjoignit à *Métellus Pius*, au moment où l'armée de Sertorius se grossit de celle de Perpenna (79).

Maître alors de presque toute l'Espagne, Sertorius, entouré d'une nombreuse cour de proscrits, avait formé dans son camp comme une nouvelle Rome, avec un sénat de trois cents membres et des écoles publiques pour la jeune noblesse espagnole. Les Barbares l'estimaient singulièrement. Il s'était fait des leurs et partageait leur manière de vivre. Les soldats croyaient que leur général correspondait avec les dieux, au moyen d'une biche blanche, don de Diane, et qui lui révélait les choses sacrées (1). Mais ce qui lui gagnait encore plus sûrement les Barbares, c'était son génie mêlé d'audace et de ruse, l'adresse avec laquelle il se jouait de l'ennemi, jusqu'à traverser sous un déguisement les lignes de Métellus. D'ailleurs, selon l'usage des généraux espagnols, il était entouré d'écuyers dévoués à la vie et à la mort, qui périssaient avec eux. C'était un chasseur infatigable. Aucun Espagnol ne connaissait mieux les pas et les défilés des montagnes ; du reste, armé superbement, lui et les siens, bravant l'ennemi, et défiant Métellus en combat singulier. Le début de Pompée fut malheureux. Il s'était vanté de faire lever le siége de Laurone, place des

(1) Outre ce moyen, il prétendit avoir découvert les os du Libyen *Antée*, dont la taille était de 60 coudées.

Édétans; Sertorius, après avoir consulté son interprète, tua dix mille hommes à son adversaire, prit la ville et la fit brûler à ses yeux. Un nouveau succès sur Pompée, près de *Sucrone*, manqua d'être décisif, sans l'arrivée subite de Métellus : *Si la vieille n'était survenue*, dit Sertorius, *j'aurais renvoyé le petit garçon à Rome, après l'avoir châtié comme il fallait*. Enfin, Sertorius fut forcé par les deux généraux réunis d'en venir aux mains à *Segontia*. Vainqueur de l'aile où commandait le *jeune homme*, il mettait en déroute celle du *vieillard*, lorsqu'une blessure de Métellus ranima ses troupes et ravit la victoire à celui qui la tenait déjà. Métellus couronna la gloire de ce succès en mettant à prix la tête de Sertorius. Cent talents (522,241 francs) et vingt mille arpents de terre devaient être la récompense de l'assassin (75).

Cette politique de brigands exposait Sertorius à mille trahisons. Il devint sévère : une conspiration se forma autour de lui; Perpenna, qui en était le chef, le fit lâchement égorger dans un repas. Avec Sertorius tomba toute la force de son parti. Le meurtrier, qui osa prendre sa place, ne fit que rendre la victoire facile à Pompée. Il voulut racheter sa vie par une trahison; il offrit au vainqueur les papiers de sa victime, où l'on découvrirait ses liaisons avec les principaux citoyens de Rome. Pompée, qui s'était fait peu d'honneur dans cette guerre, le fit mourir sans vouloir l'entendre, et brûla tous ses papiers, *de crainte d'y trouver compromis quelqu'un des grands de Rome*. Lui-même peut-être était intéressé à faire disparaître toute trace des intrigues qui l'avaient débarrassé d'un ennemi invincible (73). Il érigea néanmoins un monument fastueux de ses exploits : il se vantait par l'inscription d'avoir soumis huit cent soixante-seize villes, depuis les Alpes jusqu'aux extrémités de l'Espagne, vanité ridicule en présence de défaites qu'il ne dut qu'à lui-même, et de victoires qu'il ne dut qu'à la perfidie d'un autre.

§ 7. *Guerre de Spartacus ou des Gladiateurs* (73-71).

Les Gladiateurs. — Rome, victorieuse des nations, mais déjà vaincue par leurs vices et leurs richesses, eut, après la mort de Sertorius, à soutenir une guerre aussi dangereuse qu'humiliante contre les *gladiateurs*. Depuis que les Romains se plaisaient aux combats des hommes entre eux et contre les animaux féroces, ce fut un art que de savoir frapper avec adresse et mourir avec grâce : dresser les malheureux destinés à ces luttes cruelles, devint un métier. Des hommes spéciaux, appelés *lanistæ*, enseignaient dans Rome et ailleurs, à des hommes libres et à des citoyens, à donner et à recevoir la mort, de manière à récréer le peuple. Mais ce qui le charmait surtout, c'était bien moins l'escrime savante de ces gens-là que les esclaves et les prisonniers amenés des pays où la civilisation ne les avait pas amollis.

Révolte et succès de Spartacus.— Capoue était le principal entrepôt de cette marchandise, et un certain *Lentulus Batiatus* en entretenait, dans cette ville, une multitude, la plupart Gaulois ou Thraces. *Spartacus*, l'un d'eux, Thrace de naissance, Numide d'origine, qui, à une grande force de corps et à un courage extraordinaire, joignait une prudence et une douceur bien supérieures à sa fortune, ayant été choisi pour s'offrir en spectacle dans l'arène, dit à ses compagnons : *Puisqu'il nous faut combattre, pourquoi ne combattrions-nous pas plutôt contre nos oppresseurs ?* Avec soixante-quatorze compagnons, il se sauve de son bagne et va se cantonner sur le mont Vésuve. Tous les esclaves de la Campanie l'y joignent; le préteur *Appius Claudius Pulcher*, qui les y cerne, est écrasé par les rebelles, qui s'en précipitent comme un torrent. Deux lieutenants du préteur *Varinius* sont défaits, et Varinius lui-même perd, avec la bataille et la vie, ses faisceaux prétoriens, dont Spartacus se fait désormais précéder. La Lucanie et le Brutium sont mis à feu et à sang.

Les deux bandes.—La troupe de Spartacus devint, par

ses premiers succès, une troupe de 70,000 hommes, gladiateurs, esclaves, aventuriers de toute sorte, contre laquelle on fit marcher les deux consuls. La division des ennemis combattit pour les Romains. Les Gaulois, qui s'étaient séparés des Thraces sous la conduite de *Crixus*, furent vaincus en Lucanie, au *mont Gargane*, par le consul Lucius Gellius Publicola. Crixus perdit la vie dans le combat. Spartacus, avec ses compatriotes, défit Cornélius Lentulus, l'autre consul, s'avança au-devant de Gellius qui s'était joint au préteur *Arius*, et les vainquit tous deux en bataille rangée. Par une juste mais terrible représaille, il obligea trois cents prisonniers romains à combattre comme gladiateurs, pour honorer les funérailles de Crixus.

Mort de Spartacus.—Spartacus songeait surtout à sortir de l'Italie, et peut-être les habiles du sénat, sentant sa force et son génie, donnaient les mains à cette sortie. En quelques mois, Spartacus parvint du fond de l'Italie à la Cisalpine par de nouvelles victoires : encore quelques jours, et il passait les Alpes; mais ses bandes, tant de fois victorieuses, ne rêvaient que le pillage de Rome, et le forcèrent, dit-on, de rétrograder sur cette ville (72). En réalité, Rome avait de quoi être consternée. Le préteur *Marcus Licinius Crassus*, surnommé *le Riche*, élève de Sylla, rival de Pompée, osa seul se charger de lutter contre Spartacus. On lève à la hâte six vieilles légions, ce qui n'empêche pas Spartacus de battre encore *Mummius*. Mais la discorde, aidée sans doute par l'or de Crassus, dissout une seconde fois l'armée rebelle : Crassus bat et tue trente-cinq mille hommes aux Gaulois, séparés encore une fois des Thraces. Spartacus recule pied à pied jusqu'à Rhégium, d'où il compte au moins passer en Sicile sur les vaisseaux des pirates. Trahi par eux, il force les lignes de Crassus, il bat encore deux chefs romains en Lucanie. Affaibli, il balance la fortune à force d'art; mais ses bandes indisciplinables le forcent à risquer une bataille décisive, sur les bords du *Silarus*. Au moment de l'action, il tue son cheval : *Je n'en manquerai pas*, dit-il, *si je suis vainqueur ; je n'en aurai pas besoin*, *si je suis vaincu*. Le succès balance longtemps;

enfin, la fortune de Rome l'emporte : le héros, couvert de blessures, expire dans la mêlée, et sa mort détermine la victoire en faveur des Romains. Quarante mille esclaves restent sur la place. Cinq mille fuyards se rallient. Pompée, qui revenait d'Espagne, les défait sans peine (71). Comme s'il avait sauvé la République, il ose écrire au sénat : *Crassus a mis en fuite les esclaves ; mais j'ai coupé jusqu'aux racines de la rébellion.* Crassus eut beau donner au peuple la dîme de ses biens, lui servir un festin de dix mille tables, et distribuer, à chaque citoyen, du blé pour trois mois, il n'obtint le consulat qu'avec la permission de Pompée, et concurremment avec lui (70).

Pendant ce temps, Mithridate avait repris la guerre, et les pirates, courant sur les mers, affamaient l'Italie et Rome elle-même.

SECTION V. — GUERRES EXTÉRIEURES.

§ 1er. *Seconde et dernière guerre contre Mithridate* (75-63).

Défaite de Cotta et victoire de Lucullus. — Depuis le départ de Sylla (85), *Mithridate le Grand* avait repris l'espoir de posséder l'Asie Mineure : il augmentait ses armées et les formait à la romaine ; il avait à sa cour des réfugiés romains, et il entretenait des relations avec Sertorius. Tout à coup mourut *Nicomède III*, roi de Bithynie, qui avait institué Rome son héritière (75). Le roi de Pont ravit ce legs aux Romains, ainsi que la Cappadoce à leur vassal *Ariobarzane Ier* par les armes de son gendre *Tigrane*, roi d'Arménie, qui en enleva trois cent mille habitants pour en peupler sa nouvelle capitale Amide ou Tigranocerte (Dikranagherd des Arméniens). Lui-même inonda l'Asie Mineure de trois cent mille hommes, approcha de la mer Égée et s'allia à Sertorius, comme il s'était allié déjà aux pirates et comme il devait bientôt s'allier à Spartacus.

Le sénat envoya contre lui les deux consuls, MARCUS AURÉLIUS COTTA, plus présomptueux qu'habile, et LUCIUS LICINIUS LUCULLUS, ancien questeur de Sylla, qu'il égalait pour le mérite militaire et surpassait pour les vertus civiles (74). Cotta partit le premier, et pour avoir seul la gloire de battre l'ennemi, se fit battre lui-même sur mer, ainsi que son lieutenant *Nudus* sur terre. Mithridate l'assiégea dans Chalcédoine; mais l'arrivée de Lucullus sauva son téméraire collègue. Le roi de Pont se rabattit sur l'importante place de Cyzique, avec trois cent mille hommes; Lucullus le suivit à la piste, et par un chef-d'œuvre de prudence, le laissa se consumer par la disette. Mithridate s'enfuit, comme vaincu par la faim, avec les débris de ses troupes battues sur le *Rhyndacus*, et que Lucullus acheva sur les bords du *Granique* (74).

Lucullus, que le sénat prorogea cinq ans dans le commandement, soumit ensuite la Bithynie et la Cappadoce, triompha sur mer à *Lemnos*, où il saisit *Varius*, l'agent de Sertorius, s'empara de Nicomédie où il manqua de prendre Mithridate, et s'avança jusqu'au Thermodon (73). Le roi de Pont disputa pied à pied avec une autre armée ses États héréditaires, parfois avec avantage, et reporta la guerre en Cappadoce; mais deux fois vaincu, privé de son général *Dorylas*, foulé même aux pieds dans sa fuite vers l'Arménie, il eût été pris, s'il n'eût eu la présence d'esprit d'arrêter les soldats en perçant les sacs d'or que ses mulets portaient derrière lui (72) : les soldats romains et les Galates perdirent, à le ramasser, le temps qui est tout à la guerre, et laissèrent échapper Mithridate. Le roi barbare, apprenant de l'Arménie que le Pont se soumettait aux Romains, dans la crainte que ses sœurs et ses femmes, laissées dans la ville de Pharnacia, ne tombassent en leur pouvoir, ordonna, par l'eunuque *Bacchide*, à ces malheureuses princesses de prévenir leur déshonneur par la mort; la célèbre et vertueuse *Monime*, de Milet, l'une des épouses de Mithridate, essaya de s'étrangler avec son bandeau royal; mais il se rompit, et elle s'écria : *Maudit bandeau, tu n'es pas même bon à cela!* puis elle présenta son

sein au fer des satellites; le reste périt par le poison (72).

Mithridate chez Tigrane. — L'année suivante, Lucullus s'empara des places fortes d'Amise et d'Eupatoria, et compléta, l'an 70, sa conquête, d'un côté par la prise d'Héraclée, de Sinope et d'Amasie, de l'autre par un traité d'alliance avec *Macharès*, vice-roi du Bosphore et fils de Mithridate. Pendant ce temps, le roi vaincu vivait comme captif chez Tigrane, auprès duquel il s'était réfugié.

Défaite de Tigrane.—Tigrane, qui avait étendu sa domination jusque dans la Syrie, se trouvait le plus puissant souverain de l'Asie occidentale. Une foule de rois le servaient à table, et quand il sortait, quatre d'entre eux couraient devant son char en simple tunique. La domination insolente de ce *roi des rois*, comme il se faisait appeler, n'en était pas plus solide. Lucullus, après avoir battu, dans le sud, le valeureux *Mihrbarzan*, dynaste d'Acilisène, ne prit que quinze mille hommes pour marcher à Tigrane lui-même (69). Celui-ci, étonné de son audace, parce qu'il avait rassemblé près de trois cent mille hommes, s'avança fièrement à la rencontre des Romains. A la vue de leur petit nombre, il se mit à rire : *En voilà trop, si ce sont des ambassadeurs, et trop peu, si ce sont des ennemis.* Pendant que le roi d'Arménie s'amusait à plaisanter, Lucullus marcha à l'attaque. Quelqu'un lui représentant que ce jour-là était un jour malheureux pour les Romains : *Eh bien!* répliqua-t-il, *nous le rendrons heureux.* Sa prédiction fut bientôt justifiée : la nombreuse armée de Tigrane ne soutint pas même le premier choc; le roi des rois s'enfuit sans combattre, laissant son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus. Les Romains n'eurent d'autre peine que d'égorger ces lâches Asiatiques : il en périt, dit-on, cent cinquante mille, et du côté des Romains, chose presque incroyable, on ne compta que cinq soldats de tués avec un blessé. Cette victoire valut à Lucullus la soumission de tous les pays d'alentour et la prise de Tigranocerte, dont le butin procura, dit-on, au soldat romain 8,000 talents (42 millions).

Bataille d'Arsanias.— Lucullus voulait porter la guerre

chez les Parthes, dont la fidélité paraissait chancelante; mais ses troupes, riches et de longue main indociles, ne voulurent plus faire un pas en avant. Cependant Tigrane, instruit par sa défaite, appela auprès de lui son beau-père dont il avait cru d'abord pouvoir se passer, et un autre *Mithridate*, roi de Médie. Le roi de Pont, chargé du commandement, changea de méthode, évita les batailles, et se contenta, par des escarmouches fréquentes, de couper les vivres aux Romains. Ils étaient perdus, si ce plan eût été suivi jusqu'au bout; mais Lucullus, à qui le combat était devenu nécessaire, décampa et fit mine de se porter sur Artaxate, où Tigrane tenait ses femmes, ses enfants et ses trésors. La ruse réussit. Les deux rois, plutôt que d'abandonner Artaxate, se déterminèrent à livrer la *bataille d'Arsanias.* Lucullus, plein de joie, s'avança contre eux, et du premier choc, il culbuta leur armée (68). Mithridate, dégénéré de lui-même, donna le premier l'exemple de la fuite.

Mutinerie des soldats de Lucullus.— C'en était fait de la capitale Artaxate et de l'Arménie, si les soldats de Lucullus, qui s'étaient déjà mutinés plusieurs fois, n'eussent refusé de le suivre à cette facile conquête. L'habile général n'avait pas eu le talent ou plutôt la faiblesse de se faire aimer des soldats. Gâtés par les richesses, ils prétendaient n'accorder leur affection qu'en retour de la licence. Rigide observateur de la discipline et de la justice, Lucullus punissait avec rigueur les fautes de ses troupes et les exactions des traitants romains. De là, dans son camp de fréquentes révoltes; à Rome de fréquentes invectives contre l'illustre capitaine; de là, la facilité que Tigrane et Mithridate trouvèrent à rentrer dans leurs États.

Pompée nommé à la place de Lucullus.— Un plébiscite, provoqué par les partisans de Pompée, donna le consul ACILIUS GLABRION pour successeur à Lucullus (68). Mithridate, après avoir défait *Adrianus* et *Triarius*, eut bientôt reconquis la Cappadoce. Ses progrès alarmèrent Rome. On ne vit que Pompée capable d'en arrêter le cours. Le tribun *Manilius* le proposa: la *loi Manilia* fut soute-

nue par Cicéron, et Pompée, nommé malgré l'opposition des nobles.

Entrevue des deux généraux. — Pompée partit pour recueillir le fruit des travaux d'un autre, mais chargé, disait-il hypocritement, d'un fardeau qu'il eût voulu refuser. S'il avait été digne de sa fortune, il aurait du moins respecté le mérite et les services de son prédécesseur. Au contraire il affecta de le décrier sans ménagement. A l'entendre, Lucullus n'avait eu que des succès faciles, et ne s'était proposé que les richesses pour résultat de la guerre. Celui-ci, blessé des propos injurieux de son rival, lui reprochait, avec plus de raison, de rechercher le commandement contre des ennemis vaincus, et de venir à la fin de chaque guerre enlever au général l'honneur de la terminer. Une entrevue qu'ils eurent ensemble aigrit leur animosité mutuelle, et grâce aux intrigues de Pompée, Lucullus n'obtint le triomphe qu'après trois ans de sollicitation (1).

Tigrane ami et allié des Romains. — L'élu de la loi Manilia marcha aussitôt contre le roi de Pont, qu'il attaqua de nuit aux *sources de l'Euphrate* (66). Les Barbares lancèrent leurs javelots sur l'ombre qu'ils prenaient pour l'ennemi, puis ils furent égorgés sans défense. Sur ces entrefaites un fils de Tigrane s'était révolté contre son père : défait par lui, il se rangea du côté des Romains, et les conduisit dans l'Arménie. Tigrane, découragé, se rendit dans la tente de Pompée, et là, en présence d'un fils dénaturé, il se proclama *heureux d'avoir pour vainqueur un pareil héros*. Celui-ci, en retour, lui rendit l'Arménie, à la condition de payer 6,000 talents et d'abandonner la Cappadoce, la Cilicie, la Syrie et ses possessions phéniciennes. A ce prix il fut déclaré l'*ami* et l'*allié* des Romains, qui lui fournirent des secours contre les Parthes,

(1) Lucullus passa le reste de sa vie dans une retraite voluptueuse, mais consacrée à l'étude et au commerce de l'amitié. Personne ne porta aussi loin que lui la magnificence et le luxe. Son maître d'hôtel l'ayant fait servir, un jour qu'il mangeait seul, moins somptueusement qu'à l'ordinaire : *Ne savais-tu pas,* lui dit-il en se fâchant, *que Lucullus devait souper aujourd'hui chez Lucullus ?*

et non-seulement il refusa de prêter assistance à Mithridate, mais encore il mit sa tête à prix pour 100 talents.

Marche rétrograde de Pompée. — Mithridate, à cette nouvelle, courut vers le Caucase, attacha encore à sa cause de fortes bandes, et suscita tant d'obstacles à Pompée qu'après trois batailles, ce général rétrograda *de peur des serpents de l'Albanie*, et alla tenir son fastueux *congrès d'Amise*, d'où il partit pour des contrées plus aisées à conquérir (65), la Syrie et la Judée.

Projet hardi et mort de Mithridate. — Dès ce moment, au lieu de force ouverte, Pompée n'employa plus contre Mithridate que l'or et les intrigues. Celui-ci, malgré son âge, malgré l'ulcère dévorant qui l'obligeait à se tenir caché, ne méditait rien moins que de soulever tout le monde barbare et d'entraîner contre Rome, Scythes, Gaulois et Parthes. Il envoyait partout, dans ce but, des émissaires et des ambassadeurs. Ayant reparu tout à coup dans le Pont, il y arma neuf cohortes, recouvra plusieurs villes, et fit partir ses filles pour la Scythie, dans l'intention de se faire des gendres et des alliés des princes de ce pays; mais, trahies par leur escorte, elles furent livrées aux Romains. Arrivé à Panticapée, dans le Bosphore, où l'infidèle Macharès se tua, Mithridate se préparait à marcher le long du Danube et de la Save jusqu'aux Alpes Juliennes, d'où il tomberait sur l'Italie comme un autre Hannibal (64); mais ses officiers, effrayés ou gagnés, refusèrent de le suivre : *Pharnace*, le plus cher de ses fils, se mit à la tête des mécontents, et entreprit d'enlever à son père la couronne et la vie. Mithridate, averti du complot, envoya vers les troupes pour les apaiser : *Qu'il descende du trône*, répondit-on; *nous ne voulons plus de lui.* Pharnace fut proclamé roi. Mithridate, assiégé dans le château de Phanagorée, demanda la liberté; son fils dénaturé la lui refusa. Alors le vieux monarque, n'écoutant plus que son désespoir, s'empoisonna avec ses femmes et deux de ses filles fiancées aux rois de Chypre et d'Égypte; les malheureuses princesses expirèrent à ses yeux. Il n'en fut pas de même de Mithridate; accoutumé

dès sa jeunesse aux poisons, son corps résista à celui qu'il venait de prendre, et un Gaulois l'égorgea (64). Ainsi périt, après un règne de soixante et un ans, ce prince illustre qui, toujours environné d'ennemis domestiques, eut la gloire de résister trente ans aux Romains.

Cet homme indestructible aux fatigues comme au poison, qui parlait toutes les langues savantes et barbares, au nombre de vingt et une, laissa une longue mémoire. Aujourd'hui, non loin d'Odessa, on montre un siége taillé dans le rocher qui domine la mer, et on l'appelle *trône de Mithridate* (1).

Au bruit de la mort de Mithridate, la joie des Romains éclata par des transports immodérés, et Pharnace obtint le *royaume du Bosphore* pour récompense de son parricide.

§ 2. *Guerre des pirates, et autres guerres secondaires jusqu'à la réduction totale de l'Asie.*

Avant et pendant la seconde guerre de Mithridate, Rome eut à soutenir plusieurs guerres secondaires, telles que celles des *Pirates*, de *Syrie* et de *Judée.*

Guerre des pirates (79-67).—Le vaniteux Pompée tournait tout à son avantage: il éblouissait la multitude, en exagérant ses services; il voulait qu'on le crût nécessaire, afin de se rendre tout-puissant, et il persuada ce qu'il voulait. En un mot, il devint l'idole du peuple: témoin le *proconsulat des mers* qui lui fut déféré pour trois ans contre les pirates.

Ces pirates, débris de la flotte de Mithridate, amas confus de *Ciliciens*, de *Syriens*, de *Cypriotes*, de *Pamphyliens*, d'*Isauriens*, etc., étaient devenus l'effroi de toutes

(1) Ses richesses étaient incalculables. La seule ville de Télaure fournit 2,000 coupes d'onyx, montées en or. Les commissaires de la République furent occupés 30 jours à enregistrer les vases d'or et d'argent, les selles et les brides garnies de diamants. On trouva ailleurs des statues des dieux en or massif, et une du roi, haute de 8 coudées; un jeu de dames fait de deux pierres fines, large de 3 pieds, et long de 4, avec des dames aussi en pierres précieuses, sur lequel était une lune en or, pesant 30 livres.

les mers avec leurs mille vaisseaux. Non contents d'affamer les Romains, ils osaient descendre à terre, infester les chemins par leurs brigandages, et ruiner même les maisons de plaisance qui avoisinaient la mer. Ils enlevèrent deux préteurs, vêtus de leurs robes de pourpre, et les emmenèrent avec leur suite, et les licteurs qui portaient les faisceaux devant eux. La fille d'*Antonius*, magistrat honoré du triomphe, fut aussi enlevée en allant à sa maison de campagne, et obligée de payer une grosse rançon. Leur insolence était venue à un tel point, que si un prisonnier s'écriait qu'il était Romain et disait son nom, ils feignaient d'être étonnés et saisis de crainte; ils se frappaient la cuisse, se jetaient à ses genoux et le priaient de leur pardonner. Cette pantomime suppliante faisait d'abord croire au prisonnier qu'ils agissaient de bonne foi. Les uns lui mettaient des souliers, les autres une toge, *afin*, disaient-ils, *qu'il ne fût plus méconnu*. Après s'être ainsi longtemps joués de lui et avoir joui de son erreur, ils finissaient par mettre une échelle au milieu de la mer, lui ordonnaient de descendre et de s'en retourner chez lui; s'il refusait de le faire, ils le précipitaient eux-mêmes dans les flots. Il avait fallu Pompée pour terminer la guerre de Domitius, celle de Sertorius, celle de Spartacus, et quand les pirates en vinrent jusqu'à s'emparer d'Ostie, on cria encore *Pompée*.

La Sicile, grenier de Rome, était surtout l'objet de leurs attaques. *Servilius Vatia* (79-76) les vainquit et s'empara d'Isaure, leur capitale, en vain défendue par *Nicon*, mais sans la détruire : il ne gagna que le surnom d'*Isaurique*. *Marc-Antoine*, fils de l'orateur et père du triumvir, reçut contre eux un commandement qui s'étendait sur toutes les côtes maritimes de l'empire romain : mais parti pour son expédition avec presque plus de chaînes que d'armes sur ses vaisseaux, il fut vaincu par les Crétois, hôtes des pirates, et les chaînes ne servirent qu'à pendre ses soldats aux mâts de ses navires. Les forbans devinrent alors plus redoutables que jamais (75-70). Embrassant toute la Méditerranée, ils mirent en relation Sertorius et Mithridate,

pillèrent les villes sur les côtes de la mer Intérieure, et entrèrent jusque dans le port de Syracuse au temps de Verrès. Cependant *Quintus Métellus*, chargé de soumettre la Crète, y passa trois ans, et conquit presque toute l'île, d'où son surnom de *Crétique*. Peu s'en fallut que la gloire d'en achever la conquête ne lui fût ravie par Pompée, qui semblait prendre à tâche d'aller sur les brisées de tous les généraux.

Pompée, sur la proposition du tribun *Gabinius*, sa créature, fut investi pour trois ans, par la *loi Gabinia* (67), du proconsulat des mers. Les mille galères des forbans inspiraient tant de terreur, qu'on le mit à la tête de cinq cents vaisseaux, d'une armée de cent vingt-cinq mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, avec vingt-cinq sénateurs pour lieutenants, deux questeurs, 6,000 talents et un pouvoir discrétionnaire sur toutes les mers, îles et côtes, pour exterminer les pirates, le tout sans rendre compte. Si la puissance était grande, l'habileté ne le fut pas moins. Pompée divisa la Méditerranée en treize régions, assigna à chacune son escadre, les tint sans cesse reliées entre elles, voyant tout par lui-même, et combinant avec art la vigilance, la force, les dons, la ruse, en trois mois, de l'occident à l'orient, il purgea des pirates toutes les mers. Plusieurs chefs firent leurs conditions, et il leur assigna des terres en Cilicie et en Achaïe : il peupla les villes de Malles, d'Adana, d'Épiphania et de *Pompéiopolis*, qu'il bâtit sur les ruines de Soles. La liberté fut rendue à un grand nombre d'esclaves qui allèrent proclamant les louanges de leur sauveur; la patrie à une foule de gens qui avaient dû la fuir, et la sécurité avec l'abondance à toutes les côtes (67).

Pompée voulait aussi finir en Crète la tache commencée par Métellus; mais ce général ne le souffrit pas, et défit *Octavius*, lieutenant de Pompée, qui n'avait pas craint de se joindre aux pirates pour entraver ses opérations. Néanmoins l'enthousiasme populaire devint tel, que, malgré le sénat, le tribun *Manilius*, l'orateur *Hortensius* et le vénérable *Catulus*, lui firent décerner, outre le pro-

consulat des mers, un pouvoir sans limites en Orient et la guerre contre Mithridate, que Lucullus avait déjà presque accablé (p. 281). Deux personnages illustres parlèrent en faveur de la *loi Manilia,* c'étaient *Jules-César* et *Cicéron :* César était bien aise de voir les Romains s'accoutumer à la domination d'un seul ; et Cicéron visait au consulat par l'entremise de Pompée, qu'il flattait.

Congrès d'Amise. — Après avoir refoulé Mithridate dans le Bosphore et réduit Tigrane, Pompée alla tenir le *congrès d'Amise :* il y distribua en souverain les gouvernements, les présents et les honneurs, et résolut d'aller sur les lieux décider la question de Syrie et de Judée.

Guerre de Syrie. — Les Séleucides, renversés du trône par le mécontentement populaire, avaient conçu l'espoir d'y remonter, après la chute de Tigrane; mais Pompée reprocha à *Antiochus XIII* ou l'*Asiatique*, le dernier de cette race, d'oser redemander ce qu'il n'avait pas su conserver, et la Syrie devint avec la Phénicie une nouvelle province romaine.

Guerre de Judée. — Les Juifs étaient, à cette époque, divisés entre deux frères, *Aristobule II* et *Hyrcan II*, qui guerroyaient l'un contre l'autre. Le second, appuyé des Pharisiens et d'*Hareth* ou *Arétas*, prince arabe, bloquait Jérusalem ; le premier invoqua le secours de Pompée, qui lui envoya *Gabinius ;* mais celui-ci, après s'être fait payer 50 talents (360,000 fr.), retourna sans avoir rien fait. *Scaurus,* qui vint après lui, en toucha 3,000 et força Hareth à se retirer. Les deux frères vinrent plaider leur cause devant Pompée en Cœlé-Syrie (64). Pompée, sans rien prononcer, les exhorta provisoirement à la paix. Aristobule, pressentant le triomphe d'Hyrcan, tenta un dernier effort pour l'indépendance nationale ; mais Pompée profita du jour du sabbat pour s'emparer de Jérusalem. Douze mille hommes y furent massacrés, y compris les prêtres, qui, au milieu du carnage, n'interrompirent pas les sacrifices et mêlèrent leur sang à celui des holocaustes. Pompée annexa quelques districts juifs à la Syrie, frappa la nation d'un tribut, ne laissa à Hyrcan que le titre de

grand-prêtre et de *prince*, sans la couronne, et pour ajouter l'insulte aux maux qu'il avait causés, il entra dans le temple, accompagné d'une suite nombreuse, et jusque dans le sanctuaire, où le pontife seul pénétrait une fois l'an pour la grande expiation.

Mais ce fut la *dernière victoire de Pompée :* il devait l'expier à Pharsale (1).



SECTION VI. — 3e SÉRIE DES GUERRES CIVILES.

§ 1er. *État intérieur de Rome depuis la guerre de Sertorius jusqu'au retour de Pompée.*

I. DOMINATION DE POMPÉE ET DE L'ORDRE DES CHEVALIERS.

Versatilité de Pompée. — Pompée, qui, d'abord partisan des chevaliers et de la cause italienne, les avait abandonnés pour se ranger sous la bannière aristocratique de Sylla, resta fidèle à ce drapeau jusqu'au jour où, voyant, par l'évanouissement successif des Syllaniens, la cause de l'ordre équestre et de la plèbe reprendre vigueur, il revint à elle et s'en déclara le principal appui.

Tactique des tribuns et de Pompée. — Sylla à peine mort, les tribuns travaillèrent énergiquement à recouvrer leur ancien pouvoir, et lorsque les pirates eurent affamé Rome, le consul AURÉLIUS COTTA proposa, comme remède,

(1) Disons quelques mots de son triomphe. Ce ne fut pas assez d'une procession de deux jours pour faire passer sous les regards du peuple les dépouilles et les noms des vaincus : le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Médie, la Colchide, l'Ibérie, l'Albanie, la Syrie, la Cilicie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Palestine, la Judée, l'Arabie, les Pirates; plus de mille places fortes et près de 900 villes prises; 800 navires de course capturés, 39 villes repeuplées; les revenus publics portés de 50 à 82 millions de drachmes; 20,000 talents versés au trésor, sans compter 1,500 drachmes distribuées à chacun des soldats pompéiens. Derrière son char, marchèrent, outre les otages albanais et ceux du roi de Comagène, 324 prisonniers de marque, entre autres le fils de Tigrane, avec sa femme et sa fille; la femme de Tigrane lui-même; Aristobule, roi des Juifs; la sœur de Mithridate avec ses cinq fils, et plusieurs femmes scythes.

le rétablissement intégral de la puissance tribunitienne (75). Par la *loi Pompéia*, Pompée compléta l'œuvre en rendant à la plèbe l'élection de ses tribuns et en rétablissant les comices par tribus : c'était un acheminement vers la révolution qui devait enlever les jugements aux sénateurs. Pour l'achever, Pompée fit accuser le plus inique des sénateurs par le plus éloquent des chevaliers, Verrès par Cicéron.

Affaire de Verrès.—Le sénateur *Caïus Licinius Verrès,* dont le nom est resté synonyme de concussionnaire et de déprédateur, avait passé sa jeunesse dans la débauche. Questeur du consul *Carbon* dans la guerre civile (83), il passa à Sylla, mais garda la caisse pour lui. Lieutenant et ensuite proquesteur de *Cn. Corn. Dolabella* en Cilicie, contre les pirates, il fit lui-même la course et commit les forfaits les plus atroces. *Scaurus* les ayant tous énumérés dans un pamphlet, alla le lui soumettre, le menaçant de se porter son accusateur, s'il ne trahissait pas son chef. Verrès déposa contre Dolabella et le fit condamner. Préteur à Rome en 74, il vendit la justice au gré et au profit de la courtisane grecque *Chélidonis.* Enfin préteur en Sicile de 73 à 71, et libre trois ans de tout contrôle, il afficha le plus éhonté brigandage. Il avait des calomniateurs à gages, et c'était lui qui citait, lui qui instruisait, lui qui prononçait. Des propriétés patrimoniales furent adjugées à des étrangers; des citoyens romains mis à la torture ou envoyés au supplice; des criminels absous à prix d'argent; les personnes les plus honnêtes poursuivies et condamnées en leur absence ; les ports et les places fortifiées ouverts aux pirates; des flottes perdues ou vendues honteusement; des tableaux, des candélabres, des ciselures, des statues, des œuvres d'art de toute espèce, enlevés tantôt gratis, tantôt à vil prix, aux particuliers, aux cités, aux temples, aux rois; sans compter mille cruautés dont il accompagnait ces mille spoliations, et cela aux portes de Rome. Personne n'ignorait ces horreurs, et personne ne l'accusait. Verrès expédiait tous les ans à Rome deux navires chargés de butin, et il se van-

tait hautement d'avoir tant volé qu'on ne pouvait plus le condamner. Les Siciliens même n'eussent pas songé à l'accuser au sortir de sa charge (car, sous peine de rébellion, il fallait tout supporter d'un magistrat en charge), s'ils n'eussent été excités sous main par Pompée et son parti. Ils réclamaient l'appui de Cicéron, et même, l'accusation intentée, préteurs et licteurs menaçaient ceux qui venaient se plaindre et empêchaient les témoins de déposer. Malgré ces obstacles, et quoique Verrès fût protégé par le parti sénatorial, défendu par le fameux *Hortensius* et par la toute-puissance de l'or, Cicéron osa se charger de l'affaire. Adroit, actif, éloquent, il accabla Verrès (1). Les sénateurs, dans l'espoir d'éviter les scandaleuses révélations du Forum, se hâtèrent de condamner Verrès à l'exil, et à la restitution de 45 millions de sesterces (70). C'était à peine la moitié de ce qu'il avait volé.

Domination des chevaliers. — Toute la noblesse fut frappée du même coup, et la *loi Aurélia* rendit aux chevaliers le pouvoir judiciaire, en leur associant toutefois les

(1) On donne le nom de *Verrines* aux 7 plaidoyers prononcés ou écrits dans cette affaire : le 1er, qui est intitulé *contra Cæcilium*, n'est qu'une harangue préparatoire contre *Quintus Cæcilius*, prête-nom de Verrès, et qui feignait de vouloir l'accuser, à l'exclusion de Cicéron, pour mieux trahir la cause de ceux qu'il prétendait protéger. On la nomme aussi *Divinatio*, parce qu'on nommait ainsi les jugements par lesquels on décidait quel serait l'accusateur. Dans le second, que l'on peut regarder comme l'introduction de cette accusation, l'orateur, au lieu d'entrer dans le détail des crimes de Verrès et de lui fournir ainsi le moyen de trainer l'affaire jusqu'à l'année suivante, accabla le coupable de tant de preuves testimoniales et écrites, qu'il ne pouvait plus rester de doute sur sa culpabilité. Ces deux premières harangues sont désignées vulgairement par le titre de *Prima actio in C. Corn. Verrem*. Les cinq autres, qui forment l'*altera Actio*, ne sont que des mémoires où il développe, chacune en particulier, les diverses branches de l'accusation. Elles ont été intitulées par les grammairiens, la première : *De præturâ urbanâ ;* la seconde, *Siciliensis ;* la troisième, *frumentaria ;* la quatrième, *de signis*, et la cinquième, *de suppliciis*. Dans la première, Cicéron peint la vie privée et publique de Verrès pendant sa préture à Rome, avant sa mission en Sicile. La seconde est l'énumération des prévarications dont il s'était rendu coupable dans la province et comme juge et comme magistrat. La troisième contient le récit de ses dilapidations et de ses vols dans les approvisionnements. Dans la quatrième, il est question des monuments d'art qu'il avait enlevés aux particuliers et même aux monuments publics. Enfin, dans la cinquième, il parle des meurtres dont il s'était rendu coupable.

sénateurs et les tribuns du trésor. La censure elle-même, qui avait été suspendue pendant les guerres civiles, fut rétablie : lors du cens, Pompée passa devant les censeurs, menant son cheval par la bride et comme simple chevalier, aux grands applaudissements de la foule. Bientôt la loi *Roscia theatralis* assigna, à part du peuple, aux chevaliers 14 rangs de gradins dans le théâtre (1) ; enfin les deux tribuns *Gabinius* et *Manilius* firent déférer à Pompée un pouvoir plus grand peut-être que la dictature, et dont l'éclat rejaillit sur l'ordre équestre. C'est ainsi que fut assurée la prédominance des chevaliers.

Cela fait, Pompée alla régner 4 ans en Asie, comptant régner à Rome à son retour; mais il s'y était passé d'étranges choses.

II. LES QUATRE PERSONNAGES PRINCIPAUX DE ROME, APRÈS POMPÉE.

Il y avait alors plusieurs hommes qui visaient au même but que Pompée : c'était *Crassus* et *César*, sous les yeux de *Cicéron* et en dépit de *Caton*. Disons un mot de ces personnages.

Cicéron. — Cicéron (Marcus Tullius Cicero) était compatriote et parent de l'Arpinate Marius : il naquit l'an 106 avant J.-C. Son père, quoique foulon, appartenait à l'ordre équestre. Il étudia la grammaire, la rhétorique et la philosophie à Rome, et compta parmi ses maîtres l'orateur *Crassus*, *Philon* l'académicien et *Molon* le rhéteur. Ancien soldat de Sylla, sous lequel il fit une des campagnes de la guerre sociale, il débuta au barreau en 91, par la défense de *Roscius d'Amérie* (pro Roscio Amerino), que le tout-puissant *Chrysogone*, affranchi du dictateur, voulait faire condamner à mort pour hériter de ses dépouilles. Son début fut un triomphe. Il alla ensuite étudier l'éloquence à Athènes et à Rhodes. De retour à Rome, il plaida pour un autre *Roscius* (pro Roscio Comœdo). A

(1) Pompée y offrit le spectacle de combats dans lesquels des éléphants furent mis aux prises, et où périrent 500 lions.

30 ans, il entra dans la carrière politique, et il devint successivement questeur (74), édile (69), préteur (66), grâce au patronage de Pompée, à qui il paya bien ce service dans l'affaire de Verrès et par la loi Manilia. Cicéron était donc alors l'homme de Pompée.

Caton d'Utique. — *Caton d'Utique* (Porcius Cato) n'était l'homme de personne. Il descendait de Caton l'Ancien, et, rigide comme lui, il avait retrempé son inflexibilité patricienne dans les doctrines stoïques du Tyrien Antipater. Caton ne voyait dans le monde que la loi, et il voulait la substituer à l'humanité, pour faire revivre un passé à jamais disparu. Il ne réussit point à arrêter le mouvement du monde romain; il ne fit qu'en montrer à nu les plaies hideuses.

Licinius Crassus.—Tout différent était *Marcus Licinius Crassus.* Il avait d'abord suivi le parti de Marius; mais, après le meurtre de ses parents, il se livra tout entier à Sylla. Les biens confisqués dont il se rendit acquéreur durant les proscriptions, portèrent sa fortune de 300 à 7,000 talents (36 à 40 millions): selon lui, pour avoir le droit de se dire *riche,* il fallait pouvoir entretenir une armée à ses frais. Pour accroître ses richesses, il brocantait sur les terrains, sur les maisons, sur les esclaves; pour augmenter le nombre de ses amis, il mettait à leur disposition sa facile éloquence; du reste esprit mesquin, comme un parvenu, jusqu'à réclamer du Grec *Alexandre* le chapeau qu'il lui prêtait pour se rendre à sa campagne.

Jules-César. — Tous ces personnages étaient de loin dépassés par *Jules-César* (Caïus Julius Cæsar), l'un des plus grands hommes de l'antiquité. Fils de *Lucius César* et *d'Aurélia* (1), il se vantait de descendre de Vénus et d'Ancus Marcius, d'une divinité et d'un roi, double origine qui lui permettait d'aspirer à tout sans témérité. Débauché, audacieux, coureur d'aventures, comme tous les jeunes patriciens de son temps, plus prodigue qu'eux tous, il vendait ou empruntait pour donner, pour se faire

(1) Fille d'*Aurélius Cotta*, collègue de Lucullus, l'an 74, dans le consulat.

des amis : avant d'avoir obtenu aucune charge, il devait 1,300 talents (12 à 13 millions). Il affectait de s'envelopper négligemment dans une robe mal attachée. Il souffrait des nerfs ; et cependant sa taille souple et vigoureuse, son œil d'aigle, sa hauteur naturelle, révélaient en lui l'homme capable de fortes résolutions et d'actes audacieux.

C'est l'audace qui, seul dans le monde, le fit, à dix-sept ans, résister aux volontés de Sylla. Le dictateur voulait lui faire répudier sa femme. Le grand Pompée, si puissant alors, s'était soumis à un ordre semblable. César refusa d'obéir, et il ne périt point : sa fortune fut plus forte que Sylla. Toute la noblesse, les Vestales elles-mêmes intercédèrent auprès du dictateur, et demandèrent en grâce la vie de cet enfant indocile : *Vous le voulez*, dit-il, *je vous l'accorde ; mais, dans cet enfant, j'entrevois plusieurs Marius.*

César n'accepta point ce pardon et n'obéit pas davantage : il se réfugia en Asie, auprès de *Nicomède*, roi de Bithynie. Tombé entre les mains des pirates, il les étonna de son audace. Ils avaient demandé vingt talents pour sa rançon : *C'est trop peu*, dit-il, *vous en aurez cinquante ; mais, une fois libre, je vous ferai mettre en croix*, et il leur tint parole.

De retour à Rome, César se déclara l'adversaire des Syllaniens : il aida Pompée à rétablir les prérogatives du tribunat, obtint par la *loi Plotia* le rappel des réfugiés d'Espagne, voulut donner à la Transpadane autre chose que le *droit latin*, prit la défense de la Macédoine contre le concussionnaire *Cornélius Dolabella*, défendu, comme Verrès, par Hortensius, et c'est ainsi qu'il s'annonçait déjà comme le défenseur de la justice et de l'humanité entière contre le despotisme et l'unité privilégiée de Rome.

Plus tard, chargé d'informer contre les meurtriers, il punit les sicaires de Sylla, sans égard aux ordres qu'ils avaient reçus du dictateur (1). Tout ce qui était opprimé trouva en lui un protecteur. Il ne dédaignait pas de por-

(1) Il faut dire cependant qu'il épargna Catilina. On verra plus loin pourquoi.

ter son attention sur les Barbares et sur les esclaves eux-mêmes; et si comme édile il offrit en spectacle au peuple trois cents couples de gladiateurs, il ne lui donna pas l'atroce satisfaction de les voir expirer.

Bien que les femmes romaines, révérées dans la famille, ne fussent rien dans la cité, il rendit des honneurs publics à sa tante *Julia*, veuve de Marius, et à sa femme *Cornélie*, dont il prononça l'éloge funèbre dans le Forum. Il commença, en un mot, à entr'ouvrir les barrières infranchissables de la cité romaine, que l'empire et le christianisme devaient bientôt renverser pour y faire entrer l'humanité tout entière.

Un dernier mot sur César avant d'arriver aux grandes scènes de sa vie. Dans les funérailles de Julia, il osa exposer aux regards l'effigie de Marius; puis, se voyant appuyé par la plèbe, il fit relever les statues et les trophées du vainqueur des Cimbres, que l'on retrouva un matin au Capitole, d'où ils avaient été enlevés par Sylla. Ce coup hardi fit du bruit, et l'affaire fut portée au sénat; *Catulus* y dit: *Il est temps de penser à nous; ce n'est plus en secret, mais ouvertement, que César attaque la République* (1). Cicéron disait: *Je prévois en lui un tyran; mais quand je le regarde avec cette coiffure si soignée, se gratter la tête du doigt, je ne saurais croire qu'un pareil homme songe à renverser la République.* Cicéron se trompa doublement.

III. SITUATION DE L'ITALIE. — COMPLOTS DE PISON ET DE CATILINA.

Désordre effroyable de l'Italie; affaire de Rabirius. — Un désordre effroyable régnait en Italie dans la propriété, qui, depuis la guerre civile et les proscriptions, n'avait plus guère d'autre fondement que l'usurpation et l'injustice. Les Italiens dépossédés se faisaient mendiants,

(1) Toute son âme se portait aux honneurs et à la gloire. Lisant un jour la vie d'Alexandre: *Hélas!* dit-il, les larmes aux yeux, *Alexandre avait conquis à mon âge tant de royaumes, et moi je n'ai encore rien fait de mémorable!*

pâtres errants, ou oisifs du Forum. César songeait à améliorer le sort de ces infortunés, soit par bonté naturelle, soit par calcul de cette ambition qui lui faisait désirer d'*être plutôt le premier dans un village que le second dans Rome*. Précédemment, il avait frappé les *optimates* en frappant les sicaires de Sylla : pour frapper les chevaliers, il fit accuser par *Titus Labiénus*, leur agent *Cnéius Rabirius*, d'avoir tué, 40 ans auparavant, le tribun *Apuléius Saturninus* (p. 252); or Rabirius n'avait agi qu'à la voix du sénat, par qui tous les citoyens avaient été conviés à s'armer pour Marius et Flaccus. Il s'agissait donc dans cette occasion d'enlever au sénat le pouvoir de la formule *videat consul*. Chevaliers et sénateurs, apercevant le péril commun, se réunirent et payèrent Cicéron pour qu'il se chargeât de défendre l'inculpé. Mais son adroite éloquence n'aurait pas suffi pour le sauver, si *Métellus Céler* n'eût pas enlevé du Janicule l'étendard qu'on y arborait lorsque le peuple délibérait au Champ de Mars. Lorsqu'il cessait d'y flotter, l'assemblée était dissoute, et c'est ce qui eut lieu. César vit que le coup avait été porté trop tôt.

La loi agraire de Rullus. — Vers le même temps, le tribun *Rullus*, afin de porter un remède au mal universel, proposa d'acheter des terres pour y établir des colonies, et de partager entre les citoyens pauvres tous les domaines publics, moyennant indemnité. Les riches effrayés s'adressèrent encore à Cicéron, et l'orateur sut tellement donner le change au peuple par les artifices de sa parole, que les tribuns repoussèrent la loi de Rullus comme un funeste présent.

Quand les moyens légaux font défaut, que reste-t-il aux ambitieux pour réformer l'État ou pour prendre part à ses dépouilles? Les révolutions et la révolte. C'est par la révolte et les complots que l'on commença.

Premier complot de Pison et de Catilina.—Le premier complot fut ourdi, l'an 66, par le jeune *Cnéius Pison*, aidé de *Lucius Sergius Catilina*, de *Crassus* et de *César*; il devait éclater le 1er janvier romain (65) par le meurtre des

deux consuls ; la dictature aurait été déférée ensuite à Crassus. L'absence de Crassus au jour fixé ne permit pas à César de donner le signal, et il en fut de même aux nones de février, jour auquel l'affaire avait été remise.

Deuxième complot de Pison et de Catilina. — Le deuxième complot devait avoir pour théâtres simultanés l'Espagne et Rome : à Rome aurait agi Catilina, et en Espagne, Pison, préteur de l'Ultérieure, aurait donné à ses complices, maîtres de la ville, l'appui d'une province et d'une armée ; mais Pompée devina ce plan et fit tuer Pison par quelques-uns de ses clients (65).

Troisième complot de Catilina. — Le troisième complot n'eut qu'un chef réel, Catilina. Crassus et César le connaissaient sans doute et comptaient bien en profiter ; mais ils n'en tenaient pas les fils : Catilina conspirait pour son compte et à son profit. Il était sénateur et d'une naissance illustre. C'était un homme d'un esprit cultivé et aimable, d'un caractère énergique, dévoué envers ses amis, mais de mœurs dépravées. Invincible à la fatigue, hardi parleur, prodigue du sien, avide du bien d'autrui, plein de ruse et de dissimulation, non moins prompt à agir qu'à discourir, il avait une ambition démesurée, il voulait être un second Sylla, et étouffer ses remords à force de puissance et de richesses.

A cette époque, la conscience de son déshonneur s'était tournée en fureur. Il s'était plongé d'autant plus dans l'infamie. Son visage était inquiet et pâle, ses yeux sanglants, sa démarche tantôt lente, tantôt précipitée. Tout ce qu'il y avait dans Rome et dans l'Italie d'hommes perdus de misères ou de crimes, affluaient auprès de Catilina : vétérans de Sylla ruinés, Italiens dépossédés, provinciaux obérés, sans compter une bande de jeunes gens dépravés et audacieux, tels qu'*Antonius Gétus*, *Céparius*, *Gabinius*, *Statilius*, un *Céthégus*, deux *Sylla*, fils du dictateur, un *Bestia*, un *Lentulus*, *Quintus Curius*, etc. ; tout cela voltigeait dans le Forum autour de Catilina, n'attendant que son signal. Toute l'aristocratie, sénateurs, chevaliers, publicains, usuriers, se croyaient menacés d'un massacre.

On pouvait tout soupçonner des amis de Catilina, tout faire croire sur leur compte. Les chevaliers n'oubliaient rien pour ajouter à la frayeur publique. Les bruits les plus absurdes étaient bien accueillis. Catilina, disaient-ils, a égorgé son fils pour obtenir la main d'une femme qui ne voulait pas d'un beau-fils. Il veut massacrer tous les sénateurs; il veut (ceci touchait davantage le petit peuple) mettre le feu aux quatre coins de la ville. Il a retrouvé l'aigle d'argent de Marius; il lui fait des sacrifices humains. Les conjurés, dans leurs réunions nocturnes, ont confirmé leurs serments en buvant à la ronde du sang d'un homme égorgé. Catilina même ordonnait des assassinats inutiles, pour que ses amis ne perdissent pas l'habitude du meurtre.

Pour perdre la République, il ne manquait plus à Catilina que d'être nommé consul. Il se met sur les rangs, et dans une ville où tout depuis longtemps est vénal, il commence à gagner des suffrages. C'en était fait de l'État, si Q. Curius n'eût laissé transpirer le secret dans la maison de *Fulvie*, sa maîtresse, qui courut le porter à Cicéron, alors simple postulant du consulat. Aussitôt l'alarme se répandit dans Rome: la crainte du péril réunit tous les suffrages en faveur de CICÉRON, et il fut nommé consul avec CAÏUS ANTONIUS NÉPOS (63).

Catilina ne se rebuta pas, et se présenta de nouveau aux suffrages des comices. Cicéron proposa une loi qui ajoutait un exil de dix ans aux peines portées contre la brigue. C'était l'attaquer directement. Cicéron déclara hautement l'imminence du péril. Il prit une cuirasse, il arma tous les chevaliers, et se crut si fort que, dans une invective contre Catilina où il lui montrait qu'il savait heure par heure toutes ses pensées, il osa proclamer que les débiteurs n'avaient aucun soulagement à espérer. Catilina jeta alors le masque: il tenta, mais en vain, de faire assassiner le vigilant consul, d'abord au Champ de Mars, puis dans sa maison. Trompé dans cet espoir, il donna ordre à ses complices, entre autres à *Mallius*, ancien soldat de Sylla, qui s'était cantonné dans l'Étrurie, de sou-

lever les provinces. Le sénat, que Cicéron, toujours instruit par Fulvie, tenait au courant de tout ce qui se passait, prononça la formule solennelle. Rome fut mise en état de défense. Catilina vint braver l'assemblée, qui le rejeta de son sein. C'est alors que le consul, ne pouvant contenir son indignation, prononça ce discours véhément et pathétique (*première Catilinaire*) dans lequel il dévoila les projets du conspirateur, et demanda sa mort, après avoir exposé les crimes de sa vie. Catilina, chargé d'imprécations, fut obligé de sortir du sénat; mais il lança en se retirant des paroles sinistres : *Vous allumez un incendie contre moi; eh bien! je l'étoufferai sous des ruines!* et il sortit de Rome. Son départ fit éclater un mouvement immense dans l'Italie. Sur tous les sommets sauvages de l'Apennin, on courut aux armes; dans l'Apulie, dans le Brutium, se soulevèrent les pâtres, esclaves des chevaliers; dans l'Étrurie, les vétérans de Sylla. Lentulus, Céthégus et les autres amis de Catilina, restés à Rome, pratiquaient et chargeaient ineptement de missives autographes les députés des Allobroges, qui étaient venus demander quelque allégement aux effroyables usures qui les ruinaient. Cicéron adressa sa *seconde Catilinaire* au peuple, qui refusait encore de croire au complot : il acheva de le convaincre par la *troisième Catilinaire*, où se trouvent consignés les aveux publics des principaux conjurés et des Allobroges. On décerna en son nom un jour de fête et de supplications pour rendre grâces aux dieux *de ce qu'il avait délivré la ville du feu, les citoyens du carnage et l'Italie de la guerre*. Le sénat délibéra sur la punition des coupables. *Décimus Julius Silanus*, consul désigné, opina pour la mort : Cicéron appuya cet avis dans sa *quatrième Catilinaire*. *Lucius Néron* et César le combattirent, et ce dernier confirma par là les soupçons de complicité qui planaient sur sa tête; Caton, dans un discours, dirigé surtout contre César, ramena tous les sénateurs à l'opinion de Silanus. Mais le cœur manquait à Cicéron, homme faible et timide, qui craignait de prendre sur lui pareille chose. Il fallut que sa femme *Térentia* employât

son irrésistible autorité. Elle le décida à faire étrangler les conjurés dans la prison. Au soir, le consul traversa le Forum, et dit : *Ils ont vécu* (vixere). Il fut conduit comme en triomphe par plus de deux mille chevaliers. On se hâta d'accabler Catilina avant qu'il eût mieux organisé son parti : comme il se dirigeait de l'Étrurie vers la Gaule, toujours prête à s'insurger, le préteur *Quintus Métellus Céler*, qui l'attendait au pied des Apennins, lui barra le passage. Antonius Népos se montra bientôt sur ses derrières, de sorte que, pris entre deux ennemis, il fut forcé d'accepter la *bataille de Pistoie*. Catilina se fit tuer en combattant, ainsi que ses deux lieutenants, et presque tous ceux qui l'avaient suivi. On le retrouva bien loin dans l'armée romaine où il s'était fait jour ; les autres couvraient de leurs corps la place où ils avaient combattu. Cicéron reçut alors de la reconnaissance publique les noms de *sauveur*, de *libérateur*, de *quatrième fondateur de Rome*, de *Père de la patrie* : titres glorieux que la postérité lui a confirmés.

§ 2. *Premier triumvirat.*

1. PROGRÈS DE CÉSAR ET FORMATION DU PREMIER TRIUMVIRAT.

Condamnation de Lucius Vettius.—*Lucius Vettius*, chevalier romain, osa publiquement accuser César d'une complicité trop bien cachée pour donner prise. Il s'adressait mal. César, déjà souverain pontife, venait d'être nommé préteur. Comme tel, il condamna son accusateur à l'amende, et le fit jeter en prison, après avoir mis ses biens à l'encan.

Conduite de Pompée.—Sur ces entrefaites, *Pompée*, revenu d'Asie, feignait de ne prendre aucun souci des affaires publiques : il espérait par là s'en rendre maître ; mais tout se tourna contre lui, *Lucullus*, *Crassus*, *César* et *Cicéron* lui-même. Il parvint cependant à porter au consulat deux de ses amis, QUINTUS MÉTELLUS CÉLER et LUCIUS AFRANIUS NÉPOS (60) ; mais celui-ci était incapable, et

l'autre lui gardait secrètement rancune d'avoir répudié sa sœur. Aussi ne réussit-il point alors à faire sanctionner par le sénat son généralat asiatique et décréter une distribution de terres à ses soldats. Pour parvenir à ce but, il ne rougit pas de s'unir plus tard à un homme perdu de crimes, *Publius Clodius,* qu'il fit nommer tribun (1), et dès lors il n'eut plus d'autre appui que la faction populaire.

Le premier triumvirat. — César, après sa préture, avait obtenu le gouvernement de l'Espagne ultérieure (Portugal et Andalousie). En partant il dit : *Il me manque* 250,000,000 *de sesterces* (près de 5 millions de francs) *pour n'avoir rien.* Ses créanciers ne l'eussent pas laissé partir, n'eût été que Crassus se porta caution pour lui de 830 talents. Arrivé en Espagne, il fit la guerre à tort ou à raison, et poussa ses conquêtes jusqu'à l'Océan; puis il revint assez riche pour éteindre ses dettes. Au triomphe, il préféra le consulat, et dans ce but, il louvoya de telle sorte entre Crassus et Pompée, chefs des factions opposées, qu'il se les concilia tous deux, et forma avec eux une coalition secrète, connue sous le nom de *premier triumvirat.* Ils la nièrent longtemps, et longtemps on ne la démêla point : Caton seul la devina, et annonça que Rome avait perdu la liberté. En effet, l'un (Crassus) avait le sénat, l'autre (Pompée), les chevaliers, le troisième (César), le peuple; ils avaient à eux trois l'argent, l'armée, la religion. Qui pouvait dès lors leur résister?

II. CONSULAT DE CÉSAR.

Actes du consulat de César.— César recueillit les premiers fruits de la ligue : il fut nommé consul (59). Comme contre-poids, Caton lui fit donner pour collègue Calpurnius Bibulus, pour lequel le sénat acheta les suffrages. Pour mesures préliminaires de ses vastes desseins, César fit passer des lois sur l'*adoption plébéienne* de Publius Clo-

(1) Clodius, pour devenir tribun, se fit adopter par un plébéien.

dius, sur la *ratification* de tous les actes pompéiens, et sur le *rabais d'un tiers dans les fermes* d'Asie en faveur des chevaliers; puis il en vint à proposer une *loi agraire*, portant que beaucoup de terres incultes du domaine public, dans la Campanie, seraient partagées entre les citoyens pauvres ayant au moins trois enfants, et que si ces terres ne suffisaient pas, on achèterait le surplus aux particuliers, d'après le taux du revenu, avec les trésors rapportés d'Asie, le tout sous la direction suprême de commissaires choisis par le sénat. Lorsqu'il proposa sa loi en plein sénat, et qu'il demanda successivement à chaque sénateur, s'il y trouvait quelque chose à dire, pas un ne l'attaqua, et néanmoins ils la repoussèrent tous. Alors, César s'adressa au peuple. Pompée, interrogé par lui s'il soutiendrait sa loi, répondit que *si quelqu'un l'attaquait avec l'épée, il la défendrait avec l'épée et le bouclier*. Crassus parla dans le même sens. Caton et Bibulus, qui s'y opposèrent au péril de leur vie, ne purent empêcher que la loi ne passât. Bibulus se renferma dès lors dans sa maison, déclarant *jours fériés* tous ceux de son consulat. C'était défendre de par la loi tout acte public pendant les huit mois qui restaient à courir; mais le grand-pontife, son collègue, se soucia fort peu de l'anathème. Il laissa Bibulus notifier à chaque nouvel acte que c'était férie, écrire des satires sanglantes; César n'en marcha pas moins droit à son but : il vendit pour 6,000 talents au roi d'Égypte, *Ptolémée XI Aulétès*, l'alliance de Rome, et accorda le même avantage à *Arioviste,* roi des Suèves établis dans la Gaule (p. 307). César tournait déjà les yeux vers le Nord. Tout en déclarant qu'il ne demandait rien pour lui, il s'était fait donner pour cinq ans, sur la proposition du tribun *Vatinius*, les deux Gaules et l'Illyrie avec quatre légions. Pompée eut l'Espagne, et Crassus, la Syrie (58).

III. TRIBUNAT DE CLODIUS : EXIL ET RAPPEL DE CICÉRON.

Mariage de Julie et de Pompée. — César, près de s'éloigner, avait besoin du subjuguer ses deux collègues.

Par un trait de politique, il fit épouser à Pompée sa fille unique, *Julie*, qui cédait aveuglément aux volontés de son père. Julie dominait à son tour Pompée, de sorte que Crassus ne pouvait résister à l'ascendant réuni du beau-père et du gendre.

César répudie sa femme. — Malgré tous ces efforts, le triumvirat tombait en discrédit, grâce surtout aux mordantes railleries de Cicéron (1). César savait se venger. Aidé de Pompée et de Crassus, il procura le tribunat au démagogue *Publius Clodius*, ennemi mortel de l'orateur.

Ce Clodius, pour courtiser *Pompéia*, femme de César, s'était introduit dans la maison du grand-pontife pendant qu'on y célébrait les mystères de la Bonne Déesse, interdits aux hommes sous peine de sacrilége. Clodius fut découvert et accusé; mais il avait de l'argent pour corrompre et des sicaires pour intimider: il fut absous. César lui-même s'était désisté pour ne pas déplaire à la multitude, et, appelé en témoignage, il déclara n'avoir rien à dire contre Clodius. Il n'en répudia pas moins sa femme, et comme on s'étonnait de cette contradiction : *La femme de César*, dit-il, *ne doit pas même être soupçonnée.* Ce fut après ce procès scandaleux que Clodius, s'étant fait adopter par un plébéien, parvint au tribunat du peuple.

Les leges Clodiæ. — Clodius, pour se concilier les esprits, commença par limiter l'autorité des censeurs, auxquels il enleva le droit de dégrader les sénateurs et les chevaliers; puis il fit décréter que désormais les comices par tribus, au lieu du sort, feraient le partage des provinces entre les consuls. Cette loi était faite en vue de LUCIUS CALPURNIUS PISON, beau-père de César, qui eut la Macédoine avec la Grèce, et de GABINIUS NÉPOS, son ami, qui obtint la Syrie et presque toute l'Asie. Ensuite parurent plusieurs autres *lois Clodiæ*, également subversives de

(1) En voici un trait : Bibulus n'était consulté sur rien par son collègue Jules César, qui même l'obligea, pendant huit mois entiers, de se tenir renfermé dans sa maison : « C'est, dit Cicéron, l'année du consulat « de *Jules* et de *César*. »

l'ordre de la constitution (1) : l'une interdisait le *servare de cœlo* (p. 213) pendant les comices par tribus; une autre rétablissait les colléges, corporations ou sodalités abolies depuis Numa; une troisième envoya Caton, homme gênant pour César, dépouiller *Ptolémée* de Chypre et faire le compte de ses biens. Alors vint la grande mesure : c'était de condamner à l'exil quiconque aurait envoyé au supplice un citoyen sans avoir fait confirmer la sentence par le peuple.

Exil de Cicéron. — On voulait surtout par là se débarrasser de Cicéron : celui-ci le comprit sans peine; il prit le deuil, laissa croître sa barbe, et alla supplier ses amis de le défendre. Vingt mille chevaliers prirent aussi le deuil, et le sénat lui-même dépouilla la pourpre en signe d'affliction. Les consuls s'opposèrent par une ordonnance à ces démonstations de douleur. Cicéron eut recours à César et à Pompée, qui l'éconduisirent. Alors Clodius l'accusa ouvertement, devant les tribuns, du meurtre de *Lentulus*, de *Céthégus* et autres. Cicéron, pour prévenir la guerre civile, que les chevaliers étaient prêts à entreprendre pour lui, sortit de Rome pendant la nuit (1er avril 58), et se rendit d'abord à Brindes, puis à Thessalonique. Clodius, triomphant de sa fuite comme d'une victoire, fit prononcer par un décret le bannissement de Cicéron à 400 milles de Rome, la confiscation de ses biens, la démolition de ses maisons et de ses villas, et la consécration par les pontifes du terrain sur lequel elles s'élevaient, afin d'en rendre la réédification impossible; mais quand ses biens furent mis en vente, personne ne se porta pour acquéreur,

Retour triomphal de Cicéron.— Les triumvirs n'eurent plus alors d'obstacles; mais Clodius en était venu, dans l'exercice du pouvoir, à braver ses protecteurs eux-mêmes. Sorti de charge, il garda ses sicaires et continua d'être la terreur de Rome; mais il n'en fut plus le maître.

(1) Clodius avait fait du temple de Castor un fort où se tenaient ses sicaires, qui emportaient toutes les délibérations à la pointe du poignard. Ils enlevaient les personnes, et rompaient, au besoin, le cours de la justice.

Pompée lui-même fit rappeler Cicéron (57), aidé surtout d'*Annius Milon*, ancien collègue de Clodius, qui, comme lui, avait sa bande de spadassins, et qui, depuis ce temps, défendit le sénat, comme on l'attaquait, par l'émeute et la violence. Le retour de Cicéron fut un vrai triomphe: il fut partout fêté; le sénat vint à sa rencontre jusqu'à la porte Capène et le conduisit au Capitole, d'où il fut reporté à sa maison sur les bras des citoyens. Réintégré dans le sénat, il mit son crédit rajeuni au service de Pompée, et, sous prétexte d'une disette prochaine, il lui fit donner la surintendance des blés et des vivres, avec un pouvoir absolu dans tous les ports de la République, pour cinq ans. En retour, Pompée lui fit restituer par les pontifes le terrain de sa maison, et assigner sur le trésor public deux millions de sesterces (400,000 fr.) pour la reconstruire, cinq cent mille pour sa villa de Tusculum, et deux cent cinquante mille pour celle de Formies.

IV. SITUATION RESPECTIVE DES TRIUMVIRS ET MEURTRE DE CLODIUS.

Situation respective des triumvirs. — La lutte de Clodius et de Milon, mêlée de guet-apens et d'incendie, dura cinq ans encore. César conquérait les Gaules; Crassus s'apprêtait à marcher contre les Parthes, et Pompée était resté à Rome pour mettre à profit leur absence. Il croyait que les désordres de la ville forceraient le sénat à se réfugier dans la dictature, et qu'il était le seul dictateur possible.

Entrevue de Lucques.—Le triumvirat existait toujours: il fut renouvelé l'an 56 à l'*entrevue de Lucques*, où l'on stipula que César serait prorogé pour cinq ans dans son gouvernement, et que les deux autres triumvirs seraient consuls: cela eut lieu en 55. L'année suivante, Crassus partit pour l'Orient, où il périt en 53, et Pompée, devenu l'idole du peuple par le théâtre qu'il venait de lui bâtir, resta sans magistrature, et, par son armée campée aux portes de Rome, le suprême régulateur de l'État.

Meurtre de Clodius et procès de Milon. — Pompée,

lassé de Clodius, favorisa Milon, et il alla jusqu'à dire que c'était une victime réservée à l'épée de son rival. En effet, Milon, l'ayant rencontré sur son chemin, en vint aux mains avec lui, et le tua (52). Le peuple se souleva et saccagea la curie pour alimenter le bûcher de Clodius.

Cité en justice, Milon fut sommé, selon l'usage, de livrer ses esclaves, pour qu'ils fussent interrogés dans les tortures; mais il les avait tous affranchis. Ainsi, nul témoin possible; et, d'un autre côté, Cicéron mettait en œuvre, pour le justifier, tous les expédients d'un habile avocat. Pompée, satisfait d'être délivré de Clodius, ne s'inquiéta point de sauver son meurtrier; Cicéron, plus éloquent que courageux, eut peur des satellites de Clodius, de sorte qu'il ne prononça pas la belle harangue (*pro Milone*) qu'il avait préparée, et laissa Milon s'exiler à Marseille, qui le consola par ses figues et son poisson.

V. EXPÉDITION ET MORT DE CRASSUS CHEZ LES PARTHES.

Tandis que César poursuivait la conquête des Gaules et que Pompée faisait régir l'Espagne par ses lieutenants, l'avidité de Crassus le détermina à partir pour la Syrie, en 54, afin d'aller piller les richesses de l'Inde à travers l'empire des Parthes.

Il avait eu pour prédécesseur, en Syrie (58), *Gabinius Népos*, que le tribun Clodius avait fait investir de cette province (p. 302) : après différentes guerres entreprises pour rétablir ou défendre *Hyrcan II* contre *Aristobule II* ou ses fils, il marcha contre les Arabes Nabathéens, remit sur le trône d'Égypte, au prix de 10,000 talents, *Ptolémée XI Aulétès*, et il préparait une expédition contre l'Arsacide *Orodès*, sous prétexte de donner la couronne à son frère *Mithridate*, lorsqu'il apprit l'assignation de l'Orient à Crassus. Dans son dépit, il écarta le prétendant, dont la présence était si précieuse pour une telle guerre.

Crassus ne se mit pas moins en route avec ardeur, malgré les imprécations du tribun *Atéius*, qui, s'étant vainement opposé à ce qu'on déclarât la guerre à un peuple allié, invoqua contre Crassus les dieux vengeurs des traités. L'âge seul de Crassus pouvait être une raison suffisante pour le détourner de se jeter dans des périls et des fatigues qui ne lui convenaient plus : il avait plus de soixante ans; il s'attira même, sur cet article, un avertissement de la part de *Déjotarus*; car, en traversant la Galatie, où ce prince, déjà âgé, fondait une nouvelle ville, Crassus voulut le railler sur ce sujet : *Roi des Galates*, lui dit-il, *tu bâtis lorsqu'il ne te reste plus qu'une heure de jour*. Déjotarus lui répondit fort à propos : *Mais, toi-même, tu ne t'es pas levé*

de fort bon matin pour aller porter la guerre chez les Parthes. Il n'en poursuivit pas moins ce qu'il avait commencé. Un ambassadeur des Parthes arrive pour se plaindre. Crassus remet à faire sa réponse dans Séleucie même, leur capitale. Dès lors, comme une punition de sa fierté, de son parjure et de son sacrilége (il avait pillé les riches temples d'*Hiérapolis* et de *Jérusalem*), il parut aveuglé par un esprit d'imprudence et d'erreur qui devait le conduire de faute en faute à la fin la plus déplorable. Il s'était mis en marche, et côtoyait l'Euphrate avec son armée, suivie d'une flotte chargée de provisions. Sourd aux offres amicales, aux salutaires conseils d'*Artabaze*, roi d'Arménie, Crassus donna aveuglément dans les faux avis d'*Abgare*, roi de l'Osrhoène. Ce prince, allié secret des Parthes, lui persuada de quitter les bords du fleuve et de s'avancer dans les plaines de la Mésopotamie : l'ennemi, disait-il, fuyait à grands pas, et pour le vaincre, il suffisait de l'atteindre. En effet, au bout de quelques jours d'une marche pénible à travers des plaines arides et stériles, il arriva, guidé par Abgare, à la vue des Parthes; mais ils ne fuyaient pas : ils venaient, au contraire, fondre sur le téméraire proconsul avec leur innombrable et célèbre cavalerie (1). La bataille se donna près de *Carrhes*. Là, les lourdes légions se virent environnées d'une cavalerie qu'elles ne pouvaient ni éviter ni poursuivre. Les Barbares les criblèrent à plaisir de leurs longues flèches, qui clouaient l'homme à la cuirasse et la main au bouclier. Crassus fut vaincu, malgré l'impétueuse valeur de son fils, élève victorieux de César, et qui périt dans cette action (2). Pour comble de disgrâce, de nouveaux traîtres l'engagèrent, avec les débris de ses troupes, dans des marais fangeux, où les Parthes l'atteignirent. Leur *suréna* (3), fardé, parfumé comme une femme, invita gracieusement Crassus à une entrevue, lui fit couper la tête et l'envoya au roi Orodès, qui fit couler du plomb fondu dans la bouche de cet homme si avide d'or. Au milieu des justes reproches qu'il mérite, on ne peut lui refuser quelques louanges. Obligé par ses troupes de se rendre à l'entrevue perfide du suréna : *En quelque lieu*, dit-il généreusement à son escorte, *que vous conduise une meilleure fortune, dites partout que Crassus a péri trompé par les ennemis, mais non pas livré par ses soldats.*

VI. CONQUÊTE DES GAULES PAR CÉSAR (59-50).

Les Suèves en Gaule. — Depuis le désastre de *Bituit* (p. 235), les

(1) Les Parthes combattaient toujours à cheval; ils lançaient leurs flèches avec tant de force et d'adresse, qu'elles perçaient hommes et boucliers : le moment le plus redoutable du combat était celui de leur fuite simulée.

(2) Crassus le fils, lieutenant de César, venait de soumettre l'Aquitaine et l'Armorique (Lyonnaise troisième). *Voy.* page 310.

(3) C'était le nom du grand-officier qui couronnait le roi et commandait les armées; ce n'est donc point un nom propre, comme on l'a cru si longtemps.

Édues aspiraient à la suprématie possédée naguère par les *Arvernes* et les *Séquanes*. Ces deux nations irritées cherchèrent, à leur tour, des alliés au dehors : elles appelèrent de Germanie des tribus étrangères au druidisme, qu'on nommait du nom commun de *Suèves*. Ces Barbares ne demandèrent pas mieux. Sous la conduite d'*Arioviste* (Arwest), ils passèrent le Rhin, battirent deux fois les Édues, et leur imposèrent un tribut; mais ils traitèrent encore plus mal les Séquanes, pour lesquels ils venaient de vaincre : ils leur prirent le tiers de leurs terres, selon l'usage des conquérants germains, et ils en voulaient encore autant. Alors, Édues et Séquanes, rapprochés par le malheur, marchèrent ensemble contre les Suèves. Arioviste, retranché dans les marais de la Saône, évita le combat pendant plusieurs jours; puis, saisissant un instant favorable, il écrasa tout à coup l'armée gauloise.

La sanglante défaite de *Magétobrige* fut fatale à la Gaule : le féroce conquérant se fit livrer, avec des otages, la meilleure part des terres séquanaises, et continua de promener ses tentes dans le pays, obligeant, sous le fouet, les habitants des campagnes à continuer leurs travaux agricoles, dont il recueillait seul les fruits.

Les deux frères Dumnorix et Diviliac. — Deux frères étaient alors tout-puissants chez les Édues, *Dumnorix*, et celui que les Romains ont connu sous le nom de *Diviliac*, nom vraisemblablement identique avec le titre de druide. Le premier, enrichi par les impôts et les péages, s'était rendu cher, par ses libéralités, au petit peuple des villes pour s'élever à la tyrannie; il se lia avec les Gaulois *Helvètes*, se choisit une femme dans leur nation, et les engagea à quitter leurs vallées stériles pour les riches plaines de la Gaule. Le second cherchait des vengeurs à Rome : il plaida la cause de sa patrie devant le sénat; et quoiqu'il ne pût être compris que par interprète, son discours intéressa vivement ses auditeurs. Cicéron, plus que tout autre sensible à l'éloquence, se prit d'affection pour ce druide.

Le chef des Suèves envoya, de son côté, à Rome, et trouva le moyen de se faire donner aussi le titre d'ami du peuple romain. L'invasion imminente des Helvètes obligeait probablement le sénat à s'unir avec Arioviste.

Invasion des Helvètes en Gaule. — Ces montagnards s'étaient assigné à l'avance le Berri et le Poitou. Les préparatifs du départ durèrent trois ans. Ils formèrent des rôles pour établir le nombre des émigrants : il se trouva de 368,000 têtes, dont 92,000 combattants (1). Les Helvètes brûlèrent leurs villes, au nombre de douze, et tous leurs villages, au nombre de quatre cents, pour s'ôter toute possibilité de retour. Ils partirent le 28 mars de l'an 58 avant Jésus-Christ. Leur itinéraire portait qu'ils franchiraient le Rhône et traverseraient la Province pour couper par le centre de la Gaule.

(1) Ce recensement fut écrit en grec. On le trouva ensuite dans le camp des Helvètes.

Première campagne de César : les Helvètes sont repoussés. — Ils y trouvèrent à l'entrée, vers Genève, César (1) qui leur barra le chemin, et sut les amuser assez longtemps pour élever, du lac Léman au Jura, un mur long de dix mille pas, et haut de 15 mètres. Il leur fallut donc s'engager dans les âpres vallées du Jura, dont les défilés appartenaient aux Séquanes. Ceux-ci, circonvenus par les intrigues de Dumnorix, manquèrent à leurs traités avec Rome, et ne défendirent pas l'entrée de leurs montagnes.

Les Helvètes se dirigèrent sur l'Arar (la Saône), limite commune des Séquanes et des Édues, et commencèrent à la passer sur des radeaux. César les atteignit en ce moment, attaqua la tribu des *Tigurins* isolée des autres, et l'extermina. Manquant de vivres par la mauvaise volonté de Dumnorix, il fut obligé de se détourner vers Bibracte (Autun). Les Helvètes prirent ce mouvement pour une fuite, et le poursuivirent à leur tour. César se posta sur une colline et repoussa l'attaque avec avantage; mais quand il voulut prendre l'offensive, il se vit pressé de flanc par la réserve gauloise : la lutte recommença plus furieuse et se prolongea longtemps dans les ténèbres. Les Helvètes furent enfin rompus pour la seconde fois, et leur camp forcé avec un horrible carnage.

Les débris de la nation helvétienne battirent en retraite à la faveur des dernières heures de la nuit; ils étaient réduits à 130,000 âmes. César rejoignit bientôt les fugitifs, leur fit rendre les armes et les obligea de rentrer dans leurs montagnes pour y rebâtir leurs villages. Les *Allobroges* furent tenus de les nourrir et de leur fournir le blé nécessaire pour les semailles de l'année suivante.

Deuxième campagne de César : les Suèves refoulés au delà du Rhin. — Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves envahissaient la Gaule. Les migrations étaient continuelles; déjà 120,000 guerriers avaient passé le Rhin. César députa donc vers le prince barbare pour le menacer de la colère du peuple romain, s'il ne cessait de ravager les terres des Édues. Arioviste répondit avec fierté qu'il était maître de sa *province gauloise* au même titre que les Romains de la leur, et que si l'on voulait lui disputer ses droits, César apprendrait à connaître à ses dépens les *Germains* (mot formé de *Gher-mann*, hommes de guerre), nom que se donnaient dès ce temps-là les peuples teutoniques.

César entre aussitôt chez les Séquanes, met garnison dans la place forte de Vesontio (Besançon), leur capitale, et marche droit au camp des Suèves. Les légionnaires, ordinairement si intrépides, n'avançaient

(1) Jules César avait conçu le projet d'asservir Rome par la Gaule. Il avait donc employé les brigues les plus actives, et dépensé des sommes énormes en largesses, pour se faire donner le commandement de la Province. A son départ de Rome, il devait, dit-on, plus de quinze millions de notre monnaie. Il recherchait, depuis longtemps, tous les Gaulois qui venaient se réfugier à Rome; il accueillit le vieux Divitiac, et le logea dans sa propre maison. Il s'en fit accompagner dans son expédition, et en tira toutes les lumières dont il avait besoin.

qu'à regret cette fois. Tout ce qu'on rapportait de la taille et de la férocité des géants du Nord, épouvantait les petits hommes du Midi. On ne voyait dans le camp que gens qui faisaient leur testament; mais la vue de l'ennemi leur rendit le courage. César attaqua les Germains avec impétuosité : la discipline romaine, ouvrage de Marius, l'emporta sur le courage de ces Barbares. Presque tout ce qui échappa périt dans le Rhin. Arioviste, perdant a la fois son armée, ses deux femmes et ses filles, alla mourir de désespoir au fond de la forêt Hercynienne.

Le séjour funeste d'Arioviste dans le pays celtique introduisit du moins une heureuse innovation dans la tactique militaire des Gaulois. Le chef des Suèves tirait un grand parti d'un corps de cavalerie formé sur le modèle de ceux des Romains; les Gaulois imitèrent Arioviste, et même avant l'entrée de César dans les Gaules, les cavaliers trévires passaient déjà pour redoutables.

Troisième campagne de César. — Les peuples galliques, dans leur enthousiasme pour le vainqueur d'Arioviste, ne s'imaginèrent pas d'abord qu'on leur forgeait des fers. Ils célébrèrent, par des jeux, des triomphes qui devaient bientôt se tourner contre eux-mêmes. Le divitiac des Édues, frappé d'admiration pour les merveilles que Rome avait étalées à ses regards, ne comprenait pas qu'il servait d'instrument à la politique du sénat et du proconsul. Grâce à son influence, César, par ses agents, enlaça les Édues dans un tissu d'intrigues : il sut de même, en peu de temps, fasciner les yeux des *Rèmes*, suzerains du pays druidique des Carnutes. Mais les Gaulois du nord, *Belges* et autres, inquiets de ces menées, et redoutant moins la guerre qu'une paix équivoque avec un voisin tel que César, formèrent une vaste coalition, et mirent sur pied jusqu'à 290,000 hommes. Les *Bellovaques* et les *Suessions* s'accommodèrent par l'entremise du divitiac des Édues; mais les *Nerviens*, soutenus par les *Atrébates* (Artois) et les *Véromanduens* (Vermandois), surprirent l'armée romaine en marche, aux bords de la Sambre, dans la profondeur de leurs forêts, et se crurent au moment de la détruire. César fut obligé de saisir une enseigne et de se porter lui-même en avant. Cette héroïque nation continua la lutte sans perdre un pouce de terrain; elle ne fut pas vaincue, mais anéantie. De 60,000 combattants, 500 à peine échappèrent sans blessures (57 avant J.-C.).

Leurs alliés, les *Cimbres* (1), qui occupaient Aduat (Tongres ou Namur), effrayés des ouvrages dont César entourait leur ville, feignirent de se rendre, jetèrent une partie de leurs armes du haut des murs, et avec le reste, ils attaquèrent, pendant la nuit, les Romains, qu'ils espéraient surprendre; mais la discipline romaine trompa leur espérance: ils furent accablés par le nombre. César en vendit comme esclaves cinquante-trois mille.

(1) Descendants des *Kimris*, que la grande horde kimro-teutone (p. 24 et s.) avait jadis laissés en garnison dans la forteresse belge d'Aduat.

Quatrième campagne de César.—Dominant la Gaule centrale par son alliance tyrannique, maître de la Belgique par la conquête, César ne cacha plus alors le projet de soumettre tout le pays. Il perça les forêts et les marécages des *Ménapiens* et des *Morins* (Zélande, Gueldre, Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants, *Titurius Sabinus*, soumit les *Unelles*, les *Éburovices*, les *Lexoviens* (Coutances, Évreux, Lisieux); un autre, le jeune *Crassus*, conquit l'Aquitaine sur les belliqueux *Ibères*, quoique les Barbares eussent appelé d'Espagne les vieux compagnons de Sertorius. César attaqua lui-même les *Vénètes*, pour frapper au cœur la ligue armoricaine; mais le courage et la persévérance de son armée de terre échouèrent contre des populations protégées à la fois par leurs vastes marais et par un océan orageux. Pour les réduire, il fallait être maître de la mer. Rien ne rebutait César. Il fit une flotte, il fit des matelots, il battit les Vénètes. La fleur de la nation périt dans cette lutte; le reste, forcé de se rendre, fut vendu comme esclave (56 avant J.-C.).

Cinquième campagne de César. — Un ennemi plus redoutable se montra, sur ces entrefaites, en deçà du Rhin; les *Tenchtères* et les *Usipètes*, tribus teutoniques expulsées de leurs habitations par les Suèves, franchirent le fleuve au nombre de quatre cent trente mille âmes. La Gaule opprimée les regardait comme des vengeurs. César accourut d'Italie, les amusa quelque temps par de feintes négociations; puis faisant arrêter et charger de fers leurs députés, sous le vain prétexte d'une rixe fortuite qui avait eu lieu la veille, il fondit à l'improviste sur les hordes germaniques et les massacra. Pour inspirer plus de terreur aux Germains, il alla chercher ces terribles Suèves, près desquels aucune nation n'osait habiter; en dix jours, il jeta un pont sur le Rhin, non loin de Cologne, malgré la largeur et l'impétuosité de ce fleuve immense. Après avoir en vain fouillé les forêts des Suèves, il repassa le Rhin, traversa toute la Gaule, et la même année s'embarqua pour la Bretagne. Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, plus étonnantes encore que ces victoires, tant d'audace et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. Caton seul appela sur le cruel proconsul la vengeance des lois; mais sa voix fut impuissante. On trouvait César trop grand pour le trouver coupable.

Sixième campagne de César: son expédition dans la Grande-Bretagne.—L'Armorique était vaincue, mais non soumise. La petite Bretagne ne pouvait être domptée que dans la grande, d'où lui venaient des secours continuels. César fit voile du *portus Itius* (Wissant) pour traverser le détroit gallique (Pas de Calais), et la fortune lui fut aussi fidèle que sur le continent. Une seconde descente eut encore du succès; mais en dépit de plusieurs victoires, entre autres sur le roi *Caswallawn* ou *Cassivellaunus*, le proconsul n'eut ni le temps ni la possibilité d'établir la domination romaine en Bretagne, et repassa la mer sans autre fruit que quelques milliers de captifs, une grande quantité de perles et la promesse d'un tribut qui ne fut jamais payé.

Depuis cette invasion dans l'île sacrée, César n'eut plus d'amis chez

les Gaulois. Il cessa d'être regardé comme le protecteur du parti druidique. Le divitiac des Édues, cruellement détrompé, alla cacher son repentir au fond des bois; il ne reparut plus sur la scène. Son frère Dumnorix fut égorgé contre le droit des gens, pour avoir refusé de suivre le proconsul en Bretagne. De nouveaux orages se préparaient en Gaule.

Septième campagne de César.—Pour mieux opprimer la Celtique, César s'était immiscé dans le gouvernement politique des tribus; aux partisans de l'hérédité des chefs, il avait imposé le régime populaire, et des chefs héréditaires aux partisans du régime électif (druidique). C'est ainsi qu'on obligea les *Carnutes* à reconnaître pour souverain un homme assez obscur, nommé *Tasget*, issu d'une famille vendue à la domination romaine; les Carnutes le massacrèrent. César commença contre eux sa septième campagne. Le nord et le nord-est de la Gaule s'insurgèrent pour les soutenir. La ligue choisit pour chef *Ambiorix*, magistrat suprême des *Éburons* (Liégeois). *Indutiomar*, chef des *Trévires*, lui fut adjoint.

Ambiorix, par de faux avis, attire hors de leur camp *Sabinus* et *Cotta*, lieutenants de César; leur division, forte d'environ dix mille hommes, est exterminée tout entière, dans une forêt, sur les bords de la Meuse: il n'échappa ni un soldat, ni un officier. Un second corps de troupes romaines, commandé par *Quintus Cicéron*, frère de l'orateur, est assiégé, chez les Nerviens, dans ses retranchements. César l'apprend à Samarobrive (Amiens): il n'avait que sept mille hommes; mais, sentant que l'audace seule peut raffermir sa fortune chancelante, il part à grandes journées pour délivrer les assiégés. Ambiorix lève le blocus et marche à sa rencontre; soixante mille Belges, fiers de leur nombre et de la frayeur simulée des Romains, se ruent imprudemment à l'assaut du camp de César; César les culbute, et bientôt il a rejoint son lieutenant (53 avant J.-C.).

Huitième campagne de César. — Cette défaite dispersa dans leurs foyers les insurgés qui menaçaient les autres camps romains; mais le calme fut de courte durée. César, inquiet sur les mouvements des Gaulois, essaye de rassembler à Lutèce (d'autres disent à Amiens) les divers États de la Gaule; mais les *Nerviens* et les *Trévires*, les *Sénons* et les *Carnutes* n'y paraissent pas. César ouvre la campagne en plein hiver, les attaque séparément et les accable tous. Il passe une seconde fois le Rhin pour intimider les Germains qui voudraient venir au secours; puis, concentrant toutes ses forces dans les plaines de la Champagne, il les lance en entier dans le seul canton des Éburons; il incendie la totalité de leurs villages, employant à cette œuvre de destruction des bandes de vagabonds ramassés par ses ordres dans la Germanie rhénane. En peu de temps, le territoire des Éburons n'offre plus qu'un vaste champ de ruines baigné du sang de ses habitants. La tête d'Ambiorix est mise à prix: aussitôt, ce chef intrépide devient l'objet de toutes les recherches; accompagné de quelques cavaliers fidèles, il livrait dix combats par jour; enfin, il ne lui restait plus

qu'un seul compagnon : *Va*, lui dit-il, *laisse-moi, nous ne pourrions nous sauver ensemble; tu peux encore conserver tes jours pour tuer quelques Romains*. Le Gaulois obéit à regret. Ambiorix parvint à franchir le Rhin, pour reparaître bientôt sur la scène. Quant à sa tribu, elle fut anéantie. Traquée par les légions, il en échappa à peine cent personnes (52 avant J.-C.).

Ces barbaries réconcilièrent toute la Gaule contre César. Les druides et les chefs des clans se trouvèrent d'accord pour la première fois. Les députés de presque toutes les cités gallo-kimriques prêtèrent, au fond d'une forêt, le plus solennel de tous les serments; ils jurèrent sur leurs étendards nationaux, haine éternelle à Rome, dévouement éternel à la liberté gauloise.

Neuvième campagne de César. — Les Carnutes revendiquèrent l'honneur de porter encore les premiers coups; au jour convenu, des milliers de paysans se jetèrent sur Genabum (Orléans), devenu, depuis l'invasion, l'entrepôt du commerce romain en Gaule; les habitants gaulois secondèrent le mouvement : les monopoleurs étrangers et tous les Romains furent mis à mort. L'annonce de cet événement, criée et transmise par une chaîne d'hommes et de voix, vola de cité en cité, de village en village, avec une telle promptitude qu'elle arriva, le soir même, chez les Arvernes, à plus de 200 kilomètres de Genabum.

Alors vivait, chez ce peuple, un jeune Gaulois, dont le père, nommé *Celtill*, avait été brûlé comme coupable d'aspirer à la royauté. Héritier de sa vaste clientèle, le jeune homme avait toujours repoussé les avances de César, et dans les assemblées, dans les fêtes religieuses, il n'avait cessé d'animer ses compatriotes contre les Romains. Informé de la surprise de Genabum, il descendit des montagnes du Cantal avec sa tribu, et pénétrant dans Gergovie, capitale des Arvernes, il y proclama l'indépendance de la Gaule.

Les *Sénons*, les *Parises*, les *Pictons*, toutes les nations comprises entre la Seine, l'Océan, la Garonne et la Haute-Loire, se levèrent à son appel, et le fils de Celtill fut élevé d'une voix unanime, par le conseil suprême de la ligue, à la dignité de *Vercingétorix* des Gaules (1).

Le plan du général gaulois était d'attaquer à la fois, au nord les quartiers des légions, au midi la Province. César le déjoua par son activité. De l'Italie, il revola sur le Rhône avec la rapidité de la foudre, évita *Lucter*, principal lieutenant du Vercingétorix, franchit les Cévennes à travers 2 mètres de neige et descendit tout à coup chez les Arvernes.

Le chef gaulois, déjà parti pour le nord, fut contraint par ses troupes de revenir défendre le sol de la patrie. C'était tout ce que voulait César. Il quitte son armée sous prétexte de faire des levées chez les Allobroges, remonte le Rhône et la Saône, sans se faire connaître, par les frontières des Édues, rejoint et rallie ses légions. Bientôt il a

(1) *Ver-cinn-cedo-righ*, généralissime. C'est la seule désignation sous laquelle il soit connu dans l'histoire, les auteurs latins ayant confondu le titre de ses fonctions avec son nom propre, comme ils ont fait un *Brennus* du *Brenn* ou chef des Gaulois.

repris Genabum, où par un massacre général il donne un nouvel exemple des vengeances romaines. Les Gaulois accourent, mais c'est pour assister à la prise de Noviodunum, ville des Bituriges.

Alors fut adoptée, à l'instigation du chef arverne, l'une des résolutions les plus extraordinaires et les plus sublimes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Le conseil suprême de la ligue, afin d'affamer l'ennemi, décida la destruction de toutes les maisons de campagne, de tous les villages, de toutes les villes incapables de défense.

Pas une voix ne protesta contre ce sacrifice : en quelques jours, cinquante villes ou gros bourgs furent livrés aux flammes; mais, quand il fut question d'incendier Avaricum (Bourges), capitale des Bituriges (1), les habitants embrassèrent les genoux du Vercingétorix, et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle cité des Gaules. Cette exception éteignit tout à coup le sombre enthousiasme des Gaulois. Chaque tribu voulut à son tour trouver grâce pour sa ville principale. César se rendit maître d'Avaricum avec de prodigieux efforts, et les munitions qu'il y trouva rendirent superflue la perte de tant d'autres villes. La population tout entière fut passée au fil de l'épée. César le dit froidement (liv. VII).

Afin d'étonner le Vercingétorix et de rompre ses combinaisons, César conçut l'audacieux projet de porter une seconde fois la guerre dans le pays des Arvernes. Il courut donc vers Gergovie pour en former le siége; mais le chef gaulois le prévint, et le consul le trouva campé sous les murs de la place.

Cependant les Édues s'étaient déclarés contre César, qui, se trouvant sans cavalerie par leur défection, fut obligé de faire venir des Germains pour les remplacer. Il échoua au siége de Gergovie; l'armée même eût été détruite, s'il n'eût combattu comme simple soldat, et ramené les légions épuisées dans son camp le plus proche. Quarante-six de ses principaux officiers étaient restés sur le champ de bataille.

César, vaincu pour la première fois en personne, battit en retraite, repassa l'Allier, se dirigea sur la Loire, et de là vers le Rhône pour conserver des communications avec la Province. L'armée des Gaulois le poursuivit et l'atteignit. Ils avaient juré de ne pas revoir leurs maisons, leurs familles, leurs femmes ni leurs enfants, qu'ils n'eussent au moins deux fois traversé les lignes ennemies. Le combat fut terrible : César se vit obligé de combattre corps à corps contre plusieurs chefs gaulois qui s'élançaient sur lui; dans cette lutte il fut presque pris, et son épée resta entre leurs mains. La bataille dura douze heures. La victoire penchait du côté des Gaulois, lorsqu'un mouvement rapide de la cavalerie germaine changea la face des affaires. La panique se mit parmi les Gaulois, au point que le Vercingétorix ne put les rallier que dans leurs campements.

Ce retour de fortune agit d'une manière funeste sur l'esprit mobile des Gaulois; ils forcèrent leur chef à la retraite, et le Vercingéto-

(1) V. ma *Géographie ancienne*, n° 564.

rix se porta sur Alésia, ville forte située au haut d'une montagne (dans l'Auxois). César arriva le lendemain ; il n'était pas homme à retomber deux fois dans la même faute : il s'abstint de toute attaque de vive force contre un ennemi supérieur par le nombre comme par la position ; mais il conçut le gigantesque projet de bloquer à la fois la ville et l'armée gauloise. *Partez*, dit alors le Vercingétorix à ses cavaliers, *tandis que les passages ne sont pas encore fermés ; allez répandre par toute la Gaule la nouvelle que je n'ai de vivres que pour trente jours, et ramenez-moi tous les enfants de la Gaule en état de porter les armes.*

Cet appel fut entendu de la Garonne au Rhin, des Alpes à l'Océan. Ambiorix parut seul au nom de son peuple égorgé (p. 312). A cette heure suprême, la Gaule tout entière, sauf les perfides Rèmes, se montra fidèle aux intérêts nationaux. L'armée coalisée, forte de 248,000 hommes, et commandée par l'Atrébate *Comm* ou *Comius*, les Édues *Éporédorix* et *Virdomar*, et l'Arverne *Vergasillaun*, parut enfin, mais trop tard.

En moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes, César avait terminé de prodigieux travaux : trois fossés à pic, creusés à une grande distance les uns des autres, puis une terrasse flanquée de tours à vingt-sept mètres d'intervalle, revêtue de claies, hérissée de quintuples palissades ; entre le troisième fossé et la terrasse, des fosses recouvertes de terre et de branchages pour cacher les pieux aigus qui se dressaient au fond, des chausses-trapes semées partout. Ces ouvrages étaient répétés du côté de la campagne, et prolongés dans un circuit de quinze milles (vingt kilomètres).

La Gaule entière vint s'y briser. Après une première attaque, où le nombre et la valeur échouèrent contre les merveilles de la science militaire, les assiégés et l'armée gauloise se préparèrent à la bataille qui devait décider de tout. Elle décida de l'asservissement de la Gaule. César fut partout vainqueur. Le Vercingétorix, qui pensait avoir assumé sur sa tête toute la haine du proconsul, résolut de se dévouer, dans l'espoir magnanime d'obtenir au moins la vie de ses compagnons. Le lendemain de la grande bataille, il sortit d'Alésia, seul, armé de toutes pièces, et monté sur son cheval de guerre. Il s'élança au galop vers le tribunal où siégeait déjà César, attendant la soumission des vaincus, jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain sans dire un seul mot, et se livra avec résignation aux liens dont le chargèrent les licteurs (52 avant J.-C.).

Dixième et dernière campagne de César.—L'année suivante, tous les peuples de la Gaule essayèrent encore une résistance partielle pour user les forces de l'ennemi qu'ils n'avaient pu vaincre. La seule Uxellodunum (le Puy en Quercy) arrêta longtemps César. L'exemple était dangereux : la guerre civile pouvait à chaque instant commencer en Italie ; c'était fait de lui s'il avait dû consumer des mois devant chaque bicoque. Il se montra atroce pour effrayer les Gaulois ; il fit couper le poing à tous les prisonniers. La guerre des Gaules fut alors terminée (51 avant Jésus-Christ).

Soumission de toute la Gaule. — L'indépendance nationale était à jamais perdue ; la nationalité ne lui survécut que peu d'années. César, après son triomphe, changea de conduite à l'égard des Gaulois, qu'il traita désormais avec une extrême douceur. Il fit, à la vérité, de sa vaste conquête une vaste province romaine appelée *Gallia comata*, Gaule chevelue, à cause des longs cheveux que portaient les habitants ; mais il respecta l'organisation intérieure, les mœurs, les habitudes, la religion, et se contenta d'imposer un tribut, déguisé sous le nom honorable de *solde militaire.*

César visita tout le pays en pacificateur, évitant avec un soin extrême de blesser l'esprit national, qu'il savait fort irritable. Passant dans une ville des Arvernes, il vit, déposée au fond d'un temple, l'épée perdue par lui près de Gergovie. Ses officiers, indignés, voulaient enlever cette arme : *Laissez-la*, dit César en souriant, *elle est sacrée.*

Ces ménagements le servaient mieux qu'une violence futile ; d'ailleurs, son intérêt personnel les lui commandait. La puissance de Pompée, son rival, allait toujours croissant. César vit bien qu'il l'écraserait sans peine, s'il parvenait à s'attacher les Gaulois. Il flatta donc l'humeur guerrière de la nation, promit de la gloire à la jeunesse, aux chefs principaux le droit de cité, le titre même de sénateur. Son épée donnait du crédit à ses paroles ; il réussit à lever dans la Gaule six légions où furent incorporés les enfants des plus importantes familles. Il organisa une légion d'élite, dont les soldats portaient sur leur casque, au lieu de l'aigle romaine, une *alouette* (1), emblème tout national de la vigilance matinale et de la vive gaieté. La redoutable cavalerie trévire fut enrôlée à titre d'auxiliaire, ainsi que l'excellente infanterie légère des Arvernes. Tous ces Gaulois, fiers de marcher sous les ordres d'un général qu'ils regardaient comme un demi-dieu, se faisaient illusion sur leur propre défaite en volant sur ses pas à de nouveaux triomphes.

§ 3. *Guerre civile entre César et Pompée.*

La mort de *Crassus*, qui avait suivi de près celle de *Julie*, ne laissa plus entre *César* et *Pompée* ni médiateur ni lien commun.

Puissance excessive de Pompée. — Bien que resté à Rome, Pompée, ne voulant pas se trouver moins fort que les autres triumvirs, avait levé une armée, contrairement aux lois, sous le prétexte de faire respecter les lois : il ne

(1) On l'appelait, pour cette raison, la *legio Alaudæ*, la légion de l'Alouette.

cherchait en réalité qu'à dominer par les armes. En vain le consul Domitius Ahenobarbus (54), aidé de *Caton*, chercha-t-il à réprimer cette puissance excessive : la brigue fut plus forte, et à tel point que l'année suivante les consuls suspendirent les assemblées qui devaient leur donner des successeurs. Il en résulta une interruption dans le consulat. Cependant la violence des troubles et la fréquence des meurtres faisaient sentir la nécessité d'un pouvoir dictatorial qui rétablît l'ordre : Pompée était là pour le prendre, et en effet, à l'occasion du meurtre de Clodius (52), il fut proposé de lui conférer la dictature; mais on préféra de le nommer consul unique, et il le fut pendant sept mois. C'était un premier pas en avant, et il ne sut pas en faire un second, et reculant, il se fit l'homme du sénat, en se donnant pour collègue Caïus Cæcilius Métellus Scipion, dont il épousa la fille.

Pompée cherche à désarmer César. — Pompée régnait à Rome, il voulait régner dans la République; mais pour cela, il fallait désarmer César. A cet effet, il fit passer une loi qui défendait à ceux qui avaient exercé quelque charge à Rome de gouverner une province avant cinq ans, et lui-même se fit donner l'Espagne et l'Afrique; puis il exigea que César lui envoyât deux légions sous prétexte de faire la guerre aux Parthes.

Cependant l'année même de sa belle campagne contre le Vercingétorix (52), César, jaloux des honneurs accordés à son rival, avait demandé, du fond des Gaules, qu'il lui fût permis, quoique absent, de briguer le consulat pour l'année suivante. Ce privilége lui fut accordé; mais Pompée, par ses intrigues, le rendit inutile. César, à la nouvelle de cet affront, mit la main sur la garde de son épée : *Eh bien!* s'écria-t-il, *celle-ci m'obtiendra ce qu'on me refuse avec tant d'injustice.*

Insolence de Marcellus. — Le terme de son gouvernement approchait. En le privant du commandement militaire, on l'eût remis au niveau des citoyens : c'était l'espérance de Pompée, qui sollicitait sous main son rappel. Le consul Claudius Marcellus, sa créature, n'ayant pu

l'obtenir, se répandit en invectives contre le proconsul, et il alla jusqu'à faire battre un sénateur de Come sans motif, et seulement, disait-il, afin qu'en retournant dans les Gaules, il pût montrer ses épaules à César (51).

Conduite adroite de César : présomption de Pompée. — César, voyant le piége où l'attirait son rival, mit une main sur son épée et de l'autre il prodigua l'or. Le consul Lucius Æmilius Paulus, d'ennemi déclaré, devint son partisan au prix de cinq cents talents (50); le tribun *Scribonius Curion*, autre appui de Pompée, se donna à César pour 7,500,000 francs; puis il proposa, ou de continuer, ou de révoquer ces deux généraux, également capables d'inspirer de l'inquiétude à la République. César offrit d'abdiquer, pourvu que son rival abdiquât (1). Celui-ci, persuadé que les troupes de César abandonneraient leur général, portait sa présomptueuse confiance jusqu'à répondre à Cicéron qui lui demandait quelles forces il opposerait à César : *En quelque lieu de l'Italie que je frappe la terre de mon pied, il en sortira des légions.* Après quelques négociations, il rejeta tout accommodement, et rendit inévitable la guerre civile.

Tous deux la voulaient avec une égale ardeur. Pompée se sentait, pour ainsi dire, porté par les consuls, par le sénat, par tout l'ordre des patriciens; César avait pour lui les soldats, le peuple, la jeunesse. Nulle part n'était la République, elle n'était qu'avec Caton.

II. GUERRE CIVILE JUSQU'A LA BATAILLE DE PHARSALE.

César passe le Rubicon.—Le sénat, par un décret (49), déclara César ennemi de Rome, s'il refusait de licencier ses troupes, et chargea Pompée, quoiqu'il ne fût pas consul, de la défense de l'État. *Marc-Antoine*, *Curion* et *Quintus Cassius Longinus*, tribuns opposants, furent chassés igno-

(1) Cicéron écrivait alors : *L'un ne veut pas de maître, l'autre ne peut souffrir un rival ; César songe à conquérir le trône, Pompée veut se le faire donner.* Et Caton disait : *Si Pompée l'emporte, je m'exile de Rome; si c'est César, je me tue.*

minieusement de la curie : ils protestèrent contre cet outrage, contre cette violation de leur inviolabilité, et s'enfuyant de Rome sous des habits d'esclaves, ils se réfugièrent au camp de César, où ils apportèrent la légalité comme il avait déjà l'équité et la force. Le gant était jeté : que César le relevât, la guerre civile éclatait. Cependant le sénat se réunissait chaque jour : chaque jour il ajoutait au pouvoir de Pompée. Celui-ci distribua en *roi* les provinces entre ses partisans : à *Lucius Domitius*, la Transalpine ; à *Métellus*, son beau-père, la Syrie ; à *Caton*, la Sicile ; à *Cotta*, la Sardaigne ; à *Ælius Tubéron*, l'Afrique. *Calpurnius Bibulus* et *Cicéron* durent pourvoir à la défense des côtes. D'autres obtinrent le Pont, la Bithynie, Chypre, la Cilicie, la Macédoine, pays qu'il ne s'agissait pas de défendre contre les ennemis du dehors, mais de conserver à une faction ou plutôt à un homme.

A cette nouvelle, César, au nom des lois violées, s'avança vers Rome avec une seule légion. Arrivé sur les bords du Rubicon, limite de sa province, rien ne s'opposait à son passage qu'un décret, qui déclarait ennemi de la patrie le général coupable d'avoir franchi ce ruisseau avec des troupes armées. Il balance, il hésite : *Si je passe cette rivière*, dit-il, *que de malheurs j'attire sur ma patrie! Mais je suis perdu si je m'arrête. Allons donc où m'appelle l'injustice de mes ennemis!* A ces mots, il s'élance dans le fleuve, suivi de ses légions, et court à Rimini, dont il s'empare : *Grand Pompée, frappez donc la terre*, dit *Marcus Favonius*, lorsqu'on apprit l'approche de César. Pompée baissa les yeux.

Fuite des Pompéiens : arrivée de César à Rome. — Le sénat déclara le *tumulte* avec la formule ordinaire. Mais on connaissait si bien la célérité de sa marche, qu'on le crut aux portes de Rome. Pompée s'enfuit avec tout le sénat. *Lentulus* s'enfuit également, et si vite, qu'ayant ouvert le trésor public, il ne prit pas le temps de le refermer. *Labiénus* abandonna le camp de César, qui n'en poursuivit sa route qu'avec plus de rapidité. La Toscane, l'Ombrie, tombèrent en son pouvoir. Il s'empara d'Asculum sur *Spinther* ; Do-

mitius Ahénobarbus fut assiégé et pris dans Corfinium. César le renvoya avec tous ses officiers, sans lui imposer aucune condition; seulement il se plaignit de ce qu'ils opposaient des dispositions hostiles à l'amitié qu'il leur portait. De là César se mit à la poursuite de Pompée, qui s'enferma dans Brindes, et qui, vivement pressé, passa en Épire, laissant l'Italie en proie à son rival. César, dépourvu de vaisseaux, tourna vers Rome, visita à Formies Cicéron, qu'il ne put entraîner dans sa cause, et qui même alla bientôt rejoindre Pompée, et rentra vainqueur dans la capitale du monde, avec une armée presque toute gauloise, et par la *porte Colline*, par où les *Gallo-Sénons* étaient entrés plus de trois siècles auparavant (p. 98). On conservait dans le temple de Saturne un trésor dont l'argent était consacré à payer les frais des guerres soutenues contre les Gaulois. César en fit briser les portes à coups de hache. Le tribun *Métellus* voulut s'opposer à ce qu'il appelait un sacrilége qui devait être fatal à la République. César répondit ironiquement: *La République n'a plus à redouter de guerre contre les Gaulois, puisque j'ai soumis la Gaule.* Il y prit 300,000 livres d'or, dépouilles des peuples vaincus. Grâce à ces richesses, il put recommencer la guerre contre Rome qui avait triomphé d'eux, et envoyer des gouverneurs dans toutes les provinces.

Modération de César. — On craignait de trouver en lui un second Sylla; mais bientôt sa modération et sa douceur rassurèrent les esprits, et lui procurèrent plus de partisans que n'aurait pu faire la force des armes. Au milieu de ces succès, César écrivit à ses amis, *Appius* et *Balbus*, en ces termes : *Avant d'avoir reçu vos représentations, j'étais résolu d'exercer envers chacun la plus grande clémence; c'est pour elle que je désire conquérir, s'il est possible, le cœur de mes ennemis et consolider mes victoires. Je ne prendrai point pour modèles mes sanguinaires prédécesseurs; je voudrais plutôt, en suivant une autre route, gagner mes adversaires à force de bienfaits : c'est ce qui m'occupe jour et nuit, et je désire aussi connaître vos idées à cet égard.* Il disait que le souvenir d'un acte de

cruauté serait un compagnon incommode pour ses vieux jours.

César en Espagne. — César envoya *Valérius* et *Curion* soumettre la Sardaigne, donna au préteur *Émilius Lépidus* le commandement de Rome, à *Marc-Antoine* l'Italie, à *Caïus Antonius* l'Illyrie, à *Licinius Crassus* la Gaule Cisalpine, et partit lui-même pour l'Espagne, disant qu'*il allait combattre des troupes sans général, pour revenir ensuite contre un général sans troupes.* C'était, d'un mot, résumer toute la guerre. Marseille, près de laquelle il passa, lui ferma ses portes; il en forma le siége, dont il laissa la conduite à *Tribonius.* Les Pompéiens *Afranius* et *Pétréius* l'attendaient en Espagne avec plus de 60,000 hommes. César les força d'abord de se tenir sur la défensive, puis de gagner la Celtibérie; mais il les prévint, s'empara des défilés qui conduisaient à cette province, et les enveloppa avec tant d'habileté, qu'il les obligea de mettre bas les armes. L'Espagne ultérieure, où commandait *Marcus Varron*, se soumit par la seule présence de César; le rapide conquérant revint à Marseille, qui résistait encore, s'en empara, et la punit en se faisant livrer ses armes et ses vaisseaux.

César nommé dictateur.—César fut moins heureux dans ses lieutenants d'Afrique et d'Illyrie. Vainqueur d'*Attius Varus*, Curion, vaincu par *Juba I*er, roi de Maurétanie, se donna la mort; Marc-Antoine et Dolabella se firent battre par *Octavius* et *Libon.* Sur ces entrefaites, *Lépide*, préteur de Rome, nomma César dictateur: César vint y prendre possession de cette dignité, favorisa les débiteurs, en réduisant les intérêts au quart, rappela les exilés, à l'exception de *Milon*, que chacun redoutait, et qui mourut en attaquant Thurium; rétablit les enfants des proscrits dans le droit d'aspirer aux charges, se fit créer consul pour l'année suivante, accorda le droit de cité à tous les Gaulois transpadans, présida à l'élection des autres magistrats, abdiqua la dictature après onze jours d'exercice, et s'embarqua à Brindes (48), pour aller se mesurer en Grèce avec Pompée.

La barque et la tempête. — Une armée formidable s'était rassemblée sous les ordres de Pompée: neuf légions, sept mille cavaliers, six cents vaisseaux et force navires de charge, telles étaient les forces de Pompée; César n'avait que vingt mille légionnaires, six cents chevaux, et quelques navires qui devinrent bientôt la proie de la flotte ennemie. Le reste de son armée se faisant attendre, l'impatient César alla, sur une frêle barque, hâter son départ. Une tempête violente s'éleva; le pilote voulait regagner le rivage, quand César lui dit: *Que crains-tu? tu portes César et sa fortune.* Enfin il voit débarquer Antoine et l'armée qu'il attend. Alors il court à

Dyrrachium, où se trouvent les magasins de Pompée, et assiége une armée plus nombreuse que la sienne, et approvisionnée par la mer. Il fallait qu'il méprisât bien ses ennemis.

Les soldats de César : affaire des lignes. — La chose traînant en longueur, ses soldats furent obligés de faire du pain avec de l'herbe ; mais ils n'en étaient pas plus découragés. Ils jetaient de ce pain dans le camp des Pompéiens, pour leur montrer de quelle nourriture savaient vivre les soldats de César : *Nous mangerons des écorces d'arbres*, disaient-ils, *avant de lâcher Pompée*. La belle jeunesse de Rome, qui était venue pour finir bien vite la guerre par une glorieuse victoire, avait horreur de ces bêtes sauvages. Cependant les estomacs du Nord sont exigeants et voraces ; les Gaulois de César se trouvèrent bientôt réduits à une extrême faiblesse. César présenta alors la bataille à Pompée ; Pompée la refusa. César l'enferma dans ses lignes ; mais Pompée, guidé par deux transfuges, en attaqua les endroits faibles et les força avec le plus grand succès. C'en était fait de son rival, s'il eût marché droit à son camp : *La victoire était aux adversaires*, dit César lui-même, *si leur chef avait su vaincre.*

Déroute de Labiénus. — César n'attendit pas une nouvelle épreuve, et partit pour la Macédoine, où les vivres ne pouvaient lui faire faute. En Thessalie, il prit d'assaut la ville de Gomphi, qu'il livra au pillage. Néanmoins, les Pompéiens le croyaient perdu ; le plus confiant, le plus insolent de tous était Labiénus, lieutenant de César dans les Gaules, qui avait passé du côté de Pompée. Il avait juré solennellement de ne poser les armes qu'après avoir vaincu son ancien général. Il obtint qu'on lui livrât les prisonniers faits à Dyrrachium, les regarda un à un, en disant : *Eh bien ! mes vieux compagnons, les vétérans ont donc pris l'habitude de fuir ?* Et il les fit tous égorger. Dans une entrevue avec les Césariens, il leur dit : *Nous vous accorderons la paix quand vous nous apporterez la tête de César.*

Bataille de Pharsale. — Les amis de Pompée étaient

14.

si sûrs de vaincre, qu'ils se disputaient déjà les consulats et les prétures. Quelques-uns envoyaient à Rome retenir, près de la place, des maisons en vue du peuple, et bien situées pour la brigue des emplois. Une seule chose les embarrassait, c'était de savoir qui aurait la charge de grand-pontife dont César était revêtu : Spinther et Domitius étaient bien appuyés; mais Scipion était beau-père de Pompée; il avait des chances. En attendant, ils avaient, la veille de la bataille, préparé une grande fête. Les tentes étaient jonchées de feuillage et la table mise.

Les deux armées se trouvèrent en présence à *Pharsale* pour y décider de l'empire du monde; la cavalerie de Pompée, troupe superbe, forte de 7,000 hommes, s'était chargée d'envelopper César. Il devina cette manœuvre, et plaça six cohortes (1) qui devaient, au moment de l'action, présenter la pointe de leurs javelots à ces brillants cavaliers. César ne dit qu'un mot aux siens : *Soldat, frappe au visage* (vultum feri). C'était là justement que la belle jeunesse de Rome craignait le plus d'être blessée; ils aimèrent mieux être déshonorés que défigurés, et s'enfuirent à toute bride. Pompée, déconcerté par la fuite de sa cavalerie, laissa le combat et se retira dans sa tente.

Fuite et mort de Pompée.—A peine s'y trouvait-il qu'il apprit l'attaque de son camp. A cette nouvelle, il quitta son armure, revêtit un habit de deuil, s'enfuit jusqu'à l'embouchure du Pénée, puis s'embarqua pour l'Égypte, où il avait rétabli *Ptolémée XI Aulétès*, détrôné par les Alexandrins. Il se flattait d'éprouver la reconnaissance du jeune *Ptolémée XII Denys*, fils et successeur d'Aulétès, dont le sénat l'avait nommé tuteur; mais l'infortune laisse peu d'amis. La cour alexandrine balança sur le parti qu'on devait prendre. On suivit le conseil de *Photin, Achillas* et *Théodote*, ministres du roi mineur, qui persuadèrent une trahison et un meurtre comme le seul moyen de plaire à César. On invita l'illustre fugitif à venir à terre; mais à peine eut-il quitté son vaisseau, qu'il fut lâchement

(1) La cohorte était de quatre à cinq cents hommes.

massacré, sous les yeux de *Cornélie*, sa femme, par *Septimius,* ancien centurion de la victime.

César après la bataille.—Cependant César avait achevé sa victoire. Dès qu'elle fut décidée, il courut tout le champ de bataille en criant : *Sauvez les citoyens romains.* Lorsqu'on lui amena *Marcus Brutus* et les autres sénateurs, il les assura de son amitié. Il parcourut ensuite le champ de bataille, et dit avec douleur, en voyant tous ces morts : *Ils l'ont voulu ! si j'eusse posé les armes, j'étais condamné.* Il jeta au feu les papiers de Pompée sans en lire aucun : *J'aime mieux*, dit-il, *ignorer des crimes, que d'être obligé de les punir.* Il soupira profondément à la vue du champ de bataille couvert de morts ; et du moins il s'efforça de réparer, par sa clémence, es maux qu'il avait faits malgré lui. Une amnistie générale attira sous ses enseignes un si grand nombre de vaincus, qu'il fut en état de se mettre à la poursuite de Pompée.

III. SUITE DE LA GUERRE CIVILE MÊLÉE DE GUERRES ÉTRANGÈRES.

Caractère politique de César. — César rencontra dans l'Hellespont la flotte de Pompée, la somma de se rendre, et il fut obéi. Les Cnidiens obtinrent de lui remise du tribut, en considération de leur compatriote *Théopompe*, auteur d'un recueil de fables ; il déchargea du tiers des impôts la province d'Asie, et reçut sous la protection de la République les Ioniens, les Ætoliens et d'autres peuples : César se sentait destiné à élargir l'enceinte de la cité romaine.

César en Égypte. — César n'arriva en Égypte que pour y apprendre la mort de Pompée. L'infâme *Théodote* vint lui présenter la tête de ce redoutable rival, dans le dessein de s'en faire un mérite auprès du vainqueur : César ne vit qu'avec horreur ce funeste présent, et ne put retenir ses larmes sur une fin si tragique ; mais bientôt il eut lui-même à défendre sa vie contre les meurtriers de Pompée.

En qualité de consul romain, il avait entrepris de régler

le différend qui s'était élevé, pour le partage du trône, entre *Ptolémée XII* et *Cléopâtre,* sa sœur. César manda secrètement à la jeune reine de revenir : elle partit sur-le-champ, n'emmenant, de tous ses amis, qu'*Apollodore* de Sicile; elle se jeta dans un petit bateau, arriva de nuit devant Alexandrie, et, ne sachant comment y pénétrer sans être reconnue, elle se mit dans un paquet de hardes, qu'Apollodore entra sur ses épaules, par la porte même du palais.

Guerre d'Alexandrie. — Cette espièglerie audacieuse plut à César. Le matin, il fit venir le jeune roi pour le réconcilier avec Cléopâtre; mais, dès que Ptolémée aperçut sa sœur, qu'il croyait bien loin, il s'écria qu'il était trahi. Ses clameurs ameutèrent les gens du palais, et bientôt tout Alexandrie. César se trouvait dans le plus grand danger; presque seul au milieu d'une ville immense, d'une populace innombrable, qui était habituée à faire et à renverser ses maîtres. La populace était encore animée par les conseillers du roi, qui voyaient leur règne fini, et qui auraient bien voulu se débarrasser du vainqueur comme ils avaient fait du vaincu. Le seul moyen d'apaiser le peuple, eût été de livrer Cléopâtre. César, qui n'avait que 3 à 4,000 hommes, soutint un siége plutôt que de faire une telle lâcheté. Les Alexandrins voulaient s'emparer de sa flotte, qui était dans le port, il la brûla; l'incendie gagna de l'arsenal au palais, et consuma la grande bibliothèque des Ptolémées. Enfin César trouva le moyen de gagner ensuite l'île de Pharos. Cependant *Arsinoé,* sœur de Cléopâtre, fit tuer Achillas, général de Ptolémée, usurpa le pouvoir, et donna le généralat à l'eunuque *Ganymède.* Les Alexandrins reprirent Pharos; César fut obligé de regagner le Bruchion à la nage, tenant ses papiers d'une main, et sa cotte d'armes avec les dents (1). Il s'y défendit, jusqu'à ce qu'ayant reçu des renforts, et opéré sa jonction avec *Mithridate* de Pergame, il attaqua à son tour l'armée d'Égypte et la tailla en pièces près du *lac Maréotis,* sur les bords du Nil, où

(1) Parmi ses papiers, était son ouvrage intitulé : *Commentaires de J. César.*

Ptolémée se noya en fuyant. César replaça sur le trône Cléopâtre, qui reçut son jeune frère *Ptolémée XIII* pour collègue et pour mari. Cette princesse captiva César quelque temps encore, dans le temps même qu'il avait le plus besoin de toute la liberté de son âme, de toute l'activité de son génie.

Bataille de Zéla. — César, échappé aux séductions de Cléopâtre, alla régler les affaires de la Judée en confirmant *Hyrcan II* comme grand-prêtre, et nommant *Antipater* procurateur; puis il courut en Asie Mineure, où *Pharnace*, créature de Pompée, prétendait reprendre les États de son père Mithridate. César l'atteignit près de *Zéla*, théâtre d'une victoire du père, et qui le fut bientôt de la défaite du fils. Telle fut la rapidité de cet exploit, que César, en l'annonçant à l'un de ses amis, ne crut pas pouvoir mieux le peindre que par ces trois mots célèbres : *Veni*, *vidi*, *vici* (je vins, je vis, je vainquis). César partagea ensuite les États du Galate *Déjotarus* entre ce tétrarque et Mithridate de Pergame, en même temps qu'il recevait la nouvelle de la soumission de la Grèce par *Calénus*, et de l'Illyrie par *Vatinius* et *Cornificius*.

Retour de César à Rome. — César reprit alors le chemin de Rome. Dans la pensée qu'il n'y reviendrait jamais, le tribun *Cornélius Dolabella* et *Marc-Antoine*, maître de la cavalerie, avaient troublé Rome de leurs fureurs et de leurs rapines. Dolabella avait proposé l'abolition des dettes : César amena le peuple à la repousser. Il gagna la multitude par des distributions et des spectacles, récompensa ses amis par des charges d'augures ou de pontifes, de sénateurs, etc. Il ne confisqua que les biens des Pompéiens opiniâtres. Quand on mit en vente les domaines de Pompée, personne ne se présenta pour enchérir, sauf Marc-Antoine, qui les acquit à vil prix.

César et les Gaulois.—César, devenu dictateur, combla de grâces la Gaule chevelue, dont les soldats avaient assuré les succès du consul. La légion de l'Alouette (p. 315) fut décorée en masse du droit de cité romaine; et, après la victoire de Pharsale, qui fut due en partie au sabre

gaulois, plusieurs personnages éminents des Arvernes et des Édues furent admis au sénat, malgré les vives réclamations des patriciens (48-46 avant J.-C.).

Campagne d'Afrique et mort de Caton. — Continué dans sa dictature, César passa en Afrique (1), où le parti de la République et de Pompée s'était rendu formidable (46). *Métellus Scipion*, *Publius Attius Varus*, *Afranius*, *Pétréius et Labiénus* y avaient rassemblé dix légions complètes; *Caton* leur avait amené la flotte de Dyrrachium; *Juba Ier*, roi de Maurétanie, leur fournissait, sous ses ordres, une innombrable cavalerie, beaucoup de troupes légères, et quatre légions formées à la romaine.

César rencontra d'abord le féroce Labiénus, son ancien compagnon de victoires, et Pétréius, qu'il avait vaincu naguère en Espagne. Son génie suppléa dans un combat terrible à l'immense infériorité de ses troupes; mais elle l'obligea à se renfermer dans son camp jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il attendait de Sicile. Une agitation se manifesta parmi ses soldats; César ramena la sécurité en disant publiquement avec un ton d'assurance : *Il est vrai, Juba marche contre nous; il a dix légions, trois cents éléphants, cent mille hommes d'infanterie légère; eh bien! le premier d'entre vous qui s'effraye de cet appareil formidable, je le livre, dans un frêle canot, à la merci des flots* (2). Bientôt une action générale s'engagea près de *Thapsus;* César fut vainqueur. Caton avait inutilement conseillé de ne point courir les risques d'une défaite. Renfermé dans Utique, il semblait y faire revivre le sénat de Rome et la liberté. Ses espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. Dès qu'il vit qu'il n'y avait pas moyen de résister, il fit échapper les sénateurs qui se trouvaient avec lui,

(1) On rapporte qu'il tomba en descendant à terre, et que, pour prévenir tout mauvais présage, il feignit d'embrasser la terre, en s'écriant : *Afrique, je te tiens!* C'est ce que fit et dit Guillaume le Conquérant, à sa descente en Angleterre (1066 de J.-C.)

(2) Une autre fois, une sédition ayant éclaté dans son armée, il l'apaisa d'un seul mot, en appelant ses soldats *citoyens* (quirites) au lieu de *milites* ou *commilitones*, soldats ou compagnons.

et prit la résolution de se donner la mort. Après le bain et le souper, il conféra longuement avec des Grecs, qui ne le quittaient pas ; puis il se retira, lut dans son lit le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme (le *Phédon*), et chercha son épée. Ne la trouvant pas sous son chevet, il appela un esclave et la lui demanda. L'esclave ne répondit rien, et Caton continua de lire, en ordonnant qu'on la cherchât. Quand il eut achevé, il appela tous ses esclaves l'un après l'autre ; indigné de leur silence, il s'écria : *Est-ce que vous voulez me livrer ?* Et il en frappa un au visage si violemment, qu'il se blessa lui-même la main. Alors son fils et ses amis, fondant en larmes, lui envoyèrent son épée par un enfant. *Je suis donc mon maître*, dit-il. Il relut deux fois le Phédon, se rendormit, et si bien, que de la chambre voisine on l'entendait ronfler. Vers minuit, il envoya à la mer pour s'assurer du départ de ses amis, et soupira profondément en apprenant que la mer était orageuse. Au point du jour, il se rendormit de nouveau. Mais, au bout de quelque temps, il se leva et s'enfonça son épée dans le corps. Sa main étant gonflée du coup qu'il avait donné à l'esclave, la force lui manqua. Les siens accoururent au bruit de sa chute. Il vivait encore et les regardait fixement. Son médecin banda la plaie ; mais dès qu'il revint à lui-même, il arracha l'appareil, et expira sur-le-champ. César, à cette nouvelle, s'écria : *O Caton, je t'envie ta mort, puisque tu m'as envié la gloire de te conserver la vie.* Quelle vaine vertu que celle des Romains, puisque son plus grand effort était le suicide ! Pétréius et Juba se donnèrent aussi la mort, après un dernier repas fait ensemble. Métellus Scipion se sauva par mer ; le vaisseau qui le portait ayant été atteint et pris, les soldats ennemis demandèrent à leurs prisonniers ce qu'était devenu leur général ; il les entendit et s'écria : *Scipion est ici, et il est en sûreté !* A ces mots, il se poignarda. Afranius mourut par ordre de César. La Numidie devint province romaine, et *Salluste* (Crispus Sallustius) en fut le premier gouverneur. César s'était acquis son amitié, en le réintégrant dans le sénat d'où ses vices l'avaient fait

exclure; et il jugea que son avidité serait très-propre à épuiser ce pays, de manière à l'empêcher de songer à la révolte. Le dictateur donna un royaume sur les confins de la Numidie, à l'exilé romain *Publius Sitius* qui lui avait été d'un grand secours à la tête d'une bande à lui : c'était placer un surveillant sur les confins de la nouvelle province. Une fille de Pompée étant tombée entre ses mains, il l'envoya, en Espagne, à ses frères; et par son ordre, Corinthe et Carthage, qui étaient tombées ensemble depuis un siècle, se relevèrent la même année (46).

Honneurs accordés à César. — A son retour, César fut chargé d'honneurs : le sénat lui conféra la *dictature décennale*, une *garde de soixante-douze licteurs,* la *censure* sous le nom de *préfecture des mœurs,* la *puissance tribunitienne* et par conséquent l'inviolabilité, le *proconsulat des provinces,* le *droit de paix et de guerre,* une *chaise curule* pour les spectacles.

Triomphes de César. — A ces honneurs le sénat et le peuple ajoutèrent quatre triomphes dans un mois, spectacle à la fois terrible et merveilleux. Il triompha pour les Gaules, pour l'Égypte, pour le Pont et pour l'Afrique; on ne parla pas de Pharsale. Derrière le char, marchaient les rois vaincus. Autour, selon l'usage, les soldats, hardis compagnons du triomphateur, chantaient de tout leur cœur des vers outrageants pour lui : *Fais bien, tu seras battu; fais mal, tu seras roi!* D'abord, il distribua aux citoyens du blé et cinq cents sesterces par tête; vingt mille sesterces à chaque soldat; ensuite il les traita tous, soldats et peuple, en deux festins, sur vingt-trois mille tables, de trois lits chacune; on sait que chaque lit recevait trois convives. Et, quand la multitude fut rassasiée de vin et de viande, on la soûla de spectacles et de combats : combats de gladiateurs et de captifs, combats à pied et à cheval, combat d'éléphants, combat naval dans le champ de Mars, transformé en lac, et même selon Dion, des sacrifices humains. Cette fête de la guerre fut sanglante comme une guerre. Par-dessus les massacres de l'amphithéâtre, flottait, pour la première fois, l'immense *velarium*

aux mille couleurs, vaste et ondoyant comme le peuple qu'il défendait du soleil. Ce *velarium* était de soie, de ce précieux tissu dont une livre se donnait pour une livre pesant d'or (1). Le soir, César traversa Rome entre quarante éléphants, qui portaient des lustres étincelants de cristal de roche. Il était porté sur un char attelé de quatre chevaux blancs, et on lui avait élevé une statue, posée sur le globe du monde, et portant cette inscription : *à César, demi-dieu*. Mais il ordonna que ce dernier mot fût effacé. César porta au trésor 65,000 talents et 2,000 couronnes d'or (2).

Campagne d'Espagne. — Au milieu de ce triomphe, César n'ignorait pas que la guerre civile n'était pas finie. Tandis que le chevalier pompéien *Cécilius Bassus* se rendait, à l'aide des Arabes et des Parthes, indépendant en Syrie, les deux fils de Pompée, *Cnéus* et *Sextus*, commandaient en Espagne une armée de treize légions, avec une flotte non moins puissante. César y jugeant sa présence nécessaire, vola dans ce pays, où du moins il devait trouver des ennemis dignes de lui : ce fut près de *Munda* que se livra la bataille qui termina la guerre civile (45). Les troupes l'avaient suivi à regret; d'abord, elles se battirent mal; les ordres et les prières de César échouaient contre tout cela : elles restaient mornes et immobiles; il avait beau lever les mains au ciel. Il eut un moment l'idée de se poignarder sous leurs yeux; mais enfin, saisissant un bouclier, il dit aux tribuns des légions : *Je veux mourir ici! Et vous, n'avez-vous point honte de livrer ainsi votre général à des enfants?* Et il alla jusqu'à dix pas des rangs espagnols. Deux cents flèches tombèrent sur lui. Alors il n'y eut plus moyen de différer le combat. Tribuns et soldats le suivirent. *Labiénus*, craignant pour le camp, que le dictateur avait fait attaquer par des troupes légères, voulut opérer une diversion, et détacha cinq co-

(1) La soie fut longtemps encore si rare, que l'empereur Justinien (VI[e] siècle de J.-C) dit à son épouse, qui le priait de lui acheter un manteau de soie : *Je me garderais bien de troquer une livre de soie contre une livre d'or.*

(2) Ce fut dans les spectacles de ce triomphe qu'on vit paraître les fameux mimes *Publius Syrus* et *Labérius*.

hortes pour les repousser. Aussitôt César s'écria que les ennemis prenaient la fuite. Cette erreur se répandit dans les deux armées : celle de César redoubla d'efforts; celle des fils de Pompée s'enfuit, comme frappée d'une terreur panique. Le carnage fut horrible et répondit à la colère du vainqueur, irrité d'une si longue résistance (1). Il y périt 30,000 Pompéiens. Le camp fut enlevé d'assaut, aussi bien que la ville de Munda. Cnéus périt avec Labiénus; Sextus alla se cacher et vivre obscurément dans les montagnes de la Celtibérie. Plus on semblait approcher de la fin de cette épouvantable tragédie, plus les deux partis avaient redoublé de courage. Les villes assiégées par le vainqueur ne se rendaient qu'après s'être entourées d'un rempart de cadavres ennemis, et l'on vit, au milieu d'un ouragan, les deux flottes se chercher dans le détroit de Cadix (de Gibraltar) et se livrer un combat sanglant.

Retour de César à Rome. — La victoire de Munda rendit la paix à l'univers. César, n'ayant plus d'ennemis à vaincre, revint à Rome. Il y triompha pour la guerre civile, au mécontentement général : c'était, dit Plutarque, un événement qui ne pouvait être excusé ni devant les dieux ni devant les hommes que par la seule nécessité. Il méprisait Rome et voulait briser son pouvoir. Il n'hésita point d'accepter les honneurs odieux qu'entassait sur lui la lâche et perfide politique du sénat : le *siége d'or*, la *couronne d'or*, le titre de *chef de la république* ou d'*imperator* (empereur), de *père de la patrie*, de *dictateur perpétuel*. César comprenait cette odieuse tactique; il n'en renvoya pas moins sa garde : sa garde était la clémence, à laquelle on venait d'élever un temple; et, sans armes, sans cuirasse, il se promenait dans Rome, au milieu de ses ennemis mortels, disant qu'il fallait mieux subir une fois la mort que la redouter toujours (2). Il n'accorda,

(1) César dit, depuis, *qu'ailleurs il avait combattu pour la victoire; mais qu'à Munda il avait combattu pour sa vie.*

(2) On vit un exemple de sa bonté dans l'affaire de Ligarius. Ce Romain, contre lequel César avait des ressentiments personnels, fut accusé d'avoir porté les armes contre lui; Cicéron entreprit de le défendre. Pendant qu'il prononçait son exorde, le dictateur parcourait d'un air dis-

pour plaire à ses troupes, aucune proscription nouvelle, releva les statues de son rival, augmenta le nombre des magistratures, pour multiplier les récompenses, et plusieurs de ses ennemis eurent part à ses bienfaits.

Réformes de César.— César avait compris que le monde romain demandait une réorganisation. Dès l'an 49, il fit écrire à ce sujet, par Salluste, une première *lettre*, pour sonder l'opinion et préparer les esprits; cette lettre fut bientôt suivie d'une seconde. Après les campagnes d'Afrique et d'Espagne, il entra en plein dans les réformes: comme censeur, il fit le dénombrement du peuple et rendit à Rome une foule de citoyens expatriés en même temps qu'il y retint tout individu entre 20 et 40 ans; il réduisit de trois cent vingt mille à cent cinquante mille le nombre de ceux qui recevaient des distributions publiques, et pour cela, il fonda ou projeta de nombreuses colonies; il déclara citoyens les maîtres qui enseigneraient la médecine et les arts libéraux; il restreignit la durée des proconsulats et des prétures provinciales; il essaya, par quelques lois somptuaires, de refréner le luxe des tables (1) et de garantir la subsistance des hommes libres; il porta le nombre des sénateurs à neuf cents (2), créa des patriciens, limita le pouvoir judiciaire des chevaliers et des sénateurs, décida qu'il y aurait désormais seize préteurs et

trait des papiers qu'on venait de lui remettre. Il semblait vouloir se roidir contre l'éloquence de l'orateur; mais celui-ci réussit enfin à l'émouvoir, et quand il termina sa harangue par ces belles paroles: *La bonté, César, est la plus sublime des vertus; c'est en pardonnant et en répandant le bonheur autour d'eux, que les mortels se rapprochent des dieux. Le pouvoir de faire des heureux est le plus beau privilége de ta haute fortune; la volonté de le faire, le plus noble trait de ton caractère. César, je me tais; que ton cœur te dise le reste!* Alors César laissa échapper les papiers qu'il tenait à la main; il versa des larmes d'attendrissement, et fit grâce à Ligarius.

(1) Il remplissait les marchés d'espions, et des magistrats pénétraient à l'heure des repas dans les maisons des riches, pour enlever ce que le service présentait d'excessif.

(2) Parmi eux, figuraient nombre de centurions gaulois de son armée, de simples soldats même et des affranchis, choisis surtout parmi les vainqueurs de Pharsale; aussi courut-il alors beaucoup de plaisanteries à ce sujet, entre autres celle-ci, qui avait été affichée dans Rome: *Le public est prié de ne point indiquer aux nouveaux sénateurs le chemin du sénat.*

quatre questeurs, et rendit publics, pour la première fois, les actes émanés chaque jour du sénat et du peuple.

En qualité de grand-pontife, il fit venir d'Égypte l'astronome *Sosigène*, avec lequel il opéra la réforme du calendrier (46); de là l'*année julienne*, bissextile de quatre en quatre ans (1).

Projets de César.—César ne s'arrêtait pas là: rassembler de nombreuses bibliothèques publiques par les soins de *Varron*, le plus savant des Romains, réformer le droit civil et réunir les lois en un code, dresser une carte géographique et tracer le cadastre de tout l'empire, creuser un port pour les plus gros vaisseaux à l'embouchure du Tibre, écouler le lac Fucin, dessécher les marais Pontins, percer l'isthme de Corinthe, venger sur les Parthes la défaite et la mort de Crassus, élever un temple dans le champ de Mars, un amphitéâtre au pied de la roche Tarpéienne, et une curie capable de contenir les représentants du monde entier; tels étaient en partie ses projets. Mais il eut le malheur de mépriser un sénat méprisable, et le faible d'ambitionner le titre de roi, lorsqu'il en avait tout le pouvoir. Un jour que le sénat en corps vint lui déférer de nouveaux honneurs, il ne se leva point de son tribunal; cette marque de dédain offensa même le peuple. Un autre jour, qu'il rentrait dans Rome, quelques citoyens l'appellent *roi: Je ne m'appelle pas roi*, dit-il, *je m'appelle César*. Un autre jour, c'était la fête des *Lupercales* (2), tous les jeunes gens, et à leur tête Marc-Antoine, alors consul désigné, couraient par la ville, frappant avec des lanières les femmes à droite et à gauche. César, assis dans la tribune, regardait les courses sacrées, revêtu de sa robe de triomphateur: Antoine approche, se fait soulever par ses compagnons à la hauteur de la tribune, et lui présente un diadème; il le repoussa par deux fois, mais, dit-on, un peu mollement. Toute la place retentit d'acclamations. Au ma-

(1) Le calendrier était tombé dans un tel désordre, qu'outre les vingt-sept jours du mois intercalaire, qui tombaient l'année 707 de Rome, il fallut en ajouter 67; en sorte qu'elle eut en tout quatre cent quarante cinq jours.

(2) C'était un amusement pastoral de l'antique Latium.

tin, les statues du dictateur s'étaient trouvées couronnées de diadèmes; les tribuns allèrent solennellement les enlever. Ils faisaient poursuivre ceux qui avaient appelé César du nom de roi, tant sa douceur avait enhardi les vaincus.

César fit encore d'autres tentatives; il cassa les tribuns du peuple, et laissa placer sa statue dans le Capitole, parmi les rois de Rome. Celle de *Junius Brutus*, premier consul, s'y trouvait, et du bras dont il avait chassé les Tarquins, il semblait menacer César. La scène était parlante: on se demandait s'il ne se trouverait point quelque nouveau Brutus; il s'en trouva un.

Conjuration contre César et sa mort. — *Marcus Brutus*, gendre et imitateur de Caton, descendait du premier consul. César l'aimait comme son fils (1), l'avait comblé de grâces, après avoir conservé ses jours à Pharsale, et lui avait donné l'importante province de la Gaule cisalpine. Des billets anonymes que Brutus, alors préteur, trouva sur son tribunal, réveillèrent dans son âme les sentiments républicains: *Tu dors, Brutus*, lui marquait-on, *tu n'es plus le même*. On avait écrit ces mots au bas de la statue de Junius Brutus: *Utinam viveres* (plût au ciel que tu vécusses encore)! L'auteur de ces avis homicides était *Caïus Cassius*, beau-frère de Brutus, et sauvé, comme lui, par le vainqueur de Pompée. La conspiration se forma; conçue par l'ingratitude, elle attira une soixantaine des premiers citoyens de Rome, presque tous amis de César, presque tous accablés de ses bienfaits.

Les conjurés choisirent, pour l'exécution de leur complot, le jour même des ides de mars (le 15 du mois), où César, marchant contre les Parthes, devait recevoir du sénat le titre de roi (2). On avait dit à César de se défier de Brutus. Il se toucha et dit: *Brutus attendra bien*

(1) Les auteurs tragiques, par besoin d'exagérer la vérité, ont fait Brutus fils de César; mais ce n'a été de leur part qu'un moyen scénique. Les relations de César avec *Servilie*, mère de Brutus, ne commencèrent que l'an 53. Brutus était né en 85.

(2) Un oracle sibyllin annonçait que les Parthes ne pourraient être vaincus, si les Romains n'avaient un roi pour général. On était convenu, toutefois, que César ne prendrait ce titre que hors de l'Italie, et qu'à Rome il n'aurait que celui de dictateur.

la fin de ce corps chétif. Le jour des ides, sa femme *Calpurnie* (1) le pria tant, qu'il se décida à remettre l'assemblée du sénat. Il y envoyait Marc-Antoine, lorsque *Décimus Brutus*, parent de Junius, lui fit honte de céder à une femme, et l'entraîna par la main. A peine était-il sorti, qu'un esclave étranger vint se remettre entre les mains de Calpurnie, la priant de le garder jusqu'au retour de César, à qui il devait faire une révélation importante. *Artémidore* de Cnide, qui enseignait les lettres grecques à Rome, remit à César plusieurs billets sur la conjuration, toujours inutilement. César donna les uns aux siens, et garda les autres sans trouver le temps de les lire.

Quand le sénat fut entré dans la salle, les conjurés environnèrent le siége de César, feignant d'avoir à lui parler de quelque affaire; et Cassius portant, dit-on, ses regards sur la statue de Pompée, l'invoqua, comme si elle eût été capable de l'entendre. *Tribonius*, ancien lieutenant de César au siége de Marseille (p. 320), tira Antoine vers la porte, et, en lui parlant, il le retint hors de la salle. Tous les sénateurs s'étaient levés pour faire honneur à César; dès qu'il fut assis, les conjurés, se pressant autour de lui, firent avancer *Tullius Cimber*, pour qu'il demandât le rappel de son frère. Ils joignirent leurs prières aux siennes; ils lui baisaient la poitrine et la tête. Il rejeta d'abord des prières si pressantes, et comme ils insistaient, il se leva pour les repousser avec force; alors, Cimber, lui prenant la robe des deux mains, lui découvrit les épaules; et *Casca*, qui était derrière le dictateur, tira son poignard et lui porta le premier coup le long de l'épaule; la blessure ne fut pas profonde. César, saisissant la poignée de l'arme dont il venait d'être frappé, s'écria : *Scélérat, que fais-tu?* Casca appela son frère à son secours. César, atteint de plusieurs coups à la fois, porta ses regards autour de lui pour repousser les meurtriers ; mais, dès qu'il vit Brutus lever le poignard sur lui, il quitta la main de Casca qu'il tenait encore, s'écria : *Et toi aussi, mon fils!* et, se couvrant la tête de sa robe, il livra son corps au fer des con-

(1) Fille de *Lucius Calpurnius Pison* et quatrième femme de César.

jurés, et alla, percé de vingt-trois coups, tomber aux pieds de la statue de Pompée. Ainsi périt le plus grand des Romains; il avait cinquante-six ans. César fut pleuré des vaincus comme Alexandre; comme lui, il périt de la main des siens (44 av. J.-C.).

4. *Guerre civile entre les Césariens et les républicains.*

I. PRÉLIMINAIRES DU SECOND TRIUMVIRAT.

Jugement sur le meurtre de César. — Si les crimes politiques doivent se juger d'après leurs résultats, il n'y en a point de plus coupable que le meurtre de César. Le 15 mars fut puni par quinze ans de guerre civile, et c'est avec raison que Sénèque accuse Brutus d'imprudence, puisqu'en délivrant sa patrie d'un *tyran*, il ne pouvait la délivrer de la *tyrannie*. Au point où la République en était venue, il ne s'agissait plus de savoir si elle aurait un maître, mais de décider qui le serait; et dans l'état effroyable des mœurs romaines (1), il n'y avait plus qu'à attendre anarchie et despotisme. Le christianisme devait faire disparaître les horreurs du vice romain et se venger à sa manière de ses persécuteurs en les améliorant.

Les conjurés, le peuple, Lépide et le sénat. — Dès que César eut expiré, ses meurtriers parcoururent la ville, le poignard à la main et avec un bonnet au haut d'une pique, criant que le *roi de Rome* n'était plus. Quelques patriciens se joignirent à leur bande homicide; mais le peuple resta muet et consterné. Trompés dans leur attente, les conjurés, qui n'avaient formé de plan que pour la conjuration, se retirèrent au Capitole. Le lendemain, *Lépide*, maître de la cavalerie de César, qui cherchait le trouble, se saisit, avec des hommes armés, de la place publique; les soldats vétérans, craignant qu'on ne leur retirât les bienfaits de César, entrèrent dans Rome: le sénat se vit forcé d'approuver les actes du dictateur; mais conciliant les extrê-

(1) Les Romains furent, dit F. Schlegel, des géants en fait de dépravation, et celle des Grecs, comparée à une licence aussi effrénée, ressemble aux premiers pas d'un adolescent sur la pente du vice.

mes, il amnistia les conjurés, et de là naquit une fausse paix, qui tourna toute à l'avantage des ambitieux.

Usage que fait Antoine du testament de César. — Marc-Antoine, chargé comme consul d'exécuter les actes de César, se saisit de ses registres, gagna son secrétaire, et y fit écrire tout ce qu'il voulut. César avait amassé, pour son expédition, des sommes immenses (22,000 talents); Antoine, avec son livre, en disposa à sa fantaisie. Par ce trafic d'actes, qu'il appelait les *actes posthumes* de César, il se fit donner une garde de six mille hommes, et commanda dans Rome plus impérieusement que le dictateur lui-même, tandis que Lépide se faisait nommer grand-pontife. Quelques jours après, un acteur ayant prononcé au théâtre ce vers d'une tragédie:

Je leur donnai la vie, ils m'ont donné la mort!

il n'y eut point d'yeux qui ne s'emplissent de larmes; et il s'éleva comme un tonnerre de cris de douleur et de sanglots. Bientôt arriva le moment de lever le masque.

Funérailles de César et fuite des meurtriers. — Le sénat avait déclaré que les funérailles de César seraient faites aux dépens du trésor public. C'était une coutume chez les Romains de porter dans les obsèques les images des ancêtres, de faire l'oraison funèbre du défunt, et de lire ses dernières volontés. Antoine lut au peuple le testament de César, où il instituait pour héritiers, *Octave*, *Lucius Pinarius* et *Quintus Pédius*, ses petits-neveux, faisant don au peuple romain de ses beaux jardins de l'autre côté du Tibre et de trois mille sesterces à chaque citoyen, où il faisait enfin à ses meurtriers différents legs et leur laissait des souvenirs de sa bienveillance (1). La tendresse, la reconnaissance, pénétrant les cœurs, il acheva de les embraser par l'éloge de ce grand homme, par le récit de ses exploits, par la peinture de ses vertus. Il déploya sa robe ensanglantée, il montra sur son image en

(1) Il était d'usage à Rome de consigner dans son testament un souvenir pour tous ses amis et ses bienfaiteurs.

cire les blessures qu'il avait reçues de ses assassins; l'impression fut telle, que la multitude en furie prit les tisons du bûcher pour brûler les maisons des conjurés. Ceux-ci sortirent de Rome pour se retirer dans les gouvernements qu'ils tenaient de leur victime elle-même : Brutus en Macédoine, Cassius en Syrie, Tribonius en Asie, Cimber en Bithynie, Décimus Brutus dans la Gaule cisalpine. Sextus Pompée, du consentement d'Antoine, reçut du sénat le proconsulat des mers. Mais à peine les meurtriers furent-ils partis, qu'Antoine les fit priver par le peuple de leur commandement.

Octave se déclare l'héritier de César. — Un jeune homme parut tout à coup sur la scène pour y jouer le premier rôle. C'était *Octave*, fils de *Caïus Octavius*, usurier parvenu, chevalier de fraîche date, et d'*Accie*, fille de Julie, sœur de César. Le dictateur, son grand-oncle, l'avait, dans son testament, adopté pour fils avec les deux tiers de sa succession sous la tutelle de Décimus Brutus. Il étudiait l'éloquence en Épire, dans la ville d'Apollonie, quand il apprit le tragique événement qui changeait la face des affaires. On lui conseilla de dissimuler, d'attendre, de renoncer même au bénéfice de l'adoption et de l'héritage. Trop ambitieux pour suivre ce conseil, il se rendit à Rome; il se déclara l'héritier de César et prit en conséquence les noms de *Caïus Julius César*, ajoutant : *Puisque César m'a jugé digne de porter son nom, comment songerais-je à m'en déclarer indigne?* Sauf son nom, Octave n'avait rien qui pût plaire aux soldats. C'était un enfant de dix-huit ans, petit et délicat, souvent malade, boitant fréquemment d'une jambe, et parlant avec peine, au point que plus tard il écrivait d'avance ce qu'il voulait dire à sa femme; une voix sourde et faible : il était obligé d'emprunter celle d'un héraut pour parler au peuple. Assez d'audace politique; il en fallait pour venir à Rome réclamer la succession de César. D'autre courage, point; craignant le tonnerre, craignant les ténèbres, craignant l'ennemi, et implacable pour qui lui faisait peur.

Octave s'intitule le vengeur de César. — Telle était la

chétive figure du fondateur de l'Empire. Attentif à cacher sa marche, il employa avec une merveilleuse persévérance la ruse et l'hypocrisie. Le jeune Octave s'intitula le vengeur de César : il donna les jeux promis par César à l'occasion de sa victoire; il fit vendre avec ostentation ses propres biens pour acquitter les énormes legs de son oncle, et, en se ruinant, il devint l'idole du peuple et des troupes, dont plusieurs légions s'attachèrent à lui.

Conduite d'Octave entre les deux partis. — Deux partis divisaient alors l'empire, l'un des assassins, l'autre des prétendus vengeurs de César. Entre ces deux factions, il n'y avait qu'une seule route à prendre, c'était de les détruire l'une par l'autre; Octave, déjà politique adroit et profond, la prit. Il s'attacha d'abord Cicéron par des caresses fallacieuses, et par le vaniteux Cicéron (1), la plus grande partie du sénat, qui comptait, par son moyen, balancer Antoine, afin de les détruire l'un par l'autre; puis il acheva de se concilier la multitude par des largesses, des jeux et des fêtes. Pendant qu'on les célébrait, parut une comète à longue chevelure; le peuple, par les insinuations d'Octave, crut que l'âme de César était admise dans le ciel, et reporta sur le fils toute la vénération qu'il concevait pour le père.

Les Philippiques de Cicéron. — Antoine, dont le crédit tombait, se brouilla avec Octave, et pour avoir un prétexte de faire passer en Italie les légions de Macédoine, il se fit donner le gouvernement de la Gaule cisalpine qu'un sénatus-consulte avait conféré à Décimus Brutus. Cicéron prononça, en plein sénat, sa première, et composa en secret sa seconde *Philippique* (2) contre Antoine,

(1) Le portrait qu'en fait Montesquieu, nous explique le secret de ses démarches et de son caractère : « Je crois, dit-il, que si Caton s'était réservé pour la République, il aurait donné aux choses un tout autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier. Il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu; chez Caton, c'était la gloire. Cicéron se voyait toujours le premier; Caton s'oubliait toujours : celui-ci voulait sauver la République pour elle-même; celui-là, pour s'en vanter. »

(2) La 2e ne fut point prononcée; mais, de main en main, elle courut toute la ville. De là naquit la haine irréconciliable d'Antoine contre Cicéron.

qui partait pour Brindes, rendez-vous de ses troupes, tandis qu'Octave parcourait l'Italie pour ranimer l'affection des vétérans de César, et la guerre civile éclata.

Guerre de Modène.—Une rigueur déplacée du premier à l'égard de ses soldats fit passer au second deux de ses légions. Malgré cette défection, il rentra à Rome la menace à la bouche : *Personne*, dit-il, *à moins que d'être vainqueur, ne doit s'attendre à vivre.* Le sénat, sur l'avis que donna Cicéron dans les deux Philippiques suivantes, accepta les offres armées de l'habile Octave, qui contint Antoine. Celui-ci se dirigea sur la Gaule cisalpine ; mais tandis qu'il assiégeait Décimus Brutus dans Modène (44), on le déclarait à Rome ennemi de l'État.

Octave et les deux consuls HIRTIUS et PANSA se mirent en campagne ; Antoine, vainqueur de Pansa le matin, se fit vaincre le soir par Hirtius (*bat. de Modène*), tandis que son jeune rival défendait avec honneur le camp consulaire contre un lieutenant ennemi. Antoine, vaincu de nouveau, se retira vers les Alpes pour se joindre à *Lépide*, à *Plancus* et à *Asinius Pollion* qui commandaient à des forces considérables. Alors moururent à point les deux consuls, ce qui livra à Octave les légions en lui laissant le titre d'*imperator* (1). Il rentra à Rome avec huit légions et se fit donner le consulat, malgré le sénat qui commençait à le négliger. Une loi curiate ratifia son adoption. Fils reconnu de César, il en sera bientôt le vengeur. L'exil et la confiscation furent prononcés, par contumace, contre ses meurtriers : pour exécuter cet arrêt, il avait besoin d'Antoine et de Lépide ; il se lia avec eux. Antoine venait de faire tuer dans la Gaule, par ses émissaires, Décimus Brutus que ses troupes avaient trahi.

II. SECOND TRIUMVIRAT (43-42).

Le second triumvirat.—Octave les joignit près de Bologne dans une île du Reno. La conférence dura trois

Les *Philippiques* furent ainsi nommées parce que Cicéron les composa à l'imitation de celles de Démosthène contre Philippe, roi de Macédoine.

(1) Octave fut grandement soupçonné de les avoir fait tuer.

jours, après lesquels ils formèrent, non clandestinement comme César, Crassus et Pompée, le *second triumvirat* (27 nov. 43): ils convinrent de partager entre eux le pouvoir absolu pour cinq ans; que Lépide surveillerait Rome, tandis que les deux autres iraient combattre les conjurés; mais qu'auparavant ils extermineraient leurs ennemis par une proscription impitoyable, qui leur procurerait des fonds pour l'entretien de leurs troupes. Ce sanglant traité fut scellé par le mariage d'Octave avec la belle-fille d'Antoine.

Proscriptions des triumvirs. — Le second triumvirat fut en outre cimenté par un plébiscite qui nomma pour cinq ans ces trois hommes, *triumvirs pour l'organisation de l'État.* Venger César, ôter l'Orient à Brutus et à Cassius, tel était le but avoué. En attendant, dans un premier partage, ils se divisèrent l'Occident : à Antoine, la Cisalpine et la Gaule de César; à Octave, la Sicile, la Sardaigne et l'Afrique; à Lépide, la Narbonnaise et l'Espagne. L'Italie resta indivise. Maîtres des légions, ils déclarèrent qu'ils n'imiteraient ni les massacres de Sylla, ni la clémence de César, ne voulant être ni haïs comme le premier, ni méprisés comme le second. Ils proscrivirent trois cents sénateurs et deux mille chevaliers. Pour chaque tête, on donnait à l'homme libre 25,000 francs, à l'esclave 9,000 francs et la liberté. Des sénateurs, des préteurs, des tribuns se roulaient en larmes aux pieds de leurs esclaves, leur demandant grâce et les suppliant de ne point les déceler. Plusieurs esclaves donnèrent des exemples de fidélité admirable. Plusieurs se firent tuer pour leur maître; il y en eut un qui se mutila, et montrant un cadavre aux soldats qui venaient tuer son maître, il leur fit croire qu'il les avait prévenus pour se venger.

Mort de Cicéron. — Cicéron fut moins heureux. L'hésitation qui lui avait nui si souvent, le perdit encore. Les meurtriers, conduits par le centurion *Hérennius* et le tribun militaire *Popilius Lénas* qu'il avait défendu dans une accusation de parricide, l'atteignirent à Circeii avant qu'il pût fuir ou se cacher. Il leur avait été dénoncé par l'affranchi *Philologus.* Tout le monde plaignit cet homme

doux et honnête, auquel on n'avait pu, après tout, reprocher que sa faiblesse. Sa tête fut apportée à *Fulvie*, femme d'Antoine (1), qui la prit sur ses genoux, en arracha la langue, et la perça d'une épingle d'or qu'elle avait dans ses cheveux. La tête et les mains du grand orateur furent ensuite exposées sur les rostres d'où sa parole éloquente avait tant de fois entraîné les résolutions du peuple et du sénat.

Portez à ma femme.—Cette femme cruelle avait aussi fait proscrire un homme qui refusait de lui vendre sa maison. Quand on porta cette tête à Antoine : *Ceci ne me regarde pas*, dit-il, *portez à ma femme.* La tête du malheureux fut clouée à sa maison, de crainte qu'on n'ignorât la cause de sa mort.

Divers traits de proscription. — Un préteur, sur son tribunal, apprend qu'il est proscrit, descend et se sauve; mais il était déjà trop tard. Un autre voit un centurion qui poursuit un homme : *Celui-ci est donc proscrit?* dit-il.—*Vous l'êtes aussi*, lui dit le centurion, et il le tue.

Un enfant allait aux écoles avec son précepteur, les soldats l'arrêtent, il était proscrit; le précepteur se fit tuer en le défendant. Un adolescent prenait la robe prétexte et se rendait au temple; son nom est sur les tables, à l'instant son brillant cortége disparaît, il fuit chez sa mère. Chose cruelle à dire! elle lui ferme sa porte; comme il se sauvait dans les champs, il fut pris par des gens qui *pressaient* des esclaves pour les faire travailler à la terre; mais il ne put supporter une vie si dure, il rapporta sa tête aux meurtriers.

Un préteur sollicitait les suffrages pour son fils : il apprend qu'il est proscrit, se sauve dans la maison d'un de ses clients, et son fils y conduit les assassins. *Toranius*, atteint par les meurtriers, se réclame de son fils, ami d'Antoine : *Mais c'est ton fils*, lui dirent-ils, *qui t'a dénoncé.*

Julia, mère d'Antoine, sauva son frère *Lucius César*, en se plaçant devant la chambre où elle l'avait caché, et

(1) Elle était fille de ce Fulvius Flaccus qui joua un grand rôle sous les Gracques. Elle avait d'abord été femme de Clodius.

en criant aux soldats : *Vous n'arriverez à lui qu'en me tuant, moi, mère de votre général.* Elle courut ensuite au tribunal où siégeait son fils, des têtes sanglantes dans une main et de l'or dans l'autre, et lui enjoignit de sauver Lucius ou de la tuer elle-même qui l'avait défendu. *Apuléius, Antistius, Titus Vinius, Antius, Quintus Lucrétius Vespalion* et d'autres encore, durent la vie à la courageuse fidélité de leurs femmes. *Acilius*, trahi par des esclaves, fut arrêté; mais sa femme le racheta au prix de tous ses joyaux. Enfin un auteur ancien (Velléius Paterculus) a dit, sur ces proscriptions, un mot qui fait frémir : *Il y eut beaucoup de fidélité dans les femmes, assez dans les affranchis, quelque peu chez les esclaves, aucune dans les fils* (1).

Conduite du petit peuple dans les proscriptions. — Le petit peuple, qui n'avait rien à craindre, et qui, au contraire, était redouté, força aussi les triumvirs à punir deux esclaves qui avaient trahi leur maître, et à en récompenser un autre qui avait sauvé le sien. *Oppius* qui avait emporté son père sur son dos, fut défendu par les plébéiens. Plus tard, quand Oppius devint édile, les ouvriers travaillèrent gratis aux préparatifs des jeux qu'il voulait donner, et tous les pauvres voulurent y contribuer.

Taxe mise sur les femmes.—Les triumvirs eux-mêmes se lassèrent de cette effroyable saturnale, et le changement commença par le courage des femmes. Pour subvenir aux frais de la guerre, ils avaient taxé seize cents dames des plus distinguées et des plus riches, parentes des proscrits; mais ces dames, s'étant vainement adressées à Fulvie, qui les repoussa avec dédain, eurent alors recours aux triumvirs eux-mêmes; et l'une d'elles, *Hortensia*, fille de l'orateur Hortensius, prononça un discours d'une hardiesse extrême. Les triumvirs tressaillirent sur leur tribunal; mais le peuple y applaudit avec transport, et la taxe

(1) Disons cependant qu'*Oppius* emporta sur ses épaules son vieux père jusqu'au détroit où il le fit embarquer pour la Sicile.—*Caïus Osidius Géta* sauva son père en répandant le bruit qu'il s'était tué, et en dépensant tout son bien pour les funérailles.

fut restreinte à quatre cents dames : cent mille citoyens, imposés à un taux énorme, durent payer pour le reste et compléter les 200,000 talents nécessaires aux proscripteurs.

III. RUINE DU PARTI RÉPUBLICAIN.

Le parti républicain en Orient. — Pendant que les triumvirs césariens se gorgeaient de sang et d'or, les républicains sénatoriaux prenaient le dessus en Orient. *Dolabella*, envoyé par le peuple en dépit du sénat pour enlever la Syrie à *Cassius*, avait défait et tué Tribonius; mais à son tour, il fut vaincu par Cassius, enfermé dans Laodicée et forcé de se donner la mort. D'un autre côté, *Brutus* s'était concilié non-seulement la jeunesse romaine qui étudiait à Athènes, entre autres *Marcus Tullius*, fils de Cicéron, mais encore toute la Grèce qui le reconnut. Lorsque ces deux chefs opérèrent leur jonction à Smyrne, ils comptaient cent mille combattants, outre une grande flotte sous les ordres de *Statius Murcus*, et les secours que leur donnait celle de *Sextus Pompée*. La Lycie et Rhodes, favorables aux Césariens, furent réduites, l'une par Brutus, et l'autre par Cassius qui en tira plus de 800 talents. Puis Cassius envoya mettre à mort *Ariobarzane*, roi de Cappadoce, et pilla la Syrie, l'Asie, et les alliés comme les sujets. Il allait enfin détrôner *Cléopâtre*, reine d'Égypte, quand l'arrivée d'Antoine et d'Octave en Grèce, malgré Murcus et malgré la victoire de Sextus Pompée près de *Scylla*, le força de revenir en Europe.

Le mauvais génie de Brutus. — Cependant Brutus, complice ou imitateur des exactions de Cassius, cherchait à s'étourdir par la lecture des stoïciens. Une nuit, qu'il avait dans sa tente une petite lumière, il crut entendre quelqu'un entrer, et regardant vers la porte, il aperçut une figure étrange, qui semblait d'un spectre. Il eut assez de force pour lui adresser la parole, et dire : *Qui es-tu? que veux-tu? — Je suis ton mauvais génie*, dit le fantôme, *tu me retrouveras à Philippes.*

La bataille de deux jours à Philippes. — Brutus et

Cassius se réunirent en effet à *Philippes* sur les confins de la Macédoine et de la Thrace; les triumvirs allèrent les y joindre : c'étaient de part et d'autre plus de cent mille hommes aguerris, qu'animait l'ardeur de l'ambition ou de la liberté. Cassius voulait éviter une bataille, parce que les ennemis, faute de vivres, devaient se détruire d'eux-mêmes. Ce prudent avis ne plut point à Brutus, impatient de terminer la querelle, parce qu'il était las des effroyables iniquités de la guerre civile. Alors, pendant deux jours, deux batailles se donnèrent où la fortune prit plaisir à séparer les deux meurtriers, pour les livrer séparément au désespoir. Le premier jour, Brutus vainquit Octave; mais Cassius fut défait par Antoine. Cassius crut tout perdu et se donna la mort au moment même où il allait apprendre la victoire de son collègue. Cette perte ranima l'armée triumvirale en même temps qu'elle abattit le courage des troupes républicaines. Le lendemain, Brutus, qui voulait, mais trop tard, se régler sur le plan de Cassius, fut forcé par la mutinerie des soldats d'en venir une seconde fois aux mains. Vainqueur à l'aile droite qu'il commandait, il laissa son aile gauche se trop étendre et son centre se trop dégarnir; il fut battu complétement. Brutus, à l'exemple de Cassius, se fit tuer par le rhéteur *Straton*, en prononçant ces mots impies : *Vertu, tu n'es qu'un nom !* C'est ainsi que le stoïcien ne jugeait de la vertu que par le succès, et il n'en pouvait être autrement pour ceux dont le regard ne se portait pas au delà de la vie.

Octave et les vautours. — Octave s'était absenté de la bataille, malade de corps ou plutôt de courage. Ce jour-là, disait-il dans ses Mémoires, un dieu m'avait averti en songe de veiller sur moi. Il fut impitoyable pour les vaincus; il en fit tuer un grand nombre. Un père et un fils demandant grâce, il promit la vie au fils à condition qu'il tuerait son père, et le fit ensuite égorger lui-même. Un autre ne lui demandait que la sépulture : *Les vautours y pourvoiront*, répondit l'homme sans pitié.

Reste des partis.—La République n'eut plus alors d'ar-

mée; *Messala* se rendit aux triumvirs avec quatorze mille hommes, débris de l'armée vaincue. Toutefois la guerre civile n'était pas terminée. Sextus Pompée réunissait en Sicile les fugitifs et les proscrits. *Domitius Ahénobarbus* et Statius Murcus commandaient les flottes de Brutus sur les côtes de la Macédoine et de l'Ionie; *Caïus* de Parme arrivait en Asie avec d'autres vaisseaux, et il avait reçu des renforts des Rhodiens. Mais il n'y eut de lutte sérieuse que contre le représentant du parti oublié de Pompée.

§ 5. *Guerre des Césariens contre Sextus Pompée et des Césariens entre eux* (42-29).

I. GUERRE DE PÉROUSE.

Partage de l'empire entre Antoine et Octave.—Après leur victoire, Antoine et Octave firent un *deuxième partage:* la Cisalpine, annexée à l'Italie, cessa d'être province. En revanche, Antoine obtint toute la Transalpine et l'Afrique; Octave, qui perdait l'Afrique, eut l'Espagne et la Numidie, et l'on convint que si Lépide dépouillé devenait menaçant, on lui donnerait l'Afrique.

Spoliation impitoyable de l'Italie.—Tandis qu'Antoine se dirigeait vers l'Asie, Octave revint en Italie avec la triple tâche d'y maintenir l'obéissance, de contenir Lépide et Sextus Pompée, enfin de payer les légions en réalisant les dix-huit colonies promises à l'époque des proscriptions. C'était la commission la moins brillante et la plus odieuse; mais les avantages qu'elle offrait la firent aisément préférer par l'adroit Octave. S'il lui fallait, d'un côté, dépouiller les Italiens de leurs propriétés, de l'autre, il devait s'attacher directement les soldats par la reconnaissance. Il spolia tous les temples de l'Italie; il chassa impitoyablement tous les propriétaires. Dans toutes les villes, ce n'étaient que combats entre les soldats et le peuple. Un cri d'horreur s'éleva partout; mais Octave y fut sourd. L'illustration ou la faveur ne le trouvèrent pas cependant insensible, et Virgile dut à son génie naissant la conservation du petit champ de son père.

Fulvie et les légions.—Les mécontents de toute espèce, gens expropriés, proscrits, vétérans même, trouvèrent des chefs dans le frère (Lucius Antonius) et la femme d'Antoine. Fulvie voulait ramener dans l'Italie, au moins par une guerre, son infidèle époux, qui s'oubliait dans l'Orient. Elle passait les légions en revue, l'épée au côté, et leur donnait le mot d'ordre.

Le sénat botté et la guerre de Pérouse.—L'armée déclara qu'elle voulait juger entre Octave et Lucius Antonius, et les assigna à comparaître devant elle pour tel jour, dans la ville de Gubium. Octave s'y rendit humblement; Fulvie et L. Antonius n'y vinrent pas, et se moquèrent du *sénat botté*. Ce mot leur porta malheur: L. Antonius, enfermé dans Pérouse, y fut réduit à une horrible famine, et enfin obligé de se rendre (40). La ville entière fut réduite en cendres par les vaincus eux-mêmes. Le vainqueur fit mourir impitoyablement les chefs du parti, excepté L. Antonius, qui reçut le proconsulat d'Espagne. Fulvie se sauva en Grèce, et Octave acheva de se rendre absolu en Italie en donnant à Lépide six légions et l'Afrique, province d'Antoine.

II. GUERRE D'OCTAVE CONTRE ANTOINE ET CONTRE SEXTUS POMPÉE.

Traité de Brindes. — Antoine, qui s'endormait auprès de *Cléopâtre*, reine d'Égypte, fut réveillé par la guerre de Pérouse, les cris de Fulvie, et l'envoi de Lépide en Afrique. Il débarqua bientôt à Brindes, avec une flotte de deux cents vaisseaux, déterminé à s'unir avec Sextus Pompée pour accabler Octave (40). Mais, des deux côtés, les soldats ne se souciaient pas de combattre; ils commandèrent la paix. En effet, par le *traité de Brindes,* Octave laissa tout l'Orient à Antoine, tandis qu'il gardait l'Occident, sauf l'Italie qu'il devait administrer pour tous deux: l'Afrique devait rester provisoirement à Lépide. Fulvie était morte, et le *troisième partage* fut scellé par le mariage d'*Octavie*, sœur d'Octave, avec Antoine.

Première guerre contre Sextus Pompée et paix de

Misène. — Sur ces entrefaites, Sextus Pompée, ce *fils de Neptune*, comme il s'appelait lui-même, inquiétait tellement Octave par sa puissance maritime, que celui-ci tenta d'abord la voie des négociations. *Mécène* fut chargé de demander pour le jeune César, *Scribonia*, sœur de *Libon*, beau-père de Sextus (1): le mariage se fit; mais la paix ne se fit point.

Le dieu des mers continuant d'affamer l'Italie, le peuple de Rome, exaspéré, s'en prit aux triumvirs et les força à la *paix de Misène* (39), par laquelle ils lui confirmèrent les *trois îles* (Sicile, Sardaigne et Corse), lui promettant de plus l'*Achaïe*, le grand-pontificat, le consulat pour l'année suivante, et la réhabilitation des proscrits et des fugitifs qu'il avait sauvés. Les trois chefs célébrèrent cette paix par des festins réciproques. Sextus reçut ses convives sur son bord, comme la seule maison paternelle qui restât à Pompée. *Ménas*, son affranchi, vint lui dire à l'oreille: *Laissez-moi mettre à la voile, j'enlève ces gens-ci, et vous êtes le maître du monde*. Ambitieux à demi, Pompée lui répondit: *Que ne le faisais-tu sans me le dire? Je ne saurais, moi, manquer ainsi à la foi promise.*

Préliminaires de la lutte entre Octave et Sextus Pompée. — L'ancienne haine de César et de Pompée ne tarda pas à se rallumer entre leurs héritiers. C'étaient chaque jour de nouveaux dissentiments, et la guerre était inévitable. Les collègues d'Octave lui venaient faiblement en aide; mais ce qui lui fut surtout utile, ce fut la désertion de Ménas. Mécontent de Sextus qu'il savait défiant, ou dégoûté de servir un homme qui avait trop de scrupules pour triompher, cet affranchi apporta à Octave sa grande habileté et ses conseils audacieux, sans parler de trois légions, de soixante vaisseaux et des îles de Corse et de Sardaigne.

Traité de Tarente. — L'an 37, une nouvelle guerre commença. Le combat peu décisif de *Cumes* fut suivi

(1) Octave répudia Scribonia, qui l'avait rendu père de *Julie*, pour épouser *Livie*, femme divorcée de *Tibérius Néron*. Livie était fille de *Livius Drusus*, républicain, qui s'était tué après la bataille de Philippes.

d'un autre, où Sextus défit le triumvir en personne, pres du *roc de Scylla*. Mais *Agrippa*, lieutenant d'Octave, répara bientôt cet échec. Chargé de la construction d'une nouvelle flotte, il forma le *port Jule* par la jonction du lac Lucrin et du lac Averne (1). Antoine, effrayé de l'ambition d'Octave qui cherchait à rendre inexpugnable l'Italie, débarqua à Tarente pour le combattre; mais là encore, l'adroite diplomatie d'Octave endormit la défiance d'Antoine qui, par le *traité de Tarente* (36), lui prêta cent vingt navires et lui promit cent vingt mille hommes.

Deuxième guerre contre Sextus: ses défaites et sa mort. — Avec de tels renforts, Octave put pousser avec plus d'activité la deuxième guerre contre Sextus, encore maître de la Sicile. Les cent vingt vaisseaux d'Antoine commandés par *Taurus* et les cent soixante-dix de Lépide cinglèrent vers cette île, en même temps que la flotte d'Octave. De ces trois escadres, il n'y eut que celle de Lépide qui put aborder : la tempête repoussa les autres. Lépide soumit tout l'ouest de l'île. Agrippa se saisit des îles Æoliennes et s'ouvrit l'entrée de la Sicile par la victoire navale de *Myles ;* mais Octave en personne fut défait à la *bataille de Tauromenium* (36). L'année suivante, le parti d'Octave, ayant réuni jusqu'à cent vingt mille hommes, se trouva en mesure de porter un coup décisif, et Sextus alla lui-même au-devant. En effet, il proposa de terminer la guerre par un combat de trente vaisseaux contre trente vaisseaux : le défi fut accepté, et la lutte s'engagea à la hauteur de *Nauloque* (35). Après de longues alternatives, l'avantage se décida pour Agrippa : la flotte ennemie fut livrée aux flammes, quelques-uns de ses chefs furent mis à mort, d'autres se tuèrent eux-mêmes. Octave, à qui le cœur avait manqué au moment d'engager la lutte, était resté couché sur une galère : il se releva victorieux. Sextus, réduit à dix-sept vaisseaux, abandonna son armée au vainqueur, et, avec sa fille, quelques amis et ses trésors, il s'enfuit en Asie, avec l'inten-

(1) Ce port magnifique a été détruit par le tremblement de terre de 1538, qui a totalement changé la face des lieux.

tion de traiter soit avec les Parthes, soit avec Antoine. Celui-ci venait d'éprouver des échecs en Médie : Sextus voulut en profiter pour lui ravir quelques provinces; mais ses succès furent aussi minces que passagers. *Titius*, gouverneur de Syrie, s'empara de sa personne et le fit mourir à Milet, sans attendre l'ordre d'Antoine (34).

Octave se débarrasse de Lépide. — Octave eut moins de peine à se débarrasser de Lépide : cet agent subalterne voulait garder la Sicile ; mais Octave n'eut besoin que de quelques mots pour séduire ses officiers. Lépide se vit bientôt délaissé de tous les soldats, et vêtu de deuil, il ne rougit pas d'aller lui-même rendre hommage à Octave, qui le méprisa assez pour lui laisser la vie et ses biens, avec son titre de souverain pontife. Désormais, il ne lui restait plus qu'un rival pour lui disputer l'empire, c'était Antoine.

III. INTERVALLE ENTRE LA PREMIÈRE GUERRE D'OCTAVE CONTRE ANTOINE, ET LA SECONDE.

Amélioration du sort de l'Italie.—Agrippa, vainqueur de Nauloque, avait été honoré d'une *couronne rostrale d'or*, récompense qui n'avait été jusqu'alors accordée qu'au docte *Varron*, dans l'expédition des pirates. De retour à Rome, Octave n'accepta qu'une partie des honneurs que voulut lui prodiguer le sénat : il abolit les taxes imposées pendant les guerres civiles; les lois reprirent leur empire, et l'Italie se purgea des brigands qui l'infestaient.

Antoine à Athènes et en Asie. — Tandis qu'Octave déployait la plus haute sagesse et la plus profonde politique, Antoine, soldat brutal, vicieux, prodigue et pillard, se livrait à tous ses caprices.

Pour l'Orient, il négligea l'Italie, qui le regarda bientôt comme étranger. Après le traité de Brindes (p. 316), il était passé en Grèce. Les Athéniens, toujours flatteurs et toujours ingénieux, le reçurent comme un dieu, comme un *Bacchus* (digne compagnon de Cléopâtre), et poussèrent l'adulation ou le badinage jusqu'à lui offrir en mariage

leur déesse *Minerve*. Antoine les prit au mot, et taxa lui-même la dot à mille talents (5,222,410 fr.). De là, il passa en Asie, où l'accueil fut encore plus flatteur : rois et reines le comblèrent de présents et s'empressèrent de lui faire escorte. *Glaphyra*, femme d'*Archélaüs*, grand-prêtre de Comane, obtint pour ses deux fils le royaume de Cappadoce. Mais reprenant d'un côté ce qu'il donnait de l'autre, il força les habitants de Palmyre et de la Palestine à se réfugier chez les Parthes, qui leur donnèrent asile et protection.

Les Parthes et Ventidius. — Guidés par leur roi *Pacorus* et par *Labiénus*, qui s'était retiré chez eux après la bataille de Philippes, les Parthes avaient franchi l'Euphrate et défait en bataille rangée *Sana*, gouverneur de la Syrie. Labiénus le poursuivit dans la Cilicie et le tua, dévasta l'Asie Mineure et se rendit maître de toutes les places fortes depuis l'Hellespont jusqu'à la mer Égée (41). De son côté, Pacorus s'empara de la Syrie et de la Phénicie, sauf Tyr, et chassa *Hyrcan II*. *Ventidius Bassus*, lieutenant d'Antoine, battit trois fois les Parthes, et déjà *Antiochus*, roi de la Comagène, allait lui payer mille talents pour le rachat de son royaume (39), lorsque Antoine, jaloux de ses succès, voulut, en les poursuivant, en recueillir toute la gloire.

Antoine et Cléopâtre à Tarse. — Avant de marcher contre les Parthes, il voulut demander compte à la reine d'Égypte de la conduite équivoque qu'elle avait tenue dans la guerre civile, et en tirer quelque argent. Il lui manda de venir à Tarse en toute hâte. Arrivée en Cilicie, Cléopâtre remonta le Cydnus sur une galère parée avec tout le luxe de l'Orient. La poupe était dorée, les voiles de pourpre, et des rames argentées suivaient la cadence des flûtes et des lyres. Des Néréides entouraient la déesse, couchée nonchalamment sous un pavillon égyptien. Sur les deux rives, l'air était enivré des parfums d'Arabie. Pour voir cette Vénus qui visitait Bacchus, toute la ville courut au fleuve. Antoine seul resta sur son tribunal.

Il invita la reine, mais elle exigea qu'il vînt le premier.

Elle l'étonna d'une magique illumination; les plafonds, les lambris de la salle du banquet étincelaient de mille figures symétriques ou bizarres. Dès ce premier jour, elle domina Antoine, et le ramena avec elle en Égypte.

La vie inimitable. — Cette puissance de Cléopâtre n'était pas tant dans sa beauté; mais cette petite merveille avait mille arts, mille ruses variées, et le don de toutes les langues. Elle se transformait tous les jours pour plaire à Antoine. Pour enchaîner son soldat, elle s'était faite soldat elle-même; elle chassait, jouait, buvait, le suivait dans ses exercices. Le soir, l'*imperator* et la reine d'Égypte, s'habillant en esclaves, couraient les rues, s'arrêtaient aux portes, aux fenêtres des gens, pour rire à leurs dépens, au risque d'attraper des injures et des coups. Telle était leur vie honteuse : ils l'appelaient la *vie inimitable.*

Expédition malheureuse d'Antoine. — Antoine se conduisit si maladroitement à l'égard d'Antiochus, qu'au lieu de 1,000 talents, il n'en obtint que 300. Puis il mit un an à soumettre la Judée, où *Cnéius Sosius* s'empara de Jérusalem, et entra avec trois cent mille hommes et d'habiles officiers en Médie : il échoua au siége de Praapsa; puis, impatient de rejoindre la reine d'Égypte, il accumula fautes sur fautes. L'hiver l'obligea de retourner sur ses pas (36); il perdit, dans cette retraite, admirable d'ailleurs, plus de vingt-quatre mille hommes. Il ne tira d'autre fruit ou d'autre vengeance que le détrônement d'*Artabaze*, roi d'Arménie, qui paraît l'avoir trahi.

IV. SECONDE GUERRE D'OCTAVE ET D'ANTOINE.

Exploits d'Octave, et ses deux conseillers. — Antoine, de retour en Égypte, triompha d'Artabaze : il y épousa publiquement Cléopâtre, la proclama reine d'Égypte, d'Afrique, de Cypre, de Cœlé-Syrie. Tandis qu'Antoine se déshonorait ainsi en Orient, Octave se signalait en Occident par des victoires personnelles sur les *Iapydes* (Iapodes), les *Pannoniens* et les *Dalmates* (35-33), et reculait jusqu'au Danube la frontière romaine, tandis que ses lieu-

tenants vainquaient ou comprimaient, *Taurus* l'Afrique et la Numidie, *Calvinus* l'Espagne, *Messala* les Salasses et les Aquitains, *Carinus* les Morins et les Suèves qu'il rejetait au delà du Rhin. Octave partageait toute sa confiance entre *Marcus Vipsanius Agrippa* et *Cnéius Cilnius Mécène*: l'un mettait dans ses actions toute la chaleur, tout l'éclat d'un homme de guerre; l'autre, toute la prudence, toute la réserve d'un homme d'État. Mécène, simple chevalier romain, quoique issu d'un *lars* étrusque (1), se contenta toute sa vie de ce titre, aimant mieux pouvoir donner les places que les garder pour lui-même. Agrippa, d'une basse naissance, mais d'un mérite supérieur, crut devoir accepter tous les honneurs dont il était digne. Édile l'an 33, il fit construire plusieurs aqueducs, cent vingt fontaines publiques, sept cents abreuvoirs, monuments qu'il orna de trois cents statues et de quatre cents colonnes de marbre.

Octave anime les Romains contre Antoine. — Au moyen de ces deux hommes, dont il fit par la suite ses ministres, et qui furent ses amis en tout temps, Octave gagnait l'affection des Romains, et en même temps il faisait courir le bruit qu'Antoine voulait donner Rome à Cléopâtre; que les soldats romains portaient déjà le chiffre de la reine sur leurs boucliers; qu'Antoine avait distribué les provinces, les royaumes, aux trois enfants nés de leur coupable union.

Répudiation d'Octavie. — Ce fut pour Octave un beau et populaire sujet de guerre. Sa cause devint celle de Rome. Toutefois pour rendre Antoine plus odieux encore, il envoya Octavie en Grèce, avec des présents d'armes, d'argent, de chevaux. Elle fit demander à son mari où il voulait qu'elle lui amenât tout cela. Antoine, que Cléopâtre avait entraîné à Samos et de là à Athènes, lui ordonna de rester en Grèce, et plus tard de quitter sa maison de Rome (32). C'était un divorce. On la vit avec compassion emmener avec ses enfants ceux qu'Antoine avait eus

(1) Mœcenas, atavis edite regibus (Hor., od. 1).

de Fulvie. Ainsi les vertus de la sœur servaient la politique du frère.

Guerre déclarée à Cléopâtre. — Octave obtint alors des comices deux décrets, l'un qui privait Antoine de la puissance triumvirale et du consulat qu'il devait gérer l'année suivante ; mais, ne voulant pas qu'on pût l'accuser de renouveler l'horreur des luttes civiles, par un autre décret il fit déclarer la guerre à la reine d'Égypte, comme représailles de ce qu'*elle jurait habituellement par les lois qu'elle prétendait dicter un jour dans le Capitole à tout l'univers* (1).

Bataille d'Actium. — A cette nouvelle, Antoine passa des plaisirs de la mollesse à toute l'activité guerrière ; il rassembla toutes ses forces et marcha à la rencontre de celles d'Octave. Le premier comptait vingt-cinq légions, douze mille cavaliers, d'innombrables troupes auxiliaires et cinq cents vaisseaux de guerre ; le second, quatre-vingt mille légionnaires, douze mille chevaux, une flotte de deux cent cinquante navires légers. La terre offrait plus d'avantages à l'amant de Cléopâtre ; mais l'amante demandait un combat naval, sans doute pour se ménager une retraite plus facile, et le combat naval fut décidé. Les deux flottes se choquèrent près du promontoire d'*Actium* (2 septembre, 31 avant J.-C.). L'action était depuis longtemps douteuse, lorsque Cléopâtre, soit frayeur, soit calcul (2), prit la fuite à toutes voiles. Antoine, plus occupé d'elle que du soin de vaincre, se mit à la suivre, et sa flotte, dépourvue de général, se rendit, après trois heures de résistance, qui coûtèrent douze mille hommes, à celle d'Octave, commandée par Agrippa. L'armée de terre, qui avait tout vu du haut du cap, abandonnée de *Canidius*, son général, capitula au bout de sept jours.

Congrès de Samos. — Octave, avant de se mettre à la

(1) Dion : Τὴν δε εὐχὴν τὴν μεγίστην, ὁπότε τι ὀμνύοι, ποιεῖσθαι, τὸ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ δικάσαι.

(2) « Peut-être avait-elle déjà formé le dessein de mettre encore à ses pieds un troisième maître du monde. »

MONTESQUIEU.

poursuite d'Antoine, consolida sa puissance en Grèce, fonda Nicopolis (ville de la Victoire), établit des colonies militaires en Macédoine, soulagea les villes ruinées par l'avidité d'Antoine, et alla tenir *le congrès de Samos*, où il régla le sort des petits monarques d'Asie, *Polémon*, *Philadelphe*, *Amyntas*, *Archélaüs*, *Hérode*.

Désespoir d'Antoine. — De son côté, Antoine, en proie à la honte et au dépit, continuait de fuir pendant trois jours, sans revoir Cléopâtre; puis ayant abordé à Ténare, dans la Laconie, il se réconcilia avec elle. De là il se rendit en Égypte; mais lorsqu'il se vit abandonné par les légions de la Cyrénaïque, il se livra à un sombre désespoir, et se retira dans la *tour de Timon le Misanthrope*, près d'Alexandrie, qu'il s'était construite. L'Égyptienne craignait le caprice d'un désespoir solitaire; elle trouva moyen de ressaisir son captif, et, pendant qu'elle envoyait à César la couronne et le sceptre d'or, elle berçait l'infortuné de vains songes. Elle forma une société des *Inséparables dans la mort*, avec lesquels les nuits se passaient en festins; le jour, elle essayait des poisons divers sur des esclaves, assistait à leur agonie, pour savoir s'il n'existait pas une mort agréable.

Trahison de Cléopâtre et mort d'Antoine. — Dès qu'Octave approcha de l'Égypte, la reine lui livra Péluse, la clef du pays. Elle avait reçu de lui des messages galants, elle croyait tenir encore celui-ci. Il ne s'agissait plus que de se débarrasser d'Antoine. Le malheureux s'obstinait à avoir confiance en elle. Mais, craignant enfin sa vengeance, elle se cacha avec ses trésors dans un tombeau fortifié qu'elle s'était bâti. Quand Antoine se retira dans Alexandrie, on lui dit que Cléopâtre s'était donné la mort: *Je mourrai donc*, dit-il; et il appela un esclave qu'il réservait depuis longtemps pour ce dernier moment. L'esclave leva l'épée; mais, au lieu de frapper son maître, il se perça lui-même : Antoine rougit et l'imita. On lui apprit alors que Cléopâtre vivait encore; il ordonna qu'on le portât près d'elle, voulant du moins mourir sous ses yeux. Mais elle craignait trop pour ouvrir la porte; avec

l'aide de ses femmes, elle le guinda jusqu'à une fenêtre, d'où elles le redescendirent dans le mausolée. Il y expira bientôt (1).

Mort de Cléopâtre. — Par la même fenêtre entrèrent les soldats d'Octave; ils arrivèrent à point nommé pour arrêter le bras de la reine, qui faisait mine de se percer d'un poignard qu'elle portait toujours à sa ceinture. Au fond, elle tenait à la vie : elle essaya d'intéresser le jeune Octave; mais tous ses efforts échouèrent contre la froide réserve du politique. Alors, elle voulut sérieusement mourir : elle s'abstint d'aliments. Octave souhaitait la conduire vivante à Rome, et triompher en elle de tout l'Orient; il l'intimida par la menace de faire tuer ses enfants si elle mourait. Toutefois, l'horrible image du triomphe, la crainte d'être traînée, la chaîne au cou, sous les outrages de la populace de Rome, l'emportèrent enfin. Un jour, on la trouva morte au milieu de ses femmes expirantes : elle était couchée sur un lit d'or, le diadème au front, et parée, comme pour une fête, de ses vêtements royaux. De quelle mort avait péri Cléopâtre? On ne l'a jamais bien su. Le bruit courut qu'elle s'était fait apporter un aspic caché dans un panier de belles figues; et lorsqu'elle vit le reptile libérateur sortir de la fraîche verdure sa petite tête hideuse, elle aurait dit : *Te voilà donc!.....* César adopta cette croyance populaire, et l'on vit à son triomphe une statue de Cléopâtre, le bras entouré d'un aspic. Tel fut le digne terme d'une vie qui n'avait été qu'un tissu de perfidies, de meurtres, de débauches et d'atrocités. Avec Cléopâtre, finit la dynastie des Lagides, qui régnait depuis trois siècles dans ce pays. Le royaume d'Égypte devint une province de l'empire, sous l'administration d'un simple chevalier revêtu d'un pouvoir absolu, mais qui resta sous la dépendance exclusive des empereurs. Telle était l'importance de cette province, qu'Octave décréta qu'aucun sénateur

(1) Les deux filles *Antonia*, qu'il avait eues d'Octavie, furent mariées, l'une à *Domitius Ahénobarbus*, dont le fils, *Cnéius Ahénobarbus*, fut père de Néron; et l'autre, à *Drusus*, beau-fils d'Octave. Au moyen de ces alliances, sa postérité monta sur le trône impérial : l'aînée fut l'aïeule de Néron; la plus jeune, la mère de *Claude* et de *Germanicus*, père de Caligula.

ne pourrait en avoir le gouvernement ni même y mettre le pied, sans son autorisation.

Octave, avant de quitter Alexandrie, fit ouvrir le tombeau de son fondateur, et jeta des fleurs sur les cendres du conquérant, mort à l'âge où lui-même allait s'asseoir sur le trône du monde.

Réorganisation de l'Asie. — L'Asie vit ensuite son nouveau maître. Il la réorganisa : en Judée, il remplaça la maison des *Asmonéens* par celle de l'Iduméen *Hérode*, ami de Rome et ennemi des Parthes; pour contenir ce dernier peuple, il retint le fils de *Phraate* et le compétiteur au trône. Sur ces entrefaites, le sénat faisait renverser à Rome, sous le consulat du fils de Cicéron, MARCUS TULLIUS (30), les statues d'Antoine, comme une espèce de réparation aux mânes de l'orateur romain.

Retour d'Octave à Rome : établissement de l'Empire. — Rome jouissait d'une tranquillité profonde dans l'attente de l'heureux Octave. Le sénat prévint son arrivée par une multitude de décrets, qui tous avaient pour but ou de le combler d'honneurs, ou d'affermir en sa personne la puissance monarchique, alors si nécessaire. Il venait de fermer le temple de Janus, ouvert depuis la seconde guerre punique (241), et de rendre le calme à la terre, agitée depuis tant d'années. Rome lui conféra le titre de *triumvir à vie*, celui d'*imperator* (1) qui lui donnait le commandement général de toutes les troupes, le *proconsulat de toutes les provinces*, et le *pouvoir tribunitien*, qui le rendait à la fois inviolable et populaire; elle associa son nom à celui du sénat et du peuple dans les prières publiques, tandis que les provinces lui bâtissaient des temples et des autels, et, pour que rien ne manquât à sa gloire, il reçut (29), avec tous ces titres, celui de *père de la patrie*, de *prince de la paix* et de *pacificateur de l'univers*. Tel fut l'établissement de l'EMPIRE.

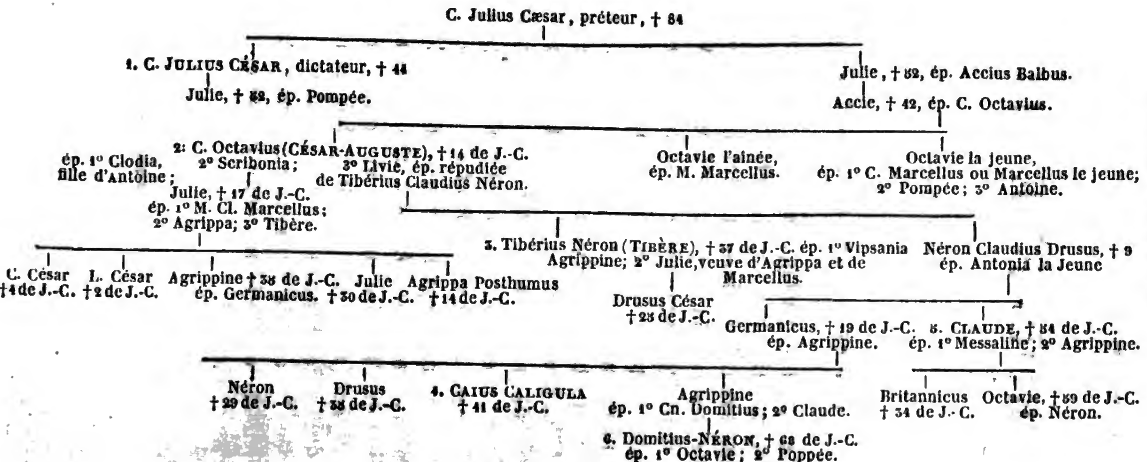
(1) Ce titre fut alors placé, non plus comme autrefois *après*, mais *devant* le nom propre. Dès lors le souverain est *empereur*, et l'État un *empire*.

TROISIÈME ÉPOQUE.

EMPIRE (30 AV. J.-C.—476 DE J.-C.).

L'*Empire* se partage en trois périodes : la première comprend 223 ans depuis l'établissement du *Principat* (30 ans avant J.-C.) jusqu'à celui du *Despotisme militaire* (193 après J.-C.) ; on y voit la famille d'Auguste, l'anarchie militaire, la première dynastie Flavienne et les empereurs adoptifs. La seconde comprend 91 ans depuis le despotisme militaire (193) jusqu'à l'*Empire monarchique* (284); on y trouve la dynastie des Sévères ou princes Syriens, les usurpations militaires et l'aristocratie militaire. La troisième comprend 192 ans, et se subdivise en trois parties : l'une, depuis l'Empire monarchique (284) jusqu'à l'*avénement de Constantin et du christianisme au trône* (324) ; l'autre, depuis l'avénement de Constantin (324) jusqu'au *partage de l'Empire* (395) ; la dernière depuis le partage de l'Empire jusqu'à la *destruction de l'Empire d'Occident* (476). On y voit la hiérarchie nouvelle, la translation de l'Empire à Constantinople, la fondation de l'Église, la seconde dynastie Flavienne, la séparation de l'Orient et de l'Occident, enfin l'invasion des Barbares et la prise de Rome.

Tableau généalogique de la famille des Césars jusqu'à Néron.



PREMIÈRE PÉRIODE.

De l'établissement du principat au despotisme militaire (30 av. J.-C.—193 de J.-C.).

Ire SECTION. — FAMILLE D'AUGUSTE.

(Voyez à la p. 358 le tableau généalogique de la famille des Césars.)

§ 1er. *Règne d'Auguste* (30 *av. J.-C.*—14 *de J.-C.*).

I. ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE.

Commencement de l'Empire. — Avec le titre d'*Imperator*, placé devant le nom propre, commença l'*Empire*. OCTAVE, pour établir et consolider ce nouveau gouvernement, ne marcha que graduellement à la *souveraineté impériale*.

Marche graduelle d'Auguste vers la souveraineté impériale. — *Consul* pour la troisième fois l'an 29, *imperator* à perpétuité, et muni de la *puissance tribunitienne* pour plusieurs années, il se fit donner la censure sous le nom de *préfecture des mœurs*, avec *Agrippa* pour collègue, et reconstitua le sénat par l'exclusion des intrus, et surtout des *Charonites* ou des *Orcini* (1): le nombre des membres fut réduit de mille à six cents, et son collègue Agrippa le nomma *prince du sénat* (2). Alors il cassa les actes du triumvirat (27) et feignit de vouloir abdiquer. Il prit, dit-on, sur ce projet l'avis de Mécène et d'Agrippa, ses deux confidents. Le second, avec la franchise d'un soldat,

(1) On les nommait ainsi comme les esclaves mis en liberté par le testament que leurs maîtres avaient fait au lit de la mort.

(2) Ce fut cette même année qu'il fit bâtir, en l'honneur de Jupiter vengueur, le fameux temple nommé *Panthéon*, qui subsiste encore.

lui conseilla l'abdication, comme un moyen de convaincre le monde qu'il n'avait pris les armes que pour venger la mort de son père. Le premier, en habile courtisan, lui prouva qu'elle était contraire au bien public non moins qu'à la sûreté de sa personne. Auguste se rendit à cet avis, qui sans doute était le sien. Cependant il déclara qu'il remettait entre les mains du sénat et du peuple la souveraine puissance. Ses mesures étaient si bien prises, qu'il comptait sur un refus. En effet, on le supplia de ne point quitter les rênes de la République: on obtint qu'il se chargerait encore pour dix ans d'un soin impossible à tout autre; mais, pour mieux jouer son rôle, il se réserva d'abdiquer plus tôt, si l'on pouvait se passer de lui. Selon toute apparence, la plupart des sénateurs pénétraient ses secrètes intentions; mais ils excusaient facilement une tactique qui tournait au bien de tous. Dix ans après, la même scène se renouvela et il fut prorogé pour dix autres années. Il en fut ainsi tant qu'il vécut, et ce fut plus tard l'origine des *fêtes décennales* (sacra decennalia).

Toutefois il partagea les provinces avec le sénat, et forma ainsi les *provinces sénatoriales* ou *prædia tributoria*, au nombre de treize, et les *provinces impériales* ou *prædia stipendiaria*, au nombre de dix-huit(1): les premières, centrales ou entièrement pacifiées, les autres; sur les frontières, menacées ou menaçantes, les plus difficiles par conséquent, mais où étaient les légions. Les provinces impériales furent administrées par des *intendants* ou *délégués annuels* de son choix, qui exerçaient l'autorité civile et militaire, tandis que les *proconsuls*, élus par le sénat, n'étaient investis que d'un pouvoir civil : les questeurs furent remplacés par des *procurateurs* chargés de surveiller les uns et les autres.

Il lui fallait un nouveau nom pour faire oublier les fureurs d'*Octave*; on lui donna celui d'*Auguste*, qui devint, avec celui de *César*, le titre distinctif des empereurs (2).

(1) V. ma *Géographie ancienne*, p. 172 et suiv.

(2) Les Grecs traduisaient ce mot par *sebastos* ou vénérable, consacré. C'est dans ce sens qu'il faut chercher l'étymologie du mot *Auguste*, qui

Bientôt, ayant achevé de gagner les esprits par sa popularité, il obtint une *dispense de l'observation des lois.* Il se fit accorder le consulat année par année jusqu'au onzième ; puis, il suggéra au sénat que, pour laisser à plus de grands les chances du consulat, il vaudrait mieux lui donner une fois pour toutes le pouvoir, sans le titre, de consul, et en effet, on lui déféra, l'an 19, la *puissance consulaire* et la *puissance proconsulaire* pour dix ans, avec une prorogation de la *puissance tribunitienne* pour cinq ans. L'an 13 avant J.-C., la mort de Lépide lui valut le *grand-pontificat*, qu'il n'avait pas voulu lui ravir, afin de ne pas déconsidérer ce haut titre en violant l'inamovibilité (1). Enfin, l'an 8, à la suite de séditions, il reçut, comme Cicéron, le titre de *père de la patrie*, et la *surintendance des chemins et des vivres* ne lui parut pas même à dédaigner. Comme grand-voyer, il fit dresser le célèbre *milliaire doré* à l'entrée du Forum, d'où partaient tous les grands chemins de l'Empire. L'ensemble des prérogatives accordées successivement à Auguste fut désigné plus tard dans le code sous le nom de *loi royale* (lex regia).

II. GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

Le gouvernement impérial était, pour le civil, *mixte*, du moins en apparence, et *absolu* pour le militaire.

Gouvernement civil. — Au civil, Auguste conserva les titres et les dehors des anciennes magistratures et de l'ancienne constitution. Ainsi continuèrent à subsister les comices et les élections : souvent le prince allait y briguer les suffrages pour ses amis ou pour lui-même; il n'en était par là que plus sûr des choix et de la tranquillité. Il y eut, comme autrefois, des consuls, des préteurs, des édiles; mais l'autorité de ces fonctionnaires, appelés seuls *magistrats*, devint presque nulle à Rome.

viendrait d'*augeo*, non pas dans le sens d'*augmenter*, mais dans celui de *consacrer* une victime.

Le mois *sextilis*, dans lequel Auguste triompha, reçut le nom d'*Augustus* (août).

(1) Comme grand-pontife, il réparait les temples, défendait l'alliance des divinités égyptiennes avec celles de l'Italie, faisait brûler deux mille volumes de prophéties et purgeait les livres sibyllins.

Plein d'égards pour le sénat, Auguste soumettait de lui-même à sa délibération tous ses actes et tous ses règlements, lui renvoyait les jugements importants, laissant les autres aux chevaliers; mais, en même temps, il se formait un conseil secret ou privé, *consistorium*, d'affranchis et de confidents logés au palais, sous le nom d'*amis* et de *compagnons* du prince (*comites*). Auguste y admit, par la suite, quinze sénateurs avec un membre de chaque collége de magistrats; et l'an 13, le sénat donna aux arrêts du consistorium toute l'autorité des sénatus-consultes.

Outre le sénat et les chevaliers, Auguste préposa au jugement des causes, soit le préfet ou gouverneur de la ville (*præfectus urbis*), soit lui-même, pour les cas les plus graves. En outre, il décida que certains jurisconsultes pourraient seuls donner sur les questions litigieuses des décisions dont les juges ne devaient pas se départir. C'est ainsi qu'en choisissant des légistes dévoués, dont les consultations recevaient une autorité publique, il sut s'attribuer l'interprétation des lois, sans que personne y trouvât à redire.

A côté des formes démocratiques, la monarchie montrait peu à peu les siennes : elle plaçait ses préfets, ses fonctionnaires, et non pas ceux de la loi. En face du consul s'élevait le *præfectus urbis ;* les décrets étaient promulgués au nom du sénat et du peuple quirite, mais faits au nom de l'empereur. Celui-ci avait des procurateurs ou intendants, même dans les provinces sénatoriales, tant pour le domaine impérial que pour la perception de certaines taxes, qui revenaient exclusivement au prince. De là deux caisses ou deux trésors : le trésor privé ou *fiscus* (1), et le trésor public ou *ærarium*.

L'*ærarium* était administré par trois préteurs sénatoriaux; mais l'empereur en disposait à son gré, avec le concours du sénat : les douanes, les amendes prononcées par la *loi Papia-Poppæa* contre les célibataires, et les revenus provinciaux, telles étaient les seules sources qui alimentassent l'ærarium. Celles du fiscus étaient les revenus des provinces impériales, des domaines de l'État, le *vingtième des successions collatérales*, l'*accise* ou le *centième des acquisitions*, le *vingtième des affranchissements*, le *cinquantième de la vente des esclaves*, etc.

On porte à 960 millions la moyenne des revenus de l'Empire.

Auguste fit tant pour la beauté de Rome, qu'il put se vanter de *laisser de marbre une ville qu'il avait trouvée de briques*. Elle renfermait un espace de cinquante milles avec une population de plus de quatre millions d'individus. Pour la sécurité de la ville, il la divisa en quatorze régions, assignées chacune à un magistrat annuel, préteur ou tribun, avec des cohortes d'esclaves pour arrêter les incendies; plus tard, il créa un *guet nocturne* de sept cohortes, qui devinrent une milice permanente. Il y eut des inspecteurs pour les rues et les

(1) Ce nom vient de ce que dans l'origine les grosses sommes d'argent étaient déposées dans des *fiscellæ* ou paniers d'osier.

édifices, pour l'entretien des aqueducs, des fontaines et des grands chemins, ainsi que pour la distribution des blés. Attentif à maintenir dans Rome une tranquillité complète, il abolit les corporations d'arts et métiers, porta une loi contre la brigue, substitua la *déportation* à l'*exil* et à la *relégation*, qui étaient un moyen d'éluder les lois (1); et comme l'ambition des candidats causa plusieurs fois des troubles dans Rome, il nomma d'abord un consul, puis il disposa de toutes les charges.

La surveillance d'Auguste s'étendait à tout l'Empire : il institua des courriers et des postes régulières pour les messagers d'État, et garantit les provinces des violences ou des concussions, en facilitant les plaintes des provinciaux.

Comme législateur, Auguste donna la célèbre *loi Falcidia*, qui obligeait le testateur à laisser au moins le quart de ses biens à son héritier naturel, et diverses *lois Juliæ :* l'une *de maritandis ordinibus*, qui ordonnait et récompensait le mariage, punissait le célibat, et permettait aux patriciens, non sénateurs, d'épouser les filles d'affranchis : cette loi fut confirmée et étendue par la loi *Papia-Poppæa;* une autre condamnait les adultères à la mort, à l'amende, au bannissement dans quelque île déserte, et au fouet; d'autres avaient encore pour but de corriger les mœurs qu'Auguste eût bien voulu ramener à leur pureté primitive; mais c'était une tâche au-dessus de lui, au-dessus de son époque.

Gouvernement militaire. — Auguste, chargé des provinces les plus éloignées ou les moins sûres, y répartit en *castra stativa* ou stations, vingt-cinq légions (2) romaines de 125,000 hommes, auxquelles étaient attachés vingt-cinq corps d'environ 165,000 auxiliaires, sans compter la cavalerie batave, les vétérans restés au service sous le nom d'*evocati*, les cohortes du guet ou *cohortes urbaines*, et neuf *cohortes prétoriennes* qui, avec trois *cohortes urbaines*, étaient préposées à la garde particulière de l'empereur. Chaque cohorte avait son *préfet;* mais, pendant vingt-cinq ans, Auguste en resta le seul chef : il créa ensuite deux préfets du *prétoire*, place qui devint plus tard fort importante. Sur mer, il y avait une flotte à *Ravenne*, pour surveiller la Dalmatie, la Grèce, les îles et l'Asie; une autre, au *cap Misène*, pour tenir en respect la Gaule,

(1) L'*exil* bannissait de l'Italie, interdisait l'usage du feu et de l'eau, mais laissait au condamné le choix du lieu de sa résidence. La *relégation* était perpétuelle ou temporelle : on y fixait le lieu de l'exil; mais le citoyen banni ne perdait ni ses biens ni sa fortune; tel fut le cas d'Ovide. La *déportation* était un exil perpétuel dans un lieu déterminé : les déportés perdaient l'honneur et les droits de cité; ils ne pouvaient plus tester et n'avaient point d'autres héritiers que leurs fils. Il n'y avait point pour eux de réhabilitation.

(2) Il y en avait huit sur le Rhin, quatre sur le Danube, trois en Espagne, deux en Dalmatie, quatre sur l'Euphrate et en Syrie, deux en Égypte et deux dans la province d'Afrique.

l'Espagne, l'Afrique et les provinces occidentales; il y avait, en outre, diverses flottilles sur le *Rhin* et sur le *Danube;* des vaisseaux aux ports de *Fréjus* et d'*Itius*, et quarante voiles dans le *Pont-Euxin.*

Pour remettre en vigueur l'ancienne discipline, Auguste exigea le serment militaire, fixa le temps du service, et supprima les dangereuses distributions de terre, en les remplaçant par une récompense de 20,000 sesterces (4,035 f. 40) pour les prétoriens, après seize ans de service, et de 12,000 (2,421 f. 25) pour les légionnaires, après vingt ans. La paye des légionnaires était de dix-huit deniers (14 f. 70) par mois; celle des prétoriens était double.

Le triomphe tomba, sous Auguste, en désuétude, sauf pour l'empereur même ou les princes du sang : les généraux vainqueurs ne reçurent plus que les ornements triomphaux, et la gloire militaire devint exclusivement un mérite impérial, *imperatoria virtus.*

Résultats. — Le sénat dépend de l'empereur; mais l'empereur dépend à son tour du peuple et des soldats.

Le peuple continue à ne point payer d'impôts : il est oisif; il faut donc que l'État le nourrisse et l'amuse : de là diverses distributions d'argent ou de vivres, sous le nom de *congiarium* (1), de *liberalitas*, d'*abundantia;* de là des fêtes et des jeux. Le peuple romain a conquis le monde : il ne demande pour récompense que du pain et des spectacles, *panem et circenses.*

Les soldats ont confirmé l'élection d'Auguste : bientôt ils éliront les empereurs et fixeront à chaque élection le *donativum* ou gratification d'avénement, en même temps qu'ils mettront à leur fidélité la condition de gratifications extraordinaires.

Ainsi, toute la puissance impériale n'est que précaire : elle n'a de réellement fort que le pouvoir tribunitien, source des *lois de majesté*, des commissions spéciales (*cognitiones extraordinariæ*) pour la connaissance des délits relatifs à cette loi; mais, en même temps, ce fut l'arme la plus terrible des mauvais souverains.

III. POLITIQUE D'AUGUSTE PAR RAPPORT AUX GENS DE LETTRES ET AUX ARTISTES.

Auguste n'ignorait pas tout ce qu'il y a de profit pour les tyrans à se concilier les écrivains, ces dispensateurs, toujours un peu vénaux, de la renommée ; aussi vit-il avec plaisir Mécène protéger les gens de lettres, et les protégea-t-il lui-même : en prenant les muses à sa solde, il croyait désarmer pour toujours l'histoire. *Horace,* qui avait com-

(1) Le *congius* était une mesure de six setiers, qui servait aux distributions de vin et d'huile. Quand, au lieu d'être en nature, elles se firent en argent, on conserva le nom de *congiarium* aux libéralités dont profitait le peuple, tandis que les distributions faites aux soldats s'appelaient *donativum.*

battu sous Brutus et exalté l'indomptable esprit de Caton (1), se moqua d'avoir jeté son bouclier à Philippes; *Virgile*, qui s'était plaint des proscriptions triumvirales, fit servir la muse champêtre et les Géorgiques à distraire les esprits des troubles civils pour les disposer au calme de la vie agricole; puis il eut pour tâche, dans son Énéide, d'associer les destins de Rome à ceux de la gens Julia, et de trouver au parvenu, fils de banquier, qui venait de s'asseoir sur le trône, des ancêtres parmi les dieux et les héros troyens.

Les faveurs d'Auguste étaient au prix de ces adulations. On lui devenait suspect quand on s'occupait de philosophie, à moins que ce ne fût la doctrine amollissante d'Épicure et d'Aristippe. Pour faire illusion au peuple, il témoignait du respect pour la mémoire de Brutus; il disait de Cicéron : *Ce fut un grand homme et un ami de la patrie;* de Caton : *C'est être bon citoyen et homme de bien que de soutenir le gouvernement établi* (2); l'historien Tite-Live célébrait Pompée sans perdre son amitié, et l'empereur l'appelait, par plaisanterie, *Pompéien*. Mais d'un autre côté, tandis que sous la République les actions répréhensibles étaient punies et les paroles restaient libres, sous Auguste, les paroles devinrent des crimes, et la loi Julia atteignit les auteurs de libelles diffamatoires : si *Ovide* l'offense, il le bannit et le retient impitoyablement dans l'exil; il laissa dans l'oubli *Tibulle*, qui ne savait pas se plier à la flatterie; *Cornélius Gallus* fut exilé pour quelques discours hardis, et défense fut faite à Virgile, son ami, de le louer; les écrits de *Labiénus* furent brûlés, et lui-même fut réduit à se laisser mourir de faim; *Timagène* d'Alexandrie, qu'il avait choisi pour son historiographe, fut banni du palais pour un mot piquant; et *Fabius Maximus* mis à mort, pour avoir révélé quelques larmes d'Auguste sur le sort de son petit-fils *Posthumus Agrippa* (v. plus loin).

Pour flatter l'orgueil national, il donna à Rome d'innombrables établissements : la *place* et le *temple de Mars Vengeur*, le *temple de Jupiter Tonnant*, au Capitole, l'*Apollon Palatin*, avec la *bibliothèque*, le *portique* et la *basilique* de Caïus et Livius; les *portiques* de Livie et d'Octavie, le *théâtre* de Marcellus, etc. Il donna en son propre nom vingt-quatre spectacles, et vingt-trois autres au nom de magistrats absents ou peu riches; au milieu de l'arène, il fit élever un obélisque apporté d'Égypte. Sous son inspiration, Mécène bâtit un palais avec des jardins délicieux. Agrippa amena de loin des eaux salubres qui fournissent encore aujourd'hui aux besoins de la ville Il érigea un temple magnifique à Neptune, le *Panthéon*, cent cinq fontaines, ornées de trois cents statues et de quatre cents colonnes avec cent trente châteaux d'eau et cent soixante-dix bassins gratuits des *thermes* enrichis de tableaux admirables, etc. Les riches pre

(1) Cuncta terrarum subacta præter atrocem animum Catonis.
(2) On sent tout ce que cette opinion a de faux, de dangereux et surtout de favorable à l'*usurpation*.

nant une invitation d'Auguste pour un ordre, on vit *Cornélius Balbus* construire un théâtre, *Statilius Taurus* un amphithéâtre, *Lucius Cornificius* un temple à Diane, *Munatius Plancus* à Saturne, *Tibère* à la Concorde, à Castor et à Pollux, *Philippe* un musée, *Asinius Pollion* (chose bizarre) un sanctuaire à la liberté. Tandis qu'on s'entretenait de poëmes, de constructions, de spectacles, on oubliait le gouvernement nouveau. L'acteur *Pylade* ne s'y trompait pas, quand, faisant allusion à ses querelles avec le danseur *Bathylle*, il disait à Auguste : *Sois content, César, car on s'occupe de moi et de Bathylle.*

IV. DES CONSPIRATIONS CONTRE AUGUSTE ET DE SA POPULARITÉ.

Mot de Labéon. — Les lois portées par Auguste contre le célibat, l'adultère, le divorce sans cause légitime, le luxe des tables, occasionnèrent des murmures et produisirent peu de bien. Que peuvent en effet les lois contre le torrent des vices ? Les murmures amenèrent des conspirations, et de là le soin que prit Auguste de ne paraître en public qu'avec une cuirasse sous sa robe. Comme il témoignait un jour des inquiétudes au sénat, les sénateurs proposèrent de le garder tour à tour. Le jurisconsulte *Labéon* rompit la délibération par cette plaisanterie : *Je suis dormeur ; ne comptez pas sur moi.*

Divers complots. — Dans les six conspirations qui troublèrent le règne d'Auguste, on vit en lui tantôt le triumvir implacable, tantôt le clément empereur. Sur de simples soupçons, il fit arrêter le proconsul d'Afrique, *Quintus Gellius*, collègue de son premier consulat, qui fut mis à la torture comme un esclave, et bien qu'il persistât à nier, il lui arracha les yeux de ses propres mains, puis il le livra au bourreau. *Lucius Muréna* et *Fannius Cépion* périrent, malgré l'intercession de Mécène, à la suite d'un complot ; et comme quelques juges avaient voté leur absolution, Auguste établit en loi que les contumaces seraient, à l'avenir, condamnés comme coupables, et que dans les affaires criminelles les votes se donneraient non par écrit, mais à haute voix.

Conspiration de Cinna. — Mais une fois que l'affermissement de son pouvoir eut diminué chez lui la peur, mobile suprême de ses actions, il se montra plus humain. Le conspirateur *Cassius Patavinus* n'eut pour punition que la nécessité de quitter Rome ; une simple amende at-

teignit *Junius Novatus*, auteur d'un effroyable libelle. La conspiration la plus dangereuse fut celle de *Cornélius Cinna*, neveu de Pompée, avec plusieurs grands personnages. On la découvrit : Auguste flotta plusieurs jours entre le désir de la vengeance et la crainte de se rendre odieux par de nouvelles rigueurs. Les sages conseils de Livie le décidèrent à pardonner; il manda Cinna, lui rappela ses nombreuses faveurs, et sachant qu'elles n'étaient pas encore effacées de la mémoire du conspirateur, il lui dit : *Tu t'en souviens et tu veux m'assassiner.* A ces mots, Cinna se récria. L'empereur lui détailla toute la conspiration et le força au silence. Puis il lui annonça qu'il le nommait consul pour l'année suivante. Cinna ne put tenir à tant de grandeur d'âme; il redevint le fidèle ami de son prince, et depuis ce temps, il ne se trama plus rien contre la vie de l'empereur (5 de J.-C.).

Popularité d'Auguste. — La clémence d'Auguste fit sa popularité : du reste, il cherchait par tous les moyens à s'attirer l'affection publique. Aucun luxe, ni sur sa personne, ni dans ses réceptions : il était vêtu comme tout le monde, portait des habits faits dans sa demeure, et n'avait d'autre distinction que sa garde prétorienne. Il habitait la maison de l'orateur Hortensius, et l'on n'y voyait ni ornements ni objets précieux, sauf une coupe murrhine qui venait des Ptolémées. Il acceptait des invitations au dehors, même chez de simples particuliers, et comme l'un d'eux le traita d'une façon assez mesquine, il se contenta de lui dire en plaisantant : *Je ne croyais pas que nous fussions si bons amis.* Dans les spectacles, il s'asseyait parmi les juges, affectant d'ailleurs de se présenter lui-même devant les tribunaux, pour assister en jugement ses clients et ses amis, subissant les interrogatoires et les répliques acerbes des avocats (1).

(1) L'avocat qui défendait *Primus,* demandant avec insolence quel sujet amenait Auguste, l'empereur répondit avec soumission : *La République.* — Un de ses soldats lui ayant demandé sa protection, il lui conseilla de s'adresser à un avocat : *Ah !* répondit le vétéran, *ce n'est pas par un avocat que je défendis votre cause à la bataille d'Actium.* Enchanté de cette réponse, Auguste plaida lui-même, et gagna pour le vétéran. Assis une autre fois sur son tribunal, il était disposé à être sévère. Mécène, qui s'en aperçut, ne pouvant percer la foule, lui jeta un papier sur lequel était écrit : *Lève-toi, bourreau* (surge, carnifex). Auguste lut ce mot sans mécontentement, et se levant aussitôt, il pardonna à ceux qu'il allait condamner.

On voit qu'il avait bien profité de la leçon que lui donna un jour *Athénodore* de Tarse. Ce philosophe prenant congé de lui, l'empereur le pria

L'affabilité ne nuisait pas chez lui à la fermeté : il ne voulut pas accepter pour lui ni pour les siens le titre de *Dominus*, seigneur ; il ne donna plus aux légionnaires le nom de camarades, *commilitones :* il sentait qu'il n'était plus un soldat de fortune. Tibère, lui rapportant certains propos outrageants : *Laissons-les dire*, répondit-il, *pourvu qu'ils nous laissent faire*. Un jour, que la multitude se récriait sur la disette et la cherté du vin : *Agrippa*, dit-il, *ne vous a-t-il pas pourvus de bonne eau en abondance?* C'est par ce mélange habile de qualités contraires qu'Auguste sut se concilier les cœurs et le respect : un tel homme était né pour l'empire.

V. GUERRES D'AUGUSTE.

Le caractère de l'empereur, de même que la nouvelle organisation de l'Empire, excluait les guerres d'ambition : aussi n'y eut-il sous son règne que les expéditions nécessaires à garantir la tranquillité soit des frontières, soit de l'intérieur.

Guerres d'Occident. — Auguste se porta d'abord contre les Bretons, que César n'avait pu soumettre; mais, à la nouvelle que les *Salasses*, au pied des Alpes, les *Cantabres* et les *Astures*, en Espagne, s'étaient soulevés, il envoya, contre les premiers, *Térentius Varron*, et marcha lui-même contre les autres. La rébellion espagnole dura deux ans, après lesquels les lois et les mœurs romaines furent définitivement imposées à l'Espagne (25 ans av. J.-C.).

A la même époque, *Marcus Crassus* battait les *Mœses*, nation sauvage, riveraine du Danube; *Marcus Vinicius* domptait d'autres peuples germains; Varron faisait justice des Salasses, dont Auguste partagea le pays entre ses prétoriens, en y fondant la colonie d'*Augusta Prætoria* (Aoste). C'est alors qu'intervint une délibération du sénat, ordonnant l'érection, dans les Alpes, d'un monument sur lequel furent inscrits les noms de quarante-trois peuplades montagnardes, soumises à l'Empire par Auguste. Soixante-dix autres nations gauloises lui élevèrent un temple magnifique près de Lyon (1), en instituant des jeux annuels où devaient se décerner des récompenses aux poëtes et aux orateurs.

La Germanie donna plus de mal aux armes romaines. A la Pannonie et à la Mœsie, récemment conquises, Auguste avait ajouté la Rhétie, la Vindélicie et le Norique (15), donnant ainsi le Danube

de lui laisser en partant quelques avis utiles pour sa conduite. *César*, lui dit Athénodore, *lorsque vous éprouverez quelque mouvement de colère, récitez les vingt-quatre lettres de l'alphabet avant que de parler ou d'agir*. Auguste reçut très-bien ce conseil, et on a vu qu'il en profita.

(1) Lyon était alors sur la hauteur appelée aujourd'hui Fourvières (*Forum vetus* ou *Forum Veneris*). Sous Néron, un incendie réduisit cette ville en cendres, dans l'espace d'une nuit.

pour rempart à l'Empire. Deux fois la Pannonie se révolta (13 et 12) : *Agrippa*, *Tibère* et son frère *Drusus*, la soumirent. Les Germains se portèrent alors sur le Rhin, autre limite de l'Empire au nord. Agrippa, profitant de l'inimitié des *Suèves* et des *Ubiens*, avait établi ces derniers à Cologne, pour leur confier la garde du fleuve ; mais les *Sicambres*, les *Tenchtères* et les *Usipètes* le passèrent et défirent *Marcus Lollius*, proconsul de la Gaule, auquel ils enlevèrent une aigle romaine. Auguste parut alors sur le théâtre de la guerre (16) et en fit deux provinces romaines, sous le nom de *Germanies*. Après le départ de l'empereur, les Germains se soulevèrent de nouveau : Drusus, chargé de les combattre, organisa d'abord la Gaule en confédération par des *féries gauloises*, à l'imitation des féries latines (p. 49) ; mais il attaqua la Germanie par terre et par mer (12-9) : en quatre campagnes, il traversa le Weser, bâtit cinquante forteresses et pénétra jusqu'à l'Elbe : il y mourut inopinément, non sans de graves soupçons d'un crime (v. plus loin). Sur ces entrefaites, Tibère avait dompté les Daces, dont il transporta 40,000 dans la Gaule : il continua l'œuvre de son frère, et ses succès découragèrent tellement les Germains, qu'ils implorèrent la paix (7-2) ; mais Auguste la refusa, et chargea *Domitius Ahénobarbus* de poursuivre la guerre. Celui-ci passa l'Elbe, et il menaçait d'effacer la gloire de son prédécesseur, lorsque Auguste, satisfait ou jaloux de ses exploits, voulut se borner au pays conquis par Drusus, en y introduisant les lois et les usages de Rome. La Germanie parut soumise ; mais les *Suèves-Marcomans*, fuyant le joug, se retirèrent du Mein dans la Bohême, sous les ordres de *Maroboduus*.

Guerres d'Orient. — Le chevalier *Ælius Gallus*, gouverneur de l'Égypte, entreprit une guerre contre les Arabes septentrionaux : trompés par *Syllæus*, ministre des Arabes Nabathéens, les Romains, après avoir pris Merab, furent contraints à la retraite, et périrent la plupart de fatigue, de disette ou de maladie (24 av. J.-C.). Cette guerre en attira une autre aux Romains, de la part de la *Candace* ou reine des Éthiopiens. Cette reine, privée d'un œil, mais pleine de courage, tenait sous ses lois une grande partie de l'Éthiopie. *Pétronius*, successeur d'Ælius Gallus, repoussa la Candace qui s'était avancée jusqu'à Syène, pénétra dans ses États jusqu'à 1,200 kil. au delà du tropique, saccagea Napata, sa capitale, et lui imposa un tribut ; mais une ambassade éthiopienne en obtint l'exemption d'Auguste, qu'elle trouva à Samos (21).

Auguste avait, en effet, quitté Rome pour visiter les provinces d'O-

rient (22). Arrivé dans l'Asie Mineure, il y régla le sort des villes et des royaumes, et réduisit la Pisidie, la Galatie et la Lycaonie en provinces romaines. En Arménie, il renversa du trône *Artaxias,* fils de cet Artabaze qu'Antoine avait conduit en triomphe, et le remplaça par *Tigrane,* son oncle.

A cette époque, les Scythes avaient détrôné *Tiridate*, roi des Partres, et rétabli *Phraate,* conquérant de la Médie. Celui-ci, tremblant pour sa couronne, céda aux exigences de l'empereur, rendit enfin les drapeaux pris sur Crassus et sur Antoine, et donna même ses quatre fils pour otages, avec leurs femmes et leurs enfants. Auguste se glorifia de cet événement comme d'un triomphe, et pour en éterniser le souvenir, il éleva, dans Rome, le temple de Mars Vengeur. Pour ajouter à sa gloire, les ambassades des *Sarmates*, des *Scythes*, de l'*Éthiopie* et de l'*Inde*, vinrent à Samos solliciter un traité d'alliance. Il donna à *Hérode*, roi de Judée, le domaine d'un certain *Zénodore* (Zenodori domus), son implacable ennemi. D'un autre côté, *Cornélius Balbus* le jeune, gouverneur d'Afrique, soumettait les *Garamantes*, nation jusqu'alors inconnue aux armes romaines; et quelques années après, Agrippa alla pacifier le Bosphore, et donner un roi aux Cimmériens, en la personne de *Polémon*, déjà roi de Pont.

Naissance de Jésus-Christ. — Ainsi se trouvaient assurées toutes les frontières de l'Empire : la paix régnait dans tout l'univers romain; le temple de Janus était fermé pour la troisième fois (1). C'est dans cette période de calme que parut sur la terre le Libérateur promis aux hommes. Auguste concourut, sans le savoir, à l'exécution des décrets du Ciel. Il ordonna dans tout l'Empire un dénombrement général, qui força *Joseph* et *Marie* de se rendre à Bethléem. Ce fut là que, selon les prophéties, Jésus-Christ vint au monde, l'an de Rome 753, quinze ans avant la mort d'Auguste, et quatre ans avant l'ère vulgaire.

Nouvelle période de guerre en Orient. — La nouvelle période de guerre commença par les Parthes. Ce peuple, malgré la foi des traités, avait envahi l'Arménie: Auguste envoya, pour pacifier l'Orient, *Caïus César Agrippa,* l'un de ses fils adoptifs (2), avec *Marcus Lollius*. Ce jeune homme, qui venait d'être déclaré *prince de la jeunesse,* s'acquitta de sa mission; mais il mourut des suites d'une blessure (3 de J.-C.).

(1) Il le fut deux fois sous Auguste: la première, après la bataille d'Actium; la deuxième, après la soumission des Cantabres. Il l'avait été deux fois avant Auguste, sous Numa, et après la première guerre punique.

(2) Auguste avait adopté deux fils d'Agrippa, *Caïus* et *Lucius.*

Nouvelle période de guerre en Occident : désastre de Varus. — La guerre devint plus redoutable en Occident. *Tibère*, revenu de Rhodes où il subissait une espèce d'exil, fut envoyé contre la Germanie : il y subjugua les *Cauques* et les *Longobards*. Sur ces entrefaites, *Maroboduus*, à la tête de soixante-dix mille Marcomans, vint menacer non-seulement la conquête récente, mais encore l'Italie. Les *Dalmates* et les *Pannoniens* mirent aussi sur pied une armée nombreuse et massacrèrent tous les Romains qu'ils trouvèrent dans leur pays. Tibère ayant marché contre eux, les tint d'abord en respect; puis il put, avec l'aide de *Germanicus*, fils de son frère Drusus, remporter sur eux de notables avantages. Il réussit ensuite à se concilier les Dalmates et se servit d'eux pour dompter les Pannoniens. Un de leurs chefs à qui l'on demandait pourquoi ils s'étaient soulevés, répondit : *Parce que, au lieu de bergers pour nous défendre, on nous envoie des loups pour nous dévorer.*

Ce fut un de ces *loups* qui porta la peine des autres. Il s'appelait *Quintilius Varus*. On disait de lui qu'*arrivé pauvre dans la riche Syrie, il était sorti riche de la Syrie appauvrie*. Un tel homme convenait peu aux Germains. Persuadé que de telles gens n'avaient d'humain que la voix et le corps, il se mit en tête de les transformer tout d'un coup, en introduisant parmi eux les lois, les usages et la langue des Romains. Il traînait à sa suite une foule de légistes, comme s'il eût à régir une province énervée par un long servage, au lieu d'une nation jalouse de sa liberté : il trouvait partout matière à discussions et à procès, en même temps qu'à force de chicanes et de coups de verges il extorquait l'argent du pays.

La sécurité de Varus et l'indignation générale servirent admirablement les projets d'*Arminius* (Hermann), prince chérusque, fils de *Sigmar* et gendre de *Ségeste*, chef des Cattes, qui avait accepté l'alliance des Romains. Arminius lui-même avait combattu sous les aigles et obtenu le titre de chevalier avec le privilége de citoyen romain. Pour sauver la nationalité germanique, il fomenta partout des

insurrections, qui contraignirent Varus à diviser ses forces. Il sut même persuader au général romain de marcher à l'ennemi pour l'écraser d'un coup. Mais dans la *forêt de Teutberg* (Teutoburgiensis saltus), vers les sources de la Lippe, Varus se vit cerné avec ses trois légions au milieu de bois et de marais, en même temps que toutes les hauteurs se couronnèrent d'ennemis (1). La discipline romaine ne fit que retarder une défaite qui marqua au nord le terme des conquêtes romaines. Varus, désespéré, se tua lui-même; ses principaux officiers l'imitèrent. Les légistes de sa suite furent traités avec une cruauté insultante : on leur coupa les mains, on leur arracha les yeux; on alla jusqu'à leur coudre les lèvres.

Auguste, à cette nouvelle, se livra d'abord à une douleur pusillanime. Il déchira ses vêtements, et l'on dit qu'il se frappait la tête contre les murailles, en criant : *Varus, rends-moi mes légions!* Il ne les vit pas même venger. Après le premier moment de douleur, il songea à fortifier les passages de l'Italie, il arma toute la jeunesse romaine, et fit des vœux aux dieux, comme dans les dangers les plus imminents. Tibère et Germanicus, par une exacte discipline et par quelques excursions, ne purent pour le moment que rétablir, avec la tranquillité, la réputation des armes romaines; mais au second était réservé l'honneur de laver l'affront de Varus dans le sang des Germains.

VI. FAMILLE D'AUGUSTE : AFFAIRES DE SA SUCCESSION ET SA MORT.

Famille d'Auguste. — Auguste avait épousé successivement *Clodia*, fille d'Antoine; *Scribonie*, fille de Scribonius, ami de Pompée; et *Livie*, fille de Livius Drusus,

(1) Tous les lieux environnants sont pleins de ce fait : au pied du Teutberg est le *Winfelt*, ou champ de la victoire, traversé par le *Rodenbeke*, ou ruisseau de sang, et par le *Knockenbach*, ou ruisseau des os; tout auprès est le *Feldrom*, ou camp des Romains; non loin, l'*Herminsberg*, ou mont d'Arminius, avec les ruines d'un château appelé *Herminsbourg;* dans le même comté de la Lippe, sur la rive du Weser, est le *Varenholz*, ou bois de Varus.

qui s'était tué après la bataille de Philippes. De ses trois femmes, point d'enfants, sauf une fille de Scribonie, nommée *Julie ;* mais Livie, qu'il épousa par un double divorce, amena dans son palais deux fils, *Tibère* et *Drusus*, qu'elle avait eus de son premier mari, *Tibérius Claudius Néron*. De là surgirent deux partis au sein de la famille impériale : 1° celui de Livie et des beaux-fils ; 2° celui de Julie, et d'Octavie, sœur d'Auguste et mère de Marcellus le jeune. Julie eut trois maris : *Marcellus le jeune*, dont elle n'eut point d'enfants ; *Agrippa* (22), qui la rendit mère de trois fils, *Caïus*, *Lucius* et *Posthumus* (1) ; enfin *Tibère*, dont le mariage fut comme une espèce de transaction entre les deux partis rivaux.

Marcellus et Agrippa. — Marcellus, neveu et gendre d'Auguste qui l'avait désigné pour son successeur, mourut prématurément dans sa dix-neuvième année ; jeune prince accompli, qu'une mort précoce ravit à l'amour de l'univers, et que Virgile a chanté dans des vers si touchants : *Tu Marcellus eris* (2).

Privé de l'héritier sur lequel il fondait toutes ses espérances, Auguste jeta les yeux sur Agrippa, gouverneur de Syrie, qu'il sentit le besoin de rappeler pour s'en faire un appui contre ses ennemis secrets, étrangers ou domestiques. Il lui donna la veuve de Marcellus en mariage, déterminé, dit-on, par ces paroles de Mécène : *Vous avez fait Agrippa si grand, qu'il faut ou le tuer ou le faire votre gendre.* Agrippa, devenu l'allié d'Auguste, fut chargé du gouvernement de Rome, et c'est alors que l'empereur, tranquille sur sa capitale, alla visiter les provinces asiatiques (22).

Mariage de Tibère. — Agrippa mourut au retour d'une expédition en Pannonie (12), perte non moins irréparable pour Auguste que pour l'Empire. Ses deux fils aînés, Caïus et Lucius, étaient trop jeunes encore pour le remplacer. L'empereur jeta malgré lui les yeux sur Tibère, dont il

(1) En outre, deux filles, *Agrippine* et *Julie*.
(2) Æneid., l. VI. — Octavie, mère de Marcellus, en fut, dit-on, si émue, qu'elle s'évanouit de douleur, et qu'elle en récompensa ensuite l'auteur, en lui faisant compter 10,000 sesterces (2,000 fr.) pour chaque vers de ce passage.

avait démêlé l'odieux caractère. Il l'obligea de répudier *Agrippine Vipsania*, fille d'Agrippa et de sa première femme (1), pour épouser sa fille Julie, dont les débauches n'avaient rien d'égal que son rang. Tibère obéit avec un air de satisfaction; déjà la soif des grandeurs éteignait en lui tout sentiment d'honnêteté.

Désordres et morts : adoption de Tibère. — L'homme coupable est toujours puni dans sa postérité : Auguste, au comble de la fortune et de la puissance, l'éprouva d'une manière éclatante; car il trouva dans sa propre famille une source inépuisable de douleurs. Sa fille Julie, dont lui seul ignorait les déréglements, y mit tant d'impudeur, qu'il l'exila dans l'île déserte de Pandatarie (3 av. J.-C.). Sa petite-fille, de même nom, imita l'exemple de sa mère, et subit la même peine dans l'île de Diomède, où elle resta vingt ans. Ses fils adoptifs, Caïus et Lucius, qu'il avait élevés lui-même et nommés *Césars* et *princes de la jeunesse*, répondirent mal à ses soins, et tous deux moururent loin de lui, l'un en Asie (3 après J.-C.), et l'autre à Marseille (2 ap. J.-C.). *Posthumus*, leur frère, pour quelques mots indiscrets qui furent travestis en injures contre son aïeul, fut relégué à l'île de Planasia. Cependant Tibère, choqué de la prédilection d'Auguste pour eux, s'était retiré dans l'île de Rhodes (2), où il resta sept an-

(1) Agrippa avait eu trois femmes, *Pomponia*, fille de Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron; *Marcella*, fille d'Octavie, et *Julie*.

(2) Tibère avait à Rhodes une maison au bord de la mer, sur des rochers escarpés : c'est là qu'il faisait venir les astrologues dont il espérait quelque prédiction favorable. Un affranchi, seul admis dans sa confidence, homme sans lettres, et robuste de corps, conduisait l'astrologue, par des sentiers roides et difficiles, à une guérite qui était tout au haut de la maison; et au retour, si Tibère soupçonnait de la fraude et du mensonge dans les discours du devin, l'affranchi le précipitait dans la mer qui baignait le pied des rochers, ensevelissant ainsi avec lui sous les eaux le secret de son patron.

L'astrologue *Thrasyllus* ayant été mené comme les autres au haut du roc, eut le bonheur de plaire à Tibère, en lui promettant l'empire, et par le tour adroit et ingénieux qu'il donna à tout ce qu'il lui dit. Tibère, frappé et ébranlé, lui demanda s'il ferait bien son propre horoscope, et si, en comparant son heure natale avec l'état actuel du ciel, il pourrait dire ce qu'il avait dans le moment présent à craindre ou à espérer pour lui-même. L'astrologue, sans doute instruit du sort de ses devanciers,

nées comme en exil. Auguste, qui le connaissait trop pour l'aimer, l'adopta néanmoins, à la sollicitation de Livie, parce qu'il le crut nécessaire après la mort des Césars, et le fit son successeur en le haïssant. Tibère adopta à son tour *Drusus Germanicus*, fils de son frère Drusus; puis il fut associé à la puissance tribunitienne par le peuple, et à l'empire par le sénat (11), avec des prérogatives égales à celles d'Auguste lui-même.

Mort d'Auguste. — Plus la famille d'Auguste s'appauvrissait, plus Tibère et Livie circonvenaient sa vieillesse et faisaient frapper quiconque était d'un autre parti que le leur : ce fut là probablement la cause de l'exil d'*Ovide*, qu'ils accusèrent de complicité dans les désordres de Julie la jeune. Auguste, sentant sa fin approcher, se retira à Nole en Campanie, peut-être pour être plus près de son petit-fils Posthumus, avec lequel il allait pleurer quelquefois, mais qu'il n'osait du reste ramener de son île. Enfin il mourut, l'an 14 de J.-C., à l'âge de soixante-seize ans, dont il avait régné quarante-quatre. Son dernier moment explique l'énigme de toute sa vie. Près d'expirer, il demanda une glace et se fit peigner les cheveux avec soin; puis, s'adressant à ses amis : *N'ai-je pas bien joué mon rôle ?* leur dit-il; et sans attendre leur réponse : *La pièce est finie*, s'écria-t-il, *applaudissez !*

Réflexions sur le règne d'Auguste. — Peu d'acteurs ont égalé Auguste sur le théâtre de l'ambition et de la politique. Après les proscriptions, il put se faire passer pour humain; pour brave, après tant de fautes et de frayeurs; pour nécessaire, quand toutes les institutions avaient péri; pour le restaurateur de la République, quand il la démolissait; pour le conservateur des mœurs, quand il les foulait lui-même aux pieds.

Il institua pour héritiers, par son testament, Tibère et Livie, et à leur défaut, Drusus et Germanicus. Il ne laissait que 150 millions de sesterces (30 millions de fr.), déclarant avoir dépensé pour le bien de l'Empire tout l'héritage d'Octavianus et de Jules César, et 4,000 mil-

regarde les astres et frémit : plus il les considère, plus il tremble; enfin il s'écrie qu'il est menacé d'un très-grand et très-prochain danger. Tibère fut convaincu de son habileté par cette expérience, qui lui paraissait au-dessus de toute équivoque : il l'embrassa, le rassura, et le tint toujours depuis au nombre de ses plus intimes amis.

lions de sesterces (800 millions de fr.), provenant de legs particuliers. Au peuple romain, il légua 40 millions de sesterces (8 millions de fr.); aux tribus, 3,500,000 (7 millions de fr.); 1,000 (290 fr.) à chaque prétorien; 500 à chaque soldat des cohortes urbaines; 300 à chaque légionnaire, etc. Il avait joint à son testament une statistique de l'Empire, des instructions relatives à ses funérailles, et une récapitulation de ses actes pour être gravée sur son mausolée (1).

Auguste fut pleuré de ses contemporains; mais il dut être encore regretté plus vivement de la postérité, car ses successeurs finirent comme il avait commencé.

Les successeurs d'Auguste oublièrent aussi sa maxime favorite, c'est qu'il ne faut ni entreprendre de guerre, ni hasarder de bataille sans avoir beaucoup à espérer et peu à craindre; il comparait ceux qui agissent autrement à des hommes qui pêcheraient avec des hameçons d'or. Il disait aussi que le laurier était un bel arbre, mais qui ne portait point de fruits. Enfin, ils négligèrent l'avis contenu dans un de ses *Mémoires*, de ne point chercher de nouvelles acquisitions de territoire. L'Empire périra, parce qu'il abusera de ses conquêtes.

§ 2. *Règne de Tibère* (14-37 *de J.-C.*).

COUP D'ŒIL SUR LE CARACTÈRE ET LE RÈGNE DE TIBÈRE.

TIBÈRE avait cinquante-six ans lorsque la mort d'Auguste l'appela au trône impérial.

Caractère de Tibère. — Le caractère de çet homme n'est pas facile à comprendre, et il semble que Tacite le fasse trop habile et quelquefois trop méchant. Le secret de sa vie, comme celle de tous les tyrans, c'est la *peur* et l'*hypocrisie;* le secret de sa force, c'est l'*hypocrisie* et la *terreur*. On le voit toujours hésitant, craintif, se méfiant de tout et de tout le monde, frappant quand il tremble, et frappant encore pour prévenir des frayeurs.

Tibère avant son avénement. — Tibère passa le temps de sa jeunesse à se faire petit, pour ne pas inspirer de crainte : il répudie une femme qu'il aime pour épouser une fille d'Auguste, la fameuse Julie. Il s'imagine offusquer les petits-fils d'Auguste; il se décide à quitter Rome; on s'oppose à son départ, il reste quatre jours sans manger; de pitié, on le laisse partir; il n'embrasse ni femme ni enfants, ne dit point adieu à ses amis; mais, en route (voyez ce mélange d'ambition et de peur!), il apprend qu'Auguste est malade; et il s'arrête; Auguste rétabli, il continue sa route; il va à Rhodes, s'y fait tellement méprisable, qu'après avoir voulu l'empêcher de partir, l'em-

(1) Une grande partie nous en a été conservée dans le *marbre d'Ancyre.*

pereur finit par le condamner à y rester ; il y vit avec les Grecs, ne porte plus la toge, ne monte plus à cheval, abandonne l'exercice des armes, ne voit aucun des voyageurs qui demandent à le visiter, se tient au centre de l'île pour les éviter plus sûrement, supplie enfin Auguste de mettre un gardien auprès de lui, pour surveiller ses actions et s'assurer qu'il ne conspire pas.

Sa dureté de mœurs. — Mais avec cette hypocrite humilité, il y avait en lui une dureté de mœurs qui ne se dissimulait pas. Il était de la *gens Claudia*, race sévère, en qui la roideur aristocratique était héréditaire. S'il n'avait pas l'orgueil de ses aïeux, il avait au moins leurs manières sombres et renfrognées ; il savait tout feindre, hors l'affabilité et la grâce. Pliant à l'excès quand il n'était pas le maître, il avait, quand il l'osait, une humeur que rien ne pouvait contenter, ni franchise, ni flatterie, ni liberté, ni servitude. Il envoyait mourir ses ennemis ; il exilait ses adulateurs. Oh ! les misérables nés pour l'esclavage ! disait, en sortant du sénat, ce maître difficile à vivre, gardant, sous une attitude plate et rampante, des rancunes qui ne perdaient rien pour attendre. *Je plains le peuple romain*, dit Auguste en mourant ; *il va être broyé sous de bien lentes mâchoires.* Son précepteur ne l'avait pas moins deviné lorsqu'il le nommait *de la boue pétrie avec du sang.*

Effroi multiple de Tibère. — Tout était pour Tibère un objet d'effroi : le peuple qui, las du repos, ne semblait devoir s'y maintenir que par des largesses ; les légions, qui demandaient de l'argent et des priviléges ; les provinces, dont l'établissement légal de l'Empire avait légalisé la ruine ; le sénat, plein d'ambitions aristocratiques profondes et concentrées (1). L'aristocratie paya pour tout le reste : le peuple et les légions eurent part à ses dépouilles ; et les provinces, où la politique de Tibère restreignit les abus des magistrats sénatoriaux, ne purent qu'applaudir à la ruine de la *nobilitas* romaine.

Partage de son règne. — Le règne de Tibère peut se partager en quatre périodes : la première depuis son avénement jusqu'à la mort de Germanicus (14-19) ; la seconde, jusqu'à celle de Drusus, son propre fils (19-25) ; la troisième, jusqu'à celle de Séjan (26-31) ; la quatrième, jusqu'à la fin de son règne (31-37).

I. PREMIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE TIBÈRE.

Le successeur de Tibère. — Tibère n'était pas seulement effrayé du sénat, du peuple, des légions et des

(1) Tibère exprimait ses frayeurs de tout ceci par une métaphore moins noble que pittoresque : *Je tiens le loup par les oreilles.*

provinces ; mais il y eut toujours un homme que ce grand trembleur craignait par-dessus tout : cet homme, c'était son successeur, quel qu'il fût du reste. Le successeur de Tibère fut toujours son ennemi, et, par compensation, l'ami et l'idole du peuple.

Duplicité de Tibère. — Tandis qu'il convoquait le sénat comme tribun, comme empereur il ordonnait aux troupes d'assassiner Agrippa Posthumus (p. 373); mais, par une infernale duplicité, il menaça l'assassin, exécuteur de ses ordres, de le déférer à la justice.

Le divus. — Tibère, au milieu du sénat, prononça d'une voix hypocrite l'oraison funèbre d'Auguste, et fit lire ensuite son testament; mais il n'acquitta que les legs faits aux troupes (1). On trouva pour un million de sesterces un sénateur, nouveau *Proculus* (p. 29), qui jura avoir vu l'âme d'Auguste monter au ciel : on établit à Rome un collége de vingt et un prêtres et des *fêtes augustales.* Dès lors ce fut un *divus,* un dieu, et ses successeurs le furent en titre de leur vivant, en attendant la cérémonie de l'apothéose, qui devint un droit impérial.

Tactique de Tibère. — Après Posthumus restait un autre successeur à craindre, c'était *Germanicus*, son neveu. Tant qu'il vécut, l'administration de Tibère a mérité les éloges même de Tacite. Sa grande ressource fut alors, comme auparavant, de s'effacer. D'abord, comme Auguste, il offrit d'abdiquer et se fit longtemps prier pour accepter le fardeau de l'Empire. Les uns, comme *Asinius Gallus* et *Lucius Auruntius*, affectèrent de croire à sa sincérité; d'autres, comme *Hatérius* et *Mamercus Scaurus,* de pénétrer sa dissimulation. Ce lui fut une égale offense qu'ils payèrent plus tard de leur vie. Il ne fit pas

(1) Tibère, ne se pressant pas d'acquitter les legs faits au peuple, y fut forcé par la raillerie d'un particulier, qui, voyant passer sur la voie publique un convoi, s'approcha du mort, et lui dit : *Souvenez-vous de représenter à Auguste, dans les Champs-Élysées, que les legs qu'il nous a faits ne sont point encore acquittés.* Tibère fit venir le railleur, et lui dit : *Allez vous-même apprendre à mon père qu'ils sont acquittés ; c'est moi qui vous en donne la commission.* Et il le fit tuer par sa garde impériale.

moins de façon pour la loi Julia de majesté; mais il ne la laissa pas néanmoins lui échapper. Le sénat étant le corps qui lui faisait le plus de peur, il parut lui soumettre toutes ses actions, lui renvoyant toutes les affaires, le consultant sur tout, l'encourageant à la liberté, parlant (sans que personne y crût, il est vrai) de rétablir la République, enlevant au peuple, pour le lui donner, le droit d'élection (1); appelant les sénateurs ses maîtres, cédant le pas aux consuls, refusant tous les honneurs et ne prenant que le nom de *Tibère César* avec le surnom d'*Auguste*, sans le prénom d'*Imperator*, mais avec l'*imperium;* ne voulant être ni *dominus*, ni *divus;* faisant tout humblement de l'ordre, de la justice, de la paix publique, comme simple préfet de police sous la royauté du sénat; approuvant en théorie les lois contre le luxe, avec des restrictions dans la pratique; soulageant les provinces, et disant qu'*un bon berger doit tondre, mais non pas écorcher ses brebis;* souffrant même les traits de la médisance et de la satire, parce que, disait-il, *dans un État libre, les pensées et les langues doivent être libres;* tout cela aussi par crainte de Germanicus, son collègue dans la puissance consulaire, et commandant des légions germaniques.

Deux séditions éclatèrent à la fois dans les légions de Pannonie et de Germanie. Les troupes qui avaient donné l'Empire à Auguste, voulaient le faire payer à Tibère. Une fois ce pas fait, elles étaient maîtresses du monde.

Les trois légions de Pannonie. — Il y avait en Pannonie, dans le même camp, trois légions, sous les ordres du consulaire *Junius Blæsus*. Un certain *Percennius*, ancien chef d'une faction théâtrale, se fit le chef d'une sédition militaire : les mutins réclamèrent à grands cris le congé plein après seize ans de service, comme les prétoriens. Blæsus ne put les apaiser qu'en faisant partir son fils pour aller porter leur demande aux pieds de Tibère. Mais bientôt ils se soulevèrent de nouveau, et se portèrent, sur leurs tribuns et leurs centurions, aux plus

(1) Il n'y eut plus, à partir de cette époque, que deux comices ou deux plébiscites, et l'on ne connut plus que des sénatus-consultes.

graves excès. Sur ces entrefaites, arriva *Drusus*, fils de Tibère, avec l'instruction de prendre parti suivant les circonstances. Il amenait avec lui deux cohortes prétoriennes, et presque toute la garde impériale, sous les ordres d'*Ælius Séjan*, alors préfet du prétoire, conjointement avec son père *Séius Strabon*. Drusus harangua les troupes; les mutins le contre-haranguèrent par la bouche du centurion bel-esprit *Julius Clémens*, et les choses allaient en venir aux extrémités, lorsqu'une éclipse de lune, en effrayant la multitude aussi superstitieuse qu'égarée, permit à Drusus de reprendre sur elle l'ascendant, et de terminer la révolte par la mort des plus coupables.

Sédition des légions de Germanie. — Dans le même temps, les légions de Germanie, commandées sur le haut Rhin par *Silius* et sur le bas Rhin par *Cécina*, s'étaient mutinées en l'absence de *Germanicus*, leur généralissime. Elles l'adoraient pour ses vertus et son courage : il était en effet aussi doux que valeureux, aussi généreux qu'affable; c'était le prince qu'elles jugeaient le plus digne de remplacer Auguste. Mais Germanicus aimait plus ses devoirs que la fortune. A la première nouvelle du tumulte, il court le réprimer : il trouve des furieux que ne touchent ni ses reproches ni ses prières ; il lève le bras pour se percer à leurs yeux. Tandis qu'on s'y oppose, un des rebelles, *Canusidius*, lui présente son épée nue, en lui disant : *Celle-ci vaut mieux*. Malgré cet excès de rage, il apaise la sédition par une sage fermeté mêlée de douceur : sa grandeur d'âme attendrit les soldats, et pour expier leur crime, ils demandent à marcher contre les Germains. Les légions attaquèrent les Germains et les mirent en pièces. Arminius employa vainement, pour arrêter les Romains. tout ce que la ruse et la bravoure ont de ressources: il essuya autant de défaites qu'il livra de batailles. Il fut tué, dit-on, par les siens qui voulaient, au dire des historiens latins, le punir de ses défaites ou de son ambition (16). Sa mort facilita une nouvelle expédition de Germanicus, qui remporta une victoire signalée à *Idistavisus* (Minden), près du Weser. Varus fut vengé, mais la Germanie ne fut pas conquise. A son retour par mer, une violente tempête lui fit perdre une partie de sa flotte et de son armée; puis Tibère, dévoré de soupçons jaloux, mais les dissimu-

lant toujours, rappela le vainqueur à Rome, comme pour lui procurer des honneurs et du repos. Puis, pour n'avoir pas à repousser les Germains, il suscita à Maroboduus un ennemi dans la personne de *Cotualda*, roi des *Goths*, alors riverains de la Vistule, qui le détrôna et fut à son tour détrôné par les *Hermondures*. Ces deux chefs vinrent assurer leur vie sous la protection romaine, le premier à Ravenne et le second à Fréjus.

Rappel et mort de Germanicus. — Germanicus obéit sans hésitation aux ordres de l'empereur. Rome se porta tout entière à sa rencontre. Ses manières agréables et son char de triomphe dans lequel étaient sa femme *Agrippine*, ses cinq enfants et les drapeaux de Varus, causèrent au peuple de tels transports de joie, que Tibère résolut la perte du jeune héros. Sa présence seule lui devint insupportable. Pour s'en délivrer, il l'envoya commander en Orient, où l'Arménie était retombée au pouvoir des Parthes. En même temps, il nomma gouverneur de Syrie *Cnéius Pison*, homme propre à l'exécution d'un grand crime. Tout ce qu'on pouvait attendre d'un prince aimable, courageux, habile, Germanicus le fit en Orient : il remit l'Arménie sous la protection de Rome, en lui donnant pour roi *Zénon*, fils de Polémon (p. 370), et réduisit la Cappadoce et la Comagène en provinces romaines. Mais il trouva Pison indocile, arrogant, toujours prêt à contrarier ses vues, à mépriser ses ordres. Le ministre de Tibère porta même si loin les excès, que Germanicus, excédé de vexations, lui commanda de se retirer. Bientôt le prince tomba dangereusement malade, et mourut, dans un faubourg d'Antioche, se croyant empoisonné par Pison, et conjurant ses amis de poursuivre la vengeance de sa mort auprès de Tibère, qui, sans doute, en était le complice (19).

A cette funeste nouvelle, on vit éclater un désespoir général. Dans toute l'Italie, dans Rome surtout, la désolation fut extrême : elle s'accrut encore par l'arrivée d'Agrippine, femme d'un courage rare et de vertus fortes. Le jour où les cendres de la victime furent portées par l'illu-

tre veuve au tombeau d'Auguste, ce fut tantôt un morne silence, tantôt des pleurs et des cris lamentables. Les magistrats, les soldats, le peuple, s'écriaient que la République était perdue; qu'on leur avait ravi leur père, leur ami, leur dernière espérance. Jamais douleur ne fut plus juste, ni crainte plus fondée. Les voilà livrés sans retour à la méchanceté de Tibère.

Mort de Pison. — Tibère cependant, ivre de joie, semblait partager l'affliction générale. Ne pouvant arrêter le cours de la justice, et voulant se montrer impartial, il renvoya l'affaire au sénat. On produisit contre le gouverneur de Syrie plusieurs chefs d'accusation; le lendemain, Pison fut trouvé mort dans sa chambre. On soupçonna Tibère de l'avoir fait tuer, de peur que, pour sa justification, il ne montrât des ordres donnés contre Germanicus; soupçon d'autant plus probable, que le prince commanda, pour ainsi dire, de croire au suicide de l'empoisonneur, et empêcha qu'on ne flétrît sa mémoire. *Plancine*, veuve de Pison, échappa à la condamnation par la protection de Livie.

II. SECONDE PÉRIODE DU RÈGNE DE TIBÈRE (19-25).

Période de la loi Julia. — La seconde période de son règne pourrait s'appeler la *période de la loi Julia.* Comme cette loi frappait tout, elle pouvait servir aussi la justice, et, en effet, les premières victimes furent des chevaliers obscurs et coupables, de riches publicains qui s'étaient engraissés dans les provinces, des gouverneurs qui avaient pillé, des femmes de grande maison dont Tibère aimait à publier les désordres. Merveilleux légiste, habile à trouver des ressources pour toutes ses passions dans l'arsenal des lois anciennes, à cacher sous de vieux noms, dit Tacite, des scélératesses toutes nouvelles, il savait que la légalité permet tout; déjà cependant âpre justicier, se cachant dans un coin du tribunal pour voir si son préteur châtiait bien.

Ainsi marcha-t-il humble et timide, tant que vécut

Germanicus; ainsi laissa-t-il doucement *grandir sa loi de majesté;* mais, après la mort de ce rival, il se sentit assez fort pour donner à son pouvoir un genre tout nouveau d'appui, les *délateurs*.

Ce qu'étaient les délateurs. — Chez les anciens, le droit d'accuser appartenait à tous, et l'accusation était chose populaire. Crassus fut accusateur à dix-neuf ans, César à vingt et un, Pollion à vingt-deux. L'*inimitié* n'était pas, comme chez nous, quelque chose d'équivoque, qu'on avoue à peine, qui se cache sous des formes polies ou sous les dehors de l'indifférence. C'était quelque chose de patent, d'authentique, de formel, de déclaré. On entamait une inimitié, pour ainsi dire, comme on entame un procès; c'était une affaire que l'on commençait en faisant dire à un homme qu'on n'était plus son ami, et une affaire qu'on terminait en plein Forum, devant des juges, en lui faisant, par sentence politique, interdire le feu et l'eau (1). On se glorifiait d'avoir des inimitiés, de les entreprendre, de les soutenir, de les mettre à fin; il y en avait d'héréditaires dans les familles; en un mot, dans l'âpreté de cette vie parlementaire, elles étaient à la fois un devoir, une gloire, un objet d'ambition.

Mais sous l'Empire, cette carrière, dépouillée de la grandeur de la vie politique, devint une affaire de vengeance et plus souvent un métier. Ce métier était celui de *délateur*, nom classique sous l'Empire, métier profitable; car le délateur recevait de la loi une part dans les confiscations, le quart dans les poursuites de lèse-majesté. La délation menait plus loin encore : à faire parler de soi, à se faire redouter, à recevoir des saluts dans le Forum, à avoir, le matin, des clients dans son antichambre, à se faire suivre au champ de Mars par une foule d'empressés; on faisait trembler les familles, on avait sous sa protection des villes et des provinces; un roi était trop heureux de l'amitié des délateurs.

Ceux qui commencèrent ce métier furent d'abord des hommes vulgaires, ignobles, méprisés; sous Tibère, on y vit les plus illustres sénateurs. Tibère les appelait les *gardiens des lois*.

Les témoins et les espions. — Au-dessous des délateurs, ceux qui ne pouvaient aspirer à ce noble métier, formaient une armée de *témoins* et d'*espions*, armée payée comme ses chefs; armée active, partout répandue, surveillant les pas, les paroles; entrant dans toutes les confidences, provoquant toutes les indiscrétions, les dénonçant toutes; sans cesse en correspondance avec César, qu'elle informait secrètement, et dispensait de monter une police.

Difficulté d'échapper à la délation. — Les motifs d'accusation, de délation, ne manquaient jamais, en regard d'un *divus* mort (Au-

(1) De là, les expressions de *inimicitias suscipere*, *exercere*, *deponere; amicitiam*, *hospitium renuntiare ; domo interdicere*. etc.

guste) et d'un *divus* vivant (Tibère) : briser une statue d'Auguste, s'habiller, se déshabiller, fouetter un esclave devant son image, c'étaient des crimes capitaux; et de même, ou plus encore, pour le portrait de Tibère. Quant aux vrais motifs de la délation, un peu de fortune, ou de naissance, ou de gloire, c'était plus qu'il n'en fallait. L'amour de l'argent, passion longtemps inconnue à Tibère, commençait à se développer en lui. Si l'impôt frappait les biens, la délation frappait les fortunes mobilières; les premiers citoyens de la Gaule, de l'Espagne, de la Syrie, de la Grèce, furent condamnés pour le seul fait d'avoir eu en porte-feuille plus du cinquième de leur fortune.

Terreur et lâcheté générale.—Dès lors, on le pense bien, plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves : la dissimulation du prince et sa tristesse se communiquant partout, l'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité comme une imprudence, la vertu comme une affectation qui pouvait rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur du règne précédent. Et, chose incroyable, quoique vraie, c'était au sénat lui-même que l'empereur, voulant le rendre solidaire de sa noire politique, et l'affaiblir en le déshonorant, renvoyait les accusations de lèse-majesté; c'était le sénat qui s'empressait de condamner avec une bassesse inexprimable, à tel point que Tibère, pour sauver les apparences , eut soin de prescrire un délai de dix jours entre la sentence et l'exécution, et qu'il s'écriait souvent : *Oh! les lâches, qui vont au-devant de la servitude* (1) !

Élévation de Séjan. — A cette époque, un homme de médiocre naissance, de mœurs infâmes, mais hardi, vigoureux d'esprit et de corps, prêt à tout, était devenu le favori de Tibère ; c'était *Séjan*, alors seul préfet du prétoire, et qui gouvernait à la fois l'empereur et l'Empire. Les ambitions romaines visaient tout d'abord au dernier but : Séjan songea à devenir César; et comme Tibère

(1) Il ne manquait pas de le leur faire sentir. Un jour qu'ils témoignaient le désir de donner son nom au mois de novembre, dans lequel il était né, de même que deux mois de l'année portaient déjà les noms, l'un de Jules César, et l'autre d'Auguste, Tibère, qui dédaignait la flatterie, tourna en raillerie cette proposition par un mot également vif et plein de sens : *Que feriez-vous*, dit-il aux sénateurs, *si vous aviez treize Césars ?*

était arrivé au trône, grâce à la mort qui avait supprimé, pour lui faire place, trois ou quatre héritiers d'Auguste, Séjan eut recours à la mort pour supprimer *Drusus*, fils de l'empereur, le premier obstacle entre le trône et lui. Il n'eut besoin pour cela (ce qui sans doute n'était pas difficile) que de séduire *Liville*, femme de Drusus, et Drusus fut empoisonné (23). Tibère supporta cette mort en stoïcien : le premier, il consola le sénat, rappelant chacun à ses devoirs, préférant le soin de la chose publique à sa douleur, et reparlant encore de rétablir la République, sans doute pour se faire pardonner son stoïcisme. Puis il introduisit au sénat, comme héritiers du trône, les enfants de Germanicus. Ces enfants, présentés aux Pères Conscrits, au milieu des larmes de tous et des souhaits répétés pour leur bonheur, se trouvèrent désignés au même moment à la faveur du peuple, aux craintes de Tibère et à la haine de Séjan. C'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour les perdre.

A cette période se rapportent plusieurs événements publics et particuliers qu'il est bon de mentionner.

Révolte en Gaule. — La Gaule, écrasée d'impôts et de dettes, essaya de se soulever, sous le Trévire *Julius Florus* et l'Éduen *Julius Sacrovir ;* mais leur entreprise, mal concertée, n'eut aucun succès. Florus succomba le premier ; Sacrovir fut défait par *Caïus Silius*, commandant des légions rhénanes, et, sur le point d'être surpris, il se tua comme son complice (21). Sept ans après (28), on n'osa punir la révolte des Frisons, qui refusèrent de payer le tribut de cuirs de bœufs imposé par Drusus.

Révolte en Afrique. — Dans le même temps, *Tacfarinas*, Numide d'obscure naissance, se ligua avec le Maure *Mazippa* pour secouer le joug des Romains. Leur résistance dura plusieurs années. *Junius Blæsus*, oncle de Séjan, qui les battit, reçut, avec les honneurs du triomphe, le titre d'*imperator*, et c'est le dernier des particuliers à qui il ait été accordé ; mais la guerre ne fut terminée que l'an 24, par *Dolabella*, son successeur.

État de la Judée. — En Judée, la mort d'*Hérode l'Ancien*, qui suivit de près la naissance du Messie, avait fait partager ses États entre ses trois fils, *Archélaüs*, *Philippe* et *Hérode Antipas*. Le premier fut déposé sur les plaintes de ses sujets, et sa principauté, réunie à la province de Syrie, fut administrée par des procurateurs, dont *Ponce-Pilate* fut le cinquième. On sait que c'est sous ce procurateur que N. S. J.-C. souffrit la mort de la croix (33).

Le dernier des Romains. — Parmi les faits particuliers, nous mentionnerons entre mille le procès de *Crémutius Cordus*, accusé d'avoir, dans ses Annales, appelé Cassius le *dernier des Romains* (25). Séjan, qu'il avait piqué par quelques propos, lâcha contre lui des délateurs; accusé et sûr d'être condamné, il prévint l'arrêt du sénat par un suicide.

III. TROISIÈME PÉRIODE DU RÈGNE DE TIBÈRE (25-31).

Tibère quitte Rome. — Séjan, pour perdre plus facilement la famille de Germanicus, décida Tibère à quitter Rome, d'où s'élevait une sourde clameur contre ses crimes. Tantôt, c'était un billet jeté sur le théâtre, à sa propre place; tantôt l'invective hardie, en face, en plein sénat, d'un condamné. Un autre jour, ce fut un témoin, homme simple, qui, croyant ne pouvoir dénoncer trop, se mit à répéter tout au long, mot pour mot, ce qui dans Rome se disait en secret contre le prince. Tibère, disant adieu à Rome, où tout lui pesait, où sa mère Livie l'importunait de sa présence et de ses représentations, partit presque sans cortége, avec ses amis les grammairiens et les astrologues: ceux-ci prédirent qu'il n'y rentrerait plus. Pour lui, s'il devait y revenir, il le voulait faire en sûreté: il se fit accorder par le sénat d'y venir accompagné de gardes; il avait ajouté qu'on fouillerait les sénateurs à l'entrée, et les sénateurs s'étaient prêtés à tout.

Tibère à l'île de Caprées. — Tandis que délateurs et bourreaux redoublaient d'activité, Tibère, après avoir erré un an dans le sud de l'Italie, s'enferma, pour n'en plus sortir que deux fois, dans l'île de Caprées, que ses fureurs et ses débauches ont rendue si célèbre. Il y fit construire deux maisons de plaisance, dont chacune fut consacrée à un dieu; des thermes, des aqueducs, des arcades traversant d'une colline à l'autre; il y réunit toutes les délices. Dès lors, pour en jouir, il ne se laissa plus aborder par personne: ses lettres lui arrivaient des mains de Séjan, tout-puissant par son absence.

Crimes de Séjan. — Sur ces entrefaites, Séjan, sous un prétexte de discipline, avait rassemblé dans un seul

camp, sur les collines Viminale et Quirinale, toutes les cohortes prétoriennes, jusqu'alors disséminées en diverses garnisons; par là, il leur avait donné la conscience de leur force et il les tenait sous la main. C'est alors que deux fils de Germanicus, et leur mère *Agrippine*, éprouvèrent tour à tour la scélératesse de Séjan; espions apostés, piéges invisibles, rapports calomnieux, il employa tout pour les perdre. Tibère les recommanda, c'est tout dire, à son vil sénat. Agrippine et *Néron*, son fils aîné, furent exilés comme ennemis de l'État dans l'île de Pontia, où ils moururent bientôt; le second, *Drusus*, jeté dans les souterrains du palais, y lutta neuf jours contre la faim en mangeant la bourre de son matelas. Le troisième, nommé *Caïus*, échappa, parce qu'il était près de Tibère; et *Claude*, frère de Germanicus, fut épargné à cause de sa faiblesse mentale et de son goût exclusif pour les lettres.

Tibère commence à craindre Séjan. — Tibère n'avait plus, pour ainsi dire, de successeur à craindre, tant était grand le vide qu'il avait fait dans sa propre famille; ou plutôt le successeur qu'il devait craindre, ce n'était plus un César, c'était l'instrument qui lui avait servi jusque-là à écraser ce qui lui faisait ombrage. Cet instrument, dès qu'il devenait inutile, devenait dangereux. Séjan avait osé lui demander en mariage une femme du sang impérial, Liville, femme de Drusus, et il pouvait prétendre à lui succéder. Aux yeux de Tibère, un héritier ressemblait beaucoup à un assassin. Cependant tout était habitué à obéir à Séjan, la force de l'Empire était dans ses mains, la lutte pouvait être dangereuse.

Tibère n'attaquait jamais de front. Il chercha d'abord un rival à Séjan; ce fut le dernier fils de Germanicus, Caïus, aimé, à cause de son père, par le peuple et les soldats, et que le prince commença à montrer comme son successeur. Il lui chercha aussi un remplaçant, destiné à être après Séjan préfet du prétoire, et ce fut *Macron* qu'il choisit (31).

Mort de Séjan. — Mais il est curieux de voir comment il s'y prit pour briser son Séjan. Il commença par bien

s'assurer sur son rocher de Caprées ; il tint des vaisseaux prêts pour la fuite, établit des signaux pour connaître plus tôt l'issue de l'événement. Macron alors, au milieu de la nuit, arrive à Rome, rencontre Séjan : *J'ai une lettre de César pour le sénat,* dit-il ; *César te fait tribun.* C'était l'associer à l'Empire. Séjan, plein de joie, arrive au sénat ; on le félicite de toutes parts. Cependant on lit la lettre : elle était longue, soumise, obséquieuse, parlant un peu de Séjan, puis revenant à des choses indifférentes, puis à Séjan encore, et se plaignant de lui : cela étonnait. Les amis de Séjan étaient graves, silencieux ; ceux qui étaient moins directement liés à sa fortune faisaient quelques pas pour s'écarter de lui. Mais vint la fin de la lettre, où le vieux César, d'un ton piteux, bas, plaintif, demandait qu'un des consuls et une garde de soldats vinssent le prendre à Caprées pour le conduire à Rome en sûreté s'expliquer devant le sénat. Aussitôt tout changea de face : le sénat se mordit les lèvres ; les préteurs entourèrent Séjan, et les malédictions tombèrent sur lui. Cependant les prétoriens, les soldats de Séjan, lui manquaient de parole. Macron était dans leurs rangs, jetant de l'or, montrant les ordres de César. Incertains, n'osant attaquer ni défendre, ils se mirent à piller Rome. Pendant ce temps, Séjan fut livré avec toute sa famille à la fureur de la populace ; on brisa ses statues et ses trophées et l'on traîna avec un croc son corps aux gémonies (31).

IV. QUATRIÈME PÉRIODE DU RÈGNE DE TIBÈRE (31-37).

Redoublement des cruautés de Tibère. — Quelques gens naïfs espéraient alors un gouvernement plus doux. Il devait en être tout autrement : les amis de Séjan, c'est-à-dire tout ce qui lui avait fait la cour, étaient une belle matière à proscription. Jamais le monstre couronné ne prit plus de goût au sang. Souvent il se faisait apporter ses victimes pour jouir de leur supplice. *Carnutius* s'étant tué lui-même pour éviter les tortures : *Il m'a échappé*, s'écria Tibère avec dépit. Il répondait à ceux qui lui de-

mandaient un prompt trépas : *Je ne suis point assez ton ami pour abréger tes souffrances.* D'autres fois, il confondait dans les mêmes tourments et les accusateurs et les accusés. Tantôt une mère périssait pour avoir pleuré son fils; une épouse, son époux. Ces meurtres juridiques se commettaient par sentences du sénat. Tibère, à la fin, las d'attendre des procédures, ordonna le massacre général des prisonniers, et les cadavres, entassés aux gémonies, furent ensuite jetés dans le Tibre. Impatient d'être au courant des supplices, Tibère était venu, non pas dans Rome, où la peur lui défendait jamais de rentrer, mais aux portes de cette ville, recevant les nouvelles d'un jour à l'autre, assistant ainsi au cours de sa justice, correspondant sans retard avec ses bourreaux (35).

Terreur générale. — Et tout le monde tremblait : la peur était le dieu de ce siècle, comme il fut celui de 1793. Cette patience de vingt ans, cette terreur si lâche de tout un peuple devant un vieillard sale et décrépit, que le peuple à son tour faisait trembler, ne peut s'expliquer que par l'égoïsme universel des siècles corrompus, où tout est divisé, où tout est faible, où personne ne défend autrui, parce qu'il n'est pas défendu.

Terreurs et remords de Tibère. — Et le chef de toute cette terreur, le grand moteur de toutes ces craintes, c'était le plus grand trembleur de tout l'Empire. Sentant la force, la pensée, la vie, se retirer de lui, il ne gouverne plus, et ne veut pas qu'on gouverne pour lui : son remplaçant serait son assassin. Pour faire croire à sa vigueur, il donne un roi, *Tiridate*, aux Parthes; mais il le voit chassé par *Artaban III.* Un jour, à l'amphithéâtre, il a voulu lancer un javelot sur un sanglier; ce coup l'a fait tomber épuisé. N'importe! *Point de médecin ; passé trente ans, il n'y a qu'un imbécile qui puisse s'en servir.* Personne ne doit soupçonner ce qui se passe dans cette âme ni dans ce corps.

Il faut dire, pour la consolation de l'humanité, que lui-même avait la conscience de ses méfaits et de l'horreur qu'il inspirait. Il écrivait au sénat : *Si je sais ce que je dois vous dire, que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement encore que je ne me sens périr chaque jour!* Mais si les remords le rendaient insupportable à lui-même, ils ne le ramenaient pas à de meilleurs sentiments : *Qu'ils m'exècrent*, disait-il avec rage, *pourvu qu'ils m'obéissent!*

Tibère et Caligula. — Cependant le vieil empereur continuait ses débauches, et s'efforçait de cacher l'épuise-

ment de sa vie en affectant de se livrer au travail ou au jeu. Il se plaisait à former par ses exemples Caïus Caligula. Ce jeune prince cachait un naturel féroce sous une feinte modestie. La condamnation de sa mère, l'exil et l'emprisonnement de ses frères ne tirèrent pas de sa bouche une seule plainte. Il supportait avec une patience incroyable ce qu'il avait lui-même à souffrir. Il étudiait les goûts, les humeurs, les paroles même et le ton de voix de Tibère, pour s'y conformer, changeant de visage et de conduite, comme un Protée, selon ses besoins; d'où naquit le bon mot de l'orateur *Passiénus*, qui, dans la suite, disait de lui que *jamais il n'y avait eu ni meilleur valet, ni pire maître*. Dans une conversation qui roulait sur Sylla, le jeune Caïus s'avisant de tourner en ridicule cet homme si célèbre : *Vous aurez*, lui dit Tibère, *tous les vices de Sylla, sans aucune de ses vertus*. Enfin, ayant devant lui ses deux petits-fils, il embrassa *Tibérius Gémellus* avec larmes, et dit à Caïus, qui le regardait d'un air hagard : *Vous tuerez ce jeune prince, et un autre vous tuera.*

Le monstre se décelait de bonne heure. On l'entendit plusieurs fois envier le bonheur de Priam, qui avait survécu à toute sa famille. Il avait souvent dans la bouche un vers grec, dont le sens répond à ce proverbe usité parmi nous, pour exprimer l'indifférence par rapport à tout le genre humain : *Après moi le déluge*. Aussi Tibère, dans sa haine pour les hommes, disait-il de Caïus : *Je laisse au peuple romain un serpent pour le dévorer, et au monde un Phaéton pour l'embraser.*

Mort de Tibère. — Enfin, sentant les approches de la mort, Tibère quitte l'horrible Caprées pour se distraire et se rendre à Misène; il éprouve de hideuses défaillances, suite de ses excès. On le croit mort; Macron s'empresse de faire proclamer Caïus par les soldats. Tout à coup le malade revient de sa faiblesse : la terreur glace les esprits des nouveaux courtisans ; mais le préfet ordonne qu'on étouffe le moribond, et les délivre d'un monstre pour en donner un autre à la terre (37). Il avait près de 80 ans.

Mort de Jésus-Christ. — Tandis que ces scènes si déshonorantes pour l'humanité se passaient dans l'Occident, on s'occupait à peine d'un événement qui devait bientôt renouveler la face du monde. Au milieu de l'universelle dépravation du genre humain, Jésus-Christ venait de prêcher son Évangile dans un coin de l'Orient, et de consommer par les miracles de sa vie, par une mort volontaire et par une résurrection glorieuse, le grand ouvrage de la rédemption des hommes (30-33).

§ 3. *Règne de Caïus Caligula* (37-41).

I. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le système de gouvernement de Tibère fut un legs qu'il imposa presque à ses successeurs. Au milieu de l'égoïsme et de l'immoralité générale, on ne régnait guère que par la défiance, et la défiance exercée contre tous conduit bientôt à une tyrannie sanguinaire. Les Antonins osèrent régner autrement; ils se hasardèrent à n'être pas sans cesse dans un état de tremblement et de menace. Il y eut, sous ces princes, un calme presque miraculeux; mais eux passés, tout reprit comme de coutume : l'Empire revint à ses allures; la délation, l'abandon des proscrits, l'influence désordonnée de la force militaire, tout cela était resté dans les entrailles de la vie romaine.

On avait reconnu bien vite comment, avec un pareil régime, il était aisé de tuer un empereur et de se mettre à sa place. Le maître était toujours celui qui avait l'oreille du *carnifex*. Il n'y avait point d'autre succession, point d'autre légitimité. De là cette suite précipitée d'empereurs, nommés un jour, égorgés le lendemain; cette multitude de Césars de tous rangs, de toutes nations. Tel fut le résultat inévitable du principe social, ou plutôt antisocial, la peur et la défiance sans bornes, qui gouverna le monde pendant trois siècles. Point de châtiment ni de répression violente, de crainte légale, d'accusation, de jugement; mais une décimation de l'Empire, une intimidation sans limite, un système de terreur, non contre des coupables ou contre des ennemis, mais contre tous; en un mot, une rage d'égorger pour ne pas laisser le temps à la vengeance ou à la révolte de se produire.

Après Tibère, la politique impériale était complète. César avait déblayé la place, Auguste posa les fondements, Tibère construisit l'édifice. A leur suite, la famille des Césars devait donner au monde trois hommes infimes pour l'exploiter : Caligula, Claude et Néron (1).

(1) *Les Césars*, par le comte Franz de Champagny, t. Ier, p. 383, 400.

II. GOUVERNEMENT DE CALIGULA.

Caïus et le jeune Tibère. — Tibère, qui détestait Caïus, eût bien voulu lui préférer son propre petit-fils, le jeune *Tibère* (Tibérius Gémellus), fils de Drusus; mais ce jeune homme était bien peu mûr, et il se contenta de l'associer à Caïus, communauté inégale qui devint funeste à l'associé.

Caligula est aimé.—Malgré toutes ses mauvaises qualités, Caïus était aimé : il avait pour lui le peuple; il avait pour lui les soldats au milieu desquels s'était passée son enfance et avec qui il avait porté la *caliga* ou guêtre militaire, d'où son surnom de Caligula; il était fils de Germanicus, et puis il succédait à Tibère. A peine était-il en marche pour conduire les funérailles du vieux César, qu'au milieu des autels, des victimes, des flambeaux, des habits de deuil, la joie du peuple éclata autour de lui, l'appelant son *astre*, son *nourrisson*, son *petit poulet* (1). Arrivé à Rome, il fit l'éloge de Tibère; mais en même temps il fit casser son testament, et, tout d'une voix, il fut déclaré seul souverain, maître absolu.

Beaux commencements de Caligula. — Caligula, dans les premiers mois de son règne, usa de feinte, comme il l'avait fait sous son prédécesseur, et commença comme Auguste avait fini, pour finir comme il avait commencé. D'abord, il ne voulut point de titres, rendit leurs droits aux exilés, brûla les archives criminelles de Tibère, jurant qu'il n'en avait rien lu ni parcouru (on dit du reste qu'il n'en brûlait qu'une copie); permit de lire les libelles que Tibère avait fait détruire; rendit des comptes publics (ce qui n'avait pas été fait depuis Auguste); voulut même restituer au peuple ces beaux droits dont il ne se souciait plus, et qu'il fallut bientôt lui reprendre, les droits d'élection; et comme on vint lui dénoncer de prétendus conspirateurs qui en voulaient à sa vie : *Je n'ai rien fait*, dit-il, *qui ait pu me rendre odieux à personne.*

(1) Sidus et pullum et pupum et alumnum. — Suet. 13.

Maladie et changement de Caïus. — Cela dura sept mois. Mais à force de débauches et d'excès, ce prince tomba malade, et le monde, ne sachant en quelles mains il allait passer, se désespéra. Tout fut en deuil : on immola cent soixante mille victimes; on passait la nuit aux portes du palais; la flatterie même s'en mêla. Un certain *Publius Potitus* voua sa vie en échange de celle du prince; et un chevalier romain s'engagea, si les dieux rendaient Caïus au peuple romain, à combattre comme gladiateur. Leur zèle fut mal payé. L'empereur, revenu en santé, les obligea l'un et l'autre à acquitter leur vœu, *de peur*, disait-il, *qu'ils ne se rendissent coupables de parjure.*

Nature discordante de Caïus. — Certes, on peut croire, par le reste de son règne, que sa maladie passa à l'état chronique. Du reste, c'était au moral et au physique une nature toute discordante : épileptique dès l'enfance; tantôt supportant les plus grandes fatigues, tantôt ne pouvant se soutenir; avouant même un germe de folie et songeant à s'enfermer pour prendre de l'ellébore; doué d'une organisation à la fois terrible et maladive, il dormait à peine trois heures d'un sommeil troublé par des apparitions et des rêves, au milieu desquels on l'entendait s'entretenir avec l'Océan, passait des nuits à se promener sous de vastes portiques, attendant le jour, l'invoquant et l'appelant à haute voix. Joignez-y le vertige que pouvait causer le pouvoir, surtout un pouvoir tel que celui d'un empereur, et le danger continuel auquel il exposait, et vous aurez ces monstres de sang et de folie, incompréhensibles et par leurs crimes et par l'impunité de leurs crimes, les Caligula, les Néron, les Domitien, les Commode, les Héliogabale.

Titres de Caïus qui se fait divus. — La folie de Caïus se manifesta bien vite : il reprit tous les titres dont il n'avait pas voulu dans son premier accès de modestie (auguste, empereur, père de la patrie, grand-pontife, le pieux, le grand, l'excellent, le fils des camps, le père des armées); il rétablit l'action de lèse-majesté qu'il avait abolie; puis il fit dire de se tuer, formule qui devenait en usage, à *Silanus*, son beau-père; au jeune *Tibère*, son ancien collègue, et à *Macron*, son confident et son complice.

Pour compléter sa folie, Caïus se souvint qu'il était *divus*, dieu, et sérieusement. Il commença cependant par n'être que demi-dieu : il s'adjugea les attributions et les cérémonies d'Hercule, de Castor, d'Amphiaraüs; il contrefit Hercule avec une peau de lion et une massue d'or. D'autres fois il portait le chapeau de Castor et Pollux, la peau de faon de Bacchus. Mais c'était trop peu de chose : il passa bientôt dieu.

Culte rendu à Caïus. — Rome, au premier mot de ce fou, tomba à genoux aux pieds de son dieu Caïus. Il eut un temple, une statue d'or; on se disputait à prix d'argent l'honneur d'être du nombre de ses prêtres; on jurait en son nom. Pour Caïus, aujourd'hui Apollon, il porte une couronne de rayons sur sa tête, et mène les Grâces à sa droite; un autre jour, il a les ailes aux pieds et le caducée de Mercure; tantôt il prend le trident pour figurer Neptune. Un jour, il fut Vénus, pourquoi ne serait-il pas Jupiter? Pour mieux jouer ce grand rôle, il fit construire des machines avec lesquelles il répondait au tonnerre par un bruit semblable, et lançait éclair contre éclair; si la foudre tombait, il jetait une pierre contre le ciel, et criait à Jupiter : *Tue-moi ou je te tue!* Mais il fallait pour cela qu'il fût dans ses moments de courage; car communément, dès qu'il entendait le tonnerre, il pâlissait, tremblait, s'enveloppait la tête; et si le coup était fort, il allait se cacher sous son lit.

Caïus et sa fille. — Lorsqu'il lui naquit une fille, petite enfant dans laquelle il se reconnaissait à sa férocité précoce, il la promena d'abord chez tous les dieux, puis enfin il la porta chez Minerve, la lui mit sur les genoux, et fit la déesse sa gouvernante. A la mort de sa sœur *Drusille*, il créa déesse cette femme incestueuse; puis, dans sa douleur, il partit de Rome à la hâte, courut toute l'Italie, alla donner des jeux en Sicile; mais la fumée de l'Etna lui fit si grand'peur, qu'au milieu de la nuit il s'enfuit de Messine. Cependant Rome portait le deuil, et un deuil sévère pour Drusille. Caïus, revenu en courant comme il était parti, posa aux Romains cet étrange dilemme : à qui se réjouissait, il disait : *Qui peut se réjouir lorsque Drusille est morte?* à qui portait le deuil : *Comment peut-on pleurer une déesse?* Il frappait donc à coup sûr, et pouvait être certain de ne manquer personne.

Prodigalité et proscriptions de Caïus. — Sa prodigalité n'eut rien de comparable que sa cruauté. Bains de parfums précieux, mets rares, sauces où l'on fondait des perles, plats remplis d'or servis à ses convives, argent jeté au peuple par les fenêtres de son palais, tels sont les moyens par lesquels, en moins d'un an, il dilapida les 2,700,000,000 de sesterces laissés par Tibère. Pour remplir le vide du trésor, il rétablit les proscriptions. Tous les dix jours *il mettait ses comptes en règle*, en faisant jeter aux bêtes les prisonniers les plus riches. Quelquefois il s'y prenait d'une manière, selon lui, plus plaisante. Il se faisait adopter par d'opulents citoyens, les obligeant par là de le mettre au nombre de leurs héritiers; continuaient-ils à vivre, il les accusait de se moquer de l'empereur, et leur envoyait des confitures empoisonnées. Enfin il déclara que tous les gens riches étaient *ses cousins*, c'est-à-dire, qu'il devait être leur légataire. Un jour que l'argent lui manquait au jeu, il se fit aussitôt apporter le registre public des citoyens, condamna à mort un certain nombre des plus riches, et dit à ceux qui jouaient avec lui : *Vous me faites pitié; vous êtes bien du temps à gagner une petite somme, et moi je viens de gagner en un instant* 600 *millions de sesterces* (120 millions de fr.).

Les impôts et les affiches. — Il ne lui suffisait pas de *battre monnaie* avec la tête des riches : il écrasa les classes moyennes dans tout l'Empire par d'énormes impôts, qu'il établissait inopinément, afin de multiplier les contraventions et par suite les confiscations; et comme on s'en plaignait, il fit afficher ses ordonnances, mais si haut et en caractères si fins que personne ne pouvait les lire.

Les monceaux d'or. — Caïus outrait tous les vices : il aimait l'argent à la fureur, jusqu'à marcher pieds nus et se rouler sur les monceaux d'or et d'argent qu'il avait amassés par ses rapines.

Cruauté de Caïus.—Une de ses délices était de faire mourir ses *condamnés* dans des tortures lentes, *afin*, disait-il, *qu'ils se sentissent eux-mêmes mourir*. Toujours présent

à ces exécutions, il dirigeait le supplice, le suspendait pour en augmenter la durée, se louait de son caractère impassible à la vue des plus horribles tourments. Si les criminels destinés aux bêtes tardaient à paraître dans l'amphithéâtre, il y faisait jeter des spectateurs. Un jour, éclatant de rire devant les consuls qu'il traitait : *Je pensais*, leur dit-il, *que d'un clin d'œil je puis vous faire égorger tous deux.* Un certain *Junius Priscus*, après avoir été mis à mort, ne s'étant pas trouvé fort riche, donna lieu à ce mot horrible de Caïus : *Celui-ci m'a trompé : il ne paye point sa mort ; il pouvait vivre.*

Souvent après avoir fait mourir les enfants, il envoyait sur-le-champ égorger les pères, *pour les délivrer*, disait-il, *d'un deuil amer qui leur rendrait la vie dure.* Une autre fois que les citoyens offraient de l'encens à ce monstre : *Plût aux dieux*, s'écria-t-il, *que le peuple romain n'eût qu'une tête, que je pusse abattre d'un seul coup !*

Le cheval Incitatus. — Caïus, aussi généreux pour les animaux que cruel envers les hommes, s'avisa, par un délire sans exemple, de placer son cheval *Incitatus* parmi les pontifes, de lui donner un palais, des gardes et des cuisiniers. L'auge de l'animal était de marbre, son râtelier d'ivoire. L'empereur l'invitait souvent à sa table, lui servait de l'avoine dorée, lui présentait du vin dans une coupe d'or. Souvent même il jurait *par le salut de son cheval*, qu'il projetait d'élever au consulat, et peut-être d'en faire son collègue, si la mort n'eût mis fin à ses folies.

III. GUERRES DE CALIGULA ET SA MORT.

Expéditions de Caïus en Germanie et en Bretagne. — La vie militaire de Caligula est le côté bouffon de son histoire : il appartenait à ce prince seul de faire de la paix une sanglante tragédie, et tout à la fois une risible comédie de la guerre. Il simula deux expéditions, l'une en Germanie et l'autre en Bretagne. Dans la première, c'est à peine s'il osa passer le Rhin sur un pont; mais il faisait la guerre, dans les Gaules, à tout ce qui avait richesse ou talent, et, par forme de passe-temps, il fondait ce fameux *autel de Lyon*, du haut duquel les rhéteurs vaincus étaient jetés dans le Rhône. Dans la seconde expédition,

il fit ranger son armée sur les côtes de la Gaule et disposer ses machines; puis, il s'avança quelque peu en mer, et revint : la guerre était finie. Il n'a pas vaincu la Bretagne; il a vaincu l'Océan. Il monte sur son trône : *Chargez-vous*, dit-il à ses soldats, *des dépouilles de l'Océan; elles sont dues au mont Palatin et au Capitole.* Après cela, il fit ramasser des coquilles et bâtit le *phare de Caligula* comme monument de ses exploits.

Son projet de triomphe. — Après tant de succès, il fallait un triomphe : *Qu'il soit inouï de grandeur et qu'il ne coûte pas cher*, écrivait-il à ses intendants; *vous le pouvez ainsi; vous avez droit sur les biens de tous.* Les trirèmes sur lesquelles il avait vaincu l'Océan devaient être amenées par terre d'Ostie à Rome. A défaut de Germains et de Bretons captifs, il choisit des Gaulois, les plus grands et les plus beaux, *bon mobilier de triomphe*, disait-il; mais, arrivé en Italie, il ne voulut pas de triomphe, et défendit qu'aucun sénateur vînt à sa rencontre.

Le Glaive et le Poignard. — Caïus était fâché : il avait deux livrets, appelés le *Glaive* et le *Poignard*, où l'on trouva marqués les noms de ceux qu'il voulait faire mourir. Ainsi comptait-il décimer le sénat, la perpétuelle victime des empereurs, et l'ordre des chevaliers, et le peuple; puis quitter Rome où il s'ennuyait, et transférer le siége de l'Empire à Antium, sa ville natale, ou bien dans sa ville favorite Alexandrie; mais on ne lui en laissa pas le temps.

Assassinat de Caïus. — Caïus avait su blesser tout ce qui l'entourait : sa défiance, ses craintes pour sa vie, les discordes qu'il aimait à semer parmi ceux qui l'approchaient, les railleries qu'il exerçait sur eux, les épouvantables commissions qu'il leur donnait, lui faisaient des ennemis parmi ses affranchis même, la puissance du temps.

Cassius Chæréas, tribun des cohortes prétoriennes, était le plastron des gaietés de Caïus. S'il demandait le mot d'ordre, César lui en donnait un ridicule ou odieux qui faisait railler Chæréas par ses compagnons. Lassé de ce manége, il forma une conspiration de palais avec quelques officiers du prétoire. Les occasions ne manquaient pas : Caïus se montrait chaque jour en public. Au jour marqué, Caligula, allant du théâtre au bain, rencontra des jeunes gens d'Asie qu'on lui amenait pour paraître sur la scène. Il s'arrêta à voir leur répétition, et déjà il leur ordonnait de venir jouer en plein amphithéâtre, lorsqu'un des conjurés, Chæréas ou Sabinus, au lieu de lui répondre, le

frappa de son épée à la tête. Il n'avait autour de lui que les conjurés mêmes, tous, ses propres officiers; comme pour lui faire honneur, ils avaient écarté la foule. Ils revinrent sur lui, le frappèrent jusqu'à trente fois, s'encourageant par ce mot d'ordre : *Encore! encore!* (41). Il n'avait que vingt-huit ans. Sa fille Drusille, âgée de deux ans, fut tuée comme complice de son père.

§ 4. *Claude Ier* (41-54).

I. AVÉNEMENT DE CLAUDE.

Les conjurés rencontrent Claude. — Caïus fut à peine tué que les conjurés se trouvèrent en péril : des esclaves qui portaient sa litière, arrivèrent avec leurs bâtons sur le lieu du meurtre; sa garde la plus intime, composée de Germains, s'était mise en mouvement à la première alarme, parcourait les rues et le palais, frappait au hasard, tuait les premiers venus, et promenait leurs têtes dans Rome. Cependant le peuple au théâtre apprenait la mort de Caïus avec des sentiments divers : on y vit quels étaient les amis du prince; c'étaient, dit Josèphe, les soldats, les femmes, les jeunes gens, les esclaves. Autre chose se passait au Capitole où le sénat s'était rassemblé, ne voulant plus de la basilique Julia, lieu de sa réunion ordinaire, parce qu'elle portait le nom de Caïus, et pendant qu'au Forum, peuple et prétoriens criaient vengeance contre ses meurtriers, le sénat condamnait sa mémoire, parlait d'abolir le nom et les monuments de tous les empereurs, et donnait pour mot d'ordre *Liberté.* Les prétoriens délibéraient aussi : être soldats des consuls, c'était peu lucratif; mieux valait mille fois être les soldats d'un empereur : lequel, peu importait. Tout en délibérant, ils pillaient le palais, lorsque dans le coin obscur d'une salle, un soldat nommé *Gratus* vit des pieds sortir de dessous une portière, les tira à lui, amena quelque chose de haute taille qui se jeta tout tremblant à ses genoux pour lui demander grâce; loin de refuser, le soldat se prosterna et salua em-

pereur cet homme qui ne cessait de remuer sa tête chauve. C'était *Tibérius Claudius*, frère de Germanicus, oncle de Caligula, âgé alors de cinquante ans, grand amateur de grec, depuis son enfance plastron de la famille impériale, et que Caïus n'avait épargné que pour s'en amuser.

Proclamation de Claude. — Cependant les prétoriens s'attroupent et reconnaissent l'élu de Gratus : il faut les suivre au camp; mais la peur l'empêche de marcher. On le met dans une litière; les porteurs, effrayés comme lui, le laissent là et s'enfuient. Alors les prétoriens le portent sur leurs épaules jusqu'au prétoire, et là, déterminés par un large *donativum* et par les amis du personnage, entre autres *Agrippa*, roi des Juifs (1), ils le proclament empereur sous le nom de CLAUDE Ier. Le sénat résista quelque temps; mais cette velléité de courage s'évanouit bientôt, et il reconnut, avec sa lâcheté ordinaire, le nouvel empereur. Sabinus se tua; Chæréas, conduit au supplice, trouva l'épée du soldat trop peu tranchante, demanda celle dont il avait frappé Caïus, et mourut en hardi républicain.

Nouvel élément de la constitution impériale. — Par l'avénement militaire de Claude, un nouvel élément s'ajouta à la constitution impériale : les prétoriens sont devenus une puissance; ils ont fait un empereur sans les légions, sans le peuple, sans le sénat. Claude et Néron ne sont que les créatures et les protégés de 9 ou 10,000 soldats latins, ombriens ou étrusques, qui, à défaut de toute autre force morale ou matérielle, gouvernent Rome, l'Italie et le monde. Mais les légions viendront à leur tour. Le soldat provincial s'insurgera contre l'omnipotence du soldat italien, et disputera aux casernes du mont Esquilin le monopole de l'élection impériale, et sous cet effort d'une puissance nouvelle succombera la dynastie des Césars dans la personne de Néron.

II. RÈGNE DE CLAUDE SOUS LE GOUVERNEMENT DE MESSALINE.

Ce qu'était Claude. — Enfant à la mort de son père, malade, in-

(1) Cet Agrippa, prisonnier et condamné à mort sous Tibère, était devenu favori sous Caïus, qui, pour le dédommager de sa captivité, lui avait donné une chaîne d'or d'un poids égal à la chaîne de fer qu'il avait portée. C'est probablement d'après les souvenirs de ce roi que Josèphe a raconté cette révolution d'une manière détaillée et intéressante. *Antiquités*, XIX, 2, 3.

firme, Claude avait eu, jusqu'après sa majorité, pour précepteur, un palefrenier, un barbare qui le maltraitait. Sa mère l'appelait une monstruosité de l'espèce humaine, une ébauche manquée de la nature. Si elle parlait d'un sot : *Il est plus bête*, disait-elle, *que mon fils Claude*. Sa grand'mère Livie ne lui adressa jamais une parole : elle lui faisait faire des sermons par messager, lui écrivait des lettres brèves, dures, grondeuses. Repoussé de toute sa famille, Claude se voua à l'étude, devint helléniste, savant historien, profond antiquaire. Devenu empereur, il continua de cultiver ses livres; mais il y joignit, pour se distraire, des bouffons, et pour s'aider, des affranchis.

Messaline et les affranchis. — Le début de Claude fut heureux : il révoqua les édits de Caïus, brûla ses deux mémoires intitulés le *Glaive* et le *Poignard*, et fit jeter à la mer les poisons que ce monstre tenait en réserve pour les citoyens vertueux. La clémence, l'humanité, parurent succéder à la barbarie; mais il ne tarda pas à laisser reprendre sur lui l'empire auquel il était habitué dès son bas âge. L'impératrice *Messaline*, sa quatrième femme, dont le nom exprime proverbialement la débauche personnifiée, partagea toute sa confiance avec les affranchis du palais, et ce furent les affranchis qui gouvernèrent avec elle.

Ce qu'étaient les affranchis. — Les Romains vivaient sans intimité. Les amis se voyaient au Forum ou dans quelque autre lieu public ; les femmes restaient à la maison, traitées avec un respect grave, estimées comme matrones plutôt qu'aimées comme épouses, filant de la laine, ne venant pas à table. Un esclave instruit, fidèle, intelligent, qui suivait son maître au Forum, le retrouvait à la maison, se tenait à ses pieds pendant le repas, pour le flatter et l'égayer; qui avait pour son maître mille complaisances et mille soins auxquels ne se serait prêté ni un Romain ni une Romaine, celui-là était l'intime, le confident, le nécessaire. Quand il avait été coiffé du bonnet de l'affranchi et revêtu de la toge, il n'en avait pour son patron que plus d'importance et d'utilité : homme de son nom, membre de sa *gens*, et en quelque sorte son parent, serviteur, sans être esclave, client et ami.

Ce fut bien autre chose d'être affranchi du palais. A eux, les charges de la cour : ils étaient secrétaires de l'empereur (*ab epistolis*), ses maîtres des comptes (*a rationibus*), ses maîtres des requêtes (*a libellis*), ses assesseurs dans les jugements (*a cognitionibus*) ; puis on les nommait procurateurs, intendants, préfets dans les provinces. C'était une aristocratie nouvelle.

Puissance des affranchis de Claude. — Avant tout, les affranchis *savaient la cour* (domum principum edocti, dit Tacite). Les plus puissants d'alors étaient *Polybe, Narcisse, Pallas, Caliste, Félix, Harpocrate* avec l'eunuque *Posidès*, tous aussi riches que l'avait été Crassus, insolents, sans peur comme sans remords; dictant des décrets au sénat, se faisant donner par sénatus-consulte le droit de rendre la justice; vendant les honneurs, les commandements d'armées, les droits de citoyen et de sénateurs aux étrangers (1), les proscriptions, les supplices, en un mot tous les bénéfices du pouvoir impérial.

Le règne de Claude est encore un règne de sang. — Les affranchis faisaient bonne garde autour de leur César; ils vendaient les audiences, et nul n'entrait sans porter une bague d'or qu'eux seuls pouvaient donner. Les villes et les rois leur faisaient la cour, et l'on désertait la table de César lorsqu'on était invité en même temps à celle de l'un d'eux. Aussi ce fut encore un règne de sang, où la rancune de valet et les jalousies de femme eurent droit de vie et de mort. D'après Suétone et Sénèque, il périt trente-cinq sénateurs, plus de trois cents chevaliers et deux cents plébéiens.

Conspiration en Dalmatie. — Un tel état de choses devait amener des conspirations. La plus sérieuse eut lieu en Dalmatie (42), où *Minutianus* et *Camillus Scribonianus* conduisirent le mouvement. Leur triomphe eût été celui des vieilles maisons; mais la superstition des soldats fit avorter le projet : on ne put arracher les enseignes plantées en terre; donc les dieux ne voulaient pas que l'armée marchât! Les soldats s'arrêtèrent, tuèrent leurs officiers et laissèrent tuer Camillus. Mille cruautés vinrent ensuite : la femme de Camillus dénonçait les complices de son mari; bien des conjurés se tuèrent; d'autres, conjurés ou non, furent condamnés; d'autres achetèrent leur grâce des affranchis ou de Messaline. C'est alors que la célèbre *Arria*, cette héroïne du paganisme, donna des

(1) Ceci élargissait la cité; c'était un des projets de César.

preuves singulières de courage. *Pétus*, son mari, personnage consulaire, était impliqué dans le complot et ne pouvait éviter la mort. Arria l'exhorta à prévenir le supplice. Le voyant irrésolu, l'intrépide Romaine se plongea un poignard dans le sein, le retira, le lui présenta: *Pétus*, lui dit-elle, *cela ne fait point de mal*, et sur-le-champ Pétus suivit son exemple.

Travaux et censure de Claude. — Au milieu de ces tristes scènes, il y eut de beaux travaux; les affranchis y mettaient une certaine vanité. Claude acheva l'*aqueduc de Caïus*, alla chercher à quarante milles des sources dans les Apennins, amena l'Anio à un niveau plus élevé que celui des collines de Rome, le divisa en nombreux et superbes réservoirs, et, avec une dépense de onze millions, ajouta deux aqueducs nouveaux aux sept que Rome possédait sous Auguste. Il fit ensuite creuser le *port de Porto* (vis-à-vis de l'ancien port d'Ostie), pour recevoir les vaisseaux chargés des blés d'Afrique et d'Égypte; et il entreprit, mais en vain, le desséchement du *lac Fucin*. D'un autre côté, Claude tenta de réformer les mœurs en exerçant la *censure*, titre qu'Auguste n'avait osé réveiller pour combattre la mollesse des mœurs romaines. Il se proclama le restaurateur officiel de l'ancienne Rome; mais cette Rome ne pouvait se restaurer que par le vieil esprit romain, et cet esprit romain était alors impossible. Le recensement de Claude donna 6,940,000 citoyens, qui représentaient autant de familles, c'est-à-dire, vingt-huit millions d'individus environ, tous Romains. Cette statistique était l'éclatant témoignage de la victoire de l'esprit nouveau, de l'esprit cosmopolite.

Messaline et Silius. — Tandis que Claude s'occupait à réformer le monde et l'alphabet, auquel il ajouta trois lettres, Messaline, toujours maîtresse absolue de son esprit, se livrait publiquement à ses passions effrénées. Épouse doublement coupable, elle s'unit solennellement au jeune et beau patricien *Silius* pendant un voyage de Claude au port d'Ostie. Le stupide empereur l'apprit de ses affranchis, que Messaline avait effrayés par le meurtre de Polybe, l'un d'eux. A cette nouvelle il s'écria: *Suis-je encore prince? Silius ne l'est-il pas?* On le rassura; Silius et plusieurs autres complices des impudicités de sa femme furent mis à mort. Elle se préparait à le fléchir, et sans doute elle l'eût trompé de nouveau, si Narcisse ne l'eût prévenue par un assassinat. Claude ne témoigna ni joie ni tristesse (42). Il avait eu d'elle *Octavie* et *Britannicus*.

III. RÈGNE DE CLAUDE SOUS LE GOUVERNEMENT D'AGRIPPINE.

Une nouvelle impératrice. — L'âme de Claude, insatiable d'assujettissement, ne pouvait vivre sans la domination intime, continuelle, domestique d'une femme. Aussi ses affranchis, qui *savaient la cour*, se hâtèrent-ils d'élever une autre impératrice. Des factions se formèrent : Narcisse portait *Élia Pétina*, que Claude avait déjà une première fois épousée et répudiée sans trop de motifs; Caliste proposait *Lollia Paulina*, qui avait été femme de Caïus; mais Pallas, aidé de *Vitellius*, ancien courtisan de Messaline, l'emporta (50) en proposant *Agrippine la Jeune*, fille de Germanicus, nièce de Claude, sœur de Caïus, veuve de *Domitius Ahénobarbus*. Celui-ci avait dit : *Il ne peut naître qu'un monstre d'Agrippine et de moi;* ce monstre fut *Lucius Domitius Néron.*

Ce qu'était Agrippine. — Agrippine ne valait pas mieux que Messaline. C'était encore Messaline, aussi jalouse, vindicative, cruelle et vicieuse, mais plus bienséante, d'une plus ferme allure, d'une ambition plus savante, et marchant d'un pas plus sûr à son but. Ce but, c'était d'introniser Néron, son fils. Pour parvenir au trône, il fallait en débarrasser les abords : ce fut là que portèrent ses premiers coups, et c'est ainsi que périrent *Silanus*, fiancé d'Octavie, qu'Agrippine voulait pour son fils; puis une foule de femmes qui pouvaient lui porter ombrage, *Calpurnie*, *Lépida*, *Lollia Paulina*, etc.

Puissance d'Agrippine. — Toutes ces vengeances n'empêchaient pas le peuple romain d'aimer Agrippine. C'était, pour l'extérieur sévère, pour l'ambition, une femme taillée à la romaine. Non-seulement femme d'empereur, comme ses devancières, mais *impératrice,* chose inconnue aux Romains et sans nom dans leur langue, elle s'asseyait auprès de Claude dans les cérémonies, recevait avec lui les ambassadeurs et les rois, se tenait à ses côtés quand il rendait la justice, avait elle-même un tribunal, écrivait sa royauté sur les registres du sénat, en attendant qu'elle y pût inscrire celle de son fils.

Agrippine et Néron : mort de Claude. — Les astrolo-

gues prédisaient que, s'il devenait prince, il la ferait mourir : *N'importe*, dit-elle, *pourvu que je sois mère d'un empereur*. Néron fut fiancé à Octavie ; un peu plus tard (51), il devint par adoption fils de Claude, sous le nom de *Claudius Néron*. Alors deux enfants représentèrent deux partis dans Rome : Néron, âgé de quinze ans, et Britannicus de treize. Mais le fils véritable de Claude était délaissé : on exilait ceux qui l'entouraient et l'aimaient ; Agrippine lui donnait des précepteurs, c'est-à-dire des gardiens et des espions. Néron au contraire recevait le proconsulat ; on se hâtait de lui faire prendre la robe virile (52) ; il donnait des jeux au peuple, de l'argent aux soldats ; on l'envoyait apaiser une émeute. Il avait pour gouverneur et pour faiseur de discours, *Annæus Sénèque*, illustre et populaire phrasier du temps, qu'avait exilé Messaline, et qu'Agrippine rappela de la Corse (1). En même temps, le vertueux *Afranius Burrhus*, dévoué à Agrippine, était fait chef unique des prétoriens. Il n'y avait plus, pour la gêner, que l'affranchi Narcisse, qui osait entreprendre d'éclairer Claude : elle parvint à l'éloigner de la cour ; puis, avec l'aide de la fameuse *Locuste*, elle fit servir à Claude un champignon empoisonné qu'il savoura avec délice, et que Néron depuis, faisant allusion à son apothéose, appelait le *mets des dieux*. Claude pourtant ne succombait pas : le danger enhardit Agrippine contre l'infamie, et le médecin *Xénophon* donna le dernier coup à Claude (54).

Avénement de Néron. — Claude était mort : le sénat cependant votait des prières pour sa vie, les prêtres étaient au temple, des comédiens étaient appelés au palais pour distraire le malade. Il fallait préparer les voies pour Néron, il fallait gagner l'heure que les astrologues avaient annoncée comme favorable, tant on est superstitieux dans le crime! En l'embrassant, en pleurant avec lui, Agrippine, devenue tout à coup caressante, retenait Britannicus dans une chambre ; Antonia et Octavie, ses sœurs,

(1) Sénèque de Cordoue avait été amené à Rome avec ses trois fils, par Cn. Domitius, premier mari d'Agrippine.

étaient aussi confinées; toutes les issues du palais étaient gardées : Claude était mieux. A midi, Burrhus conduisit Néron au prétoire : là, le jeune prince débita une harangue de Sénèque, promit un *donativum* et se fit saluer empereur. Après la décision des soldats, vint un décret du sénat, et les provinces n'hésitèrent pas à reconnaître celui qui arrivait le premier.

IV. GUERRES DE CLAUDE ET SOUS CLAUDE.

Les provinces sous Claude.—Sous le règne de Claude, les provinces jouirent d'un calme qui permit aux arts et au commerce de se développer : les villes surtout s'embellirent et prospérèrent; la centralisation, les richesses locales, combinées dans de justes rapports, y fit naître de magnifiques travaux publics, d'utilité ou de luxe.

Au dehors, plusieurs guerres accrurent l'Empire ou en assurèrent les frontières.

Germanie. — Les Germains, privés de leurs chefs (p. 381), restèrent quelque temps paisibles; mais sous Claude (51), il fallut, pour les contenir, toute l'habileté de *Galba* et de *Corbulon*.

Grande-Bretagne. — Sous prétexte de rétablir le banni *Véricus*, Claude chargea *Aulus Plautius* de faire la guerre à *Togodumnus* et *Caractacus*, qui s'étaient partagé tout le sud de la Bretagne, héritage de leur père *Cynovélinus*. Plautius, guidé par Véricus et secondé par *Vespasien* et *Titus*, battit d'abord Togodumnus près de la Sabrina (Saverne); puis il marcha contre Caractacus, et bien que vaincu à son tour, il tint bon jusqu'à ce que Claude en personne vînt battre Caractacus au delà de la Tamise et s'emparer de Camalodunum, sa capitale. Dès lors, le royaume de Cynovélinus forma la *province romaine de Bretagne*. Claude prit de là le surnom de *Britannicus*.

Ostorius Scapula, compagnon et successeur de Plautius, agrandit la conquête, en y joignant une partie des *Icènes* vaincus, et la consolida en une colonie romaine;

puis il dissipa la *ligue de l'Ouest*, formée par Caractacus, des *Silures*, des *Ordovices*, etc., et parvint à se faire livrer ce prince par *Cartismandua*, reine des Brigantes. Caractacus orna le triomphe de son vainqueur. Quand on lui fit parcourir les rues de Rome, à la vue de cette ville splendide : *Comment est-il possible*, s'écria-t-il, *qu'un peuple qui possède autant de richesses ait envié l'humble cabane de Caractacus?* Conduit devant l'empereur, il refusa d'implorer sa pitié, comme les autres captifs : *Si je n'avais fait aucune résistance*, dit-il, *on n'aurait parlé ni de ma fortune, ni de ma gloire ; vous n'auriez point été victorieux, et je serais oublié. Maintenant, si vous épargnez mes jours, j'attesterai partout votre clémence.* De telles paroles méritaient un pardon généreux ; il l'obtint.

Afrique. — En Afrique, *Suétonius Paulinus* conquit la Maurétanie et la divisa en deux provinces romaines : la *Maurétanie Césarienne* et la *Maurétanie Tingitane* (52).

Judée. — Le jeune *Agrippa*, petit-fils d'Hérode l'Ancien, et ami de Caligula, avait hérité de la tétrarchie de Philippe, l'un de ses oncles (p. 385), avec le titre de roi, et fait exiler son autre oncle Hérode Antipas. Son fils *Agrippa II*, d'abord dépouillé par les affranchis de Claude (44), ne parvint à en recueillir quelques débris que sous le règne de Néron (58). Le reste de la Judée resta soumis à des procurateurs.

Arménie et Parthie. — Claude installa *Mithridate* sur le trône d'Arménie (51), et tenta de donner son otage *Méherdate*, fils de Vonone Ier, pour roi aux Parthes, au lieu du tyrannique *Gotharsès ;* mais, d'un côté, Méherdate échoua par sa faute, et de l'autre, Mithridate fut détrôné et tué par son neveu *Rhadamiste*, qui avait épousé sa fille *Zénobie*. Cette cruauté ne resta pas impunie. *Vonone II*, roi des Parthes, le vainquit et le força à prendre la fuite. Rhadamiste poignarda son épouse, qu'il aimait avec passion, pour la soustraire aux outrages des vainqueurs. Son père *Pharasmane*, roi d'Ibérie, le fit ensuite périr comme coupable de trahison (52).

§ 5. *Néron* (54-68).

I. RÈGNE DE NÉRON JUSQU'A LA MORT D'AGRIPPINE (54-9).

La charte de l'Empire. — La charte de l'Empire était achevée, et chaque empereur y avait écrit son mot : Auguste, la concentration des pouvoirs républicains sur la tête de César ; Tibère, la puissance

des délateurs; Caligula, celle des prétoriens; Claude, celle des affranchis. L'héritage arriva complet à *Néron*, ce type de l'empereur romain, c'est-à-dire, au plus haut point, cette toute-puissance du mal, ce mépris de l'humanité, cette idolâtrie de soi-même, cette aspiration gigantesque et folle vers toute chose surhumaine; et en même temps, cet imminent péril, cette indicible fragilité du pouvoir, cette surexaltation de l'individu humain, si colossale qu'elle pouvait tout écraser; si précaire, qu'un souffle pouvait la briser.

L'Apocoloquintose et beaux commencements de Néron. — Le sénat s'était empressé de mettre Claude au rang des dieux. Néron, âgé de 15 ans, alla prononcer dans l'assemblée son oraison funèbre, dans laquelle il exaltait la prudence et la sagesse de son règne. Chose honteuse! cet éloge était l'ouvrage de Sénèque, qui publiait en même temps l'*Apocoloquintose* (1) ou métamorphose de Claude en citrouille.

Néron, enfant, avait été confié à un danseur et à un barbier; puis il avait grandi, au milieu de la corruption maternelle et de la corruption impériale, parmi cette foule de vils courtisans qui exploitaient et bafouaient Claude. Devenu empereur, et toujours ennemi du travail, il dut sa première réputation aux deux hommes qui travaillèrent pour lui. Burrhus et Sénèque, intimement unis, firent en son nom d'excellentes choses. La justice reprit son cours régulier, et le despotisme cessa pour un temps d'alarmer les citoyens. Quelques paroles touchantes de Néron charmèrent les cœurs. Un jour, qu'il avait à signer un arrêt de mort: *Je voudrais*, dit-il, *ne pas savoir écrire*. Un autre jour, que le sénat lui témoignait sa reconnaissance: *J'y compte*, répondit-il, *quand je la mériterai*. Ces beaux sentiments n'étaient que sur les lèvres du jeune prince; il échappa bientôt à ses gouverneurs qui lui dictaient ses réponses, à sa mère qui le dirigeait dans sa conduite, et son âme parut alors avec tous ses vices. Ce fut un Tibère enfant, un Tibère prodigue, voluptueux, artiste, musicien, pantomime, et par cela même plus cruel.

(1) *Apo*, de, *kolokyntos*, citrouille.

Empoisonnement de Britannicus. — Le premier essai qu'il fit de son indépendance, ce fut de délaisser sa vertueuse épouse *Octavie* pour une vile affranchie, nommée *Acté*. Sénèque ne s'opposa point à cette passion ni à d'autres : il y voyait un moyen de balancer le pouvoir d'Agrippine qui prétendait régner au nom de son fils comme elle l'avait fait au nom de son mari. La lutte devenant plus vive, le philosophe prit à son aide les affranchis *Narcisse* et *Tigellin*, ces hommes qui, même dans une âme pure, dit Tacite, eussent su trouver le vice, le choyer et le faire grandir. *Pallas*, l'amant d'Agrippine, fut disgracié; c'était un présage de sa propre disgrâce. Furieuse, Agrippine cria à l'ingratitude, et menaça de rendre l'empire à *Britannicus*, qu'elle avait si cruellement persécuté. Alors Néron se décide. Il fait consulter la vieille *Locuste*, et lui demande, non un poison lent, timide, secret, comme pour Claude, mais un poison actif, prompt, foudroyant, et Britannicus tombe roide mort à la table impériale (54). Pendant qu'on l'enterre à la hâte, et qu'un peu de pluie essuyant le plâtre dont Néron lui avait fardé le visage, montre au peuple les taches livides du poison, les deux sages du palais, consternés et gémissants, s'enrichissent néanmoins des villas de Britannicus. Sénèque n'eut pour sa part qu'environ 340 millions de sesterces (68 millions de fr.), et il put écrire l'éloge de la pauvreté sur un pupitre d'or.

Courses de Néron au pont Milvius. — Néron a franchi le premier pas du crime : il foule alors aux pieds toute bienséance, court les rues la nuit, en perruque et en habit d'esclave, avec *Othon*, son ami, jetant les gens dans les égouts, en bernant d'autres sur des couvertures, battant, battu, et revenant quelquefois roué de coups (1). Le pont *Milvius* était le rendez-vous de ces courses. Une nouvelle passion fit bientôt éclore de nouveaux crimes.

(1) Un sénateur, qui l'avait ainsi battu, eut l'imprudence de lui écrire pour lui en faire excuse. Néron, qui n'en avait rien dit jusqu'alors, s'emporta, et dit : *Quoi! il m'a battu, et il vit encore!* Le sénateur fut contraint de s'empoisonner.

Poppée et mort d'Agrippine. — Dans le monde infâme de la cour Néronienne, brillait *Poppée* (Sabina Poppæa), femme, dit Tacite, à qui rien ne manqua jamais que la vertu, et à qui cinq cents ânesses fournissaient à toute heure le lait nécessaire à ses bains. C'était la beauté du siècle, riche, d'un langage distingué, spirituelle et gracieuse. Mariée d'abord à *Rufus Crispinus*, chevalier romain, Othon la fit divorcer et l'épousa. Néron l'aima à son tour (58), envoya Othon gouverner la Lusitanie, et voulut la faire divorcer encore. Ce divorce nécessitait celui d'Octavie; mais prévoyant qu'Agrippine ne le souffrirait point, il résolut avec sa complice de perdre sa mère elle-même. Le fer ni le poison ne paraissant pas des moyens de parricide assez secrets, un exécrable affranchi, nommé *Anicétus*, proposa l'expédient d'un vaisseau construit de manière qu'une partie pût se démonter tout à coup en pleine mer et le faire couler à fond avec l'équipage. Néron, pour attirer sa mère dans le piége, simula un retour de tendresse dont elle fut aisément la dupe. Agrippine monta sur le vaisseau fatal pour aller voir l'empereur à Baies. La machine joua mal et ne l'écrasa point, comme s'en était flatté Néron; grâce au dévouement de l'affranchie *Acerronia*, qui se fit passer pour l'impératrice et qu'on tua à coups de rames, Agrippine parvint à gagner le rivage. A cette nouvelle, Néron consterné croit déjà voir sa mère armer contre lui et les soldats et le peuple. Il mande Burrhus et Sénèque : ces deux ministres hésitent d'abord et s'entre-regardent; mais soit indigne lâcheté, soit infâme politique, ils finissent par entrer dans les sentiments du prince : *Les soldats du prétoire*, dit Burrhus, *sont dévoués à la maison de leur prince; ils se souviennent de Germanicus, ils n'oseront rien contre sa fille; qu'Anicétus tienne sa promesse.—Hâte-toi*, dit Néron à Anicétus; *dès ce jour, je suis empereur et je le dois à un affranchi.* L'affranchi court à la villa de Baules où la mère de Néron s'était retirée. A la vue d'Anicétus : *Si Néron*, dit-elle, *t'envoie pour me saluer, dis-lui que je suis rétablie; si tu viens commettre un crime, je ne croirai jamais que*

mon fils ait pu t'ordonner le parricide. On l'entoure; un des compagnons d'Anicétus la frappe d'un bâton à la tête: *Frappe le sein qui a porté le monstre que tu sers*, dit-elle à un autre, et elle meurt de plusieurs coups d'épée.

II. RÈGNE DE NÉRON JUSQU'A L'INCENDIE DE ROME ET LA PREMIÈRE PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS (59-64).

Servilité romaine et terreurs de Néron. — A la mort d'Agrippine éclata toute la servilité romaine. Burrhus l'envoya complimenter par les officiers du prétoire, comme s'il venait d'échapper à quelque grand danger; Sénèque lui composa pour le sénat une apologie du parricide, où il accusait calomnieusement Agrippine d'organiser un soulèvement, payant par cet horrible abus du talent la part qu'il avait eue dans la dépouille de Britannicus. On rendit des actions de grâces aux dieux vengeurs des forfaits ! toutefois, on se dédommagea secrètement de ces bassesses. On suspendit au cou d'une statue de Néron, un sac, instrument du supplice des parricides; on exposa dans la rue un enfant avec un papier qui portait ces mots : *Je ne t'élève point, de peur qu'il ne t'arrive un jour de tuer ta mère.* Néron se tut; mais il ne put faire taire en lui les remords : car, dit Tacite, quand le crime fut commis, il en comprit l'horreur. Il fuyait tout le monde, sans pouvoir se fuir lui-même; souvent il croyait voir l'ombre sanglante de sa mère, dont les plaies lui semblaient autant de bouches accusatrices; et dans la suite, pendant son voyage en Grèce, il n'osa entrer au temple d'Éleusis, dont la voix du héraut écartait les impies et les scélérats.

Les jeux Néroniens.—Pour s'arracher aux terreurs de sa conscience, il se livra sans réserve à la bassesse de ses penchants. On le vit ne s'occuper que de chars, de chevaux, de musique, de poésie; se donner en spectacle, tantôt comme cocher, tantôt comme histrion; se faire applaudir par des gens salariés, ou mendier d'un regard humble des applaudissements dont le refus eût été puni de mort. La cour, à l'imitation des jeux Olympiques,

institua des *jeux Néroniens*, où toutes les couronnes, comme on le pense, étaient pour Néron. Les fêtes se renouvelaient sans cesse, le jour et la nuit, aux applaudissements des soldats qu'il enrichissait, et de la foule qu'il gratifiait non-seulement de blé, mais encore de vin et de viande (*viscerationes*), et qu'il eût bien voulu soulager des *portoria* ou droits d'entrée, n'eût été l'opposition du sénat qui s'y trouvait intéressé.

Meurtres de Néron. — Sur ces entrefaites, Néron perdit ses deux ministres, Burrhus et Sénèque. Le premier mourut, dit-on, empoisonné (62); le second, se voyant près d'une disgrâce, quitta la cour. Le bouffon Tigellin, maître de Néron, remplaça Burrhus au prétoire, et devint ministre des crimes de son élève. Bientôt Octavie fut non-seulement répudiée, mais exilée, mais égorgée; sa tête fut, pour ainsi dire, le présent nuptial de Poppée. On remercia les dieux de sa mort; cérémonie qui suivait toujours les meurtres célèbres. Néron se jouait ainsi des dieux et du genre humain.

La barbe de Néron.—La famille de Néron était dès longtemps réduite à des femmes. Vers la mort d'Agrippine, Néron, visitant *Domitia*, sa tante, qui était malade, cette dame, selon une coutume familière aux vieillards, lui dit, en caressant sa barbe naissante : *Quand je l'aurai vue coupée* (1), *je veux mourir*. Le prince, se tournant vers ses voisins : *Je la couperai sur l'heure*, dit-il comme en la raillant, et il ordonna aux médecins de la *purger fortement*. Elle n'était pas morte encore qu'il s'empara de ses biens et supprima son testament.

Il ne restait plus qu'un descendant d'Auguste et un descendant de Tibère, *Lucius Sylla* (d'autres disent *Silanus*) et *Rubellius Plautus* (2), tous deux exilés, mais tous deux lui portant ombrage, à cause de leurs droits éventuels au trône : l'un redouté comme indolent et pauvre; l'autre, comme riche et comme penseur. Néron les fit tuer l'un et l'autre; puis il voulut épouser Antonia, fille de Claude, dont le refus fut puni de mort; et alors il put se vanter d'être seul en droit de prétendre au nom de César. Il avait coutume de dire : *J'aime*

(1) La coupe de la première barbe était à Rome une cérémonie religieuse et une solennité de famille.

(2) Sylla ou Silanus avait épousé Antonia, fille de Claude. Plautus était le fils de Rubellius Blandus, deuxième époux de Julie, fille de Drusus.

mieux être haï qu'aimé, parce qu'il ne dépend pas de moi seul d'être aimé, et qu'il ne dépend que de moi d'être haï.

Quelqu'un s'étant servi en sa présence de cette manière de parler proverbiale : *Que le monde brûle quand je serai mort ;* il répliqua : *Qu'il brûle et que je le voie !*

Incendie de Rome et première persécution générale.— Peu de temps après, le tyran artiste, non content de désoler Rome par des meurtres, voulut se donner le plaisir de la réduire en cendres pour en faire une *Rome toute néronienne ;* il y fit mettre le feu : Suétone et Dion l'attestent. Pendant l'incendie de neuf jours qui consuma les deux tiers de la ville, dix régions sur quatorze, sans qu'il fût permis d'arrêter le progrès des flammes, Néron, monté sur la *tour de Mécène*, chantait, avec une lyre, et en habit de tragédien, un poëme relatif à l'embrasement de Troie. Du reste, il ouvrit avec ostentation un asile aux victimes de l'incendie, rebâtit sur un plan régulier Rome qu'il eût voulu nommer *Néropolis*, et pour désarmer l'opinion comme pour couronner cet exploit d'une manière digne de lui, l'incendiaire impérial tenta d'en faire retomber l'odieux sur les chrétiens, et ce fut la main du plus méchant des hommes qui signa le *premier édit de persécution générale* contre la religion du Christ (64).

Le palais doré.— Après l'incendie de Rome, Néron fit bâtir un palais immense et magnifique. L'emplacement de cet édifice occupait non-seulement tout le mont Palatin, mais encore les vallées qui le séparaient des monts Esquilin et Cœlius, et une partie même de l'Esquilin contenait des montagnes, des forêts, des lacs, des plaines, des maisons de campagne fastueuses. Le nom de *Domus aurea*, palais doré, lui fut donné en raison de la prodigieuse quantité d'or, d'argent, de tableaux, de statues et de pierres gravées qu'on y avait accumulés par le pillage des provinces et des temples. Quand Néron le vit achevé : *Je commence*, dit-il, *à être logé en homme.* A la cruauté la plus noire, il joignait la plus incroyable vanité. Ce qu'il trouvait de plus admirable dans ses barbares folies,

c'est qu'*il sentait*, disait-il, *et faisait sentir toute l'étendue de son pouvoir.*

III. PROSCRIPTIONS, TRIOMPHES ET CHUTE DE NÉRON (64-68).

Les deux Romes. — Alors commença pour Néron la carrière des proscriptions. Il avait devant lui comme une double cité : une *Rome philosophique*, antique et sévère, et une *Rome impériale*, voluptueuse et débauchée; toutes deux promptes à conspirer, l'une par vertu et par ambition, l'autre par peur, par ennui et par débauche.

Complot de Pison. — Le complot de Pison mit d'abord en avant la Rome impériale (65) : complot mi-parti de caserne et de palais, où figuraient des centurions mécontents; un *Scévinus*, qui se vengeait d'une satire de Néron; un *Sénécion*, son ami intime et le compagnon de ses folies; un *Pétrone*, ministre des plaisirs impériaux, et que Néron appelait *arbiter elegantiæ* (arbitre du goût); un *Lucain*, flatteur de Néron dans sa Pharsále, mais à qui le prince, par jalousie d'auteur, ne permettait plus de lire ses vers; la courtisane *Épicharis, Calpurnius Pison,* homme de grande famille, mais de mœurs plus qu'indulgentes et qu'on devait porter à l'Empire. Un esclave devina le complot aux préparatifs de son maître. Alors les complices inconnus devinrent des bourreaux, et les complices arrêtés des dénonciateurs. *Natalis* dénonça Sénèque, innocent peut-être; Scévinus, Lucain; *Quinctianus*, Sénécion; Sénécion et Quinctianus, leurs meilleurs amis; Lucain, sa mère (infandum!). Un centurion conjuré mena au supplice *Plautius Latéranus,* noble jeune homme qui, seul généreux, ne le trahit pas.

Les conjurés eurent diverses façons de mourir : Pison mourut en flattant César dans son testament; Lucain, en récitant et en corrigeant ses vers; Pétrone, fanfaron de vices, joua avec la mort, fit ouvrir et refermer ses plaies, couler et arrêter son sang, et laissa pour testament dans le *Satyricon*, l'infâme récit des débauches impériales.

Sénèque reçut l'ordre de s'ouvrir les veines, et ne pouvant obtenir d'ajouter à son testament des legs en faveur de ses amis, il leur laissa, par une dernière forfanterie philosophique, *ce qui lui restait de plus précieux, l'exemple de sa vie!* Épicharis soutint la torture avec héroïsme, et les centurions périrent avec courage. L'un d'eux, nommé *Asper*, à qui Néron demandait pourquoi il avait conspiré: *Après toutes tes infamies*, dit-il, *c'était le meilleur service à te rendre.* D'autres, absous par Néron, se tuèrent.

Extension des vengeances néroniennes. — La vengeance dépassa bientôt le cercle de la conspiration. Néron siégeait en conseil entre Tigellin et Poppée, condamnant comme juge quand il y avait une accusation, donnant ses ordres comme empereur quand il n'y en avait pas. Être parent d'un proscrit, l'avoir salué ou rencontré, c'était un crime; les enfants des proscrits furent chassés de Rome, empoisonnés, tués par la faim, égorgés avec leurs précepteurs et leurs esclaves. Rome, dit Tacite, était encombrée de funérailles, et le Capitole, de victimes immolées aux dieux. Ceux à qui on avait tué un père, un frère, un ami, mettaient des lauriers sur leur porte, étaient aux genoux de Néron, baisaient sa main clémente. En cette occasion, le sénat le fit dieu.

Tour de la philosophie. — Bientôt ce fut le tour de la philosophie. Sénèque avait péri : le manteau du stoïque fut proscrit; la philosophie partit en masse pour l'exil, *velut in agmen et numerum*, dit Tacite (66) : ainsi fut banni *Cornutus*, le maître de Perse; ainsi le fameux *Apollonius de Tyane;* ainsi *Musonius Rufus*, le héros du stoïcisme, et un peu plus tard le vertueux *Thraséas*, parce qu'il n'avait jamais fait de sacrifice pour la *voix divine* de César, et qu'il refusa de participer à la déification de Poppée que Néron venait de tuer d'un coup de pied dans le ventre; et avec Thraséas, *Soranus*, son ami, et *Servilie*, fille héroïque de ce dernier. *Helvidius*, gendre de Thraséas, ne fut condamné qu'à l'exil.

L'artiste Néron en Grèce. — Mais il ne suffisait pas à Néron de se faire sentir *grand* et *fort* empereur : il avait la manie d'être grand chanteur, grand comédien, grand cocher, grand artiste dans tous les genres; et comme *les Grecs savent seuls entendre*, que *seuls ils sont dignes de*

ses talents (ce sont les paroles de Néron), il quitte *Rome, qui ne comprend rien aux arts*, et laissant à Rome l'affranchi *Hélius* pour verser le sang, et *Polyclète* pour s'emparer des biens, il partit pour la Grèce avec une armée de musiciens et de bateleurs, célébra les jeux Olympiques, Isthmiques et Néméens, dansant, jouant de la lyre, conduisant les chars, déclara la *Grèce libre* pour obtenir plus de suffrages, remporta dix-huit cents couronnes, quoiqu'il fût tombé dans le stade d'Olympie, renversa les statues des anciens vainqueurs, immola ses rivaux, et revint triompher à la manière des Grecs, à Naples, Antium, Albe et Rome. Ce fut un spectacle étrange et pénible à se figurer. Sénateurs, chevaliers, peuple, tous à la suite de son char, faisaient retentir les airs de honteuses acclamations : *Vive le vainqueur des jeux Olympiques, des jeux Pythiens! Néron est un autre Hercule! Néron est un nouvel Apollon! Seul il a vaincu dans tous les genres de combat*, etc.

Soulèvement général et mort de Néron. — Une haine profonde se cachait cependant sous les basses adulations des Romains. Enfin, le genre humain fut las de supporter son persécuteur, et le monde entier sembla se lever, comme d'un commun accord, pour délivrer la terre de ce monstre.

Le propréteur *Vindex* souleva la Gaule, et s'unit au vieux *Sulpicius Galba*, qui souleva l'Espagne, et de là tendit une main à *Claudius Macer*, sous qui l'Afrique se révolta. Cependant *Virginius Rufus*, qui commandait les légions du haut Rhin, et que son armée voulut en vain faire empereur, marcha contre Vindex, le contraignit à se tuer, et refusa de reconnaître Galba. Mais Néron se perdit lui-même par sa lâcheté.

A la nouvelle de ces révoltes, le lâche s'écria : *Je suis perdu!* Bientôt, reprenant un noble courage, il voulait faire massacrer tous les généraux, empoisonner tout le sénat dans un festin, brûler Rome tout entière, et si le peuple y trouve à redire, lâcher sur le peuple les bêtes du cirque, dignes auxiliaires de sa police. Cette velléité de

résistance ne tarda pas à disparaître. Dans son désespoir, il implora les poisons de Locuste, les eaux du Tibre; il erra de maison en maison, sans trouver d'autre asile que la demeure de l'affranchi *Phaon*. Son favori *Nymphidius*, préfet du prétoire, gagna les prétoriens et proclama Galba, en attendant qu'il pût lui-même prendre la pourpre. Le sénat, rendu courageux par cette mesure, déclara Néron ennemi de l'État, et le condamna à être puni comme tel, *selon l'ancienne coutume*. Phaon en expliqua la teneur à son maître; c'était d'attacher le criminel à un poteau, la tête passée dans une fourche, et de le battre de verges jusqu'à la mort. Ne pouvant soutenir une telle idée, Néron, d'une main tremblante, essaya la pointe de deux poignards; mais il n'osa s'en frapper, il dit que l'heure fatale n'était pas encore venue. Cependant des soldats approchaient pour le saisir, il se ranima et se fit tuer par *Épaphrodite*, son secrétaire, en s'écriant : *Quel artiste le monde va perdre* (qualis artifex pereo)! En lui finit la famille d'Auguste (68).

Regrets du peuple et les faux Nérons. — A la première nouvelle de sa mort, le peuple applaudit, courut par la ville avec le bonnet de l'affranchissement, brûla l'encens aux temples, renversa les statues de Néron, mit à mort les ministres de ses cruautés. Mais d'un autre côté, tant il est vrai qu'une partie du peuple l'aimait sans oser le défendre, ses funérailles s'achevèrent en paix avec une certaine pompe, et, dans le monument somptueux des Domitius, du haut de la Colline des Jardins, son tombeau domina le Champ de Mars sans craindre la vengeance des Romains, si âpres envers les morts. Pendant plusieurs années même, on jeta des fleurs sur sa tombe, et la figure vieille et sévère de Galba fit souvent regretter au peuple le jeune et beau visage de Néron. Après la chute de Galba, une réaction eut lieu même en faveur de cette mémoire tant de fois maudite. Le peuple disait que Néron n'était pas mort; de 69 à 88, trois faux Nérons se montrèrent, entourés de partisans; son image reparut aux rostres, et des proclamations annoncèrent son retour avec d'effroyables vengeances.

IV. GUERRES DES ROMAINS SOUS NÉRON.

Grande-Bretagne. — La conquête des Romains, dans la Grande-Bretagne, fit un pas important sous Néron.

Suétonius Paulinus, le conquérant de la Maurétanie (p. 406), s'empara de l'île de Mona, l'*île sainte* des Bretons, et le siége principal des druides (61) ; mais bientôt les exactions du fisc et les outrages exercés sur la reine *Boadicée* et ses deux filles causèrent un soulèvement des *Icènes* et des *Trinobantes*, qui massacrèrent 80,000 Romains. Paulinus, accouru en toute hâte, trouva Camalodunum en cendres et les Romains en retraite : il laissa brûler encore Londinium et Verulam ; mais avec 10,000 hommes, il défit en bataille rangée 200,000 Barbares ; Boadicée s'empoisonna, et l'insurrection fut arrêtée.

Judée. — Les Juifs, impatients de la domination étrangère, et toujours prêts à suivre le premier imposteur qui se donnait comme le Messie, ne cessaient de se révolter. Poussés à bout par les exactions du procurateur *Gessius Florus*, ils prirent les armes en 66. *Cestius Gallus* ne parvint pas à les réduire; il fut remplacé par *Vespasien* (67), qui allait s'emparer de Jérusalem, lorsque les révolutions de Rome le rappelèrent en Italie.

Arménie et Parthie. — Chargé de faire la guerre à *Tiridate*, vainqueur de Rhadamiste (p. 406), et à *Vologèse Ier*, roi des Parthes, *Corbulon* entra, l'an 56, en Arménie, rendit inutiles, par d'habiles manœuvres, les ruses stratégiques de la cavalerie parthe, s'allia à l'Hyrcanie révoltée qui inquiéta Vologèse, s'empara d'Artaxate, capitale de l'Arménie, dont il rasa les murs et brûla les maisons sans attenter à la vie des habitants, entra dans Tigranocerte, et occupa enfin toute l'Arménie, au nom du roi *Tigrane*, nommé par Néron (57). Quelques districts en furent détachés l'année suivante pour s'ajouter à l'Empire. Proconsul de Syrie en 59 et 60, Corbulon fit lever à Tiridate le siége de Tigranocerte ; néanmoins le *traité de Nisibe*, qu'il conclut sans doute d'après les ordres de César, portait pour clause secrète que Tiridate reprendrait la couronne d'Arménie, s'il en obtenait l'investiture à Rome. C'était sans doute un piége que lui tendait Néron. Tiridate l'ayant éludé, César envoya *Césennius Pétus*, qui se fit battre et capitula honteusement. Le nom romain avait été humilié ;

Corbulon fut chargé de le venger. En deux mois, il dévasta les États des dynastes partisans des Parthes, et força Tiridate de rendre hommage à la statue de Néron, en présence des deux armées, et de se rendre à Rome en personne pour y recevoir la couronne des mains de l'empereur. C'était trop de gloire pour ne pas mériter la mort sous le règne de Néron : en effet, rappelé à Rome par ce prince, il trouva à Corinthe l'ordre de mourir, et il obéit, regrettant sa fidélité trop constante, et disant : *Je l'ai bien mérité.*

V. COUP D'ŒIL SUR LA DYNASTIE DES CÉSARS, SUR L'ARISTOCRATIE ROMAINE ET SUR LE CARACTÈRE DE CETTE ÉPOQUE.

Avec Néron finissait la dynastie, ou plutôt la quatruple famille des Césars : avec le dictateur étaient montés au trône les *Jules*, avec Auguste les *Octave*, avec Tibère les *Claude*, avec Néron la *gens Domitia*. Cette dynastie, décimée tour à tour par la tyrannie de son chef, par l'ambition de ses membres ou le ressentiment des proscrits, se fit à elle-même une telle guerre, qu'après avoir donné six maîtres au monde, elle fut épuisée. Sur quarante-trois personnes, on ne compte pas moins de trente-deux morts violentes. Bien d'autres familles, liées à la famille impériale, les Marcellus, les Agrippa, les Silanus, les Antoine, etc., subirent le même sort d'extinction rapide. Avec elles, presque toutes les vieilles maisons disparurent, et l'aristocratie romaine ne fut plus qu'une ombre.

Et tous, à peu d'exceptions près, avaient mérité leur sort. Pour ne parler que de la famille impériale, aucune ne fut plus coupable envers le genre humain, moins encore parce qu'elle l'opprima que parce qu'elle le corrompit. Elle lui enseigna la corruption par son exemple, qui la montrait plus infâme et plus triomphante que jamais; comme par sa tyrannie, dont la perpétuelle menace poussait à tous les excès les âmes qui voulaient s'étourdir, trop lâches pour regarder le danger en face. Elle imprima à cette époque ses deux grands caractères, le *fatalisme* et la *servilité*, la négation de Dieu et l'adoration de la créature. Elle l'accoutuma à mettre plus de pouvoir et de richesse où il y avait plus de vice, et plaça à la tête de l'univers, et souvent au-dessus d'elle-même, tout un peuple de tyrans esclaves, centurions et tribuns dans le camp, procurateurs dans les provinces, affranchis et eunuques au palais. En même temps se révélèrent deux grands secrets : l'un, que la plèbe, à condition d'être nourrie oisive et amusée, acceptait tous les maîtres possibles; l'autre, que le soldat, pour élire un empereur, n'avait plus besoin d'être à Rome.

Et tout cela devint le fond de la société romaine. Depuis Néron, si l'on en excepte quinze ans de Domitien, il y eut, pendant tout un siècle, un progrès suivi dans la moralité des souverains. Rome suivit-elle le même progrès? en devint-elle plus courageuse et meilleure? Non; elle se livra tout aussi corrompue, tout aussi lâche, tout aussi délatrice, au fils indigne de Marc-Aurèle (Commode). La *cité de l'homme* avait besoin, pour se relever, de la *cité de Dieu* (1).

IIe SECTION. — SUITE ET FIN DES DOUZE CÉSARS.

§ 1er. *Règne de Galba, d'Othon et de Vitellius* (68-9).

Règne de Galba. — SERVIUS SULPITIUS GALBA, proclamé empereur à la place de Néron, appartenait à la *gens Sulpitia*, l'une des plus illustres familles patriciennes. Agé de 72 ans, avide, dur et incapable de se plier aux circonstances, il ne trouva dans la souveraineté qu'un écueil et un naufrage. On débitait sur lui mille histoires malignes: « Un jour qu'on lui servait un souper dispen-« dieux, il avait gémi de douleur; pour reconnaître le « zèle de son intendant, qui lui présentait ses comptes en « bon ordre, il l'avait gratifié d'un plat de légumes; un fa-« meux joueur de flûte l'ayant amusé dans un repas, il « avait tiré de sa bourse cinq deniers pour les lui donner, « en lui faisant observer que c'était de son argent, et non « pas de l'argent public, etc. » Arrivé en Italie, Galba massacra une légion marine, de date récente, qui demandait la confirmation de son établissement: c'étaient les satellites de Néron. Les prétoriens comptaient sur le *donativum* que leur avait promis *Nymphidius;* il confondit leurs espérances par ces paroles énergiques qu'*un empereur choisit ses soldats et ne les achète point.* D'un autre côté, la populace, que les spectacles et les largesses de Néron avaient fait prendre goût au despotisme, murmura de l'avarice d'un prince qui refusait de la nourrir et de l'amuser aux frais de l'État; une foule de citoyens,

(1) Nous renvoyons, pour tout ce qui regarde la cité de Dieu, à l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Didon, qui fait partie de mon *Cours d'histoire.*

comblés des largesses de Néron ou acquéreurs des biens confisqués sur les proscrits, et qu'il força à des restitutions, s'indignèrent du renversement de leur fortune, d'autant plus qu'on épargna précisément les plus coupables, entre autres *Tigellin*, qui partagèrent leur fortune avec Galba. D'un autre côté, Galba n'était pas lui-même à l'abri des reproches : *Icélus,* son affranchi, qu'il avait créé chevalier, forma avec *Cornélius Lacon*, préfet du prétoire, et le consul *Titus Vinius,* un triumvirat cupide, insolent et inique, qui humilia les bons, pilla les riches, et choqua les légions de la haute Germanie en leur ôtant leur chef *Virginius Rufus*, vainqueur de Vindex (p. 415). D'un autre côté, celles de la basse Germanie, à qui Galba avait envoyé pour chef *Aulus Vitellius*, demandaient un autre empereur, c'est-à-dire, qu'elles se proposaient d'en faire un. La révolte ne pouvait manquer d'être bientôt contagieuse.

Galba, sentant sa faiblesse, fit l'heureux mais inutile choix du vertueux *C. Pison Licinianus* pour son successeur, sous le nom de *César*. Ce corégent n'avait que 31 ans. Mais l'ancien mari de Poppée, un ancien lieutenant de Galba, *Othon*, perdu de dettes et de débauches, outré de cette adoption qu'il espérait pour lui-même, conjura la ruine de l'un et de l'autre. Les prétoriens auxquels il se présenta, le proclamèrent Auguste. Pison et Galba tentèrent en vain d'arrêter le cours du désordre ; ils furent massacrés dans le camp même (15 janvier). Galba n'avait régné que 7 mois.

Règne d'Othon. — Marcus Salvius Othon régna moins longtemps encore. Pour se concilier les esprits, il sacrifia Tigellin, ménagea le sénat, tempéra la licence du soldat, et s'attacha par des bienfaits *Marius Celsus*, habile capitaine. Mais dès le 3 janvier, c'est-à-dire avant le meurtre de Galba, son succcesseur avait déjà un rival : c'était l'ignoble Vitellius, commandant de la basse Germanie. « Deux soldats, dit Tacite, entreprirent de « transférer l'empire, et ils le transférèrent. » *Valens* et *Cécina*, anciens légionnaires que leurs talents ou les circonstances avaient portés au grade de tribuns militaires,

après avoir fait proclamer Vitellius par les légions, se hâtèrent de traverser les Gaules sur deux lignes et de passer en Italie par deux points différents. Othon envoya contre Cécina *Suétonius Paulinus*, qui le battit, et pouvait, avec un peu plus de vigueur, anéantir son armée. La jonction de Valens releva le vaincu; mais ce qui le releva plus encore, c'est le parti que prit Othon de ne pas s'exposer aux chances de la guerre et de rester en arrière à Brixellum, tandis que ses troupes se porteraient en avant. Cette mesure le perdit: son armée, commandée par un favori, *Licinius Proculus*, chef des cohortes prétoriennes, fut défaite à la *bataille de Bédriac*, entre Crémone et Mantoue (avril 69); plus de 40,000 hommes y périrent de part et d'autre. Othon crut tout perdu, et l'ancien compagnon de Néron se tua comme lui, pour ne pas tomber au pouvoir de ses ennemis.

Vitellius au champ de Bédriac. — VITELLIUS, à la nouvelle de cette victoire que suivit de près la ratification du docile sénat, passa en Italie, se rendit au champ de Bédriac, encore couvert de morts, et comme l'odeur des cadavres soulevait le cœur de quelques-uns de ses partisans: *Le corps d'un ennemi tué*, dit-il, *sent toujours bon, et plus encore celui d'un citoyen,* et sur-le-champ il fit distribuer du vin aux soldats et s'enivra avec eux.

Vices, crimes et gourmandise de Vitellius. — Aulus Vitellius, d'une naissance illustre, avait fait à Caprées l'apprentissage des vices. Il plut à Caligula par sa qualité de bon cocher; à Claude, par sa passion pour le jeu, et à Néron, par l'empressement qu'il mettait à paraître et à chanter sur le théâtre. Le règne d'un tel homme ne pouvait être qu'un règne de rapines, de cruautés, et d'horreurs. En sa présence, et sur une fausse accusation, il fit tuer *Junius Blésus* pour se donner le barbare plaisir de voir mourir un ennemi; il avait empoisonné un fils qu'il avait eu de *Pétronia*, sa première femme, pour s'emparer de ses biens, et il fit mourir de faim sa mère *Sextilia*, parce qu'on lui avait prédit qu'il régnerait longtemps s'il lui survivait. Il cassa les prétoriens et la milice urbaine,

auxquels il substitua vingt nouvelles cohortes, ramassées au hasard dans ses légions. L'Italie entière fut la proie de ses soldats, tandis que Rome et l'Empire gémissaient sous la rivalité et les exactions de ses deux ministres, Valens et Cécina. Pour lui, caché dans les jardins d'Aricie, il se livrait à tous les excès de la gourmandise : il dépensait par mois plus de vingt millions; chaque repas coûtait cinquante mille francs. Lorsqu'il était repu jusqu'à satiété, le *vomitorium* lui permettait de se repaître encore jusqu'à quatre et cinq fois par jour. Il avait des pourvoyeurs sur toutes les mers, et jusque dans les déserts de la Libye. Sa table était servie avec une telle profusion, que Josèphe observe que, si ce prince eût encore vécu, les richesses de l'Empire n'auraient pu y suffire. Dans un repas qu'il donna à son frère, on servit deux mille plats de poissons et sept mille pièces de gibier.

Proclamation de Vespasien. — Cependant l'Orient, indigné que l'Empire restât la proie de cette bête brute, se souleva tout entier. *Flavius Vespasien* commandait alors en Judée. *Mucien*, gouverneur de Syrie, le détermina à saisir l'occasion. Vespasien, aidé de *Titus*, son fils, se fit proclamer par les légions orientales. Mucien se mit en marche tandis qu'il s'emparait de l'Égypte; mais *Antonius Primus*, tribun légionnaire, le devança avec les armées d'Illyrie. Vitellius ne sortit de son assoupissement qu'aux bruits de guerre dont il était frappé. Valens et Cécina reçurent l'ordre d'aller combattre, pour que leur maître pût continuer de manger et de boire. Le second trahit Vitellius, et laissa à Primus une victoire aisée près de *Crémone;* le premier, trahi lui-même par ses soldats, alla périr dans la Gaule révoltée. De toutes parts on se soumettait à Vespasien. L'imbécile Vitellius l'ignorait, ou voulait le faire ignorer. Il vivait, comme en pleine paix, sans rien diminuer de ses cruautés ni de ses débauches. Cependant Primus approchait de Rome. Alors l'empereur choisit le seul parti convenable à sa lâcheté; il négocia son abdication avec *Flavius Sabinus*, préfet de Rome et frère aîné de Vespasien, se rendit à la place publique,

lut au peuple le traité, lui recommanda, les larmes aux yeux, toute sa famille, et quitta son épée. Attendris à ce spectacle, la populace et les prétoriens prirent sa défense, attaquèrent Sabinus dans le Capitole, qu'ils livrèrent aux flammes, et le massacrèrent. Il ne restait plus aucun espoir de conciliation. Primus survint, tailla en pièces les nouveaux prétoriens sous les murs de la ville, puis dans le Champ de Mars. On célébrait alors les licencieuses Saturnales; le carnage ne suspendit point les divertissements populaires. Le lâche Vitellius, surpris dans la niche d'un chien où il se cachait, devint le jouet de ce même peuple qui venait de lui témoigner un si vif attachement. La corde au cou, les mains liées au dos, il fut traîné, demi-nu, dans le Forum, comme un vil scélérat; accablé d'insultes, et tué, à petits coups, dans la fange, digne fin d'un fangeux empereur. *Domitien*, frère cadet de Titus, fut proclamé *César*, dans l'attente de Vespasien, qui n'arriva que l'année suivante (70), laissant à son fils aîné le soin de réduire Jérusalem.

§ 2. *Les Flaviens : Vespasien, Titus et Domitien* (69-96).

I. RÈGNE DE VESPASIEN (69-79).

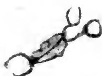
La première famille Flavienne. — Avec FLAVIUS VESPASIEN (Titus Flavius Vespasianus Sabinus) commença la *première famille Flavienne* et cette période de cent quinze ans (interrompue par les quinze ans du tyrannique Domitien), qu'on a surnommée l'*âge d'or de l'Empire*.

Élévation de Vespasien. — Vespasien naquit l'an 8 ou 9 de J.-C., à Réate, d'un publicain obscur, nommé *Flavius Sabinus;* sa mère s'appelait *Polla Vespasiana*. Il ne rougissait point de sa naissance, et se moquait de ceux qui, pour le flatter, lui donnaient des ancêtres illustres. Sa valeur et sa prudence, et surtout le crédit de *Narcisse*, affranchi de Claude, lui procurèrent le consulat, l'an de J.-C. 52. Quelques années après, il encourut la disgrâce de Néron pour s'être endormi pendant qu'il récitait ses

vers, et il eut besoin de toute l'influence de son protecteur pour ne point payer cher ce que l'orgueil de Néron regardait comme un crime. Les Juifs s'étant révoltés vers l'an 64, Néron, qui ne voulait point mettre à la tête de ses armées un homme dont la naissance et les talents auraient pu conquérir les suffrages des soldats et lui faire ombrage, chargea Vespasien de soumettre les rebelles. Le nouveau général fit la guerre dans la Palestine avec de grands succès, défit les Juifs en plusieurs rencontres, prit Ascalon, Iotapata, Joppé, Gamala. Toutes les autres places se soumirent de gré ou par force, et un grand nombre de captifs furent vendus. Jérusalem seule s'opiniâtrait encore dans la rébellion, et Vespasien en faisait le siége, lorsque Néron périt (68). Les révolutions de l'Occident ralentirent ses opérations militaires et le déterminèrent à se laisser lui-même saluer Auguste par son armée.

Réformes de Vespasien. — Vespasien remplit parfaitement les hautes espérances qu'avaient inspirées ses vertus et son mérite. Modeste, laborieux, appliqué sans relâche aux affaires publiques, malgré ses soixante ans, il rétablit l'ordre, contint les troupes dans le devoir et la réserve, restaura les finances sans avoir recours à l'emprunt que voulait le sénat, réforma les tribunaux et abrégea les procédures, abolit les accusations de lèse-majesté sans permettre de réactions, honora le sénat sans le laisser empiéter sur la prérogative impériale, réorganisa l'aristocratie en portant à mille le nombre des familles sénatoriales, dressa un nouveau tableau de l'ordre équestre qu'il épura, et réprima le luxe des tables, mal invétéré contre lequel son exemple fut plus efficace que ses lois. Tout ce qui ressentait la mollesse le choquait au point qu'un jeune officier, pourvu d'un emploi considérable, étant venu le remercier, tout parfumé d'essences, il le dépouilla de sa charge, en lui disant : *J'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail.*

Prise et destruction de Jérusalem. — Cependant Titus avait repris le siége de Jérusalem, interrompu par l'avénement de son père (70); mais la ruine de cette ville fut



moins l'ouvrage des Romains que celui des Juifs. Peuple déicide, acharnés les uns contre les autres, ils devinrent leurs propres bourreaux. Ils étaient alors partagés en quatre factions : la faction conservatrice des *Pontifes*, modérée par rapport aux trois autres, sous la direction de *Joseph*, d'*Ananias* et de l'historien *Flavius Josèphe;* la faction fanatique des *Zélateurs,* sous la conduite d'*Éléazar*, *Zacharie* et *Jean de Ziscale ;* la faction homicide des *Sicaires,* qui avait pour chef un autre *Éléazar;* enfin la faction de *Simon Bargioras* dit le *Noir*. Les Zélateurs triomphèrent des Pontifes ; mais ils se divisèrent en deux partis hostiles. Jean de Ziscale, vainqueur de son rival Éléazar, se joignit à Simon le Noir et s'empara du pouvoir au milieu des scènes horribles que devait offrir une ville assiégée de 1,100,000 habitants. Émeutes, épidémies, péril au dehors, terreur au dedans, rien ne manqua. La famine mit le comble à ces horreurs. Tout servit d'aliment ; une mère tua son fils pour le dévorer. Titus, instruit de ce crime, frémit, et jura qu'il l'ensevelirait sous les ruines de la ville. L'enceinte prise, il lui fallut ensuite s'emparer du temple, puis de la haute ville où les forcenés se défendirent avec héroïsme, et périrent par le fer ou dans les flammes. La ville fut rasée et le temple réduit en cendres : ses dépouilles firent baisser de moitié le prix de l'or dans la Syrie ; les plus précieux ornements du temple, entre autres le *candélabre d'or*, furent transportés à Rome et déposés ensuite dans le temple de la Paix. Plus d'un million cinq cent mille Juifs périrent dans cette guerre, et Titus lui-même y reconnut l'effet d'une vengeance divine. *Agrippa*, qui devait être le dernier roi de Judée, reçut un accroissement de domaine et la préture ; mais le reste du territoire fut vendu comme propriété impériale, et une capitation de deux drachmes fut imposée à tout individu survivant de la nation.

Guerre de la Batavie et de la Gaule. — Dans le même temps, à l'autre extrémité du monde romain, *Civilis*, chef de cohorte au service de Rome, mais Batave de naissance, souleva tout à coup les Bataves, tribu germanique

établie dans une île qu'embrassent les deux branches du Rhin près de son embouchure ; d'autres Germains, puis des Belges, se joignirent à lui : il battit à plusieurs reprises les légions romaines, sous prétexte de soutenir les prétentions de Vespasien, candidat impérial des armées d'Orient (69) ; levant enfin le masque, il proclama que l'empire romain avait cessé d'exister pour faire place à l'*empire gallo-teuton*. Les druides, les bardes reparurent en triomphe dans les villes, appelant aux armes toute la race gallique, tandis que la prophétesse bructère *Velléda* (1) enflammait les Germains par ses prédictions. Les légions des bords du Rhin, cernées de toutes parts, n'évitèrent une défaite certaine qu'en prêtant serment à l'*empire des Gaules* (70 ans après J.-C.).

Cet empire, si vite élevé, s'écroula plus vite encore. L'assemblée générale, convoquée dans la capitale des Rèmes, prouva tout le changement qui s'était opéré dans les Gaules depuis cent vingt ans. Les Gaulois du centre et du sud, accoutumés aux mœurs italiennes, se montrèrent plus effrayés du retour des druides et de l'alliance des Germains, que de la domination romaine elle-même. Civilis et Velléda se laissèrent gagner par les offres de *Pétilius Céréalis*, général de Vespasien (2). *Sabinus*, chef des Gaulois Lingons, qui s'était déclaré *César* avec l'aide de *Classicus* et de *Tutor*, fut vaincu par les Séquanes, dont la vieille jalousie se réveilla contre les Édues. Sa tête fut mise à prix : il alla se cacher au fond d'un de ces souterrains que les Gaulois creusaient au milieu des forêts avec un art infini. *Éponine*, qu'il venait d'épouser, s'enferma avec lui ; ils y eurent, ils y élevèrent des enfants. Au bout de dix ans, ils furent enfin découverts ; elle se présenta devant l'empereur Vespasien, entourée de cette famille infortunée qui voyait le jour pour la première fois: *César*, lui

(1) Elle habitait au haut d'une tour élevée, où elle vivait loin du monde et où l'on venait l'interroger. On n'entreprenait rien d'important sans la consulter.

(2) Il assura l'indépendance aux Bataves, qui furent *alliés* et non plus *sujets* de Rome.

dit-elle, *j'ai élevé, comme l'eût fait une lionne, ces deux enfants dans un antre, afin que nous fussions davantage pour implorer ta merci;* et en même temps elle montra son époux déguisé en esclave. L'héroïsme de cette femme arracha des larmes aux assistants; mais la cruelle politique de l'empereur fut inexorable. Vespasien ordonna de traîner Sabinus au supplice. Éponine alors, se relevant avec fierté, réclama d'une voix forte la grâce de mourir avec son époux : *Ne me la refuse pas, Vespasien,* dit-elle, *car tes lois et ton aspect me pèsent mille fois plus que la vie.* Elle fut satisfaite; grande tache à la mémoire de Vespasien.

Guerre de la Grande-Bretagne. — Vespasien, qui, comme particulier, s'était illustré dans la Grande-Bretagne, voulut, comme empereur, en achever la conquête. Pétilius Céréalis, pacificateur de la Gaule, envoyé dans cette île, y soumit les Brigantes. *Julius Frontin*, auteur des *Stratagèmes*, y subjugua les Silures, laissant pour successeur *Julius Agricola*, beau-père de l'historien Tacite, qui devait couronner l'œuvre de ses devanciers (78-86).

Tranquillité de l'Empire et mort de Vespasien. — A l'intérieur, Titus secondait son père dans tous ses travaux, et il fut comme son corégent dans les cinq dernières années. Grâce à leur sage gouvernement, l'Empire jouissait d'une paix profonde, et l'univers respirait du malheur des règnes précédents (1), lorsqu'une maladie mortelle atteignit Vespasien. Malgré ses souffrances, il continuait à s'occuper des affaires, et comme on voulait l'en détourner : *Il faut*, dit-il, *qu'un empereur meure debout.* Près de mourir, il dit gaiement : *Je crois que je vais bientôt devenir dieu*, faisant allusion au ridicule usage de l'apothéose. Il expira bientôt après, à l'âge de soixante et onze ans (24 juin 79).

(1) Un seul complot fut ourdi par *Cécina*, *Éprius Marcellus*, ancien espion de Néron, et plusieurs prétoriens. Il fut découvert. Marcellus prévint sa condamnation en se tuant; puis, comme ce n'était pas assez, pour faire prononcer celle de Cécina, d'avoir trouvé sur lui la proclamation destinée à soulever les soldats, Titus l'invita à souper et le fit assassiner, genre de procédure expéditif.

Peu de princes ont mérité plus d'éloges que Vespasien. Un de ses favoris lui ayant conseillé de se défier de *Mésius Pomposianus* à qui son horoscope promettait l'Empire, il le nomma consul en disant : *Il se souviendra de cet acte d'amitié quand il sera sur le trône.* Il ne prit jamais ces titres magnifiques dont plusieurs de ses prédécesseurs étaient si jaloux, et il refusa même longtemps celui de *père de la patrie.*

L'avarice de Vespasien. — On lui reproche un amour excessif de l'argent : cette avarice serait, à défaut d'autres motifs, justifiée par l'épuisement des finances.

Il descendait, pour les impôts, dans des détails ignobles, au point qu'il en établit un sur les ordures de Rome, et comme Titus ne l'approuvait pas, l'empereur lui présenta la première somme qu'il en avait retirée, et lui dit : *Cet argent sent-il plus mauvais que d'autre?* Il employait, dit-on, à dessein, dans les finances, les hommes les plus avides, pour les faire ensuite rendre gorge, *se servant d'eux*, disait-on, *comme d'éponges qu'il pressait après les avoir laissées se remplir.*

Dans un voyage qu'il faisait en litière, il remarqua que son muletier, s'étant arrêté comme pour ferrer ses mulets, un plaideur avait profité de l'occasion pour lui présenter une requête : *Combien as-tu gagné à ferrer la mule ?* dit Vespasien au muletier ; et il l'obligea de lui donner la moitié de la somme. Vespasien ne se cachait pas de ce faible, et lui-même en plaisantait le premier. Les députés d'une ville, l'informant qu'on avait voté pour sa statue un million de sesterces (200,000 fr.) : *Placez-la ici*, leur dit-il, en présentant le creux de sa main ; *voici la base toute prête.*

Du moins il fit un noble usage de ses revenus : il bâtit un nouveau *Capitole*, l'amphithéâtre du *Colossée* ou *Colisée* (1), qui fut achevé par Titus ; à grands frais il fit réunir trois mille tables de bronze ou de marbre qui contenaient les actes publics, recensa l'Italie, et fit faire la mesure géodésique de Rome. Ami des lettres et des sciences, il fit *Pline le Naturaliste* préfet de la flotte à Misène ; il

(1) Il était ainsi appelé parce que près de là était la statue *colossale* en or de Néron.

assigna à chaque professeur d'éloquence 100,000 sesterces annuels (20,000 francs), des encouragements aux arts mécaniques comme aux arts libéraux, et ne se montra sévère qu'à l'égard des philosophes stoïciens, qui donnaient publiquement des leçons d'indépendance ou plutôt d'anarchie, et dont les plus obstinés, *Diogène*, *Éras* et *Helvidius Priscus*, furent battus de verges ou décapités.

II. RÈGNE DE TITUS (79-81).

Titus et sa journée. — Titus (Publius Flavius Sabinus Vespasianus), fils de Vespasien et de Flavia Domitilla, s'était, du vivant de son père, abandonné à toutes sortes de vices et à l'influence des hommes les plus corrompus : on craignait, dit-on, de voir renaître sous son règne les cruautés de Tibère et les débauches de Néron. Cruel dans la guerre contre les Juifs, il avait fait récemment poignarder à sa table *Cécina*, convaincu de conspiration (p. 427) : devenu maître du monde, il le devint de lui-même. Il débuta dans ce double empire, par sacrifier à ses devoirs le plus doux de ses penchants, et renvoya *Bérénice*, fille du roi juif *Agrippa* (p. 425), dont il était éperdument amoureux, pour ne pas se rendre blâmable aux yeux des Romains en épousant une étrangère. Pour remédier efficacement à la corruption des juges, et à la longueur des procédures, il ordonna qu'une même cause ne serait jugée qu'une fois, et qu'il ne serait plus permis, après un nombre d'années déterminé, de plaider pour les successions. Il ne régna que pour faire des heureux. S'il ne croyait pas pouvoir accorder ce qu'on lui demandait, au moins donnait-il des espérances, et comme ses courtisans lui représentaient qu'il promettait peut-être plus qu'il ne pouvait tenir, il leur répondit : *Il ne faut point qu'aucun citoyen sorte mécontent de l'audience de son prince.* C'est de lui qu'est ce mot à jamais célèbre. Un jour qu'aucune occasion ne s'était offerte de signaler sa bonté par quelque bienfait, il parut triste le soir, et comme on lui en de-

mandait la raison : *Mes amis*, dit-il en soupirant, *j'ai perdu ma journée* (amici, diem perdidi).

Générosité et douceur de Titus. — Sa générosité n'excluait pas l'économie. S'il donnait aux uns, il veillait en même temps aux intérêts de tous, et jamais les grâces répandues sur ses courtisans ne devinrent un fardeau pour le peuple.

Sa douceur répondait à sa libéralité. Lorsqu'il prit le pontificat, il déclara qu'en qualité de pontife, il se croyait obligé de ne jamais se souiller du sang romain. Il n'en versa jamais une goutte. Il pardonna toujours, ou ne punit qu'avec clémence.

Les délices du genre humain. — Le farouche *Domitien*, qui dès l'an 70 avait songé à détrôner son père et qui conspira contre son frère, eut part à son indulgence comme à ses faveurs. Deux sénateurs ayant conspiré contre lui, et ne pouvant nier le crime dont ils étaient accusés, Titus les avertit de renoncer à leur dessein, leur promit de leur accorder tout ce qu'ils lui demanderaient, et eut même l'attention d'envoyer un courrier à la mère de l'un d'eux, pour la rassurer sur le sort de son fils. Il les admit tous deux à sa table, le soir même de la découverte du complot, pour les soustraire à la mort (1). Le lendemain, il les fit asseoir près de lui à un combat de gladiateurs, et ne craignit point de remettre entre leurs mains les deux épées, lorsqu'on les lui présenta suivant l'usage avant de commencer, afin qu'il en fît le choix. Sévère pour les délateurs, il prévint les maux qu'ils pouvaient faire, afin de n'être pas forcé de les punir ; aussi la reconnaissance des peuples l'appela-t-elle justement les *délices du genre humain*, délices trop courtes, puisqu'il ne régna que deux ans, laissant l'Empire (81) à un monstre (2) qui devait l'opprimer longtemps.

(1) Tout coupable qui se trouvait dans ce cas échappait au châtiment : c'était une des prérogatives impériales.

(2) Il ne paraît pas avoir été étranger à sa mort. On dit que, le voyant à l'agonie, il le fit mettre dans une cuve de neige, sous prétexte de le rafraîchir. Titus y rendit le dernier soupir, dans la quarante et unième année de son âge.

Malheurs publics et première éruption du Vésuve. — Sous le règne de Titus, un incendie détruisit le Capitole et le Panthéon; une peste ravagea Rome, où elle enlevait jusqu'à mille personnes par jour. L'empereur adoucit tous ces désastres par de nombreux bienfaits, et il vendit les ornements de son palais pour rebâtir les édifices publics. L'an 80, la première éruption du Vésuve (1) ensevelit plusieurs villes, entre autres *Herculanum*, *Stabies* et *Pompeii*, qui disparurent sous des montagnes de cendres, mastiquées ensuite par des matières fondues que vomissait le volcan. *Pline le Naturaliste*, qui commandait la flotte de Misène, voulut observer de près ce phénomène terrible. Sa curiosité scientifique lui coûta la vie. *Pline le Jeune,* son neveu, manqua de périr.

Les jeux publics de Titus. — On peut reprocher à Titus d'énormes dépenses pour les jeux publics. Il donna au peuple, dans le Colisée, des spectacles de quarante jours, dans l'un desquels il fit paraître cinq mille bêtes sauvages. Ces profusions le rendaient populaire, et c'était une partie de son bonheur.

III. RÈGNE DE DOMITIEN (81-96).

Domitien et les mouches. — DOMITIEN (Titus Flavius Domitianus), successeur de Titus, parut d'abord clément, libéral et juste, comme son frère, rétablit la bibliothèque qu'avait consumée le feu, publia plusieurs lois avantageuses, et dota Rome de quelques nouveaux édifices; mais il se montra bientôt le plus vil, le plus avide et le plus cruel des tyrans. Passionné plus que Néron pour les jeux du cirque, auxquels il donna deux nouvelles factions avec deux nouvelles couleurs, il rétablit les jeux néroniens, qu'il nomma *jeux Capitolins*, et bannit de Rome tous les philosophes, tous les savants. Habile à tirer de l'arc, il prenait souvent un esclave pour but de ses flèches inévitables. Dans son cabinet, il passait son temps à tuer des

(1) C'est la première dont parle l'histoire, quoique le Vésuve eût déjà été un volcan (p. 5).

mouches avec un poinçon d'or. C'est ce qui donna lieu à un bon mot de *Vibius Crispus*, auquel du reste il fut fatal. Comme on lui demandait s'il y avait quelqu'un avec l'empereur : *Non*, dit-il, *il n'y a pas même une mouche*. Domitien l'apprit, et fit périr le plaisant.

Le banquet noir et le turbot. — Comme Vitellius, Domitien se plaisait à voir tuer des hommes, pour jouir du spectacle de leurs souffrances. D'autres fois, il s'amusait de leurs terreurs. Un jour il invita les sénateurs à un banquet public, les reçut cérémonieusement à la porte de son palais, et les conduisit dans une salle spacieuse, tendue de noir, les murailles, les voûtes, le plancher. Les lits étaient nus et peints en noir. Lorsque les convives eurent pris leurs places, ils trouvèrent chacun, vis-à-vis d'eux, une bière surmontée d'une colonne funéraire, et, au-dessus de leurs têtes, un glaive. La colonne portait le nom de celui pour qui elle était dressée, avec une lampe sépulcrale. Le repas fut servi par de jeunes enfants, tout noircis des pieds à la tête, pour représenter des ombres infernales. Les enfants s'étant rangés d'abord autour de la table, exécutèrent une danse qui avait quelque chose d'effrayant et de lugubre ; puis ils distribuèrent aux convives des mets qu'on avait coutume d'offrir aux morts. Les plats, la vaisselle, tout était noir. Un profond silence, comme dans le séjour des morts, régnait dans l'assemblée. Domitien seul parlait, et n'entretenait la compagnie que de meurtres et d'aventures sanglantes. Tous crurent faire leur dernier repas. Quand il fut fini, Domitien les renvoya, non pas avec leurs serviteurs, mais avec des gens inconnus, qui les firent entrer dans des voitures de deuil pour les reconduire chez eux. Rendus dans leurs maisons, ils commençaient à respirer, lorsqu'on leur annonça un messager de l'empereur. C'était, pensaient-ils, un ordre de mort; non, c'était la fin de la comédie. Domitien leur envoyait en présent tout ce qui avait paru au repas. Tel était Domitien quand il n'était que capricieux. Une autre fois, il ordonna d'assembler précipitamment le sénat, *pour une affaire de la plus haute importance*. Domitien

y parut dans un grand appareil; et que fit-il ?..... il mit en délibération dans quel vase il ferait cuire un superbe turbot destiné à sa table (1). Le sénat, avili, se prêta à cette décision culinaire.

Guerre de la Grande-Bretagne.—Sur ces entrefaites, *Julius Agricola* s'illustrait dans la Grande-Bretagne. En sept campagnes (78-86), non-seulement il soumit les Bretons, mais encore il pénétra chez les Méates et les Calédoniens, peuplades pictes, dont il arrêta les incursions par une ligne de forteresses qui, dans l'espace de 32 milles, s'étendaient entre la Glota et le Bodotria Æstuarium (2). Le premier, il fit le tour de la Grande-Bretagne et découvrit que c'était une île. La civilisation romaine, c'est-à-dire, la langue et les usages de Rome y furent introduits, et le pays fut divisé en trois provinces : la *Britannia prima*, la *Britannia secunda* et la *Maxima Cœsariensis.*

De tels succès excitèrent la jalousie de Domitien, qui le rappela. Ce prince ombrageux lui ordonna d'entrer de nuit à Rome, pour le dérober à l'admiration et aux applaudissements de la multitude. Agricola obéit sans murmure, et passa le reste de ses jours dans la retraite, se bornant à la société de quelques amis. *Tacite*, son gendre, nous a laissé une vie de ce général, digne de l'un et de l'autre.

Guerre de Germanie. — Domitien voulut se montrer guerrier à son tour : il alla ravager les terres des Cattes (82), et sans avoir vu l'ennemi, se proclama vainqueur. Quatre ans après, un roi des *Daces* ou *Gètes*, nommé *Dercebal*, passa le Danube, dévasta la Mœsie, vainquit *Oppius* et *Fuscus*, se fit battre par *Julien*, et, menacé dans sa capitale, il souleva contre les Romains, les *Quades*, les *Iazyges* et les *Marcomans*, et imposa à Domitien la paix moyennant un tribut annuel. Celui-ci n'en prit pas moins les surnoms de *Germanique* et de *Dacique*, et, par les libéralités de sa diplomatie, il obtint que *Degys*, frère de

(1) La délibération du sénat roula sur le plat et non sur la sauce, comme l'a dit Berchoux, dans sa *Gastronomie :*

Et le turbot fut mis à la sauce piquante.

(2) V. ma *Géographie ancienne*, n° 762.

Dercebal, vînt recevoir à Rome l'investiture du royaume de Dacie.

Complot de Lucius Antonius. — Si Domitien écrasait Rome et se rendait méprisable aux Barbares, il soumettait les provinces à une administration sage et juste ; les gouverneurs y devinrent l'objet d'une surveillance sévère, et l'armée, de nombreuses précautions. Aussi n'y eut-il qu'une seule révolte, celle de *Lucius Antonius*, qui fut bientôt défait et tué (92).

Seconde persécution générale. — Cette révolte fournit au tyran l'occasion d'être pleinement cruel. Alors tout devint crime : naissance, richesses, honneurs, vertu, science même. Il accumula toutes les horreurs des mauvais règnes : confiscations, jugements de majesté, meurtres juridiques. Les plus célèbres de ses victimes furent *Helvidius le Jeune*, *Sénécion*, *Arulénus Rusticus*, *Acilius Gabrion*. Il nourrit à ses frais une troupe de délateurs qui dévorèrent toutes les places, tous les revenus ; il ordonna la *seconde persécution générale* contre les chrétiens, dont il prétendait abolir le nom (95) ; comme tous les mauvais empereurs, il prodigua les fêtes et les spectacles au peuple ; enfin, il se fit appeler dieu, défendant qu'on employât pour ses statues d'autres matières que l'or et l'argent.

Mort de Domitien.—Troublé sans cesse par le remords, et tremblant qu'on ne cherchât à l'assassiner, Domitien imagina d'entourer la galerie de son palais, sur laquelle il se promenait ordinairement, de pierres polies, afin que la réflexion de l'image lui découvrît si quelqu'un le suivait. Cependant, malgré ces précautions multipliées, il se forma un nouveau complot dans lequel entrèrent *Domitia Longina*, sa femme, fille de Corbulon, tous les gens de sa maison, et il fut assassiné par *Étienne*, affranchi de l'impératrice, le 18 septembre de l'an 96 de J.-C., à l'âge de quarante-cinq ans, après un règne de 15 années. Un décret du sénat le priva de la sépulture ; mais sa nourrice, nommée *Phyllis*, lui fit rendre les derniers devoirs. On raconte qu'à l'heure même à laquelle on assassinait ce

prince à Rome, le philosophe *Apollonius de Tyane* (1) s'écria à Éphèse : *Courage*, *Étienne*, *frappe*, *frappe le tyran*. Le peuple, qui n'avait pas été l'objet des violences et des cruautés de Domitien, ne partagea point la joie qu'inspirait sa mort aux sénateurs et aux premiers personnages de l'État, et les soldats, dont il s'était étudié à gagner l'affection par des complaisances et des largesses, le regrettèrent amèrement.

Portrait de Domitien. — Domitien était grand, bien fait; son visage annonçait la modestie, et il rougissait très-aisément. Il avait d'abord paru aimer la littérature : on dit qu'il avait composé sur l'art de conserver les cheveux un petit traité qui passait pour un modèle d'élégance et de bon goût; mais il négligea tellement ensuite tout travail, que, contre l'usage des premiers Césars, il se servait d'une plume étrangère pour écrire ses ordonnances, ses harangues, et même ses lettres. Il ne lisait que les *Mémoires* de Tibère, pour y étudier les maximes de la tyrannie.

Avec lui finirent les *Douze Césars* (César et les onze premiers Augustes), dont Suétone, contemporain d'Adrien, a écrit la vie anecdotique.

§ 3. *Les Antonins : Nerva*, *Trajan*, *Adrien*, *Antonin*, *Marc-Aurèle et Commode* (96-192).

L'école stoïcienne. — La mort de Domitien parut au sénat une belle occasion pour se délivrer du despotisme militaire. Ici surgit un nouveau phénomène, l'école stoïcienne entreprenant de s'opposer à l'influence tyrannique de l'armée. Devenue en effet prépondérante dans le sénat, cette école philosophique s'efforça de mettre sur le trône ses créatures, et elle réussit à donner à Rome une série de Césars qu'il est juste de compter parmi ses meilleurs princes.

I. RÈGNE DE NERVA (96-98).

Réformes et bonté de Nerva. — Le premier fut MARCUS

(1) Il était venu précédemment à Rome pour voir, disait-il, *quelle bête c'était qu'un tyran*.

Coccéius Nerva, vénérable sénateur septuagénaire qui précédemment avait été deux fois consul (71 et 90). Ce bon prince rouvrit les prisons, rappela les exilés, abolit les jugements de majesté, défendit de persécuter les chrétiens, publia de sages lois, réforma le luxe impérial, créa un comité pour diminuer les dépenses, et accorda aux pauvres ou des remises ou des dons en terres, en grains, en argent. Dès le commencement de son règne, il déclara qu'il ne ferait mourir aucun sénateur; et il observa si religieusement sa promesse, qu'il se contenta de dire à deux membres du sénat, qui avaient conspiré contre sa vie, qu'il était instruit de leur coupable dessein. Il les mena au théâtre, les fit asseoir à ses côtés, et lorsqu'on lui présenta les épées des gladiateurs pour les visiter, selon l'usage, il les leur donna, en leur disant d'en faire l'essai sur sa personne. Tant de bonté, tant de confiance lui concilièrent tous les cœurs.

Adoption de Trajan et mort de Nerva. — Cependant les gardes prétoriennes, qui étaient extrêmemet attachées à Domitien, se révoltèrent contre lui, et exigèrent qu'il leur livrât les meurtriers de l'empereur assassiné; peu s'en fallut que Nerva ne devînt la victime de leur fureur. En vain il découvrit en leur présence sa tête chauve, leur dit d'assouvir sur lui leur vengeance, mais d'épargner ceux qui l'avaient élevé à l'Empire; il ne put rien obtenir, et fut forcé d'abandonner à la fureur des soldats quelques-uns de ses amis. Sentant alors sa faiblesse (1), et se voyant accablé sous le poids des années, il résolut de se choisir un successeur, afin de prévenir de nouvelles révoltes. Il avait un grand nombre de parents et d'amis; mais, dans cette circonstance, ne songeant qu'au bien de l'État, il adopta pour fils et pour successeur, avec le titre de *César,* l'illustre *Trajan*, personnage dont il connaissait les vertus et la grandeur d'âme. Le peuple approuva hautement ce choix. La prudence et la sagesse que Trajan

(1) Cette faiblesse donna lieu à ces paroles remarquables d'un personnage consulaire : *Si c'est un malheur d'obéir à un prince sous qui rien ne soit permis à personne, c'en est un aussi que tout soit permis.*

déploya sur le trône, montrèrent combien Nerva avait eu à cœur le bonheur des Romains. Il mourut le 27 juillet de l'an 98 de J.-C., à l'âge de 72 ans, après moins de deux ans de règne. C'était le premier empereur d'origine étrangère : il était de Narnia, en Ombrie, mais de souche crétoise.

II. RÈGNE DE TRAJAN (98-117).

Avénement de Trajan. — TRAJAN (Marcus Ulpius Nerva Trajanus), né à Italica, en Espagne, monta sur le trône à l'âge de 45 ans. Il était à Colonia Agrippina, en Germanie, lorsqu'il apprit et son adoption et la mort de son père adoptif. Élève de *Plutarque*, il fut le prince le plus accompli de l'antiquité païenne.

Entrée de Trajan à Rome. — Trajan fit son entrée à Rome à pied, pour montrer le mépris qu'il faisait des vaines grandeurs, et au moment d'entrer dans le palais, *Pompea Plotina*, sa femme, se tournant vers le peuple, dit : *J'espère en sortir comme j'y suis entrée.* Ses premiers soins furent de se concilier le peuple : il fit distribuer des sommes d'argent et abolit le crime de lèse-majesté. Il allait au-devant de ceux qui venaient le saluer, au lieu que ses prédécesseurs ne se levaient pas de leur siége. Il fit mettre sur le frontispice du palais impérial : *Palais public*, parce qu'il voulait que tous les citoyens le regardassent comme une demeure qui leur était commune. Il haïssait le faste et les distinctions, ne permettait qu'avec peine qu'on lui érigeât des statues, et se moquait des honneurs qu'on rendait à des morceaux de bronze ou de marbre. Une sage économie, trésor inépuisable, le mit en état de diminuer les impôts sans éprouver de besoins d'argent ; de construire des ports (entre autres celui de Centum-Celles, Civita-Vecchia), des grands chemins, des chaussées, des ponts, de superbes monuments, des écoles publiques. Domitien, fléau des hommes, avait pris le titre de dieu ; Trajan reçut des Romains celui d'*Optimus* (Très-Bon), le plus bel attribut de la divinité. Il le

méritait d'autant plus, qu'aux vœux annuels formés pour la prospérité de ses jours, il mit cette condition expresse, *s'il gouvernait bien pour l'avantage de tous.*

Divers traits de Trajan. — Lorsqu'il installa le préfet du prétoire, il lui dit, en lui remettant l'épée qui était la marque de sa dignité : *Je vous confie cette épée pour l'employer à me défendre, si je gouverne bien, ou contre moi, si je me conduis mal.*

Un jour, on lui reprocha de descendre à une trop grande familiarité avec ses sujets : *Tels j'ai souhaité*, répondit-il, *dans l'état de particulier, que les empereurs fussent à mon égard; tel, devenu empereur, je veux être à l'égard des particuliers.* En effet, il visitait ses amis, sains et malades. S'ils célébraient chez eux quelque fête domestique, il venait se ranger parmi les convives; il se sentait assez de mérite réel pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Réformes de Trajan.—Sous le rapport politique, Trajan parut, sans toucher à la prérogative impériale, telle qu'il l'avait reçue de ses prédécesseurs, vouloir rendre à l'État quelques-unes de ses anciennes formes ou garanties constitutionnelles. Il jura, comme Nerva, l'inviolabilité sénatoriale; il rétablit les familles patriciennes; il rendit les élections aux comices, le scrutin secret ou les libres suffrages au sénat, la considération aux magistrats; réprima la brigue et imposa aux candidats l'obligation d'être propriétaires en Italie; il purgea Rome des délateurs; il permit aux particuliers de porter plainte devant les tribunaux contre les procurateurs, et le fisc, dit Pline le Jeune, dont les causes ne sont jamais mauvaises sous un bon prince, perdit souvent son procès sous Trajan. En même temps il rendait compte au sénat de ses dépenses, de ses recettes, de ses campagnes; il semblait n'être dans les guerres que le général de la république, et forçait les députés des ennemis vaincus à venir demander la paix au sénat, désarmés et suppliants.

Guerre de Dacie. — Avec Trajan, Rome redevint conquérante. L'an 103, comme les Daces inquiétaient la fron-

tière romaine, il envahit leur pays, entra dans Zarmigethusa, leur capitale, et contraignit leur roi *Dercebal* à s'agenouiller devant lui (1). Mais ce ne fut qu'une fausse soumission : Dercebal recommença bientôt la guerre avec plus de force et d'audace (105). Trajan revint sur le Danube, jeta sur ce fleuve un pont merveilleux de vingt-deux arches (2), reprit la ville royale, soumit tout le royaume, le réduisit en province romaine sous le nom de *Dacie Trajane*, et s'en assura la possession par de nombreuses colonies. Dercebal se tua de désespoir. Trajan célébra cette conquête par de longues fêtes et par l'érection de la *colonne trajane* (3).

Guerre d'Orient et mort de Trajan. — Vers ce même temps, *Cornélius Palma*, lieutenant de l'empereur, conquit l'Arabie Pétrée (107). Deux ans après, l'Arménie mit Trajan aux prises avec les Parthes. Dans une première guerre, il réunit à l'Empire toute cette province avec la Mésopotamie, dont *Khosroës* ou *Khosrou*, roi des Parthes, se dessaisit par un traité; et les rois d'Ibérie, d'Albanie, de Colchide, reconnurent en vassaux la domination romaine. Dans la deuxième guerre (114), Trajan soumit l'Adiabène, l'Assyrie, Babylone, Ctésiphon et Suse, descendit le golfe Persique jusqu'à l'océan Indien, remplaça au retour Khosroës par *Parthamaspate* (116), et il pensait à la conquête de l'Inde (4), lorsque la mort

(1) Une bataille qui se donna dans cette guerre fut si sanglante, que le linge manqua pour panser les blessés : Trajan donna ses propres vêtements pour y suppléer.

(2) Ces arches reposaient sur des piles épaisses de vingt mètres, hautes de cinquante, et distantes de vingt-quatre. Le pont était défendu par un fort à chacune de ses extrémités. Il fut construit, en un été, par le célèbre *Apollodore* de Damas.

(3) Elle était composée de vingt-quatre blocs de marbre, cimentés avec tant d'art, qu'ils paraissaient n'en former qu'un. Elle avait quarante-trois mètres de hauteur, quatre de diamètre à la base, et trois et demi au sommet. Sur la superficie était incrustée une plaque de marbre sur laquelle on représenta les exploits de Trajan et de son armée, particulièrement en Dacie. Au sommet, on avait placé le colosse de Trajan, portant un sceptre de la main gauche, et de la droite un globe creux et d'or, dans lequel étaient, dit-on, renfermées ses cendres; mais Eutrope assure qu'elles furent déposées sous la colonne.

(4) Entré dans l'Océan, et voyant un navire qui voguait vers l'Inde :

le surprit à Sélinonte (Trajanopolis) en Cilicie (117), à l'âge de 64 ans.

Sur ces entrefaites, les Juifs, étonnés plus que domptés par le désastre de leur ville, n'attendaient que plus vivement la venue du Messie libérateur, et leurs révoltes étaient aussi fréquentes que cruelles : ils massacrèrent des milliers de Romains et de Grecs; mais ils furent réduits, pour quelques années du moins, par les terribles représailles de *Martius Turbo*, en Cyrénaïque et en Égypte, et du Maure *Lusius Quiétus*, en Mésopotamie.

Troisième persécution générale. — Trajan n'était pas exempt de défauts : on doit surtout lui reprocher son injustice envers les chrétiens, contre lesquels il ordonna la *troisième persécution générale* (106), ses honteuses débauches, et une passion pour le vin, telle qu'il avait, dit-on, défendu d'exécuter les ordres qu'il donnerait après de longs repas. Sa vanité, qui lui faisait inscrire partout son nom sur des monuments nouveaux, ou seulement restaurés, l'avait fait comparer à la *pariétaire*, herbe parasite qui s'attache aux murs.

III. RÈGNE D'ADRIEN (117-138).

Avénement d'Adrien. — *Plotina*, femme de Trajan, avait voulu lui faire adopter, à défaut de fils, ÆLIUS ADRIEN, cousin (1) et pupille de l'empereur; n'ayant pu y réussir, elle supposa une adoption : les troupes le proclamèrent à Antioche, et le sénat confirma le choix impérieux des soldats.

L'ennemi et l'ami. — Comme ses deux devanciers, Adrien promit d'abord de ne faire mourir aucun sénateur. Cependant trois consulaires furent mis à mort au sujet d'une conspiration. En vain assura-t-il que c'était malgré lui; le peuple ne le crut point. Pour effacer cette fâcheuse impression, il fit une remise de tout ce qu'on devait au

Ah! si j'étais plus jeune, s'écria-t-il, *je porterais la guerre dans cette contrée.*

(1) Il avait épousé *Julie Sabine*, nièce de Plotina.

fisc depuis seize ans, et distribua des largesses à chaque citoyen. Ajoutons que, le jour de son avénement au trône, rencontrant un de ses plus jurés ennemis : *Mon ami*, lui dit Adrien, *vous voilà sauvé*.

Paix générale. — Adrien aimait autant la paix que Trajan avait aimé la guerre. Son premier soin fut d'abandonner les conquêtes récentes, plus jaloux de conserver que d'acquérir, toujours prêt à repousser les attaques, et n'étant jamais attaqué. Donnant à ses soldats l'exemple de la discipline militaire, il marchait à pied, comme Trajan, chargé d'une pesante armure. Exact sans petitesse, sévère avec prudence, libéral avec réserve, il se fit adorer de ses troupes, tout en les assujettissant au devoir. Le calme et la sécurité, tant au dedans qu'au dehors, furent les fruits de ses soins.

Voyages d'Adrien. — Adrien profita de cette paix universelle pour visiter tour à tour toutes les parties de son vaste empire. L'une de ses maximes était qu'un empereur devait ressembler au soleil, qui répand sur tous les objets sa chaleur vivifiante. Il visita, entre autres pays, la *Gaule*, où Nîmes lui dut son magnifique amphithéâtre encore subsistant en partie; la *Grande-Bretagne*, où il fit construire un mur de quatre-vingts milles (100 kilom.), de la Solway à la Tinn; l'*Espagne*, son pays natal; l'*Asie*, patrie du Bithynien *Antinoüs*, son favori, qu'il osa déifier après sa mort (1); *Athènes*, où il fut initié aux mystères d'Éleusis; l'*Afrique*, où il rebâtit Carthage; l'*Égypte*, où il continua le canal commencé par Néchao; la *Palestine*, où il releva Jérusalem, sous le nom d'Ælia-Capitolina, etc.

Motifs de ces voyages. — Deux motifs le portaient à ces voyages : l'un de surveiller, l'autre de s'instruire; sa surveillance fut aussi rigide, quoique juste, que son instruction devint solide, quoique variée. Partout il se faisait

(1) Adrien, ayant appris dans ses opérations magiques qu'il fallait, pour prolonger ses jours, qu'un homme répandit volontairement son sang, et, ne trouvant personne d'assez généreux pour lui donner ainsi sa vie, accepta le sacrifice qu'Antinoüs fit de la sienne.

rendre compte de l'administration, réprimait les abus, soulageait le peuple par des remises ou des largesses, réparait les édifices publics, en élevait de nouveaux, recueillait partout des lumières, avec une avidité de science sans exemple. Sa mémoire était prodigieuse : il n'oubliait aucun nom de peuples, de villes ou d'hommes; il lui suffisait de lire une fois un livre, pour être en état de le répéter sur-le-champ d'un bout à l'autre; poésie, prose, éloquence, philosophie, astrologie, magie, mathématiques, médecine, sculpture, musique, rien ne lui était étranger. A toutes ces qualités, à tous ces talents, il joignait une basse jalousie contre les savants qui l'éclipsaient (1), et son amitié fut inconstante et, pour ainsi dire, voyageuse comme sa vie.

But d'Adrien : l'édit perpétuel. — L'équité, l'égalité devant la loi, tel était le but que voulait atteindre Adrien. De là vient qu'il réduisit à une même forme les charges du palais, les fonctions de l'armée et les magistratures; qu'il donna un pouvoir civil au préfet du prétoire et des fonctions législatives au *conseil privé;* qu'il établit quatre *chancelleries* pour la juridiction de l'Italie, réservée jusqu'alors au sénat, et qu'il donna la plus grande importance aux *constitutions* impériales (*édits*, *décrets*, *épîtres*, *rescrits*, *mandats*), pour faire oublier les sénatus-consultes. Bien plus : de tous les édits annuels des anciens préteurs, où les lois étaient interprétées d'une manière trop variable, il fit extraire par *Salvius Julianus* les meilleurs règlements, pour en composer un *édit perpétuel*, qui régit l'empire romain pendant trois siècles. Parmi les plus notables améliorations, il faut citer celle du sort des esclaves, qui ne furent plus justiciables que des tribunaux.

Guerres d'Adrien.— Le règne d'Adrien ne fut troublé que par une courte invasion et par une courte guerre. Ce prince, pour assurer la paix des frontières, avait été jusqu'à donner des *pensions* aux Barba-

(1) Le philosophe *Favorinus* fut un jour critiqué pour une expression qu'il pouvait défendre contre Adrien par l'autorité d'auteurs classiques, et comme on lui reprochait son silence : *Voulez-vous*, dit-il, *que je lutte de savoir avec un homme qui commande à trente légions?*

res ; mais son inexactitude à les payer attira sur le territoire de l'Empire les *Roxolans*, les *Sarmates* et d'autres peuples qu'il fallut battre, mais satisfaire (119). La guerre de Judée fut plus sérieuse.

Révolte et dispersion des Juifs. — Les Juifs avaient élevé une nouvelle Jérusalem près des ruines de l'ancienne, et ils s'y trouvaient réunis en grand nombre vers la fin du règne d'Adrien (135). Ce prince ayant voulu y construire un temple à Jupiter, ils se soulevèrent sous la conduite d'un aventurier qui prit le nom de *Barcocab*, c'est-à-dire, Fils de l'Étoile : *Akiba*, le plus célèbre de leurs rabbins, se rangea sous son drapeau avec les plus sages de la nation. La punition de ces rebelles répondit à leur féroce fanatisme ; il en périt par le fer et par le feu près de six cent mille. Le reste fut vendu comme esclaves. Adrien rebâtit, sous le nom d'*Ælia Capitolina*, une nouvelle Jérusalem, qui renfermait le *Calvaire* dans son enceinte, et de laquelle les Juifs furent exclus à jamais. Leurs descendants, dispersés par tout l'univers, n'ont cessé de haïr les autres peuples, comme d'en être haïs.

Mort d'Adrien. — Une maladie de langueur, qu'Adrien dut à ses débauches secrètes, aigrit son caractère et le rendit cruel. Père adoptif d'*Ælius Vérus Commodus* (1), il fit périr plusieurs parents du *César*, sous prétexte de conspiration. Ælius mourut prématurément (138) ; et comme l'adoption devenait une loi d'État, Adrien le remplaça par *Titus Antonin*, auquel il prescrivit l'adoption de *Marcus Aurélius Vérus* (Marc Aurèle) et *Lucius Vérus le Jeune*, fils du premier Vérus. Il mourut bientôt après à Pouzzoles. Le sénat, irrité de ses dernières cruautés, avait voulu abroger ses dernières dispositions et lui refuser les funérailles solennelles de l'apothéose ; mais il céda aux prières d'Antonin, dont l'adoption, sans cette formalité, aurait pu être nulle. Ses cendres furent transportées dans le Mausolée construit près du Tibre, sous le nom

(1) Il s'appelait *Lucius Aurélius Annius Céronius Commodus Vérus Ælius César ;* les noms augmentaient en nombre avec la vanité.

de *Môle d'Adrien* (1), et un temple lui fut élevé à Pouzzoles.

IV. RÈGNE D'ANTONIN LE PIEUX (118-161).

Caractère d'Antonin et de son règne. — Le règne de Trajan avait été une guerre perpétuelle, celui d'Adrien un mouvement continuel. Titus Antonin vécut dans une tranquillité constante, et, en vingt-trois années, il ne dépassa pas Lanuvium, où il avait sa maison de plaisance.

Antonin, originaire de Nîmes, d'une ancienne famille récemment illustrée, donna sur le trône l'exemple de toutes les vertus; mais son règne pacifique et fortuné ne fournit que peu d'événements à l'histoire : *Heureux les peuples,* dit Fénelon, *dont l'histoire n'est point intéressante.*

Étant allé à Smyrne pendant son consulat, il était descendu chez le sophiste *Polémon*, qui l'obligea d'aller chercher un autre gîte pour la nuit. Longtemps après, ce sophiste étant venu à Rome, Antonin, alors empereur, lui dit en plaisantant qu'*il pouvait loger dans son palais, sans crainte d'en être congédié pendant la nuit.*

Antonin fut surnommé *le Pieux*, à cause de sa piété filiale. Ses mœurs étaient si pures, qu'il fut proclamé le *second Numa;* et son gouvernement, si paternel, qu'il fut unanimement appelé le *Père de la patrie.*

Une conspiration éclata, il arrêta les recherches par ces paroles : *Quel malheur pour moi, si l'on trouvait que je suis haï d'un grand nombre de mes concitoyens !* Le trésor public ne suffisant pas à soulager l'indigence ou le malheur, il prodigua son patrimoine; et comme *Faustine*,

(1) Le môle consistait en un pont sur le Tibre et en un mausolée qui est aujourd'hui le *château Saint-Ange*. C'est encore un monument admirable, après avoir fourni des statues, des colonnes et des ornements aux édifices du temps de la décadence, et des projectiles lors des guerres de Bélisaire contre les Ostrogoths. Le char dont était surmonté l'entablement, et qui d'en bas paraissait peu de chose, était d'une telle masse, que, selon Spartien, un homme aurait pu passer par les yeux des chevaux.

sa femme, le lui reprochait, il répondit : *Nous n'avons plus de propriétés, depuis que nous sommes parvenus à l'empire.*

Tels sont les sentiments auxquels Antonin fut fidèle pendant un règne paisible de vingt-trois ans. Partout le calme au dedans et au dehors ; partout une administration régulière et paternelle ; partout les grands monuments de la civilisation romaine, routes, aqueducs, ports, ponts, cirques, thermes, arcs de triomphe, temples, etc. Ce bon prince ne chercha point à faire parler de lui par des actions éclatantes. Il avait pour maxime, qu'*il vaut mieux sauver un citoyen que de tuer mille ennemis.*

Guerres d'Antonin. — Aussi ne prit-il jamais les armes que pour repousser les ennemis de l'Empire. C'est ainsi qu'il fit réprimer les courses des *Alains*, des *Daces* et des *Maures*, et que *Lollius Urbicus* refoula, par le *mur d'Antonin* (vallum Antonini), garni de tours, les *Calédoniens*, qui, franchissant le mur d'Adrien, étaient venus pousser les *Brigantes* à la révolte. Les étrangers soumettaient leurs différends à l'équité d'Antonin. Une lettre de sa main suffit pour décider les Parthes à sortir de l'Arménie. Les *Lazes*, les *Arméniens*, les *Quades* et d'autres peuples, acceptèrent les rois qu'il leur donna, et ceux de l'Hyrcanie, de la Bactriane, des Indes, de l'Ibérie, lui rendirent hommage.

Bonté excessive d'Antonin. — Antonin poussa la bonté jusqu'à l'excès. Dans un temps de famine, la populace l'ayant assailli de cris et de coups de pierres, au moment où il traversait le Forum, il s'arrêta tranquillement et calma ce tumulte, en expliquant au peuple la cause du mal et les moyens qu'il avait employés pour y remédier. On peut lui reprocher aussi sa faiblesse envers l'impudique Faustine, à laquelle il fit décerner l'apothéose.

Le nom d'Antonin. — Sa mort fut l'objet de larmes universelles. Père adoptif de Marc Aurèle et de L. Vérus, mais juste appréciateur du mérite, il avait donné sa fille, *Faustine la Jeune*, en mariage au premier, qui méritait toute sa confiance, en même temps qu'il avait éloigné du gouvernement le second, qui ne respirait que les plaisirs. C'était désigner son successeur. Il laissa le nom d'Antonin

si respectable, que tous les empereurs, pendant plus d'un siècle, se firent gloire de le porter, comme celui d'Auguste; mais très-peu furent capables de le soutenir.

V. RÈGNE DE MARC AURÈLE LE PHILOSOPHE (161-180) ET DE LUCIUS VÉRUS (161-169).

Les philosophes et les rois. — MARC AURÈLE, quoique seul héritier du trône, s'associa comme Auguste LUCIUS VÉRUS, son frère d'adoption; pour la première fois, deux princes partagèrent la puissance et l'exercèrent en commun, avec des qualités bien différentes. Vérus ne racheta ses vices que par une entière déférence pour son collègue; Marc Aurèle, modèle de sagesse et de bonté, justifia le mot célèbre de Platon : *Heureux les peuples où les philosophes sont rois, et où les rois sont philosophes!*

Modération et tolérance de Marc Aurèle. — En effet, Marc Aurèle, élevé par des philosophes, avait pris dès sa jeunesse le manteau philosophique; mais différent en cela de presque tous ceux qui portaient ou qui portent ce titre, il pratiquait tout ce qu'il croyait. Modèle de toutes les vertus, il les exerçait sans faste, sans rien outrer ni pour lui ni pour les autres, parce qu'il connaissait les faiblesses de la nature humaine: *Ne pouvant faire les hommes tels qu'on les souhaiterait*, disait-il sagement, *il faut les supporter tels qu'ils sont, tout en cherchant à les améliorer.* C'est par ce principe qu'on vit Marc Aurèle se prêter au goût ou plutôt à la manie des Romains pour les spectacles: il en donna de magnifiques; mais s'il les honorait de sa présence, il s'y occupait moins de vains plaisirs que des affaires de l'État.

Son zèle pour la chose publique. — Aucun prince ne porta plus loin que lui le zèle de la chose publique. Exact à toutes les assemblées du sénat, il ne sortait jamais avant que le consul eût prononcé : *Nihil vos moramur, Patres Conscripti*, et au lieu de lui dicter des ordres, il lui demandait des conseils pour les suivre. Il augmenta le nombre des *jours fastes* pour faciliter l'expédition des affaires,

créa un *préteur tutélaire* pour les intérêts des pupilles et des orphelins, fit enterrer les pauvres aux dépens de l'État, punit de mort les délateurs, et fit remise de quarante-six ans d'arriéré aux contribuables. Aussi soigneux des provinces que de Rome, et des mœurs que des lois, il releva Smyrne renversée par un tremblement de terre, il mit un frein à la rapacité des proconsuls, au luxe de la table, à l'insubordination des grands ou des soldats. Il donnait lui-même l'exemple de l'obéissance : *Je vous remets cette épée*, dit-il un jour, comme Trajan, à un préfet des prétoriens qu'il armait, *pour me protéger si je reste fidèle à mon devoir, pour me punir si je m'en écarte.*

Désastres et quatrième persécution générale. — Une série de désastres affligea son règne, comme il avait affligé celui d'Antonin, inondations et incendies, famine et peste, et, comme Antonin, Marc Aurèle ne négligea rien pour adoucir les maux qui de toutes parts assaillaient l'empire romain, sans compter les guerres qui surgirent de toutes parts ; il eut le malheur d'ajouter aux fléaux publics une injuste persécution contre les chrétiens (166).

Diverses guerres. — Les *Bretons*, qui remuèrent, ne tardèrent pas à rentrer dans le devoir. Les *Cattes* franchirent le Rhin ; mais ils furent complétement défaits par *Didius Julianus*. L'Arménie s'agitait au même moment et chassait le roi *Soémus :* le roi des Hénioques, peuple situé entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, fut tué par *Tiridate*, successeur de Soémus ; mais le meurtrier ne devait pas tarder à être puni.

Guerre des Parthes. — *Vologèse II*, roi des Parthes, irrité de ce qu'Antonin avait refusé de lui rendre le trône dont il avait été privé par Adrien, recommença la guerre avec des forces redoutables. Marc Aurèle envoya contre lui son frère d'adoption L. Vérus, dans l'espoir de l'arracher à une mollesse indigne d'un prince ; mais il se trompa. A peine Vérus eut-il quitté Rome, qu'une violente maladie, causée par ses débauches, le retint à Capoue. Guéri sans être corrigé, il traversa la mer, et Athènes, les côtes de l'Asie, la Pamphylie, la Cilicie, Antioche,

Daphné, l'arrêtèrent tour à tour par leurs voluptés. Cependant ses lieutenants remportèrent plusieurs victoires et firent près d'*Europe*, sur l'Euphrate, un grand carnage des Parthes. Soémus, roi d'Arménie, fut replacé sur le trône, et Tiridate, fait prisonnier, alla expier son crime en exil chez les Bretons. Enfin *Avidius Cassius*, capitaine ardent et vif, non content d'avoir repoussé les vainqueurs, força le passage de l'Euphrate et pénétra jusqu'aux villes royales de Ctésiphon et de Séleucie, qu'il livra au pillage et aux flammes. Il y passa quatre cent mille habitants au fil de l'épée. L'*Osroène* fut déclarée province romaine; on y construisit des forteresses; une forte garnison défendit Nisibe, et devint un boulevard pour l'Empire en avant de la frontière (165). Mais de si grands avantages furent payés bien cher. L'armée victorieuse rapporta la peste en Europe, et ce fléau fit, dans l'Italie surtout, de si grands ravages, qu'en peu de mois il emporta plus d'hommes que n'auraient pu faire plusieurs années de la guerre la plus désastreuse. Marc Aurèle fut assez inique pour en accuser les chrétiens, et il ordonna contre eux la *quatrième persécution générale* (166).

Première guerre de Germanie. — Depuis la ligue Cimbro-Teutonne, les Barbares du Nord n'avaient combattu qu'isolés, et ils n'avaient pu résister à la diplomatie ou à la bravoure romaine. Mais l'an 167, pour profiter des malheurs de Rome, les *Marcomans*, les *Iazyges*, les *Quades*, les *Vandales* et d'autres peuples germains se liguèrent entre eux, forcèrent les barrières de l'Empire (168) et s'emparèrent d'Aquilée, ville de la Vénétie. Les deux Augustes marchèrent contre eux, comme pour défendre leur propre couronne. Ils réussirent, non sans beaucoup de peine, à les refouler au delà des Alpes. Vérus mourut dans cette expédition à Altinum, frappé d'apoplexie, à trente-neuf ans (169). Marc Aurèle, heureux d'être débarrassé de ce débauché, le fit mettre au rang des dieux et continua de marcher d'un pas de plus en plus ferme dans la voie du bien.

Seconde guerre de Germanie. — A peine Marc Aurèle

eut-il revu Rome, que les Barbares recommencèrent leurs attaques et pénétrèrent en Italie où ils portèrent l'incendie et le pillage (170). Pour suppléer aux soldats décimés par la peste, il enrôla gladiateurs, esclaves, étrangers même; pour ne pas accabler le peuple d'impôts, il vendit les plus riches ornements de son palais, meubles, statues, tableaux, vaisselle d'or, et jusqu'aux pierreries de l'impératrice. Bientôt il passa le Danube, chassant devant lui des armées innombrables de Germains; mais, attiré par une feinte retraite des ennemis en face de l'ancienne Strigonia, dans la haute Hongrie, il était près d'y périr de soif avec son armée, lorsqu'aux prières d'une légion toute composée de chrétiens (c'était la *Fulminante* ou la *Mélitine* d'Arménie, où elle avait été levée), une abondante pluie rafraîchit les Romains, pendant que des éclairs et des foudres, accompagnés de grêle et de vents impétueux, jetèrent l'épouvante et le désordre parmi les Barbares. Ce prodige fut attribué par les païens à Jupiter pluvieux, ou à *Arnufis*, magicien égyptien; mais l'empereur lui-même écrivit au sénat qu'il devait aux chrétiens cette victoire miraculeuse, et il donna une preuve de sa reconnaissance non-seulement en suspendant la quatrième persécution, mais encore en ordonnant de punir avec la dernière rigueur quiconque proférerait contre eux des calomnies.

Séjour de Marc Aurèle aux frontières. — Marc Aurèle fut pour la septième fois proclamé *imperator*, et Faustine, sa femme, appelée la *mère des armées*. Il demeura toutefois sur les frontières pour y affermir la tranquillité. Les Quades et les Marcomans ayant remué de nouveau, il les poussa si vivement, que la famine les contraignit à implorer la paix. L'empereur cessa les hostilités, à la condition qu'ils se retireraient à six milles au moins du Danube. Mais les Quades s'unirent bientôt aux Narisques, aux Iazyges et à d'autres peuplades qui restaient encore en armes, et ayant chassé *Furius*, leur chef, qui les détournait de combattre, ils le remplacèrent par *Ariogèse*. Marc Aurèle les vainquit encore, et prit leur nouveau prince, qu'il relégua à Alexandrie. Alors les autres Ger-

mains, découragés, demandèrent aussi la paix, et elle leur fut accordée à des conditions assez douces (174).

Révolte d'Avidius Cassius. — Au plus fort de la guerre de Germanie, le bruit se répandit que l'empereur était mort. Avidius Cassius, vainqueur des Parthes, que Marc Aurèle avait créé gouverneur de Syrie, se fit proclamer, et bientôt le pays au delà du Taurus, ainsi que l'Égypte, reconnurent son autorité; les princes et les peuples étrangers embrassèrent sa cause, surtout les Juifs, alors si malheureux, qu'il n'y avait plus pour eux d'espérance que dans la révolte. Marc Aurèle se dirigea vers l'Illyrie pour marcher à la rencontre de Cassius et lui céder l'Empire, si telle était la volonté des dieux; mais bientôt le poignard du centurion *Antonius* mit fin à son règne de trois mois. Le capitaine de ses gardes et son fils *Mutien* qu'il avait fait gouverneur d'Égypte, périrent aussi; quelques autres encore eurent le même sort, mais à l'insu de l'empereur, qui rappela les bannis et les remit en possession de leurs biens. Seulement, comme Cassius avait trouvé une grande assistance dans la Syrie, son pays natal, il décréta qu'à l'avenir personne ne serait nommé gouverneur d'une province où il aurait vu le jour (175). Faustine se tua, dit-on, de honte de se voir accusée par les complices de Cassius : le sénat, à la demande de Marc Aurèle, la mit au rang des dieux et lui érigea des statues avec un autel où les nouvelles épouses devaient sacrifier à l'impératrice adultère.

Troisième guerre de Germanie, et mort de Marc Aurèle. — Une nouvelle ligue des Marcomans arracha de nouveau Marc Aurèle aux travaux de l'intérieur (178); il les vainquit de nouveau, leur donna, par une nécessité fatale, des établissements sur le territoire romain, et mourut à Vienne (180), empoisonné, dit-on, par *Commode*, son fils, avant d'avoir complétement assuré les frontières de l'Empire. La Dacie était alors attaquée par les *Bastarnes*, les *Alains* et d'autres peuples que les Goths commençaient à pousser devant eux.

Reproches mérités par Marc Aurèle. — Marc Aurèle poussa la bonté jusqu'à la faiblesse envers sa famille et

ses affranchis. Il toléra (comme on l'a vu) les déréglements de Vérus, de Faustine, de *Lucilla*, sa fille, et quoique son fils Commode s'annonçât déjà pour un monstre, il le fit déclarer Auguste, chose inouïe jusqu'alors. S'il chassa du palais les hommes immoraux dont s'entourait le prince, il les rappela bientôt pour le guérir d'une maladie feinte ou réelle, et Commode ne mit plus de frein à ses passions. On doit aussi reprocher à Marc Aurèle, empereur adoptif, de n'avoir point adopté *Pompéien*, son gendre (1), digne par ses vertus, capable par ses talents de lui succéder. Son aveugle tendresse dota les Romains d'un nouveau Néron.

L'A moi-même de Marc Aurèle. — Marc Aurèle a laissé, sous le titre d'*A moi-même*, un ouvrage philosophique, écrit en grec. Composé dans le tumulte des affaires et des camps, ce n'est qu'un recueil, sans ordre, de pensées, en même temps qu'il est un monument admirable de la sagesse de son esprit et de la pureté de son cœur. On y voit un souverain philosophe, tout pénétré de ses devoirs, ne respirant que la justice et l'humanité, comptant pour rien tout mérite de parade. Sous un tel prince, la philosophie morale ne pouvait manquer d'être florissante. Mais plusieurs couvrirent leurs passions du manteau de philosophe, et s'insinuèrent, par l'hypocrisie, dans les bonnes grâces du prince. Lucien tourna ces faux sages en ridicule dans d'ingénieux ouvrages qui nous sont parvenus.

La barbe et l'autel de la Miséricorde. — Philosophe, Marc Aurèle eut un faible pour les philosophes. On en vit recevoir par an 600 écus d'or, pour le seul mérite de leur longue barbe. Mais que les vrais philosophes même étaient loin de ressembler aux chrétiens! Les Athéniens ayant voulu introduire dans leur ville l'usage affreux des combats de gladiateurs : *Commencez donc*, leur dit un chrétien, *par détruire l'autel que vous avez élevé à la Miséricorde!*

VI. RÈGNE DE COMMODE (180-192).

Avénement de Commode. — Les vertus de Marc Aurèle ouvrirent aux vices de COMMODE (Aurélius Antoninus Commodus) le chemin du trône. L'armée, le peuple, le sénat, les provinces, le reconnurent aveuglément pour empereur; mais son règne ne fut qu'un long tissu de

(1) Pompéien, simple chevalier romain, natif d'Antioche, avait épousé Lucilla, veuve de L. Vérus. C'était un homme vertueux et digne de Marc Aurèle.

cruautés et d'injustices, de corruption et d'avidité, de débauches et de folies. Il n'avait que dix-neuf ans. Dès sa douzième année il fit preuve de sa férocité : trouvant l'eau de son bain trop chaude, il donna l'ordre de jeter le chauffeur dans le four.

Premier complot. — Commode s'empressa d'acheter la paix des Barbares, et de revenir à Rome pour s'y livrer à ses monstrueuses passions. Gouverné par de vils flatteurs, et se faisant un jeu de la vie des hommes, il devint en peu de temps si détestable, que *Lucilla*, sa propre sœur, conspira contre sa vie. Le jour qu'on devait l'assassiner, *Quintien*, jeune sénateur, avide de porter le premier coup, tira son poignard, en criant : *Voilà ce que le sénat t'envoie !* Le complot échoua par cette précipitation ; Lucilla fut mise à mort avec un grand nombre d'illustres personnages. L'empereur, frappé du mot imprudent de Quintien, prit le sénat en aversion ; ce corps que les bons princes avaient tiré de l'esclavage, fut opprimé plus que jamais, et les meurtres juridiques reparurent avec les délations.

Second complot. — *Pérennis*, qui s'était acquis la faveur du prince en flattant ses passions, et qui, au pouvoir de premier ministre, joignait la juridiction sur l'Italie, fut accusé de conspiration, et tué par ses propres soldats avec sa femme, sa sœur et ses trois fils (186). Commode le remplaça par le Phrygien *Cléandre* qui, amené comme esclave à Rome, avait reçu de ce prince la liberté avec une de ses concubines pour femme.

Troisième complot. — Un troisième complot ne réussit pas mieux à *Maternus*. Simple légionnaire, Maternus, après avoir ravagé l'Espagne et la Gaule avec une troupe de brigands et de déserteurs, la dispersa pour échapper aux gouverneurs, lui assignant un jour fixe pour se réunir à Rome, assassiner Commode et s'emparer de l'Empire ; plan hardi qui échoua par la jalousie et la dénonciation d'un de ses complices (187).

Quatrième complot. — Cléandre, revêtu d'un pouvoir illimité, en abusait pour vendre tout, charges, provinces,

revenus publics, justice, la vie même des innocents. Ayant accaparé les blés, il affama la ville pour s'enrichir, et pour se concilier, en vue du trône, la multitude par des distributions. Il créa patriciens beaucoup d'esclaves qui venaient à peine de quitter la chaîne, et les fit entrer dans le sénat : il élut jusqu'à vingt-cinq consuls dans une année. Mais un jour qu'on célébrait des jeux, le peuple, excité par des enfants que guidait une grande et forte femme, alla demander à grands cris au prince la tête de son favori, et Commode, effrayé, lui fit jeter sa tête avec celle de sa femme et de ses enfants (189).

Excès de Commode. — Cependant Commode se précipitait dans tous les excès. On le vit souiller les temples par ses débauches, vendre le droit de meurtre, livrer des citoyens innocents aux bêtes féroces, dans le seul but d'imiter Caligula, corrompre ses propres sœurs, épouser trois cents femmes. Il se fit appeler Hercule, et se couvrit, comme ce héros, d'une peau de lion. *Pour exterminer les monstres*, disait-il, il assemblait dans l'arène les hommes du peuple estropiés ou malades, et tombait sur ces infortunés à coups de massue.

Force et vanité de Commode. — Sa force était véritablement prodigieuse. D'un coup de lance il perça de part en part un éléphant. Il tua dans un jour cent lions dans le cirque, chacun d'un seul trait d'arc. Sa flèche traversait le cou d'une autruche qui courait; il perça une panthère sans toucher l'homme sur lequel elle s'était jetée.

Jaloux de surpasser Néron qui n'avait paru que sur la scène, le nouveau dieu descendit, comme gladiateur, dans l'amphithéâtre ; il y combattit, il y vainquit sept cent trente-cinq fois, se faisant payer et le combat et la victoire. Cet infâme osait pourtant se donner dans ses médailles le titre d'*heureux;* il voulut que son siècle fût appelé *siècle commodien*, et Rome *colonie commodienne;* le sénat, bassement adulateur, inscrivit sur le lieu de ses assemblées : *Maison de Commode*, et lui décerna les honneurs divins.

Les noms des mois furent changés en adjectifs à sa louange, et

il écrivait au sénat : *L'empereur César Lucius Ælius, Aurélien, Commode, Antonin, Auguste, Heureux, Lion, Pieux, Sarmatique, Britannique, Germanique, Pacificateur, Invincible, Hercule romain, Père de la patrie, Pontife suprême, Consul pour la septième fois, Imperator pour la huitième, Tribun pour la dix-septième, aux illustres sénateurs commodiens, salut.*

Meurtres et outrages. — Et en même temps, il faisait périr à la fois six consulaires et une foule de personnages illustres (190). Il laissait les *Maures*, les *Daces*, les *Sarmates* insulter les frontières de l'Empire. Toutefois, *Pescennius Niger* battit les *Sarrasins*, mentionnés ici pour la première fois, et *Ulpius Marcellus*, puis *Pertinax*, refoulaient les Calédoniens au delà du mur d'Antonin. Commode s'attribuait tout l'honneur de ces victoires, sans voir jamais le champ de bataille.

Désastres. — Les misères de son règne furent accrues par des désastres accidentels : il y eut plusieurs tremblements de terre ; la peste éclata dans Rome, où elle moissonna deux et trois mille individus par jour ; les flammes dévorèrent le temple de la Paix, édifié par Vespasien, où étaient déposés les dépouilles de la Judée, les ouvrages de littérature et les productions les plus précieuses de l'Arabie et de l'Égypte. Le feu prit au palais lui-même et au temple de Vesta, d'où s'enfuirent les vierges sacrées, en exposant pour la première fois, aux regards profanes, le *Palladium*, sauve-garde de l'Empire.

Mort de Commode. — Commode n'en poursuivait pas moins le cours de ses débauches et de ses bassesses. En vain *Marcia*, l'une de ses femmes, *Electus*, son chambellan, et *Lætus*, préfet du prétoire, voulurent quelquefois y mettre un frein. Leurs avis n'eurent d'autre résultat que d'inspirer à Commode l'idée de leur mort : à l'exemple de Domitien, il inscrivit leurs noms avec d'autres sur des tablettes fatales. Un enfant qui jouait dans l'appartement du prince, ayant trouvé ces tablettes, les prit par badinage et pour s'en amuser. Comme il sortait, Marcia le rencontra, et après l'avoir embrassé, lui voyant en main des tablettes, elle eut la curiosité d'y jeter un coup d'œil. En les ouvrant, elle reconnut l'écriture de Commode, et lut cette liste de victimes, à la tête desquelles elle se trou-

vait. Aussitôt elle manda le chambellan et le préfet: *Voyez*, leur dit-elle, *quelle fête on nous prépare pour cette nuit*. Tous trois se déterminèrent à faire périr Commode; on l'empoisonna d'abord, et l'athlète *Narcisse*, par son ordre, étrangla le moribond empereur. Le sénat, le peuple signalèrent leur haine contre sa mémoire, et son corps fut jeté dans le Tibre: âgé de trente ans, il avait en quelque sorte épuisé toutes les horreurs de la scélératesse. Avec lui finit le Principat (31 décembre 192).

SECONDE PÉRIODE.

Du despotisme militaire à l'empire monarchique, 193-284.

SECTION Ire.—DYNASTIE DES PRINCES SYRIENS (193-235).

Les princes Syriens. — On appelle *princes Syriens* les princes qui occupèrent le trône après *Pertinax*. Ils tiraient ce nom de ce que *Septime Sévère*, tige de cette dynastie, avait épousé une Syrienne, *Julia Domna*, fille de *Julius Bassianus*, prêtre du soleil à Émèse, en Syrie.

§ 1er. *Prédécesseurs des princes Syriens* (193).

I. RÈGNE DE PERTINAX (1er janvier-29 mars 193).

Avénement de Pertinax. — Les meurtriers de Commode s'étaient rendus à la demeure de PUBLIUS HELVIUS PERTINAX, vieux sénateur consulaire et alors préfet de la ville. En s'entendant appeler, il supposa, comme il était minuit, qu'ils venaient de la part de Commode pour lui donner la mort : il les fit entrer et leur dit qu'il les attendait depuis longtemps, attendu que *Pompéien*, mari de Lu-

cilla, et lui étaient les deux seuls amis de Marc-Aurèle qui vécussent encore. Au lieu de la mort, il reçut la couronne.

Pertinax avant son avénement. — Helvius était né près d'Alba-Pompeia, d'un charbonnier esclave ou affranchi, qui lui donna le nom de *Pertinax* pour son opiniâtreté à vouloir abandonner le métier paternel, et se faire maître de grec et de latin à Rome. Cette profession lui rapportant peu de profit, il entra au service, devint centurion, puis préfet d'une cohorte en Syrie et en Bretagne. Marc Aurèle le nomma sénateur et l'envoya, avec la première légion, faire la guerre aux Germains. Après avoir soumis la Rhétie, Pertinax fut nommé consul; puis il se vit, sous le règne de Commode, élevé et abaissé tour à tour, appelé enfin au gouvernement de Rome. Homme de bien, assidu aux affaires, grave sans orgueil, doux sans faiblesse, prudent sans astuce, frugal sans avarice, grand sans ostentation, tel était l'homme que Lætus et les autres conjurés entraînèrent plutôt qu'ils ne le conduisirent au camp des prétoriens : un *donativum* de 12,000 sesterces (2,400 fr.) par tête, promis par Lætus, les décida, et ils le menèrent, couronné de lauriers, au sénat, pour y faire approuver son élection.

Promesses et modestie de Pertinax. — Pertinax promit au sénat et au peuple de continuer le règne des vrais Antonins, de rappeler les bannis, de réhabiliter la mémoire des victimes immolées aux soupçons de son prédécesseur, et de ne rechercher personne pour crime de lèse-majesté : il tint parole. Il refusa pour sa femme le titre d'Auguste; pour son fils, celui de César; pour lui-même, tous ceux que la flatterie prodiguait aux empereurs, et il ne voulut pas qu'on inscrivît son nom aux lieux habituels, disant : *Ils appartiennent au public, et non pas à l'empereur.*

Réformes de Pertinax.—Aussi économe que modeste, il fit fondre et convertir en argent monnayé les statues renversées de Commode, vendre à l'encan ses armes, ses chevaux, ses vêtements de soie, ainsi qu'un char qui indiquait l'heure et le chemin parcouru, ses concubines et

ses esclaves, à l'exception de ceux qui, nés libres, avaient été violemment enlevés. Pertinax avait pour maxime qu'*il est plus beau de laisser l'État pauvre que de l'enrichir par des voies injustes*. En trois mois, les lois furent remises en vigueur, les dettes acquittées, les finances rétablies. Pertinax trouva le moyen d'augmenter les revenus sans mettre d'impôts : il donna des terres inutiles à quiconque voulait les cultiver; il encouragea les nouveaux cultivateurs par une exemption de taxe pendant dix ans, justement persuadé que l'agriculture est une mine inépuisable où la fortune des particuliers fait toujours celle de l'État.

Mort de Pertinax. — Mais les prétoriens avaient trop goûté la licence pour se soumettre patiemment à la discipline; un prince économe et réformateur leur paraissait un tyran avare. Déjà, trois jours après l'élévation de Pertinax, ils avaient voulu porter à l'Empire le sénateur *Maternus Lascivius*, qui s'arracha avec effort de leurs mains pour courir vers Pertinax et protester de son innocence. Le consul *Falco* leur prêta plus volontiers l'oreille, et l'empereur s'en plaignit, sans vouloir pourtant qu'il fût condamné. Mais 90 jours après son avénement, trois cents prétoriens coururent, en plein jour, à son palais. Pertinax, sans écouter ses amis, qui lui conseillaient de se mettre en sûreté, se présenta avec assurance aux séditieux, et leur demanda s'ils oseraient tremper leurs mains dans le sang d'un prince qu'ils avaient juré de défendre. Les soldats, intimidés par ces paroles, commençaient à se retirer, lorsque l'un des plus furieux lança son javelot dans le sein de l'empereur en s'écriant : *Voilà ce que les soldats t'envoient*. Tous les autres furent entraînés par ce funeste exemple. Pertinax, tranquille au milieu d'eux, se couvrit la tête de son manteau, et reçut le coup mortel en invoquant Jupiter vengeur. Les mutins lui coupèrent la tête et la portèrent en triomphe au bout d'une pique (29 mars 193).

II. DIDIUS JULIANUS (mars-juin 193).

L'Empire mis à l'enchère.—On vit alors jusqu'où peut aller une soldatesque sans frein. Elle avait souvent donné l'Empire pour de l'argent ; elle le mit à l'enchère. Deux acheteurs se présentèrent, *Sulpicianus*, beau-père de Pertinax, et *Didius Julianus*, jurisconsulte distingué ; le premier, au pied du rempart, et le second, dans l'intérieur du camp, élevèrent à l'envi leurs offres. Enfin Didius l'emporta en promettant 25,000 sesterces par tête (cinq mille cent francs), payables comptant (1).

La parole de Jugurtha se réalisait : Rome avait trouvé un acheteur.

Proclamation de Didius Julianus.—DIDIUS JULIANUS, proclamé à grands cris, fut conduit, par les prétoriens, au sénat, qui, après l'avoir entendu énumérer ses propres mérites et vanter la liberté de son élection, le félicita en termes obséquieux du bonheur public ; mais la populace de Rome, malgré sa profonde dégradation, témoigna son horreur de cet infâme marché, et appela les armées des frontières à venir venger la majesté de l'Empire, ainsi prostituée.

Révolte des provinces. — Ce cri fut entendu, et les armées de Bretagne, de Syrie, d'Illyrie, commandées par *Clodius Albinus*, *Pescennius Niger* et *Septime Sévère*, soit orgueil, soit jalousie des soldats, soit ambition des chefs, protestèrent contre l'élection de Didius et proclamèrent chacune un Auguste dans la personne de leur général.

Albinus. — Albinus, natif d'Adrumète en Afrique, après avoir écrit sur l'agriculture, avait abandonné les lettres pour l'épée. Selon un auteur obscur (Capitolin), il était d'une gourmandise et d'une voracité incroyables. On ne peut en effet se persuader que, comme il le dit, Albi-

(1) Les prétoriens, au nombre de 12,500, ayant eu de Pertinax 12,000 et de Didius 25,000 sesterces, reçurent donc, dans l'espace de trois mois, 462,500,000 sesterces, soit 94,812,500 fr.

nus prît pour son déjeuner 500 figues, 100 pêches, 10 melons, 20 livres de raisins, 100 becfigues et 400 huîtres, avec du vin en proportion.

Pescennius Niger. — Pescennius Niger, né à Aquinum, d'une fortune médiocre et moins instruit qu'Albinus, était parvenu aux premiers grades militaires, comme soldat vaillant et bon capitaine. Il se montra d'abord ennemi de la mollesse et du luxe, surtout dans les camps; il chassa de l'armée les cuisiniers et les boulangers, défendit les vases d'or et d'argent, et obligea ses soldats à ne boire que de l'eau mêlée de vinaigre et à ne manger que du biscuit (1); lui-même il leur donnait l'exemple. Ennemi des éloges, il dit à un panégyriste : *Louer les vivants et surtout l'empereur, qui peut récompenser et punir, est d'un flatteur. Vivant, je désire plaire au peuple; mort, vous ferez mon eloge.* C'étaient là des vertus modestes qui, estimables au second rang, ne suffisent pas au premier. Pescennius, au lieu de marcher sur l'Italie où il était appelé, s'arrêta dans la voluptueuse Antioche, persuadé que son élection ne serait ni contestée ni ensanglantée.

Septime Sévère. — Cependant un rival plus habile venait de se déclarer : c'était Septime Sévère, né à Leptis, dans l'Afrique tripolitaine, d'une famille sénatoriale. Instruit dans les lettres, dans l'éloquence, dans les arts libéraux et dans la jurisprudence, il avait rempli des magistratures et commandé des armées. Actif de corps et d'esprit, ennemi du faste et de la gourmandise, violent et opiniâtre dans l'amour et dans la haine, s'occupant de l'avenir et des moyens d'en profiter, prêt à sacrifier réputation et probité à l'ambition, il était enclin à l'avarice et

(1) Ceux qui gardaient les frontières de l'Égypte lui ayant demandé du vin : *Que dites-vous?* leur répondit-il; *vous avez le Nil, et le vin vous est nécessaire!* Dans une autre occasion, des troupes, qui avaient été battues par les Sarrasins, prétendirent s'excuser sur l'épuisement de leurs forces : *Nous n'avons point de vin*, crièrent-elles avec insolence; *nous ne pouvons combattre.* Niger leur imposa silence par une grave réprimande : *Rougissez de votre mollesse*, leur dit-il; *vos vainqueurs ne boivent que de l'eau.* Les Sarrasins observaient déjà l'abstinence du vin, dont Mahomet leur a fait, par la suite, un point de religion.

plus encore à la cruauté. L'astrologie, cette passion de ses compatriotes, l'avait flatté de l'espoir de l'Empire; aussi épousa-t-il la Syrienne *Julia Domna*, à qui les astres avaient promis qu'elle serait la femme d'un souverain.

Mort de Didius Julianus. — Sévère commandait l'armée de Pannonie, quand il apprit le meurtre de Pertinax. Il réunit alors les soldats, auxquels il révéla la turpitude des prétoriens, les excita à la vengeance et leur promit un donativum de 50,000 sesterces. Puis, avec la promptitude que les circonstances exigeaient, il écrivit à Albinus, en lui promettant de l'adopter et de le nommer César; et s'abstenant de toute démarche auprès de Niger qu'il savait ne pouvoir séduire, il marcha aussitôt sur Rome, s'annonçant comme le simple vengeur de Pertinax. Il ne trouva aucune résistance. Didius, frappé comme d'un coup de foudre, offrit à Sévère de partager avec lui le pouvoir suprême. Sévère ne voulait point de partage. Abandonné par les prétoriens, Didius fut condamné par le sénat à perdre la tête. Le lâche vieillard fut exécuté malgré ses larmes et ses cris : *Quel crime ai-je commis?* disait-il; *ai-je jamais ôté la vie à personne?* Mais il lui fallait payer de son sang les soixante-six jours de règne qu'il avait achetés avec son or (3 juin 193).

§ 2. *Période des princes Syriens* (193-235).

I. RÈGNE DE SEPTIME SÉVÈRE (193-211).

Fondation du despotisme militaire. — SEPTIME SÉVÈRE, qui, en quarante jours, avait parcouru avec son armée huit cents milles de Vienne à Rome, obtint, sans autres meurtres, l'Empire qu'il désirait. Avant d'entrer dans Rome, il fit réunir les prétoriens en grande tenue, dans une enceinte formée de ses guerriers; et montant sur son tribunal, il leur reprocha leur perfidie, leur lâcheté; puis leur ordonnant de remettre leurs chevaux et leurs enseignes, il les licencia comme traîtres et les bannit à cent milles de Rome. Il les remplaça par cinquante mille

hommes, la fleur des armées romaines et les représentants de toutes les légions. A leur tête, il fit son entrée dans Rome, se rendit au sénat pour y rendre un compte artificieux de sa conduite, et jura de ne punir aucun sénateur de la mort, que sur un décret de ses collègues. Mais devenu maître par le glaive, il ne connut point d'autre loi que le glaive, et l'on peut dire qu'il fonda dans l'Empire le *despotisme militaire.*

Défaite et mort de Niger. — Il lui restait deux rivaux à combattre. Par un trait de politique, il s'était donné pour collègue Albinus, homme vain, qui se trouvait heureux du titre de César. A Niger, moins crédule, il ne put opposer que les armes. Tandis que Pescennius s'endormait au sein des plaisirs d'Antioche, Sévère fondit sur l'Orient, battit à Cyzique le lieutenant de Niger, *Émilien*, et le vainquit lui-même (194), d'abord à *Nicée*, puis dans les plaines d'*Issus*, si célèbres par la défaite de Darius Codoman. Niger, pris dans sa fuite, fut décapité; Antioche et Béryte furent exemplairement punies, et Byzance, prise après trois ans de siége, fut noyée dans le sang et démolie (196). C'était une faute; car c'était une barrière de moins au nord contre les Barbares, et à l'est de nombreux transfuges passèrent aux Parthes.

Défaite et mort d'Albinus ; leçon de Géta. — L'astucieux Sévère songea d'abord à se débarrasser d'Albinus par le poignard ou par le poison, au moyen des messagers mêmes qui lui portèrent la nouvelle de ces succès. Le César, instruit de ses trames, enhardi d'ailleurs par l'appui secret du sénat, passa en Gaule. Sévère vola à sa rencontre, et, grâce à *Lætus*, il gagna la *bataille de Lyon* (197). Cruel envers les partisans de Niger, il se montra féroce envers ceux d'Albinus, il les proscrivit par milliers : rien ne fut épargné, ni l'âge, ni le sexe. C'est alors qu'il reçut une belle mais inutile leçon de *Géta*, le plus jeune de ses fils, à peine âgé de huit ans. Ces massacres lui faisaient horreur : *Ce sont des ennemis dont je vous délivre*, lui disait Sévère. — *Mais*, lui dit l'enfant, *ces infortunés ont-ils des parents et des amis? — Oui, sans doute*,

répondit Sévère. — *Hélas!* reprit Géta, *il y aura donc plus de citoyens qui s'affligeront de notre victoire, que nous n'en verrons prendre part à notre joie!* Une réflexion si touchante et si judicieuse glissa sur l'âme endurcie de Sévère. *Caracalla,* son fils aîné, loin de penser comme son frère, voulait que l'on fît périr les enfants avec leurs pères. Géta indigné lui dit : *Vous qui n'épargnez le sang de personne, vous êtes capable de tuer un jour votre frère;* et il ne se trompait pas.

La tête d'Albinus. — Sévère envoya la tête de son rival aux sénateurs, en l'accompagnant de ces paroles terribles : *Je vous envoie la tête d'Albinus pour vous faire connaître jusqu'où peut aller ma colère.* Son retour à Rome fut signalé par de nouvelles cruautés : il vanta dans la curie les rigueurs de Marius, de Sylla et d'Auguste ; puis il fit déifier Commode, et exécuter Narcisse qui l'avait étranglé. Cela fait, il bannit les Romains de son conseil, les remplaça par des Syriens, pour complaire à sa femme, et partit pour de nouveaux combats.

Guerres de Sévère en Orient. — Sévère, vainqueur de Niger à Issus, avait passé l'Euphrate, et puni les habitants de l'Osroène et de l'Adiabène, qui, partisans de Niger, avaient maltraité les Romains et secoué le joug. Il passa pour le même motif en Arabie; puis il alla faire la guerre aux Parthes, et conquit une partie de la Mésopotamie, qu'il réduisit en province avec Nisibe, sa capitale. C'est alors qu'il proclama Augustes (chose inusitée) ses deux fils, Caracalla et Géta.

Débarrassé de ses deux rivaux, il marcha de nouveau contre les Parthes qui bloquaient Nisibe. Il la dégagea; puis il prit Séleucie, Babylone et Ctésiphon, où il fit un immense butin et 100,000 prisonniers. Il ne put toutefois garder cette dernière conquête; mais il assura à l'Empire la possession de la Mésopotamie, à l'exception d'Hatra, dont le roi, nommé *Barsem,* lui résista, comme à Trajan, avec un plein succès. C'est alors que Sévère conclut une alliance avec une famille puissante, qui commandait aux tribus arabes de la Palmyrène, et lui accorda des subsides et des priviléges, sous la condition de protéger la Syrie contre les autres Arabes et contre les Parthes : tous les membres de cette famille, dont le plus célèbre est *Odenath*, portèrent, depuis, le nom de *Septime.*

La cinquième persécution générale. — Après avoir pris quelque repos en Syrie, Septime Sévère visita la Pa-

lestine, où il ordonna contre les chrétiens la *cinquième persécution générale* (199-202). Il voulut voir ensuite les monuments de l'Égypte, où les Alexandrins obtinrent un *conseil public* qui jusque-là leur avait été refusé; enfin il revint à Rome compléter l'organisation du despotat.

Caractère et but de Sévère. — Sévère posa en principe que la volonté de l'empereur était la loi de l'État. Favorable aux faibles pour le plaisir d'humilier les grands, il affecta toujours de *triompher de la nullité du sénat.* En même temps, il captait la populace par des jeux où rien n'était épargné, et l'armée par des distributions et des priviléges. Sa justice rigoureuse se faisait sentir dans les provinces comme dans Rome. Jamais il ne fit grâce; mais, une fois ses ennemis anéantis, il rendit l'Empire florissant. Circonspect à l'égard des affranchis qu'il éloigna de toutes fonctions publiques, il corrigea les abus de palais qui s'étaient introduits avant et sous Marc Aurèle. Il avait trouvé le trésor épuisé: par les confiscations et l'ordre administratif, il le laissa, à sa mort, regorgeant d'or, et les magasins remplis de blé pour sept ans, d'huile pour cinq. Des constructions magnifiques embellirent Rome, Antioche, Alexandrie et beaucoup d'autres grandes villes, dont plusieurs, en adoptant son nom, se regardèrent comme ses colonies. Quoique redoutable aux soldats par sa fermeté, il mit l'émulation dans l'armée, en ordonnant que la garde prétorienne fût toujours recrutée de l'élite des troupes; mais en leur accordant l'anneau d'or et une augmentation de paye, il accrut parmi eux le luxe, et la discipline souffrit de cette licence. Il avait pour maxime qu'*il fallait bien traiter les gens de guerre et ne pas s'embarrasser du reste.* Aussi ses prétoriens, que leur nombre rendait plus audacieux, le firent-ils plier plus d'une fois; milice d'autant plus dangereuse qu'il réunit à la préfecture du prétoire la juridiction civile, criminelle et militaire, ainsi que l'administration des finances.

Faveur et mort de Plautien. — Avec un génie peu différent de celui de Tibère, il tomba, comme cet empereur, dans le piége de la flatterie. Il avait un autre Séjan. *Plau-*

tien (Flavius Plautianus), son compatriote, s'était élevé, par des bassesses, au rang de favori, de premier ministre et de préfet du prétoire. Plus maître de l'État que le prince (1), il commandait les supplices; il s'enrichissait par les meurtres. Pour comble de gloire, il maria *Plautilla*, sa fille (2), à Caracalla, qui ne l'épousa qu'à regret. Le jeune prince, craignant d'être supplanté par Plautien, l'impliqua dans une conspiration. Sévère manda son ministre, et lui dit avec douceur : *Comment avez-vous pu oublier mes bienfaits jusqu'à vouloir nous ôter la vie?* Plautien, surpris d'un tel discours, se disposait à se justifier, lorsque Caracalla, craignant la faiblesse de l'empereur, tua le favori sous ses yeux. Sa fille et ses complices vrais ou faux furent exilés ou mis à mort. Plautien fut remplacé, comme préfet du prétoire, par le fameux jurisconsulte *Papinien*, qui s'associa, pour mieux juger les procès, deux autres célèbres légistes, *Paulus* et *Ulpien*, et c'est avec leur assistance que Sévère promulgua des lois d'une grande justice, mais d'une sévérité non moins grande.

Inimitié de Caracalla et de Géta. — Cependant Caracalla, meurtrier de son beau-père, roulait dans sa pensée d'autres meurtres : ennemi de Géta, dont la douceur contrastait avec sa férocité native, il se faisait un odieux plaisir de le contrarier en tout; aussi la cour, le théâtre et le cirque étaient-ils partagés en deux factions, que Sévère pouvait à peine comprimer.

Guerre de Sévère en Bretagne; complots de Caracalla. — Pour les arracher au séjour fatal de Rome, l'empereur les emmena dans une expédition contre la Grande-Bretagne soulevée.

Les *Méates* et les *Calédoniens* ne cessaient de franchir les deux murailles. On leur avait acheté la paix à prix d'or en 193; au commencement du troisième siècle, ils n'en attaquèrent pas moins le gouverneur *Virius Lupus*,

(1) Un officier de justice, à qui l'empereur ordonnait de mettre une affaire sur le bureau, répondit : *Je ne le puis sans l'ordre de Plautien.*
(2) Sa dot, dit Dion, aurait pu suffire à cinquante reines.

trop faible pour les repousser. Sévère pénétra dans leur pays, perçant les forêts, coupant les montagnes, sans cesse arrêté par des lacs, et ne pouvant jamais livrer de grandes batailles; il mît tout à feu et à sang sur son passage, perdit lui-même 50,000 hommes dans cette guerre de guérillas, et finit toutefois par obtenir un traité qui lui cédait tout l'intervalle des murs d'Adrien et d'Agricola (1). Ce dernier fut reconstruit, sous le nom de *mur de Sévère,* de la Glota à l'Estuaire de Bodotria (de la Clyde au Forth). Les Calédoniens restèrent peu de temps tranquilles : ayant appris que Sévère était malade, ils firent une nouvelle irruption, et l'empereur envoya Caracalla pour leur faire une guerre d'extermination (210). Ce prince avait causé, par sa conduite infâme, la maladie de son père : un jour, il avait poussé la fureur jusqu'à tenter publiquement un parricide. On l'arrêta par de grands cris. Sévère fit venir dans sa tente ce fils dénaturé; puis lui présentant une épée devant le jurisconsulte Papinien, préfet du prétoire : *Si vous êtes résolu,* lui dit-il, *d'être le meurtrier de votre père, exécutez ici votre dessein; ou, si vous n'osez vous-même verser mon sang, ordonnez à Papinien de le faire; vous êtes son empereur, il obéira.* Cette leçon touchante eut peu d'effet. Le monstre forma, l'année suivante, une conspiration pour détrôner son père, qui lui pardonna de nouveau.

Mort de Sévère. — Sévère ne put résister à tant de chagrins. Sentant approcher sa mort, il s'écria : *J'ai été tout, et tout n'est rien* (Omnia fui, et nihil expedit). Il fit lire à ses enfants, dans Salluste, le discours de Micipsa

(1) C'est à cette expédition que Macpherson* rapporta les poëmes d'*Ossian* et son *Fingal* imaginaire. En faisant célébrer par le père aveugle de Malvina les victoires du roi de Morven sur la rive du Carun, où *Caracul, roi du monde,* s'enfuit *à travers les champs de son orgueil,* il oublia que le nom de *Caracalla*, introduit plus tard, ne fut en usage qu'après la mort de cet empereur, connu alors seulement sous celui de *Marc Aurèle Antonin.* Les Gaulois appelaient *Caracalla* une certaine tunique longue : comme le fils de Sévère l'adopta et en fit distribuer au peuple, n'admettant même auprès de lui que ceux qui la portaient, on lui donna le surnom de Caracalla.

* V. mon *Histoire des littératures du Nord.*

mourant à ses fils : *Comme lui*, leur dit-il, *je vous laisse un empire puissant, si vous êtes bons; faible, si vous êtes méchants.* Il se fit ensuite apporter l'urne où l'on devait mettre ses cendres, et l'ayant considérée : *Tu renfermeras*, lui dit-il dans son orgueil insensé, *celui pour qui la terre fut petite.*

Le mot d'ordre. — L'activité, fond de son caractère, se manifesta jusqu'à son dernier moment. Déjà presque expirant, il donna pour mot d'ordre à l'officier qui le lui demandait, *Travaillons*, et il disait à ceux qui environnaient son lit : *Voyons, qu'avons-nous à faire?* Il mourut à York (Eboracum), âgé de soixante-six ans (213).

Cérémonie de l'apothéose. — L'apothéose de Sévère eut lieu à Rome. Son effigie en cire fut placée sur un lit d'ivoire, à draperies d'or; et durant sept jours, une foule de sénateurs en noir et de dames en blanc se pressèrent alentour. Les médecins continuèrent régulièrement leurs visites, en annonçant les progrès du mal jusqu'au septième jour, où la mort fut déclarée officiellement. Alors le lit funèbre fut porté dans le Forum, sur les épaules des chevaliers, accompagné des sénateurs et de la jeunesse, qui chantaient des hymnes en l'honneur du défunt. Une magnifique pyramide en bois à quatre étages, contenant quatre chambres l'une sur l'autre, avait été élevée sur le Champ de Mars. Le simulacre de Sévère, couvert d'aromates et de fleurs, fut placé dans la seconde, et après des courses de chevaux, faites à l'entour de la pyramide par les chevaliers, le nouvel empereur y mit le feu : alors un aigle s'élança du milieu des flammes, symbole de l'âme de Sévère remontant vers les dieux. Telle était la cérémonie de l'apothéose.

II. RÈGNE DE CARACALLA (211-217) ET DE GÉTA (211-212).

Prédiction de Sévère sur ses fils. — CARACALLA et GÉTA, âgés l'un de vingt-trois ans et l'autre de vingt ans, furent tous deux empereurs, selon les dernières volontés de leur père. Ennemis l'un de l'autre, Sévère avait tout mis en œuvre pour les rapprocher : il s'était étudié à les traiter sur le pied d'une parfaite égalité, en les nommant tous deux Augustes; mais Caracalla avait vu là un outrage, et Géta avait cherché à se concilier le peuple et l'armée. Sévère put donc dire sans être prophète : *Le plus*

fort des deux tuera l'autre, puis ses propres vices le perdront lui-même.

Meurtre de Géta. — A peine eut-il fermé les yeux, que les deux frères, las d'être unis pour combattre des ennemis communs, firent la paix avec les Pictes, et se divisèrent le palais impérial, aussi grand que la ville entière, l'un fortifiant contre l'autre la partie qu'il se réservait et y plaçant des sentinelles. Jamais ils ne se rencontraient que l'injure sur les lèvres et la main sur la garde de leur épée. Afin d'empêcher une guerre imminente entre les deux frères, il leur fut proposé de partager l'Empire ; mais l'impératrice mère, *Julia Domna*, blessée d'une nouveauté qui choquait tous les esprits, en détourna ses fils par son éloquence : *Sans doute*, leur dit-elle, *vous trouverez le moyen de partager les terres et les mers; mais moi, comment me partagerez-vous entre vous deux? Il faut donc m'ôter la vie et couper mon corps en deux moitiés, afin que chacun de vous ait la sienne; décidez*. Puis, accompagnant ces paroles de gémissements et de larmes, elle embrassa ses deux fils, les tint ensemble réunis entre ses bras, et les deux frères renoncèrent à leur dessein; mais ils n'en furent que plus ennemis l'un de l'autre.

Caracalla, impatient de régner seul, tendit un piége à Géta. Il feignit de désirer une réconciliation, et il pria Julia de lui procurer une entrevue avec Géta dans son appartement. Celui-ci s'y rendit sans nulle défiance; mais à peine y fut-il entré, qu'il se vit assailli par des centurions que son frère avait postés en embuscade. Malgré les efforts que Julia faisait pour se mettre au-devant d'eux, et pendant que Géta criait : *Ma mère, ma mère, sauvez-moi!* les meurtriers l'étendirent mort à leurs pieds, et son sang rejaillit sur l'infortunée princesse. Il ne lui fut point permis de pleurer une mort si funeste; menacée elle-même de la mort par un fils barbare, il lui fallut cacher ses larmes et montrer de la joie dans l'excès de la douleur (212).

Le divus et Papinien. — Caracalla vola ensuite au camp des prétoriens, leur déguisa son crime en annonçant

qu'il venait d'échapper aux embûches de son frère, et, par d'immenses largesses (2,250 fr. par tête), il se fit reconnaître unique empereur. Environné de ses gardes, il passa au sénat, se justifia par l'exemple de Romulus, et demanda l'apothéose de son frère, en disant : *Qu'il soit dieu, pourvu qu'il ne soit pas vivant* (Sit divus, dum non sit vivus) ! Afin de se donner un air de clémence, il rappela tous les exilés; ce n'était que pour réunir plus de victimes. Tous les amis de Géta furent massacrés : vingt mille personnes furent enveloppées dans le carnage; l'illustre Papinien périt aussi pour n'avoir pas voulu faire l'apologie du meurtre de Géta. *Mais*, lui dit Caracalla, *Sénèque l'a bien fait pour Néron. — Je le sais*, reprit le vertueux Papinien; *mais un parricide n'est pas si facile à justifier qu'à commettre; et c'est un second parricide que de diffamer un innocent après l'avoir tué.*

L'épée de Caracalla. — Aucun excès ne coûta plus rien désormais à Caracalla. Soutenu par la soldatesque, il lui livra la substance des peuples; il prodiguait l'or à des baladins, à des cochers, à des comédiens, à des gladiateurs, et quand sa mère lui représentait l'épuisement du trésor : *Tant que j'aurai cela*, répondait-il en portant la main à la garde de son épée, *l'argent ne manquera pas.* Il frappa en grand de la fausse monnaie (1); il appela au droit de cité tous les habitants de l'Empire pour en tirer une double taxe, l'une comme citoyens romains et l'autre comme étrangers (2); et si l'or lui manquait encore, il en trouvait dans le sang des riches. Il donnait à ses soldats 63 millions en gratifications annuelles extraordinaires. Il porta la somme de retraite pour les prétoriens de 4,500 fr. à 9,000, et pour les légionnaires de 2,780 fr. à 3,940; puis il leur permit de quitter les camps pour se loger dans les maisons des citoyens, qu'ils pillaient à son exemple.

(1) C'était une monnaie de cuivre et de plomb recouverte d'une feuille d'argent.

(2) Par là aussi, les habitants des provinces furent soumis au droit du *vingtième sur les successions*, droit qu'il porta au dixième, et qui n'était payé que par les citoyens romains.

Barbaries de Caracalla. — Un an après la mort de Géta, le fratricide sortit de Rome pour ne plus l'habiter, et parcourut les diverses provinces. Ses voyages ou ses expéditions ne furent pour lui que des occasions de piller en grand. La Gaule, les provinces Danubiennes, l'Orient, gémirent tour à tour sous les rapines du brigand couronné. Tantôt il se glorifiait d'être appelé par un oracle la *bête féroce de l'Ausonie;* tantôt il voulait être un *Achille*, un *Alexandre*. Émule de leur douleur, il fit empoisonner *Festus,* le plus cher de ses favoris, pour avoir le plaisir de verser sur sa tombe les pleurs que le premier avait donnés à la mémoire de *Patrocle*, et le second à celle d'*Héphestion.* Il marcha la tête penchée comme le roi de Macédoine, il projeta une phalange macédonienne, il persécuta les disciples d'Aristote, accusant ce philosophe d'avoir trempé dans la conjuration d'Antipater. Pour mettre le comble à tant de folies, à tant d'horreurs, il épousa publiquement sa mère; et comme les Alexandrins le surnommaient le *nouvel Œdipe,* il ordonna, un jour de fête, un massacre général dans Alexandrie (215). Il y abolit les réunions littéraires, chassa les étrangers, à l'exception des marchands, et sépara les quartiers par des murailles avec des gardes.

Mort de Caracalla. — Contre la haine du genre humain, Caracalla avait la soldatesque; mais c'est de l'armée que partit le coup qui en délivra le monde. La préfecture du prétoire se trouvait alors partagée entre *Aventus* pour le militaire, et *Macrin* (Opilius Macrinus) pour le civil. Un devin africain prédit l'Empire à ce dernier. Caracalla en reçut l'avis à Édesse, au moment où il dirigeait un char, et remit la dépêche à Macrin. Celui-ci vit aussitôt qu'il lui fallait ou mourir ou donner la mort. Prenant donc ce dernier parti, il acheta un soldat qui frappa Caracalla au moment où il se rendait au temple de la Lune à Carrhes (8 avril 217). Il était âgé de vingt-neuf ans. Sa mère, qui ne voulait pas lui survivre, se laissa mourir de faim.

Guerres de Caracalla. — Caracalla fit quelques guerres contre

les *Cattes* et contre les *Alemanni*, dont le nom apparaît ici pour la première fois; mais il ne guerroya un moment que pour acheter de ces Barbares une paix honteuse. Il ne reçut pas toutefois leurs ambassadeurs, mais seulement les interprètes, qu'il fit tuer aussitôt, pour qu'ils ne pussent attester sa honte. Il assassina le roi des Quades, et ayant appelé sous les armes les jeunes gens de la Rhétie, il les fit égorger. Là surtout brillait son courage.

Il se proposait d'attaquer les Parthes divisés entre eux; mais il préféra se porter sur l'Arménie et l'Osroène, dont les rois, en paix avec les Romains, furent faits et retenus prisonniers. Il entra de même, sans déclaration de guerre, sur le territoire des Parthes, exterminant les habitants, détruisant les villages, et allant jusqu'à lâcher les bêtes féroces sur les malheureux qui fuyaient. Puis, bien qu'il n'eût pas vu l'ennemi, il se vanta au sénat d'avoir vaincu l'Orient; et le sénat, en lui décernant le triomphe, lui donna les surnoms de *Germanique*, d'*Alémannique*, de *Gétique* ou *Gothique* (1) et de *Parthique*.

III. RÈGNE DE MACRIN ET DE DIADUMÈNE (217-218).

Élévation de Macrin. — L'empire du monde fut vacant durant trois jours. Le quatrième, les prétoriens, ne voyant à qui le donner, proclamèrent MACRIN, qui, feignant de n'en pas vouloir et de déplorer la mort de Caracalla, se hâta de distribuer des dons avec des promesses, et de proclamer une amnistie. Il était natif de Césarée (Alger), et Plautien lui avait confié l'intendance de ses biens, parce qu'il était très-versé dans l'étude des lois. Caracalla l'avait nommé chevalier, puis avocat du fisc, enfin préfet du prétoire; fonction qu'il exerça avec toute l'équité qu'on peut apporter, sous un tyran, au jugement des affaires.

Conduite impolitique de Macrin. — L'armée, en proclamant Macrin, avait nommé *César*, son fils *Diadumène*, encore enfant. On n'avait vu jusque-là que des sénateurs revêtus de la pourpre : c'était pour le sénat comme un reste de privilége, aussi ne ratifia-t-il qu'avec dépit l'élection d'un simple chevalier. Macrin, dès son

(1) *Helvius Pertinax*, fils de l'empereur assassiné, ayant dit que le seul surnom qui lui convint était celui de *Gétique*, par allusion au meurtre de Géta, paya ce mot de sa vie.

début, diminua l'impôt du vingtième porté au dixième par Caracalla; livra au feu les adultères, quels qu'ils fussent; obligea les esclaves captifs à combattre avec les gladiateurs; punit les délateurs les plus célèbres du temps. Mais les deux défaites que l'Arsacide *Artaban* lui fit éprouver à *Nisibe,* la paix qu'il en obtint au prix de quarante-cinq millions de francs, le rétablissement de *Tiridate* sur le trône arménien, lui firent perdre la confiance du peuple, et il perdit l'affection du soldat, en voulant le soumettre à la vie des camps et à une diminution de solde, tandis que lui et ses vétérans se livraient aux plaisirs d'Antioche. On lui reprochait aussi l'hypocrisie avec laquelle il avait fait déifier Caracalla, dont il avait lui-même ordonné le meurtre.

Mort de Macrin. — Le feu de la sédition était attisé par *Julia Mœsa,* sœur de Julia Domna, qui joignait la ruse d'une femme au courage d'un homme. Macrin lui avait laissé ses immenses richesses, en la reléguant toutefois à Émèse, avec ses deux filles *Julia Soémis* et *Julia Mammée,* toutes deux veuves, et leurs jeunes fils, tous deux nommés *Bassien.* Elle avait consacré le premier au soleil, adoré dans cette ville sous la forme d'un cône de pierre noire. Il devint grand-prêtre du dieu, et, du nom qu'on lui donnait dans le pays, il fut appelé lui-même *Élagabale* ou *Héliogabale.* Mœsa le présenta au camp d'Émèse, comme un fils de Caracalla : mensonge odieux qu'elle confirma par des largesses considérables. Entraînés par cet irrésistible argument, les soldats proclamèrent ce jeune homme de dix-sept ans, sous le nom de *Marc Aurèle Antonin Héliogabale. Ulpien,* préfet du prétoire, envoyé pour apaiser la révolte, fut massacré. A cette nouvelle, Macrin déclara Héliogabale ennemi de la patrie, donna le nom d'Auguste à Diadumène, et promit à chaque soldat quatre mille cinq cents francs, au peuple cent quarante francs par tête. Malgré cette promesse, l'armée se prononça pour le jeune empereur. Les soldats massacrèrent leurs officiers, pour leur succéder dans leurs biens et dans leurs grades, comme le leur avait promis le parti opposé.

Une bataille se livra ensuite près d'*Immæ*, où Héliogabale, *Gannys*, son gouverneur, son aïeule, sa mère, des femmes et des eunuques déployèrent la plus grande intrépidité. Macrin fut vaincu et tué dans sa fuite, avec son fils à peine âgé de dix ans (8 juin 218).

IV. RÈGNE DE BASSIEN HÉLIOGABALE (218-222).

Le despotisme oriental.— BASSIEN HÉLIOGABALE passa plusieurs mois à faire son voyage de Syrie en Italie, où il se fit précéder par les promesses ordinaires, en y ajoutant son portrait qui le représentait en habits sacerdotaux de soie et d'or, ondoyants à l'orientale, la tiare sur la tête, couvert de colliers, de bracelets et de pierres précieuses, les sourcils teints en noir, et les joues fardées. C'était l'annonce du despotisme oriental.

Impiétés, prodigalités, débauches et cruautés d'Héliogabale. — En effet, le prêtre du soleil fut plus impie, plus prodigue, plus débauché, plus barbare, que ses plus monstrueux prédécesseurs. Au nombre des six femmes qu'il prit et répudia ou tua en quelques années, on compta même une vestale, attentat jusqu'alors inoui. *Gannys*, auquel il devait le trône, périt et reçut de sa main le premier coup : il le remplaça par le bateleur *Eutychien*. Son luxe passa toute croyance : ses appartements n'étaient tendus que d'étoffes d'or, et il n'en portait habituellement que de telles. Il traînait toujours soixante voitures à sa suite ; son char était tout couvert d'or et de pierreries, et pour y arriver, il ne devait fouler que de la poussière d'or. Tous les vases dont il se servait étaient d'or, et le soir il distribuait à ses convives ceux dont il avait fait usage durant le jour. Il remplit les viviers d'eau de rose ; il fit couler du vin dans le canal qui servait aux naumachies ; une profusion de fleurs parait ses appartements, ses galeries, ses lits. Il donnait des festins où l'on ne servait que des langues de paons et de rossignols, des œufs de turbot, des cervelles de perroquets et de faisans. Il nourrissait ses

chiens avec des foies d'oie ; ses chevaux avec des raisins ; les animaux féroces, avec des faisans et des perdrix. Il donnait une terre à son cuisinier pour un bon plat. On servait en outre, à ses banquets, des petits pois mêlés de grains d'or, des lentilles et des fèves avec de l'ambre, du riz avec des perles, du Falerne avec du vin de rose, des truffes et des poissons saupoudrés d'ambre. Souvent il s'habillait en femme, se fardait, et voulait qu'on le traitât d'impératrice. Donnant un jour audience à des ambassadeurs, au moment de leur répondre il se mit à danser avec la plus révoltante indécence. Son palais devint un repaire de débauches et de prostitution.

Le sénat de femmes. — Chose unique dans l'histoire ! il fit admettre au nombre des sénateurs son aïeule et sa mère; il établit un sénat de femmes pour prononcer impérieusement sur les modes, les voitures, les préséances, les visites, etc. ; il éleva aux premières dignités un danseur, un cocher, un barbier ; enfin il nomma son cheval consul, et peu s'en fallut qu'il ne le proclamât César !

Mariage de deux divinités. — Dans sa folle dévotion pour le dieu auquel il devait son nom et le trône, il lui bâtit un temple magnifique sur le mont Palatin. Il voulut que Jupiter et tous les autres dieux vinssent former la cour de cet intrus ; on dépouilla donc, on profana leurs temples, et l'on transporta dans le sien le feu éternel de Vesta, la statue de Cybèle, les boucliers sacrés, le Palladium. Puis il l'unit par un mariage solennel avec *Astarté* ou la *Vénus céleste* de Carthage, et força tous les peuples de l'Empire à lui faire des présents de noces.

Fureurs et vaines précautions d'Héliogabale. — A ces folies, aux désordres dont il les accompagnait, il mêla, comme les Néron et les Commode, la cruauté. Il sacrifiait à son dieu des enfants qu'on enlevait à d'illustres familles. Il reprit le système de Caracalla pour les impôts. Il fit massacrer tous les gouverneurs de province attachés à Macrin, et comme par un pressentiment des représailles qui l'attendaient, il prit une foule de précautions somptueuses pour s'assurer une belle mort : il avait fait provi-

sion de cordons de soie pour s'étrangler, d'épées à lame d'or pour s'égorger; il avait même construit une tour dont le pied était pavé de pierres précieuses, afin que, s'il était obligé de se précipiter, il eût du moins la consolation de se briser magnifiquement la tête et les membres. Mais tant de soins et de dépenses furent inutiles; il mourut d'une manière et dans des lieux beaucoup plus dignes de lui.

Mort d'Héliogabale.—Mœsa, prévoyant pour son petit-fils une fin prochaine, et jalouse de perpétuer le sceptre dans sa famille, avait fait adopter à l'empereur son cousin *Bassien Alexien.* Le nouveau César, aimé des soldats et du peuple, devint bientôt l'objet de sa fureur: il tenta plusieurs fois de l'assassiner, et, trompé dans son attente, il voulut casser l'adoption. Les prétoriens se révoltèrent pour Alexien, et tuèrent Héliogabale avec sa mère Soémis dans les latrines du camp, qu'il avait choisies pour refuge (10 mars 222).

V. RÈGNE D'ALEXANDRE SÉVÈRE (222-235).

Avénement d'Alexandre Sévère.—*Alexien,* qui n'avait que treize ans, fut proclamé empereur sous le nom d'ALEXANDRE SÉVÈRE. Ce jeune prince se laissa modestement guider par sa mère *Mammée*, qui, malgré quelques abus de pouvoir, dirigea son fils au bien, en lui donnant un conseil de seize sénateurs respectables sous la direction du fameux jurisconsulte *Ulpien*, d'abord son référendaire, puis préfet du prétoire.

Caractère de ce prince. — D'un naturel doux et bienveillant, respectueux envers sa mère et envers Ulpien, ayant horreur des flatteurs, il aima la vertu, l'instruction, le travail. Se levant avant l'aube, après avoir fait ses dévotions dans la chapelle domestique, il s'occupait des affaires publiques dans le conseil d'État, et prononçait sur les contestations privées; puis il se délassait par une lecture agréable ou instructive, sans négliger les exercices du corps. Se remettant après cela aux affaires, il expé-

diait des lettres, lisait des mémoires jusqu'à l'heure du souper, repas simple et frugal, servi pour un petit nombre d'amis instruits et vertueux. Vêtu simplement, il parlait avec bonté, et donnait audience à tous, à certaines heures; un héraut répétait à haute voix cette formule des mystères d'Éleusis : *Que n'entre pas ici celui dont l'âme n'est pas innocente et pure.* Il répétait souvent et il avait fait graver en gros caractères sur les portes du palais cette maxime des chrétiens : *Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît.* Sa cour était pleine de chrétiens, et l'on dit même qu'il n'était pas éloigné d'embrasser leur foi.

Réformes d'Alexandre Sévère. — Sous un tel prince, les lois reprirent leur empire; mœurs, administration, finances, discipline, tout fut heureusement réformé, et l'univers crut revoir Marc Aurèle.

D'abord, le dieu Élagabale fut renvoyé à Émèse, et les superstitions étrangères, bannies de Rome. Les ordres de l'État furent soumis à une révision sévère; les eunuques, chassés du palais et placés au-dessous des esclaves, en punition de leurs désordres; les vices, flétris publiquement, et la simplicité, encouragée par l'exemple de la cour.

Pour réveiller les sentiments romains, il haranguait l'assemblée du peuple, comme sous la République, et rendait au sénat une grande influence. C'est ainsi que les constitutions ou ordonnances impériales n'étaient publiées qu'après discussion en un conseil de vingt ou de cinquante sénateurs, tous jurisconsultes habiles, et que toutes les nominations étaient soumises, sinon au contrôle, du moins à l'avis préalable du sénat. A l'exemple des chrétiens qui en usaient ainsi pour le choix de leurs prêtres, Alexandre ordonna que les noms de tous les candidats fussent publiquement affichés. Les dépenses des proconsuls et des propréteurs furent réglées; les assesseurs provinciaux, appointés par l'État; les monnaies, réformées; l'impôt du vingtième, réduit au trentième; les corporations d'arts et métiers, rétablies, et les quatorze inspecteurs de Rome, adjoints au préfet de la ville, comme conseillers ordinaires des jugements.

Rétablissement incomplet de la discipline. — Il restait à guérir la plaie la plus dangereuse, l'indiscipline des soldats, impatients de toute espèce de frein. Alexandre se les concilia par des libéralités et par quelques exemptions, comme celle de porter, pendant les marches, leur nourriture pour dix-sept jours. Attentif à tous les besoins du soldat, sain ou malade, il se soumettait lui-même à leurs fatigues; il assignait aux émérites, sur les frontières, des *terres ripuaires*, des bestiaux et des instruments aratoires, avec réversibilité à leurs enfants, sous la condition de porter les armes: institution éminemment utile soit aux retraites, soit à l'État, à qui il assurait une population militaire permanente. Il dirigea le luxe des soldats sur les chevaux et sur les armes; créa deux corps de vétérans, les *Chrysaspides* (aux boucliers dorés) et les *Argyraspides* (aux boucliers argentés), sans compter une phalange composée de six légions dressées à la macédonienne. Mais le mal était trop invétéré pour qu'il pût être entièrement détruit.

Massacre d'Ulpien et fermeté d'Alexandre Sévère. — En effet, les prétoriens, lassés de la vertu de leur empereur, et prétendant qu'Ulpien le portait à des mesures trop rigoureuses, coururent, durant trois jours, dans les rues de Rome, comme dans une ville ennemie; mettant même çà et là le feu, jusqu'au moment où, s'étant saisis de leur préfet, ils le massacrèrent aux pieds de l'empereur, qui le couvrit en vain de sa pourpre. Ils demandèrent enfin la tête de l'historien *Dion Cassius*, qui avait discipliné les légions de Pannonie: Alexandre, loin de céder, le promut au consulat (229); mais il jugea prudent de l'éloigner de Rome, et, à l'expiration de sa charge, Dion se retira à Nicée, sa patrie. Plus tard, cependant, il osa casser à Antioche une légion entière qu'avait soulevée la punition de quelques soldats (232). Sévère monta sur son tribunal et montra aux mutins la nécessité de punir les abus, de maintenir la discipline, unique sauve-garde des empires. Des cris séditieux et des menaces l'interrompant: *Gardez ces cris,* leur dit-il, *pour le jour où vous serez en présence de*

l'ennemi. Devant votre empereur, dont vous recevez du blé, des vêtements, de l'argent, taisez-vous, ou je vous appellerai citoyens, non plus soldats. Vous pouvez m'arracher la vie, mais non m'effrayer; et la justice vengerait mon assassinat. Comme le tumulte et les vociférations continuaient : *Citoyens*, s'écria-t-il, *déposez les armes et retirez-vous dans vos demeures.* Jules César avait jadis apaisé une révolte avec cette seule parole : elle eut alors le même effet. Les soldats, avouant la justice du châtiment, déposèrent tout insigne militaire et se retirèrent dans les hôtelleries de la ville. La punition dura trente jours, pendant lesquels Sévère fit mettre à mort les tribuns coupables ou négligents; puis il réorganisa la légion, qui depuis resta toujours fidèle et dévouée.

Diverses ligues et la dynastie des Sassanides. — Jamais l'Empire n'avait eu plus besoin de soldats et de discipline : tandis que d'un côté le Goth *Amala*, issu des *Ases* (ou demi-dieux scandinaves), s'établissait avec son peuple sur les frontières de la Dacie, que la *ligue Alémannique* se fortifiait, et que les Sicambres, les Cauques, les Attuariens, les Bructères, les Chamaves et les Cattes, formaient la *confédération des Francs*, une grande révolution changeait à cette époque la face de l'Orient. L'empire des Parthes, fondé par Arsace (225 av. J.-C.), s'était constamment soutenu, malgré les efforts de Rome : invincibles aux maîtres de l'univers, ils ne le furent pas à leurs propres discordes, et tout à coup ils disparurent comme engloutis dans une autre domination. *Artaban IV*, trente et unième Arsacide, venait de bannir, malgré ses longs services, un de ses meilleurs généraux, *Artaxerxès Babecan* (Artaxar, Ardchir), fils de *Sassan*, simple soldat. Indigné de cet affront, Artaxerxès souleva la Perse, sa patrie, vainquit en trois batailles son ingrat souverain, et lui ravit le trône avec la vie (226). L'empire perse reprit bientôt son ancienne forme et l'ancienne religion de Zoroastre; le fondateur de la *dynastie des Sassanides* voulut aussi lui rendre ses anciennes limites, et par une lettre superbe, dans laquelle il se donnait le titre de *roi*

des rois (schah in schah), il enjoignit à Sévère d'évacuer l'Égypte et l'Asie (230). L'empereur répondit à cette sommation en envahissant l'empire perse de trois côtés : la colonne qui devait, au confluent du Tigre et de l'Euphrate, passer en Susiane, fut taillée en pièces; celle qui par l'Arménie pénétra en Médie, en rapporta beaucoup de butin; l'armée du centre, commandée par Alexandre en personne, battit Artaxerxès, lui reprit la Mésopotamie, perdue sous Héliogabale (233), et il aurait pu briser les Sassanides, si l'armée ne s'était refusée à pousser en avant. Alexandre, de retour à Rome (sept. 274), fit au sénat un récit brillant de ses exploits, et triompha sur un char traîné par quatre éléphants. Il reçut les surnoms de *Parthique et de Persique;* mais l'avantage resta définitivement à Artaxerxès qui reprit aux Romains leurs conquêtes, et consolida, en quinze années de règne, sa puissance naissante, au point de la rendre menaçante pour l'existence de l'empire romain.

Mort d'Alexandre Sévère. — A peine Alexandre avait-il joui dans son triomphe d'un repos mérité, qu'il en fut arraché par les Germains, qui avaient passé le Rhin et le Danube. Toujours prêt à se sacrifier pour le bonheur de son peuple, Alexandre, à la tête de troupes nombreuses, marcha contre les Barbares, et les refoula dans leur pays ; mais il fut massacré avec sa mère, près de Mayence, âgé de 26 ans et demi, dans la contrée qu'il venait de sauver, par les légions qu'avait secrètement soulevées l'ambitieux et féroce *Maximin*, qui commandait un corps de Pannoniens. Les soldats tuèrent ses assassins, à l'exception de leurs chefs. Peuple et sénateurs pleurèrent le jeune empereur autant qu'il le méritait, et le jour de sa naissance fut célébré par une fête annuelle (235).

Éloge d'Alexandre Sévère. — Ce fut un grand malheur pour l'Empire, qu'il eût relevé, s'il eût vécu plus longtemps. Il s'était fait une loi de ne jamais pardonner, même à ses amis, lorsqu'ils manquaient au devoir de leur place. Il n'élevait aux charges publiques que des hommes d'un vrai mérite. Les vendre, lui paraissait une chose

détestable : *Quiconque achète*, disait-il, *vend à son tour, et l'on ne peut punir quelqu'un pour avoir vendu, après qu'on lui a permis d'acheter.* Un prince si vertueux devait honorer la vertu ; s'il la protégeait dans les vivants, il la respectait dans les morts. Il avait dans son palais une chapelle qui réunissait les images des bienfaiteurs de l'humanité; là se voyaient Alexandre le Grand, Abraham, Orphée, Jésus-Christ, assemblage bizarre, sans doute, mais qui montre la disposition de ce prince à révérer la vertu partout où il croyait la trouver.

SECTION II. — LES USURPATIONS MILITAIRES.

Usurpations militaires.—Avec Maximin (Caïus Julius Vérus Maximinus) commence la période et le règne de la force brutale, que l'histoire a désignée sous le nom adouci d'*usurpations militaires.*

I. RÈGNE DE MAXIMIN Ier (235-238), ET DES DEUX PREMIERS GORDIENS (237).

Maximin Ier. — MAXIMIN Ier était né en Thrace, d'un père goth et d'une mère alaine (173). Dans sa jeunesse il avait été pâtre, et, à la tête d'une troupe d'autres pâtres, il avait exercé son courage contre des bandes de voleurs qui infestaient la campagne. Soldat sous Septime Sévère, centurion sous Héliogabale, il devint tribun sous Alexandre Sévère, qui, prisant en lui son attachement à la discipline, le revêtit d'un commandement supérieur, le fit entrer au sénat, et pensait à marier sa propre sœur au fils de ce Barbare, *Julius Vérus*, lorsqu'il fut assassiné par celui qu'il avait comblé de bienfaits.

Force prodigieuse de Maximin. — Maximin était un géant de huit pieds de haut : les bracelets de sa femme lui servaient d'anneaux. Sa force était extraordinaire ; de son bras, il traînait un char que deux

bœufs ne pouvaient ébranler; il brisait les dents d'un cheval d'un coup de poing, ou les jambes d'un coup de pied; broyait des cailloux entre ses doigts, et déracinait facilement un arbre. Il mangeait ordinairement par jour quarante livres de viande, et buvait vingt-cinq mesures de vin, sans faire d'excès, et pouvait terrasser seize athlètes l'un après l'autre. Les soldats l'appelaient *Ajax*, *Hercule*, *Antée*, *Milon* de Crotone; mais ses cruautés le firent bientôt nommer *Cyclope*, *Busiris*, *Sciron*, *Phalaris*, *Typhon*, *Gygès*.

Le camp de Sirmium.—Maximin, proclamé par l'armée du Rhin, s'associa son fils : le sénat confirma ce qu'il ne pouvait défaire, et le colosse couronné, après quelques avantages sur les Germains, les Sarmates et les Daces, donna carrière à sa cruauté cupide. De son *camp de Sirmium*, devenu le siége du gouvernement, partaient chaque jour des ordres de mort ou de confiscation. Comme tous ceux qui, sortis d'un rang infime, parviennent à une haute fortune, il craignait les mépris et les comparaisons. A ses yeux, la naissance, le mérite, devaient être un crime; c'en était un d'avoir ri de lui, de l'avoir secouru dans sa pauvreté. Il ne manquait pas de délateurs pour lui fournir des victimes, ni de sicaires pour les expédier.

Cruautés de Maximin.— Le sénateur *Magnus*, accusé de vouloir rompre le pont qu'il avait achevé sur le Rhin, fut égorgé, sans forme de procès, avec quatre mille prétendus complices. Sur un simple soupçon, gouverneurs, généraux, hommes consulaires, étaient jetés, enchaînés, sur des chars, et menés au tyran qui les faisait ou livrer aux bêtes féroces, cousus dans des peaux d'animaux fraîchement tués, ou battre tant qu'il leur restait un souffle de vie.

Sixième persécution générale. — Maximin ordonna contre les chrétiens la *sixième persécution générale*, qui s'en prit surtout aux évêques, aux prêtres et aux trésors des églises (235-238). Mais la spoliation s'étendit aux temples païens, comme aux revenus que chaque ville mettait en réserve pour les distributions et les spectacles : Maximin battit monnaie pour le soldat, avec les statues en or des dieux et des héros.

Proclamation et mort des deux Gordiens. — Quelques jeunes gens riches, de Tysdre, en Afrique, ayant été dépouillés de leurs biens par un procurateur avide, armèrent les esclaves et les paysans, et proclamèrent, malgré ses prières et ses larmes, le proconsul octogénaire de Carthage, GORDIEN Ier, immensément riche, qui descendait des Gracques et de Trajan. Il s'associa son fils, GORDIEN II, ancien conseiller d'Alexandre, homme de lettres (1) et légiste. L'excès des maux inspira au sénat le courage de confirmer les deux nouveaux empereurs : il fit mettre à mort *Vitalien*, préfet du prétoire, déclara ennemis publics les Maximins et leurs adhérents, chargea vingt consulaires de défendre l'Italie, et dirigea des messagers sur tous les points de l'Empire.

Sur ces entrefaites, *Capélianus*, gouverneur de la Maurétanie, et ennemi particulier de Gordien, ayant réuni toutes ses forces, attaqua les nouveaux empereurs : le fils périt dans une bataille sanglante livrée sous les murs de Carthage, et le père, à cette nouvelle, s'étrangla après un règne de trente-six jours. La ville fut prise, et des torrents de sang assouvirent la vengeance de Maximin.

Proclamation de Pupien et de Balbin. — Aux premières nouvelles de la rébellion, le sauvage empereur était entré en fureur comme une bête féroce, se roulant par terre et heurtant sa tête contre les murs. Bientôt il marcha sur l'Italie. Il annonçait un pardon absolu ; mais qui pouvait s'y fier ? Aussi le sénat nomma-t-il deux autres Augustes, *Maxime Pupien* et *Claude Balbin*, l'un pour diriger la guerre, l'autre pour administrer la cité : le premier, fils d'un charpentier, assez inculte, mais courageux et sensé, parvenu de grade en grade jusqu'à la préfecture de Rome ; le second, issu de l'historien *Balbus Théophanes*, et renommé comme orateur, comme poëte et comme gouverneur intègre. Le peuple, voulant faire aussi son élection, demanda et obtint qu'ils s'adjoignissent, comme

(1) Il avait été élevé par *Sévérus Samonicus*, qui lui légua sa bibliothèque de 62,000 volumes d'auteurs divers, et il en composa lui-même quelques-uns qui sont parvenus jusqu'à nous.

César, un enfant de treize ans, *Gordien III*, né d'une fille de Gordien Ier.

Mort de Maximin. — On se hâta de continuer les préparatifs de guerre. Lorsque Maximin eut descendu les Alpes Juliennes, il trouva le pays dévasté, les provisions consommées, les ponts rompus par l'ordre du sénat, et le Timave grossi par la fonte des neiges. Aquilée l'arrêta d'abord, et repoussa ses assauts avec un courage héroïque, dans la confiance où elle était que le dieu *Bélénus* combattait sur ses murailles. Les troupes de Maximin, irritées de cette résistance inattendue au milieu de la disette, se mirent à murmurer : il les punit avec une extrême rigueur. Enfin, des prétoriens, qui craignaient pour les jours de leurs femmes et de leurs enfants, restés dans le camp d'Albe, massacrèrent le tyran avec son fils et ses plus zélés partisans (7 mars 238).

II. RÈGNE DE MAXIME PUPIEN ET DE CLAUDE BALBIN (238), DE GORDIEN III (238-244) ET DE PHILIPPE (244-249).

Proclamation de Gordien III. — Les deux empereurs Maxime Pupien et Claude Balbin modérèrent les impôts établis par Maximin, publièrent des lois opportunes avec l'assentiment du sénat, et rétablirent la discipline au point que les légions commençaient à retourner paisiblement vers la frontière. Mais déjà les prétoriens, quand la guerre durait encore, remplissaient la ville d'un tel effroi, que les sénateurs ne sortaient plus qu'armés d'un poignard. Ce fut bien autre chose quand la totalité de ce corps fut réunie à Rome. La faiblesse de Balbin, qui ne voulait que des demi-mesures, perdit tout. Enhardis par le désaccord des deux empereurs, les prétoriens allèrent les assaillir dans le palais, les massacrèrent après deux mois de règne, et emmenèrent au camp le jeune Gordien III pour le proclamer et rétablir le despotisme avec l'élection militaire.

Gordien III et Misithée. — Cet enfant paraissait né pour réconcilier les cœurs les plus rebelles : beau et plein

de douceur, c'était le rejeton de deux empereurs morts avant d'avoir pu devenir mauvais. Cher au sénat qui l'appelait *son fils*, les soldats voyaient en lui leur propre créature, et la multitude l'aimait plus qu'aucun de ses prédécesseurs. *Misithée*, son maître de rhétorique, parvint à écarter de lui les affranchis et les eunuques qui gouvernaient au nom de l'enfant et de sa mère *Métia Faustina*, lui fit épouser sa fille *Tranquilline*, devint son capitaine des gardes, son premier ministre, et sut se rendre digne de sa confiance par son mérite et sa probité, pendant la paix comme pendant la guerre.

Mort de Gordien III. — L'habileté de Misithée pourvut à tous les besoins de l'Empire. Les *Francs* parurent sur les frontières des Gaules, qu'ils ravagèrent; mais ils furent battus à *Mayence* par le tribun *Aurélien*, qui fut depuis empereur (241). Avec son beau-père, qui avant son départ avait fait ouvrir le temple de Janus (1), Gordien III chassa de la Mœsie et de la Thrace des hordes de Sarmates et de Goths qui les avaient envahies; puis il courut en Orient combattre les Perses, qui, sous leur roi *Sapor* (Schah-pour, fils de roi), fils d'Artaxerxès, avaient envahi la Syrie : il refoula l'envahisseur au delà de l'Euphrate (241), le battit à *Resaïna*, recouvra Carrhes, Nisibe et toute la Mésopotamie. Le sénat leur décerna à l'un le triomphe, à l'autre le titre de *tuteur de l'Empire*. Tous deux se préparaient à pousser jusqu'à Ctésiphon, quand Misithée mourut (243) tué par *Jules Philippe*, qui lui succéda comme préfet du prétoire. Cet ambitieux, au moyen d'une famine factice qu'il imputa à Gordien, excita les soldats contre l'empereur, se fit proclamer son collègue, puis le déposa, et finit par l'assassiner sur les bords de l'Euphrate (10 mars 244).

Philippe l'Arabe. — PHILIPPE était un Arabe de Bostra, fils d'un chef de bande, et l'on a dit qu'il était chrétien, titre que démentent ses actions. Le sénat, refusant d'abord de le reconnaître, nomma tour à tour deux empe-

(1) C'est la dernière fois qu'il est fait mention, dans l'histoire, de cette ancienne cérémonie.

reurs, Marcus et Hostilien Ier, qui moururent presque aussitôt. Ce fut peut-être cette opposition qui décida Philippe à s'arranger avec Sapor par la cession de la Mésopotamie. En passant par Antioche, il voulut assister aux solennités de Pâques; mais l'évêque *Babylas*, précurseur de saint Ambroise, l'en déclara indigne. Arrivé à Rome, il supprima par une ordonnance les lieux de débauche qu'Alexandre n'avait osé détruire, rendit une loi pour réprimer la licence des poëtes, et célébra le *millième anniversaire* de la fondation de Rome (247) par des *jeux séculaires* (ce furent les derniers), où combattirent 2,000 gladiateurs, 32 éléphants, 10 ours, 60 lions, 1 cheval marin, 1 rhinocéros, 10 lions blancs, 10 ânes et 40 chevaux sauvages, 10 léopards, sans compter les animaux de moindre grandeur. En même temps, il cherchait à s'affermir en déclarant Auguste son fils, Philippe le Jeune, âgé de douze ans; mais les empereurs surgissaient de toutes parts : Iotapien, de l'ancienne race royale d'Émèse, en Syrie; le centurion Carilius Marin, en Mœsie. Le premier fut tué par *Priscus*, frère de Philippe, et c'est alors qu'*Aïranes*, prince de Palmyre et père d'*Odenath*, se déclara indépendant; le second fut défait par le sénateur *Décius* ou *Dèce*, envoyé par Philippe : mais Dèce fut proclamé par les rebelles même qu'il venait combattre, marcha sur l'Italie, et battit à Vérone Philippe, dont le fils fut massacré à Rome par les prétoriens (octobre 249).

III. RÈGNE DE DÈCE (249-251), DE GALLUS (251-253), D'ÉMILIEN (253) ET DE VALÉRIEN Ier (253-260).

Dèce et la septième persécution générale. — Dèce (Cn. Messius Décius), Pannonien d'origine, était né d'une famille obscure et pauvre. Jaloux de faire revivre les anciennes institutions, il songea à rétablir la censure, institution surannée et désormais impossible; car il eût fallu alors étendre l'inspection sur tout le monde civilisé, et appeler devant un juge sans armes la dépravation armée. *Valérien*, qui fut

depuis empereur, refusa une charge si difficile, et Dèce, après s'être associé son fils, tourna ses vues contre le christianisme, qu'il croyait hostile à ses projets de réforme. Il ordonna la *septième persécution générale*, plus terrible à elle seule que toutes les précédentes (250). Pendant qu'il remplissait l'Empire de supplices et que la *grande peste* de 15 ans (250-265) désolait Rome et les provinces, il lui fallut marcher contre les *Goths*, alors maîtres de toute la Russie méridionale et commençant à dominer de la mer Noire à la Baltique. Divisés en *Ostrogoths* (Goths de l'Est) et en *Visigoths* (Goths de l'Ouest), ils avaient, sous Philippe l'Arabe, envahi la Dacie, franchi le Danube et rançonné Marcianopolis. Leur roi *Cniva* se porta sur la basse Mœsie, puis sur la Thrace, où il prit Philippopolis sous les yeux de Dèce. L'empereur reprit ses avantages par une guerre de tactique, lui coupant les vivres, relevant les forteresses du Danube, fermant les défilés, et telle fut la détresse des Goths qu'ils offrirent de rendre les prisonniers et le butin, à la seule condition qu'on les laisserait se retirer; mais Dèce, qui voulait les exterminer entièrement, leur barra le passage. Ce fut pour son malheur. Une bataille désespérée s'engagea, et son fils y périt d'abord. En le voyant tomber, Dèce s'écria : *Nous n'avons perdu qu'un homme; qu'une perte si légère ne nous décourage pas*, et s'élançant au plus épais de la mêlée, il y trouva la mort (novembre 251), en punition des maux qu'il faisait souffrir aux chrétiens.

Gallus. — Les débris de l'armée vaincue se rallièrent aux troupes de Trébonius Gallus, que Dèce avait envoyé pour couper la retraite aux Goths. Celui-ci, qui peut-être avait concerté l'embuscade avec les Barbares, feignit de vouloir venger Dèce et se concilia ainsi l'armée, qui le proclama empereur avec Hostilien II, second fils de Dèce. Mais à peine l'élection de Gallus fut-elle confirmée par le sénat, qu'impatient de retourner aux délices de Rome, il conclut une paix honteuse avec les Goths, à qui il laissa butin, prisonniers et promesse d'un tribut. La septième persécution se ranima, comme la peste qui tua, suivant Gallus,

Hostilien (252); il lui substitua Volusien, son fils. Tandis qu'il s'oubliait dans les plaisirs, les *Goths*, les *Carpes*, les *Burgondes* ou *Bourguignons*, envahissaient la Mœsie et la Pannonie; les *Scythes* dévastaient la Scythie; les *Perses* occupaient la Syrie jusqu'à Antioche. Alors le Maure *Émilien*, qui commandait dans la Mœsie, tout enorgueilli d'avoir vaincu les Barbares et de leur avoir repris leur butin au delà du Danube, se fit proclamer empereur, marcha en Italie et fit si bien que, quand les deux armées se rencontrèrent sous *Interamna*, Gallus et son fils Volusien furent massacrés par leurs propres soldats (mai 253).

Émilien. — L'élection d'Émilien fut confirmée par le sénat. En retour, il se montra plein de déférence pour ce corps, promit de repousser les Barbares, et déjà l'on concevait sur son compte d'heureuses espérances, lorsque *Valérien*, que Gallus avait chargé de lui ramener les troupes de Gaule, se fit saluer Auguste; Émilien fut tué par ses soldats à Spolète, et le sénat reconnut le nouvel empereur.

Valérien. — Valérien Ier (Aurélius Licinius Valérius Valérianus) appartenait et par la naissance et par l'adoption aux plus illustres familles de Rome. Il parut digne de tous les honneurs tant qu'il fut simple particulier; mais lorsqu'il fut assis sur le trône, on lui trouva moins de vertus et de plus de défauts. Il ne sut pas choisir, pour partager le fardeau de l'Empire, un bras plus fort que celui de Gallien, son fils, jeune homme efféminé et vicieux. Bien plus, il prit pour favori un magicien d'Égypte, nommé *Macrien:* cet homme, aussi laid et difforme qu'ambitieux et cruel, lui conseilla contre les chrétiens la *huitième persécution générale* (256), qui fut comme le signal de tous les maux de l'Empire. En effet, au nord comme à l'est surgirent partout des ennemis : les *Germains* et les *Sarmates*, dans les provinces du Danube; les *Francs*, en Gaule; les *Goths*, en Thrace, et les *Perses*, en Arménie et en Syrie. D'habiles généraux, *Claude*, *Aurélien*, *Probus*, défendirent les frontières du nord avec succès. Gallien lui-même, guidé par le vaillant *Posthumus*, battit les

Francs près de Trèves; mais il ne put les empêcher de traverser la Gaule et de pénétrer dans l'Espagne, qu'ils ravagèrent pendant douze ans.

Sur ces entrefaites, les Goths, repoussés de la Thrace par Aurélien (258), remontant vers la Chersonèse Taurique, s'étaient emparés du Bosphore Cimmérien. De là, avec une nuée de Scythes, ils se lancèrent sur le Pont-Euxin. Ils échouèrent d'abord contre Pityonte, dernière forteresse du territoire romain, grâce à la valeur de *Successianus;* mais peu après ils parvinrent à piller Trapezonte, Nicée, etc., et retournèrent au Bosphore avec un immense butin. L'arrivée de Valérien mit un terme à cette *première expédition des Goths.*

L'empereur marcha alors contre Sapor, allié au chef palmyrénien *Odenath,* fils d'Aïranes (p. 484), et au traître *Cyriades* ou *Mariades,* qui prit la pourpre sous leurs auspices. *Sampsigéramus,* prêtre de Vénus, avait forcé le roi de Perse à lever le siége d'Émèse, lorsque parut Valérien. Sapor, après avoir fait brûler vif son protégé Cyriades, se retira dans ses États, harcelé par l'allié de Palmyre. Valérien le suivit. Le roi de Perse, qui savait employer la perfidie comme la force, se servit du traître *Macrien* pour attirer l'empereur dans un poste difficile, et, de là, dans une conférence où Valérien fut arrêté contre le droit des gens et la foi promise. Sapor le conduisit en triomphe dans sa capitale (260). Il le traînait partout, chargé de chaînes, et, pour comble d'ignominie, couvert de la pourpre impériale. Il le faisait servir de marche-pied lorsqu'il montait à cheval. Après trois ans d'un horrible esclavage, Valérien fut écorché vif; sa peau corroyée fut teinte en rouge et suspendue dans un temple comme un monument éternel de la honte des Romains. Elle y resta plusieurs siècles.

IV. RÈGNE DE GALLIEN ET LES TRENTE TYRANS (260-268).

Gallien. — Valérien s'était associé, outre GALLIEN, un fils plus jeune d'un second lit, nommé VALÉRIEN II.

Celui-ci resta comme inaperçu sur le trône; l'autre, au lieu d'aller venger son père, se contentait de dire ces mots barbares dans la bouche d'un fils : *Je savais que mon père était sujet aux accidents de la fortune*. Plongé dans la mollesse, il ne déployait d'activité que pour le plaisir et les arts futiles : poëte, orateur, jardinier, cuisinier même, il conversait avec des sophistes, il s'amusait à bâtir des appartements avec des feuilles de rose; il élevait des forts dont les murs étaient des fruits artistement rangés. L'invasion des *Francs* en Rhétie et jusqu'à Ravenne, ainsi que celle des *Quades* et des *Sarmates* en Dacie, lui rendit un peu d'énergie. Il accourut de la Gaule pour sauver Rome et l'Italie que le sénat, sans attendre l'empereur, avait mises sur un pied respectable de défense. Gallien, plus alarmé du courage des sénateurs que du danger de l'Italie, leur interdit toute fonction militaire et même l'entrée des camps. D'abord mécontents, ils s'accoutumèrent bientôt à regarder comme un privilége une exemption de périls.

Les Barbares une fois repoussés, Gallien chercha à se les rendre favorables, en épousant la fille de *Pipas*, roi des Marcomans, quoique la vanité romaine eût toujours regardé de telles unions comme profanes. Il dut alors accourir dans l'Illyrie où il défit, près de *Mursa*, et tua *Ingénuus* qui avait pris la pourpre. Les partisans de ce dernier, outrés des barbaries de Gallien, proclamèrent *Q. Nonius Régillianus*, Dace d'origine et descendant de Dercebal : homme vaillant, sa valeur le porta sur le trône, mais ne put l'y maintenir; car peu de temps après il fut tué par ses soldats.

Un autre empereur avait surgi dans les Gaules. *Cassius Labiénus Posthumius*, de basse origine, mais excellent capitaine, assiégea dans Cologne *Saloninus*, fils de Gallien, le mit à mort et reçut l'hommage de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne. Durant les sept années qu'il se soutint, il s'associa *Aurélius Victorin*, vainquit *Lœlien*, nouvel usurpateur à Mayence, chassa les Germains de la Gaule, rétablit la tranquillité et se fit aimer.

Tant de troubles intérieurs permettaient aux Perses de

ravager l'Orient. Sapor saccagea Tarse et occupa Césarée, dont il massacra les habitants, déclarant qu'il voulait passer d'une montagne à l'autre, après avoir comblé de cadavres la vallée qui les séparait. Chaque jour il faisait conduire les prisonniers à l'abreuvoir, comme un troupeau, et on ne leur jetait que la nourriture nécessaire pour prolonger leurs souffrances.

Cependant *Baliste*, préfet du prétoire sous Valérien, osa, avec les débris de ses troupes, tenir tête à Sapor : suppléant au nombre par la tactique, il délivra Pompéiopolis, tailla en pièces les Perses dans la Lycaonie et s'empara du harem de Sapor; puis, se retirant avant d'être rejoint par ce prince, il arriva comme l'éclair à Sébaste, y fit un grand massacre des envahisseurs et prit la pourpre à son tour.

Il était soutenu par *Odenath*, prince de Palmyre : l'Arabe, après le désastre de Valérien, avait envoyé à Sapor une longue file de chameaux chargés des dons les plus rares; le roi des rois fit jeter ces présents dans le fleuve et lui ordonna de venir se prosterner à ses pieds, les mains liées au dos. Odenath, indigné, jura d'humilier tant d'arrogance ou de périr. Il attaqua les Perses près d'Antioche, força Sapor à la retraite, le battit au passage de l'Euphrate, le poursuivit en Mésopotamie, le défit de nouveau en bataille rangée, et le força de s'enfermer avec sa famille dans Ctésiphon (261). Alors de tout le royaume accoururent les seigneurs perses pour défendre la capitale; mais Odenath les mit en déroute, et peut-être eût-il réussi à détruire leur empire, si les séditions sans cesse renaissantes au sein du monde romain n'eussent rendu toute grande entreprise impossible.

Odenath prit alors la dignité royale, qu'il partagea avec sa femme *Zénobie* (1), compagne de ses exploits, et avec ses fils aînés *Ouorodès*, *Hérennius* et *Timolaüs*. Cependant Gallien continuait de se dégrader : il faisait périr, non les sénateurs, mais les soldats par milliers; il se montrait en

(1) Zénobie était fille d'*Amrou*, roi arabe de la partie méridionale de la Mésopotamie.

triomphateur, suivi de faux prisonniers déguisés en Goths, en Sarmates, en Francs et en Perses; il se faisait initier aux mystères impurs de la Grèce. Pour lui, boire, manger, s'amuser, c'était la vie impériale. *Qu'avons-nous à dîner? Quels divertissements a-t-on préparés? Quelle pièce jouera-t-on? Combien de couples de gladiateurs combattront aujourd'hui?* Voilà les plus graves paroles qui sortissent de sa bouche. Nul souci des intérêts publics. On lui annonce la perte de l'Égypte : *Ne pouvons-nous vivre sans son lin?* — l'occupation de la Gaule : *Rome périrait-elle sans les casaques d'Arras?* — le pillage de l'Asie par les Scythes : *Ne pourrons-nous donc nous baigner sans sel de nitre?* L'efféminé prenait jusqu'à sept bains par jour.

Les trente tyrans.—De toutes parts surgissaient des usurpateurs : c'est là l'époque célèbre des *trente tyrans*, dénomination donnée aux gouverneurs ou chefs militaires qui se proclamèrent alors empereurs (1).

Parvenu par sa valeur aux premiers grades militaires, *Macrien* se révolta en Égypte contre Gallien (260), nomma Augustes ses deux fils *Macrien le jeune* et *Quiétus*. A cette nouvelle, *P. Valérius Valens*, proconsul d'Achaïe, prit aussi la pourpre: *Pison*, envoyé contre lui, en fit autant; mais ils furent tous deux assassinés, le premier par ses soldats, le second par les émissaires de son rival. Cependant Macrien s'était rendu en Grèce et il avait atteint les monts d'Illyrie (262), lorsque *Auréolus*, vainqueur d'Ingénuus (p. 488), le défit et le tua avec son fils aîné. Auréolus se dirigea sur l'Orient. Odenath, pour le prévenir, courut bloquer Quiétus dans Émèse. Baliste, après avoir égorgé le second fils de Macrien, lui livra la ville; mais redoutant Odenath autant qu'Auréolus, il se fit proclamer, mettant à mort quiconque tardait à lui rendre hommage:

(1) Cette dénomination leur fut donnée par l'historien *Trébellius Pollion*. On n'en compte cependant que vingt-sept, ou vingt-neuf, en y comprenant deux femmes, *Victoire* et *Zénobie*. Parmi ces tyrans, on distingue, outre *Odenath*, *Posthumius*, *Victorin*, fils de Victoire, et *Tétricus*, dans les Gaules; *Auréolus*, en Rhétie; *Baliste*, en Orient; *Macrien*, en Égypte; *Pison* et *Valens*, en Grèce, etc.

un sicaire de Gallien lui arracha la vie (265). Un *Sempronius Saturninus*, on ne sait de quel pays, s'arrogea aussi le titre d'empereur dans le Pont; il y fut tué. En Égypte, *Émilien* se fit proclamer et s'occupa de rétablir l'ordre dans ce pays bouleversé, jusqu'au moment où l'Égyptien *Théodote*, envoyé contre lui par Gallien, le battit, et, l'ayant pris, le fit conduire à Rome, où il fut étranglé selon l'antique usage. En Isaurie, le brigand *Caïus Annius Trébellianus* fut proclamé: il tomba sous les coups de *Causisolée;* mais les Isauriens refusèrent de se soumettre et dévastèrent l'Asie Mineure et la Syrie jusqu'au temps de Constantin. Un *Titus Cornélius Celsus*, proclamé à Carthage, fut renversé au bout de sept jours par la fermeté de *Galliéna*, parente de l'empereur (265).

Posthumius se soutenait toujours en Gaule avec son collègue *Victorin;* mais ayant refusé le pillage de Mayence à ses soldats, il fut massacré avec son fils (267). *Spurius Servilius Lollien*, qui lui succéda, fut assassiné à l'instigation de Victorin, qui, resté seul maître du pays, périt sous le poignard d'un époux outragé.

Une femme gouverna les Gaules, *Victoria*, mère de Victorin, qui prit le titre d'*Augusta* et de *mère des camps.* Elle donna le nom d'empereur à l'armurier *M. Aurélius Marius*, homme d'une force et d'une valeur extraordinaires, à qui trois jours après un de ses ouvriers enfonçait une épée dans le cœur, en disant: *C'est toi qui l'as forgée.* Victoria le remplaça par *P. Tétricus*, sénateur et consulaire, qui resta en possession de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne.

Sur ces entrefaites, Odenath, peu satisfait du titre de *général d'Orient* qu'il avait reçu de Gallien, avait pris lui-même la pourpre (263). Gallien, ne pouvant y mettre obstacle, le déclara Auguste et se fit décerner le triomphe pour les nouvelles victoires de son collègue sur les Perses. Ctésiphon était de nouveau assiégée; mais cette ville et Sapor furent sauvés par une *seconde expédition des Goths* et par la jalousie de Gallien. Odenath fit la paix avec le roi de Perse, chassa les Barbares de la Bithynie, qu'ils saccageaient (266), et déjà il se préparait à combattre

Héraclien, envoyé contre lui par le lâche empereur, lorsqu'il mourut à Émèse, assassiné avec son fils aîné Ouorodès, sous les coups de son neveu *Méonius*, qui prit la pourpre, tandis que Zénobie la donnait à ses trois autres fils Hérennius, Timolaüs et Ouaballath, et prenait le titre de *reine de l'Orient* avec les aigles impériales.

La mort d'Odenath donna lieu à la *troisième expédition des Goths*. Franchissant le Bosphore de Thrace et l'Hellespont, ils dévastèrent les îles de la mer Égée et les côtes de l'Asie Mineure, où ils incendièrent le temple de Diane à Éphèse. De là passant en Attique, ils furent battus par l'orateur *Dexippe :* cet échec porta malheur à la Grèce, qu'ils saccagèrent et brûlèrent dans tous les sens. Puis ils prirent par l'Épire la route de l'Italie (267), et c'en était peut-être fait de l'Empire, si Gallien n'eût attiré à son service, avec la dignité consulaire, *Naulobatus*, roi des Hérules, qui faisait partie de la horde gothique.

Un autre danger menaçait alors Gallien. Auréolus, qui n'avait pu se faire proclamer en Orient, avait pris la pourpre en Illyrie, et, passant les Alpes, il avait battu l'armée impériale sur l'Adda, entre Bergame et Milan. Gallien accourut et assiégea le vainqueur dans Milan; mais une conspiration termina les jours de ce prince, âgé de trente-cinq ans, dont il en avait régné quinze (20 mars 268). Ses soldats, qui voulaient d'abord le venger, furent apaisés par un *donativum :* on le traita de tyran; le sénat le déclara ennemi de la patrie, et fit précipiter de la roche Tarpéienne ses parents et ses amis pour le déifier peu de temps après. *Claude II* lui succéda.

Le temps de Gallien a été le plus malheureux dont l'histoire ait gardé le souvenir : vingt à trente proclamations d'empereurs, précédées ou suivies de combats et de proscriptions, cortége de tout gouvernement nouveau; la peste de quinze ans, qui enleva jusqu'à cinq mille hommes par jour à Rome; les dévastations répétées des Barbares; la ruine et la dépopulation des provinces; en Sicile, les horreurs d'une guerre servile renouvelée par les esclaves et les laboureurs; toute la population mâle de Byzance pas-

sée au fil de l'épée par Gallien; celle d'Alexandrie réduite à moitié par des guerres civiles de chaque jour; partout le désordre, la désolation, la terreur, et les tremblements de terre, les éclipses de soleil, les mugissements souterrains ajoutaient au découragement des peuples épouvantés. Le monde romain semblait devoir tomber.

SECTION III. — L'ARISTOCRATIE MILITAIRE (268-284).

A ce moment, la chute de l'Empire fut retardée par une succession de vaillants empereurs, *Claude II*, *Aurélien*, *Tacite*, *Probus*, *Carus*, etc., dont le règne a été désigné par l'histoire sous le nom d'*aristocratie militaire*.

I. CLAUDE II (268-270).

Avénement de Claude II. — L'Illyrien CLAUDE II (M. Aurélius Claudius) fut proclamé par l'armée de Gallien, et le sénat s'empressa de confirmer son élection. Monté au trône sans l'avoir acquis par un crime, Claude II continua le siége de Milan et finit par s'emparer d'*Auréolus,* que les soldats mirent à mort. Il battit ensuite les *Alemans*, qui s'étaient avancés jusqu'au *lac de Garda.* De retour à Rome, il abolit les impôts et rendit aux particuliers les biens que son prédécesseur leur avait ravis. Un trait fera connaître son équité. Une femme, instruite de sa justice, vint le trouver et lui dit : *Prince*, *un officier*, *nommé Claude*, *a reçu ma terre de Gallien* ; *c'était mon unique bien; faites-la-moi rendre.* Claude reconnut que c'était de lui-même qu'elle parlait : *Il faut*, lui répondit-il avec douceur, *que Claude empereur restitue ce qu'il a pris étant particulier.*

Mort de Claude II.—Cependant une *troisième expédition des Goths* avait porté, sur deux mille navires, trois cent vingt mille Barbares des bouches du Danastris (Dniester) sur les côtes de la Grèce, où ils assiégeaient Cassandrée et

Thessalonique : Claude II marcha contre eux, leur tua cinquante mille hommes à la grande *bataille de Naïsse*, enleva leurs *lignes de chariots*, fit un butin immense et d'innombrables prisonniers, dont il incorpora les plus jeunes dans ses troupes, et les cerna peu à peu dans l'Hémus, où ils périrent la plupart de fatigue, de maladies et de disette. Claude reçut le surnom mérité de *Gothique;* malheureusement la peste le tua à Sirmium, en Pannonie (mai 270). Son frère *Quintilius* fut appelé d'une voix unanime à lui succéder; mais, après dix-sept jours, il fut massacré par l'armée ou se donna la mort.

II. RÈGNE D'AURÉLIEN (270-275).

Avènement d'Aurélien et la Dacie. — AURÉLIEN (L. Domitius Aurélianus), que Claude II avait, dit-on, désigné comme le plus digne de l'Empire, fut proclamé après Quintilius. Né d'un paysan de Sirmium, il avait donné tant de preuves de force et de valeur que les soldats le surnommaient *manus adferrum* (main de fer), et répétaient en son honneur des chansons avec ce refrain : *Mille, mille, mille ont été tués par lui;* il avait, dit-on, tué de sa main, en divers combats, neuf cent cinquante ennemis. Aurélien sut profiter de son ascendant sur les soldats pour rétablir la discipline. Mais à peine commençait-il à respirer, qu'une *quatrième expédition des Goths* en Pannonie l'attira sur le Danube, où une grande victoire lui permit de terminer avantageusement une guerre de vingt ans. Les Goths, pour s'assurer un retour paisible, s'engagèrent à fournir deux mille cavaliers à titre de corps auxiliaire, donnèrent en otage les enfants de leurs chefs, et reçurent en retour la *Dacie*, dont Aurélien transporta les habitants dans la partie de la Mœsie connue depuis sous le nom de *Dacie d'Aurélien* (1).

Victoires d'Aurélien. — Tout à coup les *Alemans*, aidés de *Vandales*, de *Marcomans* et de *Juthonges*, en-

(1) Voy. ma *Géographie ancienne*, n° 725

vahirent l'Italie : Aurélien vola à leur rencontre ; vaincu d'abord à *Plaisance*, il fut vainqueur au *Métaure*, puis dans une *seconde bataille de Plaisance* et à *Pavie* (271). Telle avait été la terreur de Rome à cette invasion germaine, que le sénat avait consulté les livres sibyllins, qu'on avait sacrifié des victimes humaines, et qu'on avait commencé pour la défense de la capitale un mur long de 21 milles (30 kilomètres).

Séditions et révoltes. — De retour à Rome, Aurélien y trouva un tel désordre, qu'il dut avoir recours aux mesures les plus rigoureuses. Plusieurs chefs de sédition, entre autres un *Domitien*, furent punis de mort. La paix de l'Empire était assurée : Aurélien travailla à lui rendre l'unité que rompait l'usurpation permanente de *Tétricus* et de *Zénobie*. Il commença par celle-ci.

Lutte de Zénobie contre Aurélien. — Cette héroïne ambitieuse, politique, savante, avait récemment envahi l'Égypte, et soumis à sa domination la Cappadoce, la Bithynie même, d'où le passage en Europe était facile. Ses vues embrassaient l'empire romain, et son courage égalait son ambition. Tandis que *Probus* reprenait l'Égypte sur *Zabbas*, lieutenant de la reine, Aurélien marcha contre Zénobie, qu'il regardait comme un ennemi digne de ses armes. Rien ne lui résista jusqu'en Cappadoce, où la ville de Tyane l'arrêta longtemps. Irrité de cette résistance, il jura de n'y pas laisser un chien vivant. La ville prise, les soldats s'apprêtaient à massacrer tous les habitants : *Non pas*, dit Aurélien, revenu d'un premier mouvement de colère ; *tuez tous les chiens, si vous le voulez ; je ne vous ai promis que cela.* L'empereur atteignit sa rivale, la vainquit trois fois, à *Immæ*, à *Daphné*, à *Émèse*, et courut l'assiéger à Palmyre, où elle s'était enfuie (272).

Palmyre, fondée par Salomon, était aussi forte que magnifique. Décorée de monuments admirables, elle occupait un espace de terrain fertile, environné d'une ceinture de déserts. Le siége traînait en longueur : Aurélien fit à Zénobie des offres de paix ; mais sa lettre n'eut pas l'effet qu'il s'en promettait. Zénobie était trop fière pour consen-

tir à se dégrader elle-même, et conseillée par l'Athénien *Longin*, son ministre, elle répondit d'un ton aussi haut que celui sur lequel on l'attaquait.

Zénobie, privée du secours des Perses qu'Aurélien avait repoussés, sortit secrètement de Palmyre; l'empereur, averti de sa fuite, envoya à sa poursuite des cavaliers qui l'atteignirent sur les bords de l'Euphrate. La superbe reine fut ramenée captive. Aurélien, d'un air irrité, lui demanda comment elle avait osé insulter les empereurs romains : *Je vous reconnais pour empereur*, répondit-elle, *vous qui savez vaincre; mais Gallien et ses semblables ne m'ont jamais paru dignes de ce nom*. Cette réponse flatteuse marquait un reste de fierté; mais Zénobie démentit bientôt son caractère en détournant sur ses ministres la colère des vainqueurs qui demandaient à grands cris sa tête. Longin, désigné par elle comme auteur de la lettre, fut mis à mort. Aurélien, souillé de ce meurtre, regagna le Bosphore de Thrace. A peine s'y trouvait-il que Palmyre et l'Égypte s'insurgèrent de nouveau et prirent pour chefs, l'une *Achillée* et l'autre *Firmus*. Aurélien revint sur ses pas, massacra les rebelles Palmyréniens, et cette cité, nommée la *reine de l'Orient*, ne fut bientôt plus qu'un amas de ruines qui font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs. Quant à Firmus, malgré les sauvages *Blemmyes* (1), ses soutiens, il ne tarda pas à succomber comme Achillée (273).

Soumission de Tétricus. — La même année vit Aurélien courir, avec une rapidité merveilleuse, dans la Gaule, où Tétricus, en proie à des séditions continuelles, soupirait après un état de particulier. Il se jeta dans les bras d'Aurélien, et se mit en son pouvoir dès le commencement d'une bataille donnée près de *Châlons-sur-Marne*. Ainsi finit l'indépendance de la Gaule, après treize ans de durée.

Triomphe d'Aurélien. — Aurélien, malgré la sévérité de ses manières, aimait la pompe et le faste. La tête ornée

(1) Voy. ma *Géographie ancienne*, n° 237.

d'un diadème, chose nouvelle jusqu'alors, il déploya dans son entrée triomphale une magnificence inouïe (274). On y vit, avec les costumes nationaux, une longue suite de captifs, *Goths*, *Alains*, *Roxolans*, *Sarmates*, *Francs*, *Suèves*, *Gaulois*, *Vandales*, *Alemans*, *Éthiopiens*, *Blemmyes*, *Arabes*, *Indiens*, *Bactriens*, *Géorgiens*, *Sarrasins*, *Perses*; c'était comme une revue de tous les peuples de l'univers. On y vit les trésors de l'Asie, deux cent vingt-quatre animaux les plus rares, mille six cents gladiateurs, des ambassadeurs d'Éthiopie, d'Arabie, de Perse, de Bactriane, de l'Inde et de la Chine. Le char était précédé de Tétricus, de son fils et de Zénobie, liée avec des chaînes d'or que soutenaient des esclaves, et si chargée de perles, qu'elle était souvent obligée de s'arrêter pour prendre du repos. L'un et l'autre furent traités ensuite avec bonté. Zénobie vécut en dame romaine dans une terre qui lui fut donnée par son vainqueur à Tibur. Tétricus eut un commandement en Italie : *Il est plus beau*, lui dit Aurélien, *de gouverner un canton de l'Italie que de régner au delà des Alpes.*

Mort d'Aurélien. — Quatre ans avaient suffi pour faire rentrer dans l'Empire toutes les provinces qui s'en étaient détachées. Aurélien s'occupa des affaires intérieures, fit de sages lois, réprima les délateurs du fisc, remit l'arriéré des impôts, établit des compagnies de mariniers sur le Nil et sur le Tibre, agrandit *Orléans* (Aureliani), dont il passe même pour le fondateur, réforma les monnaies altérées, et sévit avec une inflexible rigueur contre les concussionnaires. Cette sévérité, heureuse pour les particuliers, fut fatale à l'empereur. D'abord il eut à combattre une révolte de *Félicissimus*, chef des monnayeurs, que froissait la réforme monétaire, et il perdit 7,000 hommes dans une bataille qu'il leur livra sous les murs mêmes de Rome. Après avoir chassé les Barbares de la Vindélicie, il allait venger sur *Bahram Ier*, roi de Perse, les injures que le nom romain avait reçues de Sapor, lorsque *Mnesthée*, l'un de ses secrétaires, craignant d'être puni pour ses concussions, le fit assassiner à Byzance par quelques

officiers (275). Les soldats le vengèrent par la mort des meurtriers; mais l'Empire perdit encore une fois l'occasion de s'arrêter dans sa décadence.

III. INTERRÈGNE, ET RÈGNE DE TACITE (275-276).

Avénement de Tacite. — A la mort d'Aurélien, on vit alors entre le sénat et les armées une contestation qui n'a pas d'exemple dans l'histoire. Pendant huit mois, ils se renvoyèrent mutuellement l'élection d'un empereur, sans que, dans cet intervalle, il s'élevât aucun tyran ou le moindre trouble. A la fin les sénateurs, obligés de céder, élurent le riche TACITE, prince du sénat, vieillard plein de vertus, qui n'accepta qu'avec répugnance un fardeau si lourd pour ses soixante-quinze ans. Il utilisa la courte durée de son règne : les mauvaises coutumes furent abolies, les lieux de débauche condamnés et les bains publics exactement fermés après le coucher du soleil; le sénat rentra dans ses anciens priviléges, tels que le droit de faire la guerre et la paix, de nommer tous les magistrats, même les consuls et les proconsuls (1); il enrichit, non par vanité, mais par patriotisme, toutes les bibliothèques des ouvrages du grand historien dont il portait le nom, et dont il se glorifiait d'être parent.

Mort de Tacite. — Pendant l'interrègne, les *Alains* avaient inondé l'Asie. Tacite marcha contre eux et les dissipa. La bravoure du vieil empereur fut, dit-on, mal récompensée par ses soldats, qui l'assassinèrent (276), après avoir massacré l'un de ses officiers. *Florien*, frère de Tacite, se fit proclamer; mais il se tua lorsqu'il eut appris l'élection de *Probus*.

IV. RÈGNE DE PROBUS (276-282).

Avénement de Probus. — PROBUS (Marcus Aurélius

(1) Le sénat lui ayant refusé le consulat qu'il demandait pour *Florien*, son frère, il se contenta de dire: *Le sénat a sans doute un meilleur choix à faire.*

Valérius Probus), fils d'un jardinier de Sirmium et jardinier lui-même, s'était élevé, par un mérite aussi rare que sa naissance était obscure, aux premiers grades de la milice. A la probité qu'exprime son nom, il joignait l'élévation de l'esprit et du courage : *Pensez-y bien*, dit-il aux soldats que le proclamèrent, *vous serez mécontents de votre choix; je ne sais pas vous flatter*. Digne successeur de Tacite, il écrivit respectueusement au sénat : *C'est à vous de juger si je suis digne du trône; je vous prie d'en ordonner tout ce que vous jugerez convenable*. Ne gardant pour lui que le commandement militaire, il rendit au sénat toute l'administration civile, c'est-à-dire, le gouvernement des provinces impériales, le droit de confirmer les édits, celui de recevoir les appels de tous les tribunaux, etc.

Exploits de Probus. — Probus n'était pas moins grand homme de guerre que grand homme d'État. Depuis la mort d'Aurélien, un déluge de Barbares sortis de la Germanie, *Francs*, *Bourguignons*, *Lygiens*, *Alemans*, remplissaient la Gaule de sang et de ravages : Probus les défit en plusieurs rencontres, leur tua quatre cent mille hommes et les refoula dans leur pays jusqu'à l'Elbe (277). Dans le même temps, il renversait rapidement trois compétiteurs : en Égypte, *Sextus Julius Saturninus*, qu'appuyaient les turbulents Alexandrins; en Gaule, *Proculus*, que ses courses en mer avaient enrichi de manière à lui permettre l'armement de 2,000 esclaves, et *Bonosius* ou *Bonose*, qui du métier de maître d'école était parvenu à commander la flotte du Rhin. D'un autre côté, les *Sarmates* furent chassés de la Rhétie, les *Blemmyes* de l'Égypte, les brigands *Isaures* de tous leurs châteaux; les *Goths* et les *Perses* se virent réduits à rechercher son alliance. Les députés de *Bahram* ou *Varane II* vinrent trouver Probus avec de riches présents. L'audience que leur donna Probus retrace le tableau de la simplicité, de la frugalité, de la fierté des anciens Romains. Il était assis sur l'herbe, et prenait son repas, consistant en une purée de pois avec un morceau de porc salé. Probus les fit approcher : *Je suis*

l'empereur, leur dit-il; *déclarez à votre maître que si dans la journée même il ne s'engage à donner entière satisfaction aux Romains, il verra dans un mois toutes les campagnes de son royaume aussi rases que l'est ma tête* (1). En même temps, il ôta son bonnet et leur fit voir une tête entièrement chauve : *Avez-vous faim?* ajouta ce Curius de l'Empire, *partagez mon repas ; sinon, retirez-vous*. Le roi de Perse, épouvanté, vint lui-même au camp des Romains, et conclut la paix aux conditions que lui dicta Probus (279).

Travaux de Probus. — Probus, après avoir réjoui les Romains par un triomphe non moins magnifique que celui d'Aurélien, s'occupa d'exécuter le projet qu'il avait formé d'assurer les frontières de l'Empire, de rétablir la population, d'abolir l'oisiveté des camps et mettre l'empereur à même de diminuer les impôts.

A cet effet, il fit construire une ligne de défense contre les Germains, consistant, non plus en des troncs d'arbre et en palissades comme celle de Trajan, mais en une muraille de maçonnerie qui s'étendait de Neustadt et de Ratisbonne à travers les montagnes et les vallées, les fleuves et les marais, jusqu'à Wimpfen sur le Necker, et joignait le Rhin après un parcours de deux cents milles (près de 300 kilom.). Par une mesure plus utile encore, il astreignit les Germains à lui fournir chaque année 16,000 hommes des plus robustes, qu'il répartit dans les légions par corps de 60 hommes ; puis il établit des colonies agricoles de prisonniers sur les frontières dépeuplées : des *Vandales* en Grande-Bretagne, cent mille *Bastarnes* en Thrace, des *Francs* et des *Gépides* (ou Goths tardifs) sur les bords du Rhin, du Danube et du Pont-Euxin; enfin il institua des *bénéfices militaires* en Isaurie pour y rendre le brigandage impossible.

Mort de Probus. — Gouverneur d'Égypte, Probus avait occupé ses soldats à améliorer la navigation du Nil; empereur, il leur fit élever des temples, des palais,

(1) D'autres attribuent ces mots à Carus, successeur de Probus.

des portiques, rebâtir ou réparer soixante-dix villes; creuser des canaux et dessécher les marais de Sirmium; planter des vignes en Gaule, en Espagne et en Pannonie (Hongrie). Ainsi marchait l'œuvre réparatrice de Probus; mais les soldats, las de ces corvées sans fin et mécontents d'un mot imprudent de Probus, — il avait dit que bientôt on n'aurait plus besoin de troupes dans tout l'Empire, et qu'il aurait la satisfaction de pouvoir abolir tous les impôts, — se soulevèrent, peut-être à l'instigation de *Carus*, préfet du prétoire, et le tuèrent près de Sirmium, dans la tour de fer d'où il observait les travailleurs (août 282).

V. RÈGNE DE CARUS (282-283), DE CARIN (283-5) ET DE NUMÉRIEN (283-4).

Carus. — L'armée donna l'Empire à CARUS, préfet du prétoire, natif de Narbonne, où son éloquence avait été longtemps admirée; il écrivit aux sénateurs ces paroles qui sentent la vanité de l'avocat : *Vous devez vous réjouir de ce qu'on a fait empereur un membre de votre ordre, un citoyen de votre ville; nous tâcherons de paraître plus digne de votre estime que des étrangers* (1). Le temps lui manqua même de les égaler. Il nomma d'abord Césars ses deux fils *Carin* et *Numérien*. Après avoir défait les *Sarmates* en Thrace et assuré par là la tranquillité de l'Illyrie et de l'Italie, il marcha contre *Bahram II*, roi de Perse, auquel il prit la Mésopotamie, Séleucie et Ctésiphon. La Perse allait succomber; mais le préfet du prétoire *Arrius Aper*, peut-être d'accord avec Bahram, assassina Carus dans un orage, mit le feu à la tente impériale et répandit le bruit que l'empereur avait été tué par la foudre : événement qui confirma les Romains dans l'ancienne opinion dictée par un oracle, qu'il ne leur était pas permis de porter leurs armes au delà du Tigre (janvier 284), et l'armée victorieuse reprit le chemin de l'Europe.

(1) Claude, Aurélien, Probus, sortis de l'Illyrie, n'étaient pas regardés comme Romains.

Mort de Numérien et proclamation de Dioclétien. — CARIN et NUMÉRIEN succédèrent à Carus leur père sans élection. Le premier, monstre de vices et de tyrannie, avait été laissé par son père à Rome; le second avait suivi Carus en Orient: prince juste, courageux, parlant avec grâce, il le disputait à *Némésien*, le meilleur poëte de ce temps. Inconsolable de la mort de son père, il versa tant de larmes que, ne pouvant plus supporter la lumière, il se fit transporter dans une litière fermante. Arrius Aper, son beau-père, l'y fit assassiner à Périnthe, et, pour mieux cacher ce crime, il répandit le bruit que Numérien vivait toujours, mais que le jour l'incommodait encore. L'odeur du cadavre dévoila enfin l'atrocité d'Aper; un cri général s'éleva parmi les troupes. Un conseil extraordinaire des généraux et des tribuns, au milieu de l'armée assemblée autour d'un tribunal vide, notifia l'élection de *Dioclétien*, commandant des *domestiques* (1). Comme certains bruits le désignaient complice d'Aper, il monta sur le tribunal, jura qu'il était étranger au meurtre de Numérien, et ayant fait venir Aper: *Voilà*, dit-il, *celui qui fut l'assassin de l'empereur*, et il lui plongea son épée dans la poitrine. Il avait voulu tout à la fois convaincre l'armée, qui se contenta de cette preuve, et accomplir la prédiction d'une druidesse, qu'il parviendrait à l'Empire dès qu'il aurait tué un sanglier (*aper*, en latin). Aussi, depuis lors, poursuivait-il toujours ces animaux à la chasse, et cette fois, après avoir frappé son rival, il s'écria: *J'ai donc enfin tué le sanglier fatal.*

Mort de Carin. — A cette nouvelle, Carin se réveilla, marcha contre le récent empereur, le défit à *Margus*, dans la Mœsie supérieure, et reçut, après la victoire, la mort des mains d'un tribun dont il avait déshonoré la femme. Ce meurtre mit le vaincu sur le trône (285), et Dioclétien eut la politique ou la générosité de pardonner aux partisans de son rival.

(1) Les *domestiques*, espèce de gardes de la porte, étaient inférieurs aux prétoriens et préposés à la défense particulière de la personne du prince.

Coup d'œil rétrospectif. — Dans les quatre-vingt-douze ans écoulés de Commode à Dioclétien, sur les vingt-cinq fois que l'Empire fut vacant, il le fut vingt-deux fois par la mort violente de celui qui l'occupait. Trente empereurs sur trente-quatre furent tués par ceux qui voulaient leur succéder : les soldats, maîtres de tout, étaient à la fois électeurs et bourreaux ; mais un fait nouveau se manifeste à l'avénement de Dioclétien : l'affaiblissement de la garde prétorienne, l'influence croissante des légions et l'aristocratie des généraux, dont le conseil décerna l'Empire au meurtrier d'Aper.

TROISIÈME PÉRIODE.

SECTION Ire. — DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE MONARCHIQUE JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE CONSTANTIN ET DU CHRISTIANISME AU TRÔNE (285-324).

§ 1er. *Empire monarchique jusqu'à la mort de Constance Chlore* (285-306).

Les deux Augustes et les deux Césars.—DIOCLÉTIEN (Caïus Valérius Dioclétianus) était né à Dioclée ou à Salone, en Dalmatie, d'un père affranchi, scribe de profession. Il était brave dans les combats non moins qu'habile dans les affaires; il se montra ami des lettres, tout en n'ayant que des connaissances militaires. Ses talents l'élevèrent successivement du rang de simple soldat à celui de commandant des domestiques. Parvenu à l'Empire par le meurtre d'Aper, Dioclétien, après avoir affermi son autorité dans Rome, marcha contre les Germains et les Bretons; puis, avant de se diriger sur l'Orient, où sa présence était plus nécessaire, et comprenant que c'était trop peu d'un empereur pour suffire aux ennemis du dedans et du dehors, il s'associa dès l'an 286, comme Auguste, MAXIMIEN (Marcus Aurélius Maximianus), paysan de Sirmium, comme lui soldat de fortune, mais ignorant,

vicieux et féroce : Dioclétien prit le titre de *Jovien* (Jovius), et Maximien, celui d'*Herculien* (Herculius). Six ans après (292), lorsqu'il avait à combattre trois usurpateurs (Carausius, Julien, Achillée) et trois peuples (les Germains, les Quinquégentiens et les Perses), trouvant la moitié de l'Empire trop difficile encore à défendre, et voulant d'ailleurs régulariser la succession impériale, il choisit, pour leur donner le titre de Césars, c'est-à-dire, héritiers présomptifs des Augustes, deux généraux expérimentés : le Dace *Caïus Valérius Galérius*, qui d'abord avait exercé le métier de pâtre, et l'Illyrien *Constance Ier* (Flavius Valérius Constantius), fils d'une nièce de Claude II, que sa pâleur fit surnommer *Chlore*. Le premier fut adjoint à Dioclétien, le second à Maximien : les deux Augustes firent leurs gendres des deux Césars et partagèrent avec eux, non l'administration, mais la défense de l'Empire.

La *Gaule*, l'*Espagne* et la *Bretagne* furent confiées à Constance Chlore; à Galérius, les *provinces Illyriennes* sur le Danube; à Maximien, l'*Italie* jusqu'au Danube et l'*Afrique;* Dioclétien se réserva la *Mœsie* ou *Thrace*, l'*Achaïe*, l'*Asie romaine* et l'*Égypte*.

Cette tétrarchie n'eut pas cependant pour effet de détruire l'unité monarchique; elle ne fit qu'en donner l'idée. L'ensemble resta censé indivis, et ceux que Dioclétien s'était adjoints regardaient sans opposition, comme le premier et comme un *grand divus*, l'auteur de leur élévation. Agissant avec un concert rare parmi les puissants, unique entre quatre guerriers de patrie, d'âge et de caractères différents, ils s'aidèrent réciproquement de leurs conseils et de leurs bras : les provinces furent surveillées de plus près, et les légions apprirent à respecter la vie de leurs chefs, en voyant que le meurtre de l'un d'eux devait être sans résultat pour leurs prétentions.

Opérations militaires en Occident. — Dès l'année même de son association (286), Maximien alla dompter dans les Gaules les paysans qui, sous le nom de *Bagaudes* (1), s'étaient insurgés contre l'oppression des riches, en proclamant Augustes leurs chefs *Élien* et *Amandus*. Les hordes de *Francs*, d'*Alemans*, de *Bourguignons*, qui couraient la Gaule, furent détruites ou refoulées; mais l'année suivante, *Carausius*, Ménapien obscur, chef de la flotte établie par Maximien à Gessoriacum (Boulogne) pour arrêter les pirateries des Francs et

(1) *Bagaud*, en langue celtique, signifie *assemblée tumultueuse*.

des Saxons, les laissa passer dans la Bretagne, qu'ils pillèrent; puis, tombant sur eux au retour, il les dépouilla de leur butin, souleva les insulaires et prit la pourpre. Il se soutint dans l'île, sept ans, contre les Calédoniens et les Romains, avec la fleur de la jeunesse franque, qu'il façonnait aux manœuvres de terre et de mer. Maximien, faute de vaisseaux, lui céda la souveraineté de la Bretagne avec les honneurs impériaux; mais Constance Chlore, une fois nommé César (292), lui reprit Boulogne au moyen d'un môle qui en ferma le port à tout secours extérieur (1), défit les *Bataves*, ses alliés, et il allait passer en Bretagne, quand Carausius fut tué et remplacé par *Allectus*, son ministre (294); mais celui-ci ne put tenir longtemps, et la Bretagne rentra sous la dépendance de l'Empire (295).

Les deux Augustes se réunirent à Milan pour concerter d'autres opérations militaires : au nord, de l'embouchure du Rhin à celle du Danube, de nouveaux forts liés aux anciens camps formèrent une *ligne de défense*, une *marche* romaine que les Barbares osaient ou pouvaient rarement franchir; on fomenta chez eux des dissensions pour épuiser leurs forces; on établit dans les provinces décimées par la guerre des colonies de captifs ou *lètes* pour l'agriculture, le soin des troupeaux et parfois le service militaire. Pendant ce temps, Constance Chlore poursuivait, tant en Gaule qu'en Germanie, les Alemans partisans de Carausius, les exterminait en 301 aux *batailles de Lungres* et de *Windisch*, en prenait à sa solde un corps nombreux, réparait les villes ruinées, relevait l'école d'Autun, et faisait refleurir, dans son département, la paix, les lettres et les arts. D'un autre côté, Dioclétien battait en Pannonie les *Quades* et les *Juthonges* (289-90); Galérius domptait les *Carpes* et refoulait les *Sarmates*; Maximien réduisait en Afrique le tyran *Julien* et les *Quinquégentiens* ou cinq nations maures alliées de l'usurpateur (292-6).

Opérations militaires en Orient. — Dioclétien, après avoir réprimé les *Sarrasins* (291), renversa un autre usurpateur, *Achillée*, dans Alexandrie, qu'il prit après huit mois de siége, détruisit Busiris et Coptos, et contre les révoltes des indigènes autant que contre les brigandages des *Blemmyes*, il installa les *Nobates* ou *Nubiens*, par

(1) Comme plus tard Richelieu à la Rochelle.

un traité d'alliance, au sud d'Éléphantine et des cataractes du Nil (296). Alors, depuis l'Égypte jusqu'au territoire des Perses, il établit, pour la défense des frontières, une *ligne de camps* pourvus de bonnes armes que fournirent les arsenaux récemment formés d'Antioche, d'Émèse et de Damas. Bientôt commença la guerre contre les Perses.

Tiridate, fils de Chosroës, sauvé par les amis de son père et élevé à Rome, avait été rendu par Dioclétien au trône d'Arménie (287), à la faveur d'un soulèvement excité par l'intolérance des Mages. La garnison perse fut chassée, avec le secours du Scythe ou Tartare *Mamg*, chef de horde, qui, disgracié par l'empereur chinois *Vou-ti*, son suzerain, s'était placé sous la protection de *Sapor :* celui-ci, pour éviter une guerre avec les Chinois, l'avait relégué en Arménie. Tiridate, maître du pouvoir, courut dans l'Assyrie, pour mettre à profit la rivalité de deux frères, *Ormuz* et *Narsès* ou *Narsi*, qui se disputaient le trône persan. Narsès l'emporta, marcha contre Tiridate et le chassa du trône. L'honneur et la sûreté de l'Empire réclamaient également la guerre. Dioclétien, posté à Antioche pour diriger les opérations, en chargea son César Galérius. Celui-ci attaqua Narsès avec une poignée d'hommes, et se fit battre dans les plaines de *Carrhes,* si fatales à Crassus. Dioclétien, indigné, le rappela, et, pour l'humilier, il le laissa courir à pied, l'espace d'un mille, à côté de son char, tout revêtu qu'il était de la pourpre impériale. Galérius, chargé de deux affronts, se releva du premier par une éclatante victoire qui força Narsès au *traité de Nisibe* (297). Dioclétien en dicta les conditions : 1° les Perses renonceront à leurs prétentions sur la Mésopotamie ; 2° l'Ibérie (gardienne des défilés du Caucase) sera placée sous la suzeraineté de l'Empire ; 3° l'Empire possédera les *cinq districts Transtigritains* détachés de l'Arménie par les Sassanides ; 4° enfin, l'Arménie aura pour roi l'ami des Romains, le roi chrétien Tiridate. Cette paix dura jusqu'à la fin du règne de Constantin.

Changement dans la constitution. — Le premier besoin de l'Em-

pire, c'était la facilité de la défense : à l'ouest, *Milan* et *Trèves;* à l'est, *Sirmium* et *Nicomédie,* d'où la surveillance des frontières était plus facile, se substituèrent insensiblement à Rome. Ces quatre cités, surtout Milan et Nicomédie, séjours favoris des deux Augustes, s'embellirent de magnifiques constructions, cirques, théâtres, fabriques de monnaies, palais, thermes, portiques, etc. Indépendamment de sa position, Rome déplaisait à Dioclétien : l'insolence de la plèbe, les prétentions surannées du sénat, celles des prétoriens, ne pouvaient convenir à la vraie monarchie. On jeta à la plèbe le dernier triomphe de 303 (p. 508); le sénat fut décimé par les sentences de Maximien, qui ne manquait pas d'y trouver des conspirateurs; enfin les cohortes prétoriennes et urbaines, diminuées, furent remplacées par deux légions d'Illyrie, qui formèrent 12,000 *Joviens* et *Herculiens.*

Les noms de consul, de censeur, de tribun, etc., disparurent. L'empereur, qui n'était plus le général des armées publiques, mais le chef du monde romain, fut appelé *Dominus*, βασιλεύς, avec des titres et des attributs divins. Dioclétien, habitué dans les camps à une discipline qui ne raisonne pas et à l'éclat qui séduit les âmes, façonna tout d'après le système oriental. Aux vêtements simples des bons empereurs, il substitua le faste asiatique, et prit le diadème qui avait coûté la vie à César. La soie, l'or, les pierreries, couvrirent de la tête aux pieds sa *personne sacrée;* les avenues du palais furent confiées aux troupes ou *écoles* (scholæ) *d'officiers domestiques*, et c'est alors que commencèrent à se nouer les intrigues des eunuques. Quiconque, au milieu de cette foule, et après un cérémonial sans fin, approchait la majesté de l'empereur, devait se prosterner en adoration, comme les Perses devant le représentant de leur dieu sur la terre. Deux Augustes et deux Césars multipliaient ces apparences fastueuses, ainsi que les employés, les serviteurs et tous ceux dont le luxe réclame l'office. Les quatre cours rivalisant entre elles de splendeur, les intrigues s'accrurent comme les impôts, et si la défense de l'Empire devint plus facile, le sentiment de l'unité s'affaiblissait, et les esprits se préparaient au partage qui plus tard d'un seul empire en fit deux.

Ère des martyrs. — Galérius n'avait pas perdu le souvenir de l'affront que lui avait valu sa défaite de Carrhes. Ennemi né des chrétiens, et comptant tourner à son profit ou les troubles ou l'odieux d'une nouvelle persécution, il engagea Dioclétien à publier un édit contre le christianisme. L'empereur, naturellement modéré, s'y refusa d'abord : sa femme et sa fille étaient chrétiennes. Le César, pour le déterminer, fit mettre le feu deux fois au palais de Nicomédie, séjour favori de l'Auguste, accusa les chrétiens de ce crime, et s'enfuit lui-même de la ville, pour éviter, disait-il, d'être brûlé vif par cette race enne-

mie des dieux et des empereurs. Dioclétien, effrayé, signa enfin l'édit sanguinaire de la *dixième persécution générale* (303), et l'*ère des martyrs* commença pour durer dix ans. Un dénombrement oppressif par tout l'Empire annonça d'atroces exécutions. On vit se remplir d'évêques, de prêtres, de diacres, les prisons destinées aux malfaiteurs, pour lesquels on n'y trouvait plus de place; les instruments de tortures et de supplices s'élevaient partout; le sang coulait de toutes parts. Les princes n'épargnaient pas même leurs serviteurs. Constance seul protégea le christianisme à sa cour; il ne jugea même dignes de sa confiance que ceux qui restaient attachés à leur foi, et mérita d'avoir pour fils celui qui devait la faire monter avec lui sur le trône.

Triomphe et jeux de Dioclétien. — Cependant Dioclétien, comme pour se soustraire aux remords de sa coupable faiblesse, alla triompher à Rome, avec son collègue, de tous les peuples vaincus. Les Romains attendaient des jeux magnifiques et les profusions accoutumées : son économie les trompa : *Des jeux où assiste le censeur*, dit-il, *doivent être modestes.* Ce fut le dernier triomphe que vit Rome; les faux dieux devaient bientôt s'en aller de cette grande ville et de tout l'Empire.

Abdication de Dioclétien et de Maximien. — Peu de temps après (304), Dioclétien, toujours poursuivi par le repentir, tomba dans une maladie de langueur où son esprit baissa. C'est là que l'attendait Galérius : il alla le trouver, le menaça, l'intimida, et le força d'abdiquer solennellement avec Maximien (1er mars 305). GALÉRIUS, sans consulter CONSTANCE CHLORE, choisit pour Césars son neveu *Daïa Maximin II* et *Flavius Valérius Sévère II*, l'un et l'autre indignes de ce rang, soit par leur naissance, soit par leurs vices : le premier, de bouvier devenu tribun du premier ordre, était aussi grossier dans ses paroles que dans ses actions; le second avait captivé Galérius par ses débauches; l'un eut l'Égypte et la Syrie, et l'autre l'Italie et l'Afrique. Maximien se retira dans la Lucanie, et Dioclétien à Salone, sa patrie : le

premier rêvant à reprendre un jour la couronne; le second, désabusé des grandeurs, ne s'occupant que de cultiver son jardin, et ne commençant, comme il le disait, à vivre que du jour de son abdication; aussi lorsque Maximien et ses amis l'engagèrent par la suite à remonter sur le trône : *Oh ! si vous voyiez*, leur répondit-il, *les laitues que je soigne de mes mains, vous ne me parleriez jamais de l'Empire*. Il y vécut neuf ans encore (mai 313).

Projet d'un empire dacique par Galérius. — Galérius, infidèle au plan de Dioclétien, se sépara de son collègue par son administration, autant qu'il en était séparé par ses vices. Il écrasa par la plus odieuse tyrannie la plus grande partie de l'Empire qu'il s'était réservée, au moyen de ses deux Césars; son amusement, pendant les repas, était de voir dévorer des hommes par des ours. Il ordonna un cens pour établir une taxe sur tous les biens, terres et meubles, et pour que la pauvreté ne fût pas une ruse d'exemption, il fit noyer les mendiants. Il vengeait ainsi la Dacie, sa patrie, des tributs que lui avait imposés Trajan, et il avait le projet de changer l'empire romain en *empire dacique*.

Constance Chlore et Constantin. — Constance Chlore, au contraire, ne régnait que pour faire des heureux. Loin de s'enrichir par des vexations ou d'appauvrir ses sujets par son luxe, il empruntait la vaisselle de ses amis, quand il donnait de grands repas; il n'employait l'argent qu'au bien public; en un mot, il n'avait de trésors que dans les cœurs. Un autre trésor était le jeune prince qui devait renverser les projets de Galérius.

Constance avait épousé en premières noces une femme de condition obscure, mais d'une grande piété, nommée *Hélène*, qui donna le jour à *Constantin*, à Naïsse, ville de Dacie. Forcé, en qualité de César, de la répudier pour épouser *Théodora*, fille de l'Auguste Maximien, il envoya son fils à la cour de Dioclétien. Celui-ci, séduit par les rares qualités de ce jeune homme, beau, généreux, affable, dont une mâle prudence tempérait l'ardeur juvénile, en le rendant cher au peuple et aux soldats, le fit élever

avec soin. Galérius en prit de la jalousie, et lorsqu'il eut à nommer deux Césars, il écarta Constantin au grand déplaisir des légions : il l'eût même fait périr, s'il n'eût redouté l'armée, et si d'ailleurs il n'eût échoué dans ses projets de trahison. Constance ayant appelé son fils près de lui, Galérius lui opposa mille obstacles ; mais il parvint à s'échapper, et ayant rejoint son père, il fit heureusement avec lui la guerre dans la Bretagne aux Pictes et aux Scots récemment venus d'Irlande.

Mort de Constance Chlore et proclamation de Constantin. — Constance Chlore mourut à York au retour de cette expédition (25 juillet 306). CONSTANTIN (Flavius Valérius Constantinus) fut salué empereur par les soldats, et, selon l'usage, il adressa à l'autre Auguste, ainsi qu'aux deux Césars, sa propre image avec les insignes de l'Empire. Galérius, malgré le courroux qu'il en ressentit, se décida, pour éviter la guerre civile, à lui envoyer la pourpre, en lui donnant le titre de César, et à Sévère, celui d'Auguste. Constantin se résigna pour le moment à ce rôle subalterne.

§ 2. *Empire monarchique jusqu'à la victoire de Constantin* (306-324).

Portrait de Constantin. — Constantin, âgé de trente-deux ans, joignait aux qualités du corps, celles de l'âme et du génie : cœur grand, libéral, porté à la magnificence ; esprit vif, ardent, plein de pénétration et de grandes vues ; physionomie majestueuse, guerrière, et cependant pleine de grâce et de douceur ; tout s'accordait avec la destinée que lui réservait la Providence. Ses mœurs étaient chastes, et sa jeunesse, tout occupée de vastes et nobles pensées, fut exempte des faiblesses ordinaires de cet âge.

Proclamation de Maxence. — Tandis qu'il mettait les Gaules à couvert des invasions, qu'il s'attachait les troupes et les peuples par sa bonté, et qu'il laissait aux chrétiens le libre exercice de leur culte, l'Italie, soumise comme les autres provinces aux exactions du cens de Ga-

lérius, se souleva et proclama Maxence, fils de Maximien et gendre de Galérius. Laid, vicieux, abhorré, il avait gagné les prétoriens à prix d'or. Les Romains, par l'espoir de se délivrer de Galérius, et les païens, par celui de relever l'ancien culte, lui prêtèrent leur appui. Alors Maximien, sortant de sa retraite, reprit en main les affaires, et reçut, comme collègue de son fils, les hommages du peuple et du sénat.

Sévère accourut de Milan pour réprimer ces usurpateurs; mais son armée, qui durant un temps avait obéi à Maximien, passa au vieil empereur. Assiégé dans Ravenne, il fut réduit à céder la pourpre à son rival qui lui promit la vie et la lui arracha ensuite. Maximien, tranquille de ce côté, voulant s'assurer de Constantin, lui donna en mariage sa fille *Fausta* avec le titre d'Auguste.

Proclamation de Licinius. — Sur ces entrefaites, Galérius avait pénétré en Italie; mais en voyant l'immensité de Rome, il n'osa l'assiéger et se retira à Terni : puis, se défiant des dispositions de son armée, il rebroussa chemin, exerçant plus de ravages que n'auraient pu le faire les Barbares eux-mêmes. Alors il donna pour successeur à Sévère Licinius (C. Flavius Licinius Licinianus), son ami, qui n'avait jamais été César; comme lui valeureux et ignorant, ennemi du savoir, avare et débauché, malgré sa vieillesse. A cette nouvelle, Maximin, qui gouvernait ou plutôt opprimait l'Égypte et la Syrie, prit aussi le titre d'Auguste. La tétrarchie est devenue hexarchie : Constantin et Maxence, en Occident; Maximin et Licinius en Orient; enfin Maximien qui soutenait les premiers, et Galérius, pour qui tenaient les deux autres; tous les six n'étaient retenus que par leur crainte mutuelle, dans le désir de se mesurer. Maximien, repoussé par Galérius, se réfugia auprès de Constantin et déposa de nouveau la pourpre; mais il voulut bientôt la reprendre. Toujours avide de pouvoir, il tenta d'assassiner son gendre à Arles; heureusement il échoua dans cette tentative et il se tua (310).

Mort de Galérius. — D'un autre côté, tandis que *Volusien*, au nom de Maxence, abattait un tyran d'Afrique,

nommé *Alexandre*, Galérius se voyait dévoré par des ulcères honteux d'où sortaient des vers comme d'une source intarissable, sans pouvoir trouver de soulagement ni de la part des médecins qu'il envoyait souvent au supplice, ni de celle d'Apollon et d'Esculape qu'il ne cessait d'invoquer. Regardant sa maladie comme une juste punition du dieu des chrétiens, il suspendit la persécution par un édit tardif, et mourut peu de temps après (février 311).

Transaction. — Maximin accourut de l'Orient pour occuper ses provinces; Licinius ne mit pas moins de hâte. Au lieu d'en venir aux mains, ils conclurent un arrangement qui leur donna pour limites l'Hellespont et le Bosphore de Thrace; mais ce n'était là qu'une transaction d'ennemis, et bientôt les deux rivages se couvrirent de troupes. Licinius rechercha l'amitié de Constantin, et Maximin celle de Maxence.

La croix lumineuse et le Labarum. — Sur ces entrefaites, Constantin faisait une guerre heureuse aux Francs, qu'il battit en Gaule et sur le Rhin. Maxence, toujours maître de Rome, y renouvelait les horreurs des plus affreux tyrans. Constantin, pour mettre fin aux maux de l'Empire, lui proposa une entrevue; Maxence, pour toute réponse, fit abattre et traîner ses statues dans la boue. La guerre devint inévitable. Constantin, appelé par le sénat, marcha à la punition de l'odieux despote, méditant déjà d'embrasser le christianisme. Il entrevoyait la lumière; mais, chancelant encore, il invoquait le Dieu des chrétiens, et le priait avec ardeur de se révéler à ses yeux. Un jour que, pénétré de ces sentiments, il s'avançait à travers les Gaules, à la tête de ses troupes, vers midi, par un temps calme et serein, il aperçut au-dessus du soleil une croix lumineuse portant cette inscription: *In hoc signo vinces* (C'est par ce signe que tu vaincras). Dès le lendemain, il fit faire une enseigne, nommée *Labarum*, sur laquelle était représentée l'emblème de l'apparition miraculeuse (1).

(1) Cette image de la croix portait au haut le monogramme de Jésus-

Défaite et mort de Maxence. — Dès lors la lutte des deux princes devint celle des deux religions. La bannière chrétienne, flottant aux vents pour la première fois, franchit les Alpes cottiennes. Constantin n'avait que 90,000 fantassins et 8,000 cavaliers ; Maxence ne comptait pas moins de 170,000 piétons et 18,000 chevaux. Constantin entra à Suse de vive force, et battit une des armées de son rival à *Turin*, une autre à *Bresse*, une troisième à *Vérone*. Maxence s'étourdissait à Rome au milieu des plaisirs ou se faisait illusion ; enfin ses officiers se décidèrent à lui représenter l'imminence du danger. Alors il se mit à la tête de ses troupes, honteux des gémissements de la multitude, et encouragé par cette réponse ambiguë des livres Sibyllins : *Dans ce jour périra l'ennemi de Rome.* Les deux rivaux se rencontrèrent à neuf milles de Rome, en un lieu nommé *Saxa rubra* (les rochers rouges) : Maxence fut défait, et forcé de fuir, il tomba du *pont Milvius* dans le Tibre, où il se noya (28 octobre 312).

Constantin à Rome. — Maître de Rome, Constantin extermina tout ce qui appartenait à la famille du tyran ; mais il refusa fermement aux clameurs de la multitude la mort des principaux partisans de Maxence. Il licencia les prétoriens et détruisit leur camp ; il chassa les délateurs, rendit au sénat tout son éclat, et en deux mois les plaies faites par six ans de tyrannie furent cicatrisées.

Édit de Milan. — Constantin adopta publiquement le christianisme, et l'*édit de Milan*, dressé de concert avec Licinius, déclara que la religion chrétienne, favorisée dans une moitié du monde romain, l'Occident, serait tolérée dans l'autre moitié, l'Orient. Licinius épousa *Constantia*, sœur de son collègue et chrétienne comme son frère.

Bataille d'Andrinople. — La famine et une épidémie ravageaient alors les provinces d'Orient, où Daïa Maximin II, persécuteur acharné des chrétiens, faisait la guerre au roi *Tiridate* d'Arménie. Tout à coup il fondit sur Licinius ; mais il fut complétement défait à la *bataille d'An-*

Christ, composé de deux lettres grecques, X (ch) et P (r), ainsi placées $\overset{P}{X}$, et surmonté d'une couronne d'or.

drinople. Il regagna précipitamment l'Asie et y suspendit la persécution ; il n'en fut pas moins battu près du *Taurus*, et il alla s'empoisonner à Tarse (1er mai 313). Le vainqueur fit mourir, outre sa famille, *Sévérien*, fils de Sévère II, *Candidien*, fils de Galérius, *Prisca*, femme de Dioclétien, et *Valéria*, sa fille.

Défaites et mort de Licinius. — Il ne restait plus que deux Augustes, sans Césars. Constantin, de plus en plus favorable au christianisme, donna aux papes à perpétuité le *palais de Latéran* (1), bâtit et dota plusieurs églises, admit les évêques à sa table, et confia l'éducation de *Crispus*, fils de *Minervine*, sa première femme, à *Lactance*, surnommé le *Cicéron du christianisme.* Le second, au contraire, jaloux de son glorieux collègue, favorisa le complot inutile de *Bassien* à Rome, et persécuta les chrétiens pour lui déplaire et l'engager dans une lutte où la supériorité numérique de ses forces lui faisait espérer l'avantage. Constantin ne balança pas à s'y jeter ; c'est la cause du Christ qu'il allait défendre. Licinius, battu deux fois, l'une à *Cibales* en Pannonie, l'autre à *Mardie* en Thrace (314), sacrifia le César *Valens* qu'il venait de créer, demanda la paix et l'obtint, avec sept provinces, entre autres la Thrace, la basse Mœsie, la petite Scythie et l'Asie. Grâce à l'entremise de Constantia, cette paix dura huit ans (315-323). Dans cet intervalle, Constantin accrut sa gloire par deux guerres, l'une contre les *Francs* (321), et l'autre contre les *Goths* (322). Peu après, sous prétexte que Constantin, en poursuivant ce peuple, avait envahi son territoire, Licinius rompit le traité, déclara la guerre à Constantin, et alla l'attendre près d'*Andrinople.* Son armée ne se composait que de païens ; avant la bataille, il offrit des victimes à ses dieux, et leur promit, s'ils le rendaient vainqueur, d'exterminer le christianisme. Constantin, de son côté, se prépara au combat par le jeûne et la prière, fit porter l'étendard de la Croix, le Labarum, à la tête des troupes, et leur donna pour mot

(1) Il avait appartenu à *Plautius Lateranus*, l'une des victimes de Néron, à l'époque de la conspiration de Pison.

de ralliement : *Dieu Sauveur.* Une brillante victoire couronna son zèle religieux. Crispus, presque en même temps, détruisit, à *Gallipolis*, la flotte ennemie. Licinius s'enfuit à *Chalcédoine* ; Constantin l'y poursuivit et l'y battit de nouveau. Le vaincu se remit entre les mains généreuses du vainqueur, qui lui laissa la vie. *Martinien*, son favori, qu'il avait créé César, fut massacré par les troupes victorieuses, et lui-même relégué à Thessalonique. Mais, quelque temps après, ses intrigues coupables avec les Barbares le firent mettre à mort, et en lui périt le dernier de ces princes persécuteurs qui, depuis vingt ans, avaient fait tant de martyrs (324).

SECTION II. — DEPUIS LA VICTOIRE DE CONSTANTIN JUSQU'AU PARTAGE DE L'EMPIRE, 324-395.

I. SECONDE FAMILLE FLAVIENNE.

Avec Constantin, ou plutôt avec son père *Flavius* Constance Chlore, commence la *seconde famille Flavienne*, qui compte, outre sa tige, Constantin, ses trois fils et Julien. Jovien, successeur de ce dernier, fait la transition à la famille Valentinienne.

§ 1er. *Règne de Constantin seul* (324-337)

I. ÉVÉNEMENTS DU RÈGNE DE CONSTANTIN.

Le premier concile œcuménique. — CONSTANTIN, resté seul maître de l'Empire, déclara *religion romaine* le christianisme, dont il employa la bienfaisante influence à guérir les plaies de l'État. L'idolâtrie tomba rapidement, non par la force et la violence, mais d'elle-même et par sa propre faiblesse. Cependant, l'hérésie d'*Arius*, prêtre d'Alexandrie, qui niait la divinité de Jésus-Christ, devint pour le monde chrétien une source de malheurs ; pour

Constantin, une occasion de gloire et de fautes. Les évêques et le peuple se divisèrent avec scandale; les statues de l'empereur furent insultées par les sectaires. On l'exhortait à la vengeance : *Moi*, dit-il, en portant la main à son vitage, *je ne me sens point blessé*. Néanmoins, il assembla, contre l'arianisme, à *Nicée*, le premier *concile œcuménique* (universel). Les évêques y furent appelés, de toutes les parties de l'Empire, aux frais du trésor public. Au nombre de trois cent dix-huit, parmi lesquels on comptait dix-sept ariens, ils décidèrent, en présence de l'empereur, la consubstantialité du Verbe. Les écrits d'Arius furent condamnés. Constantin défendit, sous peine de mort, d'en conserver des copies; mais il se contenta d'exiler l'auteur d'une hérésie dans laquelle il devait tomber lui-même, lorsqu'il ne fut plus dirigé par les conseils du saint évêque *Hosius*.

Vengeances précipitées de Constantin. — Constantin avait nommé Césars, *Crispus*, son fils, et *Licinien*, fils de son rival. Le premier, calomnieusement accusé par *Fausta*, sa belle-mère, d'un crime atroce, fut mis à mort comme conspirateur (326); le second, devenu suspect, subit le même sort (327). Constantin, éclairé par sa mère *Hélène*, reconnut bientôt la perfidie et les déréglements de Fausta, et la fit périr avec ses complices. Ces vengeances précipitées indisposèrent Rome contre l'empereur; la populace même osa l'insulter, et cette raison, jointe à beaucoup d'autres, le détermina à quitter pour toujours une ville qui lui rappelait des souvenirs contraires à sa tendresse comme à sa religion.

Fondation de Constantinople. — Résolu de fonder une autre capitale, qui, pure de tout paganisme, pût encore servir de boulevard aux faibles frontières de l'Orient, il jeta d'abord les yeux sur l'ancienne Troie, dont le nom était si cher aux Romains; mais il préféra Byzance, placée dans la situation la plus avantageuse de l'univers (1), et une *Nouvelle Rome* (Nea Roma) s'éleva, sous le nom de

(1) V. ma *Géographie*, n° 348.

Constantinople, sur l'emplacement de cette ville, au nom de Jésus-Christ, comme Rome s'était élevée sur les chaumières d'Évandre, au nom de Jupiter. Le fondateur de l'empire chrétien déclara qu'il bâtissait la nouvelle cité par l'ordre de Dieu : il racontait qu'endormi sous les murs de Byzance, il avait vu dans un songe une femme, accablée d'ans et d'infirmités, se changer en une jeune fille, brillante de santé et de grâce, laquelle il lui semblait revêtir des ornements impériaux. Constantin obéit à l'avertissement du Ciel ; armé d'une lance, il conduisit lui-même les ouvriers qui traçaient l'enceinte de la ville. On lui fit observer que l'espace déjà parcouru était immense : *Je suis,* répondit-il, *le guide invisible qui marche devant moi, je ne m'arrêterai que quand il s'arrêtera.* Cette ville fut bâtie en dix ans, et la dédicace en fut faite l'an 332. Constantin lui donna, comme à Rome, un *sénat*, des *tribuns*, des *curies*, quatorze *régions*, des *spectacles*, des *frumentations* (sans quoi le peuple ne se serait pas cru *romain*), et dès lors l'Égypte devint le grenier, non plus de Rome, mais de Constantinople.

Les cinq Césars. — Cependant les trois fils de Fausta, *Constance II*, *Constant Ier* et *Constantin II*, avaient été nommés Césars : Constantin leur adjoignit ses neveux *Dalmace* et *Annibalien* (1). L'éducation physique et intellectuelle des cinq princes fut confiée aux plus habiles philosophes, orateurs et jurisconsultes ; l'empereur se chargea lui-même de les instruire dans la connaissance des hommes et dans la science du gouvernement.

On donna à Constantin le Jeune une cour dans les Gaules ; une autre à Constance en Orient. Constant eut l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique ; Dalmace se plaça sur la frontière des Goths, d'où il gouverna la Thrace, la Macédoine et la Grèce. Annibalien administra, de Césarée, le Pont, la Cappadoce et la petite Arménie. Chacun d'eux eut ses revenus, ses gardes, ses ministres, et un pouvoir qui alla croissant avec les années et l'expérience ;

(1) Celui-ci reçut le titre de *rex*, et l'autre, celui de *nobilissime*.

mais ce pouvoir resta toujours subordonné à celui de Constantin, qui se réserva le titre d'Auguste.

Le fondateur de la tranquillité publique. — Dans le cours des vingt-quatre dernières années de son règne, Constantin mérita le titre de *fondateur de la tranquillité publique*, titre qui lui fut décerné par un décret. Elle fut, en effet, à peine troublée par une sédition qu'excita, dans l'île de Chypre, un conducteur de chameaux, nommé *Calocérus*, et par l'intervention de l'empereur dans la guerre des *Sarmates* et des *Vandales* contre les *Goths*.

Chassés par les Goths, les *Vandales*, après s'être unis aux Sarmates, avaient demandé du secours à Constantin. L'empereur s'empressa d'accueillir leur demande; mais aussitôt *Alaric*, roi des Goths, envahit la Mœsie, et Constantin, vieilli au milieu des victoires, vit ses légions, en déroute, battre honteusement en retraite devant les Barbares. Cependant la discipline finit par reprendre le dessus, et le roi des Goths fut même obligé de fournir à Constantin un contingent de 40,000 auxiliaires (329-331). Quelques années après, *Géberic*, nouveau roi des Goths, vainquit les deux peuples ligués, sans que Constantin se mêlât de leur querelle. Seulement il en accueillit 300,000, qu'il distribua en colonies dans la Pannonie, dans la Thrace, dans la Macédoine et dans l'Italie. Les *Blemmyes*, les *Éthiopiens* et les *Indiens* lui envoyèrent des ambassadeurs pour obtenir ou conserver son alliance.

Constantin, peu content de protéger les chrétiens dans son empire, les recommanda à la bienveillance de *Sapor II*, roi de Perse : cette recommandation eut momentanément son effet; mais le roi de Perse, après avoir surpris et aveuglé *Diran*, roi d'Arménie, renouvela ses persécutions ; il envahit même la Mésopotamie. Constantin, quoique âgé de soixante-trois ans, marcha contre lui ; et la seule terreur de son nom fit reculer le roi barbare, qui fut contraint à implorer la paix.

Mort de Constantin. — Dix mois s'étaient écoulés depuis que Constantin avait célébré la trentième année de son règne, lorsqu'il tomba malade à Nicomédie. Sentant sa fin prochaine, il demanda l'imposition des mains et le baptême que jusqu'alors il n'avait pas reçu, et il mourut le 22 mai 337, en déclarant que la seule vie véritable était

celle dans laquelle il allait entrer. Constantin fut généralement regretté : on lui fit des obsèques magnifiques. La flatterie des païens le plaça au nombre des dieux, et la juste gratitude des chrétiens lui décerna le surnom de *Grand*, que la postérité a confirmé. L'Église l'a mis au nombre des saints.

II. CONSTITUTION POLITIQUE DE L'EMPIRE SOUS DIOCLÉTIEN, ET PRINCIPALEMENT SOUS CONSTANTIN.

Changement complet de la constitution politique. — Dioclétien, en se proposant pour but de réprimer le despotisme de l'armée, assit les bases de la souveraineté véritable. Ce système fut suivi et complété par ses successeurs, au moyen d'une administration centrale, dans laquelle les formes antiques disparurent avec les idées républicaines, et de dénominations nouvelles qui remplacèrent les anciens titres.

La cour et les nouveaux titres.—Depuis longtemps la cour et les poëtes donnaient à l'empereur le nom de maître, de seigneur, *dominus;* mais ce nom ne devint officiel et légal qu'à la fin du troisième siècle. Le titre de *César* céda le premier rang à celui d'*Auguste*, qu'il avait précédé et produit : le César ne fut plus que l'héritier présomptif de l'Empire. Les familles patriciennes étant éteintes, le titre de *patricien*, changé en celui de *patrice*, ne fut plus qu'une distinction personnelle accordée viagèrement et sans fonction à quelques personnages importants, qu'on appelait les *pères adoptifs de l'empereur et de la république.* Constantin, reconnaissant toutefois combien l'aristocratie peut prêter d'appui au trône, en créa une qui, n'ayant pas, comme l'ancienne, des droits et des traditions à conserver, fut dévouée au service de l'empereur : cette aristocratie, personnelle, mouvante, qui rangea les diverses dignités autour du trône, dans une subordination graduée, comprenait quatre classes : 1° les *illustres* (consuls, patriciens, préfets, commandants-généraux, ministres du palais); 2° les *respectables*, et dans le latin officiel, *spectabiles* (proconsuls, lieutenants-généraux, secrétaires des ministres); 3° les *clarissimes* ou *honorables* (vice-préfets, gouverneurs, sénateurs, appelés quelquefois *sérénissimes*); 4° les *perfectissimes*, aussi nommés *egregii* (magistrats subalternes).

Le sénat. — Le sénat n'était plus depuis longtemps le grand conseil de la nation. Dès le milieu du troisième siècle, les *édits*, les *rescrits*, les *constitutions* des empereurs avaient déjà force de loi. Dioclétien exclut même le sénat de toute intervention dans le gouvernement de l'Empire, dans la surveillance du trésor public et dans l'administration des provinces sénatoriales : on ne lui laissa que le

soin de quelques détails minimes. Les Pères Conscrits n'en gardèrent pas moins le laticlave, les chaussures noires avec le croissant d'argent, leur place distincte aux spectacles; et, selon l'esprit des monarchies, leur dignité devint presque héréditaire.

Les consuls. — A partir de Dioclétien, les consuls ne furent plus élus par le peuple et par le sénat, mais par le prince, et de sa seule autorité. Leur inauguration avait lieu dans le palais impérial, et sans fonction réelle; ils n'exerçaient qu'un seul acte de juridiction : c'était, à leur entrée en charge, d'affranchir un esclave et de donner les fêtes d'usage, ainsi que leur nom à l'année.

Dignitaires de la couronne. — L'empereur avait autour de lui une *haute administration*, formée de sept *illustres*, ses ministres et conseillers privés, gardiens de sa personne, du palais et du trésor. C'étaient: 1° le grand-chambellan, *préfet de la chambre sacrée* (præfectus sacri cubiculi), qui se tenait constamment à côté du prince et lui rendait les plus humbles services : il commandait aux quatre divisions des *comtes du palais* ou de la table (comites palatii) et des *comtes de la chambre* ou de la garde-robe (comites cubicularii).

2° Le *maître des offices* (magister officiorum), qui cumulait l'intérieur, la police et les appels des provinciaux privilégiés : aucune réclamation n'arrivait au prince qu'en passant par l'un de ses quatre *scrinia* ou bureaux, qui comprenaient cent quarante-huit secrétaires, la plupart légistes, dirigés par quatre respectables. Il surveillait les écoles, les postes, les arsenaux ; il disposait, dans l'origine, de trois cents agents ou *messagers*, substitués par Dioclétien aux *frumentaires* ou inspecteurs du blé, qui non-seulement faisaient la distribution aux soldats, mais encore notaient et dénonçaient les séditieux. Le nombre des messagers s'accrut jusqu'à dix mille.

3° Le *comte des largesses sacrées* (comes sacrarum largitionum), ministre des finances, qui surveillait les hôtels de monnaies, les mines, les caisses publiques de différentes villes, le commerce extérieur, les manufactures d'étoffes de lin et de laine pour l'usage de la cour et de l'armée; sa comptabilité occupait onze bureaux dont les opérations se contrôlaient réciproquement.

4° Le *comte du trésor privé* (comes rerum privatarum), ministre du fisc, qui administrait le trésor particulier de l'empereur : il comprenait les domaines des rois et des États subjugués, ceux des différentes familles impériales et le produit des confiscations.

5° Le *questeur*, grand-juge ou chancelier, représentant du pouvoir législatif et source de la jurisprudence civile. Il participait, dans le cabinet impérial, aux actes de juridiction suprême avec les préfets du prétoire et le maître des offices; dressait les ordonnances du prince, décidait toutes les questions douteuses que lui soumettaient les juges ordinaires, et de plus il cultivait, pour le service de l'empereur, ce jargon pompeux et barbare qui reçut à cette époque le nom d'éloquence.

6° et 7° Les deux *comtes des domestiques* (comites domesticorum),

qui commandaient les gardes du prince, au nombre de 3,500, Arméniens pour la plupart, divisés en sept *écoles* (scholæ) ou troupes, et en deux compagnies de cavaliers et de fantassins, appelés *protecteurs* (protectores), c'est-à-dire, gardes du corps.

Administration civile. — Constantin sépara l'administration civile du pouvoir militaire, établit quatre *préfets du prétoire* et quatre départements ou *préfectures ;* les préfectures étaient divisées en *diocèses*, administrés par des *vice-préfets*, et les diocèses subdivisés en *provinces*, régies par des *proconsuls*, *consulaires*, *correcteurs* ou *présidents*. Rome et Constantinople avaient leur *préfet* particulier; les autres villes avaient pour chefs des *décurions*. Tous ces magistrats n'eurent plus qu'une juridiction civile.

Administration militaire. — L'administration militaire avait pour chefs deux *maîtres généraux de la milice* (magistri utriusque militiæ), l'un en Orient, l'autre en Occident, chacun ayant sous ses ordres un *maître de la cavalerie* et un *maître de l'infanterie*, plus (en Occident) huit *comtes* et douze *ducs* (les comtes avaient le pas sur les ducs), commandants stationnaires sur les frontières, et n'ayant d'autorité que sur les troupes et dans le *limes* ou district militaire. Les légions furent réduites par Constantin de 6,000 à 1,500 hommes. Outre les légions (nommées *numeri*), il y avait les troupes palatines (les *scholæ* et les *protectores*) et les *riparols* ou gardes-frontières. Ces derniers n'avaient que les $^2/_3$ de la paye des légionnaires. Les légionnaires, depuis la guerre contre Licinius, résidèrent à l'intérieur et dans les villes les plus opulentes. En revanche, on renouvela pour les riparols les bénéfices militaires, garnis d'esclaves et d'instruments agricoles.

Administration judiciaire. — L'administration judiciaire variait suivant le droit des villes ou le genre des causes. Les villes qui se gouvernaient par leurs propres lois avaient aussi leurs juges propres, au moins en première et souvent en deuxième instance; mais les causes mixtes et les appels supérieurs ressortissaient aux tribunaux des fonctionnaires impériaux. Tout provincial privilégié pouvait décliner la juridiction de la ville ; du gouverneur de province on appelait au vice-préfet, du vice-préfet au préfet, et du préfet au prince ; de là les rescrits. Ces divers magistrats avaient, pour les seconder, des *assesseurs* choisis parmi les jurisconsultes ou avocats, qui parvenaient par degrés aux premières charges, en sorte que l'étude du barreau ouvrit seule la carrière administrative.

Administration financière (1). — L'administration financière était aux mains du comte des largesses; le collecteur de chaque cité transmettait le produit des impôts aux receveurs provinciaux, ceux-ci aux receveurs diocésains, et ces derniers au ministre des finances. Onze villes avaient des trésors publics, et six des hôtels

(1) *Finis*, dans la basse latinité, voulait dire *payement*, comme τέλος en grec : de là le mot de *finance*. Le mot de *taille* vient de la hoche que

de monnaies (*Scissia* en Illyrie, *Aquilée*, *Rome*, *Lyon*, *Arles* et *Trèves*). De la même administration dépendaient : 1° trente-quatre manufactures impériales d'armes (quinze en Orient et dix-neuf en Occident); 2° les mines, les salines et les carrières de plâtre, de pierres à aiguiser, de marbre et même de dalles; 3° les teintureries en pourpre, les fabriques de draps et de toiles, de voiles et de cordages, de ciselure et de dorure, etc.; en sorte que le fisc avait tout le monopole du grand commerce. Les employés et les ouvriers de chaque atelier impérial, les monétaires, les scribes et autres commis d'une province, formaient des *sodalités* ou *corporations*, ayant chacune leur organisation, leurs statuts, leur caisse (1).

Les anciens impôts ne suffisaient plus au nouveau système; aussi Dioclétien y substitua-t-il d'autres mesures financières, entre autres : 1° l'*indiction*, taxe foncière qui portait sur toutes les terres, même sur celles du domaine impérial : cette taxe, dont la quotité était *indiquée* tous les ans par Constantin, fut répartie ensuite sur les propriétaires au moyen d'un *cens* ou *cadastre*, revu de quinze en quinze ans; de là le *cycle* et l'*ère des indictions*, commencée en 312; — 2° l'*or lustral* (aurum lustrale), substitué à l'*accise* ou *centième*, et nommé plus tard *chrysargyre* : cette taxe, établie sur l'industrie, se payait tous les quatre ans; — 3° les *dons gratuits* ou *or coronaire* (aurum coronarium), sommes destinées à remplacer les couronnes d'or que l'on décernait autrefois aux triomphateurs : les sénateurs y substituaient une offrande (*oblatio auri*) qui montait à 1,600 livres d'or, et tous les décurions y étaient spécialement obligés; — 4° les *prestations personnelles*, comme, par exemple, de cuire le pain et la chaux, de transporter les denrées dans les magasins et à l'armée, de fournir des chevaux pour le service des postes, et autres dépenses municipales que les citoyens, et surtout les décurions, avaient à supporter.

État des personnes. — Les sujets libres de l'Empire étaient divisés en trois classes : les habitants des deux métropoles, les habitants des autres villes, et les habitants des campagnes. Les premiers, quoique soumis aux impôts communs, jouissaient de certains priviléges, comme des *frumentations*, fournies par les provinces sous la surveillance d'un *préfet de l'annone*. Au premier rang étaient les sénateurs, puis les chevaliers, enfin la multitude partagée en divers corps de maîtrises.

Les citoyens provinciaux comprenaient les sénateurs, les *curiales*

le suscepteur et le vérificateur faisaient, pour indiquer les payements opérés, sur un morceau de bois qui se séparait en deux, en laissant la somme exprimée sur chaque moitié.

(1) D'autres sodalités étaient : 1° les *Frumentaires*, qui devinrent, par la suite, des espions de police : ils furent remplacés par les *Agentes in rebus*; 2° les *Veredarii*, pour les postes et les relais; 3° les *Auriges* ou cochers du cirque; 4° les *Lètes* et les *Vétérans*; 5° les *Communautés chrétiennes*.

ou *décurions*, et la plèbe. La dignité de sénateurs, purement nominale, leur était conférée par l'empereur. Les décurions ou curiales étaient les propriétaires indigènes (*municipes*) ou venus du dehors (*incolæ*) : ils étaient chargés de pourvoir à certaines dépenses et de vaquer à de nombreuses affaires publiques. Le menu peuple comprenait les petits propriétaires, les artisans (1) et les marchands, tout à fait exclus de l'administration urbaine.

Dans les campagnes résidaient des propriétaires libres, des colons et des esclaves. Les esclaves étaient toujours considérés comme instruments et animaux domestiques. Les colons, que la loi appelait *serfs de la glèbe* (servi terræ), étaient tellement attachés au sol qu'ils cultivaient, qu'ils étaient vendus ou partagés avec lui. Libres de leur personne, *ingénus* par le texte du droit, ils pouvaient contracter des mariages légitimes; mais leur condition était pire que celle de l'esclave, en ce qu'ils ne pouvaient être ni affranchis, ni détachés du sol, ni même acquérir la liberté en entrant dans le clergé ou dans l'armée. Ils reconnaissaient un maître, auquel ils payaient en argent ou en nature une redevance imprescriptible, sans compter l'impôt dont ils étaient tenus envers le fisc; ils vivaient du surplus, et s'ils achetaient des biens avec leurs économies, le haut domaine en demeurait toutefois à leur maître.

Gouvernement provincial et local ou municipal. — Depuis que tout homme libre était, par l'édit de Caracalla (p. 468), devenu citoyen romain, on ne distinguait plus de villes *à droit romain*, *à droit latin*, *à droit italique;* toutes les cités, quel qu'en fût le nom (*oppidum*, *municipium*, *colonia*, *præfectura*, *vicus*, *conciliabulum*, *castellum*, etc.), s'administraient à peu près par elles-mêmes, et formaient des espèces de communes, qui avaient sous elles un certain nombre de bourgades (*pagi*). Cette administration, analogue à celle des anciens municipes, comprenait : 1° un sénat ou *curie* (curia, ordo), dont les membres, au nombre de sept ou dix pour l'ordinaire, s'appelaient *décurions;* 2° deux ou quatre chefs de la ville, choisis au sein de la curie et nommés *duumvirs* ou *quatuorvirs* (duumviri, quatuorviri *juri dicundo*) : ils avaient le pouvoir exécutif de la cité, et répondaient des impôts; dernière clause qui faisait fuir l'honneur du décurionat et de la curie (2) ; 3° le *susceptor* ou collecteur d'impôts, dont une partie était versée entre les mains du receveur provincial; 4° le *défenseur*, élu, à partir de Valentinien, par la cité entière, pour protéger les contribuables contre les exigences de la curie, et celle-ci contre les officiers impériaux : ils instruisaient les procès criminels, et jugeaient au civil jusqu'à la somme de trois cents *solidi* (3) (sous d'or). Étrangers d'abord à la curie, ils finirent par en

(1) L'histoire ne fournit aucun renseignement sur l'importante révolution qui, sous l'Empire, fit passer l'industrie des esclaves aux hommes libres.

(2) On n'y pouvait échapper que par la *cession de biens*.

(3) Le *solidus* (aureus) valait 20 f. 38 c.

7

devenir les chefs, jusqu'au moment où l'administration impériale venant à s'écrouler, le clergé entra dans les curies, où l'évêque prit le noble office de défenseur.

§ 2. *Règne de Constance II* (337-361), *de Constant* (337-350), *et de Constantin II* (337-340).

Avénement et massacres. — Constantin avait partagé l'Empire entre ses trois fils et deux de ses neveux ; mais quel que fût le prétexte ou le moteur de ce partage, le peuple et les soldats ne voulant reconnaître que CONSTANCE II, CONSTANT Ier et CONSTANTIN II, massacrèrent *Annibalien* et *Dalmace*, ainsi que cinq autres neveux et deux frères de l'empereur, le patrice *Optat*, son beau-frère, et le préfet *Ablavius*, chargés de la tutelle des jeunes princes. *Gallus* et *Julien*, fils de *Jules Constance*, frère de Constantin, échappèrent à cette boucherie par les soins de *Marc*, évêque d'Aréthuse.

Partage de l'Empire. — Les trois Césars, assemblés à Sirmium, après avoir reçu du sénat le titre d'Augustes, se partagèrent l'empire paternel : Constance II, l'aîné, âgé de vingt et un ans, eut l'Asie, l'Égypte, la Syrie, la Thrace, avec Constantinople pour capitale ; Constant Ier, âgé de vingt ans, eut l'Italie, la Macédoine, l'Achaïe, l'Illyrie occidentale et l'Afrique ; Constantin II, qui n'avait que dix-sept ans, l'Espagne, les Gaules et la Bretagne.

Mort de Constantin II. — Constantin II, mécontent du lot qui lui était échu, déclara la guerre à Constant Ier, et périt dans l'embuscade d'*Aquilée* (avril 340). Le vainqueur occupa les États du vaincu, sans appeler Constance à en prendre sa part, et par là il posséda les deux tiers de l'Empire.

Constance II et les Perses. — Constance II était alors engagé dans une guerre contre *Sapor II.* Il n'avait rétabli en Arménie le pusillanime *Chosroës* que pour le voir payer un tribut et céder l'Atropatène au roi de Perse. Bientôt il fut obligé de défendre lui-même la Mésopotamie contre Sapor : il lui livra huit batailles malheureuses, et

perdit celle de *Singare* (348) par la valeur imprudente de ses troupes. Les Perses se retirèrent néanmoins au delà du Tigre; mais ils revinrent en 350 assiéger pour la troisième fois Nisibe, l'un des boulevards de l'Empire. Grâce au courage de l'évêque *saint Jacques* d'Édesse, Sapor fut obligé de se retirer pour aller défendre ses propres États contre l'invasion des *Messagètes*.

Mort de Constant Ier et diverses usurpations. — Tandis que saint Jacques de Nisibe sauvait l'Empire en Orient, l'Occident était le théâtre de nouvelles révolutions. Constant Ier tyrannisait les Gaules : *Magnence*, Germain d'origine, chef des Joviens et des Herculiens, aidé de *Marcellin*, comte des largessses et d'une faction des *Illustres*, tua Constant dans les Pyrénées, et se fit proclamer empereur (350); *Vétranion*, Mœsien de naissance, commandant des légions illyriennes, et *Népotien*, neveu du grand Constantin, prirent tous deux la pourpre, l'un à Sirmium, l'autre à Rome. Constance se débarrassa de Vétranion par son adresse; Népotien fut massacré par Marcellin. Mais Magnence, craignant le courroux de Constance, lui demanda, avec la paix, la main de sa sœur *Constantine*, veuve d'Annibalien. Sur le refus de l'empereur, Magnence s'apprêta à combattre; on se rencontra à *Mursa*, ville de Pannonie. Après une lutte longue et furieuse, l'armée de l'usurpateur, grâce à la défection des Francs de *Sylvanus*, fut précipitée dans une complète déroute (351); le tyran s'enfuit jusqu'à Lyon, et tenta vainement de s'affermir en nommant Auguste son frère *Décence*, et César son fils *Désidérius* ou *Didier :* l'Italie, l'Afrique, l'Espagne, revinrent à Constance; Magnence, de nouveau défait au *mont Séleucus*, et se voyant trahi par les siens, massacra toute sa famille et se tua lui-même le dernier (353).

Un autre ennemi succéda à Magnence; ce fut le vicieux Gallus, que Constance, dans ses embarras, avait créé César en 351, et qu'il avait marié à l'ambitieuse Constantine. Ce prince, chargé de l'Orient, y fit périr le préfet *Domitien* et le questeur *Montius*, que l'empereur avait

envoyés pour y réformer l'administration. Sa cruauté et ses complots déterminèrent Constance à se montrer cruel : il attira Gallus d'Orient en Istrie, le déposa et lui fit trancher la tête (354).

Julien dans les Gaules. — Maître alors de tout l'Empire, et le regardant avec raison comme un fardeau trop pesant pour sa faiblesse, Constance, à la persuasion de l'impératrice *Eusébie*, donna le titre de César à Julien, frère de Gallus, l'unit à sa sœur *Hélène*, et l'envoya commander dans les Gaules, désolées par des masses d'*Alemans* et de *Francs* qu'il avait précédemment déchaînés dans ce pays contre Magnence, et qui n'en voulaient plus sortir.

Sylvanus, qui jusque-là les avait contenus, venait de périr, victime d'une trahison ourdie par les courtisans et les eunuques de Constance. Une première campagne contre eux, en 356, n'eut aucun résultat. La seconde échoua par l'incapacité ou le mauvais vouloir de *Barbation*, lieutenant de l'empereur, qui l'avait envoyé de Milan avec 30,000 hommes pour porter la guerre au delà du Rhin. Par là, Julien se trouva en présence d'une ligue de sept rois alemans, à la tête desquels était le terrible *Chnodomar.* Avec 13,000 soldats, il les battit près d'*Argentoratum* (Strasbourg), malgré leurs 35,000 hommes, et prit Chnodomar. Après cette victoire, il fit au delà du Rhin trois expéditions (357-8-9), dans lesquelles il délivra 20,000 prisonniers. Il battit également et chassa les Francs de la Gaule, sauf les *Saliens*, auxquels il permit de rester dans leur nouvel établissement, à titre d'auxiliaires et de sujets. Julien fit aussi repousser les incursions des *Pictes*, en Grande-Bretagne, par *Lupicin*, général de la cavalerie.

Réformes de Julien. — Tel fut le début de ce jeune prince, si connu depuis sous le nom de *Julien l'Apostat*, mais qui ne se fit connaître alors que par ses grandes qualités. Le pays pacifié, il diminua les impôts dont les Gaulois étaient accablés. Malgré sa jeunesse, il sut se concilier le respect des peuples par la sobriété et par l'austérité de

ses mœurs ; attentif à les protéger contre les vexations des officiers publics, Julien écoutait avec bonté les plaintes des particuliers, et ne prononçait jamais un arrêt avant d'avoir entendu la justification de l'accusé : *S'il suffisait d'une simple dénonciation*, disait-il, *pour déclarer un homme coupable, comment l'innocence même pourrait-elle échapper à la condamnation ?*

Julien à Lutèce. — Julien passait ordinairement ses quartiers d'hiver à *Lutèce*, son séjour favori, qu'il embellit de plusieurs monuments, un palais, un Champ de Mars et des thermes (1). Il rebâtit des villes et surtout les places fortes, obligeant les Barbares qui les avaient détruites, à transporter les matériaux des nouvelles constructions. Guidé par *Salluste*, homme d'excellent conseil, et général habile que Constance avait placé près de son cousin, Julien ranima l'agriculture et le commerce : il se montra digne de la couronne jusqu'au moment où il la porta.

Mauvais gouvernement de Constance II. — Sur ces entrefaites, Constance, esprit sombre, bizarre, jaloux et faible, troublait, avec son eunuque favori *Eusèbe*, l'Église par ses prétentions ariennes, et ses persécutions contre *saint Athanase*, évêque d'Alexandrie ; sacrifiait à ses courtisans tous les hommes utiles, et recevait à Rome le triomphe, les couronnes d'or et les panégyriques du monde. Soudain une invasion des *Quades* et des *Iazyges* l'appela sur le Danube : il les tailla en pièces et les contraignit à faire la paix ; une foule d'ambassadeurs et de princes germains vinrent à son camp. Il se conduisit habilement à l'égard des *Sarmates* chassés depuis dix-huit ans de leur territoire par leurs esclaves révoltés sous le nom de *Limigantes*. Ceux-ci employèrent, pour se défendre, les armes, puis la trahison ; mais ils furent exterminés, et les Sarmates, rétablis en corps de nation (358).

Nouvelle guerre contre les Perses. — Constance se trouvait à Sirmium lorsqu'il reçut une lettre de Sapor II,

(1) Il en subsiste encore une salle, rue de la Harpe.

dans laquelle ce *roi des rois*, ce *frère du soleil et de la lune* lui signifiait que comme successeur de Darius, fils d'Hystaspe, il pourrait exiger la restitution de tout ce qu'il possédait de ses États jusqu'au Strymon en Macédoine, mais qu'il se contenterait de l'Arménie et de la Mésopotamie. Une telle lettre valait une guerre, et elle eut lieu. Constance, après avoir rétabli *Arsace* en Arménie malgré *Méroujan* et les Perses, marcha contre Sapor qui venait de s'emparer d'Amide après cinquante-trois jours de siége et la perte de 30,000 hommes. Cette ville fut démantelée et saccagée : Sapor traita de même Singare, s'empara de Bézabde, et rentra dans ses États avec cinq légions romaines prisonnières qui furent envoyées en esclavage aux extrémités de la Perse (360). Constance ne put venger un tel outrage : Julien venait de se faire proclamer en Gaule à l'occasion suivante.

Proclamation et apostasie de Julien. — Les bouffons, cette tourbe de toutes les époques, ne se contentaient plus, à la cour de Constance, de tourner en ridicule le soldat philosophe, ses manières de mauvais ton, sa façon étrange de se vêtir, l'appelant le *sauvage velu*, le *singe revêtu de la pourpre*, la *taupe bavarde* (1). Ils en vinrent alors à exagérer ses exploits, pour le faire craindre à Constance comme un rival, et décidèrent l'empereur à demander au jeune César ses troupes auxiliaires et les trois cents plus vaillants soldats de chacune des autres légions pour la guerre d'Orient. Julien, placé dans l'alternative d'une disgrâce ou d'une invasion nouvelle, parut décidé à obéir, mais à quitter en même temps la pourpre. Les auxiliaires qui s'étaient enrôlés sous la condition de ne point passer les Alpes, et les peuples que leur départ aurait laissés sans défense, éclataient en murmures : Julien feignit d'y être sourd ; mais il fit répandre sous main des pamphlets où était reproduit et exagéré tout ce qui, dans l'ordre impérial, pouvait blesser les soldats ; enfin il fit si

(1) *Hirsutum Julianum, loquacem talpam et purpuratam simiam* (Ammien Marcellin, XVIII, qui, comme soldat, fut témoin de la plus grande partie des faits qu'il raconte).

bien qu'au moment du départ une révolte éclata, réelle ou simulée (1). Julien fut proclamé Auguste et élevé sur le pavois, *comme un songe le lui avait prédit*, et, *pour obéir à Jupiter qui lui avait manifesté sa volonté par un augure manifeste* (expressions de Julien dans sa *Lettre aux Athéniens*), il négocia alors avec Constance le partage de l'Empire, tout en se préparant à la guerre, réunit à son armée, par une amnistie, les anciennes bandes de Magnence, punit par une expédition l'infidélité des Francs, prévint celle des Alemans en s'emparant, dans une fête, de leur roi *Vadomar*, déclara publiquement son apostasie, et, précipitant sa marche, il arriva en Illyrie avant que la nouvelle de son départ parvînt en Orient. Julien s'empara successivement de Sirmium, de Naïsse, du Pas-de-Succi qui conduisait en Thrace; et comme il faisait grand cas de l'opinion, il écrivit à Rome et aux villes de la Grèce pour se justifier, en affirmant toujours qu'il n'agissait que par l'inspiration de la divinité.

Mort de Constance II. — Dès que la retraite de Sapor le lui permit, Constance se dirigea vers l'Europe, affectant de mépriser la rébellion de son ingrat cousin; mais une fièvre lente épuisa ses forces, et il mourut à Mopsucrène, en Cilicie, au pied du Taurus, à l'âge de quarante-cinq ans, après avoir désigné lui-même Julien pour son successeur (3 nov. 361).

§ 3. *Règne de Julien* (361-363) *et de Jovien* (363-364).

Réaction du paganisme. — Le règne de JULIEN L'APOSTAT fut une réaction insensée du paganisme. Ce prince, doué des qualités les plus brillantes, fit preuve, par son apostasie et ses persécutions, d'un esprit faux et rétrograde. Au seul point de vue politique, c'était une petitesse que de vouloir ramener le monde vers un passé avec lequel il avait rompu pour toujours.

(1) Le fait est qu'il fit don de cinq pièces d'or et d'une livre d'argent aux soldats qui lui firent cette violence.

Éducation philosophique de Julien.— Échappé au massacre de sa famille, Julien avait eu pour premiers maîtres l'eunuque *Mardonius*, puis *Eusèbe*, évêque arien de Nicomédie. A Macella, des maîtres en tout genre furent chargés de le former, ainsi que son frère, aux belles-lettres et aux vertus religieuses. Plus tard, il suivit à Athènes les leçons du philosophe *Maxime le Cynique*, dont il embrassa le système à outrance. Dès lors, il se singularisa dans ses vêtements, dans sa tenue, afin de passer pour un sage du premier ordre. Il marchait les mains et les ongles sales, la poitrine velue, la chevelure en désordre et la barbe longue, où s'abritait une vermine dont il était plus fier que Constance de ses pierreries. Quelle que soit l'action qu'il raconte, il en donne pour motif qu'un philosophe devait agir ainsi. S'il dit qu'il a soulagé les Gaules opprimées, il ajoute : *Disciple de Platon et d'Aristote, pouvais-je faire autrement?* Quand il se livre aux exercices militaires, il s'écrie : *O Platon, sont-ce là les occupations d'un philosophe?* En montant sur la brèche de Maogamalcha, il dit: *J'ai fourni de la besogne au sophiste d'Antioche* (Libanius). C'est ainsi que la vertu était toujours chez lui un calcul, un exercice scolastique, une parade, et l'on peut dire une imposture.

Conduite odieuse de Julien à l'égard des chrétiens. — Maître de l'Empire à vingt-neuf ans, il affecta d'abord de ne point persécuter le christianisme; mais il se démentit bientôt, et le sang des martyrs coula de nouveau en plusieurs lieux. Mais ce qui caractérisa la persécution de Julien, ce furent moins les supplices que les sarcasmes, la sédition, les libelles et les vexations indirectes : il bannit les chrétiens de toutes les chaires, de toutes les écoles, de tous les emplois; il les contraignit à rebâtir à leurs frais les temples des dieux; il prêta main-forte aux hérésies, acheta des apostasies, puis il entra lui-même en lice, et dans les *Césars* ainsi que dans les *Sept livres contre les chrétiens*, il reproduisit tout ce qui avait été soulevé contre eux d'accusations absurdes et exagérées : il faisait surtout usage de la raillerie, arme terrible, parce qu'elle est vul-

gaire, et dispense du raisonnement. En même temps qu'il cherchait à obscurcir la lumière, il prétendait trouver la vertu et la vérité où il n'y avait que vice et folie : des poëmes d'Homère, et de la mythologie, il voulut, comme d'un Évangile, tirer une religion nouvelle, l'*Hellénisme*, pour laquelle il fit revivre les divinations, les sacrifices, les fêtes obscènes. Sans cesse entouré de pontifes, d'aruspices, de théurges, de sophistes qu'il enrichissait, il officiait lui-même; il se faisait représenter sur les médailles en Osiris, en Sérapis, en Apollon, etc.; mais il avait beau faire : ces *abominables Galiléens* (c'est ainsi qu'il appelait les chrétiens) n'en continuaient pas moins leur vie de foi, de dévouement, de charité. Alors, pour faire mentir la prophétie de Jésus-Christ contre le temple de Jérusalem, il entreprit de le relever; mais le plus éclatant comme le plus avéré des miracles arrêta cette entreprise impie : il sortait de terre, près des fondements, de terribles globes de feu qui renversaient et les ouvriers et l'ouvrage (1).

Chambre ardente de Julien. — Cette persécution sophistique attira à Julien la juste haine des chrétiens et de la postérité. Toutefois il posséda quelques belles qualités, que gâta malheureusement un esprit fiévreux de réaction. D'un côté, le trône ne changea pas ses habitudes : assidu à remplir les graves obligations d'un souverain, il donnait chaque jour audience à tous; il écrivait des lettres d'intérêt public, prenait sur le repos de la nuit pour donner plus de temps aux affaires, et ne portait son ennui aux jeux du cirque que lorsque l'usage l'y forçait. D'un autre côté, il établit en Chalcédoine un tribunal sans appel ni sursis, espèce de *chambre ardente*, pour faire juger les ministres ou les favoris de Constance. Ce tribunal était composé de *Salluste*, préfet de l'Orient, du panégyriste *Mamertinus* et de quatre généraux : l'un de ces derniers, *Arbézion*, confident de Julien, environnait le tribunal d'hommes

(1) *Ammien Marcellin* (l. XXVIII, ch. I), témoin oculaire, dont le témoignage est confirmé par *S. Jean Chrysostome*, *S. Ambroise* et *S. Grégoire de Nazianze*.

armés, et quand les charges ne suffisaient pas pour la condamnation, il la faisait demander par les légions en tumulte. Le vil eunuque *Eusèbe*, et ses complices *Paul*, *Apodème*, etc., parurent dignes du feu qu'ils subirent; mais *Ursulus*, grand-trésorier de l'Empire, n'était coupable que d'avoir fait du bien à Julien, en le secourant à ses propres risques dans son gouvernement des Gaules. Plusieurs autres, *Gaudentius*, *Artémius*, etc., furent punis de mort ou d'exil.

Les institutions républicaines et le dominus. — Julien montra de la clémence envers les conspirateurs, et pourtant il envoya à la mort un jeune homme qui, avec une poignée d'étourdis de son âge, avait cru renverser l'Empire. Affectant de dédaigner le despotisme oriental et de révérer les institutions républicaines, il témoignait une grande déférence aux consuls; il accorda au sénat de Constantinople les priviléges dont jouissait celui de Rome. Cependant il n'en garda pas moins l'omnipotence impériale, avec le titre de *dominus*, en sorte que l'adulation des courtisans ne fit que changer de langage et de manières. Le trône était occupé par un philosophe; mais ce philosophe était un *faux sage*.

Guerre contre les Perses et mort de Julien. — Ce faux sage, déchu dans son espoir de conquête religieuse, voulut s'en dédommager par des conquêtes territoriales: il ne se proposa rien moins que de subjuguer toute la Perse, et de courir, comme un autre Alexandre, jusqu'aux Indes. Cet implacable ennemi de la foi chrétienne, qu'il appelait une superstition, était constamment poursuivi de terreurs superstitieuses. Avant de marcher contre les Perses, il fit égorger une victime humaine, pour savoir quel serait le succès de cette expédition. En vain Sapor II lui demanda la paix par une lettre respectueuse; Julien répondit qu'il ne voulait traiter qu'à la cour même de Perse. Arrivé avec 65,000 hommes à l'Euphrate, il descendit le fleuve, tandis que sa flotte le suivait, chargée de vivres et d'armes. L'Assyrie fut ravagée, et la ruine d'Amide vengée par la *bataille de Macépracta*, ainsi que par la destruction des

places fortes Périsabar et Maogamalcha. Près de Ctésiphon, il rétablit l'ancien canal de Trajan et de Septime Sévère, pour faire passer ses vaisseaux dans le Tigre, qu'il se disposait à remonter. Mais ni *Sébastien* et *Procope*, ses généraux, qui ne s'entendaient point, ni *Tiranus-Arsace*, roi chrétien d'Arménie, qui répugnait à seconder un apostat persécuteur, ne lui amenaient les renforts sur lesquels il comptait pour entreprendre le siége de Ctésiphon. Alors un faux transfuge lui persuada que jamais la flotte ne pourrait vaincre la rapidité du fleuve, et qu'il valait mieux la brûler pour pénétrer directement en Perse. Julien, malgré les murmures des troupes, plus prévoyantes que l'empereur, exécuta ce perfide conseil, et prit la route indiquée par le traître. Les Perses se retirèrent, ravageant tout sur leur passage; bientôt la disette se fit sentir dans l'armée romaine et la força à la retraite. Sapor se présenta alors; mais il fut battu complétement à *Dunus*, à *Danab*, à *Maronga*. Cependant les Romains victorieux mouraient de faim. Pour comble de malheur, ils perdirent celui-là seul qui pouvait réparer, par son courage et son génie, les fautes de sa témérité. Julien, dans une nouvelle rencontre à *Tummara*, tomba atteint d'un javelot qui lui perça le foie. Reporté dans sa tente, il expira la nuit suivante à l'âge de trente-deux ans (26 juin 363). Selon les uns, il mourut en philosophe. Selon d'autres, à l'instant même de sa blessure, il devint furieux, et recueillant avec la main le sang qui sortait à gros bouillons de sa plaie, il le lança contre le ciel, en s'écriant: *Tu as vaincu, Galiléen !*

Jugement sur Julien et ses ouvrages. — Telle fut la fin de ce prince bizarre, énigme de son siècle et de la postérité. Stoïcien par système, il manque aux premiers devoirs de l'homme, la fidélité et la reconnaissance; tolérant en principe, il persécute odieusement le christianisme qu'il a trahi; capitaine habile, il trouve, dans son imprudence, l'obligation de la retraite et la mort. Ce n'en est pas moins un des princes les plus remarquables de l'Empire; comme César, il pouvait écouter, lire, écrire et dicter en même temps. Ses ouvrages lui donnent une place honorable parmi les écrivains. Il composa le *Misopogon* contre les habitants d'Antioche, qui l'avaient

raillé sur son extérieur austère et sa longue barbe; l'*Histoire des Gaules*, *deux Lettres* aux Athéniens, et *soixante Épîtres* sur différents sujets; mais le plus célèbre de ses écrits est la *Satire des Césars*, écrite en forme de dialogue, et dans laquelle il critique tout, depuis Marc Aurèle, son modèle, jusqu'à Constantin, son parent.

Avénement de Jovien. — Julien n'avait point voulu désigner de successeur. Sur le refus de *Salluste*, préfet d'Orient, les chefs de l'armée proclamèrent FLAVIUS CLAUDIUS JOVIEN, primicier des domestiques ou protecteurs, qui, revêtu des insignes impériaux, reçut le serment de fidélité. C'était un beau jeune homme de trente-deux ans, aimable, vaillant, sans ambition et chrétien fidèle : aussi n'accepta-t-il la pourpre qu'à la condition de rétablir le christianisme.

La paix de trente ans. — L'armée, découragée et sans vivres, se trouvait entre le Tigre et les Perses. Jovien ordonna la retraite ; mais trompé par les lentes négociations de Sapor, il s'arrêta, au lieu de continuer sa marche, et consuma ainsi le peu de vivres qui lui restaient. Alors, pour sauver l'armée, il se vit contraint à signer la *paix de Dara* ou *paix de trente ans*, qui stipulait la cession des cinq districts transtigritains, de quinze places fortes, entre autres Nisibe et Singare, de la suzeraineté de l'Ibérie, enfin l'abandon irrévocable de l'Arménie. On s'affligea généralement d'un traité qui contenait la première cession *légale* (1) de territoire et découvrait les frontières de l'Empire.

Retour au christianisme. — Cependant le *Labarum*, arboré en tête de l'armée, annonçait que le culte du vrai Dieu était rétabli. L'idolâtrie, qui s'était relevée un instant sous Julien, retomba pour toujours : les temples furent volontairement fermés ; les sacrifices cessèrent ; les philosophes se rasèrent la barbe, déposèrent le manteau et

(1) Nous disons *légale ;* car Adrien avait abandonné, sans traité, une étendue beaucoup plus considérable de territoire ; Aurélien, les terres conquises par Trajan au delà du Danube ; Dioclétien, les vastes contrées continant à l'Éthiopie et à l'Égypte. et Tibere, avant eux, les conquêtes de Drusus (César Cantu, t. VI, p. 163,.

se turent ; les chrétiens ne ternirent leur triomphe d'aucune réaction ni d'aucune vengeance.

Mort de Jovien. — Bien que les troupes fussent épuisées de fatigue après avoir parcouru en sept mois une route désastreuse de 2,000 kilomètres (500 lieues), Jovien voulut se rendre en hâte à Constantinople afin de prévenir tout compétiteur. Mais à peine était-il reconnu dans l'Empire, qu'il mourut subitement en Bithynie, les uns disent d'intempérance, les autres d'asphyxie (1), d'autres encore par trahison, après un règne de huit mois (17 février 364).

II. FAMILLE VALENTINIENNE.

La *famille Valentienne*, qui commence avec *Valentinien Ier*, compte, outre ce prince, *Valens*, *Gratien* et *Valentinien II*. En dehors de cette famille, jusqu'au partage de l'Empire, deux autres princes occupent le trône, *Maxime II* et *Théodose Ier*.

§ 1er. *Règne de Valentinien Ier* (364-375) *et de Valens* (364-378).

Avénement de Valentinien Ier et de Valens. — Après la mort de *Jovien*, l'Empire resta dix jours vacant : enfin l'armée étant arrivée à Nicée, et *Salluste* ayant refusé pour la seconde fois le pouvoir souverain, les chefs le conférèrent à VALENTINIEN Ier, fils d'un obscur Pannonien, nommé *Gratien le Cordier :* c'était un homme habile, vaillant et d'une belle apparence, qualités nécessaires à un chef électif. L'armée, effrayée des dangers de l'État, demanda que l'empereur se choisît un collègue : *Si tu penses à toi seul*, lui dit un brave officier, *fais choix de ton frère ; si tu penses à la patrie, élis quelqu'un qui en soit digne.* Valentinien ne s'irrita pas de l'avis ; mais il donna le titre d'Auguste à son frère VALENS, âgé de trente-six ans,

(1) Selon cette version, il aurait été étouffé par la vapeur de charbons allumés dans sa chambre pour la réchauffer.

homme indolent, timide, sans génie, sans usage des affaires, et partisan aussi zélé des erreurs d'Arius, que Valentinien l'était de la vérité catholique.

Partage de l'Empire. — Les deux empereurs se partagèrent les provinces à Naïsse. Valens eut la préfecture de l'Orient; Valentinien garda celles de l'Illyrie, de l'Italie et de la Gaule. L'ancienne organisation fut conservée: seulement il y eut deux gardes et deux cours, l'une à Milan et l'autre à Constantinople.

Occident. — Valentinien gouverna l'Occident avec une rare vigueur. De Milan, de Trèves ou de Lutèce, il veillait sur les frontières sans cesse attaquées. Par lui-même ou par ses généraux, il remporta sur les Barbares autant de victoires qu'il leur livra de combats. Les exactions du comte *Romanus* en Afrique avaient poussé à la révolte *Firmus*, prince maure très-puissant, qui, à la tête d'une armée nombreuse, parcourut et dévasta la province d'Afrique. Le comte *Flavius Théodose*, père de celui qui fut empereur, le réduisit à une telle extrémité, qu'il s'étrangla après une résistance opiniâtre. Le jeune *Théodose*, son fils, arrêta dans la Bretagne les irruptions des *Pictes* et des *Scots*, les repoussa au delà du mur de Sévère, et donna le nom de *Valentie* à la province comprise entre les deux murs, défit l'usurpateur *Valentin*, et réprima les pirateries des *Francs* et des *Saxons*. D'autres Francs furent battus à *Deusone* par le général *Sévérien*; mais les Germains le défirent en bataille rangée et le tuèrent. Les *Bataves*, cause principale de ce revers, le réparèrent en faisant un grand carnage de l'ennemi, qui fut ensuite entièrement exterminé près de *Metz*.

Valentinien entra en personne sur le territoire des *Alemans*, qu'il tailla en pièces à *Sultz* (368), appela contre eux les *Burgondes* ou *Bourguignons* sur le Rhin, et tenta vainement de saisir leur roi *Macrien*. Des forts qu'il fit construire dans la Valérie au delà du Danube, sur les terres des Quades, déterminèrent *Gabinius*, leur roi, à venir en personne demander qu'il ne fût point passé outre à cette violation du territoire d'un peuple allié; mais ce

prince ayant été lâchement assassiné, les Quades unis aux Sarmates ravagèrent l'Illyrie et défirent deux légions romaines. Cependant les Sarmates, battus par Théodose le Jeune, demandèrent la paix. Valentinien marcha contre les Quades, et dévasta leur territoire à tel point qu'ils envoyèrent à l'empereur une ambassade pour lui demander grâce. Valentinien, choqué de la mauvaise mine des ambassadeurs, s'écria qu'il était bien malheureux de traiter avec des gens ainsi faits; dans l'effort de son courroux, il se rompit une veine à la poitrine, et mourut, l'an 375 (17 novembre), laissant pour successeurs *Gratien* et *Valentinien II*, ses fils.

Valentinien I[er] était un prince juste et ferme : il le montra, dès son élection, aux soldats qui voulaient le presser dans le choix d'un collègue : *Vous avez*, leur dit-il, *été les maîtres de me donner l'Empire; mais à présent que j'en suis possesseur, c'est à moi de commander, à vous d'obéir. Je suis chargé du soin de l'État, et j'y pourvoirai.* Mais sa fermeté, sa justice allait souvent jusqu'à la cruauté : *Tuez-le*, c'était sa manière habituelle de prononcer sur les accusations. Un préfet désirait passer dans une autre résidence; l'empereur, se tournant vers un de ses ministres : *Va, comte*, lui dit-il, *et change la tête à celui qui veut changer de province.* Il punit plusieurs fois des conspirateurs imaginaires, et c'est ainsi qu'il fit périr Théodose le père, coupable seulement d'avoir blâmé les excès des préfets (1). Du reste, l'Empire lui dut la répression des Ariens, en Occident, et de bonnes lois. Il défendit d'exposer les enfants; il paya, pour chaque quartier de Rome, un médecin chargé de traiter gratuitement les pauvres; il défendit aux avocats de recevoir un salaire; il institua, dans la métropole de chaque province, des écoles de rhétorique et de grammaire, tant latines que grecques; et parmi d'autres utiles institutions, il établit les *défenseurs* des villes.

Orient. — Valens, dès son avénement, mécontenta ses sujets, en tolérant l'avidité du patrice *Pétronius*, son beau-père, qui ne pensait à rien moins qu'à recouvrer l'arriéré des impôts depuis Aurélien. Aussi *Procope*, parent de Julien, parvint à se faire proclamer à Constantinople : il attira sous ses drapeaux les légions des Gaules

(1) *Justus*, chef de la justice dans le Picentin, rêva qu'il avait été revêtu de la pourpre impériale; ayant eu l'imprudence de raconter ce rêve, il fut mis à mort par ordre de l'empereur.

envoyées contre les Perses, les Goths auxiliaires, les Herculiens et les Joviens, *Faustine*, veuve de Constance, etc.: Valens épouvanté songeait à déposer la pourpre; mais ses vétérans le soutinrent, et Procope, vaincu aux deux *batailles de Thyatire* et de *Nacolée*, fut pris par trahison et attaché à deux branches d'arbre courbées avec force, qui le déchirèrent en se redressant (27 mai 366).

La révolte de Procope fut l'occasion de beaucoup de poursuites criminelles. On fit revivre les anciennes lois sur les crimes de lèse-majesté; des espions surveillaient la conduite de tous ceux qui jouissaient de quelque considération, et prenaient le masque de l'amitié pour surprendre les secrets des hommes trop confiants. Les devins de Valens lui prédirent qu'il aurait pour successeur un homme dont le nom commençait par Théo-; aussitôt il fit mourir plusieurs personnages de qualité qui portaient les noms de *Théodore*, de *Théodote*, de *Théodule*, de *Théodose*, etc. Ses soupçons ni ses vengeances n'atteignirent pas heureusement celui qui devait donner un si grand éclat au nom romain.

Au milieu de ces vengeances, Valens, qui, baptisé par *Eudoxe*, évêque arien de Constantinople, avait adopté cette hérésie, ne cessait de persécuter les orthodoxes, surtout en Égypte. Diverses invasions l'arrachèrent à ses cruautés. Les *Isaures* parcouraient l'Orient par bandes nombreuses. *Sapor II*, roi de Perse, pensait à conquérir l'Arménie et l'Ibérie, restées sans défense par le traité de Jovien. D'abord, il fit périr l'Arménien *Arsace*, qu'il avait invité à un banquet, et donna le gouvernement de cette province à *Scylax* et à *Artaban;* puis il substitua *Aspacure* à *Sauromaque*, que les Romains avaient établi roi d'Ibérie. *Arinthée*, envoyé par Valens, vainquit les Perses à *Taranaghi* et à *Dsiras* (370-1), mit sur le trône d'Arménie *Bab* ou *Para*, fils d'Arsace, et partagea l'Ibérie entre les deux prétendants. Mais Valens se brouilla bientôt avec Para et le fit assassiner (374).

Sur ces entrefaites, afin de punir les Goths de l'Ouest ou Visigoths d'avoir pris le parti de Procope, Valens,

dans une *première guerre gothique* de trois ans (367-9), envahit leur territoire : partout vainqueur, il leur supprima les anciens subsides, leur interdit les terres de l'Empire, et désigna deux villes frontières pour y faire les échanges; ce traité fut signé par *Athanaric*, leur roi.

Mais l'année même de la mort de son frère, les Goths, sur qui régnait le grand *Hermanrich*, parurent sur les frontières de l'Empire, chassés par les *Huns* ou *Hiongnou*, peuple féroce de la grande Tartarie. Cette *deuxième guerre des Goths* est l'événement militaire le plus grave du IVe siècle, puisqu'elle commença la série des invasions. Une partie des *Ostrogoths* suivit, sous la conduite d'*Hunnimond*, la fortune des envahisseurs. Les autres, avec *Witimer*, voulurent leur résister; mais ils furent défaits et leur roi tué. *Safrax* et *Alathée*, tuteurs du roi *Wideric*, incapables de s'opposer aux Huns, se retirèrent avec leurs guerriers derrière le Borysthène, dans l'espoir de se joindre aux Visigoths et de revenir à la charge; mais ceux-ci avaient déjà été mis en déroute par les Tartares, et leur vaillant chef Athanaric, abandonné par les siens, s'était retiré dans les monts Carpathes, emportant avec lui les dieux et les rites nationaux.

Les Visigoths qui avaient survécu à la défaite, au nombre de 200,000 guerriers, envoyèrent leur évêque *Ulphilas* prier l'empereur de les recevoir dans l'Empire. Valens leur accorda des terres en Thrace, sous la condition de servir dans les armées romaines; l'avarice et la cruauté de *Lupicin* et de *Maxime*, gouverneurs de ce pays, les poussèrent à la révolte : ils prirent les armes sous *Fridigern*. Alathée et Safrax battirent les généraux de Valens à *Marcianople* et à *Salices* (377), d'où ils coururent jusqu'à Constantinople. Valens parut à son tour, et se fit battre près d'*Andrinople* (370) : blessé d'une flèche, il se retira dans une cabane de paysan; les vainqueurs y mirent le feu, et le malheureux prince y périt (9 août), puni, dirent les peuples, d'avoir persécuté la vraie foi.

§ 2. *Règne de Gratien* (375-383), *de Valentinien II* (375-392), *de Maxime II* (383-388) *et de Théodose Ier le Grand* (378-395).

Avénement de Gratien et de Valentinien II. — Les deux frères morts, il ne restait pour héritier de l'Empire que GRATIEN, fils de Valentinien Ier, dont il était le collègue depuis l'an 367. Il était l'élève du poëte *Ausone*, et il avait épousé une petite-fille de Constantin. A la mort de son père, quelques ambitieux, dans l'espoir de gouverner sous le nom d'un enfant, avaient proclamé en Pannonie un fils que l'empereur défunt avait eu de *Justine*, sa seconde femme : c'était VALENTINIEN II, âgé de quatre ans. Le prudent Gratien, pour prévenir une guerre civile, lui laissa la moitié de l'Occident (l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique), en conseillant à l'impératrice veuve de s'établir à Milan avec son fils, tandis que lui-même se chargerait de la tâche difficile de gouverner les Gaules.

Il s'y trouvait, quand il apprit l'invasion des Goths dans l'empire d'Orient : il voulut courir au secours de son oncle; mais il fut arrêté par les *Alemans* qui venaient d'envahir les Gaules. Gratien les battit près d'*Argentovaria* (Colmar); toutefois il ne put arriver à temps pour la bataille d'Andrinople où périt Valens, et il resta maître de tout l'Empire : il avait alors dix-neuf ans.

Association de Théodose à l'Empire. — Malgré son jeune âge, Gratien fut assez modéré pour prendre un collègue, assez sage pour choisir l'homme le plus courageux, le plus habile, le plus vertueux de son siècle, FLAVIUS THÉODOSE Ier LE GRAND, dont le seul nom rappelle toutes les vertus guerrières, civiles et religieuses : c'était le *Trajan chrétien*, c'est-à-dire Trajan avec toutes ses qualités et sans aucun de ses défauts. Ses talents militaires et sa valeur incomparable lui avaient valu d'être fait duc de la Mœsie, qu'il sauva des Sarmates; mais l'envie des courtisans ne le lui pardonna pas; et quand son père eut été mis à mort, il se retira à Cauca d'Espagne, sa pa-

trie, où il partagea son temps entre ses devoirs de citoyen et la tranquille administration de ses domaines. Il était père de trois enfants, *Aradius*, *Honorius* et *Pulchérie*. Il eut une autre fille nommée *Placidie*.

Théodose, âgé de trente-trois ans, eut en partage les provinces de Valens, plus la Dacie et la Macédoine (1); Gratien se réserva les Gaules, l'Espagne et la Bretagne. L'Illyrie occidentale, l'Italie et l'Afrique restèrent de nom sous l'autorité du jeune Valentinien II.

Théodose débuta par des exploits qui ravirent la Thrace aux Barbares. Soit par la terreur de ses armes, soit par la générosité de sa conduite, il fit des Visigoths, ou des sujets, ou des auxiliaires de l'Empire. *Athanaric*, leur chef, vint à Constantinople pour y conclure un traité de paix; sa suite prit service chez Théodose, et forma le corps des *Fédérés*, qui fut porté bientôt à 40,000 hommes. Les autres peuples envahisseurs renoncèrent à leurs incursions; *Sapor III* lui-même demanda la paix (379). Tout l'Orient s'inclina avec respect devant le nom de Théodose, qui profita du repos acquis par ses armes pour achever sans violence la destruction complète de l'arianisme et de l'idolâtrie.

Mort de Gratien et usurpation de Maxime. — Gratien, en Occident, travaillait à l'imiter; mais, moins ferme ou moins habile, il fut moins heureux. Il osa faire enlever du Capitole (383) la statue de la Victoire, seul reste des divinités anciennes. Cette mesure excita les murmures des soldats, encore imbus des superstitions païennes. L'Espagnol Maxime II, gouverneur de la Grande-Bretagne, profita de cette disposition des esprits, prit la pourpre, passa dans les Gaules, y séduisit les provinces et les troupes par des promesses favorables au paganisme, et mit à mort Gratien, qui s'était enfui jusqu'à Lyon (24 août 383). Théodose, craignant le même sort pour Valentinien II, recon-

(1) Dès ce moment, l'Illyrie fut divisée en *Orientale*, comprenant la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, l'Achaïe, la Crète et les îles, la basse Mœsie, la Dardanie et la Dacie en deçà du Danube; et en *Occidentale*, comprenant la haute Mœsie, la Savie, les deux Pannonies et les deux Noriques.

nut momentanément l'usurpateur, à condition qu'il laisserait le jeune prince jouir paisiblement de son partage; mais après avoir fait périr les plus zélés partisans de Gratien, il jeta le masque en 387 et envahit l'Italie. Valentinien II se rendit à Thessalonique auprès de l'empereur. Théodose ne garda plus alors d'inutiles ménagements; mais, redoutant sur terre les forces nombreuses de Maxime, il feignit de faire les préparatifs d'une armée navale. Trompé par ce stratagème, l'usurpateur fit embarquer la majeure partie de ses troupes. Aussitôt Théodose rassembla les siennes, précipita sa marche, défit les armées de Maxime, l'une sur la Save, à *Scissia*, l'autre sur la Drave, à *Pettovio*, et le poursuivit jusque dans Aquilée, qu'il emporta d'assaut. Amené devant son vainqueur, le tyran essaya de le fléchir. Ce prince clément allait lui pardonner, lorsque les soldats, moins indulgents, l'enlevèrent de ses yeux et lui tranchèrent la tête (27 août 388). *Victor*, son fils, qu'il avait créé Auguste, périt également.

Sédition d'Antioche. — Théodose avait déjà donné de grandes preuves de bonté. L'an 385, quelques mécontents avaient comploté contre sa vie : le prince les laissa condamner pour l'exemple; et, voulant rendre leur joie plus grande, il ne leur envoya leur grâce qu'au moment marqué pour le supplice. Mais rien n'égale la générosité, la clémence avec laquelle il traita les habitants d'Antioche. Ce peuple, irrité d'un nouvel impôt, avait traîné dans la boue les statues de l'empereur et de l'impératrice *Flaccille*. Théodose, justement indigné contre une ville ingrate qu'il avait comblée de bienfaits, envoya deux commissaires, avec ordre de mettre à mort tous les coupables, et de réduire à la condition de bourgade cette superbe capitale de l'Orient. *Flavien*, évêque d'Antioche, malgré la rigueur de la saison, malgré son extrême vieillesse et la maladie d'une sœur qu'il laissait mourante, après avoir établi à la tête de son troupeau le jeune *Jean Chrysostome*, qui devint si célèbre, partit sur-le-champ pour aller implorer la clémence du prince en faveur de son peuple. Il lui remit sous les yeux sa propre clémence, et le fit souvenir d'une

de ses lois, dans laquelle, après avoir ordonné qu'on ouvrît les prisons et qu'on fît grâce aux criminels dans le temps de la solennité de Pâques, il avait ajouté cette parole mémorable : *Plût à Dieu que je pusse de même ouvrir les tombeaux et rendre la vie aux morts!* Puis il lui tint un long et touchant discours : Théodose n'y put résister ; il eut de la peine à retenir ses larmes, et il accorda plein pardon aux habitants d'Antioche.

Massacre de Thessalonique. — Dans une autre occasion la clémence de Théodose se démentit. Les habitants de Thessalonique en Macédoine avaient massacré le gouverneur *Bothéric*, qui leur avait refusé la grâce d'un homme infâme. L'empereur, dans un moment de colère, donna l'ordre d'exterminer ce peuple, ordre qu'il révoqua quand il était exécuté. La foule, appelée aux jeux du cirque, fut assaillie par des troupes cachées dans les édifices environnants. Un marchand avait conduit ses deux fils au spectacle ; entouré des meurtriers, il offrit sa vie et sa fortune pour la rançon de ses deux fils. Les soldats répondirent qu'ils étaient obligés de fournir un certain nombre de têtes; mais ils consentirent à épargner une des deux victimes, et pressèrent le marchand de désigner celle qu'il voulait sauver. Tandis que le père regardait en pleurant ses deux fils, et qu'il hésitait, les impatients barbares épargnèrent à sa tendresse l'horreur du choix : ils égorgèrent les deux enfants.

Saint Ambroise apprit à Milan, dont il était évêque, le massacre de Thessalonique ; il se retira à la campagne, et refusa de venir à la cour. Il écrivit à l'empereur : *Je n'oserais offrir le sacrifice, si vous prétendez y assister; ce qui me serait interdit pour le sang répandu d'un seul homme, me serait-il permis pour le meurtre d'une foule d'innocents?* Théodose ne fut point retenu par cette lettre ; il voulut entrer dans l'église ; il trouva sous le portique un homme qui l'arrêta, c'était Ambroise : *Tu as imité David dans son crime*, s'écria le saint ; *imite-le dans son repentir.* Huit mois s'écoulèrent : l'empereur n'obtenait point la permission de pénétrer dans le lieu saint : *Le tem-*

ple de Dieu, répétait-il, *est ouvert aux mendiants et aux esclaves, et il m'est fermé !* Ambroise demeurait inexorable; il répondait à *Rufin*, qui le pressait : *Si Théodose veut changer sa puissance en tyrannie, je lui livrerai ma vie avec joie.* Enfin, touché du repentir de l'empereur, l'évêque lui accorda l'expiation publique; mais, en échange de cette faveur, il obtint une loi suspensive des exécutions à mort, pendant trente jours, depuis le prononcé de l'arrêt. Belle et admirable loi, qui donnait le temps à la colère de mourir, et à la pitié de naître ! Sublime leçon, qui tournait au profit de l'humanité et de la justice ! Si trente jours se fussent écoulés entre la sentence de Théodose et l'accomplissement de cette sentence, le peuple de Thessalonique eût été sauvé.

Dépouillé des marques du pouvoir suprême, l'empereur fit pénitence au milieu de la cathédrale de Milan. Prosterné sur le pavé, il implora la merci du Ciel avec prières et sanglots. Saint Ambroise lui prêtant le secours de ses larmes, semblait être pécheur et tombé avec lui. Cet exemple, à jamais fameux, apprenait au peuple que les crimes font descendre au dernier rang ce qu'il y a de plus élevé; que la cité de Dieu ne connaît ni grand ni petit; que la religion nivelle tout, et rétablit l'égalité parmi les hommes (390).

Mort de Valentinien II. — Théodose continuait de régner avec gloire, lorsqu'une nouvelle révolution l'obligea de porter une seconde fois ses armes en Occident. Valentinien II, quoique à la fleur de l'âge, marchait sur ses traces; sage comme lui, vaillant comme son modèle, il venait de vaincre les Francs et de traiter avantageusement (389) avec leurs chefs *Suénon* et *Marcomir* (père de *Pharamond Ier*, roi des Francs), lorsqu'il fut assassiné lâchement, à Vienne en Dauphiné, par *Arbogast*, Franc d'origine, dont l'arrogante ambition était devenue suspecte à l'empereur (15 mai 392). Le meurtrier mit sur le trône le rhéteur *Eugène*, son complice et son ami. Théodose prépara pendant deux ans la vengeance avec ses deux plus habiles généraux, *Stilicon* et *Timasius*, franchit les Alpes

en 394, et remporta sur ses adversaires, dans les *plaines d'Aquilée,* une victoire décisive. Arbogast se tua pour échapper au supplice, et Eugène, traîné par ses propres soldats aux pieds du vainqueur, en fut bientôt arraché pour subir la peine due à son crime (septembre 394). Saint Ambroise, qui avait résisté sans armes à l'usurpateur, qui avait refusé ses dons et s'était éloigné de Milan pour n'avoir aucun rapport avec lui, vint apporter à Théodose l'hommage des provinces occidentales, et obtint de lui qu'il fût tiré un voile sur le passé.

Mort de Théodose. — Théodose réunit ainsi sous son autorité tout le monde romain. Ses vertus et son âge faisaient concevoir d'heureuses espérances quand il mourut, quatre mois à peine après cette victoire. Il avait partagé l'Empire entre ses deux fils, donnant l'Orient à *Arcadius* sous la tutelle du Goth *Rufin*, et l'Occident à *Honorius*, sous celle du Vandale *Stilicon*, et il les avait appelés à Milan pour y recevoir les insignes du pouvoir souverain. Théodose voulut assister aux jeux splendides donnés à cette occasion, et sa santé, déjà chancelante, ne put résister à la fatigue qu'il en ressentit : il mourut la nuit suivante dans les bras du saint évêque au courage duquel il devait d'avoir effacé la seule tache de son règne immortel (janvier 395).

Théodose le Grand fut le dernier prince par qui l'Empire ait été possédé dans son intégrité, le dernier qui l'ait dirigé d'une main ferme, le dernier qui ait guidé les armées en personne. Amis et ennemis, tous gardèrent une haute estime pour ses vertus, et dès qu'il eut cessé d'exister, la faiblesse probable d'un État divisé sous la direction de deux jeunes gens inexpérimentés, fit naître chez tous de graves appréhensions. Les Barbares remplissaient les emplois, les dignités et les camps ; il ne leur restait plus qu'à démembrer le territoire.

SECTION III. — DEPUIS LE PARTAGE DE L'EMPIRE JUSQU'A LA DESTRUCTION DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (395-476) (1).

§ 1er. *Règne d'Arcadius* (395-408) *et d'Honorius* (395-423).

D'après le testament de Théodose Ier le Grand, ARCADIUS régna sur l'Orient, et HONORIUS sur l'Occident; mais ni l'un ni l'autre n'héritèrent des talents par lesquels leur père avait soutenu l'État près de s'écrouler, et leur incapacité, jointe à l'ambition rivale de leurs tuteurs, *Rufin* et *Stilicon*, précipita l'inévitable décadence de l'Empire.

Les deux ministres, nés dans une condition obscure, s'étaient élevés, sous Théodose, par d'importants services. Remplis de vices, ils avaient su les couvrir sous une apparence de vertus. Après la mort de leur bienfaiteur, ils oublièrent les intérêts de leurs pupilles, pour ne s'occuper que des leurs propres. Rufin, jaloux de Stilicon, dont les talents surpassaient les siens, engagea, par son or, au pillage de la Grèce, *Alaric*, roi des Goths, qui n'avait pas besoin de cet encouragement. Stilicon, qui pénétra les intentions de son rival, marcha sur Constantinople, où Rufin fut massacré; et de là vers la Grèce, où le monarque barbare fut défait. Il pouvait le détruire; mais craignant que son crédit ne diminuât par la paix, il traita avec lui secrètement, et le laissa échapper. Tandis que l'eunuque *Procope* et le général *Gaïnas*, successeurs de Rufin, gouvernaient tour à tour au nom de l'indolent Arcadius, Stilicon aspira à détrôner le faible Honorius. Vainqueur en Italie des Goths et des Germains, il sollicita les vaincus et d'autres Barbares de prendre les armes contre son souverain, dans l'espoir que cette invasion lui frayerait le chemin vers le trône. L'empereur ouvrit enfin les yeux, et, secondé de ses troupes, il s'empara du traître, qui, décapité, termina ainsi une vie éclatante, mais criminelle (408). Arcadius mourut la même année, laissant pour successeur un fils de cinq ans, *Théodose II*.

La mort de Stilicon sauva l'empereur, mais non l'Empire. Alaric marcha sur Rome, qu'il trouva sans armée, la réduisit par la famine et la livra au pillage. La superbe reine du monde et du paganisme s'écroula avec les monuments de ses victoires et les idoles de sa superstition : et, comme s'il dédaignait de commander à des Romains, le roi barbare projetait de passer en Afrique pour s'y fixer avec sa nation, lorsqu'une mort subite le surprit dans la Calabre (410). *Ataulphe*, son beau-frère, lui succéda; quatre ans après, il épousa *Placidie*, sœur d'Honorius, qui, après sa mort (415), se remaria au comte *Constance*, associé de son frère à l'Empire.

(1) Cette dernière partie de l'Histoire romaine sert de transition à l'*Histoire du moyen âge*. Aussi avons-nous réservé les détails pour ce dernier volume, nous contentant, pour celui-ci, d'un sommaire rapide des principaux événements, imprimé en petit texte.

D'un autre côté, les *Alemans* s'établirent le long du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence; les *Bourguignons* occupèrent, avec l'Helvétie, toute la contrée qui s'étend jusqu'aux sources de la Seine et de la Loire; les *Vandales*, après avoir ravagé toute la Gaule, fondirent sur l'Espagne, et s'y formèrent des établissements aux dépens des Romains. Les *Visigoths*, du consentement d'Honorius, occupèrent, vers les Pyrénées, plusieurs provinces de ces deux pays; la Grande-Bretagne devint la proie des *Angles* et des *Saxons;* enfin les Francs, en 420, passèrent le Rhin sous la conduite de *Pharamond*, fils de Marcomir (p. 544), et fondèrent sur la Meuse, aux environs de Tongres, une monarchie qui ne tarda pas à devenir l'État prépondérant de l'Occident. Honorius mourut trois ans après, sans postérité.

Tandis que l'Occident était ainsi démembré par les Barbares, *Anthémius*, habile et sage tuteur du jeune Théodose II, fils d'Arcadius, soutint quelque temps, avec *Pulchérie*, sœur du prince (1), l'empire d'Orient contre les efforts des ennemis. Les malheurs de Théodose commencèrent par la défaite des troupes qu'il avait envoyées en Afrique contre *Genséric*, roi des Vandales. Bientôt même il fut obligé de les rappeler pour les opposer aux *Huns*, qui ravageaient alors la Thrace sous la conduite d'*Attila.*

Le nom d'Attila, plus que celui des autres Barbares, réveille en nous l'idée de la destruction, et le surnom de *Fléau de Dieu*, qu'il s'était donné lui-même, est arrivé jusqu'à la postérité, accompagné des plus effrayantes images. Son extérieur n'avait rien que de terrible : une tête d'une grosseur difforme, des yeux petits, mais étincelants, le nez écrasé, le teint basané, la démarche fière et menaçante. Après avoir imposé à Théodose un tribut de sept cents livres d'or, Attila dompta les peuplades indépendantes de la Sarmatie et de la Scythie, et pendant que ses lieutenants faisaient reconnaître sa suprématie sur les bords de l'Elbe et de la Baltique, il passait lui-même le Volga, subjuguait les *Tâtares-Geougen* et étendait ses rapports jusqu'à la Chine (433-453).

Théodose II, cédant aux conseils imprudents de ses ministres, crut pouvoir refuser impunément au roi du Nord le payement du tribut promis et l'extradition des Huns fugitifs. Aussitôt d'innombrables Barbares franchissent le Danube, et se font céder la rive droite de ce fleuve (446), avec un double impôt. L'empereur d'Orient cherche à se défaire du Barbare par un meurtre, au moyen d'une perfide ambassade. Averti de cette trame par son ministre *Édécon*, Attila se livre à toute son indignation contre Théodose II. Il reçoit néanmoins ses députés dans une bourgade de la haute Hongrie, qui lui servait de capitale. Toujours simple et austère au milieu d'une fastueuse magnificence, il était assis sur une chaise de bois, entouré de rois barbares et de transfuges romains, parmi lesquels on remarquait le Pannonien

(1) Elle fit épouser à son frère, *Athénaïs*, fille savante du philosophe *Léonce*, qui l'avait déshéritée. Athénaïs, devenue impératrice, prit le nom chrétien d'*Eudoxie*.

Oreste et le Gaulois *Constance*, que le patrice *Aétius* avait donné pour secrétaire au roi des Huns.

Les ambassadeurs de Constantinople promirent toutes les réparations qu'exigea le Barbare offensé; mais la mort, qui vint surprendre Théodose II (1) (450), le sauva d'une dernière bassesse ou d'un dernier parjure. Le sénateur MARCIEN, que le choix de Pulchérie fit élever à l'Empire, opposa aux prétentions d'Attila la fermeté d'un vieux soldat romain. Il répondit aux députés qui réclamaient le tribut ordinaire, que *l'empereur avait de l'or pour ses amis, et du fer pour ses ennemis*. Cette fière contenance fixa sans doute les irrésolutions d'Attila, et le décida à porter ses armes contre l'empire d'Occident, où régnait VALENTINIEN III.

Honorius étant mort sans postérité, l'ordre de la nature, ainsi que l'usage, déférait l'héritage impérial à son neveu Théodose II, et ce souverain de l'Orient ajouta en effet à ses titres celui d'empereur d'Occident; mais le secrétaire d'Honorius, nommé *Jean*, profitant de l'éloignement de Théodose et de l'absence de Placidie, osa revêtir la pourpre à Ravenne, dans l'espoir que les Huns protégeraient son usurpation. Le secours de ces Barbares arriva trop tard, et Jean, livré à Placidie, subit la peine capitale.

Mère de Valentinien III, elle obtint pour son jeune fils (425) l'Occident bouleversé, qu'elle gouverna sous son nom. Deux illustres sénateurs, le patrice *Aétius* et le comte *Boniface*, surnommés les *derniers des Romains*, occupèrent le premier rang dans l'Empire occidental; mais ils auraient été plus dignes de ce titre, si l'un avait su sacrifier au bien public sa jalousie funeste, et l'autre, son orgueil offensé.

Aétius, grand capitaine et profond politique, voulait dominer seul; il ne le pouvait toutefois sans perdre auparavant Boniface, alors proconsul d'Afrique, aussi brave et non moins habile que son rival, mais qui le surpassait de beaucoup par la modération, le désintéressement et la justice. Aétius lui manda que l'impératrice avait juré sa perte; qu'elle était sur le point de le rappeler à la cour, et que s'il quittait l'Afrique, sa mort était inévitable. En même temps, l'insidieux patrice assure Placidie que Boniface a conçu le dessein de se rendre indépendant dans son proconsulat : *Pour démasquer sa trahison*, ajoute-t-il, *ordonnez-lui de revenir à la cour; il n'obéira pas, et vous*

(1) Théodose se rendit méprisable par la confiance qu'il avait en ses favoris. Sa faiblesse allait jusqu'à signer ce qu'ils lui présentaient, sans prendre la peine de le lire. Pour le corriger de ce défaut, Pulchérie lui présenta un jour à signer un acte par lequel il abandonnait l'impératrice sa femme pour être esclave; il le signa sans y jeter les yeux, et lorsque sa sœur lui eut fait connaître ce que c'était, il en eut une telle confusion, qu'il ne retomba jamais dans la même faute. Ce prince avait de la douceur, et du goût pour les arts. Il publia (438) le *Code Théodosien*, recueil des meilleures lois promulguées par les empereurs depuis Constantin. Il ne laissa qu'une fille, *Licinie-Eudoxie*, qu'il maria avec Valentinien III.

serez en droit de le traiter comme rebelle. Placidie, trop crédule, suit sans examen le conseil d'Aétius. Boniface, de son côté, prévenu par le faux avis du perfide, refuse d'obéir, lève des troupes, et, pour défendre son innocence, il devient criminel. Quelque temps après, l'impératrice et le proconsul reconnurent la fourberie d'Aétius; mais le mal était irréparable. Boniface avait appelé les Vandales en Afrique.

Cette nation avait alors pour roi *Genséric*. Heureux de pénétrer dans une riche province, encore intacte, sur laquelle Alaric avait porté ses vues, le Barbare s'empressa de répondre à l'appel de Boniface : il passa en Afrique avec quarante mille guerriers, qui trouvèrent pour alliés naturels les tribus nomades des Maures indépendants. En vain le proconsul, rentré dans le devoir, chercha-t-il à réparer le malheur qu'il venait d'attirer sur ce pays; en vain Valentinien lui prodigua-t-il tous les secours dont il put disposer. Rien ne résista aux Vandales, qui, par un traité formel, obtinrent les provinces centrales d'outre-mer (435).

A la faveur de cette paix, Genséric surprit la ville de Carthage, qui redevint alors la capitale d'un État indépendant; toute l'Afrique romaine subit le joug du conquérant. Une marine formidable lui donna les moyens d'ajouter à ses États la Sardaigne, la Corse, la Sicile et les îles Baléares, d'inquiéter chaque année, de braver les forces navales de Constantinople. La politique de Genséric devint encore plus redoutable que ses armes : il tint les deux empires comme en échec ; l'Occident par les Visigoths, l'Orient par les Ostrogoths, et, lorsque des querelles particulières l'eurent séparé de Théodoric Ier, roi de Toulouse (1), il remplaça son amitié par l'alliance plus profitable d'Attila.

Le roi des Huns, qui méditait la conquête de tout l'Occident, ne s'annonça, pour mieux cacher ses desseins, que comme l'allié de Genséric contre les Visigoths, et le protecteur du fils aîné de *Clodion*, successeur de Pharamond, contre *Mérovée*, son fils puîné. Ce conquérant féroce passa le Rhin près de Strasbourg, à la tête de six cent mille guerriers, se répandit dans la Gaule Belgique, livra aux flammes les cités dévastées, et se porta sur Orléans, que devait lui livrer un corps d'Alains au service de l'Empire. Aétius avait réuni contre l'ennemi commun les Visigoths, les Francs, les Bourguignons, les milices armoriques, et quelques misérables cohortes romaines. Il le surprit au moment où, venant de forcer la ville, il commençait à la saccager : tout ce qui se trouva de Huns dans Orléans fut pris, tué ou jeté dans

(1) La monarchie des Visigoths de Toulouse fut fondée par *Wallia*, un de leurs princes ; il eut pour successeur (419) *Théodoric Ier*, frère d'Alaric, qui réunit la Novempopulanie par cession de Valentinien III, et qui périt à la bataille de Châlons (451). *Thorismond*, son frère, ne régna que deux ans; il fut assassiné par *Théodoric II*, son frère, qui conquit la Belgique sur les Suèves, et s'étendit jusqu'à la Haute-Loire (453-466). *Euric*, son fils, acheva la conquête de l'Espagne, et donna des lois écrites aux Visigoths (466-484). Enfin, *Alaric II*, successeur de son père, mourut à la *bataille de Vouillé* contre Clovis (507). V. mon *Histoire du moyen âge*, pour les détails.

la Loire. Attila, frémissant de rage, donna à son armée l'ordre de la retraite; mais il fut atteint par Aétius dans les *champs Catalauniques*, entre Châlons-sur-Marne et Méry-sur-Seine. C'est là que se livra cette bataille fameuse, dont le succès sauva la Gaule. Après un jour entier de combat, les Huns, vaincus, se retranchèrent derrière leurs chariots et leurs bagages. Les Visigoths voulaient les y forcer et venger la mort de leur roi Théodoric, tué dans la mêlée; mais, soit prudence, soit politique, Aétius leur persuada de laisser une retraite libre au roi des Huns. Dans la joie que causa leur défaite, on exagéra leurs pertes, et la renommée publia que le sang de trois cent mille Barbares avait coulé dans cette bataille, qui fut la dernière victoire remportée sous les auspices de Rome.

Impatient de venger son affront, Attila se jeta sur l'Italie *septentrionale*, et mit en cendres Vicence, Padoue, Vérone, et d'autres cités de la Vénétie. Quelques habitants de cette contrée cherchèrent un asile dans les lagunes voisines, et Venise sortit du milieu des eaux. Aétius, n'ayant pu réunir que quelques légions incomplètes, n'osa point tenter la fortune contre celui qu'il avait vaincu; mais le pape *saint Léon* vint au-devant d'Attila. L'air vénérable du pontife, sa voix éloquente et assurée, frappèrent le sauvage conquérant d'une terreur religieuse: il s'attendait à voir des vaincus suppliants tomber à ses pieds pour désarmer sa colère; et ce fut un vieillard inspiré qui lui ordonna, au nom du Ciel, de sortir de l'Italie. Attila obéit à une puissance inconnue. Bientôt après, pour le bonheur de l'univers, il mourut d'un excès de débauche, et le vaste empire qu'il avait fondé disparut en même temps que lui. Aétius le suivit de près au tombeau: une intrigue semblable à celles qu'il avait tant de fois employées contre ses ennemis, le fit périr lui-même; sur une accusation calomnieuse de complot, Valentinien III égorgea de sa propre main le sauveur de son Empire (454), et lui-même expia, peu de mois après, par une fin tragique, son crime et ses débordements.

§ 2. *Derniers empereurs d'Occident* (454-476).

PÉTRONIUS MAXIMUS, meurtrier de Valentinien III, osa s'asseoir sur un trône qu'il avait lui-même rendu vacant, força la veuve de sa victime, fille de Théodose II, à recevoir sa main encore sanglante, et ne dissimula point son crime à sa nouvelle épouse. *Eudoxie*, voulant à tout prix se délivrer d'un hymen odieux, appela *Genséric* en Italie.

La flotte du roi de Carthage entra dans le Tibre et jeta sur ses bords une armée de pirates. A l'approche des Vandales, le lâche Maximus voulut fuir; mais l'indignation populaire fit justice de cet indigne César. *Saint Léon*, envoyé au-devant du nouvel Attila, fut moins heureux que dans sa première démarche, et sa tutélaire fermeté ne put arracher à Genséric que la promesse de respecter la vie des citoyens. La

ville fut livrée au pillage pendant quinze jours, et Carthage s'enrichit à son tour de la dépouille de Rome (455) (1).

Lorsqu'on eut appris en Gaule la fin tragique de Maximus, le rhéteur AVITUS, maître récent de la milice, prit la pourpre (455), dans la ville d'Arles, par le conseil de *Théodoric II*, roi de Toulouse, son élève et son protecteur; mais toute l'autorité tomba entre les mains du comte *Ricimer*, Suève de naissance. C'était une âme forte et vigoureuse, également capable d'actions héroïques et de grands forfaits, intrépide dans les périls, fécond en ressources, éloquent, adroit, insinuant; mais sans foi, sans honneur, et ne suivant d'autre guide que son ambition. Il put trois fois, dans le cours de sa vie, s'emparer du trône; il aima mieux en revêtir des idoles, qu'il éleva pour les abattre à son gré, les unes après les autres, lorsqu'elles s'avisaient de vouloir agir par elles-mêmes.

Avitus disparut le premier de cette scène changeante. Ricimer le déposa pour lui substituer le sénateur MAJORIEN, dont l'amitié semblait lui promettre plus de déférence (457); mais Majorien était doué d'une âme trop grande pour se rendre l'instrument d'un ambitieux. Il essaya, sans succès, il est vrai, de faire refleurir les mœurs, les lois et l'ordre public; il conçut le dessein de renverser la domination des Vandales, en portant, comme Scipion, la guerre en Afrique; mais l'or de Genséric gagna les officiers de la flotte impériale, qui la laissèrent indignement détruire. Majorien fut déposé par ses soldats mutinés; et peu de jours après, Ricimer, auteur de la sédition, le fit égorger (461).

LIBIUS SÉVÈRE III, choisi par le meurtrier, se livra, soit par inclination, soit par politique, à la plus entière mollesse; Ricimer, bientôt dégoûté de son choix, le fit empoisonner l'année suivante, et lui donna pour successeur le patrice ANTHÉMIUS, qui devint le gendre du ministre tout-puissant, après l'avoir été de l'empereur d'Orient *Marcien*. Malgré la protection de la cour de Byzance, il tomba sous les coups de son beau-père révolté, et Rome éprouva encore une fois un siége, un assaut et un pillage. Le sénateur Olybrius, gendre posthume de Valentinien III, fut redevable de la pourpre au même Ricimer, qui n'eut pas le temps de se dégoûter de sa nouvelle créature. Peu de jours après la mort du Barbare (472), Olybrius termina sa courte carrière. GLYCÉRIUS se fit proclamer à Ravenne, et fut bientôt contraint d'abdiquer en faveur de JULIUS NÉPOS, qui lui permit de vivre dans les honneurs de l'épiscopat (474). Népos lui-même, après quatorze mois de règne, fut heureux de trouver le repos auprès de son rival, dans ces mêmes jardins de Salone, qui offrirent plus de conso-

(1) Pendant plus de vingt ans encore, Genséric fit trembler l'Orient et l'Occident, brûla ou dispersa les flottes impériales, et survécut à la dernière catastrophe de l'empire romain. Après sa mort, qui arriva l'an 477, le royaume des Vandales fut incessamment agité, jusqu'au moment où *Bélisaire*, général de *Justinien Ier*, empereur d'Orient, fit rentrer l'Afrique occidentale sous la domination des empereurs (534).

lation à l'exil volontaire de Dioclétien, qu'à la retraite forcée de ses deux successeurs.

Après la mort d'Attila, les transfuges romains qui avaient composé sa cour, étaient rentrés dans l'Empire. Le Pannonien *Oreste* avait obtenu la dignité de patrice, et *Odoacre*, fils d'Édécon, commandait en Italie un corps de soldats fédérés à la solde de l'empereur. C'est ce même Oreste qui chassa Julius Népos de Ravenne, pour donner la pourpre à son propre fils.

Le dernier empereur d'Occident, par une conformité singulière avec le fondateur de Rome et avec celui de l'Empire, portait le nom de ROMULUS AUGUSTUS, espèce de dérision du sort, à laquelle ajoutèrent les Romains, en ne le désignant que sous le nom d'*Augustule* (475).

A l'exemple des tribus germaniques qui s'étaient attachées au sol de la conquête, les fédérés demandèrent le tiers des terres de l'Italie. Sur le refus d'Oreste, qui gouvernait pour son fils, ils se révoltèrent; Odoacre, s'étant donné pour chef aux rebelles, vit accourir sous ses drapeaux les *Hérules*, les *Rugiens*, et d'autres peuplades barbares, répandus dans les camps et les places d'Italie. Odoacre, bientôt maître de Ravenne et de Rome, épargna les jours d'un enfant qui ne pouvait être responsable de l'ambition de son père. Augustule obtint pour retraite la maison de campagne de Lucullus (San-Sévérino), près de Naples. Le sénat envoya les ornements impériaux à l'empereur d'Orient *Zénon* (1), en lui demandant le titre de patrice pour Odoacre, que les Barbares venaient de proclamer roi d'Italie (476).

Ainsi disparut l'empire d'Occident. Il avait subsisté pendant cinq cent sept ans depuis la bataille d'Actium, et douze cent vingt-neuf ans, si l'on remonte jusqu'à Romulus. On considère avec intérêt les premiers efforts de Rome naissante; ses triomphes excitent l'admiration; les désordres qui amenèrent sa décadence inspirent du dégoût et de l'horreur; sa chute fait naître un sentiment de tristesse, et Rome, qui avait rempli l'univers de sa gloire, le trouva indifférent au bruit de sa catastrophe.

§ 3. *Fin de l'empire d'Orient* (1453).

L'Orient, moins exposé que l'Occident à l'effort des Barbares, se soutint encore pendant près de mille ans sous le titre de *Bas-Empire* ou d'*Empire grec* et d'*Empire latin*. Après Zénon, régnèrent ANASTASE I[er] et JUSTIN I[er], dont la sœur donna naissance au grand JUSTINIEN I[er]. Le règne de ce dernier fut plein de gloire, de fautes et de malheurs. *Bélisaire* et *Narsès*, ses généraux, lui soumirent l'Afrique et l'Italie; mais ce qui fait plus d'honneur à ce prince, c'est un code de

(1) Les successeurs de Marcien furent LÉON I[er], LÉON II et ZÉNON, père de ce dernier.

lois, rédigé par Tribonien (1). Après JUSTIN II, TIBÈRE II, MAURICE et PHOCAS, le trône fut occupé par HÉRACLIUS, sous qui parut Mahomet, en 622. Cet empereur battit les Perses, et fit alliance avec les Turks; mais les Arabes lui enlevèrent l'Égypte et la Syrie (610-641).

Dans les siècles suivants, les Turks firent de grands progrès en Asie; Constantinople se soutint encore sous les *Comnènes*. C'est sous ALEXIS Ier, l'un de ces princes, qu'eut lieu la *première croisade* (XIe siècle) : il trompa les croisés qui passèrent par Byzance pour aller en Palestine; MANUEL l'imita dans la *seconde croisade* (XIIe siècle). ALEXIS II fut détrôné par ANDRONIC, cousin-germain de Manuel; ISAAC L'ANGE, par son frère ALEXIS III (1185-1195); mais son fils s'enfuit, se rendit auprès d'*Irène*, sa sœur, femme de l'empereur d'Allemagne, et souleva tout l'Occident en faveur de son père. Les croisés étaient alors réunis à Venise. Ils se dirigèrent vers Constantinople, arrivèrent devant la ville (1203), l'assiégèrent et la prirent; Isaac fut remis sur le trône. Mais bientôt un prince de la *maison de Ducas*, surnommé *Murtzulphe*, parvint à perdre le père et le fils. Les Latins reprirent Byzance, et placèrent sur le trône un prince français, BAUDOIN Ier, comte de Flandre, en 1204. L'empire grec fut alors partagé : les Vénitiens se donnèrent les îles voisines du Péloponèse et quelques îles asiatiques; *Boniface*, marquis de Montferrat, prit les provinces au delà du Bosphore; *Villehardoin*, maréchal de Champagne, reçut la Grèce proprement dite, etc.

Il y eut alors deux empires chrétiens d'Orient, l'un en Asie, et l'autre en Europe.

En Asie, *Théodore Lascaris*, époux d'*Anne*, fille d'Alexis III, passa dans l'Anatolie, et se fit reconnaître empereur à Nicée. Ses successeurs resserrèrent le territoire de Constantinople, et *Michel Paléologue*, l'un d'eux, s'empara de l'Empire en 1261. Trébizonde fut jusqu'en 1462 le siége d'un empire grec. *Mahomet II*, sultan des Turks, qui était sur le trône de Constantinople, emmena dans cette ville *David Comnène*, alors souverain, et le fit périr.

En Europe, Baudoin Ier, pris et tué par les Bulgares, eut pour successeur HENRI, son frère, qui fut reconnu par Théodore Lascaris. PIERRE DE COURTENAI, comte d'Auxerre, beau-frère de Henri et petit-fils de *Louis le Gros*, monta sur le trône impérial. Son fils ROBERT, prince faible, indolent, laissa s'élever les empires grecs de Trébizonde et de Thessalonique (1221-1228); BAUDOIN III, son frère, fut dépossédé de Constantinople par MICHEL PALÉOLOGUE (1261).

Tant de secousses avaient ébranlé l'Empire jusqu'en ses fondements. Les sultans ottomans qui, vers l'an 1300, étaient parvenus à se former un petit État dans l'Asie Mineure, profitèrent des troubles de Constantinople, et s'établirent en Thrace, sous le règne de JEAN PALÉOLOGUE, vaincu à *Varna* (1444) par le sultan *Amurath II*.

(1) Il travailla aux deux codes publiés sous le nom de Justinien, aux *Pandectes*, aux *Institutes*, aux *Novelles* et au *Droit romain*.

Depuis cette époque, les Turks marchèrent toujours de succès en succès. Enfin le 29 mai 1453, le sultan Mahomet II assiégea Constantinople, la prit, et y établit le siége de l'empire turk. CONSTANTIN XII, surnommé *Dragasès*, dernier empereur, périt sur la brèche les armes à la main. Ainsi l'empire d'Orient eut, sous le rapport des noms, le même sort que celui d'Occident (p. 552) : commencé par Constantin, il fut détruit sous un Constantin.

FIN DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

